UNIV. OF ARIZONA
mn
PQ265 .T6
Tornezy, A./La legende des "philosophes"
3 9001 03807 4525

Digitized by the Internet Archive
in 2025

https://archive.org/details/bwb_S0-BWK-956

LA LÉGENDE
DES "PHILOSOPHES"

Copyright by Perrin and C°, 1911.

PQ
2605
T6

A. TORNEZY

LA LÉGENDE

DES

"PHILOSOPHES"

VOLTAIRE, ROUSSEAU, DIDEROT

PEINTS PAR EUX-MÊMES

PARIS

LIBRAIRIE ACADÉMIQUE

PERRIN ET C^ie^, LIBRAIRES-ÉDITEURS

35, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 35

1911

Tous droits de reproduction et de traduction réservés pour tous pays.

LA LÉGENDE DES "PHILOSOPHES"

VOLTAIRE, ROUSSEAU, DIDEROT

PEINTS PAR EUX-MÊMES

INTRODUCTION

Le dix-huitième siècle, « siècle d'action intellectuelle, non d'action matérielle » comme avec juste raison le définit Chateaubriand, est dominé par quelques grandes figures qui émergent de la foule et appellent tous les regards ; par quelques puissants esprits, quelques vastes intelligences qui ont eu le don de conduire les hommes, de les diriger vers un état social à peine entrevu jusque-là.

Voltaire a été l'un de ces conducteurs de peuples. On ne saurait douter cependant que son influence ait été moindre que la toute-puissante action de ceux, qu'à proprement parler, on a appelés « les philosophes ». La cause en est éclatante : Voltaire, homme de lettres, faiseur de petits vers pour les ruelles qui rivalisaient avec ceux de l'abbé de La Fare et de l'abbé de Chaulieu, familier des orgies du Temple et des folies de la cour de Sceaux, auteur

dramatique qui prétendait à détrôner Corneille, ami de Frédéric II, du prince de Ligne, de la margrave de Baireuth, correspondant du duc de Richelieu, du comte d'Argental, du marquis de Villette, Voltaire était le représentant littéraire de la haute société de son temps. Dans ses contes si spirituels et si profonds, dans ses lettres si lestement troussées et parfois si mordantes, il incarnait le genre d'esprit pas mal frondeur et très émancipé qui régnait dans les salons ; au contact du grand monde, il s'était laissé pénétrer par les mauvaises mœurs de la cour et, c'était là le milieu auquel étaient destinés ses écrits, qui n'étaient guère goûtés que par les petits maîtres séduits par une surface toute spirituelle et toute gaie, incapables de puiser le suc nourricier qu'ils n'apercevaient pas, ou par les femmes coquettes et légères qui se pâmaient aux bouquets à Chloris et cachaient mal derrière un éventail un semblant de pudeur lorsqu'arrivait à leurs oreilles quelqu'un de ces sous-entendus grivois dont il émaillait assez volontiers sa prose ou ses vers.

Voltaire n'allait pas plus loin; là s'arrêtait son influence ; il ne pénétrait pas plus avant dans l'âme française; il restait étranger à la foule qui ne le lisait pas, qui ne le comprenait pas, à laquelle, d'ailleurs, il ne songeait nullement lorsqu'il laissait sa plume courir librement et sans contrainte, traduisant les fantaisies de son imagination ou les audaces de sa raison et, on peut se demander si, tout seul, il lui eût été possible de changer si promptement les mœurs du pays, de modifier si complètement les lois d'après lesquelles depuis si longtemps, se mouvait en France le régime de la monarchie. Tout au contraire, les philosophes proprement dits, dont les idées d'une hardiesse extrême laissaient à peu près indifférente

la vraiment haute société de leur temps, pour atteindre — mais profondément par exemple — le monde de la finance, le monde des fermiers généraux, venus de rien à l'opulence, et qui n'ayant ni passé ni traditions, était tout préparé à subir l'empreinte profonde des idées nouvelles, — les philosophes avaient produit sur la foule même, sur la petite noblesse, sur la bourgeoisie, sur le nombreux personnel judiciaire, depuis les plus subalternes employés des justices inférieures jusqu'aux membres des Parlements, surtout du Parlement de Paris, une impression profonde.

Ce n'était pas tant Diderot, trop raisonneur pour plaire aux masses ; d'Alembert, d'allure trop scientifique pour être bien compris ; d'Holbach, de tournure vraiment trop philosophique pour être suivi sans lassitude par des esprits peu habitués aux obscurités métaphysiques, que Rousseau qui avaient su plaire.

Rousseau avait trouvé la forme qui convenait pour véhiculer dans les cerveaux du dix-huitième siècle, les formules et le système philosophiques. Son style était facile, enveloppant noblement l'idée, la portant jusqu'à l'esprit dans une période habilement cadencée, presque musicale, harmonieuse, qui la rendait pour ainsi dire sensible et la faisait facilement retenir. La forme du roman qu'il avait souvent adoptée avait séduit les lecteurs qui s'intéressaient aux péripéties de l'action, qui suivaient avec fièvre le développement des caractères, qui s'éprenaient de Julie, ou s'identifiaient avec Émile pour étudier les principes de l'éducation nouvelle que le philosophe avait fondée sur la pure loi de Nature.

Rousseau devint une idole et, bien qu'il n'eut pas l'esprit puissant de Diderot, ni la méthode scientifique de d'Alembert, c'est lui qui fut le véritable propagateur de la Philosophie et c'est de lui surtout que

peuvent se dire issus tous ceux qui, plus tard, ont conduit la France vers des destinées que, ni le maître, ni les disciples n'avaient prévues.

Malgré cette influence indéniable que les philosophes — Rousseau surtout, — surent prendre sur la masse des esprits, on reste confondu devant la facilité avec laquelle les nouveautés philosophiques, les audaces anti-religieuses, les conceptions sociales les plus hardies ont pu passer des œuvres de Voltaire, de Diderot, de Rousseau dans l'âme de la nation, être absorbées par elle avec une inconcevable avidité, la transporter presque malgré elle jusqu'à cette crise tout à la fois politique, sociale et religieuse, qui s'appelle la Révolution.

Il ne faut pourtant pas oublier que les commotions qui bouleversent les États, qui modifient profondément les mœurs des peuples ont toujours des causes lointaines. Pas plus que la vie ne naît de la matière inerte par un phénomène de génération spontanée, les grandes idées n'éclosent dans le cerveau des hommes sans qu'ait été déposée la semence et préparé le terrain dans lequel elle doit germer. Ce serait une erreur de croire que les conceptions si osées de Diderot sur le fait de la religion, que les théories sociales et humanitaires de Rousseau se sont subitement révélées à leur intelligence sans qu'il y eût eu chez eux une préparation préalable, résultat d'une longue incubation. On peut dire que ces idées couvaient depuis longtemps, jetaient parfois des éclats de braise qui se rallume pour s'éteindre presqu'aussitôt, se répandaient à mots couverts dans les conversations et n'attendaient que la venue d'esprits assez audacieux pour s'en emparer, pour les répandre à travers un public préparé à les connaître, curieux d'entendre enfin développer ces théories nouvelles qui

devaient, pensait-il, donner l'essor à toutes les libertés.

Or, il faut avoir le courage de l'avouer : La marche normale du peuple français dans la voie de la civilisation et du progrès devait fatalement aboutir — en dehors même des circonstances qui l'ont si singulièrement favorisée — à la crise libérale de 1789. La tiédeur religieuse, bientôt transformée en indifférence au temps de la Monarchie, — peut-être même par sa faute — devait faciliter la pénétration dans les esprits des idées philosophiques, principes morbides qui envahirent bientôt l'organisme tout entier et nous conduisirent à l'effondrement où devait s'abîmer l'édifice si péniblement élevé par les siècles.

CHAPITRE PREMIER

COUP D'ŒIL SUR LE PASSÉ

Naissance et développement des idées des philosophes. — Facilités rencontrées par elles dans les milieux sociaux au dix-huitième siècle. — Conséquences politiques et religieuses auxquelles elles ont abouti.

Il faut remonter aux origines de la monarchie, en suivre les évolutions successives pour se rendre compte que le mouvement de 1789 devait fatalement se produire.

Lorsque je parle du mouvement de 1789, j'entends dire la modification que le régime monarchique devait subir pour aboutir au but que lui assignait sa marche naturelle. Rien n'est immuable ici-bas ; toutes choses, tous les jours, se transforment; les règles d'après lesquelles se gouvernent les nations subissent des changements occasionnés, nécessités par les conditions mêmes de la vie des peuples qui, avançant chaque jour davantage vers une civilisation plus raffinée, réclament ces changements, souvent même les imposent par la violence.

C'est là l'histoire de toutes les nations qui, comme

l'homme, prétendent à l'émancipation à mesure qu'elles avancent en âge. Il faut cependant y prendre garde : une assimilation complète entre les étapes par lesquelles passe l'existence de l'homme et celles que peut raisonnablement franchir un peuple est matériellement impossible à faire. Autant l'homme isolé, pris en tant qu'individu, peut, sans grands dangers, sans qu'il en résulte pour lui-même de trop graves inconvénients, être doté de certaines libertés pouvant aller jusqu'à la licence, autant il devient périlleux, pour l'agglomération d'individus que l'on appelle un peuple, une nation, de compter sur la seule raison pour limiter les droits qu'elle pourrait s'attribuer. Le père de famille qui dirige l'éducation de son fils, qui, peu à peu, à mesure que l'âge avance et que la raison vient, lâche la bride, autorise une certaine liberté qu'il fait plus large de jour en jour jusqu'à la laisser tout entière à l'homme fait, n'a à diriger qu'une individualité, qu'une personne à laquelle son titre de père impose des sentiments de respect et d'obéissance qui rendent relativement facile l'accomplissement de ses devoirs. Que ces individualités dont la direction est, après tout, commode dans leur isolement, s'unissent, s'agglomèrent pour former soit une nation, soit même une assemblée un peu nombreuse, la tâche devient tout de suite extrêmement ardue.

L'enfant attend son émancipation de celui devant l'autorité duquel il s'incline volontiers et, soumis, il ne cherche pas à arracher les droits auxquels il prétend. Le peuple ne voit en celui qui le gouverne qu'un homme comme les autres, qui — si l'on n'admet pas le droit divin — n'a aucune qualité pour lui dicter ses lois. A mesure qu'il sent sa force s'augmenter, son intelligence se développer, sa raison lui dit qu'il doit cesser d'obéir. Il réclame les libertés qui lui pa-

raissent nécessaires pour se conduire lui-même et, si le chef qui dirige ses destinées résiste à ses réclamations ou seulement hésite à lui accorder les franchises qu'il juge indispensables, comme il est la force, comme il n'est retenu ni par le respect, ni par la soumission, il laisse libre cours à ses passions et arrache par la violence ce qu'on ne croyait pas raisonnable de lui concéder.

Pour tous les peuples il en fut ainsi. Il en fut ainsi surtout pour le peuple français dont le caractère mobile, entreprenant, facilement irritable, ne sait pas attendre du temps la réalisation de ses désirs, qui se précipite pour le renverser sur l'obstacle dont la résistance s'oppose à l'avènement du progrès rêvé; qui ne se contente pas d'évoluer dans le sens de la liberté, mais brise les vieux moules pour leur substituer des formes nouvelles et aboutit à des révolutions qui — il faut le reconnaître, d'ailleurs — font souvent accomplir un grand pas en avant à l'humanité tout entière.

En suivant les étapes de sa vie sociale et politique, on le voit apportant sans cesse à l'édifice qui l'abrite des améliorations, des agrandissements qui lui permettent d'y vivre plus à l'aise, de développer tous ses organes, de respirer de toute la force de ses poumons un air vivifié par le souffle puissant de la liberté, mais, à chaque fois qu'il conquiert une concession du pouvoir royal, c'est au prix d'une secousse violente qui ébranle toutes les bases sur lesquelles repose la société, qui oblige à des reconstructions pour donner de la solidité à l'édifice disjoint, qui force à revenir en arrière pour rendre à la machine affolée le mouvement normal qui, seul, peut lui permettre de marcher avec sécurité.

Les Français arrivaient à la vie sociale sous un

régime qui leur était propre : la Féodalité. La masse du peuple était faible et pauvre; elle se groupait autour des riches et des forts pour en obtenir protection. Elle leur promettait fidélité et entière dépendance; ils l'assuraient en retour de leur aide et de leur appui. Eux-mêmes, les forts, les puissants, sollicitaient la protection de plus forts et plus puissants qu'eux et ainsi, d'anneau en anneau, la chaîne remontait jusqu'au roi, protecteur suprême, descendait jusqu'au plus humble serf, dernier des protégés; et tout cet appareil, aujourd'hui si suranné, reposait sur une noble et grande idée : le respect de la foi jurée qui suffisait à maintenir dans le devoir tous ces hommes dont les esprits étaient encore grossiers et les mœurs presque barbares.

Mais, voilà que ce peuple cesse d'être un enfant; il grandit, il se développe; sa mentalité s'affine, sa raison plane dans des régions plus élevées; il prend conscience de sa force, il sent qu'il est apte à se conduire, à s'attribuer des droits qu'auparavant il ne songeait pas à exercer; la civilisation avance, chassant derrière elle la barbarie et maintenant qu'il est parvenu à l'âge d'émancipation, il faut lui donner certaines libertés nécessaires aux conditions d'une vie civile, d'habitudes sociales qui, peu à peu, se sont répandues dans la masse auparavant courbée sous un joug qui la blessait. Elle élève la voix et réclame la liberté.

Il s'est trouvé, au douzième siècle, un roi qui a compris la légitimité des réclamations de ses sujets et — c'est ici que le rôle joué par la monarchie apparaît comme admirable — au lieu d'opposer une résistance énergique, opiniâtre, à ce mouvement d'émancipation d'où devait sortir un parti nouveau : le Tiers État — ce qui eût été une faute; — au lieu

de céder sur tous les points, d'accorder du premier coup la somme de libertés qui lui étaient réclamées, d'ouvrir toutes grandes les barrières — ce qui eût été une autre faute — Louis VI s'attacha à être un agent de modération. Il comprit que s'il se défendait contre les revendications populaires il créerait un conflit violent ; que s'il se montrait faible il ne pourrait pas arrêter l'affolement de ce peuple se ruant vers une vie nouvelle, impatient de sortir de tutelle, capable d'abuser des concessions que le pouvoir royal pourrait lui faire. Il s'efforça d'enrayer le mouvement, d'entr'ouvrir seulement les barrières, de ne livrer passage qu'à la dose de libertés que son peuple jeune encore et inexpérimenté était en état de supporter. Il sacrifiait évidemment quelques-uns de ses droits régaliens ; il modifiait dans une importante mesure la vie sociale de son temps, mais il assurait l'existence de la monarchie et calmait les impatiences populaires. Il concéda l'établissement des Communes, accorda à leurs habitants des franchises, des droits dont il dépouillait le pouvoir royal, droits en matière d'établissement et de perception des impôts, droit d'initiative et de délibération dans les affaires communales, exemption du service militaire dans certains cas déterminés, toutes choses qui portaient une rude atteinte au principe féodal et diminuaient la puissance du suzerain vis-à-vis de ses vassaux.

Mais pour que le pouvoir royal n'en fût pas par trop amoindri, pour conserver sur une partie du territoire les prérogatives qu'ils tenaient du rang élevé que leur attribuait la hiérarchie féodale, Louis VI et ses successeurs ne favorisèrent la révolution communale que dans les domaines des seigneurs ecclésiastiques et laïques; chez eux, dans les parties du royaume qui dépendaient de leur autorité directe, ils la combatti-

rent énergiquement. Comme il fallait modérer l'action des Communes, tempérer la fougue qui devait naturellement conduire à des exagérations redoutables, opposer un frein nécessaire à ce libéralisme naissant, danger possible pour la monarchie, les rois opposèrent au régime de la Commune jurée celui de la Ville de Bourgeoisie, de telle sorte que le Tiers, en tant qu'ordre dans l'État, est issu des Bourgeois du roi et non pas des Communes bénéficiaires des chartes octroyées par les seigneurs, et que plus tard, lorsqu'il s'agit d'abattre la féodalité, d'extirper à tout jamais les abus de ce régime suranné que les grands vassaux s'obstinaient à conserver sur leurs domaines, Philippe-Auguste d'abord, Louis XI plus tard eurent pour alliée fidèle et énergique la Bourgeoisie issue des Villes Bourgeoises instituées par Louis VI et ses successeurs.

Certes, à partir de ce moment la royauté française s'était embourgeoisée, et cette alliance étroite qui excitait les colères de Saint-Simon, a persisté jusqu'à la Révolution. Mais cette pénétration intime de la monarchie par la bourgeoisie est un indice certain de l'indiscutable esprit de libéralisme qui, dès le douzième siècle, avait pénétré l'âme de nos rois, qui les déterminait, à cette époque lointaine et presque barbare, à céder aux idées d'indépendance hautement manifestées par le peuple.

C'était la première des étapes que devait franchir la monarchie pour arriver pas à pas au régime constitutionnel qu'allait inaugurer, dans un avenir encore lointain, le mouvement populaire de 1789.

Et l'initiative du souverain ne constitua pas une œuvre isolée issue du sommet de la hiérarchie féodale pour aboutir aux bonnes gens des communes sans passer par les seigneurs intermédiaires qui

auraient pu être hostiles à l'octroi de ces libertés ; ce fut un élan général. Les puissants vassaux qui se partageaient le territoire et guerroyaient sans cesse les uns contre les autres, souvent même contre le roi en personne, suivirent le mouvement qui entraînait la royauté vers une ère d'émancipation nécessaire. Aliénor de Guienne elle-même, dont le mariage avec Henri Plantagenet devait amoindrir la France en faisant passer sous le sceptre de l'Angleterre tout le vaste duché d'Aquitaine dont elle était la suzeraine, fut la première à concéder aux villes de son domaine des chartes qui, pendant longtemps, sont restées la base de l'administration des Communes.

Ce n'était pas encore la fin du régime féodal qui durant plusieurs siècles avait tenu sous une discipline de fer une population de paysans, d'hommes de la terre, formant la masse de la nation, dans laquelle n'avaient pas encore pénétré bien avant les arts et les métiers. Il fallut, longtemps après, les rudes coups que lui porta Louis XI et, plus longtemps encore après, l'inflexible lutte de Richelieu contre la noblesse pour faire disparaître à tout jamais les vestiges d'un état de choses qui n'avait plus sa raison d'être. Mais, il est juste de dire qu'à partir de Louis VI des principes de libéralisme avaient pénétré dans les mœurs sociales et politiques de la France et que, le mouvement commencé, il n'allait plus être possible de l'arrêter.

Au surplus, dès cette époque et surtout au treizième siècle, on voit la monarchie s'avancer vers l'avenir sûrement dirigée par la notion des devoirs qui lui incombent ; notion d'une netteté, d'une clarté, d'une précision, d'une exactitude bien faites pour confondre ceux qui après tant de siècles écoulés, recherchent les origines de la nation. Tous les efforts

des rois tendent à la constitution de l'unité territoriale ; non seulement ils veulent faire la France, par conséquent, supprimer les grands vassaux et réunir leurs vastes domaines au noyau central qui reste sous la domination du souverain, mais ils comprennent également que cette conception d'un état unifié, rassemblé, sous un sceptre unique, dirigé par une seule volonté, n'attendant plus sa protection que de la puissante main royale, ne peut prendre corps et aspirer à un fonctionnement régulier qu'autant qu'aura été constituée l'unité morale du pays par l'établissement d'une autorité une, forte, centralisée. Dès le principe, cette unité morale se manifeste tout naturellement par l'amour de tous pour le prince « qui incarne dans son sang privilégié la Patrie ; » expression forte et juste de M. Ernest Lavisse qui rend parfaitement intelligible cette idée qu'avant que la notion de Patrie eût germé dans les esprits, l'amour du roi en tenait lieu. Roi et France ce sont deux choses qui s'identifient jusqu'en 1789.

Pour réaliser son œuvre et mener à bien la mission qu'elle avait assumée, la royauté fit appel au concours du Tiers État. Voilà, du coup, les officiers de judicature, les artisans, les gens de métiers, les hommes attachés au sol qui, dans les États généraux et provinciaux viennent se joindre aux deux ordres privilégiés et discutent avec eux toutes les questions qui touchent à l'impôt. L'impôt, cette préoccupation constante de tous les peuples et de tous les temps, cette obsession de tous les jours, cette source de scandaleuses exactions, cette cause de colères populaires qui parfois tournent mal, dès cette époque lointaine, ce n'est plus le roi seul qui l'édicte de sa volonté souveraine, ce ne sont même pas la noblesse et le clergé qui se réservent le droit de le voter ; —

ce sont les États, auxquels participe le Tiers, dans lesquels il occupe sa place, qui le discutent et qui le consentent — expression à retenir. Nous avons peine aujourd'hui à nous reporter au quatorzième siècle, dans cette assemblée délibérante, émanation directe de la nation et à nous représenter ces hommes du troisième ordre discutant librement ces si importantes questions, présentant au roi les doléances du pauvre peuple, obtenant par la voie de la supplique les améliorations qui devenaient indispensables à mesure que se transformait la machine gouvernementale et en 1355 et 1356, émettant déjà, énergiquement, la prétention de placer l'assiette, le recouvrement et l'emploi de l'impôt sous le contrôle direct de la nation. Le peuple était donc arrivé promptement aux affaires; il y était arrivé par la volonté formelle du souverain; la monarchie elle-même associait le Tiers à l'administration de l'État; et le Tiers, aussitôt nanti de ce droit en usa sans hésitation aucune. Ses cahiers de réclamations, ses doléances, rédigés avec un sens pratique remarquable, dans une langue calme et digne, parfois avec une volonté, une autorité qui s'imposaient, indiquaient des réformes nécessaires qui laissaient sourds les deux autres ordres et devant lesquelles le pouvoir royal reculait. Il lui importait en effet de ne pas laisser diminuer ses prérogatives; il sentait bien que c'était une brèche nouvelle ouverte dans la muraille derrière laquelle il se retranchait, par où allaient pénétrer des exigences plus pressantes. Appuyé sur la noblesse, sur le clergé, le roi résistait à ces demandes qui lui paraissaient prématurées, mal étudiées, de nature à ébranler les bases de l'édifice. Alors, la voix du Tiers État s'élevait, se faisait plus impérieuse; il ne se contentait plus de demander, de solliciter la bienveillance royale; ses orateurs, dans les séances, devenaient

pressants, parfois hautains, souvent imposaient les volontés du peuple et le roi cédait, sentant bien qu'une plus longue résistance ne devait aboutir qu'à un conflit aigu. Ainsi sont nées les ordonnances royales qui ont apporté au système des impôts, à l'organisation de la magistrature, aux privilèges du clergé et de la noblesse des modifications profondes; ainsi le peuple franchissait une seconde étape, s'acheminant lentement vers un état social dans lequel il devait occuper la place à laquelle lui donnaient droit sa participation aux charges communes et son loyalisme à l'égard du souverain qui, sans cesse, faisait appel à son dévouement et à son inlassable abnégation.

A la Féodalité, modifiée par le régime communal succédait la monarchie tempérée par le contrôle des États généraux. Nous allons la voir se tranformer une fois encore.

Le temps avait marché; le peuple était presque complètement sorti de ses lisières; il avait conscience des droits qui lui avaient été accordés et savait ceux qu'il pouvait encore réclamer. Au moyen des doléances dont le Tiers saisissait les États généraux, il faisait parvenir jusqu'aux pieds du trône l'expression de ses souffrances, il faisait connaître au roi les réformes qui lui paraissaient opportunes, il lui indiquait les améliorations qu'il désirait obtenir pour que son existence fût moins dépendante de la volonté royale.

Ce n'était pas assez. Il exigea un droit d'opposition, une sorte de droit de veto qui lui permit d'entraver l'exécution des décisions souveraines lorsqu'elles lui paraissaient contraires à l'intérêt de la nation, lorsqu'elles pouvaient être considérées comme des caprices, dont la réalisation pouvait entraîner des conséquences parfois désastreuses.

Il fallut bien céder encore une fois, éviter d'exciter la colère populaire en résistant à ces réclamations qui, après tout, ne manquaient pas d'une certaine justesse. Les rois durent se persuader que quel que fût leur désir de faire obstacle à la poussée souvent irréfléchie de la foule, quelle que fût leur intention formelle de ne pas remettre aux mains du peuple des pouvoirs dont il pouvait faire un usage désastreux, il était cependant nécessaire de prêter la main non pas pour faire taire le monstre déchaîné, ce qui eût été pure faiblesse, mais pour conduire avec méthode, avec ordre, par des stations successives ce peuple depuis longtemps déjà sorti de la servitude, qui aspirait à la liberté, qui entendait arracher une à une au pouvoir ses principales prérogatives et n'avait pas encore l'esprit assez mûr pour exercer avec raison, avec sagesse, les droits qu'il ambitionnait.

Les événements eux-mêmes donnèrent une apparente satisfaction à la volonté populaire. Le Parlement définitivement organisé par une ordonnance de 1319 s'était vu attribuer un double pouvoir : pouvoir de justice et pouvoir d'administration. Cette confusion qui se continua jusqu'en 1789 avait fait de cette cour souveraine une assemblée politique en même temps qu'un tribunal suprême et — chose vraiment étrange — les rois n'aperçurent point le péril que cette dualité puissante pouvait faire courir à leur autorité ; ils trouvèrent même fort commode d'avoir à leur disposition, pour ainsi dire sous leur main, une cour souveraine à laquelle ils pouvaient s'adresser pour rendre exécutoires leurs édits bursaux sans recourir au contrôle toujours sévère des États généraux et, tout naturellement, les Parlements en arrivèrent à se considérer comme les suppléants des États, comme les représentants directs de la nation. Le peuple lui-

même se persuada que la magistrature n'avait d'autre ambition que de servir le bien public. Il est vrai que devenus un rouage indispensable de l'administration du royaume, les Parlements avaient déjà la mission d'enregistrer les édits; or comme le droit d'enregistrement comportait comme conséquence naturelle celui d'examiner l'édit et d'en apprécier l'opportunité, on y ajouta le droit de remontrance. Avec une indépendance qui l'honore, le pouvoir judiciaire fit usage de cette importante prérogative. On vit souvent le Parlement de Paris retourner au roi, avec ses remontrances, les édits soumis à son appréciation, bravant ainsi les colères que pouvait soulever dans l'âme d'un souverain puissant et parfois autoritaire, la contrariété d'une volonté méconnue.

Il est vrai que pour obvier aux difficultés que l'opposition du Parlement pouvait entraîner pour l'exécution des décisions royales, le souverain s'était réservé le droit d'imposer sa volonté soit par des lettres de jussion soit par des lits de justice, séances solennelles, au cours desquelles il dictait ses ordres, et obligeait la magistrature à enregistrer l'édit au sujet duquel elle avait précédemment fait des remontrances ; mais ce moyen de trancher un conflit entre deux pouvoirs de l'État n'était employé que dans les circonstances les plus graves et, somme toute, le roi et la magistrature, qui n'était d'ailleurs qu'une émanation du pouvoir royal, vécurent en mauvaise intelligence jusqu'à la veille de la Révolution.

Donc, successivement, après avoir obtenu les franchises communales, puis le droit de faire parvenir ses respectueuses doléances jusqu'au souverain, le peuple obtenait celui d'adresser des remontrances, des observations au roi, à l'occasion d'actes directement émanés de sa volonté qui, par là même, cessait

d'être absolue. Ce droit, il n'était pas, il est vrai, exercé par le peuple lui-même, mais, il avait été confié à ce pouvoir le plus élevé de tous et aussi le plus indépendant, qui devait inspirer la confiance la plus entière, qui, — étant donné que la nation ne pouvait pas être chargée de manier elle-même une arme aussi dangereuse, — avait toute l'énergie nécessaire, de même que tout le tact indispensable pour ne s'en servir qu'à bon escient, le pouvoir judiciaire, devenu dès lors un agent de modération, serviteur des intérêts les plus immédiats de la nation.

Après avoir eu la monarchie contrôlée par les États généraux, nous eûmes la monarchie tempérée par l'opposition des cours souveraines et, qu'on ne s'y trompe pas, ce fut une victoire considérable, un terrain immense conquis en faveur des idées de liberté. Il suffit de comparer les deux expressions pour saisir, par la différence du sens, l'importance du progrès accompli : Présenter des doléances, c'est se plaindre, mais se plaindre à quelqu'un qui est tellement au-dessus de soi qu'on ne le fait qu'avec un sentiment de respect profond et de soumission ; — adresser des remontrances, c'est donner un avertissement, une réprimande, une leçon ; s'adressant au souverain, une pareille manière d'agir implique de la part du sujet une indépendance, une volonté, une puissance qui traite presque d'égal à égal avec le roi lui-même. La Révolution est sortie de ce droit de remontrance et le Parlement a été le représentant le plus autorisé du mécontentement général qui devait aboutir à la crise de 1789.

Lorsqu'on arriva aux rois autoritaires, aux rois ayant la volonté formelle d'exercer eux-mêmes le pouvoir, de diriger leur peuple dans des voies par eux choisies, les défauts d'un pareil système ne tardèrent

pas à apparaître. Henri IV, Louis XIII eurent à souffrir de cette opposition du Parlement. Elle se manifesta très énergique à l'occasion de la lecture du testament de Louis XIII ; elle se manifesta à l'occasion de l'enregistrement de certains édits bursaux ; elle se manifesta surtout à l'occasion des querelles religieuses nées de la propagation des doctrines de Jansenius qui, pendant un moment, provoquèrent dans le clergé et dans la nation un mouvement d'opinions auquel le Parlement s'associa avec une véritable passion.

Mais, ce fut surtout sous la Régence et sous Louis XV que la lutte entre la Cour et la magistrature prit le caractère le plus aigu. Le roi et ses ministres, lassés de l'opposition qui se manifestait sans cesse, fatigués de recevoir le Parlement qui, à tout propos, sollicitait des audiences pour présenter des remontrances toujours énergiques, souvent impérieuses, usèrent du moyen réservé au chef de l'État pour faire accepter son autorité. Les lits de justice devinrent fréquents. Mais l'esprit d'indépendance avait déjà fait de tels progrès que, malgré l'appareil de la puissance royale, malgré les injonctions que le chancelier parlant au nom du roi faisait entendre du haut de son siège, le Parlement s'obstinait à refuser d'enregistrer les édits qui lui étaient présentés. Ce fut le chancelier Maupeou qui fut chargé de briser cette résistance en prenant des mesures de rigueur. Il exila le Parlement à Pontoise, puis le reconstitua sur des bases nouvelles.

Cet acte d'autorité marque un temps d'arrêt dans l'évolution que, depuis des siècles, accomplissait le pouvoir royal. Il y a là une tentative de retour à la monarchie absolue, la manifestation de l'intention, durement exprimée par le souverain, de gouverner

désormais sans contrôle d'aucune sorte qui, si elle se fût continuée, eût constitué un mouvement rétrograde plein de dangers. Il ne fut pas possible d'ailleurs de persister dans cette voie. Déjà, Voltaire avait paru, les idées des philosophes s'étaient propagées; elles avaient, sinon envahi, du moins fortement impressionné l'esprit populaire; les Parlements, celui de Paris surtout, étaient devenus les instruments du système philosophique. On comprit que la lutte continuée aboutirait à l'impopularité, que les temps étaient changés, qu'il fallait en arriver à la dernière étape, c'est-à-dire à la monarchie constitutionnelle, système imité de l'Angleterre, prôné par Voltaire et par Diderot, par Voltaire surtout qui, pendant son séjour chez nos voisins d'Outre-Manche, avait apprécié le fonctionnement facile d'un gouvernement monarchique assisté de Chambres délibérantes.

C'est donc, en réalité, l'opposition du Parlement qui prépara la Révolution. C'est par sa résistance obstinée aux volontés d'un seul, au pouvoir absolu — que, dans son *Contrat social*, Rousseau sapait de toute la force qu'auront toujours sur la masse des esprits, les idées fausses mais attrayantes — que les théories nouvelles s'imposèrent au parti de la Cour. « Toute opinion meurt impuissante ou fanatique, dit Chateaubriand, si elle n'est logée dans une assemblée qui la rend pouvoir, la munit d'une volonté, lui attache une langue et des bras. C'est, et ce sera toujours par des corps légaux ou illégaux qu'arrivent et arriveront les révolutions. » — Les Parlements ont été les corps légaux qui se sont chargés de donner la vie, de munir d'une volonté, d'attacher une langue et des bras aux théories des encyclopédistes et, au moment où Louis XVI montait sur le trône, l'esprit public était déjà tellement imbu de la nécessité de

réformes profondes, le roi lui-même était tellement convaincu qu'il devait donner des gages aux idées nouvelles, satisfaire aux réclamations de son peuple, qu'il trompa les prévisions de tout son entourage.

On s'attendait à le voir rappeler de l'exil le duc de Choiseul qui, depuis quatre ans, recevait à Chanteloup tous ceux qu'avait indisposés sa disgrâce et qui escomptaient son retour. Il y eut une véritable déception. Louis XVI écrivit au vieux comte de Maurepas, exilé lui-même depuis près de vingt-cinq années, lui demanda de rentrer aux affaires pour le guider dans le métier difficile et si nouveau pour lui qu'il allait exercer ; et pour accentuer encore la force qui allait entraîner son gouvernement dans la direction des intérêts publics, il faisait venir de Limoges où il était intendant, Turgot, à qui il confiait le ministère de la Marine et qu'il appelait peu après au contrôle général. Or, Turgot, c'était le familier de Mlle de Lespinasse, la Muse de l'encyclopédie ; le correspondant de Voltaire, de d'Holbach, de Condorcet, de d'Alembert. Ce fut un véritable coup d'état. Mme du Deffand écrivait à Walpole : « Nous allons être gouvernés par des philosophes. » — Voltaire se réjouissait avec Condorcet, en lui disant le 12 auguste 1774 : « Vous avez rempli mon cœur d'une sainte joie quand vous m'avez mandé que le roi avait répondu aux pervers qui lui disaient que M. Turgot est encyclopédiste : il est honnête homme et éclairé ; cela me suffit. Savez-vous que les rois et les beaux esprits se rencontrent ! » — et Louis XVI à qui on reproche avec quelque raison son caractère indécis et pusillanime avait, en cette circonstance si grave, pris la détermination qu'il fallait prendre : cesser contre l'esprit nouveau une lutte qui pouvait entraîner une catastrophe, agir comme l'avaient toujours fait ses prédécesseurs.

En constituant le cabinet Maurepas, il continuait cette tentative de « Despotisme éclairé » qui, pendant un moment, avait séduit Louis XV ; il appelait au pouvoir des ministres réformateurs dont Voltaire et Diderot s'accommodaient à merveille et de qui l'on a pu dire avec quelque raison que, — s'ils eussent réussi, — ils auraient peut-être épargné à la France la Révolution, maintenu le pays dans ses traditions et, au lieu de la briser, consolidé la chaîne qui unit dans le présent, l'avenir au passé. Par étroitesse d'esprit, le Parlement fut l'adversaire des ministres nouveaux ; envahi par le Jansénisme, hanté par les idées constitutionnelles anglaises, il fut l'obstacle contre lequel vint se briser le Despotisme éclairé.

Louis XVI cédait devant un mouvement qui apparaissait irrésistible ; il nous menait, — c'est entendu, — à la grave agitation de 1789, mais aussi à la monarchie représentative, dernière étape de cette transformation qui avait mis près de six siècles à s'accomplir. Il faisait acte de clairvoyance, car il devait ainsi sauver le pouvoir royal et la France. Il ne pouvait malheureusement prévoir que les partis acharnés les uns contre les autres ensanglanteraient la patrie.

Après avoir faussé les esprits, les théories philosophiques ont faussé l'œuvre de la Constituante et de la Législative ; la République est allée mourir dans les bras de Bonaparte et l'aiguille affolée ne peut plus trouver le nord.

*
* *

Mais, ce sont là des causes naturelles. Elles ne constituent pas des fautes de la monarchie ; elles sont les conséquences de la marche en avant fatale, inexorable, accomplie par un peuple évoluant vers son

avenir. Tenu en tutelle alors qu'il ne pouvait encore se conduire, il tendait tout naturellement à se débarrasser de ce qui gênait son ascension vers la liberté. Le rôle de la monarchie consistait à lui mesurer la dose, à le conduire pas à pas vers une indépendance relative pour éviter qu'il en mésusât et empêcher des excès toujours funestes. Ce rôle, la monarchie française l'eût rempli tout entier, avec un courage et une sagacité rares si, en même temps qu'elle cédait aux moments opportuns, elle eût su s'imposer à elle-même la stricte observation des devoirs qui lui incombaient au point de vue des mœurs, des vertus de famille, de ces qualités intimes qui s'imposent aux foules et qu'elles sont toujours disposées à imiter. L'exemple part des grands ; il est malheureusement vrai de dire que l'exemple fut désastreux ; qu'il aboutit à un siècle d'immoralité répandue partout, gâtant comme une lèpre et la cour, et la société et le peuple lui-même ; les conduisant par une conséquence fatale à l'indifférence en matière de religion, plus tard au scepticisme et par suite à la rupture de ce frein si puissant, la discipline religieuse, à la disparition de cette école de respect et de soumission, la pratique de la religion.

C'est cela qui constitue la grande faute de la monarchie. Par ses exemples funestes, elle a permis à l'immoralité de pénétrer dans les moelles de la nation, elle a perverti les idées, souillé les âmes, elle a ainsi préparé le terrain dans lequel devaient germer si rapidement les théories des philosophes qui, somme toute, se bornent à une lutte ardente contre la religion.

Il faut être juste et dire les choses comme elles sont. Être monarchiste ne peut consister à tout approuver d'un passé lointain et suffisamment glorieux pour

qu'il puisse supporter quelques critiques ; à se mettre un bandeau sur les yeux pour empêcher la lumière de les illuminer. Les rois de France ont accompli de grandes choses ; ils ont fait de notre patrie la reine des nations ; ils lui ont donné à pleines mains, comme à plaisir, la gloire militaire ; ils ont favorisé l'éclosion de cette vie intellectuelle, littéraire, artistique qui lui a donné une supériorité incontestée ; il est bien permis de faire remarquer qu'à d'autres points de vue, ils ont manqué d'esprit de conduite ; qu'ils ont trop oublié que, placés au sommet de l'échelle sociale, ils se devaient à eux-mêmes, ils devaient à leurs sujets de ne pas les rendre témoins de ces écarts de vie qui ne sont que trop faciles à imiter.

Après le seizième siècle si sombre, si dramatique, si terrible, mais aussi si lumineux, si vivant, si mouvementé ; le siècle de la Réforme et du début des lamentables guerres de religion, mais aussi le siècle de la Renaissance et de la découverte de l'imprimerie ; siècle de foi profonde mais de batailles incessantes, les Français éprouvaient un immense besoin de repos. Les circonstances se prêtaient à souhait à la réalisation de ce vœu général : Henri IV rentré à Paris avait calmé les passions singulièrement irritées auparavant, et par l'édit de Nantes avait fait taire momentanément la mauvaise humeur des protestants. Ils avaient bien essayé de relever la tête sous Louis XIII, mais la prise de la Rochelle avait mis fin aux guerres de religion pendant que Richelieu avec son impitoyable énergie frappait à la tête la noblesse qui osait conspirer contre lui. La France arrivait donc au régime de Louis XIV lasse de ces luttes continuelles, fatiguée de porter le mousquet, de faire le guet sur les remparts pour repousser les surprises de M. de Guise ou les attaques des Réformés. La minorité du

jeune roi était bien un peu agitée, mais malgré tout, l'esprit général de la nation était changé. Les progrès que, depuis la Renaissance, avaient accomplis la la littérature et les beaux-arts en étaient certainement la cause. La Pléiade avait exercé une incontestable action et les vers de Ronsard, de Baïf, de Jodelle avaient habitué le peuple à entendre et à parler une autre langue que celle encore rugueuse des siècles antérieurs. Les vieux donjons, véritables citadelles, étaient délaissés pour les belles demeures qui font aujourd'hui notre admiration ; le luxe intérieur se ressentait de ce mouvement artistique et les appartements s'ornaient des peintures des maîtres, des meubles, de ces mille objets d'art qui en rendaient l'habitation plus agréable ; le costume lui-même subissait une transformation profonde. Alors qu'auparavant le vêtement en peau de buffle, les larges bottes éperonnées, le chapeau de feutre retroussé étaient accompagnés du manteau jeté sur l'épaule, relevé par une solide colichemarde à la garde large et bien en main, cet appareil soldatesque faisait place à une tenue mondaine, efféminée, propre aux réunions des précieuses, non plus aux rudes journées de combat.

On ne vit plus que des petits maîtres portant pourpoints garnis de dentelles, de rubans, d'aiguillettes ; des souliers à hauts talons remplacèrent les lourdes bottes des hardis compagnons d'autrefois ; les têtes rondes des vieux routiers disparurent sous d'énormes perruques ; le français s'était transformé. La période guerrière avait cessé, laissant la place à une vie toute mondaine d'où allait sortir une société polie, raffinée, élégante, artiste, mais profondément démoralisée qui devait trouver ses joies non plus au milieu des camps, mais dans les ruelles, à l'hôtel de Rambouillet, parmi les précieuses et les abbés galants.

C'était une transformation absolue des vieilles mœurs rudes mais vivantes; c'était la France s'en allant à grands pas vers les excès d'une civilisation très italienne, sacrifiant désormais aux caprices de la mode, captivée par les grâces, les séductions de la femme, retrouvant ces restes de galanterie qui, sous la féodalité avait créé les cours d'amour et la fidélité des chevaliers servants.

Il devait en être ainsi. A une période de luttes longues et sanglantes pendant lesquelles les Français s'étaient déchirés, ou bien avaient soutenu des guerres étrangères, devaient succéder des années de repos, de tranquillité pendant lesquelles ils ne pouvaient manquer de s'abandonner avec quelques délices à toutes les joies de la paix. C'est, d'ailleurs, le fruit de la Renaissance qui, dans toutes les branches de l'art avait infusé un sang nouveau et qui, en popularisant le sentiment artistique avait incliné les esprits vers le maniérisme, les caractères vers l'amollissement, les mœurs vers la débauche. Or, chaque fois que les mœurs se relâchent, l'idée religieuse s'éclipse. Les bonnes mœurs sont inséparables de la pratique de la religion.

Le christianisme qui, de toutes façons, a accompli une immense révolution, régénératrice de l'humanité, a surtout modifié le monde en faisant succéder à l'orgie païenne la vertu pour lui capitale : la pureté des mœurs. Toute sa doctrine tend vers ce but. Le célibat des prêtres, la monogamie, la solide constitution de la famille, le respect de la femme inspiré par la dévotion à la Vierge mère, le mariage consacré par un sacrement, tout tend, dans la religion chrétienne, à faire de la femme non plus un instrument de satisfactions matérielles, ce qu'elle était devenue dans l'antiquité, mais la vraie compagne de l'homme, la

vraie mère de famille et, en même temps, la femme d'un seul homme — *uxorem unius hominis* — un être essentiellement pudique et uniquement occupé des devoirs qui lui sont attribués dans l'intérieur de la famille. La confession elle-même, cette pratique qui blesse tant de personnes irréfléchies, qui les éloigne de la religion, a certainement pour objet, non pas unique, mais principal, d'empêcher l'immoralité païenne de reprendre l'empire qu'elle possédait antérieurement à la doctrine du Christ. Les fautes contre les mœurs sont les plus difficiles à avouer. Dans les siècles de foi, alors qu'on accomplissait strictement les obligations de la loi religieuse, alors que la confession était pratiquée par tous les chrétiens, la honte d'être obligé d'avouer certains actes hautement réprouvés par l'Église portait à s'en abstenir avec soin. Ainsi étaient maintenues les bonnes mœurs; ainsi les nations chrétiennes s'avançaient dans la vie sans se stériliser, en conservant intactes toute la force, toute l'énergie qui leur étaient indispensables pour accomplir comme elles le devaient faire leur mission civilisatrice.

Or, au dix-septième siècle, sous l'influence de la Renaissance italienne, il y eut en France une longue éclipse de la foi religieuse et, en même temps, comme conséquence fatale, les mœurs se firent déplorables; la femme devint la divinité à laquelle l'homme sacrifiait tout, devant laquelle il s'inclinait, mais sans respect aucun, prêt à tout abandonner pour satisfaire à ses caprices, uniquement poussé par le sensualisme que la pratique de la religion, désormais rejetée, ne lui défendait plus.

Il est bien inutile de refaire l'histoire des mœurs de cette époque qui nous a laissé comme preuves de son libertinage des recueils de madrigaux, poésies

plus que légères, dans lesquelles les auteurs à la mode célébraient par des images d'une afféterie quintessenciée les charmes d'Artémise ou de Dorine. Les mémoires du temps sont remplis des détails les plus précis, les plus circonstanciés sur ces réunions mondaines qui tenaient leurs assises à l'hôtel de Rambouillet, à l'hôtel de Bouillon, au château d'Anet, au Temple, au château de Sceaux; dans lesquelles trônaient la duchesse de Bouillon, Mme de Ludres, Mme de la Sablières, la duchesse du Maine, dominées de toute la hauteur de ses éternels succès par Ninon de Lanclos, le type de la femme galante, spirituelle et toujours encensée de ce dix-septième siècle qui nous prépare si bien aux désordres de la Régence et au dévergondage de Louis XV.

Un auteur un peu oublié de nos jours, Gustave Desnoiresterres nous a décrit cette existence folle; il nous a raconté ces journées qui commençaient à table, se continuaient dans les ruelles des femmes à la mode, à débiter de jolis riens, à s'exciter par des propos grivois, à arrêter des rendez-vous, à essayer des liaisons faciles et se terminaient, la nuit, par l'ivresse et la débauche. Il ne faudrait pas croire que Saint-Simon, Mme de Motteville, Mme de Sévigné, Bussy-Rabutin lui-même aient été des historiographes enclins à exagérer les mauvaises mœurs de leur temps ; leurs récits sont parfaitement exacts, leurs portraits absolument ressemblants; ils ne sont que les échos fidèles des histoires qui se racontaient à la Cour et à la ville et faisaient les délices de cette société en voie de décomposition.

Il est presqu'inutile de dire que dans ce milieu uniquement occupé de plaisirs, les idées religieuses, lorsque par hasard elles se présentaient à l'esprit des petits-maîtres et des précieuses, étaient rejetées bien

loin. Non seulement on les évitait, mais comme conséquence de cette sorte de règle morale qui fait du débauché un ennemi de la religion, on commençait à critiquer les pratiques religieuses, on avait même des tendances à nier l'existence de Dieu, à nier l'utilité du culte. Certains propos qui sentaient l'athéisme échappaient aux esprits forts et, assurément, on arrivait au septicisme qui, avec le temps, deviendra la véritable doctrine philosophique du dix-huitième siècle.

Comment pouvait-il en être autrement ? Les héros de ces cours galantes, les hommes qui se faisaient remarquer parmi tous les autres par leurs talents de petits-maîtres; ceux dont les vers étaient les plus libertins, dont les entreprises auprès des femmes étaient les plus audacieuses; ceux qui, à table, étaient les plus solides convives, qui poussaient jusqu'aux premières lueurs du matin les scènes de débauche par quoi se terminait chaque journée, c'était l'abbé de Chaulieu, c'était l'abbé de la Farre, le grand prieur du Temple, l'abbé de Choisy qui passait sa vie habillé en femme, créant ainsi d'étranges équivoques; c'étaient les cardinaux de Bouillon et de Polignac, c'était encore l'abbé Le Camus. Certes tout ce personnel ecclésiastique n'appartenait guère au véritable clergé. Cependant, tous portaient la soutane ou le petit collet et chacun avait son rang dans la hiérarchie de l'Église. Ils étaient d'ailleurs rentés sur la feuille des bénéfices et, les uns et les autres, étaient titulaires d'abbayes dont ils étaient commendataires, touchant les revenus sans assumer aucune charge et sans remplir aucune fonction. Quel respect pouvait-on avoir pour une religion dont les ministres donnaient l'exemple du scandale qui, sceptiques eux-mêmes, viraient au milieu de cette société débauchée nécessairement envahie par un matérialisme grossier ?

Ces mœurs détestables dont le peuple avait l'exemple sous les yeux, ces doctrines anti religieuses qui, ouvertement, étaient prêchées devant lui, gâtaient le cœur de la nation comme le ver qui pénètre dans le fruit en souille la chair, et ainsi se préparait le terrain dans lequel la semence philosophique devait germer avec abondance.

Je ne voudrais cependant pas pousser trop loin les conséquences de cette démoralisation certaine, et ce serait peut-être une erreur que trop généraliser. L'exemple donné par la haute société n'atteignit pas le peuple proprement dit, mais cette classe intermédiaire, haute et petite bourgeoisie, qui fournit plus tard des admirateurs et des disciples aux philosophes; qui, au début de la Révolution, soustraite depuis 1764 à l'éducation des Jésuistes, allait devenir la conductrice des foules et amener le règne de cette « médiocrité démocratique et jalouse » dont parle Michelet.

La constitution de la société française à cette époque, favorisait d'ailleurs, il faut le reconnaître, l'extinction de la foi religieuse. Le droit d'aînesse en matière de succession de père à fils avait pour conséquence excellente de maintenir intactes les fortunes qui passaient ainsi, — pour la plus grande part, — aux mains de celui des enfants qui portait le nom et les armes. C'était un moyen assuré de perpétuer l'influence des familles autour du vieux château dont les murs avaient abrité les ancêtres. Les cadets, d'ailleurs, n'étaient nullement sacrifiés, comme on le croit communément; l'aîné était seulement avantagé. Ce système qui existe encore en Angleterre est l'agent de la grande force vitale de cette admirable nation qui nous donne tant de bons exemples que nous nous gardons bien de suivre. Mais au dix-huitième siècle comme

maintenant, le fils cadet, en Angleterre, recevait un pécule avec lequel il allait courir le monde; il se lançait dans le commerce ou l'industrie et revenait au foyer paternel n'ayant rien à demander à personne. En France, il n'en allait pas ainsi. Aux cadets, on achetait un grade dans l'armée ou on accordait le droit de porter le petit collet jusqu'à ce que, par des démarches nombreuses, on ait pu leur obtenir un bénéfice. Les premiers se mariaient, faisaient souche; une famille nouvelle se créait; quant aux autres, ils restaient d'Église, mais, entrés dans les ordres sans vocation, ils faisaient souvent de détestables prêtres et, lorsque la faveur royale, sanctionnée par l'agrément du pape, les créait évêques, ils étaient de ces prélats qui ne résidaient pas dans leur diocèse, qui, sans cesse, encombraient les antichambres de Versailles et que le roi, obligé de les rappeler à leur mission, renvoyait souvent, au dire de Saint-Simon, à l'accomplissement de leur devoir épiscopal.

Le bas clergé recruté comme aujourd'hui parmi les populations rurales était excellent, plein de piété, de zèle, de dévouement; il tendait cependant à modifier ses mœurs primitives, gagné par l'exemple que lui donnaient les seigneurs de village qui, depuis la construction de Versailles, fréquentant la Cour, y avaient puisé des principes pernicieux; mais le haut clergé était décidément mauvais, ne faisait rien pour maintenir intacte la foi religieuse, avait souvent des mœurs déplorables et ne pouvait, en donnant l'exemple de l'inconduite, que détruire la foi qu'il eût fallu maintenir à tout prix.

*
* *

Y avait-il un remède à cet état de choses vraiment

dangereux ? — Existait-il un moyen d'arrêter cette démoralisation grandissante et de faire respecter les pratiques religieuses sans lesquelles toute nation se désagrège, s'amoindrit peu à peu et périt infailliblement ?

Oui, et c'est pour n'avoir pas usé de ce remède, pour n'avoir pas employé ce moyen, que les rois de France peuvent être considérés comme ayant une part de responsabilité considérable dans le mouvement philosophique qui aida si puissamment à la chute de la Monarchie.

Il est toujours facile à celui qui, par sa naissance, par l'autorité indiscutée dont il jouit, qui est l'objet du respect de tous et n'a qu'à manifester une volonté pour être obéi, de diriger l'esprit public vers les voies qu'il a choisies. A une époque surtout où les idées d'indépendance n'avaient pas pris le développement qu'elles ont acquis plus tard, il suffisait que la masse de la nation aperçut les tendances philosophiques et religieuses de son chef pour qu'elle se conformât, sans lutte, sans résistance, par une sorte d'imitation involontaire, à sa manière d'être, de penser et d'agir. Or, le devoir s'imposait aux rois de maintenir chez leurs sujets l'observation de la loi religieuse. C'était pour eux une obligation de conscience. Ne sont-ils pas les pasteurs des peuples ? — ne doivent-ils pas les conduire dans les voies susceptibles de leur assurer la paix et la tranquillité intérieures, l'abondance et le repos qui donnent la vie calme, exempte de secousses brusques, de commotion dangereuses ? La marche régulière d'une nation, son existence sociale, ne sont-elles pas sauvegardées par une indispensable sévérité dans les mœurs. — C'était aussi une garantie pour eux-mêmes. La religion, la grande école du respect et de l'obéissance, est égale-

ment le meilleur, le plus honnête, le plus habile des moyens de gouvernement et, il est vraiment incompréhensible que la monarchie française ait négligé de s'assurer une existence longue et paisible en évitant avec soin tout ce qui pouvait affaiblir chez nous la foi et le sentiment religieux.

Nous pouvons examiner la vie de chacun des rois qui se sont succédé sur le trône ; à part saint Louis, il n'en est pas un qui ait eu conscience du devoir absolument étroit qui lui incombait. Tous ont fait de la politique intérieure et extérieure suivant les événements qu'ils n'étaient d'ailleurs pas les maîtres de prévoir et de diriger, et là ils ont pris les intérêts de leur peuple, ne cherchant que le bien de la nation qui avait remis ses destinées entre leurs mains ; mais comme chefs de famille, ils donnèrent les pires exemples et, comme ils vivaient dans des palais de verre, il n'était pas une des circonstances de leur vie qui ne fût révélée à tous. Ainsi l'on connaissait et les désordres de ce monde de courtisans qui encombraient le palais et les légèretés coupables de ces jeunes filles qui composaient l'escadron volant de la reine ; on savait à n'en pas douter quelle était celle que le roi avait remarquée ; on suivait avec un intérêt passionné les progrès de la conquête royale ; on escomptait le moment de la chute. Tout l'intérêt de la vie se concentrait sur ces misérables questions qui devenaient les uniques préoccupations de cette cour frivole, de ce peuple qui se laissait entraîner lui aussi par ce courant démoralisateur. La nation tout entière se gangrenait ; dans toutes les classes de la société française les mœurs s'altéraient, la famille se désorganisait, la foi disparaissait ; on ne reconnaissait plus la grande nation, dont la mission au moyen âge avait consisté à repousser les invasions barbares et à

aller batailler en Palestine pour reconquérir les lieux saints.

De tous, Louis XIV a été le plus coupable. Le grand roi est celui qui au point de vue moral a fait le plus de mal à son peuple. Le premier, il a installé l'adultère à la cour.

Certes, ses prédécesseurs n'étaient point gênés par le respect de la foi conjugale, mais encore gardaient-ils une apparence de décence qui laissait à la reine son rôle légitime dans la famille et dans l'État. Que François Ier quittât le Louvre pour aller à Fontainebleau passer quelques journées en galante compagnie; qu'il se plût aux fêtes qu'il donnait dans ce somptueux palais tout orné des peintures du Primatice, des œuvres d'art de la Renaissance et qu'il s'y fît servir dans l'orfèvrerie de Benvenuto Cellini; qu'Henri IV, après avoir bravement bataillé toute une journée sous les remparts de Paris, se sauvât au grand trot de son cheval pour aller voir sa mie, ce n'est certes pas louable, on ne saurait même pas l'excuser; mais que le roi, au Louvre ou à Versailles, en face de toute la cour, bravant l'opinion de la nation entière, donnât à une concubine la place qui appartenait légitimement à la reine; qu'il l'autorisât à prendre une influence qu'elle ne devait pas avoir, à traiter des affaires de l'État, à faire nommer ou à renverser des ministres, à être, suivant l'expression dont on usait alors, la maîtresse déclarée, il y avait là un scandale véritable, bien fait, venant de si haut, pour obscurcir toutes les notions de morale, pour favoriser l'inconduite, pour amener la rupture des liens du mariage, partant, pour autoriser à fouler aux pieds les règles enseignées par la religion comme indispensables à une vie sociale régulière et bien ordonnée.

Si encore Louis XIV se fût borné à une seule de ces unions scandaleuses ; si après l'entrée au couvent de Mlle de La Vallière, il eût renoncé à cette existence irrégulière et fût revenu auprès de la reine, repentant, tout prêt à respecter la femme qui avait l'honneur de porter avec lui la couronne, qui lui avait donné le fils destiné à lui succéder sur le trône ! — mais il n'en fut rien, et ce fut la faute de sa vie entière d'avoir perpétué ce scandale, d'avoir habitué la nation à accepter ce spectacle démoralisant, d'avoir remplacé celle qui allait être sœur Louise de la Miséricorde par Mme de Fontanges, par Mme de Montespan, puis par Mme Scarron qui, bien qu'elle ait trop habilement fini par un mariage clandestin a su, du moins, résister aux tentatives galantes de celui qu'elle voulait épouser.

Ce qui peut valoir à Mme de Maintenon les pardons de l'histoire, ce qui peut atténuer jusqu'à un certain point le scandale qu'elle a volontairement causé en consentant à vivre à la cour dans des conditions qui prêtaient à l'équivoque, c'est qu'au rebours de toutes celles qui auparavant avaient occupé la passion du roi, elle a compris l'effet pernicieux que devait nécessairement produire l'existence irrégulière, immorale, qu'elle consentait à mener à Versailles ; c'est qu'instruite par les intrigues de toute nature, politiques ou autres, qui s'étaient nouées autour des favorites qui l'avaient précédée, qui se nouaient tous les jours autour d'elle-même, elle sentit qu'il fallait faire cesser un semblable désordre et que, régulariser par un mariage une situation qui ne pouvait se continuer qu'en créant un péril immense pour la moralité publique, était l'unique moyen d'endiguer le flot qui montait toujours. Elle connaissait trop le roi pour douter que, si elle eût quitté la cour, elle eût

été immédiatement remplacée et que le remède eût été pire que le mal.

D'autres ont écrit et écriront encore que le mariage secret dont toutes les circonstances ont été racontées par Saint-Simon fut une victoire de la favorite ambitieuse remportée sur un souverain dont le caractère était affaibli, amolli par la passion ou même par l'habitude. J'aime mieux mon explication ; je la trouve plus digne des deux époux et elle me paraît être corroborée par ce que nous savons de la fin de leur vie. Ce fut, en effet, à partir de ce moment, une réaction complète ; volontairement, semble-t-il, l'existence se modifia à la cour ; Louis XIV resta toujours le grand roi, il fut toujours entouré du respect, de l'admiration de ses courtisans, de l'affection de son peuple ; son autorité dans les affaires de l'État se conserva tout entière, mais Versailles changea d'allures ; la vie y devint sérieuse, familiale, religieuse — il faut le remarquer avec soin ; — Mme de Maintenon tout en étant la femme du roi sans être la reine, tout en occupant le rang auquel lui donnait droit une union qui n'était plus ignorée, adopta une attitude simple, modeste, presque retirée ; elle passa ses journées dans un salon écarté, enfoncée dans un large fauteuil, visitée par quelques amis intimes ou quelques personnes de sa parenté. Évidemment, il y avait là une volonté certaine de revenir en arrière, de faire amende honorable, de ramener dans les voies de la religion la cour et la nation qui s'en étaient écartées sous l'influence néfaste des liaisons passées. L'âge d'ailleurs était venu, la mort avait cruellement frappé la famille royale accablant son chef, sous les coups de malheurs répétés ; tout contribuait donc à donner à Louis XIV des idées sérieuses, à rendre plutôt tristes les dernières années de sa vie, et somme toute,

pour attendre en paix le moment du départ, pour rendre faciles et calmes les heures de la fin, rien ne vaut le retour à Dieu.

Mais, s'il était encore temps pour le roi, il était trop tard pour la nation.

Ce n'est pas impunément qu'on laisse pendant de longues années un peuple sous l'influence de pareils exemples. Rien n'est plus pernicieux que l'immoralité. Non seulement elle gâte l'individu, mais son action détestable se fait sentir dans les sociétés au milieu desquelles elle pénètre, se propageant, s'étendant, corrompant les masses avec une prodigieuse rapidité. Elle est naturelle à l'homme; c'est son vice de naissance. Seule, la religion, par sa bienfaisante influence, peut atténuer ses effets désastreux. Mais, il ne faut pas que le mal soit trop profond; il ne faut pas que l'irréligion règne depuis trop longtemps; alors le remède peut être sans effets. Il est difficile de revenir assez loin en arrière pour effacer tout un long passé et commencer une existence nouvelle. On peut surmonter une crise passagère; on meurt d'une maladie organique.

Or, depuis longtemps en France, les mœurs étaient devenues ce qu'elles étaient à la cour de Louis XIV et les idées religieuses avaient disparu.

La Ligue; *la Satire Ménippée* avec son Catholicon d'Espagne et ses processions de moines ligueurs; les caricatures anti religieuses qui couraient alors Paris, défigurant les membres du clergé et les jetant en pâture au ridicule; Rabelais et son *Abbaye de Thélème*, véritable paradis du matérialisme; Montaigne et son scepticisme facile; toute la littérature satirique qu'avaient fait naître les guerres de religion, avaient depuis longtemps préparé les esprits au naufrage de la foi. Les désordres de la société des précieuses,

les scandales de la vie de Louis XIV achevèrent ce qu'avait si bien commencé le seizième siècle.

Il est indispensable d'ajouter que la construction de Versailles a été un élément important de la désorganisation de la société française.

Lorsque cet immense et superbe palais fut achevé, le roi eut l'impression qu'il allait vivre dans un désert. Il fallait à tout prix peupler cette splendide solitude, animer ces salons merveilleux, donner de la vie à ces jardins, chefs-d'œuvre de l'art de Lenôtre. Il n'y avait qu'un moyen d'y parvenir : Appeler à Versailles la petite noblesse de province, la séduire par la promesse de pensions, de grades militaires, d'honneurs à la cour ; lui donner l'orgueil de graviter autour du roi Soleil, de vivre de la vie de courtisan, inoccupé, errant de salle en salle ; faire de tous ces gentilshommes des ramasseurs de petites histoires qui, sans qu'on ait songé à le prévoir, allaient devenir des frondeurs par inaction. La petite noblesse de province s'y laissa prendre. A l'appel du souverain, elle abandonna ses vieux manoirs où elle vivait chichement mais aimée et considérée ; elle accourut à Versailles où, incapable de faire face au luxe de la cour, oubliée du reste par le roi dans la distribution des pensions et des faveurs, elle se ruina laissant ses biens sans culture, perdant l'influence légitime que lui conservait auparavant le souvenir de ses ancêtres ne quittant le château que pour revêtir la cuirasse et le casque, monter le cheval de guerre et s'en aller batailler derrière le souverain ; perdant également l'affection que lui avaient value ses services de tous les jours, sa vie commune avec le paysan ; abandonnant tout, le passé glorieux, le présent suffisant, l'avenir incertain mais qu'il fallait préparer, pour une vaine gloriole qui ne devait lui rapporter

que des déboires. Les propriétés nobiliaires trop onéreuses désormais furent vendues pour subvenir au faste de Versailles et on assista trop souvent à ce spectacle amusant mais attristant tout à la fois : l'arrivée du nouveau seigneur du village. L'influence passa aux mains des petits hobereaux, des petits magistrats, des avocats aux présidiaux, des notaires gardes-notes qui formèrent la génération toute prête à accepter les billevesées du Contrat social, le scepticisme des philosophes, à préparer par les discours et par l'action le succès des idées d'où devait naître la Révolution.

Il ne faudrait pas croire cependant, que l'exode de la noblesse de province vers la cour ne se produisit qu'après la construction de Versailles. Déjà, bien antérieurement, à l'époque où la royauté étalait en public les hontes de sa vie privée, sous François Ier, sous Henri III, un courant d'émigration vers Paris et le Louvre se manifesta parmi la petite noblesse; mais Versailles a été vraiment le gouffre dans lequel s'est engloutie toute cette force vive, solidement attachée au souverain, dévouée profondément à la monarchie qui aurait pu — si elle eût conservé son influence — opposer dans la province une digue à la propagande jacobine.

Du reste, le règne de Louis XIV n'avait-il pas été fécond lui aussi en querelles religieuses? N'avait-on pas vu les évêques partagés sur les propositions de Jansénius, acceptant ou rejetant la *Bulle Unigenitus* ; la maison de Messieurs de Port-Royal fermée ; le Parlement, comme le roi et la cour d'ailleurs, prenant parti dans tous ces conflits avec une passion qui ne se dissimulait pas ; l'affaire du refus des sacrements ; les prétendus miracles du diacre Pâris ? N'était-ce pas le cas de penser que la foi, qui, pendant tout le

seizième siècle avait soulevé les catholiques, ne pouvait plus produire de pareils enthousiasmes; que les idées de plaisirs et de vie facile avaient envahi tous les esprits; que l'austérité qui, à la suite du mariage de Louis XIV et de Mme de Maintenon, avait donné à la Cour des allures sévères et quasi-monacales, qui avait inspiré la création de la maison de Saint-Cyr et les deux tragédies religieuses écrites par Racine pour l'édification des jeunes élèves, ne répondait plus à l'impiété régnante et n'avait répandu qu'une atmosphère de sévérité morose et même d'ennui?

La France avait bâillé pendant toute cette fin de règne, et, lorsque le roi mort, Mme de Maintenon réfugiée à Saint-Cyr, on vit luire l'avènement d'un enfant et la régence d'un prince dont les mœurs n'étaient rien moins qu'austères, cette société pervertie profondément, qui n'avait plus de vie que pour le plaisir, se reprit à espérer. Son espoir ne fut pas déçu. Le duc d'Orléans lui procura à cet égard toutes les satisfactions qu'elle pouvait souhaiter. La cour de France devint, plus encore qu'auparavant, le rendez-vous des joyeuses compagnies. Ce ne fut pas assez des petits soupers de la Régence, on descendit encore plus bas, et si Louis XIV avait remplacé Marie-Thérèse par les filles de la noble maison de Mortemart, ce furent Antoinette Poisson et Jeanne Bécu qui, sous Louis XV, prirent la place de Marie Leczinska.

Il ne faudrait pas, d'ailleurs, comme on le fait sans cesse, accabler d'anathèmes ce malheureux Louis XV qui, jusqu'à un certain point, n'a pas l'entière responsabilité des scandales dont sa vie est remplie. Si l'on veut bien considérer toutes les circonstances de fait dont a été entourée sa jeunesse on admettra volontiers qu'il n'est, en somme, qu'un produit; produit

détestable assurément, mais comment pourrait-on espérer qu'un arbre mal venu pût donner des fruits savoureux ? Était-il permis de croire qu'un prince jeune, de nature ardente, de tempérament passionné aurait le courage de mettre un frein à ses désirs lorsque, pendant toute son enfance, il n'aura eu sous les yeux que les désordres du Versailles de la Régence ; lorsque le milieu dans lequel il aura vécu, asservi à ses moindres caprices, empressé à lui plaire, aura conservé tous les souvenirs de la vie intime de Louis XIV et trouvera toute naturelle cette existence en partie double qui consistait à tenir la reine reléguée dans ses appartements et à faire trôner la concubine dans un cercle de courtisans toujours prêts à s'incliner devant les volontés du maître ?

Il eût fallu à Louis XV ce qu'il n'avait pas, une nature calme, des désirs modérés, une vision nette du danger vers lequel se précipitait le pays et la monarchie avec lui, une fermeté de caractère inébranlable pour entreprendre d'arrêter dans sa chute un peuple tout entier se ruant vers la décomposition ; mais Louis XV était le produit de la démoralisation générale, il procédait de son aïeul, et c'est surtout à ce dernier qui, à tous les autres points de vue, n'en reste pas moins le grand roi, qu'il faut faire remonter la responsabilité des désordres qui, pendant tant d'années, ont abaissé le niveau moral de la nation, ont fait disparaître la foi des âmes et ont facilité les progrès immenses accomplis en si peu de temps par les fausses et décevantes théories des philosophes.

Louis XVI, le parfait honnête homme, le mari modèle, le père tendre et dévoué, le souverain qui n'a jamais ambitionné que le bien de son peuple, celui qui semblait envoyé pour accomplir l'indispensable mouvement de réaction et ramener la France dans la

voie qu'elle n'eût jamais dû abandonner, Louis XVI, malheureusement, était faible, sans volonté, sans énergie. Il eût fallu une main de fer pour faire renaître l'ordre, le respect des mœurs dans une société depuis longtemps dévoyée, pour lutter tous les jours, pied à pied, contre le matérialisme grossier qui envahissait les esprits ; avec le règne nouveau, ce furent la bonté, la faiblesse même qui s'installèrent sur le trône.

Vit-il le danger que courait le pays ou bien constata-t-il que la lutte était, dès ce moment, impossible ?... Comment le savoir ? Il semble bien que, découragé, se sentant impuissant à réagir, le roi laissa faire.

Il y perdit son trône, il y perdit la vie, et la France ne peut pas se remettre d'une chute si grave.

CHAPITRE II

LE CYNISME DE VOLTAIRE; LES DÉSORDRES DE DIDEROT

Les philosophes. — Leur vie privée. — Voltaire et Mme du Chatelet. — Mme Denis. — Diderot. — Mlle Babuty. — Mme de Puisieux. — Mlle Voland.

Mais tout cela, c'est le procès de la monarchie ! — Non, c'est le procès des mœurs d'une société qui ayant perdu les vertus mâles et guerrières de ses premiers âges s'en allait s'efféminant ; d'un peuple que les raffinements d'une civilisation venue d'Italie avec la Renaissance et les Médicis plongeaient dans le libertinage ; qui ne songeait plus qu'à marivauder ; qui, même lorsqu'il portait les armes, faisait la guerre avec le courage et la bravoure qui lui étaient naturels, mais la faisait « en dentelles », suivant une expression toute récente.

Cela produisit les effets désastreux que j'ai essayé d'indiquer, mais n'empêcha nullement la monarchie d'avoir été la mère nourricière du peuple français, d'avoir, avec ce peuple, écrit cette admirable histoire qui, pendant tant de siècles, a fait l'étonnement du

monde. Cela ne l'empêche nullement d'avoir été et d'être encore la forme de gouvernement qui s'accorde le mieux avec l'esprit et le tempérament des Français. Ils voient en effet la République s'installer chez eux comme un accident amené par un cataclysme violent puis disparaître, emportée par une autre secousse non moins violente ; voilà plus d'un siècle que ces crises se succèdent et chacun se demande à part soi si le moment n'est pas venu de faire appel au principe dont dépendent l'ordre et la sécurité dans l'avenir.

Et d'ailleurs, ces hommes, dont les doctrines philosophiques devaient modifier si profondément les habitudes sociales, politiques et religieuses de tout un peuple, qu'étaient-ils donc ? — que valaient-ils eux-mêmes au point de vue moral ? où prenaient-ils le droit de se poser en régénérateurs de l'humanité ? Peut-être serait-il temps d'étudier leur vie, de voir si elle s'adaptait exactement à leurs théories ; s'ils ont donné l'exemple des vertus qu'ils prétendaient imposer et si, empressés à renverser les trônes, ils ont construit un édifice capable de garantir l'existence d'une nation qui se prêtait à suivre leurs préceptes.

Ils se sont parés du titre de philosophes ; il ne semble pas qu'il leur convienne absolument. Prenons ce mot dans le sens que lui donnait l'antiquité : il éveille l'idée d'un homme en qui se sont rassemblées toutes les vertus, sur la tête duquel sont venus se réunir tous les dons de la divinité ; d'un sage que la dignité de sa vie privée, que les hautes qualités de sa vie publique désignent tout naturellement comme exemple aux autres hommes pour les conduire sûrement dans les voies de la vérité et de la justice.

Ont-ils été ces sages qui méritent d'être honorés et de laisser à la postérité un nom respecté de tous ?

Il est vrai que le mot « philosophe » a, depuis les

temps antiques, singulièrement changé de sens. Ceux qui, aujourd'hui, se parent de ce beau titre, ont peut-être encore la prétention de dicter aux peuples qui les écoutent les véritables lois de la sagesse et de la vertu ; peut-être croient-ils sincèrement qu'ils ont reçu la mission de diriger l'humanité en matière politique et religieuse, dans des voies où elle doit trouver le bonheur absolu qu'elle cherche depuis si longtemps.

J'ai bien peur qu'ils s'abusent... Je crois que les philosophes qui se considèrent volontiers comme chargés d'une mission spéciale se gonflent outre mesure et s'attribuent dans le monde un rôle sur lequel ils se trompent. C'était d'ailleurs l'avis de Voltaire qui, le 3 mars 1766, écrivait de Ferney à son camarade Fiot de la Marche devenu premier président du Parlement de Bourgogne.

« Avez-vous encore vos artistes auprès de vous et ce graveur dont j'ai oublié le nom et dont j'aimais les dessins malgré les dégoûtés de Paris qui n'en ont pas voulu ? Je voudrais qu'à votre recommandation il me dessinât et me gravât une planche assez bizarre, destinée à un petit in-8. — Il s'agit de représenter trois aveugles qui cherchent à tâtons un âne qui s'enfuit. C'est l'emblème de tous les philosophes qui courent après la vérité. Je me tiens un des plus aveugles et, j'ai toujours couru après mon âne. C'est donc mon portrait que je vous demande, ne me le refusez pas[1]. »

Il fallait être Voltaire pour se permettre de traiter, avec cette légèreté, trois hommes graves comme Diderot, d'Alembert et Rousseau qui, d'après lui,

1. Et. Charavay, *Catalogue de la vente d'autographes de M. Bovet*, nº 725.

couraient sans cesse à la recherche de la vérité sans la rencontrer jamais ; mais il faut reconnaître que cette satire, vraiment cruelle d'ailleurs, ne manque pas d'une certaine justesse.

Qu'est-ce en effet que le philosophe moderne ? — L'inventeur de belles théories qui, d'habitude, n'ont rien à voir avec la marche normale de l'humanité ; un observateur profond qui, surtout, s'observe lui-même. Il s'abîme dans l'étude d'un seul être : soi ; il s'absorbe dans les réflexions les plus savantes qui n'ont qu'un seul objet : ses propres sentiments, ses propres sensations ; il dissèque son âme ; il la connaît dans tous ses recoins ; il sait à merveille s'il croit en Dieu, ou s'il considère l'existence de la divinité comme un élément inutile au bonheur de sa vie intime ; il constate qu'il est athée ou bien sceptique ; que la complexion de son esprit le conduit, en matière politique, soit vers un régime monarchique qu'il juge indispensable pour diriger sagement et sûrement les peuples vers leur avenir, soit vers un régime de liberté qui lui paraît seul capable d'assurer le bonheur des sociétés modernes ; puis, lorsqu'il a achevé son examen, très consciencieux à coup sûr, il s'imagine être en possession de la vérité absolue ; il prend la plume et voilà né un système philosophique nouveau. Mais ce sage qui a passé sa vie entière à s'étudier lui-même, qui nous fait part du résultat de ses méditations n'a oublié qu'une chose : c'est qu'il faut également étudier l'âme des autres. Il a commis l'erreur qui vicie pas mal des vérités considérées à tort comme démontrées : il a conclu du particulier au général, de lui aux autres. En sorte qu'il ne s'est pas aperçu que, s'il est à peu près indifférent à la marche de l'humanité que lui, vénérable savant, dont les cheveux ont blanchi à l'étude obstinée de son moi, sente

son âme complètement satisfaite par la religion naturelle ; que lui, unité dans le monde, nie Dieu et considère comme une folie les pratiques de la religion ; il n'est nullement indifférent pour les hommes destinés à vivre en société que Dieu existe ou n'existe pas, que la religion soit ou ne soit pas pratiquée car, dans le premier cas, c'est la civilisation marchant d'un pas régulier vers sa perfection, et dans le second, c'est simplement le retour à la barbarie. Il ne faut pas oublier, en effet, que c'est au pied de la Croix qu'a pris naissance la civilisation moderne. Les philosophes du dix-huitième siècle n'ont point échappé à cette erreur si répandue. Ils se sont, pour ainsi dire, contemplés eux-mêmes ; ils ont admiré l'idéal qu'ils se sont créé et, jugeant que cet idéal était, en effet, admirable, ils ont décidé qu'il devait, désormais, illuminer la route sur laquelle l'humanité chemine péniblement.

Mais, cela n'est pas suffisant : quand on veut être apôtre, il faut donner à ceux qu'on entend entraîner à sa suite des exemples qui les attirent vers le bien. Cela devient indispensable lorsque l'apôtre prétend réformer les mœurs d'une nation.

Qu'étaient-ils donc, ces philosophes? — Le moment est venu d'entrer avec quelques détails dans l'étude de leur vie privée et de savoir si, les uns et les autres, sont vraiment dignes du nom dont la postérité les a parés.

Leur liste est assez difficile à établir d'une manière exacte. En dehors de ceux qui forment l'état-major de ce groupe très influent, il y faut comprendre Saint-Lambert, Duclos, Grimm, l'abbé Galiani, d'Holbach, Helvétius, Buffon, La Harpe, Marmontel, Condorcet et bien d'autres beaucoup moins célèbres qui collaborèrent à l'Encyclopédie.

Voltaire, grâce à son incontestable talent, à son esprit si français, jouit d'une notoriété telle que rien de ce qui touche à sa vie ne peut nous être indifférent. Au temps de sa jeunesse, il portait son véritable nom: Arouet. C'était le temps des cours galantes, des nuits d'orgie du Temple, des longs séjours à la cour de Sceaux. Ce ne fut qu'à la fin de 1718 qu'il s'appela Voltaire. Il en donne la raison dans une lettre adressée de Paris en décembre de cette année à J.-B. Rousseau. Il lui envoie sa tragédie *d'Œdipe* : « Franchement, dit-il au poète alors réfugié à l'étranger, les Français doivent être bien honteux d'avoir laissé aux Allemands, l'honneur d'avoir parmi eux un homme qui fait la gloire de sa patrie. » — Pour la première fois, il signe : Voltaire, puis il ajoute : « J'ai été si malheureux sous le nom d'Arouet que j'en ai pris un autre, surtout pour n'être plus confondu avec le poète Roy. Si vous me faites l'honneur de m'écrire, adressez votre lettre à M. de Voltaire, chez M. Arouet, cour du Palais[1]. » — Dès cette époque, Roy était une des victimes du jeune auteur tragique ; il semble cependant que, pour qu'il pût y avoir confusion entre le nom du grand homme et celui du poète, il fallût qu'on prononçât Aroy et que l'assonance des deux mots fût la même. Mais, au temps où il signait encore Arouet, le 20 juillet 1717, Voltaire écrivait de Sully à l'abbé de Chaulieu, toujours à propos de sa tragédie *d'Œdipe*, qu'il avait beau se défendre d'être son maître, il le serait quoi qu'il pût dire. Il avait d'ailleurs — disait-il — trop besoin de ses conseils pour essayer de s'en passer. Les critiques que le grand prieur et lui firent de sa tragédie en certain

1. Et. Charavay, *Catalogue de la vente d'autographes de B. Fillon*, n° 1066.

souper de l'abbé de Bussy lui avaient été très utiles et il ajoutait : « Socrate donnait ses leçons au lit et vous les donnez à table. Ce qui fait que vos leçons sont plus gaies que les siennes [1]. » — C'était là, dira-t-on, propos de jeunesse, soit ; mais on oublie que Voltaire a été jeune toute sa vie.

Suivons-le dans le cours de son existence pas mal tourmentée et nous serons obligés de constater que — comme tous ceux d'ailleurs qui formaient avec lui l'état-major de la philosophie nouvelle — sa moralité n'était guère de nature à servir d'exemple à tous ceux dont il prétendait diriger la conduite.

En 1713, il avait dix-neuf ans ; il était secrétaire de l'ambassadeur de France à Amsterdam ; il eut une intrigue avec Mlle Dunoyer que, dans sa correspondance, il appelle aimablement : Pimpette. L'affaire faillit tourner mal. Le diplomate apprit que son secrétaire avait formé le projet d'enlever la jeune fille. Il fit partir en toute hâte Arouet qui trouva le moyen de rejoindre Pimpette. Elle ne tarda pas d'ailleurs à se détacher de son amoureux dont le caractère était vraiment trop difficile et ce roman de jeunesse tourna court laissant l'apprenti diplomate libre de diriger ses vues vers des combinaisons plus pratiques.

En 1715, il pensa avoir rencontré la réalisation de son rêve : une femme titrée, rentée, mariée, qui consentit à le recevoir chez elle et à lui donner la place abandonnée par un mari complaisant. La marquise de Mimeure l'accueillit et lui procura bon souper, bon gîte... et le reste. Il parut se plaire pendant quelque temps dans cette agréable Thébaïde, mais en 1722, Mme la marquise de Bernières vint se jeter à la traverse. Elle était femme d'un président à

1. Et. Charavay, *Catalogue de la vente d'autographes de B. Fillon*, n° 1065.

mortier au Parlement de Rouen, possédait un château en Normandie, avait maison montée sur un grand pied, recevait toute une société spirituelle et gaie, il n'en fallut pas davantage pour que Voltaire — il avait déjà adopté définitivement ce nom — briguât l'honneur de suppléer M. le Président dans ses fonctions intimes. Il y réussit. Auprès de Mme de Bernières s'écoulèrent plusieurs années heureuses. Ce fut le temps des premiers succès dans la littérature, des essais dans la tragédie ; ce fut le temps des premières chaudes amitiés : Thiériot, Formont, Cideville avec qui Voltaire échangeait des petits vers légers, élégants, spirituels, des petits vers comme lui seul a su les faire. Mais, ce fut aussi le temps des premiers déboires. L'abbé Desfontaines, dont la plume était assez mordante, ne laissa pas passer sans la critiquer vertement la situation un peu équivoque que s'était faite cet homme de lettres qui, à peine éclos à la littérature, prétendait à la renommée. Il lui reprocha dans des termes amers de vivre aux crochets de Mme de Bernières et Voltaire se défendit — comme il put — contre une semblable imputation. Autre mésaventure : ce fut la violente querelle avec le chevalier de Rohan, les coups de bâton reçus en public, l'emprisonnement à la Bastille et, nous sommes en 1726, comme suite à ce scandale, le départ de Voltaire pour l'Angleterre.

En décembre 1730, nous le retrouvons à Paris. Mlle Le Couvreur lui accorda ses faveurs qu'il partagea avec celles de Mme de Fontaine-Martel, chez laquelle, le 3 septembre 1732, il eut la sottise de perdre 12.000 francs au biribi, et celles de Mlle Lefebvre et, en 1733, au mois d'août, nous voyons apparaître pour la première fois, le nom de Mme du Chatelet. Entre temps, Voltaire a fait quelques fugues du côté de Mme de Chambonin et de Mme de la Neuville ;

et, en 1734, il a tout à fait conquis la marquise qui, propriétaire d'un vieux castel en ruines, le fait restaurer et embellir pour s'y installer avec son ami. Deux ans s'écoulent pendant lesquels tous les deux surveillent les travaux de restauration du château de Cirey ; ils y étaient d'ailleurs installés avant que tout fût achevé, et Voltaire racontait de la manière la plus amusante et la plus spirituelle, son arrivée avec Mme du Chatelet à Cirey dont les ruines n'avaient point encore été relevées, dans une série de lettres à l'abbé Moussinot, cet étrange factotum, ce commissionnaire un peu brocanteur chargé d'approvisionner Voltaire de tout ce dont il avait besoin, d'acheter les objets d'art dont il tenait à s'entourer et de placer les abondants capitaux que lui rapportaient ses travaux.

En 1736, les voilà tous les deux installés. Les réparations sont achevées ; Cirey est devenu une demeure superbe. Voltaire en fait à son ami Thieriot, une description enthousiaste et qui, d'ailleurs, ne va pas au-delà de la vérité car, en 1744, le Président Hénault qui venait d'y passer avec Voltaire et son amie la journée du 7 juillet, écrivait le 9 au comte d'Argenson : — « J'ai aussi passé par Cirey ; c'est une chose rare. Ils sont là tous deux seuls, comblés de plaisirs. L'un fait des vers de son côté, et l'autre des triangles. La maison est d'une architecture romanesque et d'une magnificence qui surprend. Voltaire a un appartement terminé par une galerie qui ressemble à ce tableau que vous avez vu, de l'École d'Athènes, où sont rassemblés des instruments de tous les genres : mathématiques, chimiques, physiques, astronomiques, etc., et tout cela est accompagné d'ancien laque, de glaces, de tableaux, de porcelaines de Saxe, etc. ; enfin, je vous dis que l'on croit rêver. »

Ce fut à Cirey que commença une existence com-

mune qui — avec quelques interruptions — se continua jusqu'en 1748 ; existence de labeur, car pendant cette assez longue période de sa vie, Voltaire composa la plupart de ses tragédies, quelques-uns des pamphlets dont il reniait énergiquement la paternité et qui lui attirèrent des ennuis qu'il appelle volontiers des persécutions : — le *Mondain*, le *Préservatif* entre autres. Mme du Chatelet, de son côté, écrivit son ouvrage sur la *Philosophie de Newton* qui enthousiasma à ce point Voltaire, qu'il ne l'appela plus que « la divine Émilie », — existence scandaleuse néanmoins, car de la part d'une femme appartenant à la plus haute société de son temps, c'était un spectacle singulièrement immoral que celui qu'elle donnait en abandonnant son mari pour vivre ouvertement en concubinage, en laissant son nom publiquement associé aux hommages qui accablaient l'homme le plus spirituel de France. Cette situation irrégulière parfaitement connue d'ailleurs de tous ceux avec qui Voltaire était en relations, était non seulement tolérée, mais considérée presque comme légitime. Toutes les fantaisies parfois étranges de cet esprit puissant qu'était Voltaire, n'étaient-elles point accueillies comme les manifestations du génie ? — Néricault-Destouches, l'auteur du *Glorieux*, commençait le 15 novembre 1744 une lettre au grand homme en l'appelant : « Mon cher Virgile, mon cher Sophocle et mon cher Euripide », et la terminait en le priant d'assurer Mme du Chatelet de son profond respect [1].

Du monde des lettres, l'habitude en était venue jusque dans les cours. Le grand Frédéric n'écrivait jamais à Voltaire sans adresser à la marquise ses

1. *Cat. de la vente d'aut. Bovet*, nº 713.

hommages princiers. Le 28 mai 1738, il termine ainsi sa lettre : « Mes salutations à la sublime Émilie et mon encens au divin Voltaire, » et les princesses de la maison de Prusse qui, très certainement désapprouvaient de semblables écarts de conduite, se laissaient aller, elles aussi, à assurer de leurs amicales sympathies, cette femme qui, cependant, n'était digne d'aucun respect.

Personne n'ignore que ce fut pendant son séjour à Cirey que Voltaire échangea avec Frédéric de Prusse une correspondance des plus intéressantes, mais au cours de laquelle les deux partenaires se jetaient à la tête soit en prose, soit en petits vers charmants, les coups d'encensoir les plus écrasants. Certainement, lorsqu'ils s'adressaient ces épithètes gonflées d'éloges à en éclater, le prince royal et Voltaire devaient, au contraire des augures antiques, se tenir à quatre pour s'empêcher de rire.

Mais la fin de cette existence dorée était proche et vraiment cette fin nous laisse, sur le sens moral de Voltaire, une impression pénible.

Le roi Stanislas s'était, comme le roi Frédéric de Prusse, enthousiasmé pour cet écrivain, pour ce poète aimable qu'était l'auteur de la Henriade et pour cette femme sublime qu'était la divine Émilie. Il n'eut pas de repos qu'il ne les eût déterminés à le venir voir et à accepter l'hospitalité dans son palais de Lunéville. Ils s'y rendirent au commencement de 1748. Funeste voyage ! Ce fut à Lunéville que Mme du Chatelet rencontra le marquis de Saint-Lambert, gentilhomme qui avait quitté le service pour la littérature, dont le poème *des Saisons* avait eu quelque succès et qui était attaché à la personne du roi.

En juillet 1748, ils avaient suivi Stanislas à Commercy, sa résidence d'été. Le 19, Voltaire écrivait

au comte d'Argenson : « Me voici dans un beau palais, avec la plus grande liberté (et pourtant chez un roi), avec toutes mes paperasses d'historiographe, avec Mme du Chatelet, et avec tout cela, je suis un des plus malheureux êtres pensants qui soient dans la nature. » Cette dernière phrase est empreinte d'un sentiment de tristesse qui étonne de la part de cet homme heureux, devant qui s'inclinaient les puissants de la terre. Que s'était-il donc passé qui pût l'impressionner au point qu'il laissât percer dans sa correspondance l'intime douleur qu'il avait ressentie ? Ceci, tout simplement : Saint-Lambert avait été séduit par les charmes de Mme du Chatelet qui ne paraissait nullement indifférente à la recherche du poète, et ce manège n'avait pas pu échapper à la clairvoyance de Voltaire. Longchamps raconte dans ses Mémoires, cités par l'éditeur Beuchot « qu'à cette époque Voltaire lui-même vit ou crut voir dans un cabinet du château royal de Commercy Mme du Chatelet et M. de Saint-Lambert sur un sopha et causant ensemble d'autre chose que de vers et de philosophie ». C'était vraiment d'un ridicule achevé et on eût compris que Voltaire, au lieu d'exhaler son chagrin, son dépit, sa désillusion en une phrase sentimentale et simplement attristée, eût bondi de colère et, abandonnant la divine Émilie, eût laissé l'infidèle continuer avec Saint-Lambert ses études sur le système de Newton.

Mais, dès ce moment, l'esprit calculateur et pratique du poète lui dicta la solution qu'il devait adopter en cette pénible circonstance : il avait à Cirey une résidence dont il ne retrouverait la semblable nulle part ailleurs; une existence large, facile, confortable, entourée des hommages — peu discrets, il est vrai — de tous ceux qui l'approchaient; il y vivait au milieu d'un luxe qui chatouillait agréablement ses goûts de

sensualisme et de jouissance, d'objets d'art qui avaient fini par prendre une place dans sa vie. Mme du Chatelet avait acheté, à Paris, l'hôtel Lambert, cette demeure superbe que l'abbé Moussinot avait été chargé de meubler; il comptait bien y venir habiter avec elle pendant les séjours, qu'au cours de l'hiver, ils feraient ensemble dans la capitale. Était-il prudent d'abandonner tout ce bien-être, de courir les ennuis, les incertitudes de la recherche d'une résidence nouvelle, parce qu'une femme avec laquelle il vivait depuis près de vingt ans, avait cédé à un caprice passager? A quoi servait donc la philosophie si elle ne donnait pas à l'âme la force de résister à d'aussi superficielles douleurs! Et Voltaire se fit une âme forte; il se drapa dans un stoïcisme d'une dignité douteuse; il résista au sentiment qui le poussait à rompre et décida que les amours de Saint-Lambert et d'Émilie ne justifiaient nullement le sacrifice de Cirey.

Quelques mois plus tard, on apprit que Mme du Chatelet était enceinte. De qui? Mais de Saint-Lambert assurément; personne n'en doutait, Voltaire bien moins que les autres. C'était un coup plus grave et plus ridicule encore peut-être que la pénible scène aperçue à Commercy. Que va faire le grand homme? Va-t-il signifier son départ? Nullement, il entend rester à Cirey. Va-t-il, du moins, essayer de pallier en ayant l'air de l'ignorer, cette aventure qui ne peut que prêter à rire et à lui faire jouer à la cour un rôle peu délicat? Il n'y songe pas un instant; au contraire, Mme du Chatelet étale en public sa grossesse et, lorsqu'approche l'heure de la délivrance, Voltaire éprouve l'étrange besoin d'en faire la confidence à tous ses amis. Le 21 juillet 1749, il écrit de Lunéville à Mme d'Argental : « Mme du Chatelet qui vous fait ses compliments compte accoucher ici d'un garçon et moi d'une

tragédie », qui fut d'ailleurs : *Rome sauvée*. Le 24 juillet, à d'Argental : — « Adieu, mes chers anges, mes tendres respects à tout ce qui vous entoure ; Mme du Chatelet vous fait mille compliments. Je souhaite sa santé et son ventre à Mme d'Argental. » Le 21 août, au même d'Argental : « Bonsoir, vous tous que j'aime, que je respecte, à qui je veux plaire. Mme du Chatelet est plus grosse que jamais. » Le 23 août, il continue à mettre ses chers anges au courant de l'état de santé d'Émilie : « Mme du Chatelet joue la comédie et travaille à Newton, sur le point d'accoucher. » — Le 28 août, il fait l'éloge de Saint-Lambert comme poète et l'égale au moins à Boileau, puis il ajoute : « Mme du Chatelet n'accouche encore que de problèmes. » Le 31 août, il écrit à Frédéric : « Mme du Chatelet n'est point encore accouchée; elle a plus de peine à mettre au monde un enfant qu'un livre. » Tout le monde, d'ailleurs, s'intéressait à cette situation singulière. Stanislas écrivait de Commercy à Voltaire : « Je voudrais que Mme du Chatelet, que j'embrasse tendrement, employât le temps de l'absence à faire ses couches et la retrouver sur pied. »

Enfin, le 4 septembre, l'événement si impatiemment attendu par cet ami vraiment bien tendre se produisit et, tout joyeux, il se hâta d'en faire part lui-même à tous ses amis, à d'Argental d'abord, ce cher ange : « Mme du Chatelet, cette nuit, en griffonnant son Newton s'est senti un petit besoin; elle a appelé une femme de chambre qui n'a eu que le temps de tendre son tablier et de recevoir une petite fille qu'on a portée dans son berceau. La mère a arrangé ses papiers, s'est remise au lit et tout cela dort comme un liron à l'heure que je vous parle. » — A l'abbé de Voisenon, le même jour, il annonçait la bonne nouvelle : — « Mon

cher abbé Greluchon saura que Mme du Chatelet, étant cette nuit à son secrétaire selon sa louable habitude a dit : « Mais je sens quelque chose ! » Ce quelque chose était une petite fille qui est venue au monde sur-le-champ. On l'a mise sur un livre de géométrie qui s'est trouvé là et la mère est allée se coucher. »

Hélas ! cette grande joie fut de courte durée. Peu de jours après, Mme du Chatelet mourait, laissant tout en larmes Voltaire qui, le 10 septembre, annonça ce malheur à Mme du Deffand : « Je viens de voir mourir, Madame, lui écrivait-il, une amie de vingt ans qui vous aimait véritablement et qui me parlait deux jours avant cette mort funeste du plaisir qu'elle aurait de vous voir à Paris à son premier voyage. Cette malheureuse petite fille dont elle était accouchée et qui a causé sa mort, ne m'intéressait pas. » Lorsque Marmontel demandait au philosophe de quelle maladie son amie était morte : « Comment ! Vous ne savez pas ? — répondait Voltaire en pleurant, le brutal ! il lui a fait un enfant [1]. »

Mais ce qui trouble le plus les notions que nous pouvons avoir sur la délicatesse des sentiments, c'est que Voltaire considéra comme une obligation, comme un devoir, d'aller aider M. du Chatelet à se consoler d'une perte si cruelle et que M. du Chatelet accepta de recevoir et de loger l'un des amants de sa femme, qui venait pleurer avec lui. C'est, en effet, Voltaire lui-même qui, le 14 septembre, l'apprend à l'abbé de Voisenon dans les termes suivants : « Je n'abandonne pas M. du Chatelet ; je vais à Circy avec lui ; il faut y aller, il faut remplir ce cruel devoir, Je reverrai donc ce château que l'amitié avait embelli, où j'espérais

1. Marmontel, *Mémoires*.

mourir dans les bras de votre amie. Ah ! mon cher abbé, quelle perte [1] ! »

Quant à Saint-Lambert, il se désintéressa complètement et du souvenir de la mère et de l'enfant qui restait. Il conserva, d'ailleurs, avec M. du Chatelet et avec Voltaire les relations les plus intimes, qui se continuèrent longtemps après ces événements, alors même qu'il eût remplacé Émilie par Mme d'Houdetot.

Comme étude de mauvaises mœurs, il semble qu'il soit difficile de rien rencontrer de plus effrayant. Mais, de cette correspondance, empreinte d'un cynisme qui révolte, il est utile de mettre deux points en relief. C'est d'abord l'aveu fait à Mme du Deffand que Voltaire n'était pas le père de l'enfant. — « Cette malheureuse petite fille..... ne m'intéressait pas », dit-il, aveu corroboré du reste par le propos d'une crudité fâcheuse rapporté par Marmontel dans ses Mémoires. On ne peut donc refuser à Voltaire à l'endroit de Mme du Chatelet une affection particulièrement large, un cœur vraiment hospitalier puisqu'il n'hésitait pas à partager les faveurs de sa maîtresse avec Saint-Lambert qui semble bien, à cette époque, avoir été le plus heureux des trois. C'est ensuite cette déclaration faite à l'abbé de Voisenon qui vient fortifier ce que je disais du calcul peu honorable auquel le grand homme avait obéi en subissant, sans faire entendre le plus léger murmure, les familiarités de Saint-Lambert, en annonçant avec les transports d'une joie qui n'avait rien d'affecté, et la grossesse et l'accouchement de Mme du Chatelet : « Je reverrai ce château... où j'espérais mourir dans les bras de votre amie. » — C'est qu'en effet, il avait ainsi ar-

1. Toutes les lettres de Voltaire qui viennent d'être citées sont extraites de sa *Correspondance générale*, édition Beuchot.

rangé sa vie ; son installation à Circy était, dans son esprit, définitive ; il y devait passer son existence entière dans cet appartement du rez-de-chaussée qui avait été aménagé pour lui, meublé et embelli pour lui ; il y devait mourir — pensait-il — entouré de la chaude affection qui depuis vingt années ne s'était pas démentie, bien que — disons-le bien vite — Marmontel affirme que les deux amis étaient souvent « aux couteaux tirés » ; enveloppé de cette auréole de gloire que, dans son incommensurable orgueil, il ne se lassait pas de faire constater à ses nombreux correspondants. Faire un éclat pour une misérable question de sentiment, c'était compromettre à tout jamais cet avenir si laborieusement, si habilement élaboré et Voltaire se tut ; il prit la chose en gaieté ; il grimaça, suivant sa coutume, émaillant de plaisanteries qu'on sent un peu forcées les allusions qu'il devait faire à une situation impossible à cacher, à un événement dont il fallait bien envisager le terme prochain, Il avait compté sans la mort qui, trop souvent, vient déjouer les plus habiles combinaisons et rendre inutiles et vains les calculs uniquement basés sur les humaines prévisions.

Dois-je m'arrêter à discuter la question de savoir quelle a été la nature des relations qui ont uni Voltaire et la marquise et répondre ainsi aux objections de ceux qui prétendraient qu'il n'y eut jamais entre eux que les liens d'une tendre amitié qui n'avait nullement le droit de se montrer inquiète ou jalouse ?

En vérité, c'est un point sur lequel je n'éprouve nul besoin de m'étendre. Qu'on lise tous les mémoires, toutes les correspondances si nombreuses qui nous ont été conservées ; qu'on lise même les lettres de Voltaire ; on y trouvera mille preuves d'une affection qui n'était plus de l'amitié. En août 1742, Voltaire

écrivait de Reims à Mme de Champbonin, de qui il avait, sans doute, conservé de chauds souvenirs : « Je vous aime, Madame, dans tout ce qui vous appartient. Adieu, gros chat; je vous embrasse si tendrement qu'Émilie m'en grondera. » — N'insistons pas et constatons qu'après la mort de Mme du Châtelet, Voltaire fut complètement désorienté. Après avoir passé à Cirey le temps décemment nécessaire pour prodiguer des consolations au marquis écrasé par la douleur — et on ne peut s'imaginer sans être tenté de sourire l'attitude de ces deux hommes se consolant mutuellement sur la perte irréparable qu'ils venaient de faire — il fut bien obligé de comprendre qu'il devait à tout jamais quitter le château. Où aller ? — où se réfugier ? — où planter sa tente désormais ? L'âge était venu; où trouver une maison hospitalière où l'on consentirait à abriter le reste de vie que pouvait avoir encore à parcourir le vieux poète ? — Et à tous les échos, il confiait sa détresse; il se disait désemparé; il s'offrait comme pensionnaire à tous ses amis : à M. et Mme d'Argental qui ne paraissaient pas désireux de l'hospitaliser; à sa nièce Mme Denis qui, veuve depuis peu de temps, semblait vouloir profiter de son indépendance. Heureusement, le roi de Prusse se rappela le divin Voltaire; Frédéric avait pleuré la sublime Émilie, il invita son maître de littérature à se réfugier auprès de lui. Voltaire accourut à Berlin. Le roi l'installa dans son palais, l'invita à l'accompagner à Potsdam et, pendant quelque temps, cette communauté de vie ne leur procura que d'aimables relations, celles qui peuvent exister entre un maître en l'art d'écrire, chargé d'instruire un élève se prêtant avec affection aux leçons aimables qui lui sont données. Voltaire était heureux et racontait à tous son bonheur. C'était trop beau. A la longue les défauts

de son caractère se révélèrent et calmèrent un peu la grande amitié du roi. L'orgueil immense du poète le rendit d'un commerce difficile; il avait avec tout le monde des discussions vives et interminables qui irritaient Frédéric; tantôt c'était avec La Beaumelle, tantôt avec le juif Hirsch, tantôt c'était avec son ancien ami Maupertuis que le roi avait nommé président de son académie au grand courroux de Voltaire qui accabla son ennemi sous l'impitoyable diatribe du *Docteur Akakia* et qui, du coup, indisposa tellement Frédéric qu'il donna l'ordre de chasser son hôte de Berlin. Voltaire sentait d'ailleurs que les choses se gâtaient à la cour; il préparait son départ lorsque l'ordre royal vint le devancer.

Lorsqu'il eut quitté Berlin où il était adulé par tous les grands seigneurs de l'Allemagne; lorsqu'il eut conquis sa grande renommée et amassé son importante fortune, il se préoccupa d'avoir une installation, un chez soi, dans lequel il pût vivre à son aise, recevoir ses amis et remplacer le bien-être du château de Cirey. Il avait songé à se réfugier près de Genève et, le 27 janvier 1755, Charles Bonnet, naturaliste suisse, écrivait de cette ville à Haller : « M. de Voltaire vient d'acheter sous le nom d'un de nos citoyens, M. Cramer, libraire, la campagne de M. le conseiller Mallet, à Saint-Jean, sur notre territoire et à une portée de mousquet de notre ville. Il donne de ce fonds environ quatre-vingt-sept mille livres en argent de France. Ainsi, le voilà dans le dessein de se fixer ici. Je ne voudrais cependant pas répondre qu'il ait tellement renoncé au séjour des cours, qu'il ne lui prenne quelque jour envie d'y retourner [1]. »

1. Et. Charavay, *Catalogue de la vente d'autographes de M. Bovet*, nº 532.

Bonnet se trompait : Voltaire avait renoncé au séjour des cours ; il se contentait de correspondre avec les princes allemands, mais, en effet, son esprit était resté versatile. Il n'était bien nulle part. Bientôt, Saint-Jean-les-Délices, Genève elle-même lui furent à charge ; il les voulait quitter. Il rêvait transporter ailleurs ses pénates. Une raison l'y déterminait encore davantage : fatigué de la solitude, désireux de trouver chez lui un ménage, une maison montée qui pût lui procurer toutes les facilités, tous les agréments de la vie de famille, il était parvenu à décider sa nièce, Mme Denis, veuve depuis peu, à demeurer avec lui et, pour lui rendre plus acceptable le sacrifice qu'il lui demandait, il ne trouva rien de mieux que d'acquérir pour elle la terre de Ferney.

Voilà donc Genève abandonnée, Saint-Jean vendu, Voltaire et sa nièce installés dans leur nouveau domaine. Mais Voltaire avait conservé très vivaces toutes les idées des grands seigneurs au milieu desquels il avait vécu ; il tenait fort aux prérogatives de la noblesse, encore que cette révolution qu'il a préparée en compagnie des encyclopédistes dût précisément avoir pour conséquence, très prévue par eux tous, l'abrogation des titres et des droits nobiliaires. Aussi, dès que l'acte d'acquisition régularisé, Mme Denis fût devenue dame de Ferney — en apparence seulement, car elle n'était en réalité qu'un prête-nom — Voltaire se hâta d'adresser au ministre Choiseul une requête, dans laquelle il réclamait pour la terre qu'il venait d'acquérir « la confirmation des privilèges, exemptions et dîmes inféodées dont avaient joui les précédents propriétaires », et, de Versailles, Choiseul écrivait le 19 avril 1759 à Joly de Fleury : « Comme le roi est disposé à accorder cette grâce à M. de Voltaire au cas où il n'en résulte

pas de grands inconvénients et que je serais fort aise moi-même de lui donner une marque de bonne volonté, je vous serai obligé, Monsieur, de vouloir bien prendre les éclaircissements nécessaires là-dessus [1]. »

Cette « bonne grosse Mme Denis » n'avait absolument rien de ce qui fait la distinction native des grandes dames. Elle devint l'intendante de la maison, la première servante du grand homme ; elle eut la haute main sur les détails du ménage, pendant que Voltaire — que Piron appelait « le plus grand Pygmée du Parnasse » — faisait installer au château un théâtre sur lequel, en compagnie de Le Kain et de Mlle Clairon, il jouait ses propres tragédies. Il ne consentait d'exception que pour le prince de Ligne qu'il incitait à écrire une comédie lui promettant de la représenter à Ferney et qui, le 30 décembre 1763, lui répondait de Bruxelles, dans des termes qui durent agréablement chatouiller son orgueil pourtant habitué aux vapeurs de l'encens : « Accoutumé à voir les impératrices vous en conter, les rois vous dire des douceurs, leurs ministres vous faire leur cour, votre nom prononcé avec respect par les nations les plus barbares, et les Anglais, les Français et les Italiens à vos genoux, vous ferez bien peu d'attention à ce que je m'avise de vous dire de si loin. J'essaye tous les jours des talents si faibles pour la comédie que je n'oserai jamais les risquer sur le charmant théâtre de Ferney [2]. » Il invitait à le venir voir ses amis, surtout ses flatteurs, ou bien des artistes auxquels il faisait payer son hospitalité par un portrait. Le 25 octobre 1761, le marquis de Chauvelin recevait une invitation en règle « à passer par Ferney pour y voir

1. Et. Charavay, *Catalogue de la vente d'autographes de M. Bovet*, n° 376.

2. Et. Charavay, *Cat. de la vente d'aut. Bovet*, n° 702.

le théâtre ; on trouvera chez lui le profane et le sacré à choisir [1]. » — Il installait dans le village une fabrique d'horlogerie, l'aidait de ses propres deniers ; le 17 juin 1771 il écrivait au marquis de Saint-Priest pour lui faire part des succès de cette industrie et ajoutait qu'une fois la paix faite la Turquie pourrait être un meilleur débouché encore que Paris [2] ; enfin, il était hospitalier et généreux, et le 28 février de la même année, l'abbé Terray, contrôleur des finances, le félicitait au nom du roi pour le bon accueil qu'il avait fait aux réfugiés génevois dans le pays de Gex [3].

Certes, il n'y a rien dans tout cela qui puisse donner prise à la critique. A part l'orgueil immense que lui avaient inspiré les flatteries presque grossières dont on l'abreuvait à journée faite, et dont la trace apparaît à chacun des instants de son âge mûr et de sa vieillesse, Voltaire eût été presqu'un sage s'il n'eût pas déclaré à la religion la guerre impitoyable que l'on sait, — guerre hypocrite d'ailleurs, qui visait surtout à faire croire à une impiété qui n'existait pas, car Voltaire, toute sa vie, a caché sous les sarcasmes grossiers les croyances les plus solides et les pratiques religieuses les plus sérieusement observées. Mais un autre personnage et des plus importants, occupait aussi sa place à Ferney et ne manquait pas d'attirer l'attention, c'était Mme Denis.

Si Voltaire, au corps décharné et presque diaphane, ne montrait dans son visage anguleux que des yeux au regard vif et pétillant et des lèvres sur lesquelles errait à perpétuité le sourire sarcastique dont on a si souvent parlé, Mme Denis était au contraire

1. Noel Charavay, *Bulletin d'aut.*, décembre 1904, n° 53158.
2. *Cat. Vente Fillon*, n° 1076.
3. Noel Charavay, *Bulletin d'aut.*, juin 1907, n° 59972.

une femme fort épaisse, aux formes affaissées, aux joues un peu flasques et au regard presqu'éteint. Elle trottait menu, circulant dans la maison et s'occupant d'assurer au grand homme, qui vivait de quelques friandises, une cuisine raffinée qui pût lui plaire et nourrir le pur esprit qu'il prétendait être.

Certaines lettres de Voltaire écrites avec cette gaîté jeune, ce tour vif et spirituel qui n'appartiennent qu'à lui, sont vraiment bien amusantes à lire, lorsqu'il esquisse le portrait de sa nièce et établit une comparaison entre lui — une ombre errante et pensante — et elle — une masse lourde et inerte.

Mme d'Épinay qui, pendant son séjour à Genève, a eu l'occasion de voir souvent Mme Denis et qui avait assez de finesse d'esprit pour pénétrer tous les petits travers de la compagne du patriarche, a, dans une lettre écrite à Grimm et reproduite dans ses Mémoires tracé d'elle le très amusant portrait que voici :

« La nièce de Voltaire est à mourir de rire. C'est une petite grosse femme toute ronde, d'environ cinquante ans, femme comme on ne l'est point, laide et bonne, menteuse sans le vouloir et sans méchanceté, n'ayant pas d'esprit et en paraissant avoir, criant, décidant, politiquant, versifiant, raisonnant, déraisonnant et tout cela sans trop de prétentions et sans choquer personne; ayant par-dessus tout un petit vernis d'amour masculin qui perce à travers la retenue qu'elle s'est imposée. Elle adore son oncle en tant qu'oncle et en tant qu'homme. Voltaire la chérit, s'en moque et la révère. En un mot, cette maison est le refuge de l'assemblage des contraires et un spectacle charmant pour les spectateurs. »

Retenons deux traits de cette esquisse si finiment observée : « Elle était femme comme on ne l'est point; » — « elle avait un petit vernis d'amour mascu-

lin qui perçait malgré sa retenue. » Nous allons voir que Mme d'Épinay avait été perspicace et avait justement apprécié la nature un peu complexe — si nous l'en croyons — de la dame de Ferney.

En somme, cette chair épaisse donnait asile à une intelligence aiguisée, à une pratique des affaires fort entendue, à une intensité de vie qui se manifestait tous les jours, et Voltaire, malgré tout son esprit subtil, paraît s'être laissé facilement tromper par cette masse qu'il croyait être « lourde et inerte ». Elle jouait la tragédie et lorsque son oncle faisait représenter sur la scène de Ferney soit *Mahomet*, soit *l'Orphelin de la Chine*, elle avait un rôle à remplir et s'en acquittait de manière à s'attirer les éloges du public peut-être indulgent qui assistait à ces fêtes de l'esprit. Elle avait été assez habile pour tirer de son oncle tout le meilleur parti possible : elle avait obtenu de lui qu'il lui fît don d'une importante créance qu'il avait sur le duc de Wurtemberg et dont, en 1768, il n'était pas encore remboursé. Or, en femme fort entendue, elle avait été consulter un homme d'affaires pour s'assurer que l'acte de donation était régulier et que le débiteur serait bien tenu de lui délivrer le montant de sa dette. Cette consultation lui révéla un fait grave : l'acte était mal rédigé et se trouvait ainsi sans valeur à son égard. Elle pouvait craindre que le duc de Wurtemberg ne consentît pas à la payer. On lui avait indiqué le moyen de remédier à ce grave inconvénient : il s'agissait de décider Voltaire à faire une nouvelle donation, régulière cette fois. Elle n'osait pas tenter elle-même auprès de son oncle une démarche aussi délicate ; mais elle connaissait à Colmar un avocat du nom de Dupont à qui, de Paris, elle écrivait le 9 juillet 1768 : « Heureusement, vous verrez par la consultation qu'il y a de la ressource

si mon oncle veut se prêter. Je ne doute pas qu'il ne le fasse si l'on lui propose. Je connais son cœur et sa façon de penser. Je lui ai les plus grandes obligations. Je suis très sûre qu'il ne voudrait pas me retirer un bienfait pour faire son héritier le duc de Wurtemberg. Malgré cela, je ne saurais me résoudre à lui en parler[1]. » Il semble que cette lettre n'est pas trop mal tournée et est, somme toute, assez habile. On y lit clairement indiquée cette insinuation qui dénote un esprit assez subtil : la consultation indique le moyen à employer ; moi, je n'ose pas le proposer à mon oncle. Veuillez donc vous en charger. Je connais ses intentions à mon égard ; vous réussirez certainement. L'histoire ne dit point si, en effet, elle réussit dans ses négociations, mais ce que l'histoire dit, par exemple, c'est que Mme Denis, toute sœur qu'elle fût de l'abbé Mignot qui, à sa dernière heure, s'efforça de convertir le philosophe impénitent, ne sut pas résister à l'entraînement du milieu étrange dans lequel elle vivait ; elle éprouva le besoin de se consoler de son long veuvage et Ferney, avec l'adhésion de Voltaire, donna l'hospitalité aux nombreux amants de cette femme, respectable par son âge seulement. Laide, grosse comme un muid, et d'une mauvaise santé, dit Bachaumont, veuve d'un commissaire des guerres, maîtresse de l'Allemand Greff, de son oncle lui-même, puis de Caraccioli, du marquis de Ximenès, de Baculard d'Arnaud, de Collini, du major de Constant, elle se remaria à soixante-huit ans avec un certain François Vivier, riche à trente mille livres de rentes, estropié d'un bras, ayant cinquante-huit ans et en paraissant trente de moins qu'elle. Et vraiment, Mme d'Épinay avait vu juste, lorsqu'elle disait que

1. Noel Charavay, *Bulletin d'autographes*, septembre 1905, n° 55008.

Mme Denis était femme comme on ne l'est point, lorsqu'elle apercevait ce petit vernis d'amour masculin qui se manifestait très nettement. L'un de ses fidèles, le marquis d'Adhémar, fils du grand maréchal du roi Stanislas, finit par devenir gênant ; sa famille dut s'occuper de mettre fin à des relations par trop compromettantes. Il était difficile de s'adresser directement à Voltaire ou à sa nièce, les négociations de cette nature se traitant d'habitude par intermédiaire. Ce fut la Margrave de Baireuth, la sœur de Frédéric II, l'amie du philosophe, qui consentit à se charger d'amener la rupture désirée. Elle écrivit à Voltaire qui lui répondit le 19 décembre 1750 en lui promettant de faire tous ses efforts pour déterminer le marquis d'Adhémar à se fixer à la cour de Baireuth. Les efforts du grand homme furent d'ailleurs couronnés de succès et le tenace amant de l'épaisse Mme Denis entra au service de la Margrave[1].

Voilà la vie peu patriarcale que menait celui que l'on a appelé le Patriarche de Ferney. Voilà l'homme devant qui tous les esprits forts s'inclinent non point parce qu'il a été tout à la fois un savant, un historien, un poète épique et tragique d'une haute valeur, parce qu'il a été doué d'une intelligence supérieure, ce qui est incontestable et incontesté, mais uniquement parce qu'il a été le grand prêtre de l'impiété ; et cette sorte d'adoration superstitieuse prenait parfois une forme presque religieuse. Le comte de Villevieille qui fut l'un des témoins de l'horrible mort de Voltaire dont les détails répugnants viennent de nous être révélés par une publication récente[2] écrivait le 1er mars 1818 à son ami Jacobsen pour lui proposer

1. *Catalogue de la vente d'autographes Bovet*, n° 723.

2. *Voltaire mourant*, par Frédéric Lachèvre. Paris, Champion, 1908.

de venir à Paris en même temps que Decroix. « Nous y formerions un triumvirat voltairien qui se rassemblerait quelquefois chez Belle et Bonne — (la marquise de Villette) — pour y chanter les litanies du grand homme. Sa brillante fécondité en ferait les frais. Belle et Bonne serait la prêtresse du Temple et nous donnerait le ton [1]. » Il est cependant impossible d'oublier que Voltaire a étalé devant la société de son temps le scandale de sa vie privée; qu'il a vécu sans dignité, sans avoir le respect de sa demeure pas plus que de lui-même; qu'il a infligé aux Français la honte de voir Jeanne d'Arc cyniquement bafouée et que, s'il a été un grand homme de lettres, il n'a point été un grand caractère.

Il a suivi les mœurs de son temps, dira-t-on peut-être; c'est la société tout entière qu'il faut incriminer et non pas lui tout seul. Soit; qu'on abandonne alors la prétention de faire de Voltaire le réformateur des mœurs du dix-huitième siècle, l'initiateur d'une civilisation nouvelle, un philosophe, en un mot, dont la mission consiste à conduire les peuples vers la lumière, vers la vérité, vers la liberté et aussi vers l'honnêteté, vers la pratique des devoirs qui font chez les nations, les âmes fortes et saines. Car il n'est point un philosophe dans le sens propre du mot, celui qui s'attache à ruiner la foi religieuse, à supprimer les pratiques qui fortifient cette foi; il n'est qu'un homme enflé de vanité, que le sensualisme et la débauche ont rendu incrédule et, s'il s'efforce de recruter des disciples à sa fatale doctrine, d'entraîner à sa suite vers le scepticisme ou même vers l'athéisme le peuple qui écoute sa voix, il est le contraire du philosophe, car il enseigne le contraire de la sagesse.

1. Noel Charavay, *Cat. de la vente d'aut.*, du 25 mars 1903, n° 95.

Benjamin Constant disait dans ses *Souvenirs* que le sentiment religieux est une faculté inhérente à l'homme. Qu'il est absurde de prétendre que la fraude et le mensonge aient créé cette faculté. « On ne met rien dans l'âme humaine, dit-il, que ce que la nature y a mis; les persécutions, les abus d'autorité en faveur de certains dogmes peuvent nous faire illusion à nous-mêmes et nous révolter contre ce que nous éprouverions si on ne nous l'imposait pas. Mais dès que les causes extérieures ont cessé, nous revenons à notre tendance primitive. » Qu'a donc fait Voltaire, sinon chercher à détruire le sentiment religieux, « cette faculté inhérente à l'homme; à faire admettre que la fraude et le mensonge ont créé cette faculté; ce qui est absurde? » Quand on songe que celui qui a prêché de semblables doctrines a donné en même temps le scandaleux spectacle de son immoralité, on peut admirer l'incomparable écrivain, on doit mépriser le mauvais citoyen.

*
* *

Diderot qui n'appartenait pas à la haute société du dix-huitième siècle, qui était un plébéien à l'abri des vices dont était corrompue l'âme des grands, va sans doute, nous donner la preuve que la vertu est un des attributs des simples; que c'est surtout dans le peuple qu'on a pu rencontrer, à cette époque, des cœurs haut placés, des consciences droites, des volontés affirmées dans le bien, ne s'écartant jamais de la voie dictée par le devoir. Étudions la vie de ce philosophe, l'esprit le plus puissant de tous ceux auxquels on attribue une influence prépondérante sur les événements qui ont amené le grand mouvement de 1789.

Diderot était une intelligence rare. Tout à la fois, mathématicien, physicien, géomètre comme d'Alembert, historien, critique d'art très entendu, bien qu'avec des idées préconçues, philosophe — ce dont surtout il se faisait gloire — il pratiquait en matière religieuse le scepticisme poussé à ses dernières limites. C'était le raisonnement fait homme. Il ne prenait pas la plume, il n'ouvrait pas la bouche qu'il ne posât immédiatement les prémisses d'un syllogisme dans lequel il encerclait son contradicteur ; il poursuivait son idée par une série de déductions à la suite desquelles, comme le coq vainqueur, il chantait victoire, claironnant son incontestable supériorité. Pas modeste, par exemple ; il est peu d'hommes qui aient eu d'eux-mêmes, une opinion plus haute et on peut s'assurer en lisant sa correspondance que toutes les fois qu'il se met en parallèle avec qui que ce soit, il en profite pour se proclamer, lui, un honnête homme.

Une telle tournure d'esprit, un égoïsme aussi absolu ne lui attiraient pas beaucoup de sympathies ; il eut très peu d'amis et se brouilla avec presque tous. Rousseau, d'Alembert n'ont pu vivre avec lui ; Falconet dut le quitter après avoir été blessé dans son amour-propre par des appréciations un peu trop brutales ; le comte de Caylus, le célèbre antiquaire, ne pouvait le supporter et, un jour que chez Mme Geoffrin, on lui demandait des nouvelles du philosophe, il répondait en haussant les épaules : « Diderot ! il est de ces b... qui ne peuvent pas mourir. » D'Holbach à qui le liait une communauté d'idées antireligieuses, Grimm avec lequel il collaborait pour la rédaction de la *Correspondance littéraire*, furent les seuls qui lui restèrent fidèles.

Cet homme d'un esprit vraiment supérieur, qui se posait volontiers en modèle, que certains auteurs

modernes sont assez disposés à considérer comme le chef de l'école antireligieuse toute-puissante aujourd'hui, manquait d'esprit de conduite. Il n'avait pas la force d'âme, la volonté énergique qui permettent de lutter avec succès contre ses passions ; c'était un sensuel et, comme tous ceux qui ne savent pas résister à cette sorte de fureur, la plus impitoyable de toutes, il s'était débarrassé de la foi et en même temps des pratiques religieuses gênantes pour la vie libre de toute règle morale qu'il entendait mener.

Dans l'atelier de coutellerie où il naquit, à Langres, ses parents donnèrent à leurs enfants une éducation sérieuse. Son frère entra dans les Ordres, l'une de ses sœurs prit le voile, la seconde, restée fille, consacra ses soins à son frère l'abbé. Quant à lui, sa foi était tellement vive, qu'il pensa entrer aux Jésuites. Après un court noviciat, il y renonça, vint à Paris, et fut admis comme professeur dans un collège ecclésiastique. C'était la voie que suivaient presque tous ceux qui, à cette époque, étaient tourmentés par le désir d'écrire. La vie de Paris exerça sur son esprit son habituelle séduction ; lorsque les passions se révélèrent, la foi disparut.

Sa jeunesse fut séduite par les charmes de Mlle Babuty. Elle exerça sur lui, pendant assez longtemps, une réelle influence ; aussi habile que jolie, elle sut le retenir auprès d'elle. Il en fut tellement épris qu'il songea sérieusement à l'épouser mais, la volage se fatigua de cette affection trop grave ; elle abandonna son adorateur et alla offrir ses charmes à un autre grand homme, le peintre Greuze qui, plus heureux que son prédécesseur, parvint à l'épouser. Plus heureux ! c'est vraiment une détestable manière de dire, car ce pauvre Greuze qui l'a si amoureusement peinte dans la plupart de ses tableaux fut, bien entendu, le

plus à plaindre des maris, et chose étrange, Diderot ne put jamais lui pardonner de l'avoir supplanté dans l'affection de cette inconstante beauté, d'avoir été à sa place, victime du caractère insupportable de cette femme, tout à la fois légère et irascible. Chaque fois que le nom du peintre venait sous la plume du philosophe jaloux, il ne manquait pas de l'accompagner des épithètes les plus dures. Les lettres à Falconet, les comptes rendus des Salons prouvent que le pauvre grand artiste ne trouvait nulle grâce auprès du critique et que non content de malmener l'homme, Diderot prenait presque plaisir à s'égayer de ses œuvres. Elles n'étaient pourtant que la reproduction sur la toile des scènes sentimentales et bourgeoises des ouvrages de Jean-Jacques; mais le philosophe était intraitable sur ce point. N'eût-il pas été plus humain de se contenter de voir Mlle Babuty se charger si complètement de sa vengeance? Éconduit une première fois et fort marri de son échec, Diderot se tourna vers le monde du théâtre. La Lionnais, de l'Opéra, parvint à le retenir, mais peu de temps seulement, car à cette époque, il songeait vraiment au mariage et entamait les très longues et très difficiles négociations qui devaient aboutir à une union ardemment souhaitée.

Le mariage accompli, il était permis d'espérer que le jeune homme ardent au plaisir se calmerait et laisserait s'éteindre dans le passé des désirs, des besoins de vie libre qui ne méritaient même plus un souvenir; qu'il se consacrerait tout entier à l'étude qui l'attirait et au foyer qu'il venait de fonder. Il n'en fut rien. A peine depuis dix-huit mois en ménage, la jeune femme dut se rendre à Langres auprès de son beau-père qui l'appelait. Diderot profita de cette absence pour se jeter dans les bras de Mme de Pui-

sieux qu'il avait rencontrée chez d'Holbach. Il vécut avec elle, abandonnant sa femme sur le point de donner naissance à une enfant qui devint plus tard Mme de Vandeul. Dans une courte mais intéressante notice sur son père, insérée par MM. Assezat et Tourneux dans leur édition complète des œuvres du philosophe, elle raconte tous les détails de cette existence étrangement éhontée. Et pourtant, Diderot était pauvre ; son père, petit coutelier chargé de famille, s'était épuisé au travail pour élever ses quatre enfants. Il n'avait certainement rien donné à celui d'entre eux qui allait épouser une jeune femme aussi pauvre que lui ; tous deux avaient pris logement au quatrième étage dans une maison de la rue Taranne, vis-à-vis la rue Saint-Benoît ; la bibliothèque du philosophe était au cinquième ; il lui fallait, chaque jour, opérer cette rude ascension pour trouver et étudier les documents utiles à ses travaux. Il lui était fort agréable et fort avantageux, d'accepter l'hospitalité qui lui était offerte au Grandval chez d'Holbach, à la Chevrette chez Mme d'Épinay. Il avait donc l'obligation, le devoir étroit de consacrer toutes les ressources que lui procuraient ses travaux à subvenir aux besoins de son intérieur, à assurer la vie et l'entretien de sa femme, l'éducation et l'avenir de son enfant ; rien ne devait être distrait de cet emploi presque sacré. Certes, Diderot était un travailleur ; peu d'instants, dans sa longue existence ont été volontairement enlevés au labeur ; il n'en est pas moins vrai que pour satisfaire aux exigences de Mme de Puisieux qui le dévorait, il écrivit ses *Pensées philosophiques*. On prétend qu'il composa cet ouvrage du vendredi saint au lundi de Pâques de l'année 1746 et qu'il lui fut payé cinquante louis. Ce fut Mme de Puisieux qui reçut cette somme distraite de sa légitime destination. Pareil fait

se produisit pour les *Bijoux indiscrets* qui n'ajoutèrent rien à la gloire littéraire de leur auteur.

Les *Pensées philosophiques* furent la cause, pour Diderot, d'un gros déboire. Cet ouvrage était — est-il besoin de le dire — conçu dans un esprit nettement antireligieux et contenait des aphorismes qui avaient produit une fâcheuse impression. Le Parlement fit saisir l'ouvrage, l'examina et, par un arrêt du 7 juillet 1746 ordonna qu'il fût brûlé en place de Grève et que l'auteur fût enfermé à Vincennes. Il y resta quelques mois. Chateaubriand, dans les *Mémoires d'outre-tombe*, raconte que Rousseau vint visiter le prisonnier, se jeta dans ses bras en pleurant et que Diderot s'écria : — « Voyez comme mes amis m'aiment ! » A sa sortie de Vincennes, il put constater qu'il en était tout autrement de ses amies. Mme de Puisieux avait profité de son absence forcée pour l'abandonner et prendre un autre amant. Il en souffrit, il en pleura, mais il oublia et revint à son intérieur où il retrouva une femme admirable d'affection, de dévouement, de mansuétude, une enfant à laquelle il put consacrer tous ses instants de liberté. Il obtint son pardon ; avec les travaux de *l'Encyclopédie* qui l'absorbaient, le calme, la vie régulière étaient revenus; il semblait que le passé avait fui à tout jamais, lorsque Mme Diderot eut la fâcheuse idée de faire un nouveau voyage à Langres où l'appelait une maladie de son beau-père. Son mari, toujours volage, en profita pour aller trouver Mlle Voland, fille de l'un des libraires associés pour éditer l'Encyclopédie. Il avait alors 42 ans et cette liaison dura jusqu'à sa mort !

Il dut certainement échanger un grand nombre de lettres avec Mme de Puisieux. Rien ne nous a été conservé de cette correspondance. Mais, avec Mlle

Voland, c'était un continuel va et vient chez Damilaville, l'ami de Voltaire, qui consentait à recevoir de l'envoyeur et à faire remettre au destinataire les missives journalières que s'adressaient les amoureux, car détail économique et amusant, Damilaville, premier commis au bureau des vingtièmes, jouissait du privilège de détenir le cachet du contrôleur général des finances et de contresigner les paquets qui sortaient de son bureau. Il avait — suivant une expression administrative de nos jours — la franchise postale et, il s'en servait pour faire parvenir franches de port, toutes les lettres de ses amis. Comme Diderot, Voltaire n'hésita pas à user de cet excellent moyen de faire circuler ses lettres à bon compte[1].

Nous l'avons, cette correspondance; elle a été retrouvée ; MM. Assezat et Tourneux l'ont publiée dans leur édition des œuvres complètes du philosophe. Hélas ! — pauvre grand homme ! — Peut-être eût-il mieux valu pour sa mémoire que, comme celle avec Mme de Puisieux, elle eût été détruite. Non pas qu'elle ne contienne des pages extrêmement intéressantes, précieuses pour l'histoire de la société de son temps, de même que des envolées philosophiques — peut-être vaudrait-il mieux dire antireligieuses — accompagnées de ses éternels raisonnements qui devaient bien fatiguer sa lectrice ; non pas qu'elle ne fourmille de détails très familiers sur ses maux d'estomac ou d'entrailles, et surtout sur les indigestions qui le clouaient au lit pendant huit jours, pour avoir trop gloutonnement dîné au Grandval chez d'Holbach, en tenant tête à cette extravagante Mme d'Aine, belle-mère du baron, la femme aux propos les plus libres de tout Paris. Il y raconte certaines scènes dont Mme d'Aine

1. Ce fait est raconté par J. Taschereau dans son édition des *Œuvres* de Diderot.

faisait les frais, certaines discussions qui occupaient les soirées dans ce salon, où se pressaient autour d'elle sa famille et ses invités, qui font un peu rougir par la crudité des mots, mais n'en sont pas moins amusantes. Il y donne des nouvelles de sa santé ; nous apprenons qu'il usait fréquemment de purgatifs et même de l'instrument cher à Molière ; qu'en 1756 il subit une crise sérieuse qui alarma tout son entourage. Grimm écrit le 24 janvier de cette même année au marquis de Castries : « M. Diderot est très sensible à l'honneur de votre souvenir ; il a été fort incommodé il y a quatre mois et nous a beaucoup inquiétés. Il est au lait pour toute nourriture qui lui réussit parfaitement bien [1]. » Diderot lui-même écrit dans le même temps à son ami l'abbé Lemonnier qu'il verse du lait sur sa poitrine inflammable mais que l'incendie se renouvelle à chaque quart d'heure ; « malgré cela — ajoute-t-il, faisant allusion aux théories de Rousseau sur la vie sauvage — je n'aime ni le gland, ni les tanières, ni le creux des chênes. Il me faudrait un carrosse, un appartement commode, du linge fin, une fille parfumée et je m'accommoderais volontiers de tout le reste [2]. » Voilà qui vient corroborer les détails qu'il donne à Mlle Voland dans sa correspondance et qui prouve que, malgré ses souffrances, il se laisse encore bercer par un doux épicurisme. Il est juste d'ajouter que, revenu à la santé et soustrait par conséquent aux hallucinations d'une imagination surexcitée, il écrit sur un ton beaucoup plus calme le billet suivant à un ami : « La bienfaisance est toujours récompensée. Je vous salue, je vous embrasse, et je vous souhaite du repos et de la santé ;

1. *Catalogue de la vente Bovet*, n° 752.
2. *Catalogue de la vente Bovet*, n° 531.

du repos sans lequel on ne jouit guère de la santé ; de la santé sans laquelle on ne jouit guère du repos ; un bon lit et une bonne conscience [1]. »

Mais, cette bonne conscience qu'il souhaite si bien aux autres, comment pourrait-il se flatter de l'avoir ? Marié, père d'une enfant qu'il dit aimer profondément, parvenu à un moment de la vie où les folies ne sont plus permises, il s'éprend follement d'une femme, et quelle femme ! Intelligente à coup sûr, mais physiquement bien peu faite pour inspirer une telle passion. Grande, maigre, osseuse, point belle, enlaidie encore par des lunettes dont sa mauvaise vue l'oblige à se servir, pas jeune non plus, elle vivait avec sa mère, avec sa sœur mariée. Diderot qui n'avait pas complètement abandonné le foyer conjugal venait s'installer de temps à autre, soit à Paris, soit à la campagne dans ce milieu où l'on n'éprouvait pour lui que de l'admiration et, chaque fois qu'un séjour au Grandval, à la Chevrette, ou même à Paris dans son domicile si souvent délaissé, le séparait de cette amie si chère, cet homme de 45 ans souffrait mortellement, était torturé par des désirs inassouvis, se roulait sur sa couche, poussait des cris, appelait sa maîtresse, et il le disait, et il l'écrivait, car presque toutes ses lettres, dans leur plus grande partie sont remplies de gémissements, d'appels désespérés, de caresses rêvées, de baisers envoyés. Je ne crois pas que jamais un homme se soit à ce point ridiculisé. Les premières lettres lues vous laissent une certaine âpreté de goût, comme un fruit un peu vert et, on est tenté d'y revenir par une sorte de curiosité malsaine, mais à la longue, l'ennui vous prend, l'agacement de lire toujours les mêmes sottises

1. *Catalogue de la vente Bovet*, n° 533.

et aussi le dégoût lorsqu'on songe que ce prétendu sage, ce philosophe qui prône sans cesse son honnêteté, et sa vertu n'a même pas la force de résister à la passion, d'imposer un frein à ses sens, ne sait pas se maîtriser, n'a aucun esprit de conduite. Et il a la prétention de diriger les autres, de leur montrer la voie à suivre pour arriver au bonheur ici-bas ! Il est vrai que sa doctrine est bien simple. Dieu existe mais l'homme n'a nul besoin des pratiques ridicules de la religion, des mensonges des prêtres pour l'adorer. Il peut l'adorer seul, suivant la loi de sa conscience ; c'est tout. Il n'est pas bien difficile d'être philosophe à ce prix et on comprend à merveille que Diderot, décidé à mener cette existence contraire à tous les principes de la plus simple morale n'ait pas hésité à traiter de mensonge les lois de la religion, à s'en débarrasser comme on rejette un objet qui fatigue et qui gêne.

Plus tard, alors qu'il s'acheminait vers sa soixante-dixième année, il était un peu revenu des folies de ce monde et en faisait l'aveu à Mme Necker dans cette lettre écrite vers 1780 et qui mérite d'être citée tout entière.

« C'est moi, lui dit-il, je ne suis pas mort, et quand je serais mort, je crois que les plaintes des malheureux remueraient mes cendres au fond du tombeau. Voilà une lettre d'un homme qui n'est pas très personnel et qui sera toute pleine de Je. Je jouis d'une santé meilleure qu'on l'a à mon âge ; toutes les passions qui tourmentent m'ont laissé en s'en allant une fureur d'étude telle que je l'éprouvais à trente ans ; j'ai une femme honnête que j'aime et à qui je suis cher car qui grondera-t-elle quand je n'y serai plus ? S'il y eut jamais un père heureux dans ses enfants, c'est moi. J'ai tout juste la somme qu'il me faut tant

que j'aurai des yeux pour me passer de bougie et ma femme des jambes pour monter et descendre un quatrième étage ; mes amis ont pour moi et j'ai pour eux une tendresse que trente années d'habitude ont laissée dans toute sa fraîcheur. Eh bien ! direz-vous, avec tout cela, que manque-t-il donc à votre bonheur ! Ce qu'il y manque ? Ou une âme insensible ou le coffre-fort d'un roi dont les affaires ne soient pas dérangées. Avec une âme insensible, ou je n'entendrais pas la plainte de celui qui souffre, ou je n'en souffrirais pas en l'entendant. Avec le coffre-fort, je lui jetterais de l'or à poignée et j'en ferais un reconnaissant ou un ingrat à sa discrétion [1]. »

Voilà de la saine philosophie. Il est fâcheux que Diderot s'en soit avisé un peu tard. Malgré soi on songe au diable devenu vieux. Certes il peut se flatter que la vie lui a été douce. Que de braves gens n'ont jamais eu le bonheur dont il reconnaît avoir joui et dont, somme toute, il était si peu digne !

1. *Cat. de la vente B. Fillon*, n° 47.

CHAPITRE III

LES AMOURS ROMANESQUES DE ROUSSEAU

J.-J. Rousseau. — Enthousiasme soulevé par ses œuvres. — Hommages rendus à sa mémoire. — Thérèse Levasseur. — Mme d'Houdetot. — D'Alembert et Mlle de Lespinasse.

Rousseau, de tous les philosophes est celui qui a été le plus étudié ; il est par conséquent le plus connu. Ils sont innombrables les écrivains qui se sont efforcés de faire la lumière sur les relations féminines qui ont rempli son existence si tourmentée ; il les a d'ailleurs énumérées lui-même avec quelque complaisance dans ses *Confessions*, et tout le monde connaît Mme de Warens, Thérèse Levasseur, Mme d'Houdetot, Mme Boy de La Tour, pour ne parler que des plus célèbres. M. Léo Claretie, dans un ouvrage intitulé : *J.-J. Rousseau et ses amies*, a condensé les renseignements un peu partout épars sur ces femmes dont quelques-unes ne doivent leur notoriété qu'à l'affection qu'elles ont inspirée au père de *Julie*.

S'il a été tant étudié c'est, il faut le reconnaître, parce qu'il est de tous le plus intéressant ; je dirai volontiers le plus sympathique et — chose étrange —

ce qui lui a valu d'attirer l'attention des curieux du dix-huitième siècle c'est, en dehors de ses ouvrages qui méritent une étude spéciale, ce qui inspire une certaine répulsion à l'endroit des autres membres de la petite église. Voltaire, Diderot, Saint-Lambert, Duclos, d'Alembert ont été de vulgaires jouisseurs, chez lesquels on n'aperçoit pas l'ombre de passion vraie ; ils n'ont recherché que les très matérielles satisfactions sensuelles. Rousseau, lui, a vraiment aimé, il a vraiment souffert de ce mal cruel que l'on nomme l'amour ; il a vraiment été un passionné et il nous a décrit — avec quel talent, on le sait — les crises de larmes, les accès de désespoir qui torturaient son cœur, comme aussi les instants d'espérance qu'un baiser envoyé du bout des doigts, une promesse donnée en même temps qu'un tendre adieu faisaient naître dans son âme profondément troublée.

Rousseau, c'est une sensitive. Non seulement la chair crie chez lui ; elle a même des moments de souffrance terrible qu'il raconte avec une émotion parfois malsaine, surtout dans ses lettres à Mme d'Houdetot. Alors, tout son être moral est affecté, vibre à l'unisson de sa personne physique. Son cœur souffre-t-il ? Aussitôt, il sent se réveiller les maux qui seront le tourment de sa vie entière. A-t-il éprouvé un moment de joie intense pendant une entrevue avec Mme d'Houdetot sous l'acacia d'Eaubonne ? — Son cœur déborde et son corps en est transfiguré. C'est la santé revenue, c'est la force, c'est l'énergie qui ont repris leur empire. Cette femme, c'est sa vie, tandis que Thérèse qui, confinée à l'Ermitage hurle de jalousie et épanche sa souffrance dans le cœur égoïste de Mme d'Épinay, c'est l'habitude et par conséquent la lassitude, l'indifférence. Ce sont ces douleurs et ces joies que Rousseau traduisait aussitôt dans ses

cahiers de la *Nouvelle Héloïse* que Mme d'Houdetot était la première à parcourir.

On ne saurait se figurer le succès qu'a eu le roman Jean-Jacques, dans ses *Confessions*, se plaît à parler des déclarations d'amour qu'il reçut après sa publication et des conquêtes qui lui étaient offertes. Car ce sont les femmes surtout qu'il a su captiver et c'est par les femmes qu'il a exercé toute son influence. Il n'en faudrait pas conclure que les hommes sont restés insensibles à l'œuvre passionnelle de Rousseau ; il a conquis les esprits les plus divers et *Julie* a trouvé des adorateurs dans les milieux les plus inattendus.

— « Le 19 juin 1792, dit Chateaubriand dans *les Mémoires d'outre-tombe*, j'étais allé à la vallée de Montmorency visiter l'Ermitage de J.-J. Rousseau : non point que je me plusse au souvenir de Mme d'Épinay et de cette société factice et dépravée, mais je voulais dire adieu à la solitude d'un homme antipathique par ses mœurs à mes mœurs, bien que doué d'un talent dont les accents remuaient ma jeunesse. Le lendemain, 20 juin, j'étais encore à l'Ermitage. J'y rencontrai deux hommes qui se promenaient comme moi dans ce lieu désert pendant le jour fatal de la monarchie, indifférents qu'ils étaient, ou qu'ils seraient, pensais-je, aux affaires du monde. L'un était M. Maret, de l'empire [1], l'autre, M. Barrère de la République. Le gentil Barrère était venu loin du bruit, dans sa philosophie sentimentale, conter des fleurettes révolutionnaires à l'ombre de *Julie*. Le troubadour de la guillotine sur le rapport duquel la Convention décréta que la Terreur était à l'ordre du jour, échappa à cette Terreur en se cachant dans le panier aux têtes. Du fond du panier de sang, sous

1. Maret (Hugues), duc de Bassano, ministre de Napoléon.

l'échafaud, on l'entendait seulement croasser à la mort. Barrère était de l'espèce de ces tigres qu'Oppien fait naître du souffle léger du vent : *Velocis zephiri proles*[1]. »

Le pèlerinage de Barrère à l'Ermitage est en effet, bien caractéristique. En juin 1792, on en était encore à l'application de la constitution votée l'année précédente ; les partis n'avaient pas dessiné leur attitude et le futur conventionnel rêvait, sans doute, d'un avenir qui ne pouvait lui apparaître qu'à travers des nuées bien trop épaisses pour être facilement pénétrées. La monarchie était chancelante, la noblesse et le clergé étaient persécutés mais on ne pouvait deviner la fureur qui devait agiter la Convention ni entrevoir les ruisseaux de sang qui allaient bientôt inonder le pays. Ce sentimentalisme que Rousseau avait fait naître, indiquait bien l'état d'esprit de ces hommes pour qui la Terreur allait devenir bientôt le régime nécessaire et, s'il eût été possible de scruter le fond de leur cœur, de connaître les sentiments qui vraiment les animaient, on eût été sans doute surpris de constater l'abîme profond qui séparait leurs pensées d'avec leurs atroces actions.

Il n'est peut-être pas inutile d'apprendre ce qu'a été à cette époque l'enthousiasme soulevé par les œuvres de Rousseau, par *la Nouvelle Héloïse* et l'*Émile*, qui ont exercé sur l'esprit public l'influence la plus directe. J'ai dit déjà que Jean-Jacques avait avoué dans ses *Confessions* les succès que lui avait valus *Julie* ; il lui est arrivé quelquefois de les reconnaître dans sa correspondance. Il écrivait de Montmorency à Lenieps, le 29 mai 1762, par conséquent, après sa rupture avec Mme d'Houdetot, pour lui témoi-

1. Chateaubriand, *Mémoires d'outre-tombe*, t. II, p. 39.

gner son affection et il lui disait : « Souvenez-vous, vous qui aimez et lisez *la Julie*, qu'on n'a pas tout perdu sur terre quand on y retrouve un ami [1]. » Mais c'est surtout chez ses contemporains, chez ceux qui vivaient de son temps, au milieu d'une société imprégnée de ses idées, de ses théories, de son influence, qu'il faut aller chercher la preuve de l'importance qu'a eue l'œuvre pourtant si illusoire et si fausse du philosophe de Genève. La séduction a été si complète qu'elle s'est emparée de toutes les classes sociales, comme aussi de tous les hommes quels que fussent le genre de leurs travaux et la nature de leur esprit.

Delambre, un grand astronome, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, un esprit scientifique, donc positif, qui ne semblait pas susceptible de se laisser prendre aux rêveries de *Julie* et au sentimentalisme d'*Émile*, était, depuis 1769, en échange de correspondance avec le fils de Favart et, dans une de ses lettres, pleine de réticences et rendue par là plus curieuse, il lui parlait ainsi de Rousseau : « Si j'ai été enchanté de la lecture de *la Nouvelle Héloïse*, moi profane, moi étranger à tous ces mystères, quels transports dois-tu éprouver, toi qui..., tu te souviens ?... mais je suis discret. Mais, tu recommences *l'Héloïse*, as-tu fini l'*Émile*, en as-tu lu le quatrième volume? Vois les amours d'Émile, vois le portrait de sa maîtresse, son mariage, vois... Si tu n'étais pas un Caton à présent, je te dirais que Sophie te dégoûte des Mmes V... qu'il faut partager avec un M. M... [2]. »

Ce sont donc les esprits les plus divers qui ont été séduits par l'œuvre de Jean-Jacques, les savants les plus illustres — « étrangers à tous ces mystères — »

1. Noel Charavay, *Bulletin d'autographes*, février 1905, n° 53556.
2. Noel Charavay, *Vente d'autographes* du 16 mai 1907, n° 38.

qui manifestaient leur admiration à ceux qui, comme Favart, avaient puisé dans leur éducation et aussi dans les exemples recueillis au foyer paternel le tempérament qui devait les rendre plus accessibles au sensualisme, le fond même du roman de Rousseau, et Bernardin de Saint-Pierre, le vrai disciple de ce maître, qui comme lui sentimental et romanesque, était profondément spiritualiste puisqu'en 1798, en réponse à ses collègues de l'Institut qui voulaient l'empêcher dans un rapport sur un concours de prononcer le nom de Dieu, il affirmait énergiquement sa croyance en la divinité et les conjurait de déclarer : « qu'ils regardent l'existence de Dieu comme la base de toute morale [1] », Bernardin de Saint-Pierre écrivait au comte d'Antraigues, alors ambassadeur à Constantinople, qui lui avait offert un portrait de Rousseau : « Je le recevrai avec plaisir sur une tabatière d'olivier ou de quelqu'autre bois analogue à la simplicité de celui qu'il représente et de la plante champêtre qui doit en couvrir le fond et que Jean-Jacques a cueillie et arrangée de ses propres mains. Si vous écrivez autour : « Portrait de J.-J. Rousseau, donné à J.-B.-« H. de Saint-Pierre par leur ami commun le comte « d'Antraigues », cet entourage de lettres tracées de votre main me sera plus précieux qu'un entourage de diamants [2]. »

C'était donc un véritable culte que l'auteur de *Paul et Virginie* professait pour son maître et ce culte il est passé dans l'âme de la nation elle-même car voilà que les honneurs publics vont solenniser la mémoire de Rousseau. Le 12 novembre 1791, en vertu des décrets des 21 décembre 1790 et 27 septembre 1791, le pouvoir exécutif chargea le célèbre sculpteur Houdon

1. *Cat. de la vente de la collection d'aut. Rathery*, 24 avril 1867.
2. *Cat. de la vente B. Filton*, n° 1114.

de l'exécution de la statue en bronze de Jean-Jacques. Les circonstances politiques ne permirent pas de réaliser ce projet; mais plus tard, en floréal an II, le Comité de Salut public institua un concours pour l'exécution de la statue. Le jury choisit un autre artiste que Houdon qui, froissé dans son amour-propre, adressa ses doléances au Comité de l'Instruction publique dans une lettre datée du 30 pluviose an III[1]. Ce bronze n'a, je crois, jamais été fondu, mais ce témoignage public de respect pour le souvenir de l'homme dont les œuvres avaient remué l'âme de la France est caractéristique de la part d'une assemblée qui reconnaissait ainsi que les temps nouveaux étaient directement issus des théories illusoires du *Contrat social*.

Ce fut un sentiment de même nature qui détermina la Convention à confier à Houdon l'exécution d'une statue de la Philosophie qui devait être placée dans la salle des séances. Le 6 prairial an II, le grand artiste écrivait au Comité de Salut public pour l'informer qu'il venait d'achever son œuvre et, dans cette même lettre, il lui soumettait ses idées sur un monument à élever à Rousseau aux Champs-Élysées. Il terminait en faisant hommage à la nation de l'original du masque du grand homme, moulé par lui-même à Ermenonville, immédiatement après sa mort[2]. Le 17 vendémiaire an III, Gossec, le compositeur ordinaire de la Révolution écrivait à Coupigny, son collaborateur habituel, « qu'une fluxion dont il est malade ne l'a pas empêché de composer la musique pour la fête de Jean-Jacques Rousseau qui aura lieu occadi prochain[3] ». Les paroles étaient de M. J. Chénier.

1. *Cat. de la vente B. Fillon*, n° 1778.
2. *Cat. de la vente B. Fillon*, n° 1777.
3. *Idem*, n° 2305.

La mémoire du philosophe a donc été honorée par tous les moyens qu'avaient à leur disposition des assemblées composées d'hommes nourris des scènes romanesques de *la Nouvelle Héloïse* et des utopies du *Contrat social*. Rien n'a manqué à cette mémoire, car voici un hommage d'une nature plus discrète et peut-être plus touchante que ceux qui se manifestaient publiquement par des monuments, des statues ou des hymnes louangeurs. Grétry, l'illustre auteur de *Richard Cœur de Lion* avait, en 1799, acheté l'Ermitage, que Robespierre, un instant, avait possédé. Dans la chambre garnie du pauvre mobilier transporté du très modeste appartement de la rue de Grenelle n° 27 [1] que quittait alors le philosophe pour s'installer auprès de Mme d'Épinay et dont elle nous a conservé le curieux inventaire dans ses Memoires, il avait, entre Thérèse jalouse et Mme Levasseur assoupie dans son fauteuil, sangloté au souvenir de Mme d'Houdetot. C'étaient là des reliques que Grétry entendait entourer d'un culte véritable. Il annonçait son acquisition et ses projets à un ami dans la lettre touchante que voici. Il la date ainsi : « Émile, ci-devant Montmorency, 4e jour complémentaire an III — (20 septembre 1799). — J'écris de sa chambre où j'ai couché. On a conservé tous ses meubles et certainement je ne les changerai point contre de plus modernes. On fera tout ce qu'on voudra dans le reste de sa maison, mais sa chambre qui est devenue la mienne, on n'y changera rien. Je suis devenu le vicaire de la Sacristie, voilà tout [2]. » Enfin, pour achever l'énumération de ces témoignages d'admira-

1. *Lettre de M. Félix Bovet à son frère Alfred. Cat. Bovet*, n° 1309.

2. Noël Charavay, *Cat. de la vente d'aut. de Refuge*, 3 juillet 1904, n° 712.

tion qui n'ont cessé d'entourer la mémoire de Rousseau, Kervélégan, député du Finistère à la Convention, écrivait le 10 août 1821 à un correspondant resté inconnu : « Tu peux remplacer la philosophie du collège par celle de J.-J. Rousseau qui repose sur ce principe : Tout est bien sortant des mains de la nature; tout dégénère entre les mains de l'homme. Lis-le bien cet honnête homme qui s'est fait lui-même et tu verras que ce principe par lequel il débute dans son *Émile* se retrouve partout, dans des tournures diverses; mais c'est toujours le même; il n'en dévie jamais [1]. »

Voilà donc établi qu'au contraire de Diderot qui n'a jamais été qu'un raisonneur souvent ennuyeux, un dialecticien fort habile, mais sec et sans âme, un donneur de conseils fort peu autorisé à s'attribuer un tel rôle, qui n'a vu aller à lui aucune autre sympathie que celle de savants sceptiques comme Naigeon, Meister ou d'Escherny ou de profonds égoïstes comme Grimm, Rousseau a conquis l'affection et l'admiration de ses contemporains. Il a forcé les générations venues après lui à l'étudier; en l'étudiant, à l'aimer un peu parce qu'il a été vraiment un homme, parce qu'il a vécu de notre vie commune, parce que, s'il a eu quelques-unes des qualités, il a eu tous les défauts dont, les uns et les autres, nous sommes affligés; parce que nous nous reconnaissons en lui et surtout parce qu'il a eu le courage de faire publiquement la confession des erreurs de sa vie trop souvent méprisable, confession que, quelquefois, nous consentons à nous faire à nous seuls. Il nous est sympathique parce qu'il a aimé, comme nous; parce qu'il a souffert, comme nous et parce qu'il a su traduire,

1. Noel Charavay. *Bul. d'aut.* novembre, 1907, n° 10951.

avec une vérité qui nous émeut, et son amour et ses souffrances. Ne nous laissons point égarer toutefois et n'oublions jamais qu'*Émile* et *le Contrat social*, recueils des théories les plus fausses, des idées les plus mal faites pour la marche normale d'une société ont été les patrons qui ont servi de modèles à l'état social si étrange et si inquiétant au milieu duquel nous nous traînons avec peine depuis plus de cent ans.

Le château de la Chevrette et, auparavant, l'hôtel de la rue Saint-Honoré, en face les Augustins où demeurait le fermier général Lalive de Bellegarde, ont été le théâtre de scènes de mœurs qui valent la peine d'être étudiées en détail si l'on veut se rendre compte de ce qu'était ce monde de la finance, taré, pourri par le scepticisme et le libertinage des philosophes qui, après tout, vivait à ses crochets. Tous en effet, ils avaient élu domicile chez l'un de ces favoris de la fortune qui, n'ayant aucune tradition à respecter, aucun honneur familial à se transmettre, étaient fiers de donner l'hospitalité à ces hommes dont la France entière s'occupait. Une certaine notoriété s'attachait, en effet, à leur nom; on parlait des salons qu'ils fréquentaient; Mme du Deffand comme Mme Geoffrin, pour se créer une renommée tapageuse, avaient sacrifié à cette divinité nouvelle qui s'appelait la philosophie, et Marmontel, dans ses Mémoires, nous a laissé l'histoire des dîners de Mme Geoffrin et les portraits de ses hôtes crayonnés avec une vérité, un esprit qui font penser à une ressemblance frappante.

Si Diderot allait, sans façon, s'installer au Grandval chez Mme d'Aine, Saint-Lambert, Grimm, Duclos, Rousseau étaient les commensaux très aimablement accueillis de Mme d'Épinay et de sa belle-sœur, Mme d'Houdetot. Rousseau, il est vrai, fut introduit

à l'Ermitage par Mme d'Épinay elle-même; quant aux autres, ils avaient un moyen très simple d'assurer leur logement au château, c'était de devenir les amants des femmes qui y gouvernaient. Ainsi firent Saint-Lambert et Grimm; ainsi tenta de faire Duclos qui, grossier et mal élevé, ne sut pas s'y prendre et se fit jeter à la porte.

Cette société étrange n'avait pas besoin d'historiographe; Mme d'Épinay s'est chargée de nous laisser un véritable journal des événements qui remplissaient la vie au château de la Chevrette. Ses Mémoires, d'ailleurs revus et modifiés par Grimm, constituent un véritable monument de l'immoralité profonde qui, sous l'influence des philosophes, envahit et bientôt submergea sous un flot nauséabond, tout ce monde de la finance, parti de rien, arrivé à l'opulence par l'exploitation de la ferme.

On a publié ces Mémoires de Mme d'Épinay; on les a lus, on les a dévorés; on les a considérés comme l'un des documents les plus précieux de l'histoire des mœurs au dix-huitième siècle. On a eu raison; il n'a rien été fait de plus effrayant que le récit de ces intrigues amoureuses qui se nouaient dans les salons ou à l'ombre des bosquets de la Chevrette, sous les yeux — peut-être volontairement fermés — de M. et de Mme de Bellegarde. Sans vouloir refaire cette histoire si souvent écrite, il n'est peut-être pas inutile de rappeler les faits les plus frappants, les plus caractéristiques de cette vie d'élégante corruption que nous a narrée Mme d'Épinay et à laquelle, d'ailleurs, Rousseau, dont nous nous occupons, a été très intimement mêlé.

Lalive de Bellegarde, fermier général, avait épousé une demoiselle Prouveur dont il eut trois fils : Lalive d'Épinay qui lui succéda dans sa charge de

fermier général, Lalive de Jully et Lalive de la Briche, qui furent tous deux introducteurs des ambassadeurs, et deux filles, Élisabeth, appelée en famille Mimi qui épousa le vicomte d'Houdetot et Charlotte, mariée au baron de Lucé, intendant d'Alsace et qui, veuve, se remaria avec le vicomte de la Châtre de Monts, député de la noblesse du Poitou à l'assemblée constituante. A ces cinq enfants, dans un sentiment fort louable de dévouement familial, M. et Mme de Bellegarde ajoutèrent une nièce, Louise Tardieu d'Esclavelles, fille d'une sœur de Mme de Bellegarde et d'un militaire décédé laissant sa famille dans la misère la plus profonde. Ce fut cette cousine germaine de Mme d'Houdetot qui devint sa belle-sœur, par son mariage avec M. d'Épinay. Trois de ces enfants seulement sont les héros des Mémoires de cette femme célèbre. Elle-même, son mari et Mme d'Houdetot y jouent les grands rôles. Mme de Lucé n'y paraît que pendant le temps de sa jeunesse jusqu'à son mariage, période pendant laquelle elle dut supporter, de la part de sa cousine et belle-sœur, les effets de la haine la plus implacable. Elle disparaît après son départ pour Strasbourg avec son mari, et les éditeurs des Mémoires de Mme d'Épinay avaient inutilement recherché sa trace. J'ai été assez heureux pour la retrouver veuve, puis remariée au vicomte de la Châtre. J'ai raconté son histoire dans trois notices publiées par la Société des antiquaires de l'Ouest de Poitiers, et j'ai fait le récit de l'acharnement avec lequel elle a été poursuivie par sa famille entière jusqu'au jour où, remariée, elle put enfin s'appuyer sur un défenseur capable d'en imposer à ceux qui la pourchassaient avec une impitoyable fureur.

Mme d'Épinay qui dans ses Mémoires, se confesse un peu à la manière de Rousseau, nous apprend elle-

même que jeune fille, elle était d'une habileté, d'une souplesse d'esprit et en même temps, d'une ambition rares. Si je disais d'une rouerie vraiment admirable, je crois que je ne dépasserais pas la mesure. Un désir violent s'était tout de suite emparé de son esprit et avait fini par capter complètement sa volonté. Elle était pauvre; elle ne l'ignorait pas. Ses cousines étaient appelées à faire de riches mariages, à avoir dans le monde une brillante situation; elle ne pouvait être qu'une femme du commun, souffrant sans cesse de voir sa vie associée à celle d'un homme d'une condition fort au-dessous de la sienne. Il y avait un moyen d'éviter cette fin peu enviable. C'était de se faire épouser par son cousin d'Épinay. Elle y réussit. C'est un véritable roman que l'histoire de ce mariage conclu à force de manœuvres d'une habileté incontestable mais d'une honnêteté douteuse. Et puis, quelle désillusion ! M. d'Épinay débauché, joueur, par conséquent dépensier, atteint d'un mal qui obligea sa femme à lui interdire l'entrée de ses appartements, est resté comme le type du fermier général prodigue. L'union ne dura pas longtemps entre ces deux époux mal assortis. Le mari alla de son côté, la femme se confina à Épinay d'abord, puis à la Chevrette où vivait encore M. de Bellegarde; mais je ne sais quel intrigant introduisit au château Mlle d'Ette, grosse flamande à la chair fraîche et à la morale facile, qui arriva accompagnée de son amant, M. de Valory et s'y installa à demeure, y vivant, y couchant, y menant une existence absolument commune avec celle des hôtes du château. Elle sut facilement capter la confiance de Mme d'Épinay, reçut ses confidences et lui persuada qu'elle n'avait qu'un moyen de se consoler: remplacer son mari par un amant. La belle âme se chargea même de le lui procurer. Dupin

de Francueil qui, veuf, devait se remarier avec Aurore de Saxe et devenir le grand-père de Georges Sand, fut celui qui sut faire palpiter le cœur de Mme d'Épinay.

Entre temps, Élisabeth avait épousé le vicomte d'Houdetot et Lalive de Jully s'était marié avec Mlle Chambon, une folle, qui attendit à peine la fin de la lune de miel pour se jeter dans les bras de Gelyotte, la basse de l'Opéra.

Donc, avant que les philosophes pénétrassent au château de la Chevrette, voici quel était l'état moral de ceux qui l'habitaient : Mme de Bellegarde décédée, son mari était resté — de titre seulement — le chef de la famille, le représentant unique de l'autorité paternelle, celui auquel étaient dus le respect et la soumission. Mme de Lucé était partie pour ne plus revenir, chassée par les mauvais traitements de sa cousine à laquelle la faiblesse de M. de Bellegarde prêtait les mains. Mme d'Houdetot habitait honnêtement avec son mari. Lalive de la Briche n'était point marié, mais son frère Jully dont l'union était toute récente avait déjà un lieutenant dans la personne de Gelyotte. D'Épinay, qui n'avait plus avec sa femme que des relations de convenance, amenait au château ses amis et ses amies et s'y livrait à des orgies dont quelques-unes racontées dans les mémoires sont vraiment à faire rougir. Mme d'Epinay se consolait avec Francueil et, au-dessus de tout ce mélange étrange de ménages unis, d'époux mal assortis qui consentaient à se laisser suppléer, planaient M. de Valory et Mlle d'Ette qui, par leurs conseils, étaient parvenus, sans trop de peine peut-être, à contaminer toute cette famille.

Rousseau avait déjà fait quelques rares apparitions au château, amené par Francueil dont le père l'avait eu quelque temps comme secrétaire. Mais le premier qui y pénétra et s'y installa en maître, en tyran, en

despote, imposant à Mme d'Épinay, qu'il chercha d'ailleurs à séduire, ses conseils perfides et ses règles de conduite qui confinaient à la malhonnêteté, ce fut Duclos, historiographe de France, triste personnage, grossier, mal élevé, auprès des femmes d'une audace à nulle autre pareille, peu difficile sur la qualité de ses conquêtes, que Mlle Quinault, du Bout du banc, recevait à ses soupers littéraires et qui, par ses propos inconvenants embarrassait parfois l'ancienne actrice de la Comédie. « Paix donc, Duclos, paix donc; ou ne dites rien, ou servez-vous d'expressions que l'on puisse entendre. »

C'est là, c'est dans ce milieu faisandé, chez Mlle Quinault, que Mme d'Épinay avait connu l'auteur des *Mémoires du comte de X...* Elle s'était fait inviter par la comédienne et, à l'insu de toute sa famille, à l'insu de son mari, de sa mère surtout qui, disait-elle, « était bigote et eût sévèrement critiqué ces relations nouvelles », guidée par un sentiment de curiosité malsaine, d'appétit de voir et d'entendre des choses qui ne se voyaient et ne s'entendaient pas ailleurs, elle se rendit secrètement à deux de ces dîners littéraires. Elle a, dans ses Mémoires, reproduit les conversations qui mirent aux prises Duclos, Saint-Lambert, Rousseau, le marquis de Beauveau, Piron, Vadé, le comte de Caylus et autres fortes têtes du dix-huitième siècle. Elle avait, du reste, l'honneur d'être la seule femme admise à ces agapes philosophiques et libertines où l'on discutait sur l'existence de Dieu, sur l'inutilité de la religion, et où l'on narrait, au dessert, Duclos surtout et Saint-Lambert en des termes et avec des images d'un matérialisme échevelé, des histoires auprès desquelles les contes de Crébillon le fils pouvaient passer pour ingénus.

Duclos sollicita l'honneur d'être reçu à la Chevrette. Mme d'Épinay, très honorée de cette requête, admit chez elle cet homme qui ne tarda pas, par son attitude inconvenante, à lui faire regretter cette condescendance. Après avoir pendant longtemps subi ses tyranniques exigences, elle l'éconduisit à plusieurs reprises et, comme il s'obstinait à revenir, elle se décida à le jeter à la porte. Elle s'en fit du reste un mortel ennemi.

Mais, il avait amené avec lui Grimm, l'ami de Diderot et de Rousseau, un de ces Allemands à l'âme sèche, au cœur froid ; un de ces calculateurs égoïstes et tenaces venus en France pour y chercher fortune et qui vit immédiatement le parti qu'il pouvait tirer des relations nées grâce à Duclos.

Puis, ce fut Saint-Lambert, qui vint apporter à la Chevrette sa réputation de poète et de séducteur à la mode — un peu défraîchie cependant — depuis son aventure avec Mme du Châtelet ; enfin, ce fut Mme d'Épinay elle-même qui prit, pour ainsi dire, Rousseau par la main et le conduisit à l'Ermitage qu'elle avait fait rebâtir pour qu'il y pût loger avec Thérèse et la peu vénérable Mme Levasseur. Et voilà réunis les personnages entre lesquels va se jouer le drame d'où est sortie *la Nouvelle Héloïse*.

Car c'est un véritable drame, un drame passionnel intense que cette histoire des amours de Rousseau et de Mme d'Houdetot. Cette femme, à l'esprit léger et charmant du reste, a-t-elle vraiment pris au sérieux le citoyen de Genève ? On en pourrait douter peut-être à la lecture des lettres que Mme d'Épinay nous a conservées. Quant à Rousseau, il a été certainement un amoureux fou à lier. Non seulement il a souffert moralement, mais il a été malade physiquement d'amour rentré, de continence forcée ; dans sa corres-

pondance il pleure, il se lamente, il appelle la femme adorée et, chose étrange, ce qui est profondément ridicule et même gênant à lire dans les lettres de Diderot à Mlle Voland, devient passionnant sous la plume de Rousseau. C'est que le premier n'a jamais exprimé qu'un amour purement sensuel, n'a jamais désiré que la satisfaction d'un plaisir grossier qui, chez un homme de son âge nous inspire le dégoût, tandis que le second a un peu idéalisé son amour, que cet amour l'affectait tout entier, corps et âme; qu'il a crié, qu'il a sangloté et qu'il nous fait presque crier et sangloter avec lui.

Combien est juste l'impression ressentie par M. Jules Lemaître qui, dans l'une de ses conférences sur Rousseau, l'appelle le Père du romantisme ! Tous les romans de cette période littéraire si intéressante, les drames du théâtre, du boulevard, dans lesquels l'amour tue ceux dont il s'empare ; ces histoires sombres dans lesquelles l'amour fatal accomplit son œuvre cruelle depuis *Adolphe et Werther* jusqu'aux pièces truculantes de Victor Hugo et de Dumas père, sont des enfants de *la Nouvelle Héloïse*, le modèle, le roman type de l'époque post-révolutionnaire.

Voilà donc Saint-Lambert, Grimm et Rousseau qui pénètrent presqu'ensemble au château de la Chevrette. En homme pratique, Grimm prit son parti le premier. Il constata combien la vie était facile dans cette vaste demeure, un peu triste, que Diderot nous a souvent décrite. Dans le salon, froid et solennel, la famille entière s'assemblait ; M. de Valory et Mlle d'Ette y occupaient la place que leur amitié déjà vieille, mais perfide dans ses effets, leur avait acquise ; Francueil était assidu auprès de Mme d'Épinay, et rien ne manifestait que cette assiduité très marquée ne fût pas approuvée par tous ceux qui prenaient

place au foyer. Grimm jugea immédiatement qu'il y avait là une situation à conquérir, un avenir certain à se ménager et il résolut de supplanter Francueil dans les bonnes grâces de Mme d'Épinay. Le moyen à employer était fort simple : la calomnie est toujours d'un effet assuré sur les âmes passionnées ; distillée avec persévérance et habileté, elle devait aboutir au résultat souhaité. Ce fut, en effet, ce qui se produisit. Grimm manœuvra si bien, il fut si persuasif qu'en peu de temps, Francueil était délaissé et l'Allemand se prélassait dans le nid qu'un autre avait préparé. Il y resta toute sa vie, dictant ses volontés, ordonnant à tout le monde, agissant en maître absolu, en véritable tyran, pliant au gré de ses caprices l'existence même de la femme qui s'était donnée à lui, remplissant en toutes circonstances le rôle de mari, à la barbe de M. d'Épinay qui, disait Diderot, était l'affabilité même et ne tentait en aucune façon de reprendre son autorité légitime.

Grimm casé, ce fut le tour de Saint-Lambert de songer à son avenir. Il ne s'attaqua pas au morceau le moins délicat. Mme d'Houdetot qui n'était point belle — elle était marquée de la petite vérole — était cependant une femme charmante ; charmante par sa bonté, par sa simplicité, par son amabilité ; charmante par son esprit délicat, par l'art de sa conversation, par le naturel et la gaîté des réparties qu'elle lançait avec un à-propos surprenant. Elle a conservé ces qualités rares jusqu'aux limites extrêmes de la vieillesse et tous ceux qui l'ont connue, même ridée, emmitouflée dans ses coiffes et clouée par l'âge dans le fond de sa causeuse ne tarissent pas sur le charme dont cette femme excellente était l'expression la plus parfaite.

Le baron de Frénilly, dans ses intéressants Mémoi-

res [1], raconte qu'il a beaucoup vu en 1798 et 1799 « la bonne, l'aimable, l'éternellement jeune vicomtesse d'Houdetot ». « Elle était telle alors que lorsqu'elle parut pour la première fois à l'Ermitage de Rousseau, se riant de l'étiquette, gaie, vive, piquante, spirituelle, féconde en pensées fines et en mots heureux, passionnée pour les plaisirs, indulgente jusqu'au système, n'ayant jamais médit de qui que ce soit ni de quoi que ce soit, n'ayant jamais, comme elle le disait, donné le plus petit ridicule au plus petit plaisir ; gardant de sa jeunesse l'habitude et le besoin d'aimer et, avec cela, d'une laideur ignoble ; une de ces voix que le peuple appelle de rogomme et ce traître d'œil qui regardait à côté quand il semblait vous regarder en face. »

Quel portrait ! et dire qu'il n'est point chargé, et que malgré ses imperfections physiques elle a non seulement trouvé un mari excellent, le vicomte d'Houdetot, lieutenant général des armées du roi, mais aussi elle a su captiver, grâce aux qualités rares de son esprit et de son cœur un homme qui passait pour un véritable séducteur, puisqu'il avait supplanté Voltaire dans l'affection de Mme du Châtelet. Car, c'est une chose étrange et qui prouve à quel point la liberté des mœurs des philosophes avait pénétré facilement dans les milieux qu'ils fréquentaient ; Mme d'Houdetot qui proclamait les mérites rares et les exquises bontés de son mari, qui se louait de ses attentions pour elle et n'avait à lui reprocher aucune de ces fautes qui amènent trop souvent la désunion dans les ménages, crut qu'il était de bon ton de prendre un amant et, sans raisons qui paraissent plausibles, sans rien qui puisse passer pour une excuse,

1. *Souvenirs du baron de Frénilly*, Pair de France, publiés par M. Arthur Chuquet, membre de l'Institut. Paris, Plon, 1908.

accueillit les hommages de Saint-Lambert et ne tarda pas à s'unir à lui, imitant d'ailleurs en cela Mme d'Épinay, dont le mari ne pouvait inspirer à sa femme aucune affection, et Mme de Jully qui était sur le point de quitter Gelyotte et de le remplacer par le chevalier de Vergennes.

Et ce fut une liaison de trente années ! Saint-Lambert s'était présenté avec, pour tout bagage littéraire, son poème des *Saisons*. Mme d'Houdetot faisait et débitait gracieusement des petits vers. Est-ce la poésie qui fut le trait d'union entre cet homme déjà blasé, cherchant comme Grimm un gîte où se terrer pendant le reste de ses jours, et cette femme qui était vraiment possédée du besoin d'aimer ? — Qui le sait ? — Ils n'ont jamais fait de confidences sur ce point et c'est un des mystères de l'âme féminine au dix-huitième siècle que cette folle passion qui poussait les femmes du monde à avoir deux ménages dans lesquels elles remplissaient à tour de rôle les devoirs de leur état. Frénilly continue ainsi ses Souvenirs sur cette muse déjà bien flétrie : « Saint-Lambert, pour commencer par la clé de voûte, logeait chez elle avec toutes les bienséances d'une liaison respectable et, depuis trente ans, il était arbitre et maître de la dame et de la maison. Académicien du bon temps, vivant sur la gloire de ses *Saisons*, coquet, gourmand, rabrouant la pauvre vicomtesse qu'il appelait l'Intendant de ses privations, et qui, pourtant, s'occupait de lui sans cesse avec la patience d'un ange... La seconde personne de la maison était le gros et grand vicomte d'Houdetot, affectueux, poli, comme un homme qui n'est pas chez lui. Sa femme qu'il traitait presque avec galanterie faisait pour lui des infidélités à Saint-Lambert qui en riait, et ces deux titulaires, logés, couchés porte à porte,

vivaient ensemble dans une parfaite amitié. »

Quelles mœurs ! On comprend à la lecture de cette page, la boutade un peu morose de Chateaubriand qui venait précisément de voir ce couple de vieillards attardés dans l'amour : « J'avais aperçu M. de Saint-Lambert et Mme d'Houdetot au Marais, représentant l'un et l'autre les opinions et les libertés d'autrefois soigneusement empaillées et conservées. C'était le dix-huitième siècle expiré et marié à sa manière. Il suffit de tenir bon dans la vie pour que les illégitimités deviennent des légitimités. On se sent une estime infinie pour l'immoralité, parce qu'elle n'a pas cessé d'être et que le temps l'a décorée de rides. A la vérité, deux vertueux époux qui ne sont pas époux et qui restent unis par respect humain souffrent un peu de leur véritable état ; ils s'ennuient, ils se détestent cordialement dans toute la mauvaise humeur de l'âge. C'est la justice de Dieu. »

Alors qu'elle était encore jeune femme, qu'elle avait encore toute la fraîcheur des premières années de son mariage, tout l'éclat, tout l'entrain de son esprit et de sa gaîté, Mme d'Houdetot s'avisa, par pure curiosité d'aller à l'Ermitage, faire visite à Rousseau qui venait de s'y installer. Elle voulait voir de près l'ours de Mme d'Épinay, le saisir à l'improviste dans son intérieur, le prendre sur le fait dans sa vie de tous les jours, entouré de Thérèse et de Mme Levasseur — les gouverneuses — comme on les appelait dans la société des philosophes et un jour, elle partit en carrosse, traversant les bois de Montmorency pour arriver à l'asile du citoyen de Genève. Un orage la surprit en chemin ; son carrosse s'embourba ; elle dut se décider à faire la route à pied, pataugeant dans une boue épaisse, trempée par la pluie qui tombait en l'éclaboussant et, ce fut en un état pitoyable qu'elle

arriva chez Rousseau, s'annonçant par des éclats de rire et plaisantant sur son équipée. Il fallut la sécher. Thérèse prêta des jupes, sa mère des corsages défraîchis ; des savates remplacèrent les chaussures boueuses — les bottes, comme dit Rousseau — et Mme d'Houdetot se costumait de la sorte, en mêlant aux prévenances et aux petits soins de ses hôtes les perles d'un rire jeune et sonore qui jetait dans cet intérieur habituellement triste une note joyeuse à laquelle il n'était pas accoutumé. La scène est bien connue ; elle est d'ailleurs charmante à lire dans les *Confessions*. Elle eut un dénouement bien inattendu : Rousseau tomba amoureux fou de sa visiteuse et, à dater de ce jour, le voilà malheureux.

Rousseau, amoureux de Mme d'Houdetot ? — Il n'y a vraiment là rien de bien surprenant. Que cette femme jeune, spirituelle, pas belle, mais pleine de charmes, intelligente et par-dessus tout d'une gracieuseté, d'une amabilité exquises ait facilement tourné la tête de ce misanthrope, — c'était presque fatal. Qu'on songe donc à l'existence terre à terre qu'il menait, lui dont la vie intellectuelle était intense, lui dont l'esprit, toujours en éveil, aimait dès cette époque à scruter les problèmes ardus dont la solution peut arrêter ou faciliter la marche de l'humanité, à rêver sur l'éducation de l'homme, sur la constitution des sociétés — ce qu'il a fait toute sa vie — entouré de Mme Levasseur, cette femme vulgaire, qui se contentait de végéter accroupie dans un fauteuil qu'elle ne quittait guère et de Thérèse, cette fille commune, sans éducation, sans instruction aucune, sa femme de charge en somme, incapable de participer à ses réflexions, de comprendre même les idées élevées qui le tourmentaient jour et nuit. — Est-il surprenant qu'il se soit laissé séduire par une jeune

femme élégante, bien élevée, spirituelle, causant avec compétence des matières un peu sévères qui faisaient l'objet de ses méditations et qui, peut-être d'ailleurs, a usé vis-à-vis de lui de tous ses moyens de séduction ?

Il ne faut pas se dissimuler, en effet, que la grosse erreur de la vie de Jean-Jacques c'est Thérèse. Pour comprendre qu'il ait pu s'attacher à elle au point de la traîner partout avec lui comme un boulet rivé à ses pieds, qu'il ait consenti à en faire la compagne assidue de ses jours et de ses nuits, il faut se reporter à ses origines, se rappeler qu'il était né de rien, que l'obscurité de sa naissance le rendait timide, que le défaut d'éducation première lui causait une certaine gêne avec les femmes appartenant à un milieu social élevé. Il le reconnaît lui-même, il l'avoue dans ses *Confessions* et, en le suivant dans les diverses étapes de sa vie, il est facile de constater que sauf avec Mme de Warens à laquelle, enfant qu'il était, il a dû certainement donner tout ce que sa nature avait d'ardeur et de laisser-aller, avec toutes celles dont il s'est approché, que les circonstances de la vie ont placées sur son chemin, il a été d'une timidité — disons d'une naïveté — dont il s'accuse et qui fait presque sourire. Seule Thérèse a pu le retenir précisément parce qu'au point de vue intellectuel et mondain elle n'était rien. C'était une chose dont il pouvait user à sa guise, au gré de ses désirs ; auprès d'elle, pas besoin de faire ni sentiment ni étalage de grande passion ; elle fût restée insensible aux beaux discours ou aux fadaises dont on usait dans les salons du dix-huitième siècle.

L'existence de cette pauvre femme fut d'ailleurs parfois bien cruelle. Elle ne connut jamais même l'aisance. Pendant toute la vie de Rousseau, la maison-

née vivait de privations et bien souvent de secours. Mme d'Épinay n'hésitait pas à envoyer à ses hôtes de l'Ermitage des nippes qu'elle ne portait plus pour que Rousseau s'en fît des gilets ou que Thérèse achevât de les user ; Grimm et Diderot, alors que la brouille n'avait pas encore séparé les trois amis, servaient à Mme Levasseur et à sa fille une rente de 400 livres sans que Jean-Jacques en ait rien su et, alors qu'avant de mourir l'auteur d'*Émile* croyait avoir assuré l'existence de sa veuve en lui laissant les quelques ressources que son travail lui avait permis d'amasser, Thérèse écrivait, en l'an VI, que réduite à mourir de faim si l'on ne venait promptement à son secours, elle demandait une représentation à son bénéfice, à l'Opéra, du *Devin de village* qui avait eu tant de succès autrefois. Après la mort de son mari, elle s'était volontairement déterminée à vivre à la campagne pour n'être à charge à personne, mais celui chez qui elle avait placé ses fonds les lui avait remboursés en assignats[1]. Émue de cette détresse, la Convention, le 29 décembre 1792, votait pour la veuve de Rousseau une pension de 1.200 livres.

Ce qui devait être le plus pénible et amener sans doute de fréquents tiraillements entre ces deux êtres qui ne pouvaient se séparer, c'est la vie errante que la nature ombrageuse de Rousseau les obligeait à mener. A partir du moment où brouillé avec Diderot et Mme d'Épinay il dut quitter l'Ermitage, abandonnant tout espoir de revoir Mme d'Houdetot, pour se réfugier à Montmorency, il n'eut jamais de domicile, il ne sut jamais où poser sa tête. Il courut les grands chemins traînant avec lui son inévitable compagne, car Mme Levasseur trop encombrante avait été relé-

1. *Catalogue de la vente d'autographes de M. Durand*, 28 mars 1868.

guée à Paris dans une petite chambre. Multon lui conseilla de venir à Genève, mais Genève, la cause de sa rupture définitive avec la châtelaine de la Chevrette, lui était insupportable ; il rêvait de persécution, s'imaginait qu'on en voulait à sa liberté, allait jusqu'à supposer que Louis XV était pour quelque chose dans les malheurs qui l'accablaient ; — c'était un monomane. Il répondit à Moulton qu'il ne voulait pas aller à Genève. « Les Génevois, dit-il, sont naturellement épilogueurs et tracassiers, moi j'aime souverainement mon repos. D'ailleurs, je connais trop le cœur humain pour ignorer qu'ils ne me pardonneront jamais le mal que les uns m'ont fait et que les autres ont souffert qu'on me fît. Ils m'ont trop maltraité pour ne pas me haïr[1]. »

Genève abandonnée, il restait incertain sur le parti qu'il devait prendre lorsque les poursuites ordonnées par le Parlement contre l'*Émile* qui venait de paraître et contre lui-même le décidèrent à quitter Paris sans retard. Il se dirigea vers la Suisse et trouva enfin un gîte dans le canton de Neuchâtel, à Motiers-Travers où des admirateurs de son génie, le comte d'Escherny et la famille Boy de la Tour lui firent bon accueil. Il y vivait un peu en sauvage ; il s'était déjà affublé de son étrange costume d'Arménien, longue robe et bonnet fourré, qui le rendait pas mal ridicule. Enfin, il avait la paix ; il jouissait de ce repos après lequel il avait tant aspiré, lorsqu'il fut pris d'un nouvel accès de misanthropie, qui se traduisit par la publication des *Lettres de la montagne* dans lesquelles il prenait à partie le Conseil de Genève, objet, de sa part, d'une haine inexpli-

1. Noel Charavay, *Catalogue de la vente d'autographes*, du 15 juin 1903, n° 130.

cable, à moins qu'il ne pût lui pardonner d'avoir condamné l'*Émile* et le *Contrat social*.

Ces lettres ameutèrent contre lui la population de Motiers tout entière. Elle était d'ailleurs excitée par le ministre Montmolin qui avait pris en main la défense de ses compatriotes et avait tellement chauffé l'opinion des montagnards si paisibles d'ordinaire, qu'ils se livrèrent à de véritables scènes de violence contre le malheureux Rousseau qui en devint tremblant de peur. La foule s'ameuta, fit le siège de sa maison pendant la nuit, l'injuria, lança des pierres contre la façade et l'une d'elles — paraît-il — brisant une vitre, pénétra jusque dans la chambre que Jean-Jacques occupait avec Thérèse.

C'est là l'un des incidents les plus étranges de cette vie d'aventures que le philosophe avait adoptée. La lumière n'a jamais été complètement faite sur cet événement qui laissa dans l'esprit de Rousseau le souvenir le plus tragique. A-t-il été vraiment aussi grave que les *Confessions* nous le feraient croire ? Il est permis d'en douter. La victime de cette scène a, vraisemblablement dramatisé les choses, exagéré l'importance de ce prétendu mouvement populaire et Thérèse, nous le verrons bientôt, n'est pas étrangère à la pensée conservée par Rousseau qu'il avait échappé à une véritable émeute.

Quoi qu'il en soit, il a cru qu'on avait voulu l'assassiner. L'incident se produisit le 6 septembre 1765 et, le lendemain, dans une lettre à M. Guy, il racontait ainsi les faits: « La nuit dernière, la canaille a forcé sa porte, cassé ses vitres, ameutée qu'elle a été contre lui par le ministre du lieu. Il vient de recevoir une députation d'une communauté voisine venue pour lui offrir asile. Il ne sait encore s'il acceptera. Tout est preparé pour soutenir un siège

la nuit prochaine ; les brigands trouveront à qui parler s'ils se présentent. On croit que le ministre devient absolument enragé[1]. »

Il est inutile de dire que la nuit suivante, les brigands ne se présentèrent pas et que tous ces grands préparatifs de défense ne servirent absolument à rien. Néanmoins, Rousseau pensa qu'il valait mieux quitter Motiers que de rester exposé à de semblables aventures et, prudemment, il se retira pour quelques semaines à l'île Saint-Pierre dans le canton de Berne. Il y était depuis un mois à peine, que le Sénat de Berne lui intimait l'ordre de partir. Décidément, il n'y avait pour le malheureux ni paix ni repos; c'était partout la persécution et, ne sachant plus où aller, se refusant à rentrer sur le territoire de Neuchâtel où rien ne saurait le garantir des fureurs d'une populace excitée, il écrivit le 20 octobre 1765, de l'île Saint-Pierre une lettre douloureuse, pleine de découragement, de lassitude qui indiquait à quel point la vie lui était devenue à charge. Adressée à un ami qui devait la remettre au Sénat, il affirmait qu'il ne voyait plus pour lui qu'une seule ressource à laquelle il s'arrêtait si Leurs Excellences voulaient bien y consentir : — « C'est qu'il leur plaise que je passe en « prison le reste de mes jours dans quelqu'un de « leurs châteaux qui leur semblera bon à choisir. J'y « vivrai à mes dépens et je donnerai sûreté de n'être « jamais à leur charge. Je me soumets à n'avoir ni « papiers, ni plume, ni aucune communication au « dehors, si ce n'est pour l'absolue nécessité et par le « canal de ceux qui seront chargés de moi. Seule- « ment, qu'on me laisse avec quelques livres la li- « berté de me promener quelquefois dans un jar-

1. *Cat. de la vente B. Fillon*, nº 1086.

« din et je suis content. Considérez, je vous supplie, « que si ce parti est extraordinaire, ma situation l'est « encore plus. Mes malheurs sont sans exemple; la « vie orageuse que je mène depuis plusieurs années « serait terrible pour un homme en santé ; jugez ce « qu'elle doit être pour un pauvre infirme, épuisé de « maux et d'ennuis et qui n'aspire qu'à mourir en « paix. Toutes les passions sont éteintes dans mon « cœur ; il n'y a de reste que l'ardent désir de la re- « traite et du repos. Je les trouverai dans l'habitation « que je demande, délivré de la sotte importunité des « curieux et, à couvert de nouvelles catastrophes, « j'attendrai tranquillement la dernière et, n'étant « plus instruit de ce qui se passe dans le monde, je « ne serai plus attristé de rien. J'aime la liberté, « sans doute, mais la mienne n'est pas au pouvoir des « hommes et ce ne seront ni des murs ni des clés « qui me l'ôteront[1]. »

N'est-ce pas qu'elle est navrante cette lettre et qu'elle émane bien d'un pauvre être qui, véritable naufragé de la vie, ballotté par le flot, ne sachant plus où trouver du secours, supplie qu'on lui tende la main pour le tirer de l'abîme où il va sombrer? Elle ne produisit d'ailleurs aucun effet; tout tourna contre le malheureux Jean-Jacques, même et surtout, le zèle de Thérèse.

Après l'émeute de Motiers-Travers, le magistrat du canton avait fait une enquête afin de découvrir et l'importance et les auteurs des faits dont se plaignait Rousseau. Les résultats de cette information étaient restés inconnus jusqu'ici. Dans un catalogue d'autographes du mois de septembre 1901, sous le n° 17.574, M. Noël Charavay mettait en vente cinquante-neuf let-

1. Noel Charavay, *Cat. de la vente d'aut.*, du 5 février 1908, n° 98.

tres autographes signées, écrites entre les années 1765 et 1781 par Needham, le savant naturaliste anglais à Sabbathier de Cabre, alors ministre de France à Turin. Elles étaient datées de Parme, de Paris, de Bruxelles, et de Genève. Needham parle fréquemment de Rousseau qui, précisément en 1765, était à Motiers et occupait le monde de la tentative d'assassinat dont il prétendait avoir été victime. Or, voici ce que Needham écrivait de Genève — j'insiste sur ce point — le 3 décembre 1765, c'est-à-dire quelques jours après l'émeute de Motiers :

« A propos de l'assassinat de Rousseau, on vient d'apprendre de Neuchâtel par différentes lettres, que sa gouvernante a totalement gâté l'information qu'on prenait en faveur de son maître par son zèle indiscret. Elle gardait soigneusement une pierre assez grosse pour la montrer aux commissaires, prétendant toujours que c'était la même pierre qui, passant par la fenêtre, avait manqué d'assassiner Rousseau; malheureusement, la pierre se trouva trop grosse pour pouvoir passer par l'ouverture qu'elle montrait dans le carreau de vitre. L'enquête a pris fin sur cette constatation, et il paraît que Rousseau est à Strasbourg apprenant *le Devin du Village* à des comédiens. »

Ne semble-t-il pas, dès lors, que l'affaire est définitivement jugée et que la tentative d'assassinat se réduit à bien peu de choses ? Je n'entends pas dire qu'il faille suspecter la bonne foi de Jean-Jacques. Son imagination malade, les exagérations de Thérèse ont dû grossir les faits, lui faire croire à l'énormité d'un attentat et lorsqu'il écrivait qu'il avait subi un véritable siège, qu'il avait fortifié sa maison, et était prêt à recevoir les brigands s'ils se présentaient, il était encore sous le coup d'une sorte d'hallucination qui, d'ailleurs, sur ce point, ne s'est jamais dissipée, ses

Confessions en font foi. Par nature, il poussait tout à l'extrême; dans son imagination, tout prenait des proportions extraordinaires : personne n'avait eu des ennemis aussi acharnés que lui; ce qui lui arrivait n'arrivait jamais à personne; quelques cris poussés en passant devant sa porte, quelques pierres lancées dans ses vitres s'étaient transformées dans son esprit en attentat contre sa personne et, on se prend à penser combien était judicieuse l'appréciation du peintre Descamps, neveu de Louis Coypel, écrivant de Rouen, le 6 mars 1770 à Bernardin de Saint-Pierre, alors ingénieur à l'Ile Bourbon, en lui donnant des nouvelles des artistes et des littérateurs :

« M. de Voltaire existe tout entier; il n'i a que son habit qui s'use. Rousseau existe dans une terre près de Grenoble; il n'est point aimable; il erre même dans ses résolutions. Il sçait trop ce qu'il est et pas assés ce qu'il devroit être. C'est un héros qui s'expose trop à découvert et qui ne sçait se ménager ni retraite ni amis. Prions Dieu pour eux, comme pour les sots [1]. »

Les hasards de la vie mettaient ce sauvage, ce malade, cet homme à qui rien ne réussissait, qui partout, autour de lui, ne voyait que des ennemis, pour qui tout était sombre et triste et qui doutait que l'existence pût jamais être un bienfait, en présence d'une femme qui, au contraire, était exubérante, gaieuse, qui prenait la vie par ses bons côtés, qui apportait avec elle le mouvement, l'entrain, l'esprit, le rire clair et sonore. C'était un rayon de soleil qui pénétrait dans l'Ermitage avec Mme d'Houdetot et, du coup annonçait mille promesses d'un avenir lumineux et rempli des espérances les plus heureuses.

1. *Cat. de la vente d'aut. de M. Bovet*, n° 1482.

Rousseau se laissa prendre à ce brillant miroir, se laissa séduire par cette bonne fée qui venait à lui. Son cœur se donna dès le premier moment; on sait ce que fut son amour, ardent, passionné, maladif; on sait que la belle ne couronna jamais sa flamme, pour employer les phrases sonores dont on usait à son époque, et que, lorsqu'il songea à écrire l'histoire de ce roman vécu et souffert, il se rappela l'épopée de deux amants célèbres dont la passion fut traversée par des infortunes restées quasi légendaires. Il compara son héroïne à une Nouvelle Héloïse.

Mais, s'il y a un coupable dans cette brûlante aventure amoureuse, quel est-il donc? Est-ce Rousseau, qui a séduit? N'est-ce pas plutôt Mme d'Houdetot qui a été la séductrice? Car, il faut bien examiner cette singulière situation à un point de vue humain. Si tous les deux ont songé à se donner l'un à l'autre, ils ont également offensé la morale, leur culpabilité est la même; si Mme d'Houdetot s'est fait un jeu d'exciter la passion de Jean-Jacques, d'amener par sa coquetterie cet homme qu'elle dominait, jusqu'à la plus cruelle souffrance, elle a commis une mauvaise action; elle a joué ce rôle dangereux de tentatrice et toutes les vertus, toutes les qualités dont le philosophe a paré sa Julie ne la laveront pas des actes malhonnêtes, bien que très féminins, qu'elle a accomplis. Elle n'ignorait point ce qu'elle faisait et savait parfaitement jusqu'où elle entendait aller; elle s'était d'avance fixé la limite qu'elle avait décidé de ne pas dépasser. Si son mari ne lui inspirait aucune inquiétude sur les conséquences d'une faute possible, elle n'ignorait pas qu'auprès d'elle quelqu'un veillait, Saint-Lambert, qui eût certainement manifesté son indignation s'il eût appris que Mme d'Houdetot partageait son affection entre Rousseau et lui.

Peut-être, dira-t-on, que Saint-Lambert n'était pas si difficile avec Mme du Châtelet; mais la situation n'était pas du tout la même : il n'était qu'un suppléant; il piétinait sur les plates-bandes de Voltaire tandis qu'il occupait — ou croyait occuper seul — le cœur de Mme d'Houdetot, qu'il entendait bien continuer à l'occuper tout seul et qu'il eût trouvé fort mauvais que Rousseau lui disputât une part quelconque de l'amour qu'il prétendait lui être dû tout entier.

Et, de fait, pendant longtemps, elle se cacha de Saint-Lambert comme elle se cachait de Mme d'Épinay; elle s'échappait d'Eaubonne pour aller voir Jean-Jacques; elle lui donnait des rendez-vous dans la forêt de Montmorency, s'y rendait en carrosse; lorsqu'elle était parvenue à l'endroit désigné, elle renvoyait voiture et cocher, retrouvait Rousseau, s'enfonçait avec lui sous l'ombre des bois et, dans le silence qui régnait impressionnant, sous le feuillage des grands arbres, elle n'entendait que la voix de l'Ermite qui murmurait à son oreille des propos enflammés, qui lui parlait d'amour et la sollicitait de céder à ses désirs. Malgré elle, elle répondait à ces prières; elle donnait des espérances, elle s'abandonnait à ce jeu dangereux qui la laissait faible, abattue, languissante; mais en femme maîtresse de sa volonté, qui ne veut rien céder au delà de ce qu'elle a décidé, dès qu'elle comprenait, dès qu'elle sentait qu'il était temps de s'arrêter, elle s'enfuyait — *fugebat ad salices* — laissant Rousseau exaspéré, pleurant, gémissant, et la tête remplie de rêves et de souvenirs, reprenant la route de l'Ermitage où il arrivait sans force et sans volonté.

Souvent aussi, c'était sous l'acacia d'Eaubonne que se donnaient les rendez-vous Jean-Jacques s'asseyait à ses côtés sur un banc; le parfum un peu enivrant

des fleurs, la tiédeur de l'air, le chant des oiseaux, le calme de la nature les plongeaient dans une sorte de rêverie malsaine d'où ils s'évadaient bientôt pour se regarder en silence. Il lui saisissait les mains, il se jetait à ses genoux priant, pleurant, sanglotant ; elle se laissait prendre un baiser sans trop se défendre ; elle tolérait quelques caresses et, lorsque cette scène quelque peu lascive avait assez duré, calme, silencieuse, elle se levait, envoyait à l'ermite affolé un adieu du bout des doigts, rentrait au château et se livrait peut-être aux effusions de Saint-Lambert. Rousseau retournait à l'Ermitage malade, languissant, ne mangeant plus, ne dormant plus, passant les nuits à pleurer, inquiétant Thérèse qui, jalouse, confiait ses tourments à Mme d'Épinay. Le jour venu, le malade s'asseyait à sa table, devant sa fenêtre, avec, sous les yeux, le rideau sombre de la forêt dont la cime des arbres se balançait mollement sous la brise ; son bruissement arrivait jusqu'à lui, calmait la fièvre qui le brûlait et sur un cahier bleuté, il écrivait avec toute son âme l'histoire de ses tristes amours. Le cahier achevé, il le liait avec des faveurs, l'envoyait à la Julie de ses rêves qui, la première le dévorait, heureuse d'avoir inspiré une telle passion, fière peut-être de rester pour l'avenir, la Nouvelle Héloïse. Et cela a duré longtemps ; jusqu'au jour où, contraint par Mme d'Épinay et Grimm de quitter l'Ermitage, Rousseau dut rompre définitivement avec Mme d'Houdetot.

Rien de tout cela n'est imaginé ; il suffit de lire les *Confessions* et les Mémoires de la châtelaine de la Chevrette pour s'assurer de l'exactitude de ce récit. Or, Mme d'Houdetot a joué dans ces amours romanesques un rôle abominable ; elle s'est conduite en malhonnête femme.

Certes, je ne voudrais pas me lancer à faire de l'indignation hors de saison et m'insurger, tout seul, contre une mémoire que, jusqu'à présent, on s'est plu à encenser. Cependant, il faut bien se placer en face de la réalité des faits et leur donner leur véritable physionomie. Il est incontestable que Mme d'Houdetot a fait, avec un art consommé, usage de toutes les armes dont se servent les grandes coquettes ; qu'elle a employé tous les artifices usuels aux femmes qui s'entendent à affoler les hommes ; qu'elle a été tour à tour douce, aimante, caressante, puis détachée, insensible, glaciale suivant qu'elle voulait surexciter la passion de Rousseau ou, au contraire, la calmer, lorsqu'elle se manifestait trop ardente. Elle s'est jouée de ce névrosé, de ce malade dont la tête délirait, de ce sensuel dont le corps tout entier vibrait à sa vue, au point — faut-il le dire ? — qu'il avoue lui-même l'état de fatigue, de lassitude extrême, de souffrance aiguë dans lequel il se trouvait lorsqu'il l'avait quittée et qui l'obligeait à rester au lit plusieurs jours pour faire renaître le calme dont ses nerfs malades avaient tant besoin. Et vraisemblablement, elle éprouvait une joie intime à se sentir puissante à ce point, à constater qu'elle bouleversait à sa guise et le corps et l'esprit de cet homme dont elle connaissait, dont elle appréciait la haute valeur intellectuelle ; qu'elle le dominait, qu'elle le voyait se traîner à ses pieds comme s'il eût perdu toute conscience, rabaissé, amoindri, réduit à l'état de bête stupide, par le fluide malsain qui émanait de sa personne.

Tout cela, si c'est vrai — et c'est vrai — ce n'est pas le rôle d'une honnête femme ; Rousseau a été un naïf ; elle a été une rouée. Il est certain que dans la société dévoyée au milieu de laquelle elle vivait, elle ne pouvait que perdre les notions d'honnêteté que son édu-

cation première lui avait inculquées et qu'en abandonnant son mari pour s'associer à Saint-Lambert elle avait déjà fait un pas immense vers la dépravation qui souillait tous ceux de qui les philosophes s'approchaient. Mais si elle n'eût pas eu l'âme gâtée, elle eût, dès le premier moment fait comprendre à Rousseau que ses recherches étaient inutiles, que sa passion naissante, resterait sans objet, que poussée au point de dépasser la simple amitié, elle devenait blessante pour elle. Il fallait le décourager au lieu de l'exciter ; il fallait le fuir, l'écarter, éviter de le rencontrer et surtout, ne pas lui accorder des rendez-vous dangereux dont il était évident qu'il devait sortir littéralement affolé.

On dira que sans cet épisode qui tient une si grande place dans la vie de Rousseau nous n'eussions peut-être pas eu *la Nouvelle Héloïse*. — C'est possible; — c'est d'ailleurs la seule compensation — si s'en est une — au trouble profond qu'ont jeté dans l'âme française les récits de ces incidents amoureux qui, répandus par Diderot, par Duclos, par Grimm et par tous ceux qui se posaient en ennemis du héros, alimentaient les conversations dans les salons à la mode et même dans le monde de la cour.

*
* *

Le dernier de ceux que l'on pourrait appeler les grands philosophes, les têtes du parti, c'est d'Alembert. Il n'échappa point au vice qui avait dégradé les âmes de ses amis. Sceptique comme Diderot, mais avec moins d'affectation, ennemi impitoyable, comme lui, de la religion et de ses ministres, il était tout préparé pour se placer au-dessus des lois de la

morale et donner à la société de son temps le scandale de ces unions libres qui, à raison de la notoriété dont étaient entourés les noms de ces penseurs audacieux, ne pouvaient passer inaperçues.

Ce fut Mlle de Lespinasse qui devint sa compagne. Fille adultérine de Mme d'Albon, elle occupait chez M. de Vichy, frère de sa mère, « une place mal définie, entre la femme de chambre et la dame de compagnie[1] », lorsque Mme du Deffand déjà âgée et aveugle la prit à son service en qualité de secrétaire. C'est là que d'Alembert, fils naturel de Mme de Tencin, la connut. Il était admis dans ce salon, l'asile de l'ennui et de la tristesse que répandait autour d'elle la vieille marquise aveugle. Le président Hénault, Mme du Deffand elle-même, avaient versé, comme tant d'autres, dans la philosophie, et ce fut assez pour que d'Alembert, dont la marquise s'était fort engouée, amenât chez elle, avec lui, ses amis Turgot, Condorcet, d'Ussé, le chevalier de Chastellux. Mlle de Lespinasse, qui n'était point belle, avait assez d'esprit pour tenir de manière remarquable le rôle de dame de compagnie et de lectrice qui lui était assigné, et elle le remplissait avec tant de tact et de bonne humeur que les hôtes de Mme du Deffand ne tardèrent pas à la distinguer. D'Alembert, en particulier, se laissa séduire par cette fille sans beauté, sans naissance, sans fortune et, ce fut bientôt, dans l'appartement que Julie de Lespinasse occupait, que se réunirent tous les gens d'esprit que la marquise avait attirés autour d'elle. Elle ne tarda pas à s'en apercevoir et fut prise d'un tel dépit qu'elle résolut d'écar-

1. Voir sur cette femme célèbre, *Mlle de Lespinasse*, par M. le marquis de Ségur de l'Académie française, et *le Président Hénault et Mme du Deffand*, par M. L. Perey.

ter de son salon et sa lectrice et ceux qui constituaient sa cour. Elle se montra vraiment cruelle pour Julie qu'elle chassa de chez elle sans avoir égard au dévouement, aux soins et aux labeurs qu'elle avait dépensés à son service pendant près de deux années; elle la laissait seule sur le pavé de Paris, sans aucunes ressources. Les amis de Mme du Deffand furent indignés de ce procédé brutal; ils se cotisèrent pour louer à la pauvre fille un petit appartement dans la rue de Bellechasse et assurer son sort d'une manière modeste, il est vrai, mais indépendante. La maréchale de Luxembourg et la duchesse de Chatillon lui meublèrent son appartement et le duc de Choiseul lui obtint une pension du roi[1]. Mme Geoffrin, qui, en sa qualité de rivale de Mme du Deffand, cherchait à lui soutirer ses amis — suivant le mot de Mme de Tencin — et à en meubler son salon de la rue Saint-Honoré, lui constitua, sans que personne le sût qu'après sa mort, une rente de mille écus qui assura son existence[2].

Ces témoignages de sympathie portèrent au comble la colère de Mme du Deffand qui mit nettement à ses hôtes le marché en main : ou rester avec elle ou aller rejoindre Mlle de Lespinasse. D'Alembert fut de ceux qui n'hésitèrent pas; il émigra vers la rue de Bellechasse. C'est là que les connut Marmontel et c'est là que se réunirent désormais les philosophes, auprès de Julie qui devint la Muse de l'*Encyclopédie*. Ces deux enfants de l'amour se prirent l'un pour l'autre de la plus vive affection, dit Marmontel, mais, de la part de Mlle de Lespinasse, cette affection ne fut pas de longue durée; le comte de Mora ne tarda pas

1. Lucien Perey, *le Président Hénault et Mme du Deffand.*
2. *Le Salon de Mme Geoffrin*, par A. Tornezy. Paris, Lecenne, 1895.

à attirer son attention. On a pu douter, parmi les philosophes, qu'entre d'Alembert et elle il y ait eu autre chose qu'une très chaude sympathie ; le bruit de leur mariage avait même couru dans la société des gens de lettres. Le 5 mars 1766, Voltaire écrivait à Damilaville : « Est-il vrai que Protagoras se marie avec Mlle de Lespinasse ? Voilà tous les philosophes en ménage [1]. »

Damilaville lui fit connaître que ce n'était là qu'une histoire, un bruit sans consistance ; Voltaire répondit le 12 mars : « Protagoras n'est point marié ; tant mieux s'il l'était parce qu'il ferait des d'Alembert et tant mieux s'il ne l'est pas, attendu qu'il n'a pas une fortune selon son mérite [2]. »

Il y avait donc entre ces deux êtres que bien des idées, bien des misères semblables devaient rapprocher une communauté qui expliquait à la grande rigueur leur existence associée ; il n'en est pas moins vrai que le chevalier de Mora avait su rendre Julie infidèle à l'amitié qui la liait au célèbre encyclopédiste. Elle écrivait en effet à Suard, qui était de son intimité, la lettre suivante, dans laquelle elle laissait percer les inquiétudes que lui causait la santé de Mora mort peu de temps après : « Je suis si touchée et si persuadée de votre amitié qu'il me semble que je vous dois compte de tous les mouvements de mon âme. Elle est plus calme, mais que de choses encore qui me font peur !... Il est mieux et il me promet de se soigner pour moi et de m'écrire une longue lettre où il me fera tous les détails dont j'aurai besoin [3]. » Et au même Suard, un peu plus tard, elle adressait

1. Voltaire, *Correspondance générale*, à sa date.
2. *Idem.*
3. *Cat. de la vente d'aut. de M. Bovet*, n° 2096.

ce billet qui porte la trace des appréhensions dont était troublée son existence depuis sa liaison avec M. de Mora : « La crainte consume ma vie et mon âme. Je sens que je n'aurai jamais assez de force pour m'accoutumer à ce poison. Croyez-vous que ce soit l'indifférence qui puisse me délivrer de ce malheur ? S'il y avait un moyen sûr, ne me conseilleriez-vous pas d'en user [1] ? »

En 1773, M. de Mora était mort. Je veux bien que Mlle de Lespinasse en ait éprouvé quelque chagrin, et que cette séparation définitive ait été une occasion toute naturelle d'exhaler cette grande douleur qu'elle exprimait si bien dans les lettres qui précèdent, mais elle ne fut pas inconsolable et le comte de Guibert ne tarda pas à remplacer M. de Mora. Il me semble que la fin de la vie de Mlle de Lespinasse permet de croire que, bien qu'en aient dit les philosophes, son amitié pour d'Alembert pourrait bien avoir été de l'amour.

Protagoras, comme l'appelait Voltaire, qui avait encore quelques années à vivre, n'avait pas trop gardé rancune à sa vieille amie de ses infidélités pourtant si cruelles. Elle avait encore conservé son cercle d'autrefois, et Turgot, et d'Alembert lui-même, qui avait obtenu sur le trésor royal une pension de 1.200 livres [2] et Condorcet, un de ses plus fidèles, « grand homme, bellâtre, engoncé, sentencieux, doctrinaire, académique en tout et transpirant l'orgueil par tous les pores, haineux, jaloux, ambitieux et qui semait depuis vingt ans ce qu'il devait récolter dix ans plus tard », dit le baron de Frénilly et, vieillie, affaissée, Julie vivait de ses souvenirs, dégoûtée de l'existence, en faisant l'aveu à Condorcet lui-même,

1. Noel Charavay, *Bulletin d'aut.*, de février 1906, n° 56247.
2. Noel Charavay, *Bulletin d'aut.*, de mai 1905, n° 56200.

dans cette lettre datée du 19 octobre 1773 : « Avec de grands talents, beaucoup d'activité, une assez bonne santé, beaucoup d'amis, une fortune honnête, comment arrive-t-il que vous soyez à mon ton sur le dégoût de cette triste vie ? Moi qui n'ai connu que la douleur et la souffrance, moi qui ai été victime de la méchanceté et de la tyrannie pendant dix ans, moi enfin qui suis sans fortune, qui ai perdu ma santé et qui n'ai éprouvé que les atrocités des gens de qui je devais attendre du soulagement[1] ? »

Trois ans après, elle mourait laissant désormais d'Alembert tout seul. Il n'avait jamais eu de relations suivies avec les hôtes de la Chevrette et ne voyait que rarement Mme d'Épinay et Grimm, Mme d'Houdetot et Saint-Lambert. L'abbé Morellet, M. de Tressan, Suard, l'abbé Delille venaient de temps à autre causer avec le célèbre encyclopédiste « déjà atteint de la longue maladie dont il est mort; son petit corps était enfoncé dans son grand fauteuil comme ses yeux vifs étaient enfoncés dans sa perruque ronde; il ne parlait que par boutade, brodant sur l'étoffe des autres mais fournissant rarement le texte de la conversation[2] ».

Il mourut en 1783 presque en même temps que son ami le comte de Tressan. Il fallut les remplacer tous deux à l'Académie. L'élection eut lieu le 11 décembre de cette même année et le poète Ducis écrivant à Deleyre, le jour même de l'élection faisait, en ces termes l'éloge funèbre de d'Alembert : « Il repose maintenant peut-être à côté d'un porteur d'eau qui a porté le fardeau de sa vie et de sa condition avec patience et qui, par caractère était cent fois plus philosophe que lui. »

1. Noel Charavay, *Bulletin d'aut.*, de mars 1905, n° 53742.
2. *Souvenirs du baron de Frenilly*, déjà cité.

CHAPITRE IV

VOLTAIRE ET SES VICTIMES

Les Philosophes. — Leurs amis. — Voltaire. — Ses querelles avec J.-J. Rousseau, J.-B. Rousseau, l'abbé Desfontaines, la Condamine. — Sa haine contre Angliviel de la Beaumelle.

Nous venons de voir à quel degré était parvenue la corruption dans cette société sur laquelle les philosophes avaient répandu leurs idées, sur laquelle ils avaient établi avec une autorité presque souveraine leur influence néfaste. Elle était rongée par le scepticisme, par la perte de toute foi religieuse et, comme une conséquence nécessaire, la dépravation s'était emparée d'elle au point qu'elle paraissait n'avoir pas conscience des effroyables désordres que causait partout ce poison subtil et mortel. Dans ce monde factice et profondément gâté dont les mœurs étaient tout l'opposé de ce que doivent être celles de toute nation normalement et honnêtement organisée, l'union libre se superposait au mariage indissoluble. La femme mariée, naturellement honnête, élevée dans des sentiments propres à la mettre en garde contre des écarts de conduite qui, même de nos jours, malgré les pro-

grès effrayants qu'ont faits les idées antireligieuses, ternissent toujours sa renommée, n'hésitait pas à se montrer en public entre son amant et son mari. Mme du Châtelet, Mme d'Épinay, Mme d'Houdetot n'ont point rougi d'alimenter les chroniques scandaleuses de leur temps; Voltaire, Grimm, Saint-Lambert, Diderot, Rousseau se faisaient honneur d'avoir su s'attacher pour leur vie à l'existence de ces femmes célèbres dont les maris, sans honte, avec une sorte d'inconscience effrayante, acceptaient la situation effacée, subalterne, qui leur était consentie chez eux-mêmes, heureux qu'on ne les eût pas priés d'aller chercher un gîte au dehors.

Nous ne parlons ici, bien entendu, que des personnages dont la renommée est presque universelle, qui sont connus de tous. Il ne faudrait pas croire qu'ils ont été des exceptions; il faut, au contraire, les considérer comme des types de ce qui était généralement admis dans les dernières années de la monarchie et certes, Chateaubriand disait bien vrai, lorsqu'il constatait qu'à la fin de ce dix-huitième siècle étonnant, déconcertant, rien n'était plus facile à l'immoralité que de se transformer en moralité. Il y suffisait de la simple habitude et le fait de voir, pendant de longues années, deux êtres accouplés sans qu'aucune cérémonie d'un ordre supérieur eût consacré cette union, avait toute la force efficiente nécessaire pour que personne ne s'en offusquât.

Il est un de ces prétendus sages dont je n'ai point raconté la vie privée. C'est Duclos. Ce serait assez difficile d'ailleurs, car Duclos, c'est l'abjection même. Mlle Quinault le lui reprochait en termes un peu crus à l'un de ses dîners du Bout du banc auquel assistait Mme d'Épinay. « Il ne vous faut pour être heureux — lui disait-elle — que du pain, du fromage et la

première venue. » Passons donc, et demandons-nous si les philosophes qui étaient assurément des hommes sans mœurs, eurent au moins une qualité : la bonté qui rachète bien des erreurs et serait de nature à leur concilier un peu de l'estime de la postérité. Ils n'eurent même pas cela et je doute qu'on puisse rencontrer un groupe de prétendus amis, ayant les mêmes idées, professant la même foi antireligieuse, sacrifiant aux mêmes croyances philosophiques, confondus dans les mêmes pratiques immorales qui se soient haïs, injuriés, déchirés comme ils l'ont fait les uns les autres. Il est vraiment stupéfiant de voir Voltaire ennemi de tous ceux qui tenaient une plume et avaient le mauvais goût de ne pas admirer le grand homme à qui s'adressaient les éloges des rois; de voir Diderot brouillé avec Rousseau, épanchant dans ses écrits sa haine contre le citoyen de Genève; de voir d'Alembert délaissant Diderot pour une misérable question d'argent qu'avait fait naître la publication de cette *Encyclopédie* dont ils étaient les deux colonnes les plus solides, et on se demande si ce n'est pas là une juste punition qui, durant leur vie, vint atteindre ces prétendus sages, disciples des philosophes d'Athènes, qui s'étaient fait un jeu de détruire tout ce qui assure à une nation la santé morale sans laquelle elle s'épuise, prête à disparaître si un remède énergique ne vient enrayer le mal.

L'étude de la vie de Voltaire est un sujet d'étonnement profond ; la lecture de sa *Correspondance* ne fait qu'augmenter l'impression pénible que produit sur l'esprit le moins prévenu cette existence tourmentée, qui eût pu être calme, digne, respectée par tous, puisqu'elle était laborieuse et entourée de l'admiration de tous les penseurs de son temps. Certes, le talent de l'écrivain est indiscutable ; l'esprit mor-

dant du satirique est, pour ainsi dire, légendaire ; la puissance de son raisonnement, l'étendue de sa science sont éclatantes ; la finesse de ses déductions est amusante et, s'il n'a point été le poète tragique modèle, non plus que l'historien toujours fidèle et impartial, ses si nombreuses poésies légères sont charmantes et ses *Contes*, de véritables chefs-d'œuvre de l'esprit. Qui ne connaît ce petit bijou poétique qu'adressait, de Bruxelles, le 11 juillet 1741 à son ami Cideville, cet homme si malheureux d'avoir quarante-sept ans ?

Si vous voulez que j'aime encore,
Rendez-moi l'âge des amours,
Au crépuscule de mes jours
Rejoignez, s'il se peut, l'aurore.

Les sept strophes de cette pièce de vers sont inimitables, remplies qu'elles sont d'un sentiment de mélancolie, de douce tristesse dont est empreinte, elle aussi, la lettre charmante qui l'accompagne.

On meurt deux fois, je le vois bien ;
Cesser d'aimer et d'être aimable,
C'est une mort insupportable ;
Cesser de vivre, ce n'est rien.

Si l'amour s'est envolé, par bonheur, l'amitié reste :

Du ciel, alors, daignant descendre,
L'amitié vint à mon secours.
Elle est plus égale, aussi tendre,
Et moins vive que les amours.

Qui n'a lu ces incomparables histoires, écrites avec autant de verve que de pénétration subtile et de bon sens, qui s'appellent *Zadig*, *Candide* et *l'Homme aux quarante écus?*

Il eût semblé tout naturel que cette supériorité incontestable eût dû le rendre très indulgent pour les

gens de lettres qui ne prétendaient point à rivaliser avec lui. Personne, au contraire, n'a été, comme Voltaire, violent, impérieux, outrageant pour ceux-là mêmes qu'il ne connaissait pas. Un nom lui déplaisait-il, un ouvrage n'avait-il pas la bonne fortune de recueillir ses suffrages — et aucun ne trouvait grâce devant lui — vite, il prenait la plume et décochait au malheureux auteur une de ces malices spirituelles mais acides qui laissait une blessure profonde et lui créait aussitôt un ennemi irréductible. On parle toujours — et il parlait toujours — de Fréron, l'illustre critique, qu'il avait cruellement surnommé Frélon; de l'abbé Desfontaines, de J.-B. Rousseau, de La Beaumelle et de bien d'autres encore, car ils sont innombrables ceux qui ont été piqués au vif par la verve endiablée de cet homme terrible; il est certain qu'ils lui ont décoché des traits fort acérés; qu'ils étaient sans cesse après lui, bourdonnant comme des insectes qui ne vous laissent ni paix, ni trêve, mais, somme toute, ils se défendaient, ils répondaient à ses attaques. Dès lors pourquoi se plaindre? Parce qu'il se considérait comme intangible; parce que personne, suivant lui, ne devait mettre en doute son immense talent; parce qu'il n'admettait nulle critique, et qu'il était tellement habitué à la flatterie, aux éloges boursoufflés que lui adressaient les rois, les princes, les grands seigneurs, qu'une note contraire le surprenait et surtout l'indignait. Cependant, que n'avait-il pas à se reprocher en semblable matière? Combien étaient peu indulgentes ses appréciations sur des littérateurs qui ne sont certes pas sans quelque mérite? Le 13 février 1755, il écrivait de Prangins au marquis de Ximenès, auteur d'une tragédie intitulée *Amalasonte*, qui, elle, d'ailleurs, est restée absolument ignorée, la lettre suivante dans laquelle il tombait sur Crébil-

lon le père d'une façon peut-être un peu dure : « Nous aurons donc *Amalasonte*, Monsieur ; nous l'attendons avec l'impatience de l'amitié qui nous attache à vous. L'âme de Royer ne sera pas déplacée dans l'autre monde à côté des Vinci et des Pergolèse. Celle de l'auteur du *Triumvirat* (Crébillon) pourrait bien aller trouver Chapelain. Quels diables de vers ! que de duretés et de barbarismes ! Est-il possible qu'on soit tombé si vite du siècle de Louis XIV dans le siècle des Ostrogoths. Me voilà en Suisse, et presque tout ce que l'on m'envoie de Paris me paraît fait dans les treize cantons[1]. »

Vraiment, la critique est acerbe et si Crébillon eût connu la manière dont Voltaire appréciait ses tragédies, il est bien à croire qu'il s'en fût montré singulièrement froissé. Le voilà maintenant qui s'attaque à Fontenelle. Je ne sais quel ouvrage il avait, en 1751, soumis au visa de M. de Malesherbes, directeur de la librairie ; il y glissa à l'adresse du neveu de Corneille, déjà fort âgé, des insinuations malveillantes et, sans aucun doute injustes, qui émurent les amis du doyen de la littérature française. Ils s'en plaignirent à M. de Malesherbes qui, répondant à Voltaire inquiet de n'avoir pas reçu l'autorisation sollicitée, lui disait : « J'aurais cru, Monsieur, rendre un bien mauvais service à ma nation, si je ne m'étais pas pressé de laisser paraître les ouvrages d'un homme qui lui fait tant d'honneur. Mme Denis vous a mandé sans doute une petite difficulté que j'ai faite sur un passage qui pouvait déplaire à un homme plus que nonagénaire. Je m'étais bien douté que vous n'insisteriez pas et je ne crois pas que vous me désapprouviez. Je dois dire à l'honneur de M. de Fontenelle

1. *Cat. de la vente d'aut. de M. Bovet*, n° 727.

que, malgré la faiblesse de l'âge, il n'y a point paru plus sensible qu'on ne doit l'être à une simple plaisanterie ; ce sont ses amis qui s'en sont scandalisés pour lui[1]. »

Il ne faut donc pas être surpris des haines ardentes qu'il a soulevées contre lui, des animosités qu'il a fait naître, des inimitiés qu'il s'est attirées et, c'était partout où il passait des difficultés nouvelles qui, d'habitude, ne tournaient pas à son avantage. Dans le cours de cette même année 1751 à Berlin où, certes, dans le cercle de la cour, il n'avait compté que d'illustres amitiés, toutes prêtes à lui rester fidèles s'il n'eût rien fait pour les voir s'attiédir, il eut un procès contre le juif Hirsch à propos duquel Poellnitz, l'auteur de la *Saxe galante*, écrivait à la Margrave de Baireuth dont l'affection pour Voltaire ne pouvait pas être suspectée : « Le pauvre poète est hué de tout le monde ; il disait il y a quelques jours au chancelier que, s'il ne lui faisait gagner son procès, il mettrait la croix du Mérite et la clef de chambellan aux pieds du roi et qu'il ferait des vers. Le chancelier répondit : « Eh bien ! monsieur, si vous rimez en français, je rimerai en allemand. » Quoi qu'il en soit, le champ de bataille pourrait bien rester au chancelier, le poète étant très mal du scorbut et venant de perdre deux dents de devant, ce qui n'embellit pas son masque[2]. »

Voilà bien Voltaire tout entier et son incommensurable orgueil ! — C'est presque un marché qu'il impose au chancelier de Prusse et par suite au roi lui-même : ou bien lui faire gagner son procès ou bien recevoir sa démission de chambellan et de chevalier

1. *Cat. de la vente d'aut. de M. Bovet*, n° 178.
2. *Cat. de la vente d'aut. B. Fillon*, n° 1470.

du Mérite. Le roi prit la chose comme il la devait prendre : Voltaire perdit son procès qu'il ne pouvait gagner et reçut l'ordre de ne plus remettre les pieds à la cour. Il continua de correspondre avec le souverain, mais leurs très intimes relations cessèrent à partir de cette époque. Et l'affaire fit du bruit, car Themiseul de Saint-Hyacinthe l'auteur du *Chef-d'œuvre d'un inconnu*, écrivait à Burigny de l'Académie des inscriptions :

« Êtes-vous bien sûr, mon cher ami, que Voltaire puisse me desservir en Prusse? — Est-ce donc un faux bruit que celui qui s'est vu même dans les Gazettes, qu'il était sorti de Berlin très disgracié de la cour? comme je ne doute point de sa mauvaise volonté et de l'impudence de son caractère, s'il a part aux bonnes grâces du roi, j'y renonce. — Saint-Hyacinthe ne peut pas partager les bonnes grâces qu'on accorde à Voltaire[1]. »

Évidemment Burigny, au courant des projets de son ami, l'avait mis en garde contre l'animosité de Voltaire qui n'avait jamais pu pardonner au pamphlétaire d'avoir usé à son endroit des procédés dont il se servait lui-même à l'égard des autres.

Rien ne l'irritait comme la contradiction ; il a passé sa vie à se plaindre, à dénoncer à la police tous ceux qu'il soupçonnait d'être les auteurs des libelles qui circulaient sur son compte et les libraires qui en faisaient la vente, au lieu de traiter ces misères avec le dédain que lui permettait sa haute situation littéraire. Il en fatiguait l'administration et, en marge d'une lettre que, le 11 juillet 1746, il écrivait à Hérault, lieutenant de police, pour lui demander : « l'arrestation du nommé Travenol, un scélérat reconnu,

1. Noël Charavay, *Bulletin d'autographes*, octobre 1906, n° 58114.

disait-il, qui pendant dix ans a inondé le public de libelles scandaleux et de la femme Folio, demeurant place du Louvre, qui est la recéleuse de toutes les horreurs qui se débitent dans Paris », on lit l'annotation suivante : « M. de Maurepas m'a dit de me tenir tranquille et de ne point faire de réponse[1]. »

Quand ce ne sont pas les libraires, ce sont les hommes de lettres qu'il dénonce ; tous les moyens lui sont bons pour tirer vengeance de prétendus outrages dont il n'a nullement la preuve, et il suffit qu'il soupçonne l'un d'entre eux d'avoir effleuré sa réputation ou son talent, pour qu'aussitôt il cherche à lui nuire. Le 9 décembre 1750, Baculard d'Arnaud était l'objet de ses poursuites haineuses : il écrivait à la Margrave de Baireuth :

« Vous savez sans doute, Madame, que le roi a ordonné à M. Darnaud de partir dans vingt-quatre heures. Il est à Dresde où il se vante des bonnes fortunes de la cour de Berlin[2]. »

Il est inutile de dire que Baculard, qui avait enfreint les ordres du roi de Prusse et espérait passer inaperçu à Dresde, connut les désagréables conséquences de cette malveillante dénonciation.

L'abbé Prévost, l'auteur de ce petit chef-d'œuvre qui s'appelle *Manon Lescaut*, n'a-t-il pas été l'objet des rancunes de Voltaire parce qu'il n'avait pas, croyait-il, parlé suivant son gré de sa tragédie : *la Mort de César* ? Le pauvre abbé en était désolé et il écrivait à Thiériot : « qu'il n'est aucune occasion où il ne s'empresse de se dire l'admirateur de M. de Voltaire, bien qu'il n'ait pas parlé de lui en de bien bons

1. Travenol et Mannory avaient publié un recueil satirique intitulé : *Voltairiana ou Eloges amphigouriques de Fr. Marie Arrouet de Voltaire.*

2. *Cat. de la vente d'aut. de B. Fillon*, n° 1070.

termes, » et il ajoutait que « son cœur, sinon son mérite, est au-dessus de pareilles bagatelles [1] ». C'était apprécier à leur juste valeur de semblables vétilles.

Il n'est pas jusqu'à François de Neufchâteau à qui Voltaire n'en ait voulu à mort parce qu'il le croyait parent d'un certain abbé François qui avait écrit deux volumes contre lui et, de Nancy, le 30 août 1770, il écrivait au roi des poètes pour se disculper : « Je me hâte, Monsieur, de vous prévenir sur un soupçon aussi atroce. Je ne me fais pas un mérite de l'amitié que je vous ai vouée quoiqu'elle m'ait valu la haine de Fréron et les sarcasmes de la canaille littéraire, mais je réclame dans votre cœur les droits de cette amitié tendre et pure qui me donne un si grand tort aux yeux des ennemis de la raison [2]. »

Mais, il était aussi sensible à la flatterie, à l'encens, même grossièrement envoyé qu'il ressentait de dépit à la moindre critique. Il avait été tellement habitué à s'entendre appeler : l'homme qui avait le plus d'esprit de France; il savait si bien que le grand Frédéric ne lui écrivait qu'en le traitant d'homme illustre, alors que, fort habilement, Voltaire ne lui répondait qu'en lui donnant du héros à tour de bras; on lui parlait si communément de sa gloire, du grand lustre que ses talents donnaient à son pays, que l'orgueil l'avait envahi tout entier et qu'il n'admettait plus que des éloges. Il trouvait fort bien que l'abbé d'Olivet lui parlant du *Siècle de Louis XIV* lui dit : « Je le crois celui de vos ouvrages en prose que vous avez le plus soigné. La beauté du style y répond à la dignité du sujet [3] ». Ce qui est du reste absolument vrai, bien qu'on puisse sur beaucoup de points contester son

1. *Cat. de la vente d'aut. de M. Bovet*, n° 525.
2. Noel Charavay, *Bulletin d'aut.*, de juin 1907, n° 59847.
3. *Cat. de la vente d'aut. de M. Bovet*, n° 914.

exactitude historique. Il ne s'étonnait point que Lambert, son libraire, lui écrivît à propos du même ouvrage : « Ce livre, ainsi que tout ce qui vient de vous, Monsieur, fait ici un bruit étonnant; tout le monde veut en avoir et beaucoup de gens ont écrit à Berlin, d'autres à Dresde, pour qu'on leur envoie à quelque prix que ce soit ce qu'il y a d'imprimé [1]. » Il goûtait assurément ce certificat que Dortous de Mairan lui adressait au nom de l'Académie des sciences à l'occasion d'un mémoire intitulé : *Doutes sur la mesure des forces motrices et sur leur nature.* « Il paraît que M. de Voltaire est au fait de ce qui a été donné en physique et qu'il a lui-même beaucoup médité sur cette science [2]. » Et alors qu'au seuil de la tombe il allait, avec Irène, recevoir sur la scène de la comédie les honneurs du triomphe, il pouvait accepter sans trop se plaindre, parce qu'elles étaient corrigées par des éloges peut-être exagérés, certaines critiques. Condorcet, au nom de d'Argental, de Suard et de Turgot, lui adressait sur le style de son œuvre dernière des observations justifiées à coup sûr, mais qui durent singulièrement émouvoir le vieillard dont la mort était proche : « Songez, lui disait-il, que vous nous avez habitués à la perfection dans les convenances, dans les caractères, comme Racine nous a accoutumés à la perfection dans le style ; que vous seul avez réuni ces deux perfections et que si on est sévère, c'est votre faute [3]. »

Mais, qu'eût-il pensé, qu'eût-il dit surtout s'il eût connu les appréciations de certains autres ? de Destouches, par exemple, à qui cependant il avait écrit en le félicitant sur *le Glorieux*, « qu'il le mettait au-des-

1. Noel Charavay, *Bulletin d'aut.*, de janvier 1907, n° 58637.
2. Noel Charavay, *Bulletin d'aut.*, de février 1908, n° 61584.
3. *Cat. de la vente d'aut. de B. Fillon*, n° 723.

sus de son siècle[1] », formule de louange devenue presque banale chez lui tant elle a été souvent répétée, et qui se plaignait à Titon du Tillet que « Voltaire se fît un point d'honneur d'exalter nos voisins à nos dépens[2] », de son ami Thiériot qui, d'un avis opposée à celui de l'Académie des Sciences, écrivait à Devaux : « Voltaire parle de la *Physique* de Newton sans la comprendre. Il a peu d'originalité, emprunte ses idées à Bayle, à Montaigne, aux Anglais. Comme poète, il n'a ni le génie de Corneille, ni le naturel de Racine. Il fut dans sa *Henriade* pour la république des Lettres un excellent tailleur. Poussez la comparaison; elle n'est pas noble. Dans *Zaïre*, on retrouve des pensées de Montaigne. Et cependant, j'aime Voltaire[3] ! » Qu'eût-il dit s'il ne l'eût pas aimé ?

Non, Voltaire n'a pas eu que des admirateurs. Il l'a su, il en a souffert, son orgueil en a été cruellement froissé. Il s'est efforcé de briser la vie de ceux dont il savait qu'il n'aurait jamais les louanges et s'il eût eu le temps de connaître Mirabeau, sa vieillesse eût, sans doute, été profondément attristée par ces quelques mots que le futur tribun adressait en 1781 à Palissot qui préparait une édition des œuvres du patriarche : « J'ai toujours pensé, depuis que j'ai su que vous travailliez à un commentaire de ce grand homme, que votre ouvrage mériterait de beaucoup la préférence sur tous ceux qui auraient le même poète pour objet, parce que vous seul, peut-être, réunissez les lumières et le courage nécessaires pour énoncer et respecter la vérité dans l'examen des trop nombreux ouvrages d'un écrivain si inégal et si infatigable[4]. »

1. *Cat. de la vente d'aut. de M. Bovet*, n° 523.
2. *Idem*, n° 519.
3. Noel Charavay, *Bulletin d'aut.*, de février 1907, n° 59002.
4. *Cat. de la vente d'aut. de M. Bovet*, n° 296.

Mais, c'était là, pour Voltaire de simples désaccords, des querelles habituelles, la monnaie courante qui lui servait à écouler peu à peu la provision de haine, de rancune, de bile recuite qui, chaque jour, s'augmentait davantage ; il en servait un peu, tantôt à l'un, tantôt à l'autre, heureux quand il avait occasionné une blessure un peu sérieuse, furieux lorsque l'adversaire piqué, se retournait et ripostait de la même encre. Il en est quelques-uns qu'il traita surtout en ennemis, auxquels il porta les coups les plus rudes, il faut ajouter les plus injustes, ce sont : J.-J. Rousseau, J.-B. Rousseau, l'abbé Desfontaines, Fréron, et Angliviel de la Beaumelle. Je laisse de côté et l'abbé Trublet et Marin le censeur, et Maupertuis auquel il fit payer chèrement ses velléités d'indépendance ; ils n'ont été, comme ceux dont j'ai cité la correspondance que des victimes occasionnelles, celles auxquelles le maître songeait lorsqu'il avait besoin d'exercer sur quelqu'un sa verve satirique, et que les ennemis sérieux ne lui en fournissaient pas l'occasion. Il n'est pas difficile de le rencontrer à chaque instant de sa vie prenant à partie, avec sa violence habituelle, l'un de ceux auxquels il a voué une haine féroce. On se doute bien que dans ces circonstances qu'il se plaît à faire naître, il le prend de très haut, les injurie avec élégance et les maltraite avec esprit ; mais il en est auxquels il s'attaque chaque jour, sans leur laisser aucun répit, aucune trêve, et à l'égard de ceux-là, il a été d'une injustice flagrante, parfois d'une méchanceté qui devient une haine sauvage, malhonnête et qui ne rehausse pas, tant s'en faut, son caractère.

Jean-Jacques, auquel il témoigna longtemps une certaine sympathie, lui devint odieux à la suite de la publication de sa *Lettre sur les spectacles* et, entre

ces deux hommes, dont le talent eût dû se limiter à écrire des œuvres destinées à devenir l'honneur de la littérature, au lieu de se dépenser en querelles violentes qui ne leur attiraient que les quolibets des gens de lettres, la guerre fut allumée ; il ne fallut pas moins que leur mort pour mettre un terme aux invectives de ces deux ennemis acharnés.

D'Alembert qui venait de faire paraître dans l'*Encyclopédie*, son article sur Genève, était entré tout à fait dans les vues de Voltaire qui, dit-on, y avait collaboré. Demander au grand conseil de la petite république d'établir à Genève même un théâtre, c'était faire battre de joie le cœur du poète qui, à Lausanne, sur les bords du Léman, avait fait construire une salle dans laquelle il jouait ses propres tragédies et qui recevait chaque jour les hôtes les plus illustres appelés par le patriarche pour l'applaudir et admirer la grosse Mme Denis qui, disait-il, jouait comme un ange.

L'article fut mal accueilli. Déféré au Parlement, les magistrats songèrent à exiger des cartons, mais comme il n'était pas possible, dit Voltaire [1], d'aller proposer un carton à tous les souscripteurs qui avaient reçu le volume, le Parlement se décida à condamner l'article. Il n'eut pas d'ailleurs une meilleure fortune à Genève même ; d'autant que la question de l'établissement d'un théâtre sur le territoire de la République n'était pas la seule qui y fût traitée ; d'Alembert y louait surtout beaucoup l'église calviniste de n'être pas chrétienne. « Vous savez, écrit Voltaire à M. de Tressan [2], que ces prêtres en ont été

1. *Correspondance générale de Voltaire. Lettre à Mme de Fontaines.*

2. *Correspondance générale de Voltaire. Lettre à Mme de Fontaines.*

très ébaubis et qu'ils ont fait une belle profession de foi dans laquelle ils résument pour solde totale qu'ils ont de la vénération pour Jésus et qu'ils croient en Dieu. Leurs voisins leur reprochent à présent d'avoir autrefois brûlé Servet et d'aller aujourd'hui plus loin que Servet. C'est un bon article pour l'histoire des contradictions de ce monde. »

Bref, l'article de d'Alembert fut condamné à Genève comme à Paris ; mais Voltaire, qui en était l'un des auteurs, en avait gros sur le cœur et, partout, il épanchait sa bile contre ces protestants qui faisaient la guerre à l'*Encyclopédie*. Le supplice de Servet était, entre ses mains, une arme excellente et, il sut s'en servir. Il écrivait de Lausanne à un ami : « Il — Servet — fit prier M. Jehan Calvin ou Chauvin de demander au moins des fagots secs, et maître Jehan répondit qu'il ne pouvait, en conscience, se mêler de cette affaire. En vérité, si un Chinois lisait de ces horreurs, ne prendrait-il pas nos disputeurs d'Europe pour des monstres [1] » ?

Organiser un théâtre à Genève ? apporter la démoralisation dans sa patrie ?... Comme le dit M. Jules Lemaître, le sang calviniste de Rousseau ne fit qu'un tour. Il écrivit sa *Lettre sur les spectacles*. « Qu'est-ce que c'est qu'un livre de Jean-Jacques contre la comédie ? — demande Voltaire à Thieriot — Jean-Jacques est-il devenu Père de l'Église [2] ? »

Non, mais il avait bien compris que le seigneur de Ferney avait mis la main à cet article dont la lecture l'avait indigné et, après avoir répondu à d'Alembert, il résolut de pas ménager Voltaire. Il lui écrivit

1. Noel Charavay, *Cat. de la vente d'aut.* du 26 janvier 1905, n° 154.

2. *Correspondance générale de Voltaire*, 1er septembre 1758.

une longue lettre dans laquelle une phrase surtout visait à toucher l'homme qui, d'après lui, n'était qu'un faux philosophe. Le coup porta. Voltaire se tut quelques années ; mais chaque fois que le nom de Rousseau venait sous sa plume, la phrase qui l'avait si profondément blessé se glissait presque malgré lui dans son esprit et, instinctivement, il la traçait sur son papier.

« Rousseau, dont vous me parlez, écrivait-il le 27 juin 1764, à Mme du Deffand, m'écrivit il y a trois ans ces propres mots de Montmorency : « Je ne vous aime « point. Vous donnez chez vous des spectacles ; vous « corrompez les mœurs de ma patrie pour prix de « l'asile qu'elle vous donne. Je ne vous aime point, « Monsieur, et je ne rends pas moins justice à vos « talents[1]. »

Cette phrase, Voltaire l'avait toujours présente à la mémoire. La *Lettre sur les spectacles* avait depuis longtemps produit son effet. En 1764, *la Nouvelle Héloïse* avait paru, l'*Émile* venait de voir le jour, mais le souvenir de cette apostrophe virulente, ce : je ne vous aime pas, Monsieur, était resté vivace dans l'esprit du poète et, sournoisement, sans en rien dire à personne, il préparait sa réponse et, sa réponse, ce fut *Candide*.

Eh bien ! on peut penser de Rousseau ce qu'on voudra, le traiter de fou, de monomane, d'illuminé ; lui reprocher d'avoir par ses idées étranges sur l'éducation, sur le pacte social plongé la France dans un abîme d'où elle ne sortira pas de longtemps ; on ne peut s'empêcher cependant d'entourer d'un certain respect cet homme qui n'hésita pas à rompre en visière avec les puissants du jour afin de dé-

1. *Correspondance générale.*

fendre ouvertement, publiquement, à visage découvert ce qu'il considérait comme la vérité morale, comme la sauvegarde des bonnes mœurs dans sa petite patrie. Le spectacle, à ses yeux, était un élément de corruption, de démoralisation qui pouvait troubler profondément les habitudes, les idées courantes de la société protestante et sévère de Genève. Il l'a dit, il l'a écrit, il l'a signé, et sa protestation énergique, il l'a adressée à Voltaire lui-même dont il connaissait pourtant l'esprit mordant et le cœur vindicatif. Il y a là un acte de courage réel dont on ne rencontrera jamais l'équivalent dans la vie de Voltaire. Chez lui, c'est la duplicité, j'irai jusqu'à dire l'hypocrisie qui dominent. Il écrit, il insulte, il diffame, il traîne dans la boue ceux qu'il a décidé de traiter en ennemis ; mais il se cache derrière l'anonyme et si par hasard on le découvre, il nie avec un imperturbable sang-froid.

Candide est certainement l'une des œuvres les plus fines, les plus spirituelles et en même temps les plus perverses de cet écrivain si abondant. Peut-être supposera-t-on qu'il s'en reconnaissait le père. Ce serait le bien mal connaître. Il écrivait aux libraires Cramer pour se plaindre d'un nouveau libelle intitulé *Candide* qu'on venait de lancer contre lui et dans lequel on voulait « manger du jésuite » et il disait, ce qui est bien fait pour provoquer une légitime indignation : « Et, à la honte des mœurs, on rit de ce détestable écrit à se tenir les côtes. Peut-on rire, quand il y a douze jésuites aux fers à Lisbonne ! Le monde est bien pervers ! Qu'est-ce donc que ce *Candide* ? Ne pourrai-je jamais parvenir à voir cette infamie[1] ? »

1. Noel Charavay, *Bulletin d'autographes*, de juillet 1909, n° 57460.

Je ne reproduis que cette lettre parce qu'elle est vraiment typique ; mais dans la correspondance générale, on en rencontrerait certainement une dizaine sur le même sujet qui sont tout aussi surprenantes. Voilà comment Voltaire traite son œuvre. Était-ce donc qu'il avait honte de ce qu'il écrivait ? — En cet étrange dix-huitième siècle, il était de bon ton de renier ses enfants. Rousseau abandonnait les siens et Voltaire couvrait d'ordures ses écrits.

Mais, *la Pucelle*, dont il avait raison d'ailleurs de ne pas se glorifier, à l'occasion de laquelle il pouvait, il est vrai, appliquer le brocard si répandu : Tout mauvais cas est niable, *la Pucelle*, dont, en l'accompagnant de lettres reproduites dans sa correspondance, il envoyait lui-même en manuscrit chaque chant, dès qu'il était achevé, à Mme du Deffand, pour que la vieille aveugle « pût rire tout à son aise », c'est Voltaire lui-même qui s'exprime ainsi dans ses lettres d'envoi, et à Frédéric pour qu'il pût lui aussi exercer sa verve antifrançaise, il l'a toujours reniée. Il en courait partout des copies ; La Beaumelle parvint à s'en procurer une, la fit imprimer en Hollande sous le nom de Voltaire et ce fut la cause de la haine qu'il voua à cet imprudent, persécuté par l'auteur du poème, jusqu'à la fin de sa vie. A l'occasion de ces vers qui blessent si profondément les sentiments les plus élevés de l'âme française, il écrivait le 13 auguste 1764 à Helvétius : « Il ne faut jamais rien donner sous son nom. Je n'ai pas même fait la Pucelle. Maître Joli de Fleury aura beau faire un réquisitoire, je lui dirai qu'il est un calomniateur, que c'est lui qui a fait la Pucelle qu'il veut méchamment mettre sur mon compte[1]. »

1. *Correspondance générale de Voltaire.*

C'était, en effet, un principe dont Voltaire a souvent fait l'application, que celui qui consistait à ne jamais rien donner sous son nom. Que d'ouvrages anonymes sont sortis de sa plume ! On peut d'ailleurs être certain que ceux-là constituaient de sa part de mauvaises actions dont il eût été contraint de rougir. La publication de *la Pucelle* a été l'un des tourments de sa vie, pendant quelques années, tant il se rendait compte de la honte qui en rejaillirait sur son auteur. Il sentait qu'il avait accompli un acte détestable en déversant l'outrage et l'infamie sur la vierge de Domremy ; mais il fallait bien qu'il amusât ses amis, et la vieille Mme du Deffand qui, abandonnée par sa cour, trompait le silence morose qui l'entourait en lisant les grossièretés poétiques de Voltaire; et Frédéric qui, chaque fois qu'il écrivait au poète, lui répétait, comme un refrain : « Et Jeanne ! et Jeanne ! et Jeanne ! » — Et Voltaire s'exécutait; il fabriquait, presque à contre cœur, je le crois, un chant nouveau de son poème et l'envoyait à Frédéric qui en faisait immédiatement prendre des copies. Mais, il arriva ce qui devait fatalement arriver : tout le monde savait que Voltaire était l'auteur de *la Pucelle* et un jour, pendant qu'il jouissait à Berlin de l'hospitalité royale — c'était en 1751 — le prince Henri de Prusse, frère de Frédéric, parvint à faire prendre chez Voltaire le manuscrit de *la Pucelle*, à en faire exécuter une copie, jurant, d'ailleurs, qu'elle ne sortirait jamais de ses mains. — Serment de prince, — dit l'auteur qui écrivait le 3 janvier à Mme Denis : « Mais s'il arrive jamais un malheur, si on fait une seconde copie, où me cacher ! Ma barbe devient fort grise; le poème de *la Pucelle* jure avec mon âge et le siècle de Louis XIV. »

Pour cette fois, ses craintes furent vaines et tout ce grand bruit se calma. Il était presque rassuré lors-

qu'en 1754 une nouvelle alerte se produisit; il fut une fois de plus menacé de voir son œuvre paraître en librairie et, bien vite, le 15 octobre, il confiait ses appréhensions à d'Argental : « Il y a grande apparence que *la Pucelle* va paraître... il en est parlé dans les *Malsemaines* de ce coquin de Fréron. Il est bon de prendre des précautions... Mon cher ange, cela est horrible; c'est un piège que j'ai tendu et où je serai pris dans ma vieillesse. Ah! maudite Jeanne! Ah! monsieur saint Denis, ayez pitié de moi! Le monde est bien méchant! » Puis, les nouvelles se précisèrent; l'impression était quasi certaine et alors, la peur, peut-être le remords le prennent; dans une lettre à d'Argental du 7 novembre 1754, qu'il faut citer tout entière, il en arrive à supplier son ami de détourner de sa tête ce coup terrible. Que penser de cette lettre dans laquelle il est contraint de reconnaître qu'il a écrit des turpitudes, des ordures; de les déplorer parce qu'il redoute la honte dont il va être éclaboussé, sinon qu'elle fut une première et juste punition de l'action infâme qu'il avait perpétrée ? « Je reçois deux lettres aujourd'hui, mon cher et respectable ami, par lesquelles on me mande qu'on imprime *la Pucelle*, que Thiériot en a vu les feuilles, qu'elle va paraître. On écrit la même chose à Mme Denis. Fréron semble avoir annoncé cette édition. Un nommé Chevrier en parle. M. Pasquier l'a lue tout entière en manuscrit chez un homme de considération avec lequel il est lié par son goût pour les tableaux. Ce qu'il y a d'affreux, c'est qu'on dit que le chant de *l'Ane* s'imprime tel que vous l'avez vu d'abord et non tel que je l'ai corrigé depuis. Je vous jure, par ma tendre amitié pour vous, que vous seul avez eu ce malheureux chant. Mme Denis a la copie corrigée; auriez-vous eu quelque domestique infidèle? Je ne le

crois pas. Vos bontés, votre amitié, votre prudence, sont à l'abri d'un pareil larcin et vos papiers sont sous la clef. Le roi de Prusse n'a jamais eu ce maudit chant de *l'Ane* de la première fournée. Tout cela me fait croire qu'il n'a point transpiré et qu'on n'en parle qu'au hasard. Mais, si ce chant trop dangereux n'est pas dans les mains des éditeurs, il y a trop d'apparence que le reste y est. Les nouvelles en viennent de trop d'endroits différents pour n'être pas alarmé. Je vous conjure, mon cher ange, de parler ou de faire parler à Thiériot. Lambert est au fait de la librairie et peut vous instruire. Ayez la bonté de ne me pas laisser attendre un coup après lequel il n'y aurait plus de ressource et qu'il faut prévenir sans délai. » Il n'est que trop facile de comprendre maintenant l'obstination acharnée avec laquelle Voltaire reniait *la Pucelle* et la haine tenace dont il a poursuivi La Beaumelle qui l'avait faite imprimer.

Diderot a écrit *les Bijoux indiscrets* qui ne valaient certes pas mieux; du moins, il a eu la franchise de les avouer.

Mais, après avoir constaté à quel point est peu sympathique le caractère de Voltaire, revenons à Rousseau.

Rousseau ! — Dès le premier jour, il ne l'a nullement ménagé. En août 1750, alors qu'il venait de publier son discours sur l'inégalité des conditions, le seigneur de Ferney lui adressait une lettre vraiment impertinente qui débute ainsi : « J'ai reçu, Monsieur, votre nouveau livre contre le genre humain : je vous en remercie ; vous plairez aux hommes à qui vous dites leurs vérités, mais vous ne les corrigerez pas. On ne peut peindre avec des couleurs plus fortes les horreurs de la société humaine dont notre ignorance et notre faiblesse se promettent tant de consolations.

On n'a jamais employé tant d'esprit à vouloir nous rendre bêtes ; il prend envie de marcher à quatre pattes quand on a lu votre ouvrage [1]. » Il est permis de supposer que Rousseau comprit ce qu'avait d'insidieux un tel langage et quelle impertinence se cachait sous ce persiflage. Il ne l'avait pas oublié sans doute lorsqu'il écrivit sa *Lettre sur les spectacles*, et ce souvenir ne fut peut-être pas étranger au témoignage exempt de sympathie qu'il adressait à Voltaire en lui disant : « Je ne vous aime pas. » Mais à partir du jour où a été écrite cette lettre qui l'a si fort indigné, Rousseau n'est plus seulement un écrivain dont on peut se moquer, il devient un ennemi qu'il faut écraser ; il est « un philosophe des petites maisons ». Publie-t-il *la Nouvelle Héloïse ?* Voltaire, le 26 janvier 1761, écrit à d'Argental : « Et le roman de Jean-Jacques ? à mon gré, il est sot, bourgeois, impudent, ennuyeux, mais il y a un morceau admirable sur le suicide qui donne appétit de mourir. » Le 7 février suivant : « Le roman de Rousseau excite vraiment ma mauvaise humeur. »

Émile n'a pas beaucoup plus de succès auprès de Voltaire. A Cideville, le 21 juillet 1762, il écrivait : « Jean-Jacques a écrit à la fois contre les prêtres et contre les philosophes, a été brûlé à Genève dans la personne de son plat *Émile* et banni du canton de Berne où il s'était réfugié. Il est à présent entre deux rochers dans le pays de Neuchâtel croyant toujours avoir raison et regardant les humains en pitié. Je crois que la chienne d'Érostrate ayant rencontré le chien de Diogène fit des petits dont Jean-Jacques est descendu en droite ligne. » N'est-il pas vrai que cette fin de lettre est d'un goût délicat et témoigne d'une bienveillance extrême ?

1. *Correspondance générale de Voltaire.*

Quant au *Contrat social* voici ce qu'il en pense (25 juin 1762, à Damilaville) : « Les frères des Délices... chercheront *le Contrat social*. Ce petit livre a été brûlé à Genève dans le même bûcher que le fade roman d'*Émile* et Jean-Jacques a été décrété de prise de corps comme à Paris. Ce *Contrat social* ou insocial n'est remarquable que par quelques injures dites grossièrement aux rois par le citoyen du bourg de Genève ; par quatre pages insipides contre la religion chrétienne. Ces pages ne sont que des centons de Bayle. Ce n'était pas la peine d'être plagiaire. Jean-Jacques est à Amsterdam où l'on fait plus de cas d'une cargaison de poivre que de ses paradoxes. »

Voilà l'œuvre de Rousseau tout entière jugée par Voltaire, — avec quelle délicatesse dans les termes, avec quel sentiment de justice dans la manière de l'apprécier, il est facile de s'en rendre compte.

Mais là ne se bornait pas l'animosité que le seigneur de Ferney manifestait à celui dont il avait fait sa victime. Toutes les circonstances malheureuses de la vie de Rousseau — et elles furent nombreuses — devinrent l'occasion de lettres dans lesquelles Voltaire écrasait sous ses brocards le malheureux citoyen de Genève, qui ne manquait pas d'être tenu au courant de cette malveillance constante.

Après son départ de la Chevrette et son installation à Montmorency, Voltaire écrit à la Maréchale de Luxembourg une lettre indigne — dont il communique la copie à *ses frères* — et dans laquelle il le dénonce comme un ingrat, méconnaissant les bienfaits qu'il reçoit. Après la publication des *Lettres de la Montagne*, il le dénonce à plusieurs reprises au grand Conseil de Genève, dans le but certain de lui attirer les rigueurs des magistrats. L'un des incidents les plus pénibles de l'existence si tour-

mentée de Jean-Jacques a été cette agression violente dont il se prétendit victime de la part des habitants de Motiers-Travers. Renié par ses concitoyens de Genève, censuré, condamné par le grand Conseil, chassé du territoire de la République, persuadé que, par les *Lettres de la montagne*, il ramènera à lui les esprits excités, attaqué par le ministre Montmolin, injurié, violenté par la populace, il avait bien le droit de penser que, devant tant de malheurs accumulés, ses ennemis auraient un instant de pitié. Il comptait sans Voltaire qui, à ce moment si curieux de la vie de Jean-Jacques, ne manqua pas d'épancher sa verve en termes satiriques et se montra, comme toujours, impitoyable dans la raillerie.

C'est dans la correspondance de Needham avec Sabbathier de Cabre, que j'ai déjà eu l'occasion de citer, que se trouve une lettre dans laquelle, parlant de Rousseau, le savant naturaliste anglais raconte que Voltaire, « après avoir fait assez plaisamment — dans le goût de Rabelais — l'anatomie de la tête de Rousseau, finit par dire que la pierre qu'on lui avait lancée au travers de ses fenêtres pendant qu'il était couché avec sa servante, c'est-à-dire, lui dans un lit et sa servante dans un autre, a manqué d'offenser la *dura mater* et de l'envoyer débiter ses paradoxes dans l'autre monde. » — Et Needham ajoute les réflexions que voici : « Gare la riposte de Rousseau qui ne sera pas du tout plaisante. Ce sera du fiel et non du miel qui sortira de la gueule de ce lion. Voltaire ne rira pas, ou s'il rit par affectation, ce sera d'un rire sardonique. » Aussi, lorsque Mme de Boufflers, tout émotionnée des dangers qui, à Motiers, avaient menacé la vie de Jean-Jacques, lui faisait savoir que le roi de Prusse était disposé à venir à son aide et lui disait

que ses lettres à Montmolin avaient produit mauvais effet, il lui répondait avec une fierté un peu sauvage mais respectable après tout, que : « pénétré de reconnaissance et de respect pour le roi de Prusse, il ne voulait pas accepter ses bienfaits répandus avec plus de générosité que de choix et, quant aux lettres dont l'effet avait été mauvais, — « mais sur qui? — dit-il — si c'est sur MM. d'Alembert et Voltaire, je m'en félicite. J'espère n'être jamais assez malheureux pour obtenir leur approbation[1]. »

Du reste, comme le dit fort bien Needham, Rousseau avait la riposte facile ; il le montra bien en cette circonstance. Ce fut à Duclos qu'il adressa une lettre dans laquelle il se plaignait amèrement des procédés de Voltaire à son égard. Il le faisait en termes assez vifs pour égratigner pas mal l'épiderme si sensible de son ennemi qui, prenant son air de n'y pas toucher, le ton d'innocence absolue derrière lequel il savait cacher les plus vilains côtés de son caractère, écrivait le 21 juillet 1764 à Damilaville : « La folie de Rousseau m'afflige. Est-il vrai que c'est à Duclos qu'il écrivait cette indigne lettre dans laquelle il disait que j'étais le plus adroit et le plus violent de ses persécuteurs ? Y eût-il jamais une démence plus absurde ! moi ! persécuter l'auteur du *Vicaire Savoyard* ! » Il n'en est pas moins vrai qu'un an plus tard, le 28 décembre 1765, il écrivait au même Damilaville : « Rousseau n'est bon qu'à être oublié. Il sera comme Ramponneau qui a eu un moment de vogue à la Courtille ; à cela près que Ramponneau a eu cent fois moins de vanité et d'orgueil que le petit polisson de Genève. »

A partir de ce moment, Rousseau disparaît un peu de la correspondance de Voltaire. Le silence s'était

1. *Cat. de la vente d'aut. B. Fillon*, n° 43.

à peu près fait sur l'auteur de *la Nouvelle Héloïse* et, tant d'autres préoccupations, tant d'autres polémiques nouvelles étaient venues assaillir l'esprit du poète, qu'il abandonna les ennemis terrassés pour tomber avec de terribles coups de plume sur ceux qu'il se découvrait tous les jours.

*
* *

L'une des querelles les plus étranges, parmi toutes celles si étranges qui ont occupé la longue vie de Voltaire, c'est celle qui le sépara à tout jamais de J.-B. Rousseau, dont depuis longtemps il se proclamait l'ami et le défenseur tout dévoué.

A tort ou à raison, J.-B. Rousseau a une assez mauvaise réputation. S'il fut vraiment un grand poète lyrique, celui de tous qui, sachant le mieux allier la sublimité des idées à l'harmonie du style, a apporté à la France une part de gloire littéraire considérable-il joua — dit-on — un double rôle qui lui attira le mépris public. Poète religieux dans ses *Odes*, licencieux dans ses *Épigrammes*, il se laissa aller contre ses amis — c'est la renommée qui parle — à de véritables et cruelles diffamations qui furent sévèrement jugées, puisqu'un arrêt du Parlement, rendu en 1712, le bannissait à perpétuité du royaume. Il protesta toute sa vie contre cette condamnation et ne voulut consentir à rentrer en France qu'après avoir obtenu une réhabilitation publique.

Mais si la Motte, Crébillon, Saurin et quelques autres avec eux conservèrent à l'endroit de J.-B. Rousseau le ressentiment que leur avait causé les calomnies dont ils étaient abreuvés chaque jour, et dont ils le croyaient l'auteur, il ne paraît pas que Voltaire ait à cette époque, partagé leur inimitié contre le poète

lyrique, puisqu'en décembre 1718, il lui écrivait en lui adressant sa tragédie d'*Œdipe* qu'il était heureux de renouer le commerce de lettres que ses malheurs l'avaient forcé d'interrompre. Ayant voulu le suivre de loin dans ses succès, il n'avait encore réussi qu'à lui ressembler par ses disgrâces. Peut-être l'en aimerait-il davantage et recevrait-il avec plus de bonté l'ouvrage qu'il lui envoyait. Il ajoutait — ce qui prouvait à quel point il honorait l'homme et admirait le poète : « Franchement, les Français doivent être bien honteux d'avoir laissé aux Allemands l'honneur d'avoir parmi eux un homme qui fait la gloire de sa patrie[1]. »

Plus tard, le 23 février 1722, alors qu'il composait *la Henriade* et qu'il tenait absolument à soumettre à celui qu'il considérait avec raison comme un guide éclairé en fait de poésies, certaines difficultés qui le préoccupaient, il lui écrivit de nouveau pour l'engager à mettre à exécution le projet qu'il avait formé d'un voyage aux Pays-Bas où il ne manquerait pas d'aller lui rendre visite, et lui demander ses conseils[2]. Il fit même davantage. Décidé à être à portée de voir J.-B. Rousseau, Voltaire demanda au Cardinal Dubois, et en obtint une mission en Allemagne. A la fin de l'été de 1722, il accompagna en Hollande Mme de Ruppelmonde et se rendit à Bruxelles auprès de celui qu'il appelait : son maître[3].

Ce fut vraiment un voyage malheureux. Voltaire en revint brouillé à tout jamais avec le poète exilé. Pourquoi ? il n'est pas possible de le savoir. — Voltaire est absolument muet sur ce point dans sa correspondance et les lettres datées de La Haye en 1722,

1. *Cat. de la vente d'aut. de B. Fillon*, nº 1066.
2. *Cat. de la vente d'aut. de Benj. Fillon*, nº 1067.
3. *Idem.*

adressées à la présidente de Bernières, ne font pas l'ombre d'une allusion à une entrevue qu'il aurait eue avec Rousseau. Et cependant, ce voyage dans les Pays-Bas a été longuement voulu, préparé longtemps à l'avance, car le 23 janvier 1722, un mois avant la lettre par laquelle il lui manifestait son désir de le voir, il lui écrivait : « M. le baron de Breteuil, Monsieur, m'a appris que vous vous intéressiez encore un peu à moi et que le poème d'*Henri IV* ne vous est pas indifférent. J'ai reçu ces marques de votre souvenir avec la joie d'un disciple tendrement attaché à son maître. Mon estime pour vous et le besoin que j'ai des conseils d'un homme seul capable d'en donner de bons en poésie, m'ont déterminé à vous envoyer un plan... Je ne me suis point caché de l'envie que j'ai d'aller moi-même consulter mon oracle. On allait autrefois de plus loin au temple d'Apollon et, sûrement, on n'en revenait point si content que je le ferai de votre commerce... Comme je vous écris tout ceci, Mme la duchesse de Sully m'apprend que vous avez mandé à M. le commandeur de Comminges que vous irez cet été aux Pays-Bas. Si le voisinage de la France pouvait vous rendre un peu de goût pour elle, et que vous pussiez ne vous souvenir que de l'estime qu'on y a pour vous, vous guéririez nos Français de la contagion du faux bel esprit qui fait plus de progrès que jamais. Du moins, si on ne peut espérer de vous revoir à Paris, vous êtes bien sûr que j'irai chercher à Bruxelles le véritable antidote contre le poison des La Motte[1]. »

Il est difficile de manifester à un correspondant des sentiments d'estime et même d'affection plus chauds que ceux dont il est fait étalage dans cette lettre qui

1. *Voltaire. Correspondance générale.*

devait apporter à son destinataire l'assurance de relations dont la cordialité ne semblait pouvoir être altérée par rien. — Voltaire annonce son voyage ; Rousseau s'apprête à le recevoir comme un hôte auquel on doit un accueil empressé. Les voilà ensemble à Bruxelles ; *la Henriade* est surtout l'objet de leurs entretiens, et ils se séparent brouillés au point que Voltaire, suivant sa déplorable habitude, accable de ses sarcasmes, devant celui quel qu'il soit, avec qui les hasards de la vie le mettent en relations, l'ami auprès duquel il était allé chercher les conseils les plus autorisés. Si bien que J.-B. Rousseau, à partir de ce moment, dut ajouter le nom de Voltaire à la liste déjà longue de ceux qui applaudissaient à son exil.

Il faut croire que le motif ignoré de cette rancune était bien grave, car elle résista à toutes les sollicitations. En 1735, l'abbé Desfontaines qui ne manquait pas d'esprit et avait la plume assez alerte, était en relations suivies avec Voltaire qui avait recours à lui pour agir sur l'opinion par des écrits lancés à propos et destinés à produire un effet voulu. Il se crut autorisé à écrire à J.-B. Rousseau : « Il sollicitait l'honneur d'être en relations avec lui ; il avait eu de très grandes querelles à son sujet avec Voltaire qui est, disait-il, mon ami depuis bien des années. Il lui représentait combien il était triste de voir les deux poètes les plus illustres du siècle se déchirer entre eux. Enfin, Monsieur, ajoutait-il, je me suis mis dans l'esprit de vous réconcilier[1]. »

Ce projet, qui partait assurément d'un bon naturel, eut un résultat déplorable. Non seulement Voltaire ne se réconcilia point avec Rousseau, mais il devint l'ennemi de l'abbé qui, à partir de ce jour, connut les

1. Noel Charavay, *Bulletin d'autographes*, octobre 1905, n° 55266.

morsures de ce dogue dont la colère était si dangereuse.

Il faut reconnaître d'ailleurs que, précisément à cette époque, l'abbé Desfontaines commençait à baisser dans l'estime de Voltaire, et qu'il n'était pas un intermédiaire très autorisé à négocier une réconciliation entre les deux adversaires. Il publiait alors une feuille littéraire qu'il avait intitulée : *les Nouvelles du Parnasse*. Ce n'était certes pas de la critique très élevée, peut-être même pas très désintéressée: mais enfin, elle tenait sa place dans le monde de la littérature et contribuait pour sa part à créer l'opinion publique sur les auteurs qui voulaient devenir à la mode et faire accueillir favorablement leurs ouvrages.

Voltaire ne négligeait point les occasions qui se présentaient à lui de faire exalter son talent, et surtout de répondre par *les Nouvelles du Parnasse* aux nombreux libelles qui circulaient contre lui. Or, en 1735, il écrivait à Thiériot « qu'il fallait toujours que, de près ou de loin, il reçût quelque taloche de la fortune ». Il avait eu la condescendance, dit-il, de donner « sa petite tragédie de *Jules César* » à l'abbé Asselin pour faire jouer à son collège avec promesse de sa part que copie n'en serait point tirée. Il apprenait que, non seulement on venait d'imprimer cet ouvrage, mais qu'on l'avait honoré de plusieurs additions et corrections qu'un régent de collège y avait faites. Il était persuadé qu'on ne manquerait pas encore de dire que c'était lui qui avait fait imprimer. Ainsi, le voilà calomnié et ridicule ! « Ne pourriez-vous point, ajoute-t-il, me sauver une partie de l'opprobre en publiant et en faisant mettre dans les journaux que je ne suis en aucune manière responsable, mais bien très affligé de cette misérable édition[1] ? »

1. *Correspondance générale de Voltaire.*

En même temps, il écrivait à l'abbé Desfontaines pour le prier d'avertir le public que, non seulement il n'avait aucune part à l'impression de *la Mort de César* mais que son ouvrage était tout à fait différent.

Le directeur des *Nouvelles du Parnasse* se livra, malgré cette démarche à une critique très acerbe de la tragédie. Il fit remarquer « toutes les pauvretés, les mauvais vers, les phrases inintelligibles, les scènes tronquées et transposées qui étaient dans cette misérable édition[1] ».

Rien n'était plus sensible à Voltaire que de semblables procédés et, il faut reconnaître d'ailleurs, que l'abbé Desfontaines qui n'était peut-être pas d'une délicatesse de sentiments très scrupuleuse, en avait usé avec son correspondant d'une manière vraiment peu correcte. Aussi, dans la correspondance de Voltaire qui s'échelonne du mois de septembre 1735 aux premiers jours de 1736, l'abbé Desfontaines est fort maltraité. C'est un homme dont les procédés sont infâmes; ses écrits sont des impertinences; il est un auteur famélique et, lorsque l'abbé fait paraître une dissertation sur le *Jules César* de Shakespeare qu'il compare à la tragédie de Voltaire, s'écriant : « Que de mauvais vers! que de vers durs! » celui-ci, profondément désolé écrit à l'abbé Asselin : « Je me connais assez en vers, quoique je n'en fasse plus, pour assurer que cette tragédie, telle qu'on l'imprime à présent en Hollande, est l'ouvrage le plus fortement versifié que j'aie fait[2]. »

Ce fut précisément à cette époque, au moment où ces difficultés animaient contre lui Voltaire qui ne lui pardonnait pas la fausseté de son attitude, que l'abbé Desfontaines écrivit à J.-B. Rousseau et, sous le pré-

1. *Correspondance générale de Voltaire.*
2. *Correspondance générale de Voltaire.*

texte qu'il était depuis plusieurs années l'ami du grand homme, lui annonça qu'il allait tenter de les réconcilier.

Tentative inutile, d'ailleurs. On ne trouve, dans la correspondance de Voltaire aucune allusion à cet incident cependant intéressant. Mais, l'abbé n'en resta pas là, il dénonça le poème : *le Mondain* — que Voltaire n'avouait pas — comme attaquant la morale et la religion et ce fut, à partir de ce jour, une guerre acharnée. Le poète répondit à cette attaque par le pamphlet : *le Préservatif* auquel l'abbé répliqua par un libelle tellement odieux : *la Voltairomanie*, que sous le coup de la réprobation publique, il dut en signer le désaveu. Voltaire en était resté tellement outré qu'en 1750, il écrivait à son éditeur : « J'ai vu dans votre catalogue des titres infâmes. Un honnête homme ne doit pas débiter de telles marchandises. La Voltairomanie et les autres sottises de la canaille doivent être brûlées. Ce n'est pas à vous à vous souiller de ces horreurs[1]. »

*
* *

Il était dit, d'ailleurs, qu'avec tout le monde, Voltaire aurait des difficultés. Qu'il en eût avec des hommes de lettres au tempérament ardent, des critiques littéraires qui faisaient à ses ouvrages une guerre de tous les jours, cela pouvait parfaitement se comprendre; Voltaire avait, de sa valeur personnelle, la plus haute idée; il peut paraître naturel qu'il engageât des polémiques avec ceux qui se permettaient de trouver durs ses vers, et de le mettre fort au dessous de Corneille et de Racine; mais avec La Conda-

1. *Cat. de la vente d'aut. B. Fillon*, nº 38.

mine, un savant qui cultiva toutes les sciences : un voyageur qui parcourut presque toutes les parties du monde; qui écrivit sur l'Inoculation et contribua de toutes ses forces à sa propagation; que ses travaux tout à fait spéciaux conduisirent à l'Académie des sciences et même à l'Académie française, un homme doux, calme, modeste, incapable de rancunes littéraires; un ami cher qui, tous les jours, allait prendre son café au lait chez Mme du Châtelet avant d'aller à l'Académie[1]. Que le philosophe ait eu l'occasion de rompre des lances contre lui, avec l'ardeur qu'il mettait à toutes choses, cherchant à le blesser, à le laisser écrasé, vaincu aussi bien par la violence de ses attaques que par la soudaineté de ses ripostes, cela peut sembler étrange. Et cependant ils furent en guerre ouverte tous les deux.

Il est assez difficile de déterminer d'une manière absolument précise les causes du conflit qui les sépara l'un de l'autre. La correspondance de Voltaire ne contient de 1753 à 1757 aucune lettre à La Condamine et cependant, en 1754, le comte de Tressan adressait de Toul à l'irritable écrivain la lettre que voici : « J'ai le cœur percé de vous voir aux mains avec M. de la Condamine. Tous deux, vous avez daigné m'accepter pour confrère; je vous regarde comme des maîtres dont je voudrais sans cesse écouter les leçons. Je suis lié avec M. de la Condamine par une tendre et ancienne amitié. Je suis pénétré de la plus haute estime pour vous. Jugez, Monsieur, de tout ce que doit me faire souffrir une guerre aussi cruelle[2]. » Il s'est donc produit des incidents d'une réelle gravité pour que la guerre ait été aussi cruelle que le prétend le comte de Tressan ? Quelle en est donc la cause ?

1. *Lettre de Voltaire à Mauperluis*, 1er mai 1746.
2. *Cat. de la vente d'aut. de B. Fillon*, nº 1078.

Le 22 juin 1734, Voltaire écrivait à La Condamine une longue lettre [1] qui pourrait bien nous mettre sur la trace des débuts de ces ardents démêlés et nous démontrer à quel point étaient tenaces, acharnées, les querelles dans lesquelles le maître avait une fois pris parti. Il venait de publier les *Lettres philosophiques* ; La Condamine semble y avoir constaté la preuve des sentiments athées de l'auteur et lui en avoir fait grief, car Voltaire dans sa réponse, emploie toute sa dialectique, fait feu des arguments les plus persuasifs pour lui prouver qu'il croit en Dieu. Cette lettre est écrite dans un style un peu âpre, dans un ton général qui ne manque pas d'une certaine ardeur mais, c'est encore une discussion paisible et rien ne permet de penser que la discorde va séparer les deux écrivains qui, jusque-là, s'expliquent avec calme et cherchent à trancher une difficulté qui ne paraît nullement soulever leurs passions.

Il en est tout autrement des sentiments que La Beaumelle a eu le malheur d'inspirer à ce terrible joûteur qui n'a jamais su conserver intacte, rendre durable l'amitié qu'il avait accordée à quelques-uns de ses contemporains.

Cette querelle avec La Beaumelle est, certainement, l'un des incidents les plus pénibles de la vie de Voltaire. Il ne s'agit plus ici, comme pour Jean-Jacques ou pour Fréron dont nous nous occuperons plus tard, d'une simple guerre de plume ; il ne se borne pas à jeter à pleines mains sur son adversaire les paquets d'injures dont ses lettres sont pleines ; on le voit très nettement passer de l'affection à l'indifférence, puis à l'antipathie, puis à la haine ; pour assouvir cette haine, chercher à nuire à son ennemi ; se réjouir, lors-

1. *Correspondance générale*, à la date.

qu'il a pu, grâce à ses relations, lui susciter de graves difficultés, entraver sa vie par des ennuis, par des tourments qui prennent l'apparence de véritables persécutions. Pour bien connaître, pour bien comprendre cette histoire lamentable, attristante et pas mal embrouillée, il est indispensable de lire le très intéressant ouvrage que M. Taphanel a consacré à La Beaumelle. C'est de ce travail consciencieux et très documenté que sont extraits les détails qui suivent, et dès le premier pas, nous allons être mis sur la trace des événements qui ont allumé entre Voltaire et La Condamine la guerre cruelle dont parlait le comte de Tressan.

La Condamine avait commis une faute grave, un crime impardonnable : il avait été le protecteur, l'ami et, peut-être aussi le défenseur de La Beaumelle, contre qui Voltaire prétendait avoir des causes sérieuses d'inimitié. Or, avec cet homme entier, dominateur, fort épris de lui-même, fort infatué de ses incontestables talents, il fallait être son admirateur pour être son ami.

Ce fut l'abbé d'Olivet qui, le 17 juin 1750, conduisit La Beaumelle chez Voltaire et, dans le même temps, Jacob Vernet lui procura la connaissance de Montesquieu. La Beaumelle était déjà précepteur des fils du comte de Gram, grand chambellan et grand veneur du roi de Danemark. Il ne tarda pas à prendre à la cour de Copenhague une influence littéraire incontestable; il obtint qu'on créât à l'Université de cette ville une chaire de langue et belles-lettres françaises; se fit charger de ce cours et partagea son temps entre ses fonctions de précepteur et des travaux qui appelèrent l'attention sur ce jeune homme à peine âgé de vingt-un ans. — Il fonda et dirigea seul une feuille de critique littéraire qu'il appela *la*

Spectatrice danoise ; il y publia, en particulier, cinq lettres sur *l'Esprit des lois* « le plus beau livre, disait-il, qui ait encore été écrit de main d'homme », et qui avaient été très remarquées. Il tenait à connaître Montesquieu qui n'avait pas été indifférent à cette louange, peut-être un peu outrée ; mais il tenait également à voir Voltaire auquel il voulait demander sa collaboration pour une édition des classiques français qu'il se proposait de publier à l'usage du prince royal de Danemark.

Au cours d'un voyage à Paris, il avait obtenu de Louis Racine, fils du grand tragique, la remise entre ses mains de papiers très importants. Ils venaient de Mme de Maintenon qui les avait confiés à son amie intime, Mlle d'Aumale et, La Beaumelle, en possession de ce précieux recueil de correspondances, l'utilisa pour le premier volume de sa vie de *Mme de Maintenon.*

Dès que Voltaire connut cette publication, surpris de voir entre les mains d'un écrivain jeune et à peu près ignoré des documents aussi importants qui détruisaient quelques-unes des affirmations qu'il avait émises dans *le Siècle de Louis XIV*, il n'hésita pas un instant : il affirma que La Beaumelle les avait volés chez Louis Racine. Il l'écrivit à d'Argental le 22 novembre 1752, et à la même époque, il affirmait à Formey « que le Maréchal de Noailles avait le dépôt du manuscrit des *Lettres de Mme de Maintenon ;* que son secrétaire les prêta à un écuyer du roi, et celui-ci au petit Racine. La Beaumelle les vola sur la cheminée de Racine et s'enfuit à Copenhague. C'est un fait public à Paris. »

C'était là une accusation odieuse. Voltaire ne savait pas un mot de cette histoire qui, tout entière, est une pure invention de sa part. M. Taphanel, après

Lavallée du reste, a démontré que La Beaumelle avait acheté de Louis Racine le précieux manuscrit, à la condition de lui envoyer de Danemark en compensation, « des livres, des curiosités, du thé et des fourrures ».

La Beaumelle, il faut le reconnaître, avait bien quelques raisons de n'être pas satisfait des bruits malveillants, outrageants même, que Voltaire propageait sur son compte; c'était faire planer autour de lui une véritable atmosphère de malhonnêteté dont sa réputation pouvait être à tout jamais salie. Il attendit patiemment l'occasion de se venger. Il égratigna bien un peu Voltaire dans un ouvrage intitulé : *Mes pensées*, ou, *Qu'en dira-t-on?* comme du reste il y égratignait tout le monde, même le roi de Prusse, mais il écrivit directement à Voltaire le 22 juin 1751, une lettre datée de Copenhague, dans laquelle, avec un esprit mordant et une verve un peu gamine, il aiguillonnait l'orgueil du grand homme qui, dédaigneusement, ne répondit jamais, mais bondit sous la blessure. Dans cette lettre, véritable chef-d'œuvre de fine critique et de sanglante ironie, il parlait du recueil d'auteurs français qu'ils avaient, ensemble, formé le projet d'éditer.

« L'on n'y fera entrer, disait-il, que les ouvrages du premier et du second beau; les vôtres, Monsieur, y ont donc un droit incontestable. » Puis, il l'entretenait de *la Henriade* qui, déjà, avait amené la discorde entre J.-B. Rousseau et Voltaire. « Quoique pour le gros du public il n'y ait guère à corriger dans ce poème que quelques fautes d'orthographe, vous l'avouerai-je, Monsieur, j'ai été surpris de ne pas trouver des corrections plus essentielles dans un exemplaire que vous avez revu apparemment, comme le dernier que vous reverriez, puisque le plus haut

degré de gloire où puisse parvenir un livre est d'être classique du vivant de son auteur. Je m'étais flatté que vous retrancheriez quelques morceaux, que vous changeriez quelques vers, que vous rayeriez quelques fautes de langage... Daignez, du moins, Monsieur, quand ce ne serait que pour donner quelque supériorité à mon édition, corriger trois ou quatre endroits qui sûrement, ne vous ont jamais plu. » Et il lui indiquait, en les numérotant, trois passages dont il demandait la correction.

Notez que ces remarques étaient faites sur un exemplaire que La Beaumelle avait reçu pour imprimer *la Henriade* dans son édition des Classiques et qu'il devait penser que cet exemplaire avait été corrigé et revu avec soin par l'auteur lui-même.

On peut s'imaginer la fureur de Voltaire à la lecture de cette lettre impertinente. Assigner à ses œuvres une place parmi les ouvrages du second beau, corriger sa *Henriade* comme un devoir d'écolier ? Il y avait loin de là aux flatteries auxquelles il était accoutumé ; mais, il eut l'art de se taire ; il accueillit même sans trop récriminer une visite que La Beaumelle lui fit à Berlin et, comme dans ses *Pensées* ou *Qu'en dira-t-on* ? le jeune écrivain s'était montré pas mal agressif pour Mme de Pompadour, pour Voltaire lui-même, et pour Frédéric, auquel il avait imprudemment adressé un exemplaire de son ouvrage ; comme il venait de publier une ode sur la mort de la reine de Danemark que Voltaire s'efforçait de faire déclarer détestable ; comme il avait eu des démêlés d'une nature assez délicate avec une certaine dame Coquius, dans lesquels le mari et la police étaient intervenus, La Beaumelle jugea à propos de quitter Berlin, d'aller à Gotha où il espérait trouver un appui auprès de la duchesse de Saxe qui, d'ailleurs, était l'une des

amies les plus fidèles de Voltaire. Le malheureux avait bien mal choisi le lieu de son refuge. Il était à peine débarqué à Gotha, que Voltaire ne manqua pas de faire connaître à la duchesse régnante les bruits malveillants, les histoires mensongères, les scandales prétendus qui avaient nécessité le départ de La Beaumelle. Un seul homme prit la défense du persécuté, Maupertuis qui, lui-même, avait eu fortement à souffrir de l'animosité et des procédés discourtois de l'auteur de *la Henriade*.

Mais, ce malheureux La Beaumelle était voué aux pires aventures. A Gotha, il avait retrouvé une jeune femme déjà rencontrée à Berlin, qui avait quitté cette ville après avoir soustrait des bijoux à une amie. Aucune poursuite n'avait été exercée contre elle et La Beaumelle ignorait absolument cette fâcheuse histoire. Il l'amena avec lui à Paris et la logea dans les environs de Saint-Sulpice. Voltaire eut connaissance de cette affaire, mais se garda bien d'en ouvrir la bouche à personne. L'impertinent qui avait si imprudemment critiqué *la Henriade*, qui avait un peu ridiculisé le roi des poètes, ne devait pas, ne pouvait pas jouir en paix d'actes aussi graves. Avec une patience inlassable, la patience du fauve qui guette sa proie, il attendit le moment favorable pour déverser sur la tête de son ennemi le sceau d'ordures qu'il avait mis en réserve.

La Beaumelle venait de se marier. Il vivait tranquille, heureux, riche, respecté dans sa province, lorsque Voltaire redressa la tête et, sûr de frapper un coup terrible, il grimaça de joie et lança dans le public toutes les calomnies que nous connaissons déjà : et le vol des papiers de Mme de Maintenon chez Louis Racine ; et le vol des bijoux à Berlin attribué non plus à la femme coupable, mais à La

Beaumelle lui-même ; et ses attaques contre Mme de Pompadour ; et ses critiques contre *la Henriade* et contre le *Siècle de Louis XIV ;* et l'appui que lui avait donné Maupertuis dont Voltaire avait réussi à se faire un ennemi irréconciliable ; et les conseils que lui prodiguait La Condamine à qui il avait été présenté par Montesquieu. A tous d'ailleurs, Voltaire en voulut sa vie entière, ne pardonnant à aucun de ceux qui manifestaient quelque sympathie à ce jeune littérateur qu'il poursuivait avec une haine irréductible, une joie féroce, parce qu'il avait osé persifler le grand homme. Cette haine, il ne passa pas une minute sans songer aux moyens de l'assouvir. Un jour, il faisait citer La Beaumelle par devant M. d'Argenson par Mme Denis, cette petite grosse femme toute ronde, parce qu'il avait fait faire une édition du *Siècle de Louis XIV* avec des notes, « remplies de critiques qui n'ont ni sens, ni raison » et d'injures violentes contre l'auteur. Voltaire se faisait représenter à l'audience par sa sensible nièce qui obtint de d'Argenson l'arrestation du coupable et son internement à la Bastille. Il fallut que Montesquieu et La Condamine se missent en campagne pour obtenir sa sortie de la prison d'État.

Et voyez la duplicité du poète : La Beaumelle resta interné pendant six mois. Voltaire rêvait se venger des critiques mordantes dont était remplie l'édition du *Siècle de Louis XIV* ; il tenait à se venger aussi de l'impression de *la Pucelle* que, dans une lettre à Jean-Jacques Rousseau, du mois d'août 1750, il disait « n'avoir composée que comme un jeu d'esprit, un amusement qui ne devait pas voir le jour » ; il profita sournoisement de ce que La Beaumelle enfermé ne pouvait pas lui répondre pour faire paraître son *Supplément au siècle de Louis XIV*,

œuvre de colère et de haine qui ne devait en rien rehausser sa gloire.

« On dit que La Beaumelle est à la Bastille? » écrivait Voltaire à Roques en lui dédiant son nouvel ouvrage. Cela sent pas mal l'hypocrisie : Ne le savait-il pas, lui qui avait envoyé à d'Argenson pour obtenir cette mesure sévère, celle que Frédéric écrivant à milord Maréchal, appelait : « La Denis! » ; lui, qui faisait appuyer par une lettre du président Hénault la plainte qu'en son lieu et place avait déposée cette nièce trop dévouée qui, à l'audience de M. d'Argenson, « remplissait l'antichambre de ses clameurs! »

Vraiment, dans cette querelle avec La Beaumelle, Voltaire se montre sous un jour par trop brutal ; il n'a pas su atténuer la crudité, la cruauté de ses actes et il nous apparaît enveloppé d'une lumière qui n'éclaire que les traits les plus antipathiques d'un caractère pétri d'un orgueil inouï, d'une haine insatiable, de besoins de vengeance jamais assouvis et d'une audace sans bornes, sans scrupules sur le choix des moyens à employer pour écraser ses ennemis.

Ce n'était assurément pas une nature sympathique. Frédéric avait fini par le bien connaître. Comment ne l'eût-il pas connu? Rien qu'à Berlin, Voltaire avait eu l'affaire Koenig dont il n'était pas sorti à son honneur ; l'affaire Hirsch à la suite de laquelle il avait rendu au souverain, dont il n'avait reçu que des bontés, « la clé et la croix » ; l'affaire Maupertuis auquel, par tous les moyens, il entendait faire enlever la présidence de l'Académie de Berlin pour se faire nommer à sa place. Il avait eu l'audace de faire imprimer par ruse, pour ridiculiser le savant dont il ambitionnait la dépouille *la Diatribe du docteur*

Akakia, libelle indigne, qui fut brûlé par la main du bourreau; aussi le roi de Prusse s'adressant à Georges Keith, son ministre plénipotentiaire en France, lui écrivait : « Vous pouvez dire partout que cet homme s'étant rendu odieux à tout le monde par ses fourberies, friponneries, et méchancetés, j'ai été obligé de le chasser [1]. »

Sorti de la Bastille, La Beaumelle reprit sa plume et publia une *Réponse au Supplément au Siècle de Louis XIV*, qui écrite avec calme, sans passion violente mais avec une impitoyable ironie et une inattaquable logique, ferma la bouche à Voltaire. Pendant cinq années, il laissa croire qu'il avait oublié sa vengeance. « Il parut assommé du coup, dit Sabatier de Castres, et l'effet de son étourdissement fut de laisser M. de La Beaumelle tranquille pendant cinq ou six ans. »

Mais, la vie calme était-elle possible, lorsqu'une fois on avait eu le malheur de lutter avec un tel adversaire à coups de brochures ou de libelles injurieux? Voltaire montra bien, tout le premier, qu'il n'avait rien oublié et, la lecture des *Contes de Guillaume Vadé* permet de rencontrer presqu'à chaque page le nom de La Beaumelle qui, marié, persuadé que tout était fini, qu'il n'avait plus, désormais, qu'à vivre retiré de cette arène littéraire dans laquelle il n'avait que trop combattu, ne rêvait que la paix. Il avait épousé la sœur de Lavaysse qui avait été impliqué dans l'affaire malheureuse de la famille Calas dont il était l'ami ; et La Beaumelle, bien que protestant, fiancé à la sœur de l'une des victimes de cette tragédie, avait eu le courage de défendre avec

1. Lettre citée par M. Taphanel, dans *La Beaumelle et Saint-Cyr*.

toute son âme, sur les lieux mêmes où il s'était accompli, disait-on, ceux que la justice s'efforçait de convaincre de ce prétendu crime. Attitude, certes, moins tapageuse, mais plus utile peut-être, plus courageuse certainement que celle de Voltaire qui, de loin, se bornait à publier des mémoires justificatifs.

Tout est terminé, semble-t-il ; les Calas, leur innocence reconnue, ont été mis en liberté ; ils ont été royalement indemnisés ; Dupré, le Capitoul qui avait été l'artisan de cette tragique affaire, devenu l'objet de la réprobation universelle, a été destitué et s'est précipité du haut de sa maison dans la rue pour échapper au remords qui le poursuivait ; Carmontelle, en publiant à grand succès son estampe célèbre, a fait connaître au monde entier la sombre histoire de « la malheureuse famille Calas ». — Il n'y a plus qu'à dormir sur de pareils lauriers. — Voltaire ne pardonne jamais. Il avait appris par Lavaysse père avec qui il avait été en correspondance à l'occasion de la rédaction de ses mémoires jutificatifs, que La Beaumelle avait épousé sa fille et s'était mêlé activement à la défense des accusés. Il le retrouvait donc toujours à ses côtés, cet auteur audacieux qui osait lutter avec lui ! Il voulut en finir, frapper le dernier coup et, pour y parvenir, il usa de procédés odieux, il employa les pratiques des hommes de basse conscience : il écrivit au beau-père de son ennemi, il écrivit à la jeune femme elle-même des lettres honteuses, qui font rougir tous les admirateurs de l'esprit et des talents incontestés de Voltaire et qui leur font se demander comment il est possible qu'un tel homme soit tombé aussi bas.

Non seulement il a tenté de brouiller La Beaumelle avec sa famille, de le séparer d'avec sa femme, de jeter la discorde dans un jeune ménage uni, heureux,

qui ne demandait qu'à oublier à tout jamais jusqu'à son nom. C'est déjà abominable. Il a eu le triste courage de prétendre avoir reçu de Lyon quatre-vingt-quinze lettres anonymes dont il ne montra jamais que la dernière — la seule — disait-il, qu'il eût conservée. Il l'envoya au ministère en accusant La Beaumelle d'être l'auteur de cette correspondance, renouvelant d'ailleurs, pour la centième fois, l'accusation d'avoir, dans ses notes du *Siècle de Louis XIV*, outragé et calomnié toute la famille royale. Dans sa lettre d'envoi à M. de Saint-Florentin, il soutenait que La Beaumelle emprisonné à La Bastille avait été puni d'une peine trop légère et il réclamait un châtiment énergique.

La Condamine, qui avait donné l'hospitalité au jeune ménage, outré d'un tel acharnement, d'une haine si persistante et si agissante, se mit en campagne pour sauver son ami. Il usa de l'influence de tous les gens en situation qu'il connaissait ; on convint de faire fuir La Beaumelle. Déjà, on lui avait fait délivrer un passeport, il se préparait à partir ; mais vaincu par les préoccupations, les inquiétudes, les soucis, il tomba malade. Voltaire, averti, obtint du roi une lettre de cachet, interdisant à son infortunée victime de sortir du royaume.

La mort seule délivra La Beaumelle de cette persécution inouïe. Voilà quelle a été l'œuvre de Voltaire ; voilà ce qu'était l'âme de cet homme dont on célèbre avec admiration l'esprit sarcastique et bien français, la langue pure et admirablement claire, la facile versification, et tout le monde est disposé à s'associer à cet hommage, parce que Voltaire a vraiment été une des gloires littéraires de notre pays. Toutes ces brillantes qualités, si elles eussent été accompagnées de l'esprit religieux qui aurait mis un frein à son

incommensurable orgueil ; qui lui aurait inspiré la commisération pour tous les malheureux et non pas seulement pour ceux qui pouvaient flatter son immense vanité et accroître son besoin de renommée, comme les Calas, les Sirven et la nièce de Corneille ; qui lui aurait donné la bonté grâce à laquelle on ne se laisse jamais aller à ces basses vengeances, à ces haines monstrueuses, tares indélébiles pour sa mémoire, eussent fait de lui un homme digne non seulement de l'admiration, mais du respect de la postérité.

Je n'ai fait qu'analyser très brièvement l'ouvrage de M. Taphanel. Il faut le lire ; il donne des hauts-le-cœur. On ferme le livre en maudissant le faux philosophe qui, avec un ton bonhomme, écrivait en 1750 à Palissot, avec qui il venait de se réconcilier :

« J'ai eu, dans ma vie, quelques petites querelles littéraires et j'ai toujours vu qu'elles m'avaient fait du mal. Quand il n'y aurait que le temps de perdu, c'est beaucoup[1]. »

Il ne semble pas que sa querelle avec La Beaumelle ait beaucoup ému son cœur très endurci. La lutte n'a point fatigué Voltaire, et il l'a poursuivie âprement, sans craindre de perdre ni son temps, ni sa peine, ni même sa bonne renommée.

1. Noel Charavay, *Bulletin d'aut.*, de juillet 1904, n° 52126.

CHAPITRE V

L'ÉVANGILE DES PHILOSOPHES

L'*Encyclopédie* ; ses débuts.—D'Alembert se sépare de Diderot ; ses collaborateurs l'abandonnent. — Attitude de Voltaire. — Diderot a, tout seul, la charge de l'entreprise. — Son voyage en Russie. — Intervention de Catherine II.

L'*Encyclopédie* est une œuvre énorme ; elle représente une somme de travail effrayante. Condenser dans un certain nombre de volumes la masse déjà acquise des connaissances humaines, rendre facilement lisibles, pour l'ensemble des Français, surtout pour la classe moyenne non encore complètement instruite, des articles de sciences toujours abstraites, d'arts toujours délicats, de philosophie toujours sévères, de métiers toujours techniques, c'était une tâche écrasante, et on se demande comment, au dix-huitième siècle, avec les moyens restreints dont ils disposaient, des hommes ont osé concevoir la pensée d'entreprendre et de conduire à bonne fin une œuvre pareille.

Diderot, qui était un esprit puissant, par conséquent audacieux, qui rêvait toujours de productions nouvelles et ne reculait jamais devant la réalisation des

conceptions de son esprit, avait, le premier, songé à écrire un Dictionnaire universel, dans lequel il pût faire entrer, sous forme d'articles rédigés d'une plume concise, la somme des connaissances humaines. Il s'en ouvrit à ses amis. Ses amis étaient les hommes qui partageaient ses opinions; ceux que les idées dites philosophiques avaient rassemblés autour de lui, ceux avec qui il vivait en communion parfaite, avec qui il montait à l'assaut du vieux monde, décidé qu'il était à enseigner à l'homme une morale nouvelle dégagée des croyances religieuses qui, pensait-il, opprimaient les consciences et aboutissaient à l'imbécillité et au fanatisme.

Voltaire, d'Alembert, Rousseau furent ses premiers confidents, et c'est dans l'intimité de ce petit groupe de littérateurs que fut décidée l'entreprise. Diderot était un causeur abondant, intarissable même, mais surtout, convaincant. Lorsqu'il voulait faire adopter une de ses idées, la faire entrer dans la tête de ceux qu'il entendait gagner à sa doctrine, il avait une manière à lui de manifester sa conviction. Non seulement il présentait des arguments sérieux dans un langage ardent, avec une puissance de raisonnement qui lui assurait presque la victoire, mais toute sa personne se mettait en mouvement. Il gesticulait, s'agitait, jouait du poing; il se démenait comme un fou ; il semblait qu'il voulût, par force, faire pénétrer ses arguments, et on connaît l'amusant billet que l'impératrice de Russie adressait à Mme Geoffrin et que le comte d'Escherny nous a conservé dans ses *Mélanges* : « Votre Diderot est un homme bien extraordinaire. Je ne me tire pas de mes entretiens avec lui sans avoir les cuisses meurtries et toutes noires. J'ai été obligée de mettre une table entre lui et moi pour me mettre, moi et mes membres, à l'abri de sa gesticulation. »

Sa conviction entraîna ses amis; elle entraîna surtout d'Alembert, qui, esprit scientifique et positif comme Diderot, aperçut promptement les avantages que pouvait procurer une entreprise dont toutes les conséquences avaient été sérieusement calculées; — je dis une entreprise, et j'emploie ce mot à dessein.

Il ne faudrait pas, en effet, s'imaginer que l'*Encyclopédie* a été dès sa naissance une œuvre d'apostolat, l'évangile de l'irréligion, le dépôt de la vérité, telle que les philosophes la voyaient et entendaient la faire pénétrer dans les esprits. Il ne faudrait pas croire que lorsque Diderot et d'Alembert arrêtaient les bases de leur projet de dictionnaire universel ils pensaient qu'ils devaient en faire le véhicule des théories religieuses, politiques et sociales qui bouillonnaient dans leurs esprits. L'*Encyclopédie* fut tout simplement une entreprise commerciale, une combinaison entre éditeurs et auteurs, qui, si elle réussissait, devait procurer à tous de larges bénéfices.

L'idée n'était pas nouvelle, et elle était excellente car elle avait fait ses preuves. Elle était fondée sur le principe de la souscription à l'ouvrage proposé; on ne devait se mettre à l'œuvre et publier que lorsque la somme souscrite aurait atteint un chiffre suffisant pour couvrir les premières dépenses et assurer, par l'afflux des souscriptions nouvelles, la marche normale de l'opération.

Déjà, des publications faites d'après le même principe avaient parfaitement réussi. L'édition des *Contes de La Fontaine*, illustrée par Eisen, avait été publiée avec les souscriptions des Fermiers généraux; la traduction des *Odes d'Horace* par Pine avait été éditée au moyen de souscriptions d'amateurs de beaux livres et un des plus splendides ouvrages du

dix-huitième siècle, *les Métamorphoses d'Ovide*, de l'abbé Banier, superbement interprétées par les planches de Boucher, avait dû de voir le jour aux sacrifices des opulents bibliophiles de cette époque.

Il y avait donc des précédents heureux ; pourquoi un dictionnaire encyclopédique rédigé par des hommes dont le nom était alors dans toutes les bouches n'eût-il pas réussi à son tour, et pour quelles raisons n'eût-on pas trouvé les sommes nécessaires pour mener à bien une telle entreprise ?

On lança l'idée : elle fit son chemin. Les souscriptions, dès le premier jour, arrivèrent nombreuses, importantes même. L'impératrice de Russie souscrivit pour plusieurs exemplaires ; Mme Geoffrin, qui tenait à ce que son salon continuât à réunir le dessus du panier de la philosophie, versa une somme de deux cent mille livres, dont on ne connut la destination qu'après sa mort, au cours de son inventaire.

Diderot et d'Alembert s'étaient préoccupés au préalable de trouver la combinaison qui devait leur assurer le concours d'éditeurs éclairés et suffisamment dévoués pour prêter à l'œuvre naissante un utile appui. Quelques libraires de Paris formèrent une société pour l'impression et la vente des volumes. Briasson, Lebreton, Voland et autres, faisaient partie de cette association et, l'affaire prenant une tournure sérieuse, les deux protagonistes s'occupèrent de recruter les auteurs qui devaient se partager cette lourde besogne.

Ce fut à ce moment, lorsqu'il s'agit de trouver les collaborateurs nécessaires, les hommes de lettres à qui incomberait la charge de mettre sur pied cet ouvrage jusqu'à présent unique, que la pensée de ces hommes réunis pour une œuvre commune, s'arrêta sur la possibilité d'en faire un instrument de

propagande. Diderot s'attribuait le rôle principal ; il se chargeait de rédiger les articles relatifs à la philosophie ancienne, aux beaux-arts et aux métiers ; d'Alembert prenait tout ce qui se rapportait aux sciences, surtout à la géométrie et, quelques articles généraux qui demandaient à être traités avec toute l'indépendance d'idées dont il était l'apôtre bien connu. Rousseau se spécialisait dans la musique ; quant à Voltaire, il allait de droite et de gauche, sans programme bien déterminé, traitant la matière qui lui venait à l'esprit, rédigeant un article sur un sujet qui le séduisait. Lorsqu'il avait écrit la dissertation d'avance méditée par lui, il envoyait son manuscrit à d'Argental en le priant de le remettre aux éditeurs, mais, avec recommandation de ne jamais imprimer son nom au bas des articles. Il tenait à l'anonymat et, quelqu'encouragement qu'il eût donné à l'œuvre, il ne voulait pas paraître y collaborer.

Mais, les autres, où les trouver ? A qui confier la rédaction des articles qui ne rentraient pas dans les spécialités dont étaient chargées les têtes de l'entreprise ? A qui l'histoire naturelle ? A qui la peinture ? Il fallait bien chercher ces collaborateurs indispensables parmi les gens de lettres et les savants. Or, comme presque tout ce qui écrivait, en France était inféodé à la secte philosophique, il en résulta que la rédaction tout entière fut composée de disciples de Voltaire et de Diderot et que les articles furent rédigés dans un esprit qui reflétait nécessairement les idées du groupe chargé d'écrire dans ces volumes compacts l'histoire des sociétés, de leur vie, de leurs mœurs, de leurs religions, de leurs idées politiques et philosophiques. De ce fait, l'*Encyclopédie* devenait une véritable torche incendiaire, portant partout des lueurs nouvelles, éclairant de ses feux tout un

système récemment dévoilé, capable de supplanter dans des esprits suffisamment préparés les idées anciennes traitées comme des vieilleries, des oripaux dont il fallait s'empresser de se dépouiller.

Mais, le succès grisa les chefs de l'entreprise. La souscription marchait fort bien et la distribution, volume par volume, à chaque souscripteur, laissait des bénéfices très appréciables. Ils voulurent obtenir davantage.

Diderot avait annoncé que l'ouvrage aurait dix volumes. Mis en goût par les éloges qu'il recevait, il fit savoir qu'il en donnerait dix-sept et qu'il pourrait, peut-être, aller jusqu'à vingt-quatre. En fait, l'*Encyclopédie* comprend dix-sept volumes de texte et onze de planches. C'était beaucoup trop. Les souscripteurs se plaignirent et, de ce chef, Diderot dut subir de véritables assauts dont il avait grand'peine à se tirer sans trop de dommages. Et, chose plus sérieuse, au lieu de se contenter de servir un volume à chaque souscripteur et, par conséquent, de n'imprimer que le nombre d'exemplaires strictement utiles, ce qui permettait de conserver les bénéfices acquis, les auteurs et les libraires, désireux d'encaisser encore davantage, imaginèrent de tirer des exemplaires supplémentaires destinés à la vente au public. C'était introduire dans la combinaison un aléa qui, s'il pouvait conduire à la fortune en cas de réussite, devait amener la ruine en cas d'insuccès. Or, ce fut précisément l'insuccès qui se produisit. C'est Voltaire lui-même qui nous l'apprend dans une lettre à Mme de Fontaine : « Il n'y a pas quatre lecteurs qui l'achètent sans avoir souscrit. »

Cependant, on travaillait ; Diderot s'acharnait à la besogne avec l'ardeur qu'il mettait à toutes choses ; d'Alembert lui prêtait le concours le plus assidu, le

plus complet, et ses autres collaborateurs : l'abbé Raynal, Georges Le Roy, Cochin, l'abbé Morellet, Élie de Beaumont préparaient avec un zèle admirable les articles dont la rédaction leur avait été confiée.

Lorsque le premier volume parut, il contenait en tête un discours préliminaire sur l'*Encyclopédie* œuvre de d'Alembert, à laquelle il avait donné tous ses soins et qui — il faut le reconnaître — produisit un excellent effet. Il indiquait l'utilité de la publication, le but qu'elle cherchait à atteindre ; il faisait l'éloge des littérateurs qui avaient consenti à apporter leur part d'efforts à la réussite de l'œuvre nouvelle et, il faisait connaître, sans qu'il fût possible de s'y tromper, dans quel esprit ce dictionnaire universel, destiné à devenir le dépôt précieux des connaissances humaines, avait été conçu. Les lettres de félicitations arrivèrent nombreuses, très chaudes, très sincères. Le Président Hénault prodigua ses éloges à d'Alembert qui lui répondit en lui exprimant toute sa reconnaissance. — « Diderot, disait-il, pense là-dessus comme moi, et nous n'oublierons jamais ni l'un ni l'autre ce que nous vous devons [1]. » et Buffon, à qui avait été confiée la rédaction de tous les articles qui touchaient à l'histoire naturelle, écrivait à d'Alembert le 20 juin 1752 : « Je viens, mon cher Monsieur, de lire votre discours. Il est grand, très bien écrit et encore mieux raisonné. C'est la quintessence des connaissances humaines. Mais ce suc n'est pas fait pour tous les estomacs et je crois que vous n'aurez d'abord que l'admiration des gens de beaucoup d'esprit et qu'il faudra vous passer pour quelque temps des suffrages des autres. Les pédants surtout feront la grimace et les sots, même les demi-sots, parleront

1. *Cat. de la vente d'aut. Bovet*, n° 534.

beaucoup et ne vous entendront pas. Avec tout cela, ce morceau ne peut manquer d'avoir le plus grand succès. Pour moi, j'en suis enchanté et très flatté de la manière dont vous m'avez traité. Si je n'avais pas l'honneur d'être de vos amis, je vois, par votre éloge, que je serais digne de l'être et c'est ce qui pouvait me toucher davantage[1]. »

Tout marchait donc à souhait. Assurément, les articles qui touchaient à la philosophie proprement dite, œuvres de Diderot, portaient la marque et la signature de leur auteur : ils tendaient manifestement au scepticisme ; les pratiques religieuses y étaient très certainement bafouées, non point avec l'esprit subtil et malin de Voltaire, mais avec le raisonnement un peu lourd mais solide de Diderot, et d'Alembert lui-même, dans son discours, dirigeant pour ainsi dire la marche de ses collaborateurs, leur montrait comme but à atteindre ce que les philosophes appelaient, ce que leurs émules appellent encore aujourd'hui : la délivrance de l'esprit humain. Une sorte de force des choses issue de la réunion de ces hommes de lettres qui, tous, avaient des tendances antireligieuses, les portait du reste à faire prévaloir dans leurs écrits les opinions qu'ils avaient adoptées, et il est facile de comprendre avec quelle impatience tout ce qui touchait au pouvoir supportait d'aussi sérieuses attaques aux principes sur lesquels ont toujours reposé et reposeront toujours, quoi qu'on fasse, la sûreté, la tranquillité et la pérennité des États.

Il ne faut pas se dissimuler que l'*Encyclopédie* était devenue une importante affaire dans le royaume ; on en parlait partout, non pas seulement chez Mme Geof-

1. *Cat. de la vente d'aut. Bovet*, n° 525.

frin qui, à ses dîners du lundi, réunissait tout ce que, dans le monde de la cour et chez Mme de la Ferté-Imbault sa fille, on appelait : la clique philosophique qui ne se gênait guère pour faire l'apologie des théories nouvelles ; non pas seulement chez la vieille Mme du Deffand presque mourante, qui ne se déridait plus qu'en lisant les lettres badines envoyées de Ferney par Voltaire ; non pas seulement chez Mlle de Lespinasse, cette muse pas très jeune auprès de laquelle tous ces hommes à l'esprit hardi allaient chercher leurs inspirations, mais au sein du Parlement dont les membres bien que déjà atteints par le mal philosophique, ne pouvaient pourtant pas fermer complètement les yeux et laisser passer, sans s'y opposer, toute cette littérature subversive ; mais dans la société mondaine dont Diderot, d'Alembert, Rousseau surtout, retenaient toute l'attention par leurs retentissantes aventures amoureuses ; mais à l'étranger dont les hommes les plus marquants accouraient à Paris pour être présentés aux protagonistes de la philosophie nouvelle, pour les admirer et rechercher leur amitié. En sorte que l'*Encyclopédie* attirait l'attention du monde entier et qu'il ne faut pas être surpris de constater l'effet que produisit l'article sur « Genève » qui, comme le discours préliminaire, était l'œuvre de d'Alembert.

Ce fut un véritable brandon de discorde. A partir de ce jour, la guerre fut allumée. On sait comment l'article fut accueilli. Déféré au Parlement, il fut condamné à être brûlé. Décidément, la magistrature trouvait qu'on allait un peu loin. Répandu dans le public, il fut amèrement censuré pour ses critiques outrées contre toute idée religieuse. A Genève même, il parut insupportable, parce qu'il attaquait tout aussi bien Calvin et ses religionnaires que le Christ et ses dis-

ciples. Enfin, Rousseau lui donna le coup de grâce en publiant la *Lettre sur les spectacles*. On se rappelle que, dans son article sur Genève, auquel, dit-on, Voltaire avait collaboré, d'Alembert demandait qu'on installât un théâtre dans la cité de Calvin, et que Rousseau, pris d'une véritable indignation, défendit, dans sa lettre à d'Alembert « la vertu toute protestante de sa ville natale ». (Jules Lemaître.)

L'incident n'en resta pas là; ce ne fut pas seulement une polémique entre deux hommes dont les idées sont absolument opposées, qui l'un et l'autre, défendent âprement, la plume à la main, ce qu'ils considèrent comme la vérité; ce fut la secte philosophique tout entière qui prit parti pour ou contre les antagonistes. Jean-Jacques devint de plus en plus fou pour ses anciens amis qui s'écartèrent de lui. Voltaire qui, à l'occasion de la lettre à d'Alembert, avait demandé à Damilaville si Rousseau s'était fait père de l'Église, écrivait à Thiériot : « J'ai reçu la longue lettre de Rousseau; il est devenu tout a fait fou. C'est dommage. » Il fut surtout traité de faux philosophe, de traître, qui abandonnait le bon combat. Diderot, de son ton brutal, admonestait violemment son ami, qui maintenait énergiquement son idée; d'Alembert prenait lui aussi, et tout naturellement, parti dans la querelle; Rousseau fut honni, rejeté du sein de la philosophie et l'*Encyclopédie* continua de paraître, occupant comme auparavant tous les instants de ses rédacteurs.

Cependant dès ce moment, l'opération semblait aller mal. On sentait un certain flottement; les volumes paraissaient plus tard qu'on l'avait annoncé; les souscripteurs se plaignaient; la vente au volume ne produisait rien et les libraires associés faisaient à chaque instant naître des difficultés nouvelles qui

énervaient surtout Diderot, car d'Alembert semblait avoir imposé le calme à son ardeur première. L'impression des planches donnait lieu à des échanges de correspondance qui allait s'aigrissant tous les jours, et Diderot se démenait seul, au milieu d'obstacles, d'empêchements de toute nature qu'il lui fallait vaincre, surmonter, pour que son entreprise pût continuer à vivre. Ses lettres à Mlle Voland sont pleines de ses plaintes contre les libraires, de récriminations contre ceux qui mettaient obstacle à la marche normale de son œuvre, de l'expression de son découragement ; il ne le supportait que grâce à son énergie extrême et parfois, il ne pouvait s'empêcher de manifester dûrement son dépit profond. Ce fut surtout le libraire Briasson qui lui créa des difficultés toujours renaissantes. Il écrivait à Lebreton, son associé : « Ne trouvez-vous pas bien désagréable, mon cher monsieur, que nous ne puissions terminer les uns avec les autres une affaire de titres sans contestations et sans injures ? Convenez que vous avez dans ce petit merle-là un foutu associé, bien sottement rengorgé et bien acariâtre[1]. »

Ils allaient bien plus loin encore, les libraires : ils refusaient de délivrer aux souscripteurs les exemplaires auxquels ils avaient droit. Le chevalier de Jaucourt fut victime d'une pareille aventure ; il en témoigna son ressentiment dans une lettre amère adressée au libraire Lebreton qui, tout naturellement soupçonna Diderot d'en être le véritable auteur et ne manqua pas de le lui dire. Le philosophe fut obligé de se défendre. « Cela ne s'est pas fait chez M. le chevalier, ni chez moi, écrivait-il à Lebreton, mais chez M. d'Holbach où je pris votre défense hautement,

1. Noël Charavay, *Bulletin d'aut.*, de mai 1907, n° 59655.

nettement, en présence de vingt personnes. Entre autres raisons que j'apportai et à laquelle personne ne répondit, c'est qu'il serait indécent qu'il y eût des exemplaires répandus dans la société, avant que ceux de qui notre entreprise dépend en fussent pourvus[1]. »

L'argument était, en effet, irréfutable et on comprend aisément la mauvaise humeur de M. de Jaucourt, mais toutes ces difficultés, tous ces obstacles misérables qui, journellement, s'amoncelaient sous les pas de ceux qui avaient pris la direction de l'entreprise les lassaient, leur rendaient le labeur pénible, amenaient le découragement et éloignaient davantage encore les collaborateurs qui, peu à peu, les uns après les autres, se récusaient, refusaient leur concours, prétendaient vivre tranquilles, en dehors des tracasseries qui, s'accumulant tous les jours, menaçaient de donner naissance à de réels incidents.

Diderot restait presque seul, lorsque le Parlement ayant condamné l'ouvrage d'*Hélvétius*, « de *l'Esprit* » songea à l'*Encyclopédie* et se posa sérieusement la question de savoir s'il n'y avait pas lieu de déférer à la censure de la Magistrature cette œuvre qui faisait son chemin en altérant l'esprit public et en jetant parmi la société française des semences dont les fruits ne pouvaient être que détestables. Avant de prendre une mesure définitive, la Grand'chambre décida de soumettre l'ouvrage à l'examen d'une commission.

C'était — il est à peine besoin de l'indiquer — le bruit de la cour et de la ville. On s'abordait en se demandant ce qu'allait faire le Parlement. Condamnerait-il l'*Encyclopédie* et, avec elle, les hommes dont les idées hardies, irrespectueuses du passé, n'allaient

1. Noël Charavay, *Bulletin d'aut.*, de janvier 1908, n° 61365.

à rien moins qu'à saper les bases sur lesquelles, depuis des siècles, reposait la société? Laisserait-il passer ce flot destructeur sans l'arrêter, sans lui opposer une digue capable de faire obstacle aux ravages qu'il devait occasionner? C'était une véritable préoccupation, dont on trouve l'écho dans ce passage d'une lettre adressée au comte de Schomberg par Mme de Boufflers : « On a condamné le livre d'Helvétius ; sa personne a pensé être notée d'infamie. L'*Encyclopédie* sera, je crois, plus ménagée. Des commissaires ont été nommés pour l'examiner. »

Mme de Boufflers était bien renseignée ; aucune sanction n'intervint, et cette mansuétude indique quel était alors l'état d'esprit des Parlements : hésitants, sans ligne de conduite arrêtée, au demeurant sans véritable sentiment de justice ; frappant l'article « Genève » de d'Alembert, frappant le livre *De l'Esprit* d'Helvétius, frappant plus tard l'*Émile* de Rousseau, mais laissant passer sans critique aucune la compilation qui contenait, diffuses, diluées en de nombreux volumes, les théories qu'ailleurs ils jugaient éminemment condamnables. Ils étaient donc tout prêts à favoriser le mouvement philosophique et à permettre à l'esprit public de se laisser prendre aux idées fausses et décevantes que les Encyclopédistes jetaient à pleines mains au milieu d'une société pervertie et profondément démoralisée.

A dater de ce jour, cependant, l'*Encyclopédie* périclitait. La plupart des collaborateurs de Diderot l'avaient quitté; ils sentaient que l'édifice n'était pas solide, et entendaient prendre leurs précautions. Voltaire, toujours prudent, opérait, lui aussi, un mouvement de retraite qu'il jugeait opportun, et écrivait à

1. *Cat. de la vente d'aut. Bovet*, n° 2092.

d'Argental : « Avez-vous, lisez-vous l'*Encyclopédie*, mon cher ange ? Savez-vous les tracasseries, les tribulations qu'elle essuie ? J'ai retiré mes enjeux et j'ai mandé à M. Diderot de me renvoyer les articles et les papiers concernant cet ouvrage... Ce n'est plus la peine de travailler pour une entreprise qui va cesser d'être utile et qui est traversée de tous côtés[1]. »

Mais, ce qui acheva la déroute, c'est que d'Alembert lui-même abandonna complètement son ancien ami Diderot, le laissa seul en face de cette œuvre commencée, promise au public, payée par les souscripteurs et qu'à tout prix il fallait achever.

Quelle fut la cause de cette séparation ? Il est difficile de la préciser. Ni d'Alembert ni Diderot n'ont laissé dans leurs écrits quoi que ce soit qui puisse permettre d'étayer une hypothèse quelconque. Seul, Voltaire, dans une lettre au comte de Tressan du 13 juillet 1758, fait allusion à cet événement important, mais sans fournir aucune donnée qui puisse servir à résoudre le problème. « Voilà le temps où les philosophes devraient se réunir, dit-il. Les fanatiques et les fripons forment de gros bataillons, et les philosophes dispersés se laissent battre en détail. On les égorge un à un et, pendant qu'ils sont sous le couteau, ils se brouillent ensemble et prêtent des armes à l'ennemi commun. *D'Alembert fait bien de quitter, et les autres font lâchement de continuer.* »

Il serait bien facile de faire remarquer au vieux poète que, puisque les fanatiques et les fripons formaient contre les philosophes dispersés de gros bataillons, il eût bien dû persister à aider ceux-ci dans le combat au lieu de les abandonner comme il

1. *Correspondance générale de Voltaire*, 9 février 1758.

l'a fait, sans crânerie, et uniquement pour sauver son enjeu, suivant sa propre expression. Mais, que tirer de cette phrase : « D'Alembert fait bien de quitter, les autres font lâchement de continuer? » Pas grand'-chose. Cependant, on peut en induire, c'est du moins ce qui paraît résulter d'une lettre adressée par Diderot à Voltaire le 19 février 1758, qu'il y eut entre Diderot et d'Alembert des tiraillements, des questions d'intérêt d'un règlement difficile. Évidemment, l'ami de Julie de Lespinasse, obligé de subvenir aux nécessités toujours obsédantes de la vie, entendait que sa collaboration lui rapportât un juste bénéfice, et Diderot, aux prises avec les difficultés de l'entreprise qui coûtait mais ne donnait rien, se vit dans la nécessité d'opposer un refus aux légitimes exigences de son ami, d'où la brouille. C'est là qu'il faut en chercher la cause ; on l'a soigneusement cachée, mais Mme de Vandeul, tenue à moins de discrétion, parlant de cet incident pénible dans la notice qu'elle a consacrée à son père, écrit que Diderot et d'Alembert se sont brouillés pour « une question de gros sous ».

Il est même possible d'ajouter à cette cause qui a pour elle toutes les vraisemblances, le grand désir de calme dans la vie, de liberté dans les idées qui poussait d'Alembert à fuir les occasions de se mettre en avant. Ce n'était pas un timide, certes, mais c'était un homme auquel les difficultés de l'existence avaient appris que rien ne vaut la peine de subir les tracas et les traverses qui, à chaque minute, viennent nous assaillir. S'il eût borné là sa philosophie, il eût été un sage. Il est certain, d'ailleurs, que les difficultés au milieu desquelles se débattait Diderot étaient bien faites pour décourager à tout jamais son principal collaborateur. D'Alembert rêvait tellement conserver

la paix, fuir les ennuis que pouvaient lui amener les situations plus ou moins brillantes qui lui étaient offertes, qu'il déclarait à Mme du Deffand ne pas se sentir capable de remplir la place de secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, préférant à tout sa liberté et l'étude de la géométrie. « C'est une ressource sûre, lui écrivait-il ; avec elle on ne s'ennuie guère ; on ne fait pas grand bruit mais on n'a pas d'ennemis. La place que je tiens dans le monde n'est pas grande et je travaille tous les jours à la rétrécir. Le moyen d'être heureux est de ne se trouver sur le chemin de personne. Je n'en suis pas moins sensible à ce que vous voulez faire pour moi, mais M. de Maur... et Mme de Ten... m'ont appris à me passer de places, de fortune et de considération [1]. »

Il tenait à ne se trouver sur le chemin de personne ; c'est entendu. Ses père et mère naturels en l'abandonnant au cours toujours agité de la vie lui avaient appris à se contenter de peu, mais il entendait vivre de son travail sans aller cependant au devant d'une persécution possible, en semant à travers le monde des idées qu'il jugeait excellentes mais que les hommes au pouvoir avaient le droit, néanmoins, de trouver extrêmement dangereuses. C'était, somme toute, un philosophe prudent.

Placé en face de cette situation qui compromettait non seulement l'avenir mais la vie même d'une œuvre qui devait lui être chère puisqu'elle était tout entière élaborée par un groupe de littérateurs qui le regardaient comme leur maître, on eût pu croire que Voltaire se fût ému et eût cherché à défendre l'*Encyclopédie* en mettant en avant l'autorité qui s'attachait à son grand talent et à son nom. S'il eût pris l'œuvre

1. *Cat. de la vente d'aut. de Refuge*, 12 mars 1904, n° 608.

sous sa protection, s'il eût consenti à y collaborer ouvertement, s'il eût publiquement, hautement défendu et les idées préconisées par les encyclopédistes et les encyclopédistes eux-mêmes, peut-être Diderot fût-il parvenu à dominer les difficultés, à revivifier une entreprise qui se mourait faute d'aliment. Mais Voltaire ! Était-il bien capable d'un sentiment de dévouement quelconque, d'un mouvement d'abnégation, lui l'égoïsme en personne, lui qui n'a jamais défendu que des causes tapageuses qui, en lui donnant l'occasion de publier des mémoires justificatifs, de lutter contre l'avocat général Joly de Fleury, d'écrire des lettres spirituelles à Élie de Beaumont défenseur des Calas, lui permettaient d'accroître encore l'agitation et le bruit qui se faisaient autour de son nom. Voltaire ! il tirait sur les troupes qu'il conduisait lui-même à la bataille, se souciant peu, pourvu qu'il en sortît indemne, que les autres restassent sur le carreau. Voici comment il appréciait Diderot, et comment il jugeait l'*Encyclopédie* : « Vous dites donc, écrivait-il le 12 mars 1758 à d'Argental, que Diderot est un bon homme. Je le crois, car il est naïf. » — Si c'est un défaut, il faut reconnaître que Voltaire n'en fut jamais atteint. « Plus il est bon homme, plus je le plains d'être dépendant des libraires qui ne sont point du tout bonnes gens et d'être exposé à la rage des ennemis de la philosophie. C'est une chose pitoyable que des associés de mérite ne soient ni maîtres de leur ouvrage ni maîtres de leurs pensées. Aussi l'édifice est-il bâti moitié de marbre, moitié de boue. » Et le 4 avril 1758, s'adressant au même d'Argental, il disait : « Je suis toujours affligé que Diderot, d'Alembert et autres ne soient pas réunis, n'aient pas donné des lois, n'aient pas été libres et je suis toujours indigné que l'*Encyclopédie* soit avilie

et défigurée par mille articles ridicules, par mille déclamations d'écoliers qui ne mériteraient pas de trouver place dans le Mercure. Voilà mes sentiments et, parbleu, j'ai raison. »

Mais, ce qu'il est juste de reconnaître, c'est qu'à l'encontre de Voltaire, Diderot a été admirable d'énergie, de décision et de courage. Il était abandonné de tous ; La Harpe, Marmontel, le président Dupaty s'étaient séparés de lui comme Voltaire et d'Alembert ; s'il n'eût pas eu l'âme solidement trempée, s'il n'eût pas eu son ardeur au travail, doublée d'une singulière facilité ; s'il n'eût pas été tenaillé par l'impérieux désir de conduire jusqu'au bout l'ouvrage qu'il avait promis de livrer achevé à ses souscripteurs, pris de découragement, affolé par le labeur immense sous lequel il allait être écrasé, il eût pu briser sa plume et arrêter là l'œuvre commencée. Personne n'eût songé à lui faire un crime de cette sorte de faillite ; il eût paru à tous que continuer tout seul une telle entreprise était chose impossible. Et cependant, Diderot a fait cela. Il a, lui tout seul, étudié les matières qu'il fallait traiter ; il a, lui tout seul, écrit les articles si nombreux qui remplissent les pages des derniers volumes de l'*Encyclopédie* ; il a assumé sur sa tête la responsabilité de la rédaction, de l'administration, de la livraison des volumes aux souscripteurs, de la vente au public, du choix des dessinateurs et des graveurs, du tirage des planches, des discussions avec les libraires, de tous les détails quelconques de cette œuvre colossale et, si de temps à autre, il exhalait son dépit, son découragement, parfois même sa colère, il faut le lui pardonner, parce qu'il a beaucoup travaillé.

A Paris, il trouvait le temps de tout faire : de continuer sa correspondance privée, d'écrire des comptes rendus des salons, d'entretenir de ses articles la *Cor-*

respondance littéraire de Grimm, de donner quelques soins à sa femme malade, de s'occuper beaucoup de sa fille, de ne jamais oublier Mlle Voland ; mais l'*Encyclopédie* était toujours la grosse affaire et lorsqu'il allait au Grand-Val chez d'Holbach, à la Chevrette ou à la Briche, chez Mme d'Épinay, ses manuscrits l'accompagnaient. Il écrivait tard, le soir, il se levait matin, le lendemain, pour achever la tâche commencée la veille et grâce à cette volonté tenace, à cette puissance de travail, à cette faculté merveilleuse dont il était éminemment doué de s'absorber dans une idée et de ne quitter la plume que lorsque la matière qu'il traitait lui paraissait absolument épuisée, il a écrit un ouvrage énorme, qui témoigne d'une science profonde, qui est loin d'être parfait, dont beaucoup d'articles ne sont pas dignes de ce cerveau puissant mais qui, tel qu'il est, est une superbe manifestation de ce que peut une haute intelligence mise au service d'une volonté inébranlable.

Il ne faudrait pas croire d'ailleurs que les articles écrits pendant cette période de travail intense fussent faits à la hâte, mal conçus, mal étudiés, faits de chic — suivant une expression toute moderne — il n'en est rien. Tout était consciencieux, probe, honnêtement traité. Quand il s'agissait d'un métier, par exemple, Diderot se rendait lui-même dans l'atelier, recueillait des explications, mettait la main à l'ouvrage, acquérait les connaissances indispensables pour parler avec expérience de matières qui ne supportent pas d'être traitées sans une science certaine. Quand il rédigeait un article sur les plus importantes manufactures du royaume, il faisait venir à Paris des ouvriers spécialisés, les installait chez lui, leur faisait tendre leurs métiers sous ses yeux, les faisait travailler à ses côtés, faisait dessiner les manœuvres et les instruments de

manière à se familiariser avec la pratique et à donner au public, au moyen de planches très exactes, une parfaite idée des procédés employés dans l'industrie.

Et cela a duré vingt-six ans pendant lesquels il n'a pas eu un moment de répit. Il a été tellement absorbé par cet écrasant labeur, qu'il n'a pas eu le loisir de donner à la fin de l'ouvrage la teinte philosophique, la note antireligieuse qui singularisait l'*Encyclopédie* à ses débuts. Alors qu'avec d'Alembert, Voltaire, Buffon, La Harpe, on mettait une sorte de coquetterie à profiter de toutes les occasions qui s'offraient pour ridiculiser les pratiques religieuses et faire la guerre à l'église catholique, une fois seul, Diderot ne songeait plus à ces hors-d'œuvre qui ne pouvaient que le distraire de sa tâche trop sérieuse, trop absorbante, pour qu'elle ne le possédât pas tout entier. Ainsi, il a pu tenir sa promesse : remettre à ses souscripteurs les exemplaires auxquels ils avaient droit. J'imagine que, lorsque le dictionnaire achevé, il a pu écrire le mot fin, s'il a jeté un regard en arrière, il a dû être épouvanté de l'effort extraordinaire auquel il s'était condamné.

Les libraires ne désarmaient pas d'ailleurs et c'était avec eux, une lutte incessante. Il n'est pas de procédés qu'ils n'aient employés pour arracher à Diderot le maigre bénéfice que devait légitimement lui rapporter son énorme labeur. Il en était réduit à se débattre au milieu de questions d'argent qui rendaient d'autant plus pénible l'accomplissement de sa tâche. Pendant un moment, il put espérer sortir des mains de ses rapaces exploiteurs. L'Impératrice de Russie mise au courant de la situation vraiment difficile de Diderot, sans doute par l'intermédiaire des amis de Grimm, proposa d'envoyer les fonds nécessaires point subvenir à la dépense totale et

permettre à l'*Encyclopédie* de paraître en coupant court à toutes les tracasseries dont les libraires assaillaient le philosophe. Diderot guidé par un sentiment de fierté légitime n'accepta pas cette offre généreuse. Voltaire qui avait connu les négociations engagées à ce sujet, écrivait le 5 mars 1763 à Damilaville : « Mettez-moi au fait, je vous en conjure, de l'aventure de l'*Encyclopédie*. Est-il bien vrai qu'après avoir été persécutée par les Omer et les Chaumeix elle l'est par les libraires ? Est-il vrai que la mauvaise foi et l'avarice aient succédé à la superstition pour anéantir cet ouvrage ? Si cela est ne pourrait-on pas renouer avec l'Impératrice de Russie ?

Mais, comment renouer avec Catherine ? Elle avait proposé ou bien d'envoyer des fonds, ou bien de faire imprimer l'*Encyclopédie* à Riga. Il y avait là tout à la fois, une offre d'argent délicate à accepter et un procédé d'exécution par trop difficile. Diderot ne pouvait pas se rendre à Riga pour surveiller l'impression des volumes, et user des moyens de transport si défectueux de cette époque pour faire parvenir en Russie et en France les manuscrits et les épreuves, créait une complication qui rendait l'opération absolument impraticable. Il fallut donc s'en tenir à ses seules forces et lutter encore et toujours contre les libraires qui en 1769, prétendaient conserver en magasin la totalité des volumes imprimés, les vendre au public sans servir les souscripteurs et se réserver le montant de la vente pour se rembourser des frais d'impression ; ils voulaient payer Diderot en lui remettant des livres de leurs fonds et soutenaient avoir le droit de les faire saisir plus tard si la vente de l'*Encyclopédie* ne les payait pas.

Pour le coup, Diderot prit mal la plaisanterie. Il écrivit à M. de Sartines le 13 octobre 1769. « Jamais

cela ne sera et nous espérons que vous ferez bonne et prompte justice de ces prétentions aussi ridicules qu'elles sont injustes. Je n'insiste pas là-dessus car je sais que vous nous estimez un peu plus que ces gens dont nous faisons la fortune et qui nous ont condamnés à mâcher des feuilles de laurier. N'est-il pas bien étrange que j'aie travaillé trente ans pour les associés de l'*Encyclopédie*, que ma vie soit passée, qu'il leur reste deux millions et que je n'aie pas un sol ! A les entendre, je suis trop heureux d'avoir vécu [1]. »

Puis, en 1774, alors que l'œuvre touchait à sa fin et que Diderot, lassé de ce long travail, avait répondu à l'offre de Catherine qui l'avait appelé auprès d'elle, il était à La Haye, rentrant à Paris ; il écrivait à sa femme pour la tenir au courant des incidents de son voyage et lui dire toutes les bontés, toutes les gracieusetés dont la grande Impératrice l'avait comblé. Dans cette longue lettre du 9 avril 1774, il lui disait que, comme Voltaire l'avait souhaité, il avait renoué avec Catherine et discuté la question de paiement des frais de l'entreprise. « Elle est revenue d'elle-même sur ce projet qui lui plaisait, dit-il, car tout ce qui a un caractère de grandeur l'entraîne. Après avoir discuté avec elle ce qui concerne sa gloire, elle m'a renvoyé par devant un de ses ministres pour la chose d'intérêt. » La question en valait la peine, et Diderot semble l'avoir traitée avec une réelle habileté, une diplomatie consommée. « Tout s'est arrangé entre ce ministre et moi, continue-t-il, et au moment où je t'écris, ce ministre me fait dire qu'incessamment il me fera passer les fonds pour aller en avant. Ces fonds seront très considérables. Il ne s'agit pas moins

1. Diderot, édition Assezat et Tourneux, t. XX.

de quarante mille roubles ou deux cent mille francs dont nous aurions la rente, en tout, d'abord, et ensuite en partie, à peu près pendant six ans : c'est-à-dire, à peu près dix mille francs pendant quinze mois ; Cinq mille francs pendant les quinze mois suivants, etc. ce qui, joint à notre réserve courante, arrangerait très bien nos affaires. » Et il termine en disant : « Ainsi, bonne amie, prépare-toi à déménager. Je t'avertirai lorsqu'il en sera temps, afin que tu trouves un logement dans un quartier qui s'arrange avec cette affaire. Cette fois-ci, cette *Encyclopédie* me vaudra quelque chose et ne me causera aucun chagrin, car je travaillerai pour une cour étrangère et sous la protection d'une souveraine[1]. »

Ces belles et alléchantes promesses ne se réalisèrent jamais. A la demande de Grimm et de ses amis, Catherine consentit à acheter la bibliothèque de Diderot et à la lui payer bien qu'elle lui en laissât la jouissance sa vie durant ; elle lui loua un appartement qui n'était pas au quatrième étage comme celui qu'il occupait, afin de lui permettre d'accéder sans fatigue à sa chambre des livres et à son cabinet d'estampes. Il n'y entra que pour y mourir quelques mois après.

Au surplus, Diderot a été mal récompensé de son dévouement à l'œuvre entreprise en commun et achevée par lui seul ; la critique n'a pas manqué de s'exercer contre l'auteur et contre son ouvrage. Chansons, couplets, pamphlets ne l'épargnèrent pas. Luneau de Boisgermain, libraire et en même temps folliculaire, qui n'est guère connu que par une assez bonne édition de Racine, imagina en 1768 de publier un factum dans lequel Diderot incite les libraires à présenter au chancelier un mémoire pour être autorisés à faire

1. Diderot, édition complète, t. XX.

une seconde édition de l'*Encyclopédie*. Une seconde édition! c'était pour prêter à rire, alors que la première ne pouvait pas s'écouler. Diderot faisait aux associés la critique de tous les sujets traités dans l'ouvrage en vue de justifier la nécessité d'une édition nouvelle; il les énumérait et les appréciait ainsi : la peinture, la sculpture, la gravure, à refaire. L'architecture mauvaise et à refaire en entier; la géographie, mauvaise, et ainsi des autres, indiquant lui-même que tout cela était sans aucune valeur. Or, comme il en était l'auteur principal, c'était pure cruauté de la part de Luneau de faire faire par Diderot lui-même une critique aussi acerbe de son propre travail. Ce petit pamphlet, pas bien méchant, a eu cependant un certain succès dans le public. Mais, ce qui ne saurait surprendre, Voltaire, pour qui le philosophe était un naïf, n'a jamais voulu lui attribuer la part qui lui revenait légitimement dans l'accomplissement de cette œuvre énorme. Mme d'Épinay, lorsqu'elle était à Genève, allait parfois passer quelques heures chez le patriarche. Rentrée chez elle, après une journée à Ferney, elle écrivait à Grimm : « Diderot, par parenthèse, n'est pas vu ici comme il le mérite. Croiriez-vous qu'on ne parle que de d'Alembert lorsqu'il est question de l'*Encyclopédie*? J'ai dit ce qui en était et ce que j'ai dû dire. Je n'ai dit que la vérité. »

Le *sic vos non vobis* du poète sera donc toujours vrai; mais il est vrai également que l'*Encyclopédie* est une œuvre médiocre, bien conçue peut-être, hâtivement et incomplètement exécutée et les causes de l'imperfection de l'ouvrage sont bien faciles à saisir : le choix des collaborateurs était généralement mauvais; en dehors des têtes qui étaient excellentes, le reste était, sinon incapable, du moins faible, sans connaissances suffisantes, sans talent d'écrivain, en

sorte que Voltaire avait bien quelque peu raison, lorsqu'il écrivait à d'Argental que l'ouvrage était « défiguré par des articles ridicules et des déclamations d'écolier ».

Ceux qui, entraînés par la parole convaincante de Diderot, avaient, dès le début, travaillé avec une sorte de ferveur, se lassèrent bientôt et, comme ils ne furent jamais rétribués de leurs peines et de leur labeur, ils se retirèrent tout à fait, laissant Diderot accomplir seul une tâche impossible. « L'*Encyclopédie* — fait dire Luneau à Diderot dans son factum — fut un gouffre où ces espèces de chiffonniers jetèrent pêle-mêle une infinité de choses mal vues, mal digérées, bonnes, mauvaises, détestables, vraies, fausses, incertaines et toujours incohérentes et disparates. »

Il est difficile d'apprécier plus exactement, plus justement cette copieuse compilation et, ici, le pamphlet touche vraiment à la vérité ; mais on peut se demander ce qui a fait la fortune de ces dix-sept volumes ; ce qui leur a valu auprès de la postérité leur bruyante renommée ; ce qui a permis d'attribuer aux écrivains philosophes le nom désormais définitif d'encyclopédistes.

Les articles de d'Alembert et de Diderot — je parle de ceux écrits pendant l'utile collaboration des deux amis — sont, en réalité, au point de vue philosophique, l'*Encyclopédie* tout entière ; le reste, c'est de la technique en matière de métiers, d'art, d'industrie, utile certes, mais peu faite pour soulever les passions et l'enthousiasme. Certains articles de Voltaire — non signés bien entendu — les mots : « Ame », « esprit », dont il était l'auteur, faisaient naître, comme le mot « Genève » de d'Alembert ou son Discours introductif, les discussions les plus ardentes, les plus passionnées. Dans le milieu riche, intelligent,

instruit mais incrédule auquel se frottaient très volontiers les philosophes, qui s'était nourri de leurs idées et en était arrivé au scepticisme voisin du matérialisme athée vers lequel tendaient manifestement « les salons », l'*Encyclopédie* était l'objet de toutes les conversations. Diderot, d'Alembert, Rousseau — Rousseau surtout — occupaient l'attention plus que les événements importants qui pouvaient solliciter les préoccupations publiques. Les *Mémoires* de Marmontel nous apprennent ce qu'était le salon de Mme Geoffrin, le lundi, jour consacré au dîner des hommes de lettres, jour où, tout à leur aise, sans contrainte aucune, ils exposaient leurs théories sur la non-existence de Dieu, sur l'inutilité du culte religieux, sur l'hypocrisie des prêtres, sur d'autres sujets encore, dont ils étaient toujours prêts à entretenir à satiété leurs convives et, comme d'habitude, Mme Geoffrin recevait ce jour-là tout ce qu'il y avait de distingué soit à la cour, soit à la ville, tout ce qui, pour une raison quelconque, méritait d'être admis dans ce cénacle, les articles de l'*Encyclopédie* faisaient le fond de la conversation. On étudiait celui qui venait de paraître, on préparait celui qui allait être imprimé ; la bonne parole se répandait partout avec rapidité et les hôtes de la « bourgeoise sans orthographe » ne tarissaient pas d'éloges sur les auteurs que, dans un langage un peu familier, on appelait : les Encyclopédistes.

Diderot lui-même, dans ses Lettres à Mlle Voland, nous introduit au Grandval chez Mme d'Aine qui y donnait asile à son double gendre, car d'Holbach avait épousé ses deux filles. Le philosophe était l'hôte choyé du baron et de son amusante belle-mère dont la conversation était la plus libre, la plus débraillée de tout Paris. Il s'y trouvait toujours en nombreuse

compagnie car le salon du Grandval était hospitalier, fort recherché et il s'y faisait de véritables débauches d'irreligion ; on a été jusqu'à dire d'athéisme, ce qui paraît excessif. Passer une soirée avec Diderot, dans ce milieu où les propos hardis volaient sans contrainte, où l'on avait toute liberté d'être ou d'affecter d'être un franc libertin, c'était une bonne fortune fort ambitionnée et, c'était là, à table, avec la licence de langage qu'autorise, que provoque même la chaleur communicative des repas abondants en vins excellents et en mets variés, c'était là que l'*Encyclopédie* était prônée, que ses articles étaient étudiés, discutés, disséqués, que les encyclopédistes étaient portés aux nues et que Diderot subjuguait tous les convives par la facilité de sa conversation, par la diversité de ses raisonnements qu'il appuyait toujours de sa gesticulation dangereuse. La Beaumelle, cette malheureuse victime de Voltaire, fit chez Mme d'Aine la connaissance de Diderot. Ce fut pour lui un événement tellement désiré et si heureux qu'il en fit mention dans son journal avec quelque enthousiasme : « Dîné avec M. Diderot chez Mme d'Aine le 17 novembre 1753. *Dies notatus meliore lapillo* [1]. »

Combien d'autres, comme La Beaumelle ont souhaité se rencontrer avec l'homme en qui se personnifiait l'*Encyclopédie* ; combien d'autres en quittant le Grandval, devenu comme la maison des champs du philosophe, s'en allaient éblouis par cette faconde intarissable, par cette discussion animée, par cette intensité dans l'argumentation, qui ne se doutaient pas que ce n'était là que l'effet d'une obsession constante, qu'une préoccupation, toujours la même, de ce cerveau en ébullition, Diderot, en effet, a été possédé

1. Cité par M. Taphanel, dans *La Beaumelle et Saint-Cyr.*

par l'*Encyclopédie ;* obligé de se livrer à ce travail intense, continu, de tous les jours, qui consistait à écrire des articles, à corriger des épreuves, à correspondre avec ses éditeurs il en était venu à ne plus songer qu'à cela. Certes, il trouvait encore le temps de se livrer à d'autres occupations, mais toujours, sans cesse, l'*Encyclopédie* le hantait ; son esprit était continuellement tendu, occupé de la préparation d'un article ; il y pensait, il en parlait, il en fatiguait ses auditeurs qui, parfois le lui faisaient comprendre. Mme d'Aine, la femme au franc parler, ne se gênait guère pour lui dire qu'il ennuyait un peu tout le monde. L'*Encyclopédie* c'était comme un fardeau qui écrasait ses épaules, dont il ne pouvait se débarrasser et lorsque tous les convives, tous les hôtes du Grandval revenaient à Paris, se répandaient dans les salons et racontaient les soirées passées au château, le nom de Diderot alimentait la conversation, celui de d'Alembert y était forcément évoqué ; on approuvait ou critiquait le dernier volume ; on en parlait, donc l'*Encyclopédie* existait et elle existait si bien que les idées qu'y avaient déposées les philosophes faisaient leur chemin dans un monde déjà très préparé à leur faire bon accueil.

Ce n'était ni chez lui ni chez Mme d'Aine que Diderot se montrait lui-même. Son ami d'Escherny, dans ses *Mélanges*, assure qu'il fallait le voir et l'entendre chez Pigalle, le grand sculpteur chez qui il y avait, le vendredi, un dîner de fondation. Là, on parlait d'art et Diderot qui, pour la *Correspondance littéraire* écrivait le compte rendu des Salons de peinture, avait des prétentions artistiques. Il s'est trompé bien souvent dans ses appréciations ; il était, d'ailleurs, critique acerbe et disait vertement ce qu'il pensait d'un tableau de Greuze ou d'une grande machine de

Vien ou de Van Loo; mais chez Pigalle, la philosophie était laissée de côté; « il y était ce que la nature l'avait fait, dit d'Escherny, aimable, simple et bon. Il laissait à la porte le manteau philosophique que, chaque fois qu'il paraissait dans un certain monde, il allait emprunter à la friperie encyclopédique. » Évidemment, il y avait dans ce débordement de philosophie qui s'imposait à tous au risque de lasser, pas mal de ce que, volontiers, nous appellerions aujourd'hui « du Snobisme ».

Le salon de Mlle de Lespinasse a été, lui aussi, l'un des centres d'où se répandaient les idées des philosophes. Non pas que Julie occupât dans la société parisienne la grande place qui revenait à Mme du Deffand ou qu'avait su conquérir Mme Geoffrin, mais son salon était comme une sorte d'Académie. C'était le lieu de réunion des hommes de lettres, des penseurs, des écrivains que préoccupaient les questions religieuses, les conceptions politiques et sociales, les innovations en matière d'assiette et de recouvrement des impôts; c'était dans ce milieu que s'élaboraient les projets dont beaucoup ont été repris, plus tard, dans les cahiers du Tiers, et c'est assurément chez les encyclopédistes, hôtes fidèles de Mlle de Lespinasse, que prirent naissance la plupart des modifications qui changèrent si profondément les conditions de la vie sociale en France.

D'Alembert, d'ailleurs, était, lui aussi, un attrait pour tous. Depuis qu'il avait abandonné la collaboration au dictionnaire encyclopédique, ses relations avec Diderot avaient cessé d'être très intimes. Voltaire lui donnait raison, mais Diderot ne pouvait s'empêcher de le blâmer et son départ entraîna, on le sait, une véritable débâcle. C'est une chose remarquable que ces deux hommes, pour qui la propagation

des idées qui leur étaient chères devait être une affaire capitale, n'aient pas pu s'entendre jusqu'au bout. Il est impossible de le nier, la défection de d'Alembert a porté un coup funeste à l'entreprise. Sous prétexte de faire de la géométrie, il fuyait le travail trop absorbant, il aimait écrire à ses heures, souffrait d'être obligé de prendre la plume pour obéir à une nécessité et se laissait tranquillement vivre auprès de son amie, heureux lorsque quelques confrères en philosophie venaient étudier avec lui les problèmes les plus ardus et les plus élevés ; et de ce salon qui n'avait pas la très grande notoriété des véritables bureaux d'esprit de ce temps, partaient et se répandaient dans le monde de la littérature, des arts, des sciences, chez les parlementaires et même dans les grands conseils de la couronne les idées qui devaient bouleverser les conditions de la vie et créer sur des bases nouvelles une société qui ne craindra pas de se dire régénérée.

C'est encore du salon de la Chevrette, où trônaient Mme d'Épinay et Grimm que la renommée des philosophes s'est envolée pour se répandre non seulement dans Paris mais dans l'Europe entière. Il faut ajouter qu'autour de Mme d'Épinay et de sa belle-sœur Mme d'Houdetot, ce n'étaient point des discussions de pure et haute philosophie qui s'agitaient ; les passions humaines, dans ce qu'elles ont de moins noble, s'étaient emparées de cette société qui, dans Paris, avait sa vie à part, et les circonstances vont nous ramener à l'Ermitage où s'est noué et dénoué l'un des épisodes les plus curieux de l'histoire des philosophes du dix-huitième siècle : la querelle et la brouille de Diderot et de Rousseau.

En résumé, la grande notoriété des encyclopédistes vient moins de leurs écrits que de la diffusion de leurs

idées par la propagande parlée. Les bureaux d'esprit et les salons, qui ont fait l'objet d'études si nombreuses et si intéressantes, ont été les centres d'où les apôtres, illuminés par l'esprit encyclopédique, partaient et se répandaient pour annoncer autour d'eux la bonne parole. Pour tous, elle se résumait en ceci : Émancipation de l'esprit humain, guerre à l'hypocrisie et à la superstition ; donc suppression de la religion et des prêtres qui l'enseignent. C'était là le credo nouveau et, partout, les affiliés à la secte philosophique s'infiltraient, prêchant la doctrine émancipatrice, facilement acceptée par une société sans mœurs et sans nul principe religieux. Ce sont surtout les salons et la propagande par la parole, qui ont été le véritable véhicule de la pensée au dix-huitième siècle. Il ne faut pas se le dissimuler : à part les œuvres d'imagination de Rousseau, quelques ouvrages de Voltaire, qui sont restés et ont exercé une réelle influence sur les esprits, les dissertations purement philosophiques et pénibles à suivre de Diderot, de l'Alembert, de d'Holbach, d'Helvétius, de Condorcet n'ont été lues que par une élite. *La Nouvelle Héloïse*, l'*Émile* ont pénétré partout, ont passionné tout un peuple, ont porté leur délire amoureux ou leurs conceptions sociales dans l'âme de la nation entière ; mais, je le demande, quelle influence pouvait bien avoir sur l'esprit public les *Pensées philosophiques* de Diderot ou la *Promenade d'un sceptique*, ou l'*Essai sur le mérite et la vertu*, ou la *Lettre sur les aveugles*, ouvrages didactiques, de pure discussion philosophique, difficiles à lire pour les initiés, impossibles à suivre pour la masse des esprits? Quelle influence a pu avoir le livre de *l'Esprit* d'Helvétius ou l'ouvrage sur la *Morale universelle* de d'Holbach ? quelle, les articles de d'Alem-

bert ou de Voltaire dans l'*Encyclopédie* qui, dès sa naissance, ne pénétra que chez les souscripteurs à l'œuvre et n'a jamais franchi le seuil de l'atelier ou la cour de la manufacture où peinaient les ouvriers à qui, sans doute, elle était destinée ?

Il paraît donc absolument indiscutable que les idées philosophiques flottaient depuis longues années dans l'air ambiant ; que Diderot et ses amis les ont recueillies, les ont synthétisées, concentrées dans des formules concises, faciles à comprendre et à retenir ; que la semence a été jetée à toute volée par quelques écrits mais surtout par la parole, par la propagande de tous les jours ; que tombée dans un sol admirablement et dès longtemps préparé, elle a donné des fruits dont nous constaterons plus tard la saveur détestable et nocive.

CHAPITRE VI

CAUSES DE LA HAINE DE DIDEROT CONTRE ROUSSEAU

Querelle entre Diderot et Rousseau. — Le château de la Chevrette. — L'Ermitage. — Mme d'Épinay. — Mme d'Houdetot. — Double rôle joué par Grimm. — Rupture définitive entre Diderot et Jean-Jacques. — Quelques mots à l'occasion d'un livre récent.

L'incident peut-être le plus curieux, qui montre le mieux à quel point les philosophes étaient accessibles aux passions qui trop souvent déterminent les actions des hommes, c'est la querelle qui divisa Rousseau et Diderot, qui en fit des ennemis irréconciliables, vraiment acharnés et qui laissa Jean-Jacques seul, renié par ses anciens amis, traité par eux comme un être malfaisant qui n'était même pas digne des sentiments de pitié que l'on accorde toujours aux malheureux.

C'est là l'un des points les plus délicats à traiter de l'histoire de ces hommes qui semblaient faits pour poursuivre ensemble et pour atteindre le but qu'ils s'étaient proposé; pour combattre ensemble ce qu'ils prétendaient être le bon combat contre l'esprit rétrograde ; pour arriver à ce qu'ils affirmaient être l'éman-

cipation de l'âme humaine, débarrassée de la superstition et, comme les passions les plus ardentes ont joué un rôle important dans la naissance et le développement de cet épisode assez obscur de la vie commune telle qu'elle était comprise au château de la Chevrette, il est indispensable d'étudier à fond le caractère de Diderot, de Rousseau et de Grimm, ces trois amis que tout rapprochait, et qui trouvèrent le moyen de se séparer bruyamment sans motif vraiment sérieux.

Les causes de cette rupture sont assez difficiles à saisir tant est ténu le fil qui seul permet de se diriger vers la solution de ce problème. On ne le peut suivre qu'à tâtons et même, à l'époque à laquelle se passaient les événements qui amenèrent la discussion origine de la rupture entre Diderot et Jean-Jacques, ceux qui n'étaient pas dans le secret des choses, ceux qui n'avaient pas pénétré dans l'intimité de toutes ces machinations restèrent longtemps sans y rien comprendre. Assurément, on savait Rousseau susceptible, on le savait capable d'accès de mauvaise humeur, de colère même, lorsqu'il soupçonnait les intentions de ceux auxquels il avait donné le plus volontiers toute son amitié ; on n'ignorait pas que Diderot, entier, volontaire, imposant avec autorité ses idées, ses façons d'agir, était homme à se laisser aller à des mouvements de brusquerie désagréable, froissante, dont il perdait le souvenir un instant après, mais on ignorait les causes vraies d'une séparation aussi complète, et on ne pouvait croire qu'un motif des plus futiles pût amener un aussi grave résultat. Et, sans se préoccuper de savoir quel était l'auteur responsable de cette dispute regrettable, sans chercher à se rendre compte, à élucider le point de savoir si l'un ou l'autre avait commis une faute, tout

le monde jetait la pierre à Rousseau, lui attribuait tous les torts, uniquement parce que Voltaire, avec quelques traits d'esprit, avait excité le rire contre le malheureux Jean-Jacques, ou parce que Diderot, avec des grandes phrases, déchirait la réputation de son adversaire. Mais, ce qui est vraiment surprenant, c'est que, dans l'entourage le plus intime de Diderot lui-même, l'un des acteurs de ce drame qui a occupé, pendant quelque temps, l'attention publique, on n'a jamais été mis au courant des circonstances de cet événement. Mme de Vandeul, dans les Mémoires qu'elle a laissés sur la vie de son père en est réduite, comme tout le monde, à de simples suppositions. « Il y eut une tracasserie de société, dit-elle; mon père s'y trouva fourré ; il conseilla tout le monde pour le mieux, mais les gens qui tripotent ne font jamais usage des conseils que contre ceux qui les donnent. Le résultat de ce tracas fut une note de Rousseau dans la préface de sa *Lettre sur les spectacles* tirée de l'*Ecclésiaste* ; mon père s'appliqua la note et ces deux amis furent brouillés pour jamais. Ce qu'il y a de sûr, c'est que mon père a rendu à Jean-Jacques des services de tout genre ; qu'il n'en a reçu que des marques d'ingratitude et qu'ils se sont brouillés pour des vétilles. Au demeurant, si quelqu'un peut deviner quelque chose de ce grimoire, c'est M. de Grimm. S'il n'en sait rien, personne n'expliquera jamais cette affaire. »

Il y a beaucoup de vrai dans le récit de Mme de Vandeul ; il y a cependant des points encore obscurs pour elle, qu'elle ne pénètre pas et qu'on ne pourra connaître, croit-elle, que si Grimm s'y prête. Il est certain qu'il y eut une tracasserie de société — suivant son expression — à laquelle Diderot se trouva mêlé, et que, de son mieux, il chercha à apaiser. A la suite de cet incident sans grande importance, les deux amis

se brouillèrent en effet, mais ce ne fut là qu'une escarmouche, pour ainsi dire, et la séparation définitive ne se produisit qu'un peu plus tard et pour des causes qui sont restées ignorées de Mme de Vandeul.

Puisque Grimm était au courant de toute cette intrigue, nous en trouverons sans doute l'historique dans les Mémoires de Mme d'Épinay. Il ne faut d'ailleurs avoir recours à ces Mémoires qu'avec la plus extrême prudence car Grimm a occupé auprès de cette femme célèbre une place à part ; les événements se sont passés pendant son intimité avec la dame de la Chevrette ; Mme d'Épinay confia le manuscrit à Grimm qui le conserva et ne le remit à son secrétaire, Lecourt de Villière, que lorsque, contraint de quitter la France à la suite des événements révolutionnaires, il dut retourner en Allemagne. Or, Grimm était très hostile à Rousseau ; il a fort bien pu modifier sur certains points le manuscrit de son amie dans un sens défavorable à l'ermite. On a écrit qu'une bibliothèque publique conservait une copie des Mémoires sur laquelle se reconnaissent facilement des corrections, des interpolations de la main de Grimm ; c'est fort possible. Il est facile cependant de découvrir la vérité : il suffit de confronter le récit de Mme d'Épinay, la correspondance de Rousseau et le texte des *Confessions*. Le savant éditeur des Mémoires de cette femme célèbre l'a fait sur beaucoup de points ; son travail est d'une utilité incontestable, mais il n'a pas conclu nettement et, dans cette affaire, il est utile d'arriver à une certitude. C'est elle que nous allons chercher.

L'amitié de Rousseau pour Grimm et pour Diderot avait pris naissance à l'époque de son installation à Paris. Il y arrivait, venant de Lyon où, pendant une année, il était resté comme précepteur des enfants de M. de Mably. Tous trois à peu près du même âge,

tous trois sans situation et cherchant à rencontrer la fortune, ils avaient été réunis un peu par le hasard. Introduit chez le duc de Saxe-Cobourg-Gotha pour y faire des copies de musique — car c'était là son gagne-pain — Jean-Jacques y trouva Grimm qui remplissait auprès du duc les vagues fonctions de secrétaire. Un clavecin occupait un coin du salon ; Grimm en joua de manière à plaire au nouvel arrivant. « Nous musiquâmes tout le jour — dit Rousseau — et ainsi prit naissance cette amitié qui me fut si chère. » Quant à Diderot qui, parti de Langres, pour aller chez les Jésuites, s'arrêta en route pour s'installer dans une chaire comme régent de rhétorique et vint à Paris pour y chercher le pain quotidien, il fit la rencontre de Grimm chez le duc de Gotha où l'avait introduit Daniel Ronnin, un compatriote rencontré au pays latin [1].

Rousseau timide, inquiet, doutant de lui, ne sachant trop de quel côté orienter sa vie ; Diderot bruyant, volontaire, beau parleur, tout prêt à se lancer dans les entreprises les plus aventureuses pour arriver plus tôt à la fortune ; Grimm froid, réfléchi, cherchant et découvrant de loin le but auquel il voulait atteindre se rencontrèrent donc chez le duc de Gotha et entre ces trois jeunes gens si différents de caractères, de goûts, d'allures, s'établit une intimité complète. Elle était d'ailleurs cimentée par des nécessités communes. Avant tout, il fallait vivre et, pour vivre, il était indispensable de trouver une situation qui assurât l'existence matérielle. Les gens de lettres du dix-septième siècle, en dédiant leurs ouvrages à des grands seigneurs, s'attiraient leur bienveillance dont les effets

1. Voir Louis Ducros, J.-J. Rousseau, *Annales de la Faculté de lettres d'Aix*, 1908.

se traduisaient, d'habitude, par une pension ; les philosophes du dix-huitième ont eu recours à un autre procédé. Ils n'ont jamais songé qu'il pût paraître étrange de voir des hommes de leur caractère rejeter toute idée d'indépendance et de dignité et il leur semblait tout naturel de remplacer les pensions des grands par une hospitalité donnée sans réserve et acceptée sans scrupule aucun. Ils suivaient du reste l'exemple que Voltaire leur avait donné. Grimm, surtout, a usé de ce moyen facile d'assurer son existence. Après qu'il eût quitté le duc de Saxe-Cobourg-Gotha, il entra chez le comte de Frièze, un opulent Danois ; il y resta jusqu'à la mort de ce nouveau maître lui rendant à peu près les services que Mlle de Lespinasse rendait à Mme du Deffand aveugle. Il était un homme de compagnie. Diderot se fit affilier à la société du baron d'Holbach, y prit rapidement une grande influence et eut au Grand-Val le vivre et le couvert à sa volonté, avec, en plus, l'affection des hôtes du château. Rousseau, de caractère plus fier, ou plus timide peut-être, ne consentit pas, tout d'abord, à sacrifier ainsi son indépendance. Il lui semblait qu'il était plus maître de ses idées, de ses actions, de sa vie en un mot, en restant isolé, en copiant de la musique pour donner du pain à Thérèse et à Mme Levasseur. Cependant il avait un moment sacrifié aux nécessités de l'existence et, sur les conseils de ses amis, accepté d'entrer comme secrétaire chez Dupin de Francueil dont le fils, très avant dans les bonnes grâces de Mme d'Épinay, l'avait fait pénétrer dans le salon de la Chevrette, et c'était lui, Rousseau, qui, débarrassé de cette sorte de servitude qui l'attachait à Dupin, avait introduit son ami Grimm chez Mme d'Épinay. Or, ce fut avec l'entrée de Grimm à la Chevrette que prirent naissance les

incidents qui amenèrent la rupture entre Diderot et Rousseau.

Grimm était alors sans situation et sans espoir d'en obtenir aucune ; le comte de Frièze venait de mourir, où aller ? où trouver une maison aussi hospitalière que celle du grand seigneur disparu ? Très habile, très insinuant, très froid, très volontaire, dès son entrée à la Chevrette, il avait parfaitement jugé que l'intimité qui liait Francueil à Mme d'Épinay pouvait être rompue d'un mot. Il avait reçu de Duclos des confidences qui pouvaient lui permettre de perdre à jamais Francueil dans l'esprit de la jeune femme : en compagnie de M. d'Épinay, il se rendait chez les demoiselles Rose, danseuses de l'Opéra, dont chacun d'eux avait l'une d'elles pour maîtresse. Révéler semblable conduite devait suffire à amener entre les deux amants une séparation violente. Il sut se taire ; le moment n'était pas venu d'agir. Il employait d'ailleurs tous les moyens de pénétrer dans l'esprit de Mme d'Épinay, d'occuper ses réflexions, de l'obliger à penser à lui ; il alla jusqu'à se battre en duel pour défendre la réputation de la jeune femme accusée d'avoir soustrait des papiers importants dans la succession de sa belle-sœur Mme de Jully, et, naturellement, ce sacrifice d'un fou — comme disait Duclos — avait produit sur l'esprit de Mme d'Épinay une impression profonde, au point qu'elle n'avait pu s'empêcher de lui laisser comprendre qu'il ne lui était point indifférent.

M. de Frièze disparu, Grimm ayant jugé que le château de la Chevrette était une résidence charmante dans laquelle il serait fort agréable de couler d'heureux jours en compagnie d'une femme aimable, facile à dominer, pensa que le moment était venu de démasquer ses batteries. Habilement, il dépêcha chez

Mme d'Épinay cette mauvaise langue de Duclos qui, sans difficulté aucune — cela rentrait dans ses occupations habituelles — consentit à révéler à la jeune femme la conduite de Francueil, mais qui, par compensation — le traître — lui apprit également que Grimm avait, avec Mlle Fel de l'Opéra, une intrigue retentissante ; en sorte que Mme d'Épinay était dans une situation vraiment embarrassante entre son amant dont l'infidélité la blessait profondément et son ami qu'elle sentait tout près de monter à un grade plus élevé, dont la conduite l'inquiétait pour l'avenir.

Le jour où Grimm causant avec Mme d'Épinay voulut la persuader de rompre définitivement avec Francueil, il fut reçu avec une certaine froideur ; il dut subir des reproches, se défendre, se disculper. Il y parvint, non sans peine. Francueil fut renvoyé, et l'Allemand froid et calculateur occupa la place qui devait lui assurer un avenir de tout repos.

Il était à peine installé dans les meubles de Francueil que Rousseau, à qui Mme d'Épinay témoignait un vif intérêt, fut pris d'une de ces crises de neurasthénie comme il en eut fréquemment au cours de son existence si tourmentée. Paris lui était devenu à charge, il voulait à tout prix en partir ; il n'avait plus aucune ardeur pour le travail ; Thérèse le fatiguait ; il était las de tout et cherchait partout le coin où il pût se retirer pour y vivre en paix, isolé, à l'abri des amitiés qui commençaient à lui être lourdes. Mme d'Épinay mise au courant de ce fâcheux état d'esprit, lui offrit l'hospitalité à la Chevrette. Il accepta, se rendit au château et y tomba malade. Il fut soigné avec un dévouement absolu — il est inutile de le dire — et revint assez promptement à la santé. Mais, toujours préoccupé de la question de savoir où il planterait définitivement sa tente, Jean-Jacques était allé

à Genève prendre le vent et voir s'il lui était possible de revenir dans sa patrie. Son ami, le docteur Tronchin l'y engageait fort ; mais incapable de prendre une décision, il était rentré à la Chevrette aussi perplexe qu'il en était parti. Son sentiment, d'ailleurs, en ce qui concerne les Genevois n'était nullement changé : « Ils sont, écrit-il à Moulton, naturellement épilogueurs et tracassiers » ; et comme il tenait absolument à rencontrer enfin cette existence paisible après laquelle il courait inutilement, il prit le parti de se confier à Mme d'Épinay qui écrit dans ses Mémoires : « Rousseau sort de chez moi ; son âme est perplexe. La mienne ne l'est pas moins sur le conseil qu'il me demande et qu'il convient de lui donner. » En effet, Jean-Jacques ne savait guère à quel parti s'arrêter et voici en quels termes il traduisait son irrésolution en s'adressant à son amie : « Mon cœur s'attendrit en pensant que ma patrie me désire, mais comment quitter Grimm, Diderot et vous ? Ah ! ma bonne amie, que je suis tourmenté ! »

Voilà assurément une pensée qui ne peut être qu'à l'honneur de Rousseau. Son amitié pour Grimm et Diderot est l'un des motifs qui le décident à ne pas aller à Genève, à ne pas revenir dans sa République qui l'appelle. C'est là quelque chose de touchant qui attire la sympathie vers cette nature dont le sentimentalisme est le caractère dominant et c'est à la suite de cette conversation, que Mme d'Épinay eut l'idée de faire réparer un petit logis qu'on appelait l'Ermitage, d'y conduire Rousseau sans qu'il s'en doutât, et de le lui offrir sous cette forme que tout le monde connaît : « Mon ours, voilà votre asile ; c'est l'amitié qui vous l'offre. » A quoi Jean-Jacques, profondément ému, ne répondit qu'en mouillant de pleurs la main de sa bienfaisante amie.

Mais, passé le premier moment donné à l'émotion, Rousseau se reprit ; il réfléchit, et lui qui tenait si fort à son indépendance, fut pris de la peur de la perdre à tout jamais. Le lendemain, il écrivit à Mme d'Épinay : « Cette proposition m'a glacé l'âme. Que vous entendez mal vos intérêts de vouloir faire un valet d'un ami et que vous me pénétrez mal si vous croyez que de pareilles raisons puissent me déterminer. »

Mme d'Épinay répondit à cette boutade par un éclat de rire ; Rousseau se laissa convaincre qu'on n'en voulait nullement à son indépendance ; il accepta enfin d'aller habiter l'Ermitage avec « les gouverneuses » — c'est ainsi que, dans l'intimité, on désignait Thérèse et sa mère — et il y fit conduire le misérable mobilier dont son amie nous a laissé le curieux inventaire. Et puis, une fois accomplie cette installation qu'elle décrivait bien joliment dans son journal ; une fois Rousseau entré dans son nouveau logis avec Thérèse et Mme Levasseur, vieille femme lourde, épaisse, presqu'impotente, et jouissant enfin de ce qu'elle considérait comme un acte de charité de sa part, elle mit Grimm au courant de sa bonne action. Grimm — qu'entre eux, Mme d'Épinay et Rousseau appelaient déjà Tyran-le-Blanc — ne fut pas long à prendre son parti. Dès le premier mot, il blâma son amie et, si rudement, qu'elle s'étonnait de le voir désapprouver le service qu'elle rendait à Jean-Jacques d'une manière qui lui sembla particulièrement dure. « Vous lui rendez un fort mauvais service, disait Grimm, de lui donner l'habitation de l'Ermitage et vous vous en rendez un plus mauvais encore. La solitude achèvera de noircir son imagination : il verra tous ses amis injustes, ingrats et vous, toute la première, si vous refusez une seule fois d'être à ses ordres. »

Voilà le début de l'intrigue dont Rousseau fut la victime.

N'oublions pas que Grimm avait trouvé le moyen de se créer une situation qu'il considérait comme fort enviable ; non seulement il jouait auprès de Mme d'Épinay le rôle de mari sans l'être, ce qui, à cette époque, et lorsqu'il s'agisssit d'une femme de son rang, procurait toujours un certain relief ; il allait, sur ce point, de pair avec Saint-Lambert qui avait conquis le cœur de Mme d'Houdetot dont la réputation d'esprit était fort établie ; mais il était parvenu à prendre sur la volonté de cette femme pourtant intelligente un tel empire ; par son attitude toujours grave et sérieuse, par sa domination toujours tenace, par ses conseils imposés plutôt que donnés, il avait acquis un tel ascendant sur la conduite de Mme d'Épinay qu'il était sûr d'empêcher toute révolte de sa part et de la voir toujours empressée à subir, en toutes circonstances, son inflexible autorité. C'était pour lui, d'ailleurs, l'assurance de la durée d'un état de choses dont il se trouvait fort bien et il n'envisageait pas sans quelque trouble, la nécessité qui pourrait s'imposer un jour de quitter le vaste et solennel salon de la Chevrette, dans lequel, son regard froid et impérieux faisait plier la famille tout entière.

Une influence rivale menaçait de s'installer auprès de la sienne, de prendre sur celle dont il avait fait sa chose, un empire qui arriverait peut-être à miner une situation qu'il croyait si forte. Il n'en pouvait douter en effet, Rousseau, cet ami des mauvais jours, était parvenu tout naturellement, sans efforts, presque sans y penser, à faire naître chez Mme d'Épinay des sentiments qui ressemblaient fort à de l'affection et, elle la manifestait ouvertement cette affection, puisqu'elle le logeait auprès d'elle, auprès de lui-même,

qui n'avait pas été consulté, en sorte que l'ennemi était toujours présent, toujours prêt à profiter des occasions qui lui paraîtraient favorables pour agir sourdement et prendre sa place dans le nid qu'il s'était si habilement ménagé. Non pas, remarquons-le bien, qu'il eût des appréhensions sur la fidélité de Mme d'Épinay ou qu'il pût craindre de la part de Jean-Jacques des tentatives en vue d'arriver avec elle à un rapprochement plus intime; — qui croirait cela se tromperait. — Il ne s'agissait nullement pour Grimm de lutter contre un amour rival; il s'agissait de combattre et d'anéantir une influence qui se révélait et devenait un danger pour l'avenir.

Il n'y avait qu'un moyen de réussir: faire partir de l'Ermitage Rousseau et ses étranges compagnes; débarrasser Mme d'Épinay de ce voisinage qu'elle s'était elle-même imposé et, pour y parvenir, Grimm emploiera tous les moyens, usera de tous les procédés, mettra en mouvement tous les agents. Irriter Mme d'Épinay contre son ours, la déterminer à l'expulser; ou bien froisser la susceptibilité si ombrageuse de Rousseau et le décider à s'en aller, tel a été le but caché de toute la campagne entreprise par l'intrigant Allemand. Dès les premières escarmouches qui consistaient à lui dévoiler, à lui faire toucher du doigt les défauts de caractère de son protégé, Mme d'Épinay comprit à quelles manœuvres on se livrait. Elle essaya de prévenir Rousseau contre ses défauts de caractère qui, lui disait-elle, pouvaient attiédir l'affection de ses amis. « Votre conseil est bon, lui répondit il, et j'en userai désormais. J'aimerai mes amis sans inquiétude mais sans froideur. Je les verrai avec transport mais je saurai me passer d'eux. Je sens qu'ils ne cesseront jamais de m'être également chers et je n'ai perdu pour eux que cette délicatesse

excessive qui me rendait quelquefois incommode et presque toujours mécontent. »

Il se connaissait bien, et semblait se douter des malheurs qu'allait lui susciter cette amitié à laquelle il tenait tant. Grimm, doucereux avec lui, ne perdait aucune occasion d'entretenir Mme d'Épinay de l'ermite et de la décider à prendre à son égard une mesure qu'elle trouvait inhumaine. Un jour, en particulier, il dépassa le but : il s'étendait avec une certaine âpreté sur les défauts de caractère de Rousseau ; il le fit avec quelque exagération, car elle écrivit dans son journal : « Je ne pus m'empêcher d'être un peu choquée de l'entendre se livrer à la satire sur le compte de son ami malheureux. Voilà la première fois que je le vois injuste. » Mais l'injustice n'était point faite pour arrêter Grimm dans ses appréciations malveillantes, car ce fut précisément ce même jour qu'il émit l'idée de faire partir Jean-Jacques de l'Ermitage. « Je vous conseille très fort, Madame, disait-il à Mme d'Épinay, de travailler de loin à le détourner de passer l'hiver à l'Ermitage. Je vous jure qu'il y deviendra fou. Cette considération à part, qui ne laisse pas d'être forte, il serait, en vérité barbare d'exposer la vieille Levasseur à rester six mois sans secours, dans un lieu inabordable par le mauvais temps, sans société, sans distractions, sans ressources ; cela serait inhumain. »

Il est difficile de supposer que Grimm portât à la mère de Thérèse un intérêt tel qu'il pût se préoccuper des difficultés qu'elle trouverait à vivre pendant l'hiver auprès de la Chevrette, sur la lisière de la forêt de Montmorency. C'est là, en effet, un ajustement de cause et, il faut plutôt s'arrêter à ce motif qui est le principal et le seul vrai : « Craignez que la mauvaise saison venue, Rousseau ne soit gagné de jour en jour

par son, humeur chagrine et voyez s'il ne vaudrait pas mieux lui conseiller de rentrer à Paris. »

Convaincre Mme d'Épinay était certainement indispensable, mais ce n'était pas suffisant. Elle pouvait beaucoup sur les décisions de son voisin ; il n'était toutefois pas mauvais qu'elle fût aidée par l'influence de Diderot. Il fallait que tous les amis de Rousseau s'unissent pour agir en commun, combattre ses résolutions et l'amener par des efforts multipliés à quitter son ermitage, à s'éloigner définitivement de la Chevrette. Mais, il y avait là une difficulté à vaincre ; Diderot ne voulait pas aller chez Mme d'Épinay. Lorsqu'il connut l'intimité de Grimm et de la jeune femme, il ne put s'empêcher de s'éloigner de son ami. Il est juste de dire que Duclos qui, dans toute cette affaire a joué un rôle abominable, ne rêvait que se venger de Mme d'Épinay, qui avait châtié ses impertinences en le mettant à la porte. Il avait trouvé un moyen bien simple de satisfaire son désir de vengeance : il allait chez d'Holbach et racontait sur la jeune femme les pires histoires ; il allait chez Diderot et l'entretenait de l'amour de Mme d'Épinay pour Rousseau. Il imagina même de fabriquer une lettre très tendre du philosophe à son amie et cette lettre, laissée adroitement entre les mains de Diderot, avait excité son indignation. Il y eut même à cette occasion entre Diderot et Grimm une explication des plus vives, le premier s'efforçant de persuader son ami que cette femme, indigne de son affection, devait être abandonnée sans retard, le second défendant avec toute son ardeur Mme d'Épinay contre ces calomnies, désignant Duclos comme l'auteur de cette odieuse campagne et ne parvenant pas à convaincre Diderot de l'innocence de la dame de la Chevrette.

Il fallait pourtant bien déterminer Diderot à aller

chez Rousseau puisque Rousseau ne voulait pas quitter l'Ermitage.

L'occasion cherchée se présenta tout naturellement : Diderot venait d'achever *le Fils naturel* ; il ne voulait pas le livrer à la scène sans avoir l'avis de Grimm et celui de Jean-Jacques. Il écrivit donc à Grimm de venir le trouver à Paris avec l'ermite, pour examiner son ouvrage. L'Allemand intelligent et froid calculateur comprit immédiatement l'heureux parti qui se présentait si opportunément. Il répondit à Diderot que Mme d'Épinay lui offrait l'hospitalité à la Chevrette et que, pendant son séjour, en compagnie de Rousseau, ils étudieraient tout à leur aise *le Fils naturel*. Aller chez Mme d'Épinay ! Diderot se défendit « avec effroi » de cette proposition, dit le journal. Aucun doute ne pouvait subsister dans l'esprit de Grimm ; il savait, à n'en pas douter, qu'il n'était pas parvenu à dissiper l'impression mauvaise que Diderot avait conservée des louches confidences de Duclos ; il en fut vivement froissé ; mais comme, en définitive, il fallait en arriver à mettre en présence Rousseau et Diderot afin que ce dernier pût influer sur les déterminations de Jean-Jacques, il imagina une combinaison qui fut acceptée par tout le monde : « Il fut convenu que ces messieurs feraient un dîner chez Rousseau, que l'ouvrage y serait porté, que Grimm l'emporterait à la Chevrette, et le lirait à tête reposée et qu'on ferait ensuite un second dîner à l'Ermitage pour résumer les avis. »

Ce programme fut suivi de point en point. On examina avec toute l'attention qu'il méritait le manuscrit du *Fils naturel* ; puis, la conversation s'égara fort habilement sur les ennuis de la solitude ; sur les difficultés d'accéder à l'Ermitage par les temps mauvais de l'hiver, sur la nécessité qui s'imposait aux gou-

verneuses de venir habiter Paris et autres considérations de même nature qui tendaient à préparer le terrain puis, Mme d'Épinay se chargea de frapper le grand coup — sans aucun succès d'ailleurs — car elle écrivait dans son journal : « Depuis deux jours que Rousseau est ici à la Chevrette nous n'avons cessé de le détourner de passer l'hiver à l'Ermitage : il en a d'abord plaisanté, ensuite il s'est fâché » ; et le lendemain, Rousseau, qui avait réfléchi, signifiait son parti pris dans les termes énergiques que voici : « Je commence par vous dire que je suis résolu, déterminé quoi qu'il arrive, de passer l'hiver à l'Ermitage; que rien ne me fera changer de résolution et que vous n'en avez pas le droit vous-même, parce que telles ont été nos conventions quand je suis venu. Ainsi, n'en parlons plus que pour vous dire en deux mots mes raisons », et il continuait sa lettre en énumérant à Mme d'Épinay les motifs qui le déterminaient à considérer son habitation à l'Ermitage comme indispensable pour ses travaux, pour sa santé toujours ébranlée, pour la paix de sa vie, et le journal continue ainsi : « Je n'ai pu gagner Rousseau pour l'engager à quitter l'Ermitage cet hiver. Mmes Levasseur n'osent lui en marquer leurs craintes parce qu'il leur a fait entendre que si on le contraignait davantage il s'en irait sans mot dire et les laisserait maîtresses de leur sort. »

Rousseau luttait donc énergiquement contre la pression qu'on entendait exercer sur lui et il était obligé de lutter non pas seulement contre Grimm et Diderot, non pas seulement contre Mme d'Épinay à laquelle il signifiait, dans les termes qu'on vient de lire, sa ferme volonté de rester chez elle, malgré elle, mais même contre les gouverneuses auxquelles on avait monté la tête, qu'on avait ameutées contre lui et auxquelles il fermait la bouche en les mena-

çant de les abandonner à leurs seules ressources.

Était-il vraiment sincère, lorsque, dans sa lettre, il énumérait les raisons qui le forçaient à demeurer l'hiver à l'Ermitage ? — avait-il bien dévoilé toute sa pensée ? — avait-il bien fait connaître les espérances, les désirs cachés au fond de son cœur ? — Non, car il dissimulait le motif véritable, celui qui ne s'était pas encore révélé et qu'il conservait pour lui tout seul, avec un soin jaloux. Depuis quelques jours, Mme d'Houdetot avait pris une place immense dans sa vie. C'est précisément à cette époque que la jeune femme, déjà liée à Saint-Lambert par une affection qui se prolongea tout le cours de son existence, fit à l'Ermitage cette entrée en coup de vent que tout le monde se rappelle : couverte de boue, ruisselante d'eau, obligée de changer de vêtements, et perçant l'air d'éclats de rire auxquels Rousseau mêlait les siens en la voyant arriver en un pareil équipage. Mme d'Houdetot avait, du coup, par sa gaîté, par son rire entraînant et communicatif, par l'état un peu comique dans lequel elle se présentait pour la première fois, enfoncé dans le cœur du philosophe un aiguillon qui l'avait profondément blessé et, ce début d'un roman un peu vulgaire avait pris, tout de suite, l'allure d'une véritable passion.

Nous qui savons à quel point Mme d'Houdetot lui fut chère, à quel point celle qui allait être *Julie* mettait en feu sa pauvre tête malade, nous comprendrons plus facilement que les héros de ce drame de l'Ermitage l'énergie avec laquelle Rousseau luttait contre ceux qui voulaient son départ. Et il ne faudrait pas se laisser aller à croire que tous ceux qui ont trempé dans cette machination fussent des ennemis de Jean-Jacques. Ni Mme d'Épinay, ni Diderot, ni les gouverneuses n'étaient mêlés à cette intrigue dans un but autre que

celui d'être utiles à leur ami et à la vieille Mme Levasseur. Mais tous étaient dirigés par Grimm, conduits par son incommensurable égoïsme et tous exécutaient avec une obéissance presque passive les ordres que, fort habilement, l'Allemand froid et volontaire leur présentait comme seuls capables d'assurer le bonheur du philosophe.

Diderot, lui aussi, était l'agent inconscient de Grimm. Diderot qui depuis longtemps connaissait Rousseau, qui savait que c'était un malade, dont, par conséquent, le caractère était facilement irritable; qui n'ignorait point sa susceptibilité toujours en éveil, qui savait aussi que ses correspondants devaient peser avec le soin le plus minutieux leurs expressions pour éviter que pût être froisée cette délicatesse excessive qui le rendait quelquefois incommode et presque toujours mécontent, Diderot qui disait parfois de son ami : « C'est un fagot d'épines ; on ne sait de quel côté le prendre », mais qui était incapable de faire volontairement quoi que ce fût qui pût affecter sa sensibilité, Diderot poussé par Grimm impatient de voir que ni Mme d'Épinay ni les gouverneuses n'avaient réussi à modifier la résolution de Jean-Jacques, avait consenti à lui écrire une lettre qui changea profondément l'état des esprits. Elle n'existe plus, cette lettre ; elle n'a point été retrouvée ; elle ne figure pas dans la correspondance de Diderot qui est d'ailleurs absolument incomplète, mais nous savons par les cris d'indignation qu'elle arracha à Rousseau et dont Mme d'Épinay eut les échos, à quel point il avait été brutal dans sa manière de dire, maladroit dans sa démarche qui partait sans doute d'une excellente intention. Ce fut le signal de la guerre déclarée.

« Ma chère amie, écrivait Jean-Jacques, il faudra que j'étouffe si je ne verse pas mes peines dans le

sein de l'amitié. Diderot m'a écrit une lettre qui me perce l'âme. Il me fait entendre que c'est par grâce qu'il ne me regarde pas comme un scélérat et qu'il y aurait bien à dire là-dessus ; ce sont ses termes. Et cela, savez-vous pourquoi ? — Parce que Mme Levasseur est avec moi. Eh ! bon Dieu, que dirait-il de plus si elle n'y était pas ?... Mais, je vois ce que c'est : M. Grimm ne sera pas content lui-même, qu'il ne m'ait ôté tous les amis que je lui ai donnés. Philosophes des villes, si se sont là vos vertus, vous me consolez bien de n'être qu'un méchant !... Je ne remettrai de ma vie les pieds à Paris. J'oubliais de vous dire qu'il y a même de la plaisanterie dans la lettre du philosophe ; il devient barbare avec légèreté ; on voit qu'il se civilise. »

On peut s'imaginer l'émotion qui s'empara de Mme d'Épinay à la lecture de cette lettre indignée. Elle dut penser que son ours était un être vraiment incommode et se repentir, peut-être, du bon mouvement auquel elle avait cédé. Il fallait pourtant calmer cette tête malade, apporter un peu de repos à ce cœur ulcéré, tâcher de remettre les choses en leur place et d'éviter que la rupture ne devienne définitive. C'est à cela qu'elle s'employa. Répondant à son ermite elle l'assura que Diderot était son ami ; que précisément l'amitié jouissait de ce privilège de se permettre de tout dire sans laisser aucune blessure. Peine inutile ; Rousseau, en lisant le manuscrit du *Fils naturel* avait été frappé par cette fausse maxime placée par l'auteur dans la bouche de l'un de ses personnages : Il n'y a que le méchant qui soit seul. Sa sensibilité toujours inquiète, sa susceptibilité toujours en éveil lui avaient fait supposer que le mot s'appliquait à lui. Pouvait-il pardonner pareil outrage ! Remarquons que dans sa lettre à Mme d'Épinay, ce souvenir est venu le hanter ;

il le rappelle dans cette apostrophe un peu déclamatoire : « Philosophes des villes, si ce sont là vos vertus, vous me consolez de n'être qu'un méchant. » On voit quelles précautions il fallait prendre pour éviter que cette sensitive pût être froissée. Mais comme, en définitive, ce qu'il voulait, c'était la paix; comme Mme Levasseur était le prétexte à tous ses tourments, il se décida à se séparer d'elle et à l'envoyer à Paris avec une pension dont il laissait à Mme d'Épinay le soin de fixer le montant. Mais, ce fut alors un bien autre ennui : Mme Levasseur se refusa à partir. A l'Ermitage, Thérèse pleurait, sa mère pleurait et Jean-Jacques ne savait à quel saint se vouer. « Il y a quinze jours que nous vivions paisiblement ici, écrit-il, et dans une concorde parfaite; maintenant nous voilà tous alarmés, agités, pleurant, forcés de nous séparer. »

Et comme Diderot, dans cette lettre si dure, lui annonçait une prochaine visite, Jean-Jacques écrivait à sa confidente habituelle : « S'il vient, il sera reçu avec honnêteté, mais mon cœur se fermera devant lui et je sens que nous ne nous reverrons jamais. Peu lui importe; ce ne sera pour lui qu'un ami de moins; mais moi, je perdrai tout, je serai malheureux le reste de ma vie. »

Grimm qui, par Mme d'Épinay, était au courant de cette dispute et qui, s'il eût été l'ami sincère qu'il prétendait être eût dû s'employer à calmer les esprits, à apaiser les colères, à rapprocher les adversaires, à amener la paix, se garda bien de jouer le rôle de conciliateur. C'eût été aller à l'encontre de ses projets, et il fallait, avant tout, exaspérer Rousseau pour lui rendre impossible le séjour auprès de ceux qui, pour lui, n'étaient que des ennemis. Il alla trouver Diderot, lui raconta les fureurs de Jean-Jacques,

l'excita davantage contre le malheureux ermite qui, en lisant une seconde lettre de Diderot écrite en termes encore plus durs que la première, ne put s'empêcher d'ouvrir son cœur à Mme d'Épinay et de lui dire toute sa douleur. « Je n'ai rien à répondre à ce que vous me marquez des bonnes intentions de Diderot, qu'une chose, mais pesez-la bien : Il connaît mon caractère emporté et la sensibilité de mon âme. Posons que j'aie eu tort; certainement, il était l'agresseur... Un mot, un seul mot de douceur me faisait tomber la plume de la main, les larmes des yeux, et j'étais aux pieds de mon ami. Au lieu de cela, voyez le ton de sa seconde lettre; voyez comment il raccommode la dureté de la première; s'il avait forgé le projet de rompre avec moi comment s'y serait-il pris autrement? » Et puis, voici que perce un sentiment de dépit bien naturel chez l'homme qui sent qu'il est quelque chose et qu'il ne peut arriver à rien; de jalousie peut-être, à l'égard de ceux que la fortune a favorisés : « Croyez-moi, ma bonne amie, Diderot est maintenant un homme du monde. Il fut un temps où nous étions tous deux pauvres et ignorés et nous étions amis. J'en puis dire autant de Grimm. Mais, ils sont devenus tous deux des gens importants; j'ai continué d'être ce que j'étais et nous ne nous convenons plus. » Et pour terminer, une petite pointe de malice : « Surtout, que Diderot ne vienne pas ! mais je devrais me rassurer; il a promis de venir. »

Cette correspondance communiquée à Grimm qui exigeait qu'on la lui montrât, lui donnait l'occasion d'insister auprès de Mme d'Épinay et d'essayer de la convaincre que décidément son ours était insupportable; qu'elle devait tout craindre de lui; que ses bontés n'auraient d'autre récompense que son ingratitude et on rencontre la preuve de ces observations

dans ces mots qu'elle adressait à Jean-Jacques : « Non, vous êtes malade ; certainement vous l'êtes. Eh ! qui m'assurera qu'il ne m'arrivera pas au premier jour autant qu'à M. Diderot ? » Il s'en défendit et, dans une longue lettre, il protesta contre les mauvais sentiments dont elle pouvait le croire capable ; mais en même temps, il s'étendait avec complaisance sur ce qu'il entendait trouver dans l'amitié, sur les devoirs qu'elle imposait à ceux qui en faisaient profession, devoirs envers les autres, envers soi-même, devoirs dont il précisait ainsi l'étendue : « Je veux que mes amis soient mes amis et non pas mes maîtres ; qu'ils me conseillent sans prétendre me gouverner ; qu'ils aient toutes sortes de droits sur mon cœur, aucun sur ma liberté. » Et, après tout, il n'avait pas tort. De quoi se mêlait-on, en effet, de lui faire violence, et de s'occuper de ses affaires ? On sent très bien que ce qu'il ne parvenait pas à comprendre, que ce qui l'irritait, c'est qu'on ne le laissât pas libre de se diriger à sa guise.

Mais Diderot qui avait promis de venir trouver Rousseau, trompa ses prévisions. Convaincu que, parce qu'il avait promis sa visite, il se garderait bien de l'aller voir, Jean-Jacques fut tout surpris un jour de le rencontrer se rendant à l'Ermitage. Immédiatement, toute cette grosse colère tomba, toute cette fureur s'évanouit. Diderot était un causeur charmant ; il savait être affable quand il le voulait ; il savait qu'il avait blessé Rousseau, Rousseau dont il connaissait le caractère ombrageux, la susceptibilité maladive et inquiète. Malgré les préventions que Grimm ne cessait de faire naître dans son esprit, il éprouvait encore de l'affection pour cet ami des mauvais jours ; il prit les devants et la réconciliation eut lieu. « Vous aviez bien raison de vouloir que je visse

Diderot, écrit Jean-Jacques à Mme d'Épinay ; il a passé hier la journée ici : il y a longtemps que je n'en ai passé d'aussi délicieuse. Il n'y a point de dépit qui tienne contre la présence d'un ami. » Et Mme d'Épinay continue ainsi son journal : « Voilà, enfin, la querelle de Rousseau et de Diderot terminée ! » Elle ne manque pas de reconnaître d'ailleurs que le second a eu tort « de mettre tant d'imagination dans l'intérêt qu'il prenait à l'autre ».

Grimm voyait ses projets déjoués — et déjoués complètement — car non seulement Mme Levasseur, le prétexte de la querelle, n'avait point quitté l'Ermitage, elle n'en partit que lorsque Rousseau le quitta pour s'installer à Montmorency, mais Jean-Jacques lui-même restait inébranlable dans ses résolutions, et Diderot avait renoué avec son ami des relations rompues sans qu'il y eût à cette rupture une apparence de raison. Tout semble fini, terminé à tout jamais, d'autant que les préparatifs de la campagne qui devait aboutir à la guerre de sept ans étant déjà commencés, et Grimm ayant obtenu d'être attaché en qualité de secrétaire à la personne du maréchal d'Estrées, il va abandonner la Chevrette pour quelque temps ; il aura trop à faire sur le théâtre des opérations pour avoir le temps de songer à l'Ermite.

Il partit en effet, et rejoignit le maréchal à Munster mais, en s'éloignant, il ne perdit pas de vue la réalisation de ses desseins les plus arrêtés. Il fallait qu'à tout prix, Rousseau fût sacrifié et, avec une ténacité froide, une résolution contre laquelle venaient se briser tous les obstacles, au milieu des camps, dans le fracas des batailles, il était encore obsédé par la crainte de voir Jean-Jacques prendre sur l'esprit de Mme d'Épinay une influence qu'il prétendait ne devoir appartenir qu'à lui seul.

En attendant, la vie à la Chevrette se faisait calme; Mme d'Épinay, toute attristée du départ de Grimm, passait presque tout son temps à lui écrire, à l'entretenir de son désespoir. Saint-Lambert et Mme d'Houdetot venaient l'aider à supporter la tristesse de son veuvage : « Elle était folle hier comme un jeune chien, » écrit-elle à Grimm, en parlant de sa belle-sœur; le marquis de Croismare, Gauffecourt, dépensaient auprès d'elle tout leur esprit, toute leur gaîté; Rousseau, qui n'avait plus les soucis des jours passés, venait fréquemment la voir et apportait à son amie les deux premiers cahiers de *la Nouvelle Héloïse*, « un roman, dit-elle, qu'il a commencé cet hiver. Il me les laisse pour quelques jours car je ne puis encore ni lire ni juger. Il est retourné à l'Ermitage hier au soir afin de continuer cet ouvrage qui fait, dit-il, le bonheur de sa vie ». Elle n'en augurait pas bien, du reste, car elle écrivait à Grimm : « Après le dîner, nous avons lu les cahiers de Rousseau. Je ne sais si je suis mal disposée, mais je n'en suis pas contente : c'est écrit à merveille mais cela est trop fait et me paraît sans vérité et sans chaleur. Les personnages ne disent pas un mot de ce qu'ils doivent dire; c'est toujours l'auteur qui parle. Je ne sais comment m'en tirer; je ne voudrais pas tromper Rousseau et je ne puis me résoudre à le chagriner. » Enfin pour qu'il n'y eût aucune autre ombre au tableau charmant qu'offrait alors la vie au château de la Chevrette que l'absence de Grimm, Jean-Jacques, réconcilié avec Diderot, manifestait à tous sa joie profonde et, comme Mme d'Épinay lui demandait s'il avait revu son ami : « Ah, répondait-il tendrement et d'un air pénétré, qu'il vienne, qu'il ne vienne pas, nous nous aimons également. Nous sommes si sûrs l'un de l'autre, notre amitié est si solidement

établie, qu'elle est à l'abri de tout événement. »

Mme d'Épinay resta pétrifiée de cette tendre déclaration, mais elle n'eut pas le temps de réfléchir longuement sur les résultats inespérés de la visite de Diderot à l'Ermitage ; Mme d'Houdetot entrait chez elle, accompagnée de Saint-Lambert et lui apprenait que le marquis, lui aussi, partait pour l'armée. Elle en était désespérée. Mme d'Épinay racontait tous ces événements à Grimm en un bavardage amusant, mais l'Allemand qui n'abandonnait pas son idée, lui répondait sur le chapitre de Jean-Jacques : « L'avis que je ne puis, par exemple, me dispenser de vous donner, c'est d'agir avec une extrême prudence avec Rousseau. Il y a longtemps que sa conduite avec vous ne me paraît pas nette ; il n'ose parler mal de vous, mais il souffre qu'on n'en dise pas de bien en sa présence et il est même loin de vous défendre. Cela me déplaît. » Et puis, on venait de découvrir quelque chose de plus grave encore. Saint-Lambert parti, Mme d'Houdetot n'hésitait plus à encourager la passion de Rousseau. Mme d'Épinay qui n'avait encore rien vu, rien compris, fut toute surprise lorsqu'elle connut cette intrigue et elle écrivait à Grimm : « Ce qui me paraît incroyable, c'est que Mlle Levasseur assure que la comtesse d'Houdetot va voir l'Ermite presque tous les jours et qu'ils ont défendu à ces femmes de me le dire. Elle laisse ses gens dans la forêt, vient seule et s'en va de même. La petite Levasseur est jalouse ; moi, je crois qu'elle ment ou que la tête leur tourne à tous. »

Non, Thérèse ne mentait pas ; elle savait bien que Jean-Jacques, depuis quelque temps, passait les jours et les nuits à pleurer, qu'il parlait seul la nuit et qu'il s'écriait parfois : Pauvre Mme d'Épinay, si vous saviez cela ! sans qu'on pût comprendre la significa-

tion d'un tel propos et, c'est Rousseau lui-même qui, dans ses *Confessions* nous initie à son secret ; il raconte qu'à cette époque, « il composa pour les dernières parties de *la Julie* plusieurs lettres qui se sentaient du ravissement dans lequel il les écrivit. » « Quiconque, dit-il, en lisant ces deux lettres ne sent pas amollir et fondre son cœur dans l'attendrissement qui me les dicta, doit fermer le livre : il n'est pas fait pour juger des choses de sentiment. »

Grimm qui recevait ces confidences ne pouvait s'empêcher de donner son avis sur les événements qui se déroulaient à la Chevrette. « Ce que vous me mandez de Rousseau, disait-il, me paraît fort extraordinaire et ces visites de la comtesse le sont encore davantage. Pour lui, c'est un pauvre diable qui se tourmente et n'ose avouer le vrai sujet de ses peines qui est dans sa maudite tête et dans son orgueil... Pourquoi donc la comtesse est-elle si gaie ? Est-ce que le départ de Saint-Lambert ne lui fait aucune peine ? » Puis, passant à un sujet qui l'intéressait davantage parce qu'il rentrait dans le champ des préoccupations qui l'absorbaient tout entier et dictaient sa conduite, il ajoutait sur un ton de badinage : « J'ai été interrompu hier par l'arrivée du marquis de Saint-Lambert — (qui l'avait rejoint à Munster) — Il m'a parlé des torts de Rousseau envers moi ; il pense que vous lui avez tourné la tête depuis longtemps et que j'en suis devenu sa bête. Cela est-il vrai ? » Coïncidence étrange ! précisément au même moment, Mme d'Épinay écrivait à Grimm : « Rousseau ne vient presque plus me voir : il est sans cesse chez la comtesse d'Houdetot. » Et répondant à l'interrogation de Grimm, elle lui disait : « Je n'ai point répondu, mon ami, à l'article où vous me mandiez que le marquis de Saint-Lambert prétendait que Rousseau était amoureux de

moi. Je vous proteste qu'il n'y a jamais pensé. Où a-t-il donc pris cela ? j'y ai bien regardé et je suis très sûre qu'il n'en est rien. » Et cela était vrai ; jamais Jean-Jacques n'avait songé un instant à une intrigue galante avec sa bienfaitrice ; il en donne lui-même les raisons dans ses *Confessions* : « Elle était fort maigre, fort blanche, de la gorge comme sur ma main. Ce défaut seul eût suffi pour me glacer. » Pour qui connaît Rousseau, sensuel à l'excès, pareils motifs sont suffisants pour nous convaincre.

L'éditeur des Mémoires, M. Paul Boiteau, dans une note ajoutée à cet endroit du récit, tire de la question posée par Grimm cette conséquence : « Il craignait et Mme d'Épinay aurait désiré que Rousseau fût amoureux d'elle. » Je n'en crois rien. Grimm avait de très bonnes raisons pour ne pas prendre au sérieux la confidence de Saint-Lambert. Ce n'était pas la première fois qu'il entendait parler de la prétendue passion de Rousseau ; chez d'Holbach, chez Diderot, il avait déjà recueilli de semblables histoires que Duclos se plaisait à propager avec sa mauvaise foi habituelle. Il avait même poussé plus loin ses indiscrétions malhonnêtes, puisqu'à l'entendre, ce n'était pas seulement Rousseau qui était amoureux de Mme d'Épinay, c'était Mme d'Épinay qui était folle de Rousseau, et Grimm, qui savait fort bien à quoi s'en tenir sur ce point, passait son temps à persuader à ses amis que c'étaient là des contes à dormir debout. Il est vrai que Grimm était au loin ; on pourrait dire qu'à raison de son absence il aurait pu concevoir des craintes sérieuses. Mais, voyons; non seulement il connaissait Thérèse, mais il était au courant de l'intrigue qui venait de se nouer avec Mme d'Houdetot, en sorte qu'il eût pu répondre à Saint-Lambert: Allez donc voir chez vous ce qui se passe. La fièvre

qui s'était emparée de Rousseau et dont Mme d'Épinay lui envoyait le bulletin dans chacune de ses lettres devait suffire à le tranquilliser.

Mais elle, fut-elle amoureuse de Jean-Jacques et, sur ce point, la note de M. Paul Boiteau est-elle juste ? Peut-on saisir chez Mme d'Épinay le moindre indice de dépit ou de jalousie ? Nullement. Néanmoins, il s'est produit chez elle une évolution qui demande à être expliquée.

Quelle a été sa pensée lorsqu'elle a installé Rousseau à l'Ermitage ? à quel sentiment a-t-elle obéi ? Elle a voulu assurer l'existence d'un homme dont elle avait appris à connaître la haute intelligence, la délicatesse des sentiments, l'esprit en conversation, les qualités incontestables et aussi les défauts qui se manifestaient en toutes occasions ; et si quelque chose, chez cet homme étrange, avait séduit Mme d'Épinay, c'était plutôt ses défauts que ses qualités ; ses défauts qui prêtaient à sourire, qu'il analysait, du reste, volontiers, et sur lesquels il était facile de discuter avec lui. C'était vraiment un sauvage à qui elle donnait un gîte, à qui elle permettait de vivre au milieu d'un monde nouveau pour lui disposé à lui témoigner de la sympathie, de l'amitié, de manière à faire évanouir ce qu'il y avait chez lui de naturellement farouche et à le civiliser autant qu'il était possible. Ne l'appelait-elle pas — aimablement — son ours et n'a-t-elle pas entrepris la tâche — difficile — de transformer cet ours en un homme de bonne compagnie ? Mais pour accomplir cette tâche, pour opérer cette transformation, pour faire de son ermite un être vivant comme tout le monde, il était indispensable qu'elle conservât sur lui une influence absolue. Il fallait qu'il fût sermonné par elle, admonesté par elle, ramené par elle à la raison, aux habitudes de la vie normale

lorsqu'il s'en écartait et cela, par elle seule, car pour accomplir une œuvre aussi délicate, les efforts réunis de plusieurs personnes eussent été néfastes. Qu'on lise les lettres qu'elle écrivait à Rousseau ; elles sont remarquables. Elle le traite comme un enfant auquel on donne des conseils, comme un être capricieux dont il faut réformer le caractère, comme un homme qui a commis des fautes, auquel il faut montrer pour quelles raisons il eu tort. C'est une éducation complète qu'elle rêve de refaire, et il devient tout naturel qu'elle s'attache à son élève, qu'elle le traite un peu en maman affectueuse et dévouée.

On chercherait vainement autre chose dans sa longue correspondance, et ce sentiment d'affection qu'elle avait vouée à son ours, explique l'énergie avec laquelle elle a résisté à Grimm l'incitant à se séparer de l'hôte de l'Ermitage.

Mais, lorsqu'elle eut connu la passion de Rousseau pour Mme d'Houdetot dont elle savait toute la séduction; lorsqu'elle eut compris qu'en dehors de Thérèse qui ne comptait pas parce qu'elle n'était que la chose habituelle, elle aurait à lutter contre une femme de son monde, de son éducation, vive, enjouée, spirituelle, ardente dans ses sentiments, capable de diriger son ours dans la vie ; quand elle sut qu'elle ne serait plus la seule et unique éducatrice du farouche citoyen de Genève, ses sentiments changèrent aussitôt. Elle cessa d'être la femme affectueuse qu'elle avait été ; les défauts de Rousseau loin de l'intéresser lui devinrent à charge ; elle en vint à supporter difficilement ses visites; son affection diminua graduellement jusqu'à disparaître, et Grimm revenant à chaque instant à la charge pour lui conseiller une séparation définitive, elle se laissa gagner et profita d'un incident futile soulevé par Diderot pour rompre définitivement avec

Jean-Jacques. Je crois que là est la vérité, telle qu'elle ressort de l'étude des Mémoires de Mme d'Épinay. De l'affection et une affection tendre, c'est incontestable ; de l'amour, jamais.

Cependant, les lettres continuaient à s'échanger entre Grimm et son amie. On y constate que Rousseau et la comtesse avaient toujours leurs mystérieux rendez-vous dans la forêt ; que pour expliquer le long intervalle qui séparait ses visites à la Chevrette, Jean-Jacques prétendait être indisposé alors qu'il était tranquillement établi tête à tête chez la comtesse et y restait deux jours ; et qu'il annonçait un assez long séjour chez Mme d'Épinay qui se bornait à écrire sur un ton sec et pincé : « Comme il voudra. »

Il arrivait enfin ; il demeurait deux jours et, pendant cette assez longue visite, il ne disait rien au delà de la pluie et du beau temps ; et la conversation tombant sur l'éducation des enfants, Rousseau se lançait dans des théories qui faisaient prévoir l'*Émile*, mais effarouchaient Mme d'Épinay. Elle ne s'en cachait pas à Grimm qui répondait : « Je pense comme vous que Rousseau devient fou. Je l'ai toujours prévu... Je fais des vœux pour que vous ne soyez pas mêlée dans ses extravagances. » Ici, l'action se corse et nous allons marcher rapidement vers le dénouement.

J'ai déjà dit quels sentiments agitaient Mme d'Épinay depuis la découverte de la passion de Jean-Jacques pour sa belle-sœur ; j'ai essayé de faire comprendre qu'il ne s'agissait point là d'amour froissé, mais seulement d'une affection très légitime, très naturelle, subitement déchirée, d'une blessure profonde, qui ne devait pas se cicatriser. Il faut croire qu'en effet, le dépit était intense car, cette femme réfléchie d'habitude, prudente, pesant toujours la portée de

ses agissements, se laissa aller à commettre un acte qui manque de délicatesse et pourrait laisser croire qu'il a été dicté par une jalousie féroce. Elle se rendit un jour à l'Ermitage ; Rousseau était absent. Elle contraignit Thérèse à lui remettre les lettres de Mme d'Houdetot;elle pénétra dans le cabinet de Jean-Jacques, s'empara des papiers qui étaient dans son bureau,les arracha même de la « bavette » de la petite Levasseur et, munie d'une preuve indéniable, elle écrivit à Saint-Lambert une lettre anonyme qui lui dévoilait toute cette intrigue. Elle s'est défendue d'avoir accompli cette mauvaise action et en a rejeté tout l'odieux sur Thérèse. Mais Thérèse savait à peine écrire!

Saint-Lambert ne se fit pas attendre. Il tomba à l'improviste à Eaubonne,se rendit avec Mme d'Houdetot à l'Ermitage et demanda à Rousseau de les garder à dîner. Le récit de cette entrevue que l'on doit supposer violente, est vraiment amusant à lire dans les *Confessions*. Jean-Jacques, toujours sentimental, se sentit profondément ému, en constatant combien la comtesse aimait Saint-Lambert. « De quelque violente passion que j'aie brûlé pour elle, je trouvais aussi doux d'être le confident que l'objet de ses amours et je n'ai jamais un moment regardé son amant comme mon rival, mais toujours comme mon ami. »

C'est vraiment là une mentalité spéciale. Cependant, la visite de Saint-Lambert avait pour objet une explication ; or, comme la scène allait se produire au cours d'un dîner chez Rousseau, il était impossible qu'elle fût ni vive ni brutale. En effet, Jean-Jacques continue dans ses *Confessions* : « Pour Saint-Lambert, il se conduisit en honnête homme et judicieux. Comme j'étais le seul coupable, je fus aussi le seul

puni et même avec indulgence. Il me traita durement mais amicalement et je vis que j'avais perdu quelque chose dans son estime, mais rien dans son amitié. » — Et ce fut tout !

Rousseau n'en avait pas moins le cœur ulcéré. Il voulut connaître la vérité, savoir qui avait prévenu Saint-Lambert. Il questionna Thérèse qui, après des hésitations, lui raconta la trahison de Mme d'Épinay. « Mon indignation, ma fureur ne peut se décrire, dit-il. Au lieu de dissimuler avec Mme d'Épinay à son exemple et de me servir de contre-ruses, je me livrai sans mesure à l'impétuosité de mon naturel et, avec mon étourderie ordinaire, j'éclatai tout ouvertement. » Et, lorsqu'il recherchait quel avait été l'instigateur de cet acte qui allait modifier sa vie, il en arrivait à accuser Grimm dont il surprenait en toutes circonstances la détestable influence.

Cependant cette tempête s'apaisa quelque temps, et pour calmer la douleur que lui causait son amour traversé par tant d'obstacles, le citoyen de Genève continuait d'écrire *la Nouvelle Héloïse*. Il avait songé, disent les Mémoires de Mme d'Épinay, à communiquer son manuscrit à Diderot, à solliciter ses conseils ; il se décida à aller passer vingt-quatre heures à Paris. Diderot a écrit à Grimm le récit de cette visite et, s'il est exact, il faut avouer que Rousseau était un être singulièrement exigeant. Il tint impitoyablement son hôte à l'ouvrage, depuis le samedi dix heures du matin jusqu'au lundi onze heures du soir sans lui donner le temps de boire ni de manger, et il ne consentit pas à écouter Diderot qui voulait lui communiquer le plan du *Père de famille*. Le philosophe était furieux : on le serait à moins.

Est-ce bien vrai ? La lettre de Diderot n'existe pas ; il est donc impossible de contrôler le récit de Grimm.

Et puis Rousseau, en annonçant à Mme d'Épinay son voyage à Paris, lui disait qu'il allait voir Diderot, se jeter à son cou, lui demander pardon d'une lettre un peu trop vive qu'il lui avait écrite. Il n'était certes pas impossible qu'au cours de cette visite les deux amis eussent examiné les cahiers de *la Nouvelle Héloïse* mais, après le retour de Jean-Jacques à l'Ermitage, Mme d'Épinay écrivait à Grimm : « Rousseau est revenu de Paris et y a passé deux jours délicieux à ce qu'il dit. Diderot et lui sont enchantés l'un de l'autre. » Cette belle entente la surprit un peu, il est vrai et elle eut à ce moment sur son ermite un mot cruel : « Rousseau n'est plus, à mes yeux, qu'un nain moral monté sur des échasses. » Et c'est alors que Grimm répondait à sa correspondante : « Rousseau vous a donc dit qu'il n'avait pas porté son ouvrage à Paris ? Il en a menti, car il n'a fait son voyage que pour cela ». Mais Rousseau assure le contraire. Les affirmations de Grimm privées de l'appui de la lettre de Diderot, sont-elles bien dignes de foi ?

Toutes ces discussions, toutes ces difficultés, tous ces tiraillements qui rendaient si pénibles les relations entre la Chevrette et l'Ermitage peuvent paraître de bien petits événements ; lorsqu'il s'agit de personnages aussi considérables, d'hommes dont la vie privée était l'objet de toutes les conversations, de femmes dont la conduite louée par quelques-uns, était publiquement blâmée par le plus grand nombre, tous ces faits qui semblent futiles à raison de leur mince gravité grossissent immédiatement et deviennent presque des événements historiques. Il n'est point indifférent par exemple, de savoir de quelle façon Rousseau exprima à Mme d'Épinay la fureur qu'il éprouva lorsqu'il découvrit qu'elle était l'auteur de la lettre anonyme adressée à Saint-Lambert. Il le fit dans une

lettre débordante d'indignation, et se terminant par des insinuations qui durent blesser profondément la femme dont il avait accepté l'hospitalité. « Savez-vous comment je rachèterai mes fautes durant le peu de temps qui me reste à passer près de vous ? en faisant ce que nul autre ne fera après moi ; en vous disant sincèrement ce qu'on pense de vous dans le monde et les brèches que vous avez à réparer dans votre réputation. Malgré tous les prétendus amis qui vous entourent, quand vous m'aurez vu partir, vous pourrez dire adieu à la vérité, vous ne trouverez plus personne qui vous la dise. » La réponse de Mme d'Épinay fut ce qu'elle devait être, si l'on en croit ses Mémoires, revus par Grimm ; les *Confessions* en donnent un texte tout différent, empreint d'une véritable douleur plutôt que d'une vive indignation. Mais, nous sentons bien que la situation était devenue intolérable. Tous deux se rencontraient, se voyaient encore, mais avec quelle contrainte dans l'attitude, on le devine aisément. D'ailleurs, Saint-Lambert était retourné à l'armée et les visites de Rousseau à Eaubonne, qui étaient redevenues fréquentes, furent subitement interrompues par un ordre de Mme d'Houdetot.

Ce fut un coup terrible pour l'Ermite ; il en tomba malade. « Il a été fort mal, écrivait Mme d'Épinay ; la seconde nuit, il pensa mourir. » Il se rétablit enfin et, pendant cette maladie, la correspondance entre Mme d'Épinay et Grimm se continuant sans interruption, ce dernier ne cessait d'exciter son amie contre Jean-Jacques. Elle paraissait trouver cependant qu'il allait un peu loin ; elle lui reprochait de la pousser à la dureté. Elle croyait pourtant bien avoir raison de montrer à son voisin de la douceur, de chercher à le consoler, à le rendre raisonnable. « Le moindre de tous les maux, lui répondait Grimm, eût été de le

laisser partir pour sa patrie il y a deux ans, au lieu de le séquestrer à l'Ermitage. Je suis convaincu que ce séjour nous causera tôt ou tard des ennuis. »

Sur ces entrefaites, Grimm ayant achevé le temps pendant lequel il devait rester auprès du maréchal d'Estrées, annonça son prochain retour. Mme d'Épinay manifestait ouvertement sa joie non seulement à sa mère qui s'était engouée de son pseudo-gendre mais à Rousseau lui-même qui, à cette nouvelle, se prit à réfléchir. Il se demanda, dans la naïveté de son âme, s'il n'avait pas eu quelques torts à l'égard de son ami; si son caractère emporté, soupçonneux ne l'avait point conduit à des paroles ou à des actes qui auraient pu froisser Grimm et déterminer le changement d'attitude que, depuis longtemps, il constatait chez celui qui n'avait jamais cessé de lui être cher. Il faut croire que son examen de conscience lui rappela des fautes commises, dont le rachat s'imposait, car il alla trouver Mme d'Épinay : « Aidez-moi, lui dit-il d'un air pénétré, aidez-moi à retrouver un ami. » Elle écrivit aussitôt à Grimm : « Je lui ai promis de vous engager à l'écouter. Je n'ai rien promis de plus; c'est à vous de faire le reste. » L'entrevue eut lieu. Mme d'Épinay raconte dans son journal que Rousseau courut à Grimm en lui tendant les mains, non comme quelqu'un qui a des torts et qui cherche à les réparer mais comme un homme généreux qui tend la main à un coupable et qui pardonne. « Ah ça, mon cher Grimm, dit Jean-Jacques en lui prenant la main, vivons désormais en bonne intelligence et oublions réciproquement ce qui s'est passé. » Grimm se mit à rire. « Je vous jure, lui dit-il, que ce qui s'est passé de votre part est le moindre de mes soucis. » Ils se séparèrent après cette belle explication.

Tel est le récit de Grimm, car il ne faut jamais

oublier que toute cette partie des Mémoires a été revue, corrigée et souvent augmentée par l'Allemand froid et retors, qui à la Chevrette avait tout fait plier sous sa tyrannique domination. Le récit de Rousseau est tout autre. « J'allai chez Grimm, dit-il, comme un autre Georges Dandin, lui faire excuses des offenses qu'il m'avait faites. Je m'attendais que, confus de ma condescendance et de mes avances, Grimm me recevrait les bras ouverts, avec la plus tendre amitié. Il me reçut en empereur romain, avec une morgue que je n'avais vue encore à personne. »

Où est la vérité ? Est-elle du côté de Grimm dont nous connaissons les sentiments peu bienveillants à l'égard de l'ermite ? Est-elle du côté de Rousseau qui n'a jamais hésité à reconnaître ses torts même les plus graves ? Il y a là un problème dont l'étude n'est assurément pas très passionnante mais dont il me semble que la solution peut être trouvée dans les intentions si différentes qui, à ce moment même, animaient les deux adversaires : Jean-Jacques — qui l'a dit, qui l'a écrit — tout prêt à aller s'incliner devant son ami pour retrouver cette paix qu'il cherchait toujours ; Grimm, prétendant avoir des excuses pour des actes dont il aurait été la victime et recevant du haut de sa grandeur celui qui venait demander la cessation des hostilités.

Quoi qu'il en soit, nous touchons à la fin de ce long et un peu monotone débat, et les faits qui vont suivre éclairent toute cette intrigue, de manière à faire saisir la vérité.

Après tout, Mme d'Épinay avait résisté avec une certaine énergie aux ordres, qu'en termes très amicaux d'ailleurs, Grimm lui transmettait dans ses lettres, car lorsqu'il indiquait une ligne de conduite à suivre il n'y avait aucun doute à conserver, c'était un

ordre. Il n'avait cessé, soit oralement soit par écrit, de l'engager à se séparer de Rousseau ; il disait que son habitation à l'Ermitage devait amener des désagréments et Mme d'Épinay qui, au fond, avait bien un peu d'affection pour son ours si malheureux, avait temporisé, avait cherché des prétextes, excusé les mauvaises humeurs, les caprices qui, trop souvent, détournaient Rousseau du droit chemin. Mais maintenant, il fallait en finir ; il n'était plus possible que ces deux hommes, désormais ennemis déclarés, vécussent aussi près l'un de l'autre. La rupture s'imposait ; mais sous quel prétexte ? Il fallait le trouver !... On imagina une comédie qui devait en effet réussir. Diderot consentit à écrire à Jean-Jacques une lettre, dans laquelle il donnait à son ami des conseils sur ce qu'il devait faire à l'occasion d'un voyage à Genève que projetait Mme d'Épinay. Et, voyez quelle confiance il faut avoir dans les Mémoires publiés sous son nom ! La correspondance qui s'échangeait entre elle et Grimm pendant son séjour à l'armée a été évidemment refaite car, dans les lettres jointes aux Mémoires, Mme d'Épinay annonçait qu'elle était malade, que sa santé était gravement atteinte ; Grimm lui répondait en lui demandant des nouvelles, en la félicitant lorsqu'elle parlait d'une amélioration de son état, mais la cause de cette maladie était toujours restée secrète, les deux amants se bornant, dans les lettres publiées, à des généralités qui ne pouvaient mettre sur la voie. On sait aujourd'hui grâce à la critique judicieuse de l'éditeur des Mémoires que Mme d'Épinay était enceinte et qu'il s'agissait pour elle d'aller à l'étranger, cacher aux regards du public une situation qui commençait à se manifester. Il fallait qu'elle accouchât le plus secrètement possible.

Le voyage était chose arrêtée ; Grimm en avait

informé ses amis ; tout avait été concerté, et la date du départ, et les moyens de transport, et le nombre des gens qui devaient accompagner la voyageuse. Elle devait aller se confier aux soins de Tronchin qui avait accepté de se charger de tout ce que pouvait nécessiter un semblable état. Or, on n'avait pas songé un seul instant à demander à Rousseau, ami très particulier de Tronchin, de conduire Mme d'Épinay et de la remettre entre les mains de son docteur.

Il était donc à la *Chevrette*, dans la chambre de Mme d'Épinay, causant avec elle, lorsqu'on lui apporta ses lettres. L'une d'elles était à l'adresse de Jean-Jacques ; elle la lui remit. A sa lecture, la colère s'empara de lui ; en jurant, il froissa le papier, le jeta à terre et se prenant la tête entre les mains : « Mordieu ! dit-il, ce ne sont pas là des amis, ce sont des tyrans. Quel ton impérieux prend ce Diderot ! Je n'ai que faire de leurs conseils. Mme d'Épinay ramassa la lettre et la lut. « J'apprends, écrivait Diderot, que Mme d'Épinay part pour Genève et je n'entends pas dire que vous l'accompagnez. Ne voyez-vous pas que si elle a avec vous les torts que vous lui supposez, c'est la seule manière de vous acquitter de tout ce que vous lui devez et de pouvoir rompre ensuite décemment avec elle. » On devine la scène qui se produisit : indignation de Mme d'Épinay. « Par quelle raison M. Diderot croit-il que je sois mal intentionnée pour vous ? Quels sont mes torts avec vous, s'il vous plaît ? » Rousseau ne sut que répondre, balbutia quelques mots pour se défendre ; il tomba aux genoux de sa bienfaitrice, lui demanda grâce, mais en vain. « Monsieur, lui cria-t-elle, sortez ; votre présence me fait mal. Allez, et que je ne vous revoie pas. » Et, comble de perfidie, après cette scène vio-

lente, Rousseau aurait écrit à Diderot : « De quoi vous avisez-vous d'envoyer chez Mme d'Épinay les lettres que vous m'écrivez ; je vous ai dit vingt fois que toutes celles qui passaient par ses mains étaient ouvertes. Celles-ci l'a été comme les autres et me cause avec elle une tracasserie abominable... Cette femme à la rage d'être bien avec vous. Elle ne me pardonnera jamais de vous avoir parlé vrai. » Il est inutile de dire que Diderot communiquait à Grimm une pareille lettre. Il paraît qu'on la cacha à Mme d'Épinay mais que Grimm et Diderot se promirent de se tenir au courant des incidents qui pourraient se produire.

C'est ainsi que les Mémoires rapportent la scène qui a précédé la séparation. Si ce récit est exact, Rousseau est assurément d'une duplicité peu commune. Mais, est-il exact ? J'ouvre *les Confessions* ; je n'y trouve qu'une simple allusion à ce qui s'est passé. Rousseau raconte que, le jour même où Mme d'Épinay se rendait à Paris pour préparer son départ, il alla trouver Mme d'Houdetot. « Nous parlâmes de ma situation présente avec Mme d'Épinay ; je lui montrai la lettre de Diderot, avec ma réponse ; je lui détaillai tout ce qui s'était passé à ce sujet et je lui déclarai la résolution où j'étais de quitter l'Ermitage. Elle s'y opposa vivement. » Il y a donc bien eu une lettre de Diderot, une explication avec Mme d'Épinay, une réponse de Rousseau à son ami, mais où sont ces lettres ? dans quels termes étaient-elles conçues ? Nous n'avons ni celle de Diderot, ni celle de Rousseau. Il est donc impossible d'affirmer qu'après s'être étonné d'apprendre que Jean-Jacques ne va pas à Genève, Diderot lui a écrit : « Ne voyez-vous pas que si elle a avec vous les torts que vous lui supposez, c'est la seule manière de rompre décemment avec elle ! » Il

est également impossible d'affirmer que, dans sa réponse, Rousseau a écrit : « Cette femme a la rage d'être bien avec vous. » Nous ne pouvons même pas être assurés que la scène racontée dans les Mémoires, a été aussi violente qu'on serait tenté de le croire à leur lecture, ni même qu'elle a eu vraiment la cause qu'ils lui attribuent. Nous pouvons admettre, et cela est, en effet, plus que probable, que Grimm, qui cherchait toujours à débarrasser l'Ermitage de son hôte incommode, entretint fort habilement Diderot du manque de convenance de Rousseau qui n'avait pas songé à proposer à sa bienfaitrice de l'accompagner jusqu'à Genève où, connu comme il l'était, il eût pu lui être utile ; que Diderot, homme de premier mouvement, obéissant toujours à une impulsion violente, prit la plume et sous le coup des réflexions qui l'avaient frappé, écrivit : « J'apprends que Mme d'Épinay part pour Genève et je n'entends pas dire que vous l'accompagnez. » Il paraît certain que cette phrase lue par Rousseau dans la chambre de Mme d'Épinay lui arracha cette exclamation : « Mon Dieu ! ce ne sont pas des amis, ce sont des tyrans ! » qu'à l'occasion de cette lettre, il eut une explication assez vive pour que la pensée lui soit venue de quitter l'Ermitage. Tout cela est possible, est même probable ; mais je ne crois pas que la fin de la lettre de Diderot soit bien celle reproduite dans les Mémoires ; je ne crois pas que la réponse de Rousseau soit authentique ; je ne crois pas que la scène racontée par Mme d'Épinay, ait eu la cause et la violence qu'elle lui prête. La main de Grimm a passé par là, ajoutant, augmentant, modifiant toutes choses, de manière à grossir dans l'esprit du lecteur des incidents qui, en eux-mêmes, sont de bien minime importance ; travestissant les faits et les intentions de manière à donner à Rousseau une attitude

odieuse qui pût expliquer la persécution dont il a toujours été l'objet ; car, circonstance à retenir, *les Confessions* ont été publiées du vivant de Mme d'Épinay ; elle les a lues ; elle a lu tout ce qui se rapporte au temps où Rousseau habitait l'Ermitage ; son attention a dû s'y attacher d'une façon toute particulière. Elle n'a jamais songé à démentir quoi que ce soit des assertions de l'ermite. Ses Mémoires n'ont été publiés qu'après sa mort, et Grimm a dû vouloir, en laissant de ces faits une version nouvelle et contraire à celle de Rousseau, combattre l'impression qu'avait faite la publication des *Confessions*.

Mme d'Épinay d'ailleurs n'était pas tellement outrée de la conduite de son ours, elle n'avait pas conservé à son endroit un tel ressentiment malgré ce grand geste et cette parole décisive : « Allez et que je vous revoie plus ! » qu'elle n'ait essayé après cette scène prétendue, de lui rendre encore des services et de lui être utile. Grimm entra un jour dans son appartement, sans être annoncé. Elle écrivait et, saisie, serra ses papiers avec une précipitation et un embarras qui n'échappèrent point à son amant. « Vous m'avez surprise, lui dit-elle ; je vous avoue que je désirerais ne pas vous montrer ce que j'écris... — Si ce que vous écrivez ne regarde pas Rousseau, je n'ai rien à vous demander, lui répondit-il, mais s'il est question de lui directement ou indirectement, j'exige que vous ne fassiez rien sans que j'en sois instruit auparavant. » Et comme elle résistait et que Grimm, renouvelant ses observations, allait jusqu'à lui reprocher de manquer de franchise avec lui, elle jeta au feu son écrit. N'est-ce pas démonstratif ?... Ne ressort-il pas jusqu'à l'évidence, de cette scène, que Grimm a été l'artisan de toute cette intrigue ; que Mme d'Épinay, si elle a suivi la direc-

tion qui lui était imprimée par Grimm, ne l'a fait que malgré elle, dominée par l'ascendant extraordinaire que l'Allemand tyrannique avait su prendre sur son amie, que Rousseau et Mme d'Épinay n'avaient point tort, lorsqu'au début du séjour de l'ours à l'Ermitage, ils appliquaient à Grimm ce nom de Tyran-le-Blanc, qui indiquait clairement qu'ils avaient saisi toute l'indomptable énergie de ce caractère essentiellement dominateur.

Mais, il est bon de le répéter ; Rousseau reconnaît dans ses *Confessions* avoir communiqué à Mme d'Houdetot et la lettre de Diderot et sa réponse. Il fit davantage encore : il écrivit à Mme d'Épinay : « Mme d'Houdetot me parla mardi beaucoup de ce voyage et m'exhorta à vous accompagner presqu'aussi vivement qu'avait fait Diderot. » Comment pourrait-on admettre que Rousseau ait eu l'imprudence ou la niaiserie de remettre lui-même entre les mains de la comtesse les preuves manifestes de sa duplicité ? Mais c'eût été aller au devant de ce qui pouvait le plus l'affecter, de ce qui devait lui occasionner la plus profonde douleur car, il n'est pas possible de croire que Mme d'Houdetot, indignée de semblables procédés, n'eût pas signifié à son adorateur qu'il devait cesser ses visites. Non, tout démontre que la lettre de Diderot a été une manœuvre dictée par Grimm à son ami ; il paraît de toute évidence que, très habilement, il s'est arrangé de manière à ce qu'elle tombât dans les mains de Mme d'Épinay et provoquât une scène qui devait, pensait-il, amener le dénouement du roman de l'Ermitage.

Quoi qu'il en soit, Rousseau terminait ainsi la lettre dont j'ai cité plus haut le début : « Soyez sûre qu'au lieu de tous ces détours, si vous eussiez insisté avec amitié, que vous m'eussiez dit que vous le désiriez

fort et que je vous serais utile, j'aurais passé par dessus toute autre considération et je serais parti. »

Mais, elle quittait Paris ; la lettre de Rousseau arrivait un peu tard. Elle se borna à la transmettre à Grimm en émettant la pensée qu'elle devait être communiquée à Diderot. Grimm n'y manqua point ; il y joignit l'éloquente épître qu'avant le départ de Mme d'Épinay, Rousseau lui avait adressée pour lui indiquer les motifs qui le déterminaient à ne pas partir. « Dites-moi, Grimm, pourquoi tous mes amis prétendent que je dois suivre Mme d'Épinay ? ai-je tort, ou seraient-ils tous séduits ?... Qu'est-ce qui peut m'obliger à la suivre ? L'amitié, la reconnaissance, l'intérêt qu'elle peut retirer de moi. Examinons tous ces points. » Sa lettre n'est, somme toute, qu'une sorte de mémoire dans lequel très longuement et très complètement il étudie les raisons pour lesquelles ni l'amitié, ni la reconnaissance, ni l'intérêt ne peuvent l'obliger à accompagner Mme d'Épinay ; et ce mémoire, il l'adressait à Grimm, convaincu que ce dernier tomberait d'accord avec lui pour lui conseiller de rester tranquillement à l'Ermitage. Il faut remarquer d'ailleurs que ses raisons sont excellentes et bien faites pour frapper un esprit non prévenu : « Est-ce l'amitié ? elle a des amis moins malades, moins pauvres, moins jaloux de leur liberté, moins pressés de leur temps et qui lui sont au moins aussi chers que moi ; je ne vois pas qu'aucun d'eux se fasse un devoir de la suivre· Par quelle bizarrerie en sera-ce un pour moi seul qui suis le moins en état de le remplir ?... Quant aux bienfaits, qu'a fait pour moi Mme d'Épinay ; vous le savez tous mieux que personne et j'en puis parler librement avec vous ; elle a fait bâtir à mon occasion une petite maison à l'Ermitage et m'a engagé d'y loger et j'ajoute avec plaisir

qu'elle a eu soin d'en rendre l'habitation agréable et sûre... Qu'ai-je fait de mon côté pour Mme d'Épinay ? Je me laissai entraîner à l'Ermitage. Dès ce moment, j'ai toujours senti que j'étais chez autrui... Mme d'Épinay, souvent seule à la campagne, souhaitait que je lui tinsse compagnie. C'était pour cela qu'elle m'avait retenu... J'ai pourtant vécu deux ans dans sa maison, assujetti sans relâche avec les plus beaux discours de liberté, servi par vingt domestiques et nettoyant tous les matins mes souliers, surchargé de tristes indigestions et soupirant sans cesse après ma gamelle. »

Rappelons-nous ce qu'il écrivait avant d'entrer à l'Ermitage : « Que vous entendez mal vos intérêts, de vouloir faire un valet d'un ami. » Sa lettre à Grimm n'indique-t-elle pas qu'il a subi une servitude pesante et dont il se décidait, un peu tard peut-être, à se débarrasser ?

« Venons à l'article de l'utilité, continue-t-il; Mme d'Épinay part dans une bonne chaise de poste accompagnée de son mari, de son fils, de son gouverneur et de cinq ou six domestiques... Voyez, je vous prie, à quoi je puis servir Mme d'Épinay dans ce voyage et quelles peines il faut que je souffre sans lui être jamais bon à rien. Soutiendrai-je une chaise de poste ? Ferai-je à chaque instant arrêter pour descendre ou accélérerai-je mes tourments et ma dernière heure pour m'être contraint ?... Que Diderot fasse bon marché tant qu'il voudra de ma vie et de ma santé ; mon état est connu. »

Et tout cela était parfaitement exact. Ces raisons mêmes le dispensaient d'en donner d'autres. Son état de santé, ses infirmités ne lui permettaient pas d'affronter un aussi long voyage ; sans compter sa pénurie d'argent qui pouvait l'obliger soit à s'humilier en demandant à Mme d'Épinay, soit à se priver

pour rester digne. Et Thérèse, et sa mère qui resteraient loin de lui, seules et dans le besoin !

« Je crois bien voir — ajoute-t-il — d'où viennent tous les bizarres devoirs qu'on m'impose. C'est que tous les gens avec qui je vis me jugent toujours sur leur sort, jamais sur le mien et veulent qu'un homme qui n'a rien vive comme s'il avait six mille livres de rente et du loisir de reste... C'est ainsi que le philosophe Diderot dans son cabinet, au coin d'un bon feu, dans une bonne robe de chambre bien fourrée veut que je fasse vingt-cinq lieues par jour en hiver, à pied dans les boues, pour courir après une chaise de poste, parce qu'après tout, courir et se crotter est le métier d'un pauvre. Mais en vérité, Mme d'Épinay, quoique riche, mérite bien que J.-J. Rousseau ne lui fasse pas un pareil affront. » Il reconnaît, d'ailleurs, qu'il ne peut plus demeurer à l'Ermitage. « J'avoue qu'il me serait dur de déloger dans cette saison qui me fait déjà sentir aussi cruellement ses approches. Il vaut mieux attendre au printemps où mon départ sera plus naturel, et où je suis résolu d'aller chercher une retraite inconnue à tous ces barbares tyrans que l'on appelle amis. »

Ce long mémoire dans lequel il prétendait justifier son refus de partir était, en certaines de ses parties, très juste, très vrai, très bien déduit. C'était, en effet, une idée étrange que de faire accompagner Mme d'Épinay par ce malade, obligé de s'arrêter à chaque détour de route et qui, on le savait bien, avait refusé en 1752 d'être présenté au roi, précisément, à cause de ses infirmités. Il écrivait à Lenieps : « On représente actuellement à la cour le petit opéra que j'achevais à votre départ (*le Devin du village*). Le succès en est prodigieux, et m'étonne moi-même. J'ai été à Fontainebleau pour la première représenta-

tion. Le lendemain, on voulait me présenter au roi et je m'en revins copier. Mon obscurité me plaît trop pour me résoudre à en sortir quand même je perdrais les infirmités qui me la rendent nécessaire [1].

Le premier soin de Grimm fut d'envoyer à Diderot le long mémoire de Rousseau. Il l'accompagnait d'un billet dans lequel se manifestait comme toujours son irréductible haine. « Tenez, mon ami, lisez et apprenez enfin à connaître l'homme. Vous trouverez ci-joint une pièce d'éloquence que m'adresse Rousseau.... Je me garderai bien de communiquer sa lettre à Mme d'Épinay,... mais je ne lui cacherai pas cependant qu'elle n'a plus rien à ménager avec un si grand fourbe... A quels hommes, grand Dieu, donne-t-on dans le monde le nom de philosophes ! » Puis, il écrivait à Rousseau lui-même ! « Je n'ai jamais cru que vous dussiez faire le voyage de Genève avec Mme d'Épinay ; quand le premier sentiment vous aurait engagé à vous offrir, elle, de son côté, devait vous empêcher en vous rappelant ce que vous devez à votre situation, à votre santé, et à ces femmes que vous avez entraînées dans votre solitude. Voilà mon opinion. »

Eh bien ! que signifie alors la lettre de Diderot et toutes ces objurgations causées précisément par le séjour de Jean-Jacques en France, alors que Mme d'Épinay allait à Genève chercher la santé ! Lui fait-on grief uniquement de ne s'être pas offert alors qu'on savait que son offre devait être repoussée ? Non, car ce serait vraiment puéril. Sa reconnaissance ne pouvait-elle pas se manifester d'une autre manière ? En fait, Mme d'Épinay qui connaissait mieux que personne le caractère étrange de son ours, n'a jamais pensé que Rousseau fût si coupable, puisque,

1. *Cat. de la vente d'aut. B. Fillon*, n° 2303.

même après la scène violente qui devait aboutir à la séparation, nous l'avons vue écrivant à Jean-Jacques, et lui écrivant en termes qui ne devaient point être trop sévères, puisqu'elle crut devoir soustraire cette lettre, en la brûlant, à la critique de Grimm. Ses amis, Grimm en particulier, s'indignaient à sa place et, il me semble plus que jamais, maintenant que j'ai dépouillé toutes les pièces du débat, que j'étais en plein dans la vérité, en affirmant que, seul, il avait fait tout le mal. A la fin de sa lettre, Grimm écrasait Rousseau de toute son indignation. Il lui reprochait sa noirceur, sa duplicité, sa monstrueuse ingratitude et terminait ainsi : « Je ne vous reverrai de ma vie et je me croirai heureux si je puis bannir de mon esprit le souvenir de vos procédés. Je vous prie de m'oublier et de ne plus troubler mon âme. » La discussion montée à ce point ne pouvait laisser Jean-Jacques indifférent. Cruellement blessé par cette lettre, offensé par les reproches violents qu'elle contenait, il la renvoya à Grimm en y joignant ces simples mots : « Je me refusais à ma juste défiance : j'achève trop tard de vous connaître. Voilà donc la lettre que vous vous êtes donné le loisir de méditer. Je vous la renvoie ; elle n'est pas pour moi. »

On pourrait croire que tout était dès lors terminé, que la rupture était définitive et que nous allons pouvoir enfin clore ce long chapitre. Il n'en est rien. Comme il fallait en finir, comme il fallait que Rousseau disparût à tout jamais non seulement de l'affection de Mme d'Épinay et de son voisinage mais aussi et surtout du souvenir de Mme d'Houdetot qui d'ailleurs, ne trempait nullement dans toutes ces machinations, Grimm imagina d'accuser Jean-Jacques d'avoir joué dans un incident relatif à la comteese, et vis-à-vis de Saint-Lambert et de Diderot, un rôle indigne de

duplicité, de mensonge et de fausseté. Cette scène sur laquelle je ne m'étends pas davantage, car on ne peut tout dire, a été racontée dans *les Confessions* autrement que dans les Mémoires de Mme d'Épinay, et il faut se rappeler que Grimm, mort en 1807, dix-neuf ans après la publication de la seconde partie des *Confessions*, a eu tout le temps nécessaire pour protester contre le récit de Rousseau. Il ne l'a jamais fait.

Il n'en est pas moins vrai que Diderot, convaincu par les affirmations de Grimm, prit parti contre Jean-Jacques. Dans son indignation, qui le poussait toujours à des extrémités souvent regrettables, il abusa de la confiance de son ancien ami. Il alla raconter à Saint-Lambert les confidences que, durant sa maladie, Rousseau lui avait faites au sujet de Mme d'Houdetot. Ces confidences, il les avait reçues sous le sceau de l'amitié et, c'était précisément à Saint-Lambert qu'il allait dévoiler ce secret. Ce fut, dans l'âme de Jean-Jacques un véritable déchirement. Tout s'effondrait du coup ; l'amitié, ce sentiment qui avait tenu une si grande place dans sa vie, l'amitié n'était qu'un mot, puisqu'il était possible qu'on pût ainsi la trahir. D'Alembert venait de publier son article sur *Genève ;* Rousseau lui répondit par sa *Lettre sur les spectacles* : il y glissa cette phrase qui amena entre les deux anciens amis la rupture définitive : « J'avais un Aristarque sévère et judicieux ; je ne l'ai plus. Je n'en veux plus ; mais je le regretterai sans cesse et il manque bien plus encore à mon cœur qu'à mes écrits. »

Diderot comprit l'allusion. Avec sa brutalité habituelle, il répondit dans son *Essai sur les règnes de Claude et de Néron* : « Je m'unissais à des fous pour élever un piédestal à l'homme hypocrite... Hélas ! ce fut au milieu d'une ivresse qui m'était chère que le

voile se déchira et que je vis avec autant de douleur que de surprise que, pendant de longues années, je n'avais pressé contre mon sein, serré qu'un monstre entre mes bras. »

Ce fut la fin. Rousseau comprit qu'il ne pouvait plus rester à l'Ermitage. Il l'écrivit à Mme d'Épinay, mais il ajouta qu'on lui avait donné le conseil d'attendre jusqu'au printemps. Il ne disait point que c'était Mme d'Houdetot qui lui avait conseillé de demander ce délai. Mme d'Épinay lui répondit sèchement qu'elle le laissait libre d'apprécier ce qu'il devait faire. Grimm n'entendait pas que les choses traînassent encore. « On dit, écrivait-il, que Rousseau semble moins pressé de sortir de votre maison ; pour moi, je crois qu'après tout ce qui s'est passé, vous ne pouvez l'y laisser sans vous manquer. » Définitivement brouillé avec Diderot, ne pouvant plus rien attendre de Mme d'Épinay, Rousseau déménage, installe Mme Levasseur à Paris et, accompagné de Thérèse, va se loger à Montmorency. Et, chose remarquable, les Mémoires de Mme d'Épinay s'arrêtent presqu'aussitôt après le départ de Rousseau. Il semble que celui qui les a détenus après la mort de leur auteur ait eu l'intention de ne s'occuper dans leur seconde partie que de ce qui concernait les incidents relatifs à Jean-Jacques, car, Rousseau loin de l'Ermitage, il ne restait — paraît-il — rien d'intéressant à nous apprendre. Or, c'est Grimm qui a détenu le manuscrit pendant plusieurs années ; c'est lui qui lui a donné sa forme définitive ; c'est lui qui l'a modifié de manière à en faire un acte d'accusation contre le citoyen de Genève. Tout cela avait été machiné avec un art véritable, au point que rien n'était plus facile que de se laisser convaincre par les habiletés accumulées de l'amant de Mme d'Épinay.

Je me suis peut-être laissé entraîner à traiter un peu longuement cet épisode de la vie des philosophes. Je tenais à dépouiller complètement la partie des Mémoires qui en contient l'histoire, parce que c'est le moyen le plus sûr d'expliquer l'assertion de Mme de Vandeul qui affirme que, seul, Grimm pouvait donner le mot de l'énigme. Je crois que nous le possédons maintenant.

La séparation de Rousseau et de Diderot marque d'ailleurs l'un des points les plus intéressants de l'évolution des idées philosophiques. Dès son départ de l'Ermitage, Rousseau est considéré par ses anciens amis comme un fourbe, un hypocrite, un malhonnête homme ; on brise avec lui toutes relations ; on l'abandonne à sa triste solitude, on le renie. Ce n'est plus un ami, il ne compte plus dans le groupe de ceux qui se considèrent comme les seuls sages. Dès sa brouille avec Diderot, il devient un traître, un faux philosophe et la publication de sa *Lettre sur les spectacles*, concommittente à ces événements, déchaîne contre lui toutes les haines. Voltaire vient ajouter sa satire mordante et spirituelle aux outrages de d'Alembert, de Grimm et de Diderot ; Rousseau ne vaut guère davantage que l'abbé Desfontaines, que Fréron ou que La Beaumelle ; il ne mérite plus que le mépris qu'aucun de ceux qui l'ont aimé jadis ne lui ménage désormais.

Donc, le groupe des philosophes se dissout, se partage en deux branches bien distinctes. Ceux qui entendent exercer surtout une action antireligieuse, qui se donnent pour mission de combattre la superstition et de faire régner exclusivement la raison pure, forment la première ; Voltaire, Diderot, d'Holbach, Helvétius, d'Alembert, Condorcet seront les chefs de cette légion qui a exclu Rousseau de son sein. Celui qui, renié par ses anciens amis avait, pendant un

temps, rêvé de l'incrédulité absolue, qui est revenu au théisme et qui, rendu à la liberté de ses actions, débarrassé de ce qu'il appelait la tyrannie de l'amitié va pouvoir donner une forme à ses théories sociales et politiques et, par *le Contrat social*, l'*Émile*, *la Profession de foi du vicaire savoyard*, conduira le peuple français vers des modifications de sa vie civile dont, aujourd'hui encore, nous subissons les conséquences, forme la seconde. D'où, à partir de ce moment, deux courants bien distincts se dessinent : l'un qui sape la religion, l'autre qui ébranle le trône.

Tous les philosophes d'ailleurs ne se félicitaient point de voir deux hommes comme Diderot et Rousseau devenus ennemis irréconciliables. Quelques-uns même songeaient à ménager un retour aux relations anciennes. Le comte d'Escherny pensa qu'il pouvait être l'arbitre d'une réconciliation possible. Son amitié pour Diderot lui permettait de toucher à cette corde tout particulièrement sensible, et Diderot lui répondit vraisemblablement en lui posant les conditions dont il exigeait l'accomplissement pour recevoir la soumission de Jean-Jacques. D'Escherny se fit l'entremetteur bénévole de cette délicate négociation, car il existe une lettre de Rousseau de 1765, datée de Motiers-Travers où il était alors, dans laquelle il répond aux propositions qui lui étaient transmises : « Je n'entends pas très bien, Monsieur, ce qu'après sept ans de silence M. Diderot vient tout à coup exiger de moi. Je ne lui demande rien ; je n'ai nul désaveu à faire. Je suis bien éloigné de lui vouloir du mal, encore plus de lui en faire ou d'en dire de lui. Je sais respecter jusqu'à la fin les droits de l'amitié même éteinte ; mais je ne la rallume jamais [1]. »

1. *Cat. de la vente d'aut. de M. Bovet*, n° 737.

Cette lettre assez fière dut irriter Diderot qui, dès lors ne laissa plus échapper aucune occasion de faire connaître les sentiments de malveillance dont il restait animé à l'égard de Rousseau. N'oublions pas que la rupture eut lieu en 1757 ; que la réponse de Jean-Jacques à d'Escherny repoussant la tentative de réconciliation est de 1765 et constatons à quel point, chez des hommes pourtant intelligents mais aveuglés par des passions irréfléchies, les haines étaient tenaces. En 1768, Diderot échangeait une longue correspondance avec son ami Falconet alors à Saint-Pétersbourg, où Catherine l'avait appelé pour faire la statue équestre de Pierre le Grand ; je prends au hasard dans ses lettres : « Ils ont dit que vous étiez le Jean-Jacques de la sculpture et cela ne ressemble pas mal, à la probité près que vous avez et que l'on croit à l'autre. » L'une de ces lettres, du 6 septembre 1768, est tout entière consacrée à Rousseau ; on y trouve des passages comme celui-ci : « Rousseau, Jean-Jacques Rousseau, cet homme, le plus honoré des gens de lettres pour sa prétendue probité, le plus dangereux par son éloquence, le plus adroit dans ses vengeances, le plus redoutable par la multitude de ses enthousiastes, le plus intime et le plus ancien de mes amis, par une perfidie aussi cruelle que lâche, se sert de l'aveu même des services de toute espèce que je lui ai rendus pendant un intervalle de vingt ans pour accréditer aux yeux du public les noirceurs dont il m'accuse contre le témoignage de sa conscience. » Or, dix années se sont écoulées depuis la rupture ; Rousseau qui depuis Montmorency a passé sa vie sur les grands chemins pour rencontrer cette fameuse paix qu'il cherchait toujours et ne trouvait jamais, Rousseau ne songeait nullement à ses amitiés éteintes ; mais Diderot a toujours éprouvé le besoin de se his-

ser sur un piédestal, de se signaler à l'attention de tous comme le seul honnête homme qu'il y eût, et avec Falconet, qui le connaissait pourtant bien et parfois le brusquait vertement, il devait faire son propre éloge aux dépens de ses ennemis. Il continue ainsi son apologie : « Je vis aimé, estimé, j'ose dire honoré de mes concitoyens et des étrangers, tandis que sa querelle avec Hume le démasque et le montre. Les bienfaits de la grande impératrice font retentir avec transports mon nom, son éloge et le mien. Le bruit en vient aux oreilles du perfide et il s'en mord les lèvres de rage. Ses jours sont tristes, ses nuits sont inquiètes ; je dors tranquillement tandis qu'il soupire, qu'il pleure peut-être et qu'il se tourmente et se ronge ». Pour des événements qui datent déjà de dix années, il semble que ce soit là beaucoup de rhétorique.

Dans ses lettres à Mlle Voland il n'est pas moins injuste. Remarquons cependant que cette correspondance qui date de 1759 se rapproche par conséquent de l'époque de la rupture. Il envoie à son amie la *Lettre sur les spectacles*, imprimée en 1758. « Voilà, ma tendre et solide amie, l'ouvrage du grand sophiste... On peut donc être éloquent et sensible, sans avoir ni véritable amitié ni véracité ! Cela me fâche bien. Si cet homme n'a pas un système de dépravation tout arrangé dans sa tête, que je le plains ! Et s'il s'est fait des notions de justice et d'injustice qui le reconcilient avec ses procédés, que je le plains encore ! Dans l'édifice moral, tout est lié : il est difficile qu'un homme écrive sans cesse des paradoxes et qu'il soit simple dans ses mœurs. »

En 1762, à propos du *Vicaire savoyard*. « C'est précisément parce que cette profession de foi est une espèce de galimatias que les têtes du peuple en sont

tournées. La raison qui ne présente aucune étrangeté n'étonne pas assez et la populace veut être étonnée. Je vois Rousseau tourner tout autour d'une capucinière où il se fourrera quelqu'un de ces matins. Rien ne tient dans ses idées; c'est un homme excessif qui est ballotté de l'athéisme au baptême des cloches. Qui sait où il s'arrêtera ! »

Nous avons vu Rousseau apprécié par Voltaire; avouons que Diderot ne le cède en rien au patriarche de Ferney.

Voyons maintenant ce que Jean-Jacques écrit de son ennemi. Voici une page qui va faire un singulier contraste avec ce que nous venons de lire : « Les formes de M. Diderot ont étonné ce siècle qui en a d'autres et c'est ce qui lui fait autant de détracteurs que d'admirateurs. Mais chaque siècle change de formes et les hommes ne changent point de raison. Au bout de quelques siècles, les formes qui se sont détruites les unes par les autres sont comptées pour très peu de chose et l'on ne peut faire entrer dans les jugements que les idées dont les auteurs ont enrichi l'esprit humain. Lorsque M. Diderot sera à cette distance du moment où il aura vécu, cet homme paraîtra un homme prodigieux. On regardera de loin cette tête universelle avec une admiration mêlée d'étonnement, comme nous regardons aujourd'hui la tête des Platon et des Aristote. »

Nous pouvons, je crois, maintenant, résoudre la question de savoir lequel de Diderot ou de Rousseau est le plus sympathique.

*
* *

Le chapitre qu'on vient de lire était complètement

achevé, lorsque j'ai connu l'ouvrage récemment publié par Mme Fréderika Macdonald [1].

Cette très intéressante étude démontre, en s'appuyant sur deux documents inconnus ou inutilisés jusqu'ici et en les comparant au texte imprimé des Mémoires de Mme d'Épinay que Grimm, Diderot et la dame de la Chevrette ont ensemble et en se concertant altéré le texte primitif des Mémoires pour faire jouer à Jean-Jacques un rôle absolument odieux et faire peser sur lui la responsabilité entière de la rupture qui le sépara de Mme d'Épinay et de ses amis.

J'ai cru devoir conserver néanmoins, tel qu'il avait été écrit, le chapitre VI tout entier de cet ouvrage.

Je n'avais point à ma disposition les pièces inédites qu'a pu consulter Mme Macdonald mais l'étude attentive des Mémoires de Mme d'Épinay m'avait amené à constater le double rôle joué par Grimm en cette circonstance. J'apporte donc à l'œuvre de critique de Mme Macdonald l'appui de ma propre conviction : Grimm, et à son instigation, Diderot et Mme d'Épinay se sont livrés, dans toute cette machination, à des manœuvres abominables. Ils ont dans la correspondance littéraire que Grimm et Diderot rédigeaient en commun, puis dans le texte des mémoires altéré, corrigé, aggravé par tous les deux, usé de procédés malhonnêtes pour perdre leur ennemi dans l'esprit de ses contemporains et de la postérité ; ils ont sciemment changé les dates des lettres qu'ils reproduisaient, modifié le sens de certaines phrases, imposé à Mme d'Épinay une rédaction nouvelle d'une partie du texte de ses Mémoires, et c'est avec raison que

1. *La légende de J.-J. Rousseau* rectifiée par Mme Frederika Macdonald, traduite de l'anglais par Georges Roth. Paris, Hachette, 1909.

Mme Macdonal dénonce de semblables procédés, indignes à coup sûr, d'hommes que leurs prétentions à la philosophie devaient mettre en garde contre une semblable déloyauté.

Il est évident désormais que tous trois ont été des complices et c'est là ce que Mme Macdonald a établi de la manière la plus indiscutable.

Mais, il est un point qui me paraît avoir été laissé trop en dehors de l'étude si documentée et si concluante dont je parle. Malgré la certitude que l'on acquiert à la lecture de cet ouvrage que Diderot, Grimm et Mme d'Épinay ont été trois malfaiteurs acharnés à la perte du malheureux Jean-Jacques, l'esprit reste inquiet, un peu préoccupé, car ce que l'on voit nettement, ce sont les moyens employés pour le perdre mais, ce qu'on ne distingue pas, ce que l'on n'aperçoit même pas, c'est pourquoi ils ont voulu le perdre. Quelle est la cause de cette grande querelle? Pourquoi toutes ces intrigues aboutissant à une inimitié, à une haine irréductibles? Dans quel but cette campagne de diffamations, de calomnies et d'injures? On le cherche, sans parvenir à le rencontrer.

Mme Macdonald nous dit bien que le but poursuivi par les complices, et réalisé d'ailleurs, était de faire passer Rousseau tantôt pour « un artificieux scélérat » tantôt pour « un maniaque atrabilaire et fou d'orgueil ». Mais, à la suite de quels événements ont-ils constaté cette folie, se sont-ils associés pour accomplir leur mauvaise action ? Quelle est la raison qui les a déterminés à entreprendre cette campagne ardente qui a abouti, en effet, à faire considérer Rousseau comme un malade atteint de la monomanie, du délire de la persécution? Nous voyons bien les effets de la haine de Grimm et de ses com-

plices, mais la cause nous échappe, et c'est précisément cette cause que j'ai fait ressortir dans le chapitre qu'on vient de lire ; c'est en cela qu'il peut être considéré comme un complément nécessaire de l'ouvrage de Mme Macdonald.

La cause ? c'est que Grimm qui était parvenu par son astuce à faire partir Francueil de la Chevrette et à prendre sa place, tenait à n'en pas être chassé à son tour ; que du jour où Rousseau a été installé à l'Ermitage par Mme d'Épinay elle-même, Grimm a redouté l'influence qu'il eût pu prendre sur son amie ; il a entrevu la possibilité d'être supplanté par cet intrus. Danger immense, car si Rousseau eût réussi, c'était l'effondrement d'un projet d'avenir habilement conçu, préparé, réalisé, et c'était aussi la nécessité d'aller chercher ailleurs où passer désormais une existence qui, à la Chevrette, s'écoulait calme, paisible, entourée de l'affection qu'il avait su imposer et de l'obéissance presque passive sous laquelle son caractère dominateur avait fait plier la volonté de celle dont la vie était associée à la sienne.

Le lecteur aura certainement remarqué avec quelle persistance inlassable Grimm répète qu'il faut faire partir Rousseau de l'Ermitage ; avec quelle habileté tenace, lorsqu'il voit que Jean-Jacques résiste aux avis qui lui sont donnés, Grimm manœuvre pour que Mme d'Épinay mette l'Ermite à la porte. Il emploie pour parvenir à son but toute l'influence de Mme d'Épinay ; il la dirige, il lui dicte ses lettres ; il lui indique la conduite qu'elle doit tenir ; il la surveille ; il lui impose sa volonté : « Si — (dans vos lettres) — il est question de Rousseau directement ou indirectement, j'exige que vous ne fassiez rien sans que j'en sois instruit auparavant. » Mais, Mme d'Épinay manque d'énergie, de conviction ; elle ne sait pas, elle n'ose

peut-être pas faire naître l'incident qui doit amener le dénouement imposé par Grimm. Il met alors en avant la personnalité de Diderot qui, avec sa nature rude, son franc parler brutal, son emportement habituel, brusque les choses et provoque la crise. Rousseau quitte l'Ermitage ; Grimm a gagné la partie.

Cela, c'est le drame de la Chevrette. Grimm, tout seul, a été l'instigateur de cette machination ; Mme d'Épinay et Diderot n'ont été entre ses mains que des instruments inconscients qu'il a fait agir suivant le gré de sa tyrannique volonté. A cette heure-là, ni Diderot ni Mme d'Épinay n'étaient encore des ennemis de Rousseau. Mais plus tard, lorsque dans la *Lettre sur les spectacles*, Jean-Jacques glissa cette phrase : « J'avais un Aristarque, sévère et judicieux, etc. » Diderot comprit et voua à son ami une haine mortelle. C'est de cette haine que Grimm se servit avec une habileté malfaisante pour déterminer Diderot et Mme d'Épinay à s'unir à lui afin de détruire à tout jamais la réputation de Rousseau.

L'ouvrage de Mme Macdonald s'applique aux événements qui ont suivi le départ de Jean-Jacques de l'Ermitage et la publication de la *Lettre à d'Alembert*, il ne faut pas l'oublier. J'avais donc raison de dire que le chapitre qu'on vient de lire complète l'étude critique de Mme Macdonald. Le premier indique les causes initiales de la rupture, la seconde fait connaître, grâce à une documentation démonstrative, les suites de cette rupture.

CHAPITRE VII

LES ENNEMIS DES PHILOSOPHES

Les attaques contre les philosophes. — Le Théâtre. — Dorat et *les Prôneurs*. — Palissot et *les Philosophes*. — *L'Écossaise*. — La pièce est-elle de Diderot ou de Voltaire ? — Supplice de Fréron. — Palissot et *l'Homme dangereux*. — Le parti philosophique discrédité.

L'insuccès de l'*Encyclopédie*, la désunion qui régnait au camp des philosophes, la mésintelligence qui sépara définitivement Diderot et Rousseau et se transforma bientôt en une profonde et irréductible inimitié furent autant d'événements qui alimentèrent la curiosité publique. Par la famille de Mme d'Épinay, tout Paris savait et suivait avec passion le drame qui se déroulait à la Chevrette. Il avait débuté par l'installation de Rousseau à l'Ermitage, il se dénouait par son départ à la suite d'incidents qui avaient fait l'objet de toutes les conversations. L'écho, après tant d'années écoulées, nous en arrive de tous les côtés; il n'en faut pas être surpris. Ces événements s'accomplissaient au sein d'une société qui occupait alors l'un des sommets de la hiérarchie sociale. M. de Bellegarde, M. d'Épinay son fils, étaient tous deux fer-

miers généraux, c'est dire qu'ils appartenaient à cette aristocratie financière qui, de tout temps, a tenu une place prépondérante parmi les représentants des classes élevées ; M. d'Houdetot était lieutenant général des armées du roi, fort en situation, par conséquent, d'avoir des relations étendues ; M. de Lalive de Jully était introducteur des ambassadeurs, très avancé dans les bonnes grâces de Mme de Pompadour qui lui confia une mission secrète en Suisse, au temps où sa belle-sœur, Mme d'Épinay, était à Genève. L'intimité dans laquelle vivaient avec les dames de la Chevrette et d'Eaubonne, Saint-Lambert, Grimm et Rousseau n'avait pas manqué de donner à leur personnalité une notoriété tapageuse, et il est certain que leurs noms étaient dans toutes les bouches, qu'on cherchait à connaître les moindres de leurs actions et que, si elles ne jouissaient pas d'une célébrité de très bon aloi, elles n'en étaient pas moins des femmes dont tout le monde s'entretenait.

D'un autre côté, parmi les gens de lettres, les philosophes étaient de ceux qui ne pouvaient passer inaperçus : parce qu'ils étaient bruyants d'abord, absorbants, forçant sans cesse l'attention par l'audace de leurs idées, par l'autoritarisme avec lequel ils prétendaient les imposer; ensuite parce que vraiment ils avaient du talent et, qu'en somme, il fallait compter pour quelque chose et la dialectique de Diderot, et la précision de d'Alembert, et le style si net, si éloquent parfois de Rousseau.

Toutes ces causes de notoriété bruyante avaient fini par irriter un peu tout le monde et il ne manquait point de gens auxquels on entendait dire que les philosophes faisaient trop parler d'eux. Mme Geoffrin elle-même, chez laquelle ils tenaient leurs assises, chez laquelle ils trouvaient ce salon hos-

pitalier où ils se réunissaient à jour fixe pour disserter en toute liberté sur les théories qui leur étaient chères, Mme Geoffrin était très vivement contrariée du bruit qui se faisait autour de « ses bêtes ». Aimant le repos, n'ayant assemblé chez elle les philosophes que dans une pensée première de vanité, de gloriole mondaine, il lui déplaisait de voir partir de l'hôtel de la rue Saint-Honoré de semblables brandons qui jetaient partout le désordre et discréditaient son salon aux yeux de la société parisienne. Déjà le discours préliminaire sur l'*Encyclopédie* et l'article sur « Genève » de d'Alembert, lui avaient occasionné quelques ennuis ; Diderot, avec sa *Lettre sur les aveugles*, avait été très au delà de ses idées antireligieuses. Ce n'était, en effet, qu'une déclamation sur l'athéisme, dans laquelle Saounderson se perd dans un labyrinthe de raisonnements qui le font aboutir à la négation de la divinité. « Il se recommande — dit Voltaire — au dieu de Clarke, de Leibnitz et de Newton comme les Israélites se recommandaient au dieu d'Abraham, d'Israël et de Jacob, parce qu'il est dans une situation à peu près semblable, cherchant partout le chemin qui doit le conduire à la terre promise, c'est-à-dire à la vérité ; » ouvrage plus athée que ne l'était en réalité son auteur qui — nous le verrons — n'a jamais été qu'un anticlérical. Le fermier général Helvétius s'avisait de publier son livre *De l'Esprit*, dans lequel il réduisait toutes nos facultés à la sensibilité physique et s'efforçait de prouver que l'homme n'est guidé dans tous ses jugements et dans toute sa conduite que par l'intérêt personnel. Cet ouvrage qui renversait toutes les idées de morale avait fait éclore de nombreuses réfutations et Mme Geoffrin appréhendait fort que de semblables audaces fussent l'occasion des critiques, des blâmes les plus

amers car elle tenait beaucoup à ce qu'Horace Walpole, dans ses lettres à Mme du Deffand, appelle la « Respectability ».

Mais, Helvétius, tout plein de son sujet, encore sous le coup de l'émotion qui étreint l'auteur dont l'ouvrage vient de paraître, écrivait à Voltaire : « Je compte que vous aurez reçu mon livre avant que ma lettre vous parvienne... Les Jésuites, les abbés Gauchat, Trublet et une infinité d'autres auront beau crier que je ne suis qu'une bête impie, si j'ai votre suffrage, *sublimi feriam sidera vertice*... Je sais qu'on trame encore de nouvelles horreurs contre moi. On fera ce qu'on voudra : je prendrai mon parti quand il en sera temps. Ce qui me déplaît le plus dans ma situation, c'est de me voir déchiré par une infinité de petits drôles et de me trouver lié par certaines circonstances de manière que je n'en puisse écraser aucun[1]. » Il faut croire que les circonstances qui liaient le fermier général étaient vraiment bien graves, car le livre *De l'Esprit* fut censuré à la fois par la Sorbonne, par le Pape et par le Parlement ; il fut brûlé par la main du bourreau ; l'auteur fut condamné à se rétracter et Helvétius se rétracta au grand scandale de Voltaire qui écrivait à Thiériot : « J'ai lu dans un journal que M. Helvétius a fait un livre sur l'Esprit comme un seigneur qui chasse sur ses terres ; un livre très bon, plein de littérature et de philosophie, approuvé par un premier commis des affaires étrangères et j'apprends aujourd'hui qu'on a condamné ce livre et qu'il le désavoue comme un ouvrage dicté par le diable[2] ! »

C'est qu'en effet, l'apparition du livre et sa con-

1. *Cat. de la vente d'aut. B. Fillon*, n° 1092.
2. Voltaire, *Correspondance générale*, 7 septembre 1758.

damnation ne firent qu'aggraver les contrariétés qu'éprouvait depuis quelque temps Mme Geoffrin et donnèrent aux ennemis des philosophes — à ces petits drôles dont parlait Helvétius, à la canaille littéraire qui occupait une si grande place dans les préoccupations et dans la correspondance de Voltaire — une audace dont, auparavant, ils n'auraient sans doute pas été capables. Déjà quand parut dans l'*Encyclopédie* l'article de d'Alembert sur « Genève », qui souleva des tempêtes et indigna même Rousseau, Fréron, l'illustre critique, si victimé par Voltaire, écrivait à Palissot : « Sais-tu que ce vil troupeau d'encyclopédistes est à la veille d'être exterminé ? Le résident de Genève s'est plaint amèrement de leur article « Genève » dans leur dernier volume ; on fait des cartons en conséquence. D'un autre côté, l'*Encyclopédie* entière est dénoncée au Parlement qui va la faire examiner très sérieusement. Une nouvelle très sûre et sur laquelle tu peux compter, c'est que d'Alembert a quitté absolument l'*Encyclopédie*[1]. » — Et Voltaire qui avait entendu parler de ce projet de modifications à apporter au texte de d'Alembert écrivait à Mme de Fontaine : « Je crois encore moins qu'on ait exigé à Paris des cartons pour l'article « Genève » ; la cour se soucie peu de nos hérétiques et, d'ailleurs, il n'est pas possible d'aller proposer un carton à tous les souscripteurs qui ont reçu le livre. »

Il y avait donc, à l'époque où nous sommes arrivés, un mouvement très vif de réprobation contre les philosophes. Le Parlement portait des coups terribles à leurs publications, mais Helvétius ayant dépassé toute mesure, ceux qui, par leurs fonctions, avaient le droit d'examiner, d'apprécier et de condamner les

1. *Cat. de la vente d'aut.*, du 17 mars 1881.

écrits dénoncés à leur censure s'étaient associés pour juger l'ouvrage détestable, et Mme de Boufflers écrivant au comte de Schomberg, le 15 février 1759, avait raison de dire : « On a condamné le livre d'Helvétius, sa personne a pensé être notée d'infamie. » C'était là une exacte appréciation des faits, et ce fut ce qui détermina la campagne acharnée qui fut dès ors entreprise contre les philosophes et qui vaut la peine d'être étudiée.

J'ai déjà dit un mot des articles de critique qu'accueillaient très favorablement certaines feuilles littéraires.

Dirigées par des hommes de lettres, ennemis soit des philosophes eux-mêmes, soit des idées dont ils s'efforçaient de provoquer la diffusion, peut-être même jaloux de la grande notoriété qui s'était attachée à leurs noms, elles colportaient un peu partout les appréciations, souvent malignes, que faisaient naître les œuvres nouvelles et les gazettes étaient remplies des bavardages, des petites médisances, des petits contes faits à plaisir, arrivant de Paris, racontant les hauts faits de la secte et aussi des articles des correspondants criblant de traits acérés Voltaire et ses tragédies, Diderot, d'Alembert et leur *Encyclopédie*. L'*Année littéraire* de Fréron était, cependant, le plus habituel réceptacle de ces attaques violentes, passionnées, parfois même outrées. Le plus souvent, elles déchiraient Voltaire qui ne s'en vengeait que par de petits vers très spirituels ou des mots fort méchants jetés au hasard de la plume dans les lettres qu'il écrivait à ses amis. Nous ne suivrons point la polémique de Fréron, quelqu'intéressante qu'elle soit à raison même de sa violence, elle nous entraînerait beaucoup trop loin. D'ailleurs, à ceux qui voudraient connaître cette personnalité vraiment à part,

damnation ne firent qu'aggraver les contrariétés qu'éprouvait depuis quelque temps Mme Geoffrin et donnèrent aux ennemis des philosophes — à ces petits drôles dont parlait Helvétius, à la canaille littéraire qui occupait une si grande place dans les préoccupations et dans la correspondance de Voltaire — une audace dont, auparavant, ils n'auraient sans doute pas été capables. Déjà quand parut dans l'*Encyclopédie* l'article de d'Alembert sur « Genève », qui souleva des tempêtes et indigna même Rousseau, Fréron, l'illustre critique, si victimé par Voltaire, écrivait à Palissot : « Sais-tu que ce vil troupeau d'encyclopédistes est à la veille d'être exterminé ? Le résident de Genève s'est plaint amèrement de leur article « Genève » dans leur dernier volume ; on fait des cartons en conséquence. D'un autre côté, l'*Encyclopédie* entière est dénoncée au Parlement qui va la faire examiner très sérieusement. Une nouvelle très sûre et sur laquelle tu peux compter, c'est que d'Alembert a quitté absolument l'*Encyclopédie*[1]. » — Et Voltaire qui avait entendu parler de ce projet de modifications à apporter au texte de d'Alembert écrivait à Mme de Fontaine : « Je crois encore moins qu'on ait exigé à Paris des cartons pour l'article « Genève » ; la cour se soucie peu de nos hérétiques et, d'ailleurs, il n'est pas possible d'aller proposer un carton à tous les souscripteurs qui ont reçu le livre. »

Il y avait donc, à l'époque où nous sommes arrivés, un mouvement très vif de réprobation contre les philosophes. Le Parlement portait des coups terribles à leurs publications, mais Helvétius ayant dépassé toute mesure, ceux qui, par leurs fonctions, avaient le droit d'examiner, d'apprécier et de condamner les

1. *Cat. de la vente d'aut.*, du 17 mars 1881.

écrits dénoncés à leur censure s'étaient associés pour juger l'ouvrage détestable, et Mme de Boufflers écrivant au comte de Schomberg, le 15 février 1759, avait raison de dire : « On a condamné le livre d'Helvétius, sa personne a pensé être notée d'infamie. » C'était là une exacte appréciation des faits, et ce fut ce qui détermina la campagne acharnée qui fut dès ors entreprise contre les philosophes et qui vaut la peine d'être étudiée.

J'ai déjà dit un mot des articles de critique qu'accueillaient très favorablement certaines feuilles littéraires.

Dirigées par des hommes de lettres, ennemis soit des philosophes eux-mêmes, soit des idées dont ils s'efforçaient de provoquer la diffusion, peut-être même jaloux de la grande notoriété qui s'était attachée à leurs noms, elles colportaient un peu partout les appréciations, souvent malignes, que faisaient naître les œuvres nouvelles et les gazettes étaient remplies des bavardages, des petites médisances, des petits contes faits à plaisir, arrivant de Paris, racontant les hauts faits de la secte et aussi des articles des correspondants criblant de traits acérés Voltaire et ses tragédies, Diderot, d'Alembert et leur *Encyclopédie*. L'*Année littéraire* de Fréron était, cependant, le plus habituel réceptacle de ces attaques violentes, passionnées, parfois même outrées. Le plus souvent, elles déchiraient Voltaire qui ne s'en vengeait que par de petits vers très spirituels ou des mots fort méchants jetés au hasard de la plume dans les lettres qu'il écrivait à ses amis. Nous ne suivrons point la polémique de Fréron, quelqu'intéressante qu'elle soit à raison même de sa violence, elle nous entraînerait beaucoup trop loin. D'ailleurs, à ceux qui voudraient connaître cette personnalité vraiment à part,

bert), à qui s'applique à merveille tout cet appareil scientifique ; Mme Demonville (Mme Geoffrin), l'abbé Durcet et Furet qui sont les prôneurs des hôtes de la rue Saint-Honoré. Il devient, du reste, impossible de s'y méprendre, lorsqu'au troisième acte, on entend Mme Demonville s'écrier, tout comme Mme Geoffrin l'aurait pu faire :

> Mais, que ne dois-je point à notre illustre secte ?
> On me cite partout, partout on me respecte,
> Tout l'esprit de la France est ici rassemblé
> Et j'ai toujours bien dit, avant d'avoir parlé !

Personne n'y fut trompé et, dans le public, on eut vite fait d'arracher les masques dont se couvraient les acteurs. Assurément, Mme Geoffrin, les philosophes eux-mêmes éprouvèrent un certain dépit à se voir ainsi traînés devant l'opinion publique, soumis à la censure de ce juge souvent brutal qui s'attribue le droit de donner son avis sur les opinions d'autrui ; mais, la pièce était si faible, l'auteur avait une si mince influence que, le plus sage était d'opposer l'indifférence et le dédain à cette pauvre comédie qui, à grand'peine, avait eu quelques représentations.

Ce fut à ce parti que s'arrêta la société de Mme Geoffrin. On fit le silence autour de la pièce ; on eut l'air de ne l'avoir pas connue et on n'attacha aucune importance à ce léger coup de vent incapable d'apporter la moindre perturbation dans le clan philosophique, assuré, malgré tout, de conserver son influence. On se trompait ; la tempête était proche. Elle se déchaîna en 1760, alors qu'Helvétius venait de faire paraître son livre : *De l'Esprit*. Dorat quel que mauvais que fût son ouvrage, avait donné l'exemple ; il avait montré que ces « détracteurs, novateurs, législateurs, » n'étaient point si dange-

reux ; qu'on pouvait affronter impunément leurs froncements de sourcils. La leçon ne fut pas perdue. Le 3 mai 1760, les comédiens donnèrent la première représentation des *Philosophes*, comédie en trois actes et en vers de Palissot.

Palissot n'était point un inconnu pour les philosophes ; il les avait déjà, à plusieurs reprises, assaillis de satires vigoureuses dont ils avaient ressenti les piquantes blessures. Il avait du talent, de l'esprit, de l'audace et n'avait pas hésité, bien qu'il fût encore un tout jeune écrivain, à s'attaquer à Voltaire, le prince des poètes, devant qui s'inclinaient volontiers tous les hommes de lettres de son temps ; ses attaques avaient été si vives, ses traits avaient porté si juste, qu'il s'était attiré la haine du patriarche de Ferney, et l'on sait à quel point sa haine était vivace. Cependant, en 1756, Palissot avait alors vingt-six ans, Voltaire lui-même, était allé au devant d'une réconciliation et, il écrivait à son jeune adversaire cette lettre, que j'ai déjà citée, dans laquelle après lui avoir déclaré qu'il désirait reprendre avec lui des relations trop facilement rompues, il ajoutait, en bon apôtre, comme il faisait toujours en semblable occurrence : « J'ai eu, dans ma vie, quelques petites querelles littéraires, et j'ai toujours vu qu'elles m'avaient fait du mal. Quand il n'y aurait que la perte du temps, c'est beaucoup ?

Mais, Palissot ne désarmait point ; réconcilié avec Voltaire il restait toujours l'ennemi des encyclopédistes, de ceux à qui l'on appliquait d'une manière plus spéciale l'appellation de philosophes et, Diderot, d'Alembert, Rousseau, Helvétius étaient pour lui des êtres malfaisants dont il entendait combattre les détestables théories. Le moyen le plus assuré de les saper utilement était de joindre ses efforts à ceux de

Fréron, leur adversaire le plus redoutable et il apporta à l'*Année littéraire* l'appui de sa collaboration. Mais, c'était là une guerre à coups d'épingles ; il cherchait un moyen de frapper plus fort et d'abattre la secte. La publication du livre d'Helvétius lui en fournit l'occasion. Il résolut de traîner ses ennemis sur les trétaux et écrivit *les Philosophes*.

On a dit que le duc de Choiseul lui avait commandé cette comédie. Rien n'est moins prouvé. Cependant, les difficultés qu'il fallut surmonter pour arriver à la faire jouer et la manière dont elles furent vaincues permettent de croire qu'une haute intervention fut nécessaire pour faire taire l'opposition qu'elle rencontra chez les comédiens. Cette haute intervention fut-elle celle du ministre alors tout-puissant ? C'est peu probable. Choiseul comptait parmi les amis des philosophes et, il n'est pas admissible qu'il ait, à leur égard, joué un double rôle qui n'est pas dans son caractère.

Quoi qu'il en soit, ce fut Fréron, l'intime ami de Palissot, qui se chargea de lire la pièce aux acteurs, et ce fut une séance orageuse. L'auteur ne s'était pas contenté de ridiculiser les idées de certains écrivains, il s'attaquait aux travers des individus et jamais satire plus amère, plus cruelle, plus sanglante n'avait été présentée aux comédiens qui, d'une seule voix, se récrièrent et refusèrent de jouer la pièce. Mais Fréron leur déclara avec une telle assurance qu'il était inutile de délibérer sur la réception, que la pièce serait jouée malgré eux, que les acteurs intimidés, courbèrent la tête. Seule, Mlle Clairon se refusa de prendre part à ce qu'elle appelait « un acte honteux ». Tous ces bruits furent répandus dans le public, excitant la plus vive curiosité. La première représentation fut un véritable événement. Jamais on

n'avait vu à la comédie un concours de monde aussi prodigieux ; c'était une foule, une presse, une fureur dont il n'y avait point eu d'exemple et les ouvrages de Corneille, de Racine, de Molière, de Crébillon, de Voltaire lui-même, n'avaient jamais fait autant de bruit. C'est qu'Helvétius était mis au théâtre avec une cruauté singulière ; Diderot et les autres encyclopédistes, bien qu'ils ne fussent que des personnages accessoires étaient, eux aussi, déchirés d'une main impitoyable et, lorsque dans cette pièce bâtie sur le plan défiguré des *Femmes savantes*, on voyait Helvétius et les philosophes livrés au ridicule et à l'indignation publique, lorsque, sous le nom de Dorditius, on devinait l'anagramme du nom de Diderot, lorsqu'on voyait Rousseau, représenté par le valet Crispin arriver à quatre pattes sur la scène mangeant des laitues, le public était impressionné et amusé, les pères de famille applaudissaient de très bonne foi ; les honnêtes gens de la robe n'étaient point fâchés de voir cette satire mordante tomber sur des hommes dont les opinions menaçaient de tout renverser et beaucoup de gens du monde qui, sans être dévots étaient croyants, outrés des idées antireligieuses que contenaient les ouvrages des encyclopédistes, se croyaient vengés par le succès de la pièce.

Il est de fait que le livre d'Helvétius attaquait et la morale et la religion et, malgré les progrès qu'avait faits ce que l'on appelait alors l'athéisme, on comprenait, en général, que du maintien parmi la société de ces deux hautes règles de conduite, dépendaient la sécurité de l'État et la paix de chacun ; il rompait les liens les plus respectables, les plus indispensables pour assurer les relations des hommes entre eux et leur donner la force de vivre en conservant la foi dans l'avenir, ce qui faisait dire à Collé, qui pourtant,

n'était point du parti des dévôts : « Eh ! de grâce, Monsieur, laissez-nous des illusions si chères et qui font notre bonheur ou, par pitié, donnez-nous à la place des réalités qui puissent nous dédommager des plaisirs illusoires mais divins que vous voulez nous ôter. » D'ailleurs, Helvétius, ce philosophe qui était le meilleur des maris, le père le plus sensible, l'ami le plus généreux dont le cœur et les actions avaient toujours protesté contre la morale qu'il enseignait, se montrait-il bien convaincu de la réalité de son système lorsqu'il disait : « La poésie est actuellement passée de mode ; c'est la philosophie qui donne aujourd'hui la célébrité ? » N'indiquait-il pas ainsi qu'il avait choisi le moyen qui lui paraissait le plus sûr pour arriver à cette notoriété objet de ses désirs ? En sa qualité de fermier général, il avait et la fortune et la situation sociale ; quelle fièvre d'écrire s'était donc emparée de lui ? Palissot vraiment n'était-il pas un peu dans son rôle en le livrant ainsi aux bêtes ?

Ce fut, est-il besoin de le dire, une indignation extrême dans le monde encyclopédique. On en trouve l'écho dans la correspondance de Voltaire dont le rôle, dans cette affaire, est d'ailleurs intéressant à étudier. Il avait imaginé un moyen bien simple de répondre à la satire de Palissot ; il l'exposait le 9 juillet 1760 à son ami d'Argental : « Il me vient une idée que vous avez sans doute. Il faut, en dépit des dévots, mettre Diderot de l'Académie. Mettez-vous à la tête de la cabale. Nous aurons tous les philosophes. M. de Choiseul, Mme de Pompadour ne s'opposeront point à son élection ; je me flatte même qu'ils nous aideront. Quelle belle réponse ce serait à l'infamie de Palissot. » Le 11 juillet, il revient à la charge : « Mon divin ange, mettez Diderot de l'Académie,

c'est le plus beau coup qu'on puisse faire dans la partie que la raison joue contre le fanatisme et la sottise. Je vous promets de venir donner ma voix. Je vous embrasserai et je repartirai pour ma douce retraite après avoir signalé mon zèle pour la bonne cause. »

Voltaire ne changea jamais. Il faut croire, et nous savons combien cela est exact, qu'il eut de lui la plus haute opinion, puisqu'il lui semblait qu'il n'avait qu'à manifester un désir pour qu'il devînt un ordre. Il a une idée, elle vaut ce qu'elle vaut ; bonne ou mauvaise, qu'elle soit ou non de nature à paralyser, comme il le croit, l'effet énorme de la pièce, il la communique à d'Argental. On pourrait supposer qu'il examinera avec lui les moyens à employer pour la faire réussir ; qu'il s'associera à sa campagne ; qu'il fera quelque chose pour répondre de la belle façon à l'infamie de Palissot. Il faudrait ne pas le connaître pour le croire capable de pareils sacrifices. « Mettez-vous à la tête de la cabale », écrit-il à d'Argental et, quant à lui, que fera-t-il ? Il viendra voter pour Diderot, puis il se hâtera de « repartir pour sa douce retraite » estimant qu'ainsi il aura suffisamment signalé son zèle pour la bonne cause. Décidément, son affection pour les philosophes, pour Diderot en particulier, était un peu tiède. Voter, c'était bien, mais faire la campagne pour obtenir le résultat souhaité, c'était encore mieux et, ce n'était pas de sa douce retraite qu'il pouvait se livrer aux négociations que devait, pour réussir, nécessiter une telle candidature.

Sa correspondance, du reste, est pleine d'enseignements. Le 16 juillet 1760, il écrivait à Helvétius une lettre qui, semble-t-il, devait contenir des regrets, des consolations destinées à calmer le ressentiment

que devait éprouver l'auteur du livre *De l'Esprit*. « C'est une chose fort triste, lui dit-il, que le succès de la pièce des *Philosophes*. Cette prétendue comédie est, en général, bien écrite, c'est son seul mérite. Mais ce mérite est grand dans les temps où nous sommes. Les oppositions qu'on a voulu faire aux représentations n'ont fait qu'irriter la curiosité maligne du public. Il fallait rester tranquille et la pièce n'aurait pas été jouée trois fois ; elle serait tombée dans le néant de l'oubli... Mais, les philosophes ne savent pas se conduire. » Voilà tout ce qu'il trouve à dire à cet homme que le public vient de maltraiter en applaudissant à tour de bras le personnage qui, dans la pièce, le représente en le caricaturant ! Pas un mot de regret, pas un mot de consolation, pas un mot de reproche contre l'auteur de la comédie, mais au contraire, des éloges et cette espèce d'excuse qu'au bout du compte, le succès était dû au défaut de conduite des philosophes. Et puis, le style était excellent, chose importante à cette époque. Et c'est tout, et après cette lecture on se demande ce qu'a voulu dire Voltaire ; quel est le fond de sa pensée. Est-il pour Palissot ? Est-il pour les philosophes ? Ne trahit-il pas les seconds au profit du premier ? C'est tellement dans ses habitudes que la question peut certainement se poser. La fin de cette lettre va nous aider à y répondre :

« M. Palissot m'a envoyé sa pièce reliée en maroquin, continue-t-il, et m'a comblé d'éloges injustes, qui ne sont bons qu'à semer la zizanie entre les frères. Je lui ai répondu qu'à la vérité je croyais faire des vers aussi bien que MM. d'Alembert, Diderot et Buffon ; que je croyais même savoir l'histoire aussi bien que M. d'Aubenton mais que, dans tout le reste, je me croyais très inférieur à tous ces Messieurs et à

vous. Je lui ai conseillé d'avouer qu'il avait eu tort d'insulter très mal à propos les plus honnêtes gens du monde. » Je me posais la question de savoir de qui Voltaire était l'allié dans cette affaire, des philosophes ou de Palissot. N'aperçoit-on pas maintenant que c'est Palissot qui lui tient vraiment au cœur? Un homme de lettres se reconnaît l'auteur d'un ouvrage dans lequel les encyclopédistes avec qui Voltaire collabore, d'une manière anonyme, il est vrai, sont dénoncés au public comme de faux philosophes, des athées dangereux, des hommes dont les théories vont faire crouler les bases de la société et Voltaire reçoit un exemplaire de sa pièce relié en maroquin, tout comme un grand seigneur à qui un auteur ferait remettre un exemplaire de dédicace ! Non seulement il l'accepte, mais le ton de sa lettre à Helvétius indique suffisamment qu'il a dû adresser à Palissot les plus vifs remerciments pour cet hommage délicat; et comme l'autre a flatté son amour-propre de prince des poètes, il veut bien reconnaître, avec quelle modestie ! que ses vers valent bien ceux de d'Alembert et de Diderot, qui n'en ont jamais fait que par hasard, et pour toute réprimande, sur un ton tout à fait bienveillant, il lui conseille de reconnaître ses torts ! Mais, s'il était tant que cela l'ami des philosophes, s'il avait avec ardeur épousé leur querelle, il aurait dû être saisi d'une indignation violente en lisant l'œuvre de Palissot, en apprenant tous les détails de cette représentation, au cours de laquelle ses amis, dont il partageait les idées, dont il encourageait l'initiative, dont, par sa collaboration il aidait à propager les théories, avaient été traités en vulgaires plaisantins, tournés en risée en face d'un public disposé à aggraver encore les ridicules dont les couvrait le jeu des acteurs. Cet exemplaire, il devait se hâter de le retourner au donateur

en lui exprimant vertement le dégoût que lui inspirait sa conduite ; il ne devait pas se laisser aller, en réponse à des éloges qu'il qualifie lui-même d'injustes à discuter sur sa valeur littéraire comparée à celle de ses amis, puisque d'après lui, tout cela était de nature à « semer la zizanie entre frères ».

Non, Voltaire n'était nullement désolé de l'aventure dont les philosophes étaient les victimes. Comme il l'a toujours fait quand il s'est agi des hommes de lettres ses contemporains, il a éprouvé une certaine joie, qu'il a eu bien soin de tenir secrète, à voir traîner dans la boue des hommes dont la renommée menaçait sinon de dépasser, tout au moins d'égaler la sienne, et nous retrouvons bien là le Voltaire que nous connaissons déjà, homme d'esprit doublé d'un sournois et d'un hypocrite, car je ne serais pas surpris qu'il eût collaboré à la comédie des *Philosophes* et qu'il eût contribué pour sa part à ridiculiser l'un au moins de ses anciens amis. S'il en était ainsi, son rôle serait odieux.

Remarquons d'abord que la lettre qu'il prétend avoir écrite à Palissot ne se retrouve pas dans sa *Correspondance générale*. Or, les éditeurs des œuvres de Voltaire ont battu le rappel de tous les côtés, pour obtenir communication du moindre de ses billets. Nous avons des lettres de Panckouke, de Condorcet pour l'édition que Mme Denis avait chargé ce dernier de donner au public, dans lesquelles, en 1780, ils rendent compte des nombreuses démarches qu'ils ont faites pour avoir la correspondance que le grand homme avait échangée avec ses amis ; — de Beaumarchais, qui préparait sa grande édition si connue ; de Palissot lui-même qui travaillait en 1781 au commentaire des œuvres de Voltaire, et nulle part on ne rencontre cette lettre. Tout le monde savait que Palissot

avait été de ses intimes ; il était tout naturel qu'on s'adressât à lui pour avoir celles qu'il avait conservées et d'ailleurs dans la *Correspondance générale*, un certain nombre de lettres ont Palissot pour destinataire. Elle a disparu — et il n'est pas probable que celui à qui elle était écrite ait anéanti un document d'une importance certaine, étant donné le sujet auquel il se rapportait. — Ou bien elle n'a jamais été écrite et Voltaire s'adressant à Helvétius a simulé une réponse à la lettre de Palissot qui accompagnait l'exemplaire relié de la comédie des *Philosophes*.

Rappelons-nous, maintenant, que l'un des personnages, Crispin, arrive sur la scène marchant à quatre pattes et mâchant des laitues. Crispin, c'est Rousseau, et en août 1750, alors qu'il venait de recevoir le premier discours de Dijon, Voltaire écrivait à Jean-Jacques : « Il prend envie de marcher à quatre pattes quand on a lu votre ouvrage. » Est-ce qu'il n'y a pas là un rapprochement étrange et ne peut-on pas supposer, sans qu'il y ait aucune invraisemblance, que Palissot a entretenu son grand ami de son projet de comédie et que Voltaire lui a soufflé — en souriant finement du bon tour qu'il allait jouer — de représenter, marchant à quatre pattes, Rousseau dont il était devenu l'ennemi irréconciliable depuis sa *Lettre sur les spectacles*, depuis, surtout la philippique que Jean-Jacques lui avait adressée à l'occasion du théâtre de Ferney : « Je ne vous aime pas, Monsieur. » Il aurait donc trahi l'amitié en n'arrêtant pas la plume de Palissot qui ridiculisait également Diderot et d'Alembert ? C'est vrai, mais il se donnait le plaisir de haut goût de rappeler à Rousseau — et de le lui rappeler cruellement — combien avait paru étrange la théorie du retour à la nature qu'il avait imaginée dans le paradoxe primé par l'Académie de Dijon, et il se donnait sur-

tout la joie maligne de se venger sans se montrer, sournoisement, d'une apostrophe un peu véhémente peut-être mais elle, du moins, ouvertement et courageusement adressée.

Volney raconte[1] que, peu de temps après le succès du discours de Jean-Jacques, d'Holbach et Diderot se promenant ensemble aux Tuileries rencontrèrent Rousseau et causèrent avec lui. Quelques jours auparavant il avait plaisanté et son paradoxe et la bonhomie des académiciens de Dijon. « Ce jour-là il avait changé d'opinion, et regardait comme vérité, ce qu'il avait lui-même auparavant, traité avec une légèreté dont s'étaient amusés les deux amis. D'Holbach fut frappé de ce changement et dit à Diderot : « Mon ami, « cet homme dans son premier ouvrage, fera marcher « l'homme à quatre pattes. » Bien qu'il nous arrive de seconde main, il est possible que d'Holbach ait tenu ce propos. Il ne faut pas oublier que le gendre de Mme d'Aine était en relations d'amitié avec Voltaire qui avait fort bien pu — en lui écrivant — lui faire part de cette joyeuse boutade, déjà transmise à Rousseau dans une lettre datée de 1750. Ce qui ne doit pas être oublié, d'ailleurs, c'est que c'est à la suite d'une conversation que Rousseau avait eue avec Diderot alors enfermé à Vincennes, qu'il avait conçu l'idée de traiter ce côté étrange de la question posée par l'Académie de Dijon et de vanter son très paradoxal retour à la nature.

Le rôle du valet Crispin fut dans tous les cas le côté satirique le plus cruel de l'œuvre de Palissot et l'un de ceux qui avait excité le plus la risée du public.

1. Volney, *Œuvres*. Paris, Parmentier, 1825, t. IV, p. 412. Passage cité par M. Ducros, dans son *Étude sur Jean-Jacques*.

La représentation des *Philosophes* fut un véritable boute-feu; à partir de ce moment, la guerre était allumée; les représailles ne tardèrent pas à se produire. La secte comptait d'ailleurs quelques bonnes plumes : l'abbé Morellet, entre autres, que Voltaire, se payant d'un facile jeu de mots, appelait : l'abbé Mord-les, joignait à beaucoup d'esprit naturel une tête chaude et un style mordant. Il se chargea de répondre à Palissot et le fit en écrivant : *la Préface de l'auteur des Philosophes*, libelle dont la malignité et la noirceur déchirèrent les protecteurs de Palissot et fit conduire à la Bastille l'abbé, « un brave officier de l'*Encyclopédie* — disait Voltaire — qui a été fait prisonnier à sa première affaire ». Le Franc de Pompignan, l'un des chefs du parti anticyclopédiste, rédigea en réponse un *Mémoire au roi*, dans lequel il prit violemment Voltaire à partie. Celui-ci qui savait se défendre cribla Pompignan de petits vers qui le forcèrent à quitter Paris et à se réfugier dans ses terres d'où il ne sortit plus. Enfin, pour accentuer encore cette guerre littéraire qui avilissait les gens de lettres, les comédiens donnèrent le 26 juillet 1760, deux mois après *les Philosophes*, la première représentation de *l'Écossaise*, comédie en cinq actes et en prose, que l'on attribua tantôt à Voltaire, tantôt à Diderot. Quel qu'en soit l'auteur, il n'eut pas lieu d'en tirer gloire. La pièce est indigne de l'un et de l'autre tant elle est mal construite, tant l'intérêt est faible, tant les personnages sont froids, tant le dénouement est pitoyable.

Il semblait que cette pièce détestable dût tomber dès le premier jour sous le dédain du public; elle eut un succès considérable et ce fut un seul personnage qui fit sa fortune. Fréron y jouait un rôle sous le nom de Frélon, rôle odieux, rempli des personnalités les

plus cruelles. Mais, on avait applaudi Helvétius et Rousseau bafoués sur la scène, les ennemis du journaliste, les amis de Voltaire, les encyclopédistes battirent des mains à chaque injure qui tombait sur Fréron et, ce n'était pas le parterre seulement, c'étaient les spectateurs du balcon, des loges, toute la salle en un mot qui applaudissait avec frénésie au martyre du malheureux pamphlétaire qui, les larmes aux yeux, dévorant en silence l'affront qui lui était fait, assistait à cette représentation placé aux côtés de M. de Malesherbes.

C'était encore là une des mauvaises actions anonymes de Voltaire. Mais ici, du moins, nous avons son aveu.

Déjà au mois de juillet 1760, on le surprend écrivant à d'Argental et à Thiériot « pour leur donner des conseils dans la pièce de *l'Écossaise* qui devait être une réponse aux *Philosophes* ». La première représentation était fixée au 26 juillet; elle était prochaine; il s'agissait de conseils pour la mise en scène. Cela déjà nous autorise à croire sans trop de hardiesse que Voltaire connaissait la pièce, qu'il l'avait lue, étudiée sérieusement, pour être en mesure d'indiquer tel jeu de scène qui lui paraîtrait devoir produire une plus grande impression sur le public. Nous pourrions même aller jusqu'à penser qu'il en est l'auteur, l'auteur seul, en effet, étant qualifié pour indiquer aux acteurs ses intentions et la manière dont il entend qu'elles soient interprétées. Mais, il est inutile de se livrer à aucune supposition; voici la preuve fournie par Voltaire lui-même.

Le 3 août 1760, il écrivait à d'Argental : « Si j'avais pu prévoir ce petit succès, si en barbouillant *l'Écossaise* en moins de huit jours, j'avais imaginé qu'on dût me l'attribuer et qu'elle dût être jouée, je l'aurais

travaillée avec plus de soin, et j'aurais mieux cousu le cher Fréron à l'intrigue. »

Ce n'était donc point Diderot, comme on l'avait supposé qui pour répondre à la comédie des *Philosophes* et venger les injures dont ses amis et lui avaient été abreuvés, avait écrit *l'Écossaise*; c'était bien Voltaire qui en moins de huit jours avait barbouillé la pièce, sachant fort bien, quoi qu'il en dise, qu'elle serait jouée, car s'il ne l'avait pas destinée à la scène, il ne l'aurait pas soumise à l'approbation des comédiens. Et nous allons voir que le but qu'il avait cherché à atteindre ce n'était point de faire une réponse plus ou moins vive aux *Philosophes*, c'était de perdre Fréron et *l'Année littéraire* dans l'esprit du public, comme déjà, dans les *Philosophes*, il avait tenté de ruiner la réputation de Rousseau.

Le 6 août, il écrivait encore à d'Argental, son confident le plus intime : « Mon divin ange, il ne faudrait pas jouer *l'Écossaise* trois fois la semaine. C'est bien assez de siffler deux fois en sept jours l'ami Fréron. » Le 13 du même mois, c'est à Marmontel qu'il adressait la lettre que voici : « Dites-moi avec quelle noble fierté l'ami Fréron reçoit le fouet, la fleur de lis qu'on lui donne trois fois par semaine à la comédie ?... Est-ce possible qu'il y ait encore quelqu'un qui reçoive Fréron chez lui? Ce chien fessé dans la rue peut-il trouver d'autre asile que celui qu'il s'est bâti dans ses feuilles ! »

Pourra-t-il nier maintenant la paternité de cette œuvre ? Pendant tout le temps qu'elle est jouée, il en a l'esprit obsédé, il en parle sans cesse, il en écrit tous les jours. Lorsqu'il s'adresse à ses correspondants intimes, à ceux qui, comme d'Argental, Thiériot, Damilaville sont les exécuteurs de ses volontés, ses

thuriféraires, ses joueurs de flûte et qui, tout naturellement, connaissent les secrètes pensées du grand homme, il n'y met aucun mystère et se déclare l'auteur de la pièce qu'ils sont chargés de faire représenter ; s'adresse-t-il à un ami moins avancé que les autres dans ses bonnes grâces, comme Marmontel qui n'est point un « Divin ange », il s'intéresse beaucoup à la pièce et ne craint pas de manifester la haine qu'il éprouve contre le personnage principal, ce malheureux Fréron qui, en effet, était fouetté sur la scène et marqué de la fleur de lis. Mais, s'agit-il d'un étranger, d'un correspondant occasionnel, de l'un de ces hommes avec lesquels il entretient d'aimables relations qui ne vont pas jusqu'à l'intimité, le ton de la correspondance change complètement, il prend un air étranger à tout ce qui se passe ; à peine a-t-il entendu parler de *l'Écossaise*, dont il n'est certainement pas l'auteur.

Le 13 août, le jour même qu'il écrivait à Marmontel cette lettre suant la haine contre Fréron, « ce chien fessé dans la rue, » il s'adressait à M. Bagieux, chirurgien du roi, dans les termes que voici : « J'ai eu bon nez d'achever ma vie dans ma douce retraite ; les Fréron, les Pompignan, les Abraham Chaumeix m'auraient livré, sans doute, au bras séculier. Quelle inhumanité dans ce Fréron, de me soupçonner d'être l'auteur de *l'Écossaise* ! »

Voilà Voltaire ! Aussi méprisable lorsqu'il nie la paternité de sa pièce que lorsqu'il affirme qu'il n'est pas l'auteur de *la Pucelle* ; il est tout aussi bas, tout aussi lâche de frapper par derrière, en se cachant soigneusement, un ennemi qui, lui, n'a pas hésité à attaquer en face et qu'on met dans l'impossibilité de se défendre, que de salir de ses grossières plaisanteries une jeune fille qui mérite le respect et l'admiration du

pays qu'elle a sauvé. Certes, Fréron était un adversaire violent, ardent, impitoyable, mais franc et loyal, qui n'a jamais usé de procédés semblables pour faire entendre à Voltaire et aux philosophes les critiques sanglantes qu'il leur adressait.

Je sais bien que Diderot a, lui aussi, renié un certain nombre de ses ouvrages : *la Lettre sur les aveugles*, *les Bijoux indiscrets*, *les Pensées philosophiques*, *la Promenade d'un sceptique*. Ce n'est pas assurément la preuve d'une grande énergie de caractère ni d'une franchise digne d'être louée, mais les circonstances étaient bien différentes. Avant d'être envoyé à Vincennes où il allait être enfermé pour avoir écrit sa *Lettre sur les aveugles* il fut interrogé par Berryer qui lui demanda s'il était l'auteur des ouvrages que je viens d'énumérer. Diderot nia imperturbablement. Ce n'est pas du courage, c'est entendu ; mais il s'agissait pour lui d'éviter un mal qui ne devait atteindre que lui-même ; il mentait dans son intérêt personnel. Voltaire mentait pour frapper en se dérobant, pour porter tort à autrui sans qu'on pût le connaître. Palissot n'avait point hésité à écrire son nom au-dessous du titre de sa comédie ; il donnait à son maître l'exemple de la franchise et du courage que doivent avoir plus que tous autres ceux qui, faisant profession d'écrire, ont entre leurs mains l'arme la plus terrible et la plus meurtrière.

L'effet produit par *l'Écossaise* devait amener une réaction. C'en était trop ; on comprit qu'il fallait mettre un terme à ce débordement d'injures qui transformait le théâtre en véritable arène de pugilat. Les gentilshommes de la Chambre, les censeurs arrêtèrent impitoyablement tout écrit, toute pièce de comédie qui eussent pu faire revire la querelle.

En novembre 1760, on annonça la représentation

d'une comédie intitulée : *le Fat puni*. Le parterre crut comprendre que le personnage joué était Lefranc de Pompignan et applaudit avec vivacité à cette annonce. Dès le lendemain, la pièce était retirée.

Palissot, dont les rancunes étaient inassouvies et qui conservait contre les philosophes une haine ardente, crut le moment venu de renouveler ses attaques. Il fit mettre au théâtre *l'Homme dangereux*, comédie en trois actes et en vers. L'homme dangereux, c'était encore un encyclopédiste. L'abbé de Voisenon protesta, et Mme Geoffrin s'adressa à M. de Sartines, lieutenant général de police auprès de qui elle jouissait d'un certain crédit. Elle obtint aussitôt que la pièce ne fût pas jouée. Palissot, d'ailleurs, a toujours et très énergiquement continué la campagne qu'il avait menée contre ceux qu'il appelait des faux philosophes et sur la fin de sa vie, il se faisait gloire d'avoir été l'auteur de la comédie qui avait fait tant de bruit. Il eut, sur le tard, le désir d'entrer à l'Institut et à cette occasion, il écrivait, le 18 frimaire an VI, aux membres de la classe de littérature et des Beaux-Arts la lettre suivante, destinée à réfuter une ancienne calomnie qui le représentait comme un fanatique antiphilosophe : « J'ai fait, je l'avoue, contre quelques soi-disant philosophes, cette comédie si longtemps et si injustement calomniée. Les calomniateurs étaient un Suard, un abbé Morellet, un La Harpe et quelques autres qui depuis... Mais alors, ils avaient pris les livrées de la philosophie ; apparemment, ces Messieurs crurent se reconnaître. On peut juger maintenant si leur portrait était fidèle et si c'était attaquer la plilosophie que de démasquer de pareils philosophes. Le but de la pièce est clairement indiqué dès la première ligne de la préface

où je fais cette profession de foi : La vraie philosophie ne peut avoir d'ennemis qu'aux petites maisons [1]. »

En somme, qu'est-ce qui avait déchaîné toute cette tempête ? qu'est-ce qui avait ainsi ameuté les esprits et permis aux ennemis de la secte d'oser écrire et de faire réussir des satires sanglantes comme celles que la Comédie avait consenti à représenter sur sa scène ? Uniquement les théories de Rousseau et d'Helvétius : *Le Discours sur l'inégalité des conditions* — car nous sommes en 1760 — était à cette époque le seul écrit à portée philosophique que Rousseau eût fait paraître. Il avait publié son second discours de Dijon ; il allait publier *la Nouvelle Héloïse* ; *le Contrat social* et *Émile* n'ont vu le jour qu'en 1761 et 1762. Il est vrai que la *Lettre sur les spectacles* avait produit une certaine impression, mais elle n'était pas de nature à faire naître les critiques amères que le premier discours de Dijon avait déchaînées. Le livre *De l'Esprit* d'Helvétius avait, lui aussi, soulevé la réprobation générale tant il battait en brèche les idées admises en matière de religion et de morale. Les articles de l'*Encyclopédie* ne pouvaient avoir qu'une influence très modeste. Nous savons que les volumes de cette énorme compilation ne se vendaient pas et entraient presqu'exclusivement chez les souscripteurs à l'œuvre. D'Alembert n'avait produit que l'introduction et l'article sur « Genève », manifestations antireligieuses importantes, mais destinées à un public restreint comme les articles de Diderot, du reste qui, à l'occasion de l'étude de la philosophie dans l'antiquité, ne manquaient jamais d'attaquer ce que leur auteur appelait la superstition et les men-

1. Noel Charavay, *Bulletin d'autog. de novembre* 1908, n° 63416.

songes de la religion catholique. Mais, ce qui avait surtout occupé la curiosité de cette société qui, à défaut des grands événements qui passionnent, se laissait distraire par les commérages et les cancans de salons, ce fut la discorde et l'anarchie qui, à la suite des coups énergiques portés par le Parlement, divisèrent la secte encyclopédique. Grimm lui-même l'avouait : « Le parti philosophique était discrédité. » Voltaire, dont j'ai déjà reproduit tant de lettres, écrivait le 5 mai 1760 à Saurin à l'occasion de la comédie de Palissot qui n'avait pas encore été représentée ; — il la connaissait donc ! — « J'ignore si on a joué la farce contre les philosophes ; on ne sait comment s'y prendre pour détruire cette pauvre raison. On braille contre elle sur les bancs, dans les rues ; on la joue à la Comédie. Lui donnera-t-on bientôt la ciguë ? Vous êtes plus fous que les Athéniens. Jansénistes, molinistes, cafès, tout se déchaîne contre les philosophes et les pauvres diables sont désunis, dispersés, timides. » C'était l'absolue vérité, ils n'opposaient aucune résistance ; ils ne se défendaient en aucune façon contre les assauts qui leur étaient donnés. Désunis, dispersés, timides, ils n'avaient plus aucune force pour lutter et leurs adversaires étaient d'autant plus audacieux qu'ils étaient eux-mêmes plus timorés.

Le drame intime qui se jouait à la Chevrette, qui aboutit au départ de Rousseau de l'Ermitage et à sa rupture avec Diderot fut, lui aussi, une cause incontestable de discrédit pour le parti philosophique. A quoi aboutit, en effet, cette comédie bourgeoise dont les acteurs étaient des hommes dont la notoriété s'étendait non seulement en France mais à l'Europe entière par les savants qui, de partout, correspondaient avec eux ? A ce résultat lamentable : Le déménagement de Rousseau qui, fuyant l'hospitalité de

Mme d'Épinay, acceptait avec Thérèse celle de Mme de Luxembourg, et à la dispute publique, humiliante, de deux philosophes qui, après des années passées dans une intimité complète, se déchiraient à belles dents et ne trouvaient pas d'expressions assez basses pour exprimer leur mutuel mépris.

Enfin, il ne faut pas oublier que la propagande des idées philosophiques au dix-huitième siècle s'est faite, non pas par les écrits, non pas par les livres, mais par les salons. Mme d'Aine, Mme d'Épinay, Mme du Deffand déjà fort âgée, Mme Geoffrin, Mlle de Lespinasse ont plus fait pour la fortune des théories des hommes audacieux auxquels elles donnaient une large hospitalité que tous les volumes de l'*Encyclopédie* et toutes les savantes dissertations de Diderot. Or, à cette époque, en 1760, toutes ces sociétés littéraires, tous ces bureaux d'esprit, tous ces salons où l'on discutait si volontiers avaient à peu près fermé leurs portes. Ces académies au petit pied n'existaient déjà plus qu'à l'état de souvenirs, et c'est à peine si quelques vieux débris du temps passé venaient encore s'asseoir à ces tables qui réunirent tant d'hommes à l'esprit délié, à l'intelligence supérieure.

Mme d'Aine? — Sa maison du Grand-Val était toujours ouverte à ses amis et à ceux de d'Holbach ; mais Diderot qui en était l'hôte le plus assidu s'y absorbait dans les travaux de l'*Encyclopédie* ; la conversation était morte ; parfois, elle renaissait à table, mais de ce lieu de propos gaulois, de plaisanteries parfois grossières contre la religion, ne s'échappait plus rien qui pût attirer l'attention du public.

Mme du Deffand ? — Très âgée, aveugle, elle correspondait avec Voltaire. Sa grande affection pour le président Hénault s'était refroidie. Son attitude à l'égard de Mlle de Lespinasse avait fait fuir de chez elle

d'Alembert et ses amis, et, d'ailleurs, elle était tout entière conquise par le tardif amour que lui avait inspiré Horace Walpole qui, en sa qualité d'Anglais, prenait avec un grand calme les chaudes tendresses de sa vieille amie et en semblait, parfois, fort embarrassé.

Mme d'Épinay? —Elle était à Genève et paraissait vouloir y passer désormais sa vie entre Tronchin son médecin et Grimm, son pseudo-mari. Elle avait disparu de l'horizon parisien pour aller s'éteindre sur les bords du Léman.

Mme Geoffrin? — Mais, elle était très tourmentée de tout ce tapage, de toutes ces critiques, de toutes ces injures dont on abreuvait ses bêtes. Le calme d'une vie bourgeoise qu'elle avait rêvé, auquel elle attachait un si grand prix, s'en trouvait singulièrement atteint et, il faut bien le dire, elle en était arrivée à penser que les philosophes étaient vraiment fort incommodes. Elle était d'ailleurs très occupée par le jeune roi de Pologne, Stanislas-Auguste, qu'elle appelait son fils, et elle se tournait manifestement vers la dévotion.

Mlle de Lespinasse? — C'était bien autre chose : La muse de l'*Encyclopédie* avait cessé de l'être depuis que d'Alembert avait rompu avec Diderot; elle ne songeait plus qu'à M. de Mora, en attendant qu'elle le remplaçât par M. de Guibert. La société des philosophes s'était donc dissoute par la force des choses; elle était désormais sans action possible, sans aucune puissance, sans énergie ; elle n'existait plus et Grimm qui, parfois voyait juste, était obligé de constater « que le désordre et l'anarchie qui ont régné dans ce parti prouvent combien la sagesse du gouvernement de Mlle de Lespinasse et de Mme Geoffrin avait prévenu de maux, combien elle avait dissipé d'orages et

combien, surtout, elle avait sauvé de ridicules. »

De tout ce passé, il ne subsistait plus que l'action politique et sociale qu'allait exercer Rousseau et l'anticléricalisme dont Voltaire et Diderot restaient les apôtres.

CHAPITRE VIII

DE L'ATHÉISME AU XVIII[e] SIÈCLE

Les Philosophes ont-ils été des athées ? — De l'athéisme au dix-huitième siècle. — Rousseau ; ses transformations religieuses. — D'abord catholique fervent, puis sceptique avec Diderot et Grimm. — Le discours de Dijon ; l'*Émile* ; la *Profession de foi du Vicaire savoyard* ; — *le Contrat Social*. — Retour au protestantisme.

Diderot, son éducation ; son spiritualisme, puis son scepticisme absolu.

Il est un point de ce que l'on appelle la doctrine philosophique du dix-huitième siècle que l'on n'en saurait détacher, parce qu'à vrai dire, il la contient tout entière, parce qu'il la domine et l'enserre tellement qu'à lui tout seul, il est cette doctrine elle-même. Quelle a été vraiment la pensée de ses adeptes en matière de religion ?

La plupart des écrivains qui ont étudié les philosophes dont nous nous occupons affirment qu'ils étaient athées. Ils prétendent que leurs écrits enseignant l'athéisme, il n'est pas surprenant que leurs disciples, ceux qui leur ont succédé dans la propagation de leurs idées, aient fait profession de ne pas admettre l'existence de Dieu ; qu'ils aient concentré tous leurs

efforts sur la diffusion de cette thèse, funeste à l'homme et à la vie sociale que, sorti du néant, il doit rentrer dans le néant.

Il me paraît qu'il y a là une erreur dont la rectification s'impose. Elle est nécessaire, parce qu'après tout, quelque mal qu'aient accompli ceux que Palissot appelait avec raison de faux philosophes, ils ont droit à la justice et qu'il est juste de dire que, ni les uns, ni les autres n'ont été des athées, j'entends de vrais athées, des hommes affirmant nettement qu'il n'y a pas de Dieu, et qui le pensent. C'est la définition que Diderot lui-même donne du véritable athéisme dans la vingt-deuxième de ses *Pensées philosophiques*.

On ne peut nier que Voltaire, Diderot, Rousseau, d'Alembert n'aient été doués d'une haute intelligence. Cela seul est déjà un point important car, on peut affirmer qu'un homme intelligent ne peut pas être un véritable athée. En dehors de ce que j'appellerai l'argument d'école dont on se sert usuellement pour démontrer l'existence de Dieu, argument admirablement résumé dans cette formule si connue : *Cœli enarrant gloriam Dei* ; en dehors de l'étude de l'ordonnance des mondes qui, à toute heure frappe nos yeux, et est de nature à convaincre une intelligence même médiocre, les hommes supérieurs, les penseurs, ceux qui cherchent des preuves ailleurs que dans des faits matériels dont la coordination n'a, d'ailleurs, absolument rien d'humain, se réfugient en eux-mêmes, scrutent leur conscience, disséquent leur âme, examinent à fond leurs idées et, s'ils sont de bonne foi, arrivent à cette conviction que Dieu existe et qu'ils en trouvent la preuve dans l'étude de l'homme lui-même.

C'est précisément, parce que les philosophes se sont livrés à cette étude, qu'ils ont constaté, nous

en aurons bientôt la preuve, l'existence d'un Dieu. Je ne connais d'ailleurs, au dix-huitième siècle que Mme de Lalive de Jully qui, s'adressant à sa belle sœur, Mme d'Épinay, ait osé tenir les étranges propos que celle-ci rapporte avec étonnement dans ses Mémoires : « Pour moi, je vous déclare que je ne crois rien, pas même en Dieu. — Si votre mari vous entendait ? — Qu'est-ce que cela fait donc ? — C'est à son amant qu'il ne faut jamais dire qu'on ne croit pas en Dieu ; mais à son mari, cela est bien égal. »

Mais, Mme de Jully était une femme au caractère singulier, aux idées en tout fort exagérées, et qui avait pris à la lettre les théories soutenues après boire à la table de Mlle Quinault, la reine de la société du Bout-du-banc. Si elle était vraiment athée, et j'en doute fort, elle était presque isolée. L'athéisme à cette époque n'avait point pénétré dans le fond des âmes et, si l'on était esprit fort, si l'on frondait les pratiques de la religion, si l'on égratignait avec malice le curé de son village comme cela arrivait si souvent à Mme d'Aine, on le recevait néanmoins chez soi, il avait sa place à la table de famille, au besoin, on mettait à sa disposition au château, un charmant oratoire et, dévotement, on allait y entendre la messe le dimanche. Jamais on ne se permettait de nier l'existence de Dieu. Plaisanter la religion était de bon ton, mais au fond, on n'en était pas moins bon catholique.

Les philosophes ont préconisé et ont fait adopter par leurs disciples, une idée qui, développée par eux, a fait un rude chemin parmi la société de leur temps. C'est la négation de la divinité du Christ ; comme conséquence, l'inutilité et même la fausseté du culte qui lui est rendu. C'est là la raison qui les a fait taxer d'athéisme car, pour nous, catholiques, qui croyons que Jésus est Dieu et qu'il est le seul Dieu, nous avons

une tendance toute naturelle à appeler athées ceux qui, ne croyant pas à la divinité du Christ, qui est le seul Dieu, ne croient pas en Dieu. Mais, il y a là un incontestable abus de mot car, on peut fort bien ne par croire en la divinité du Christ et n'être pas pour cela un athée.

Cependant, il faut reconnaître que le mot athée qui, étymologiquement, signifie : sans Dieu, a souvent été pris dans le sens de : contre Dieu. Or, dans une société chrétienne comme la nôtre, qui adore le Christ, ceux qui nient sa divinité, attaquent notre Dieu. Même s'ils ne niaient pas d'une manière absolue l'existence d'un Dieu, ils pourraient être appelés des athées, parce que, combattant le Christ, ils combattent le Dieu que nous adorons et que nous considérons comme le seul qui ait droit à notre culte.

Quoi qu'il en soit, il est incontestable que les théories des philosophes ont été funestes à l'esprit de religion en France ; elles ont affaibli presque jusqu'à la faire disparaître la vieille et naïve foi des ancêtres, plus bienfaisante à coup sûr que les beaux et savants raisonnements dont s'accommodent si facilement les intelligences façonnées sur le moule incrédule et hâbleur fabriqué de nos jours ; mais s'ils ne croyaient pas en Jésus-Dieu, ils n'en étaient point arrivés à admettre que le monde fût le résultat d'un hasard quelconque, de la rencontre inopinée et imprévue de molécules s'agglomérant pour former sans règle aucune, sans qu'aucune puissance supérieure y ait présidé des mondes qui sont en état d'ignition constante ou au contraire sont ensevelis sous des banquises éternelles. Ils reconnaissaient parfaitement la nécessité d'un être supérieur, créateur et organisateur des merveilles dont leur intelligence ne pouvait nier l'existence. Ils étaient donc des théistes et ce serait une erreur pro-

fonde que de les considérer comme des athées car un athée est précisément l'opposé du théiste en ce sens que le premier nie l'existence d'un Dieu, alors que le second s'incline devant la leçon des choses et admet un être supérieur à l'homme devant lequel il est contraint d'avouer sa faiblesse.

Ce qu'il y a de singulier, c'est que Bonaparte, sacrifiant à l'erreur commune, a pris les philosophes pour des athées. Thibaudeau, dans ses *Mémoires sur le Consulat*, raconte à propos du rétablissement du culte, que le premier consul lui avait dit : « Dimanche dernier, au milieu du silence de la nature, je me promenais dans ces jardins — (de la Malmaison) — le son de la cloche de Ruel vint tout à coup frapper mon oreille et renouvela toutes les impressions de ma jeunesse. Je fus ému, tant est forte la puissance des premières habitudes et je me dis : S'il en est ainsi pour moi, quel effet de pareils souvenirs ne doivent-ils pas produire sur les hommes simples et crédules ? — Que vos philosophes répondent à cela ;—et, levant les mains vers le ciel : quel est celui qui a fait tout cela ? » — Bonaparte, en posant cette interrogation, paraissait croire que les philosophes niaient l'existence d'un être suprême ; il se trompait, car un homme intelligent ne peut pas être athée ; parce que le hasard n'est pas une solution satisfaisante pour l'esprit. Il eût mieux valu assurément qu'ils eussent professé le catholicisme qui peut nous dire du Dieu qu'il vénère : « Vous qui pleurez, allez à lui car il console ; — Vous qui souffrez, allez à lui, car il guérit », ce qui à proprement parler est tout ce qu'il est possible à l'homme de demander à un Dieu bienfaisant pour faciliter son passage à travers une vie tout entière remplie d'épreuves morales et physiques ; mais s'ils n'ont pas été des adeptes de la doctrine du Christ, ils n'ont pas, du moins, été des

athées. Chateaubriand, dans ses *Mémoires d'outre-tombe*, s'exprime ainsi en ce qui les concerne : « Il n'y a de véritablement malheureux en quittant la terre, que l'incrédule. Pour l'homme sans foi, l'existence a cela d'affreux qu'elle fait sentir le néant ; si l'on n'était point né, on n'éprouverait pas l'horreur de ne plus être. La vie de l'athée est un effrayant éclair qui ne sert qu'à découvrir un abîme. » Dans ce style si imagé, l'auteur du *Génie du christianisme* exprime une idée profondément juste : y a-t-il quelque chose de plus désespérant, de plus attristant, de plus décourageant que cette pensée de l'incrédule qui meurt : Je retourne dans le néant ! Quoi ? Tout est donc fini avec cette vie ? Nous avons donc été jetés sur notre monde par un caprice absurbe qui a fait de nous des êtres irresponsables ? Cependant, nous avons entretenu avec un grand soin notre existence ; nous avons cultivé notre esprit ; nous avons conduit notre âme et nos pensées vers ce qui nous a paru être le bien, et tout cela pour rien, sans but, sans aucun résultat, pour que notre âme dont nous sommes fiers pourtant aille sombrer dans un néant infini avec les poussières, seuls et uniques résidus de la consomption de notre corps ? Vraiment, cela n'est pas réconfortant car, alors, pourquoi vivre ? Je déclare que j'aime mieux une doctrine qui me donne l'espoir d'une existence meilleure que celle si triste que presque tous nous traînons ici-bas. Sombrer dans le vide, disparaître à tout jamais, supporter sans compensation aucune toutes les misères de l'existence terrestre, c'est trop cruel pour que se soit vrai, et comme tous les malheurs qui nous accablent sont la conséquence de l'extrême civilisation que les générations successives nous ont apportée, nous en arrivons à dire comme Rousseau dans son premier discours de Dijon : Pour-

quoi nous avoir ainsi civilisés ? L'homme était plus heureux à l'état sauvage qu'à l'état de sociabilité au milieu duquel il vit aujourd'hui. Or, qui donc prétendera que ce n'est pas là un paradoxe ?

Puisque son nom se présente à notre esprit, prenons Rousseau, le plus intéressant à étudier au point de vue religieux, parce qu'avec une incontestable bonne foi, surtout à partir de son séjour en France, il a été très versatile dans ses idées.

Il naquit à Genève de parents français d'origine — il ne faut jamais l'oublier — émigrés en Suisse à la suite des guerres de religion. Il appartenait par conséquent à cette société protestante qui, dans la petite république génevoise, suivait les règles étroites, sévères, rigoureuses, instituées par Calvin. Par ses ancêtres, il était resté chez lui un lointain levain français et catholique tout prêt à fermenter lorsqu'une occasion favorable viendrait à se présenter. Tout enfant, alors qu'il vagabondait par les rues de la ville, il fut attiré par les agents de Mgr de Berneix, évêque d'Annecy, qui cherchait à opérer des conversions, et comme une prime en argent était versée à tout protestant qui embrassait le catholicisme, Rousseau n'hésita pas ; il abjura sa foi calviniste et fut envoyé dans un village voisin dont le curé fut chargé de l'instruire dans sa nouvelle religion. Mais, comme le curé le nourrissait mal, l'entretenait plus mal encore et ne lui apprenait rien, il se sauva. Repris, il fut remis aux mains de Mme de Warens, depuis longtemps dévouée aux vues de l'évêque d'Annecy, son aide fidèle dans sa campagne de conversion. Il quitta Mme de Warens, puis revint sonner à sa porte, et fit chez elle, aux Charmettes, un séjour assez long, pendant lequel elle devint « sa maman ».

A cette époque, il était catholique, très fervent ca-

tholique. M. Louis Ducros, dans l'étude qu'il a publiée sur Jean-Jacques dans les *Annnales de la Faculté des lettres d'Aix*, indique que M. Mugnier a retrouvé un testament écrit par Rousseau en 1737 qui est une pièce extrêmement intéressante pour l'étude de ses idées religieuses.

Il était alors aux Charmettes, et s'était fort passionné pour la physique; il faisait même des expériences et, en fabriquant une encre de sympathie, la bouteille qu'il tenait à la main éclata, lui projetant ses débris au visage. Il se crut perdu, s'affola et écrivit un testament dans lequel il se recommandait à la vierge, à ses saints patrons Jean et Jacques et donnait de l'argent aux couvents pour faire célébrer des messes pour le repos de son âme. Il est difficile de faire montre d'une foi plus vive; cependant, ce n'est là qu'une manifestation religieuse absolument privée; il s'affirmait à soi-même sa croyance en l'intercession de la vierge et des saints, en l'efficacité des prières pour obtenir le repos des âmes, mais ne le professait pas publiquement. Suivons-le à Montpellier. Il y passa en se rendant à Paris pour se faire soigner par un spécialiste d'un polype au cœur dont il se croyait atteint. Il s'arrêta chez Mme de Larnage, y resta quelques jours — jours de bonheur — avoue-t-il dans ses *Confessions*. Il faillit tout gâter, car il fut pris pour un dévot sur sa contenance modeste et recueillie, un dimanche, à la messe de Saint-Marcelin. Voilà un acte public, et il est sûr qu'à cette époque, le vieux sang catholique s'était réchauffé et avait transformé le protestant génevois en un papiste qui avait le courage de son opinion.

Combien il était loin de l'athéisme à ce moment-là!

Mais lorsqu'il fut installé à Paris, lorsqu'il fut

entré dans l'intimité de Grimm et de Diderot, lorsqu'il fut admis dans les salons de Mme d'Aine et de Mme d'Épinay, une modification profonde s'accomplit dans ses convictions religieuses. Il fut séduit par le scepticisme philosophique de Diderot qui s'épandait en toutes circonstances et en tous lieux avec un naturel apparent qui le faisait ressembler aux eaux d'une rivière s'écoulant suivant une pente impossible à remonter. Tout l'art de la discussion chez Diderot, tout l'artifice de ses raisonnements, qui l'avait fait comparer à un syllogisme vivant, aboutissaient à une grossière injure contre la religion, à une plaisanterie, généralement un peu lourde, sur telle ou telle pratique religieuse, à un propos presque toujours déplacé contre le clergé ; et avec sa voix de tête, sa haute stature, son ton et son geste autoritaires, il imposait sa manière de penser et forçait le rire de ceux qui, souvent, ne jugeaient pas comme lui. Rousseau s'était laissé prendre à ces beaux développements, qui avec l'apparence d'incontestables vérités l'encerclaient, le circonvenaient et l'amenaient peu à peu à la non-croyance dont, chaque jour, il entendait faire l'apologie.

Grimm, dans sa conversation habile, nuancée, plus légère qu'on ne l'eût attendu d'un Allemand un peu épais, venait appuyer les bruyantes théories de Diderot ; Mme d'Aine, à qui les crudités du langage ne faisaient nullement peur, qui s'était fait un front que l'impudeur ne faisait plus rougir, s'abritait derrière son âge pour se permettre l'usage de mots qui, dans le latin seulement, peuvent braver l'honnêteté ; Mme d'Épinay et la société de la Chevrette au milieu de laquelle circulaient des épigrammes plus fines, plus délicates, mais mordantes néanmoins contre tout ce qui touchait à la religion, formaient un ensemble de

circonstances, un faisceau de forces diverses mais solidement liées qui agissaient sur l'esprit de Jean-Jacques, faisaient peu à peu disparaître la foi qui l'animait auparavant et le laissaient en présence de sa conscience que ce changement d'orientation ne troublait nullement, assurée qu'elle était de toujours trouver la bonne voie, pourvu qu'elle pût jouir de la liberté.

Il ne faudrait cependant pas croire que, dès ce moment, Rousseau renia toute idée religieuse, versa dans l'athéisme et ne reconnut plus ni pour l'univers ni pour l'homme une volonté supérieure à laquelle ils sont et doivent être soumis. Dans son premier discours de Dijon, il prend vigoureusement à partie ces prétendus philosophes « qui se figurent que l'originalité consiste à railler les forces établies et à saper les vieilles croyances ».

« Ces vains et futiles déclamateurs, dit-il, vont de tous côtés, armés de leurs funestes paradoxes, sapant les fondements de la foi et anéantissant la vertu. Ils sourient dédaigneusement à ces vieux mots de patrie et de religion. — Non, qu'au fond, ils haïssent la vertu, c'est de l'opinion publique qu'ils sont ennemis et, pour les ramener au pied des autels, il suffirait de les reléguer parmi les athées... — Quelles sont les leçons de ces amis de la sagesse ? A les entendre, ne les prendrait-on pas pour une troupe de charlatans criant chacun de son côté sur une place publique : « Venez à moi ; c'est moi seul qui ne trompe pas. »

Malgré l'intimité de Diderot et de Grimm, malgré les erreurs qu'avaient fait naître dans cette conscience facilement accessible aux influences qui pouvaient la diriger vers telle ou telle voie les prédications de ses amis, Rousseau n'en était donc pas moins resté spiritualiste, théiste, croyant en un Dieu secourable à

l'homme, en une volonté supérieure, en une Providence prévoyante et bonne qui lui laissaient son libre arbitre. Et, quelle leçon donnée par ce philosophe que ses modernes disciples considèrent comme un précurseur à tous ceux qui sapent les fondements de la foi et anéantissent la vertu ! à tous ceux qui sourient dédaigneusement à ces vieux mots de patrie et de religion et qui, sur la place publique, tels des charlatans, font le boniment et vantent leurs marchandises ! Que sont devenues aujourd'hui les vieilles croyances qui, au dix-huitième siècle, vivaient encore au cœur de nos pères et que les philosophes, malgré leur scepticisme profond, respectaient et défendaient comme la forteresse qui, derrière ses épaisses murailles, abrite l'âme et la vie même de la nation ?

Pendant cette période de son existence au cours de laquelle il a été soumis à l'influence antireligieuse de Diderot et de ses amis, Rousseau est donc resté un théiste convaincu. Mme d'Épinay nous en a, d'ailleurs, conservé une preuve éclatante, un témoignage indiscutable. C'était avant qu'il n'allât se fixer à l'Ermitage, alors que les soupers de la société du Bout-du-Banc étaient le rendez-vous de tout ce que Paris comptait de plus farouche, de plus irréductible en matière de religion, de moins accessible à ce que l'on appelait volontiers la superstition, de plus irrité contre le clergé et ses membres, que Rousseau fit cette sortie si souvent rappelée. Il faut relire dans les Mémoires de la dame de la Chevrette le récit de cette scène tout à fait typique et remarquer la forme de l'interrogation de Mlle Quinault.

Saint-Lambert se posait en fanfaron d'impiété. « Eh bien ! marquis, demanda la comédienne, seriez-vous athée, par hasard? » Forme derrière laquelle on distingue nettement comme une surprise anticipée, si

Saint-Lambert avoue qu'en effet il professe l'athéisme; interrogation qui marque en quelle mésestime étaient tenus à cette époque ceux qui niaient l'existence d'un Dieu, et combien, d'ailleurs, ils étaient rares. La sortie violente de Rousseau proclamant que Dieu est partout; qu'il est indigne d'insulter un Dieu qui sait et qui voit tout, sa menace de se retirer si cette conversation ne prend fin, est certainement la déclaration la plus énergique, la plus décidée de sa croyance en la divinité à un moment où l'*Enclyclopédie* n'était encore, il est vrai, qu'à l'état naissant mais où, déjà, ses amis avaient jeté les germes des idées sur lesquelles ils comptaient pour saper les bases du christianisme.

Pendant les deux années qu'il a séjourné à l'Ermitage, Jean-Jacques a été tellement absorbé par Mme d'Épinay d'abord, puis par Mme d'Houdetot, par sa querelle avec Diderot et par les incidents qui devaient amener son départ, qu'il est à peu près impossible de saisir dans les rares écrits qu'il a laissés à cette époque, une manifestation religieuse ou philosophique qui vaille que nous nous y arrêtions. Il écrivait presque chaque jour à Mme d'Épinay ; plus tard, il adressait de fréquents billets à Mme d'Houdetot ; dans de nombreuses lettres, il s'épanchait en confidences généralement acerbes avec Diderot ou Grimm et manifestait ouvertement les désillusions que lui avait apportées l'amitié qu'il avait jusque-là considérée comme la seule joie de sa vie ; il rédigeait quelques articles pour l'*Encyclopédie* ; il commençait enfin *la Nouvelle Héloïse* et, avec ses affaires de cœur, avec sa grande passion pour Mme d'Houdetot, il avait peu de liberté d'esprit et surtout trop peu de temps pour se livrer à des dissertations philosophiques ou pour étudier, en scrutant le fond de sa conscience,

la question de savoir s'il croyait ou ne croyait pas en l'existence de Dieu.

Mais après son départ de l'Ermitage et son installation à Montmorency — nous sommes en 1757 — après sa rupture avec Diderot et Grimm, soustrait à leur influence, livré à ses propres aspirations, Rousseau se reprit. Ses relations avec les encyclopédistes n'avaient pas apporté à ses convictions une atteinte trop profonde, puisqu'il publiait dans son premier discours de Dijon, cette virulente attaque contre les faux philosophes dont nous venons de lire quelques passages et lorsqu'il reçut le premier volume de l'*Encyclopédie*, lorsqu'il lut l'article « Genève » de d'Alembert, il reprit sa plume. Il était libre maintenant; il avait rompu avec ceux dont l'amitié lui était si douloureuse; il pouvait, sans scrupules, exprimer clairement sa pensée et dire leur fait à ces hommes dont il commençait à redouter les doctrines pleines de dangers; il écrivit sa *Lettre à d'Alembert sur les spectacles* qui lui attira et les sarcasmes de Voltaire et le mépris de d'Alembert et l'excommunication de Diderot qui, brutalement, rejeta son ancien ami du sein de la Philosophie et ce fut, cette fois, une rupture complète, définitive, qui, en effet, dura autant que leur vie.

Mais à partir de cette époque, Rousseau, qui a recouvré toute sa liberté, s'épanche volontiers dans sa correspondance; il en arrive maintenant à dire, sans contrainte, ce qu'il pense des philosophes et de leurs conceptions antireligieuses. Ainsi, le 13 octobre 1758, il écrit, de Montmorency, à la marquise de Créqui : « Je comprends, par le commencement de votre lettre, que vous voilà tout à fait dans la dévotion. Je ne sais pas si je dois vous en féliciter ou vous en plaindre. La dévotion est un état très doux; mais il faut des

dispositions pour le goûter. Je ne vous crois pas l'âme assez tendre pour être dévote avec extase et vous devez vous ennuyer pendant l'oraison. Pour moi, j'aimerais mieux encore être dévot que philosophe : mais je m'en tiens à croire en Dieu et à trouver dans l'espoir d'une autre vie ma seule consolation dans celle-ci [1].

Il est vraiment original de voir Rousseau donnant des conseils sur l'état d'oraison, mais combien nous sommes loin de l'athéisme puisqu'il déclare de nouveau qu'il croit en Dieu, puisqu'il va jusqu'à cette doctrine purement spiritualiste de la croyance en une vie future, puisqu'il n'hésite pas à dire les désillusions que lui ont causées les théories de ses anciens amis ! Nous retrouvons dans cette lettre le génevois protestant mais issu de Français catholiques, qui, chez Mme de Warens, écrivait un testament inspiré par les sentiments les plus religieux et nous ne serons plus surpris lorsque nous trouverons dans l'*Émile* et dans *le Contrat social* des affirmations sincèrement spiritualistes et la *Profession de foi du vicaire savoyard* auxquelles nous auront préparés les manifestations antérieures. Car, toute sa vie, la question religieuse l'a préoccupé. Écrit-il *la Nouvelle Héloïse* ? Il explique dans ses *Confessions*, qu'en créant cette œuvre d'imagination, il a poursuivi un double but : montrer que, chez la femme, la chute n'est jamais irréparable et — préoccupation qui nous apparaît à l'époque où nous sommes, absolument irréalisable — rapprocher les croyants et les athées dans une estime réciproque: apprendre à ceux-ci qu'on peut être croyant sans être hypocrite, et aux croyants qu'on peut être incrédule sans être un coquin. Jules

1. *Cat. de la vente d'aut. B. Filllon*, n° 1085.

Lemaître.) Julie, dévote, devait être une leçon pour les philosophes, Wolmar, athée, devait en être une pour les intolérants.

Est-ce bien exact — et Jean-Jacques a-t-il vraiment caressé un tel rêve? — a-t-il tenté, dans ce roman dont le principal personnage paraît être Rousseau lui-même, de faire naître cet esprit de conciliation, ces habitudes de mutuel respect, de tolérance journalière qu'il jugeait indispensables pour rapprocher des hommes qu'une grave question de conscience séparait si complètement? Si oui, il faut lui en savoir gré et regretter que sa tentative n'ait abouti à aucun résultat sérieux. Il aura eu, dans tous les cas, une bonne pensée qui prouve à quel point son esprit était tourmenté, obsédé par cette idée : qu'il était juste de protéger les croyants, attaqués bruyamment et souvent bafoués par ses anciens amis.

C'est, qu'en effet, au dix-huitième siècle, sous l'influence des théories philosophiques, la société française s'était divisée en deux camps bien distincts et absolument ennemis : d'un côté les dévots — c'est ainsi qu'on appelait tous ceux qui croyaient, qui, même sans pratiquer la religion, estimaient qu'il était équitable de laisser chacun libre de croire à sa guise — de l'autre, les athées, qui, j'insiste sur ce point, n'étaient pas de véritables athées, mais qui niaient la divinité du Christ et s'emportaient avec véhémence contre ce qu'ils appelaient : les mensonges du clergé; deux camps entre lesquels la lutte était ardente, âpre ; qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours en modifiant, toutefois, les idées essentielles des intolérants en ce sens que ceux que l'on appelait des athées et qui ne l'étaient pas, le sont devenus aujourd'hui.

L'*Émile*, cet étrange traité d'éducation dans lequel, après avoir constaté que « tout est bien sortant des

mains de l'auteur des choses et que tout dégénère entre les mains de l'homme », Rousseau s'efforce en vain de laisser la nature agir sur l'enfant et d'en protéger seulement le développement contre les influences funestes, — l'*Émile* est peut-être, de tous ses ouvrages, celui dans lequel il a le plus laissé libre cours aux idées spiritualistes que, somme toute, il a toujours professées.

Remarquons, d'ailleurs, qu'il ne s'est fait aucune illusion sur la portée de ses théories éducatrices : bien qu'il déclare qu'il a l'intention de « faire un homme », expression qu'on rencontre fréquemment sous sa plume, il se rend bien compte que cet homme c'est l'homme idéal, et qu'il ne rencontrera jamais le sujet qu'il sera possible d'isoler suffisamment et de la société et de la famille pour le livrer tout entier et tout neuf à un précepteur qui lui inculquera les principes de l'éducation qu'il a rêvée. Il s'en rend si bien compte qu'il le déclare lui-même, qu'il l'écrit dans une lettre adressée le 14 mars 1770 à M. Maydieu, précepteur des fils du duc de Villequier, qui, séduit par la grande réputation de l'*Émile* et de son auteur, le consultait sur l'éducation qu'il était chargé de faire. Dans une première lettre, datée du 9 février 1770, il traçait à son correspondant les règles que doit suivre tout précepteur pour ramener à des idées plus saines une jeune âme déjà farcie de préjugés, et il appréciait le rôle de celui à qui est confiée l'éducation d'un enfant dans des termes et avec des pensées qu'il est bon de rappeler parce qu'ils pourraient, surtout aujourd'hui, diriger la conduite des instituteurs que l'État moderne impose aux familles : Monsieur, disait-il, le poste que vous remplissez est, à mes yeux, le plus noble et le plus grand qui soit sur la terre ; que le vil peuple en pense ce qu'il voudra, je

vous vois à la place de Dieu. Vous faites un homme ! Si vous vous voyez du même œil que moi, que cette idée doit vous élever au-dedans de vous-même, qu'elle peut vous rendre grand en effet ! Et, c'est ce qu'il faut ; car si vous ne l'étiez qu'en apparence, et que vous ne puissiez que jouer la comédie, le petit bonhomme vous pénétrerait infailliblement et tout serait perdu. Mais si cette image sublime du grand et du beau le frappe une fois en vous, si votre désintéressement lui apprend que la richesse ne peut pas tout, s'il voit en vous combien il est plus grand de commander à soi-même qu'à des valets, si vous le forcez en un mot à vous respecter, dès cet instant, vous l'aurez subjugué [1]. »

Mais, quelques jours plus tard, le 14 mars, M. Maydieu lui ayant posé des questions précises qui appelaient une réponse nette, Rousseau se laissait entraîner malgré lui, par la force même des choses, en parfaite conscience, à détruire en quelques phrases tout son système d'éducation ; il apercevait alors ce qu'il avait d'artificiel car il sentait bien que la nature ne peut pas être l'unique maître ; qu'il est impossible de soustraire complètement l'enfant à l'influence du milieu dans lequel il est appelé à vivre ; il voyait que l'humanité ne peut pas recommencer son existence, que des différences profondes séparent nécessairement les hommes et que, somme toute, son Émile n'est qu'un rêve de son imagination, un être irréel, idéal, pour l'éducation duquel il a dicté des règles que la réalité des faits l'obligeait à renier. — « Votre élève, écrit-il, est fait pour avoir un jour place aux petits soupers des rois et des princes. Il doit aimer tout ce qu'ils aimeront ; il doit préférer tout ce qu'ils préfé-

1. *Cat. de la vente d'aut. B. Fillon*, nº 44.

reront ; il doit, en toutes choses, avoir les goûts qu'ils auront, et il n'est pas d'un bon courtisan d'en avoir d'exclusifs. Vous devez comprendre par là et par beaucoup d'autres choses, que ce n'est pas un Émile que vous avez à élever : Ainsi, gardez-vous bien d'être un J.-J., car, comme vous voyez, cela ne réussit pas pour le bonheur de cette vie. » — Eh bien ! et l'égalité, qu'est-elle donc devenue ? — Comment ! tous les hommes ne sont pas égaux ; il y a des enfants qui, comme les fils du duc de Villequier, ne doivent pas suivre les règles de la nature ? Il est indispensable de leur donner une éducation qui les prépare à être de bons courtisans, car, il y a des rois, des princes, des grands seigneurs et il n'est pas permis à ceux qui les approchent, qui prennent place à leur table, d'aimer, de préférer autre chose que ce que les rois et les princes aiment ou préfèrent ! — Que nous voilà loin de la nature qui seule, pourtant, doit donner à l'enfant la notion de ses droits de citoyen, de ses devoirs envers la collectivité ! — Ce n'est pas un Émile, que vous avez à élever, écrit Rousseau à M. Maydieu. — Certes non, et c'est là l'aveu formel de ce qu'a de factice ce système qui fait abstraction de l'individu, du milieu social dans lequel il doit vivre ; qui voudrait faire passer toutes ces âmes d'enfants, avec leurs passions, leurs vertus, leurs défauts ou leurs vices ; toutes ces intelligences avec les qualités brillantes qui les éclairent ou les nuées épaisses qui les obnubilent, tous ces corps avec les formes esthétiques qui les parent ou les tares physiques qui les déforment sous un niveau égalitaire qui n'égalisera jamais rien de tout cela, parce que tout cela doit être ainsi que cela est, et que tous les beaux raisonnements de l'homme ne prévaudront jamais contre ce qui a été fait par une puissance supérieure à la sienne.

Mais, il faut bien qu'Émile en arrive à connaître cette puissance supérieure, car, d'après Rousseau lui-même, la nature seule ne pourrait pas lui apprendre s'il y a un Dieu, et ce qu'est ce Dieu ; si nous avons une âme, et ce qu'est cette âme. Il est donc indispensable qu'en cela, l'éducateur se substitue à la nature, et c'est alors que le précepteur apporte à Émile la *Profession de foi du vicaire savoyard*.

S'il est dans toute l'œuvre de Rousseau quelques pages remplies du plus pur spiritualisme, débordantes de l'esprit religieux, épurées par la doctrine la plus saine, ce sont bien celles-là. Tout y est étudié avec une scrupuleuse exactitude, avec une conscience qui veut s'approcher le plus possible de la vérité ; et la volonté intelligente et supérieure qui impose à la matière les règles suivant lesquelles elle se meut ; et la liberté de l'homme, dont les actions sont dirigées par son âme, substance immatérielle, qui survit au corps ; et l'existence du bien et du mal ; et les devoirs de l'homme envers les autres et envers lui-même ; et Dieu, et la création, et la conscience, ce guide assuré, ce juge qu'il appelle infaillible ; tout ce qui peut occuper l'esprit humain, tout ce qui doit préoccuper les pensées, solliciter les réflexions de ceux qui envisagent avec un certain effroi un avenir infini et tout à fait inconnu ; tout y est examiné, étudié, résolu avec une éloquence incontestable, avec un désir de bonne foi qui s'imposent. Mais, ce n'est pas le christianisme ; c'est la religion naturelle. Nous ne sommes plus aux Charmettes, chez Mme de Warens ; nous ne sommes plus à Montpellier, chez Mme de Larnage ; Rousseau a perdu la foi en la vierge et aux saints : il n'est plus de ceux qui, par leur attitude recueillie, provoquent l'épithète de dévots ; Jean-Jacques a reçu l'empreinte des philosophes ; l'esprit de Voltaire,

les raisonnements de Diderot, les conversations de Grimm et de d'Alembert, les sarcasmes de d'Holbach, les railleries de Mme d'Épinay ont changé cet homme. De catholique croyant qu'il était, il est devenu un esprit qui se prétend libéré des entraves de la superstition; il ne croit plus en la divinité du Christ; comme ses anciens amis il prend la religion catholique pour un tissu de mensonges et lorsqu'il faut enfin parler à Émile de Dieu, et du culte qui lui est dû, il ne lui enseigne pas l'athéisme, cela répugne à ses convictions intimes, à sa conscience, à ses croyances éteintes ; mais il crée un Dieu inconnu, innommé, auquel il reconnaît certains attributs, certaines qualités qui en font un être très supérieur à l'homme et auquel, à raison même de cette supériorité, il convient qu'il est juste de rendre hommage, à la condition que ce ne soit pas par un culte public.

La *Profession de foi du vicaire savoyard* a, comme bien on pense, soulevé, au temps qu'elle parut, de violentes polémiques. Tout le parti philosophique — à l'exception de Diderot que sa haine contre Rousseau emportait au delà de ce qui était juste et vrai — applaudit à ce très éloquent exposé de la doctrine qui était la sienne, et Voltaire lui-même ne put s'empêcher de l'admirer malgré les motifs qu'il prétendait avoir de se plaindre de son auteur. Il écrivait à Damilaville, le 21 juillet 1764 : « La folie de Rousseau m'afflige. Est-il vrai que c'est à Duclos qu'il écrivait cette indigne lettre dans laquelle il disait que j'étais le plus adroit et le plus violent de ses persécuteurs ? Y eut-il jamais une démence plus absurde ! Moi ! persécuter l'auteur du *Vicaire savoyard*[1]. »

Pour Voltaire, c'était donc bien là l'œuvre maîtresse

1. *Correspondance générale de Voltaire à sa date.*

de Rousseau, celle qui pouvait, qui devait faire taire les sentiments d'animosité que le patriarche de Ferney nourrissait contre lui ; mais, dans l'autre parti, chez les dévots, pour employer l'expression alors courante, la profession de foi avait produit un fâcheux effet, et si l'on en croit une lettre écrite par Rousseau, de Motiers-Travers, le 29 septembre 1763, dont le destinataire est resté inconnu, il semble bien qu'on ait cherché à obtenir de lui certains éclaircissements et même à lui arracher l'aveu d'une faute car, parlant du *Vicaire savoyard*, il s'exprime ainsi : « Chacun peut l'attaquer, le corriger, le censurer, le critiquer tout à son aise, sans que je m'en fâche. Quant à moi, j'ai dit là-dessus tout ce que j'avais à dire ; je n'ai point d'éclaircissements à donner, point d'aveux à faire et je ne veux amasser de charbons sur la tête de personne [1]. »

A dire vrai, le *Deus ignotus* et la religion naturelle que le Vicaire savoyard enseigne à Émile, participent de cette erreur commune à la plupart des philosophes : Ils se placent en face d'un cas particulier ; ils l'étudient scrupuleusement, établissent les principes, les règles d'après lesquels ce cas particulier se régit dans leur conception et, se retournant, ils cherchent à appliquer à la généralité ces principes et ces règles. D'habitude, ils font fausse route. Émile est un élève idéal, auquel un précepteur idéal donne une éducation qui n'a absolument rien de pratique, par conséquent, idéale elle-même et *Émile ou de l'Éducation* n'est autre chose qu'une dissertation philosophique sur la meilleure manière d'élever théoriquement un enfant. Cherchez à appliquer cette belle théorie à la masse des enfants, vous arriverez à l'ab-

1. Noel Charavay, *Bul. d'aut.* avril 1905, nº 54000.

surde. On ne peut pas donner à chaque enfant un précepteur spécial; on ne peut pas l'isoler absolument de sa famille, du milieu social dans lequel il est né; on ne peut pas faire abstraction des différences d'intelligence, de goût, de force physique, de tempérament qui personnifient chaque individu et rendent inapplicable à la masse le système d'éducation qui semble convenir à Émile. Rousseau l'a, d'ailleurs, parfaitement compris lorsque M. Maydieu le mettant en face d'un cas particulier, il lui répond : « Ce n'est pas un Émile que vous avez à élever. » Il y a donc des différences à observer, des règles qui ne peuvent pas être générales, bref un système fautif et qui ne peut aboutir à rien de pratique.

Il en est de même de la religion naturelle qui ne se manifeste pas par un culte public, qui n'obéit à aucune règle, qui ne prend sa source que dans la conscience de chacun et dont les manifestations varient suivant que la conscience de l'un se fait du devoir une idée plus stricte, plus sévère que la conscience d'un autre. On peut, à la rigueur, supposer un homme confié à la seule nature, ayant l'âme assez haute pour reconnaître l'existence d'un Dieu, pour convenir que cet être puissant et bon a droit à certains hommages de la part de celui qui s'avoue son inférieur; ayant une perception assez nette, assez développée de l'idée du bien et du mal pour pratiquer le premier et éviter le second ; ayant une connaissance tellement complète de ses devoirs envers les autres hommes, qu'il ne lui arrive jamais de manquer de les remplir ; ayan une force de volonté, une énergie, une fermeté de caractère assez puissantes pour vaincre ses passions et vivre vraiment en se conformant à toutes les règles les plus étroites de la morale et de la religion naturelle; ce sera, si l'on veut, Émile sorti des mains de

son précepteur, devenu homme et jeté dans la vie avec cet unique viatique : les leçons de la nature. Mais, l'homme idéal, cela n'existe pas; ce n'est pas vrai. Ce qui est vrai, c'est l'homme vivant non pas isolé, mais au milieu des autres hommes, en société, heurtant à chaque heure du jour un autre être semblable à lui, ayant comme lui des vices, des passions, des appétits, des colères qu'un regard ou qu'un geste font naître, des sens qu'un rien surexcite, des besoins, des envies, des haines qu'il rêve d'assouvir et tout ce cortège de vilaines pensées, de mauvaises actions qui nous prend presque au berceau, qui nous suit avec obstination pendant tout le cours de notre vie, et qui, trop souvent, ne nous laisse même pas au moment de la mort. Ces hommes auront été instruits par la seule nature, n'auront été dirigés par aucune règle, retenus par aucun frein ; qui pourra croire qu'ils vont être en contact continuel sans qu'il en résulte pour la société un trouble profond et l'impossibilité absolue de vivre? Pour se défendre contre les instincts mauvais que l'homme ne sait pas ou ne peut pas réprimer, qui mettent en péril l'existence sociale, les peuples se sont arrogé le droit — et avec raison — d'édicter des lois dont la transgression est punie de peines sévères puisque l'attentat contre la vie humaine est puni de mort. Serait-ce par hasard le Code pénal qui enseignerait aux hommes quels sont les devoirs auxquels les oblige la vie en société pour laquelle ils ont été créés? Le Code pénal n'est pas un livre d'enseignement de morale; il est une simple et sèche énumération des actes répréhensibles dont le citoyen peut se rendre coupable et du châtiment qu'il encourt lorsqu'il accomplit l'un de ces actes offensants pour la morale ou pour l'intérêt publics. Il n'y a qu'une manière d'élever l'âme de l'homme, d'épurer sa con-

science, de lui faire connaître et comprendre ce qu'il doit aux autres et à lui-même ; il n'y a qu'une manière de rendre possible la vie commune à laquelle nous sommes destinés, c'est l'éducation; non pas l'éducation par la nature, mais suivant des règles précises, bienfaisantes, depuis longtemps éprouvées, qui font de la morale la base de la vie. Or, qui donc enseigne la morale ? la religion; qui donc permet à la religion de se maintenir, de se perpétuer à travers les générations? le culte public, et le système de Rousseau pèche par ce point essentiel que la nature n'est pas une école pour l'âme; elle peut être une école pour les sens et faire notre éducation physiologique; quant à la psychologie, il y faut Dieu, la religion et le culte.

Il n'en est pas moins vrai, et c'est à cela que je voulais en venir, que la *Profession de foi du vicaire savoyard* est loin d'être une manifestation d'athéisme. Elle est au contraire, une preuve certaine que Rousseau, après avoir été un catholique sincère, n'avait pas abandonnné toute croyance; qu'un Dieu inconnu — *ignotus* — comme je l'appelais plus haut, hantait encore son esprit, et que sa foi très spiritualiste en l'immortalité de l'âme a fait obstacle à ce que la doctrine du néant l'ait envahi tout entier. Les philosophes, d'ailleurs, ne s'y sont point trompés : ils ont bien compris que Rousseau s'était complètement séparé d'eux, qu'il avait renié leurs doctrines, qu'il ne restait plus qu'à le déclarer hérésiarque et à le rejeter du milieu qui prétendait détenir tout seul la vérité. Diderot, qui ne pouvait voir Jean-Jacques qu'avec des yeux prévenus, qui, de parti pris, critiquait toutes ses œuvres et, d'accord avec Voltaire, le considérait volontiers comme un fou, écrivait à Mlle Voland pour lui apprendre tout le bruit que le *Vicaire savoyard* avait fait à Genève : « C'est précisément parce que cette profession de foi

est une espèce de galimatias que les têtes du peuple en sont tournées. La raison qui ne présente aucune étrangeté n'étonne pas assez et la populace veut être étonnée. Je vois Rousseau tourner tout autour d'une capucinière où il se fourrera quelqu'un de ces matins. Rien ne tient dans ses idées; c'est un homme excessif qui est ballotté de l'athéisme au baptême des cloches. Qui sait où il s'arrêtera ! » Diderot était injuste; il n'avait même pas à l'égard de son ancien ami la franchise de Voltaire qui n'hésitait point à reconnaître toute la haute valeur de cette œuvre capitale de Rousseau.

Cette foi spiritualiste, il l'a conservée toute sa vie. *Le Contrat social* qui, en ce qui concerne la constitution des sociétés humaines, est une conception aussi étrange que l'*Émile* en ce qui concerne l'éducation, va nous en fournir une preuve bien faite pour amener de sérieuses réflexions.

C'est encore un rêve que cette république idéale enfantée par l'imagination de Rousseau. Fondée sur deux grandes idées : la Liberté, l'Égalité, la constitution de cet État républicain aboutit à cette lamentable faillite que l'homme qui est censé libre ne l'est nullement et que les hommes qui sont censés égaux ne l'auraient jamais été moins que dans l'État organisé suivant les règles du *Contrat social*.

Je me garderai bien de renouveler sur ce point les observations et les critiques qui ont été si complètement et si nettement énoncées par M. Jules Lemaître dans sa huitième conférence sur Jean-Jacques; je me bornerai simplement à faire remarquer que, suivant le *Contrat social*, l'homme libre théoriquement verrait immédiatement sa raison politique et sociale comprimée, écrasée par « des magistratures imitées des républiques antiques pour maintenir l'ordre » (Jules Lemaître) : dictature, censure, tribunat, et

autres, de sorte qu'en réalité, l'homme libre selon Rousseau est soumis à l'autorité souveraine de fonctionnaires qui deviendront facilement des tyrans. Et quant à sa liberté religieuse, la plus sainte, la plus importante, la plus indispensable à cet homme qui, mêlé à d'autres hommes, composera le peuple souverain, voici ce qu'en fait Jean-Jacques: Il reconnaît au peuple le droit de fixer les articles d'une profession de foi, « purement civile », qui seront comme les dogmes d'une religion spéciale et, parmi ces dogmes, il comprend l'existence de Dieu et la vie future. Il n'oblige personne à les croire ; « Mais le peuple peut bannir de l'État quiconque ne les croit pas. » — « Et si quelqu'un après les avoir reconnus publiquement se conduit comme ne les croyant pas, qu'il soit puni de mort. »

Or, n'oublions pas que parmi ces dogmes figurent l'existence de Dieu et la vie future. En sorte que Rousseau voue à la mort ceux qui ne croient ni à l'un ni à l'autre, c'est-à-dire, les athées. Voilà comment il comprend la liberté religieuse, dans cet État modèle, construit selon les règles du *Contrat social*. M. Jules Lemaître fait observer avec raison que trente ans plus tard cette formule sera celle adoptée par les Terroristes pour envoyer à la guillotine tous ceux qui ne croiront pas à la sainteté du régime de sang issu de la Convention.

Quant à l'Égalité, il est inutile de faire remarquer que si Rousseau la proclame, il ne la réalise pas. Du fait de la nature, elle n'existe pas, est-il besoin de le redire? Du fait de la loi, nous sommes libres autant qu'il convient aux divers gouvernements qui nous régissent de nous permettre de l'être, et c'est d'ailleurs un trompe-l'œil peut-être séduisant, mais qui cache une impossibilité aussi absolue que les théories socialistes et collectivistes qui font miroiter au regard du

peuple une égalité dans la possession de la fortune, une égalité sociale, véritables leurres, qui ne se réaliseront jamais. Ce que je tenais à démontrer, c'est que, dans le *Contrat social*, Rousseau n'a point fait acte d'athéisme.

Il n'était point athée davantage, lorsqu'après la condamnation de l'*Émile* par le Parlement, il fut obligé de fuir Paris et de choisir la Suisse comme refuge. Il alla à Yverdun ; forcé d'en partir, il passa à Motiers-Travers où il pratiqua ouvertement la religion protestante sous les auspices du pasteur Montmollin ; il allait au Temple, il assistait au prêche, il communiait, il était un des modèles de la communauté et, n'était l'étrange costume d'Arménien dont il s'était affublé sous prétexte de faciliter l'usage de la sonde dont il avait fréquemment besoin, rien n'eût appelé sur lui l'attention et ne l'eût fait sortir de la masse des fidèles qui écoutaient la prédication du pasteur. C'est là son troisième avatar, c'est là sa dernière variation. Enfant, il quitte le calvinisme pour embrasser le catholicisme ; homme, il abandonne le catholicisme pour pratiquer la religion naturelle, et lorsque les années et les persécutions s'abattent sur sa tête, il comprend la nécessité d'un culte, il renie les théories idéalisées de l'*Émile* et du *Contrat social* et il revient au calvinisme qu'il n'abandonne plus.

En réalité, aucun des philosophes du dix-huitième siècle n'a été moins athée que Rousseau.

*
* *

Passons à Diderot.

C'était une rude nature que celle de ce fils d'un ouvrier de Langres dont l'enfance tout entière fut le

témoin des efforts du père pour arriver à élever sa famille.

Mme de Vandeul qui a recueilli de la bouche de Diderot quelques souvenirs de ces temps lointains et difficiles, les a reproduits dans la notice qu'elle a consacrée à son père et qui, à vrai dire, est le seul document certain que nous possédions sur l'histoire et sur la vie du philosophe. Ce qu'il est important pour le moment de retenir de cette courte biographie, c'est que Diderot passa son enfance dans un milieu qui ne pouvait que favoriser dans sa jeune âme le développement de l'idée religieuse. Le coutelier Diderot et sa femme étaient de ceux qui pensaient que la morale n'allait pas sans la religion ; que la religion ne pouvait être pratiquée qu'en suivant des règles précises qui constituaient le culte et qu'il était du devoir des parents de donner à leurs enfants l'éducation susceptible de les conduire dans la vie suivant les principes qui étaient les leurs.

Il faut reconnaître que leurs efforts furent couronnés de succès. Ils eurent deux fils et deux filles. L'un de leurs fils adopta la vie ecclésiastique et devint prêtre ; l'une de leurs filles entra au couvent. La seconde se consacra aux soins à donner à l'abbé Diderot son frère ; quant à l'autre fils, il devint le philosophe dont nous nous occupons.

Il ne faudrait pas croire d'ailleurs qu'il arriva à ce qu'on est convenu d'appeler aujourd'hui la libre pensée d'un seul bond, sans s'arrêter à diverses étapes et qu'il répudia tout d'un coup les principes religieux qu'il avait reçus de sa mère, tout comme l'homme de peine rejette le trop lourd fardeau qui pèse sur ses épaules. Il y eut des transitions ; il en est une dont il faut bien parler ; elle est vraiment caractéristique : il voulut entrer aux Jésuites. Ses parents

l'en détournaient ; la coutellerie, à Langres, était un métier considéré et suffisamment rémunérateur ; ils l'incitaient à s'y consacrer en entrant dans la boutique de son père. Mais, déjà, l'enfant avait lu ; le jeune homme à l'intelligence rapide avait appris ; il voulait voler de ses propres ailes, sortir du nid, goûter au professorat pour lequel il se sentait des aptitudes ; à l'existence religieuse qui avait pour lui l'attrait de l'inconnu et qui répondait aux aspirations de son âme ardente ; il voulait, avant de diriger ses facultés dans une voie définitive, étudier sa vocation religieuse et ne se décider qu'à bon escient. Il entra, en effet, chez les Jésuites et devint professeur au collège de Dijon. Il n'y resta pas longtemps ; la discipline lui pesait ; l'esprit de la Société ne lui plaisait pas, ne satisfaisait pas ses aspirations vers un horizon plus large, plus étendu où pussent se développer à leur aise et son intelligence particulièrement ouverte et son besoin de vivre qui se manifestait en toutes choses avec une réelle exubérance. Il quitta donc les Jésuites et s'achemina vers Paris, où il arriva trop heureux de trouver dans quelque collège une place de régent qui lui permît de subvenir à ses besoins et de travailler, comme déjà, à cet âge, il travaillait : avec une ardeur, une continuité dans l'effort, un acharnement dans la persistance qui lui ont permis de devenir un véritable érudit.

Déjà le scepticisme avait pénétré dans la société parisienne ; l'esprit curieux de Diderot trouva là de quoi s'occuper. Admis dans certains salons où la conversation affectait sur la religion une liberté qui le surprit d'abord, il ne tarda pas à hausser son ton au niveau de celui des autres et, lorsqu'au Grand-Val il entendit les plaisanteries trop libres de Mme d'Aine et les sarcasmes froids mais irrévérencieux du baron

d'Holbach, la foi s'en allait déjà, l'irréligion envahissait son esprit, le scepticisme gagnait l'ancien novice des Jésuites et, sous l'influence de Grimm qu'il rencontrait à peu près à cette époque, de Rousseau qui arrivait à Paris avec ses ardeurs catholiques promptement calmées par la prédication de Grimm, Diderot se découvrait philosophe — et ce qui est plus fort — philosophe athée.

Entendons-nous — je répète ici ce que j'ai dit à l'occasion de Jean-Jacques. Le mot athée, au dix-huitième siècle, n'a nullement la signification que nous lui donnons aujourd'hui et qui est la véritable, étant donnée son étymologie. Il ne veut point désigner un homme qui ne croit pas en Dieu, qui n'admet aucun Dieu; il s'applique à celui qui ne croit pas à la divinité du Christ ni, par conséquent, à la vérité et à la sainteté du culte qui lui est rendu; en sorte, qu'à cette époque, on comprenait le mot athée dans un sens restreint et nullement dans son sens le plus général. Il n'en est pas moins exact de dire que, comme les philosophes, comme tous les encyclopédistes, Diderot a passé pour un athée. Meister, son ami très intime, a écrit une notice intitulée *Aux mânes de Diderot*[1] dans laquelle on lit ce qui suit : « Je ne suis point disposé à m'affliger ici sur l'incrédulité de mon siècle. La superstition a fait tant de mal aux hommes qu'il faut bien remercier la raison d'être enfin parvenue à en briser le moule. Mais quelque volontiers que je pardonne à tous les hommes de ne rien croire, je pense qu'il eût été fort à désirer pour la réputation de Diderot, peut-être même pour l'honneur de son siècle, qu'il n'eût point été athée ou qu'il l'eût été avec moins de zèle. La guerre opiniâtre qu'il se crut obligé de faire à

1. *Œuvres complètes de Diderot*, édition Assezat et Tourneux, t. I, p. 18.

Dieu, lui fit perdre les moments les plus précieux de sa vie. » Si l'on en croit ce passage de Meister, Diderot a été un athée parce qu'il a fait la guerre et une guerre opiniâtre à Dieu. Mais il oublie de dire que, par Dieu, il faut entendre le Christ ; que par la superstition dont il se félicite de voir la raison briser le moule, il faut entendre la religion catholique, et nous allons, d'ailleurs, voir Diderot nous donner lui-même la preuve que son prétendu athéisme n'est qu'un mot et que, comme Rousseau, à l'Ermitage et à Montmorency, il reconnaît l'existence d'un Dieu inconnu auquel il ne donne aucun nom, mais qui, à son sens, est un être tellement supérieur à l'homme qu'il a droit à un culte naturel.

Les œuvres de Diderot sont en petit nombre, il n'a pas laissé un grand ouvrage, un de ces traités de philosophie dont les théories longuement et solidement développées font connaître toute la pensée de leur auteur. Jusqu'au moment où il a entrepris l'*Encyclopédie*, il a écrit quelques traités spéciaux qui ne forment qu'un bien petit bagage. Il n'eut pas le temps de le compléter, absorbé qu'il fut toute sa vie et par l'*Encyclopédie* et par la *Correspondance littéraire* dont faisaient partie ses articles de critique sur les Salons de peinture. Cependant, il a suffisamment indiqué sa manière de penser en fait de religion pour que nous puissions en tirer des indications absolument certaines.

Il publia son premier ouvrage : l'*Essai sur le mérite et la vertu*, traduit de lord Schaftesbury, en 1745. Il avait trente-deux ans, étant né en 1713. Il le fit précéder d'une lettre à son frère l'abbé dans laquelle il lui exposait sa doctrine avec toute la liberté d'esprit et toute la franchise qu'autorisaient les sentiments qui presque toujours unissent deux frères l'un à l'autre.

Plus tard, marié, obligé d'aller à Langres pour traiter avec l'abbé et sa sœur d'assez délicates questions de partage de la succession de son père, il adressait à Mlle Voland des lettres dans lesquelles il regrettait et critiquait, d'une manière parfois acerbe, l'esprit étroit, difficulteux de sa famille; mais, en 1745, aucune de ces causes de désunion n'existait, et il semble qu'il ait exposé au prêtre sa pensée religieuse avec une confiance et une franchise absolues.

« Oui, mon frère, lui disait-il dans cette lettre préface, la religion bien entendue et pratiquée avec un zèle éclairé ne peut manquer d'élever les vertus morales. Elle s'allie même avec les connaissances naturelles et, quand elle est solide, les progrès de celles-ci ne l'alarment point pour ses droits. Quelque difficile qu'il soit de discerner les limites qui séparent l'empire de la foi de celui de la raison, le philosophe n'en confond pas les objets. Sans aspirer au chimérique honneur de les concilier, en bon citoyen, il a pour eux de l'attachement et du respect. » Et plus loin :

« La religion et la morale ont des liaisons trop étroites pour qu'on puisse faire contraster leurs principes fondamentaux. Point de vertu sans religion; point de bonheur sans vertu. Ce sont deux vérités que vous trouverez approfondies dans ces réflexions. »

C'est, je le répète, un homme de trente-deux ans qui écrit cela; un homme qui a traversé déjà une longue et laborieuse partie de son existence, qui a réfléchi, qui après avoir cru a douté, qui après avoir douté a perdu la foi de son enfance, mais qui pourtant est trop intelligent, trop convaincu de l'infériorité de l'homme vis-à-vis de cet être supérieur dont il est contraint d'avouer l'existence pour ne pas proclamer que le culte qui lui est dû est le principe de la vertu, et, par conséquent, du bonheur.

Ces quelques lignes ne passèrent point inaperçues au temps où elles furent publiées. Tous les hommes de lettres qui formèrent plus tard l'état-major de l'*Encyclopédie* avaient adopté les idées de Diderot et de d'Alembert et, comme Meister, étaient reconnaissants à la raison d'avoir brisé le moule de la superstition ; d'Holbach, que l'on avait surnommé « le premier maître d'hôtel de la philosophie », qui avec plus de hardiesse qu'aucun autre combattit les dogmes du christianisme, parlait à Voltaire, dans une lettre écrite en 1766, de la plupart des habitués de ses salons : Helvétius, Diderot, l'abbé Galiani, Beccaria ; de l'*Encyclopédie* qui allait s'achever ; de Rousseau qui, de retour d'Angleterre, en était encore à sa querelle avec Hume ; du mouvement des esprits dans les divers États de l'Europe et il ajoutait : « Partout une crise favorable à l'affranchissement de l'esprit humain se fait sentir ; partout on accable de bombes terribles le vieil édifice religieux et social qui jamais n'éprouva des attaques si fortes et si réitérées. » Mais, en réalité, en descendant au fond de leurs pensées, ils allaient plus loin que Diderot lui-même et ce ne fut pas sans quelque raison qu'après la mort du philosophe, La Harpe, s'appuyant sur certains passages de l'*Essai sur le mérite et la vertu*, prétendit que Diderot n'avait jamais été athée. Il est vrai qu'il souleva contre lui de violentes critiques, on publia que La Harpe avait calomnié son ami. Naigeon, qui se faisait gloire de posséder toute la confiance, toute l'affection de Diderot, Suard, le fidèle ami de Mlle de Lespinasse, furent des plus acharnés à la défense du philosophe. Il est vrai que Naigeon se flattait d'être, lui, un véritable athée. Un jour, au plus fort de la Terreur, en floréal an II, il entre en coup de vent chez une famille qui l'accueillait d'habitude. On lui demande ce qu'il a ; on craint

pour sa vie. Il répond, furieux : « Ce monstre de Robespierre ! — Il vient de faire décréter l'Être suprême ! » Celui-là, en effet, pouvait se targuer d'athéisme, mais Diderot, comme Robespierre, admettait un Être suprême, et si j'avais à prendre partie dans la querelle que souleva l'assertion de La Harpe, je me rangerais certainement à son opinion, avec cette nuance cependant que, loin de soutenir que Diderot avait, peut-être, abandonné l'athéisme, je soutiendrais qu'il ne fut jamais athée.

Examinons un instant le discours préliminaire de l'*Essai sur le mérite et la vertu*[1]. Nous y lirons ce qui suit : « Le but de cet ouvrage est de montrer que la vertu est presqu'indivisiblement attachée à la connaissance de Dieu. Point de vertu sans croire en Dieu, point de bonheur sans vertu. Ce sont les deux propositions de l'illustre philosophe dont je vais exposer les idées. Des athées qui se piquent de probité et des gens sans probité qui vantent leur bonheur, voilà mes adversaires. » Et en note, il ajoute : « L'athéisme laisse la probité sans appui ; il fait pis, il pousse indirectement à la dépravation. »

Ainsi, cet homme que l'on appelle athée, se pose dès le premier jour, dans le premier ouvrage qu'il fait paraître, en adversaire résolu de l'athéisme qui, dit-il, laisse la probité sans appui, pousse à la dépravation. Il affirme, et il l'affirme deux fois, dans des termes identiques, dans la lettre-préface adressée à son frère l'abbé, puis dans le discours préliminaire, qu'il ne peut pas y avoir de vertu sans religion, et il se proclame l'ennemi des athées qui se piquent de probité et qui, niant l'existence de Dieu, ne peuvent pas être vertueux. Je doute qu'on puisse trouver une

1. Diderot, *Œuvres complètes*, t. I, p. 12.

affirmation plus énergique de la croyance en la divinité sous la plume d'un penseur, d'un homme auquel il est impossible de reprocher d'avoir écrit à la légère, sans réflexion, sans attacher d'importance à de semblables déclarations car, il est utile de le répéter, la question religieuse, c'est-à-dire l'existence de Dieu et l'utilité du culte qui lui est rendu, c'est à cela que se résume toute la doctrine philosophique de Diderot et de Voltaire ; seul Rousseau a eu des visées sociales et politiques.

Je pourrais, à la vérité, m'arrêter là. Diderot n'était point athée ; cela me paraît suffisamment prouvé désormais. Je voudrais cependant pousser plus loin l étude de ses œuvres, pour l'entendre affirmer davantage encore sa croyance en la divinité, et pour le voir nous amener peu à peu jusqu'à la confession publique du parti auquel s'arrêta défintivement son esprit.

Sa philosophie religieuse est, à ce moment, nettement spiritualiste; elle admet, par conséquent, l'existence d'un Dieu, la nécessité d'un culte comme les admettait, d'ailleurs, la philosophie de ceux que l'on appelle encore : les esprits forts, qui gravitaient autour de ces astres de première grandeur : d'Alembert, Rousseau, Voltaire, Diderot. Ce théisme, nous le rencontrons partout chez Diderot à cette époque de sa vie; nous l'avons déjà trouvé chez Rousseau. Il est l'écho des préoccupations que fait naître chez tout esprit réfléchi ce grand problème, dont la solution toujours vainement cherchée sollicite les investigations de tous ceux que passionne la notion de cet inconnu qu'est la mort. Pour le chrétien, la question ne se pose même pas; il croit à l'immortalité de l'âme, à la vie future et, puisqu'il croit, il n'a nul besoin d'étudier, d'approfondir des idées qui lui apparaissent

comme des vérités primordiales. Mais, chez l'incrédule, chez l'impie, quelle incessante préoccupation que celle de la recherche de la vérité sur ce problème qui, comme un point d'interrogation redoutable, se pose à chaque instant de la vie : qu'est-ce que la mort? Combien en voyons-nous qui, précisément parce qu'ils ont tenté d'expliquer ce qui ne peut s'expliquer, de déchiffrer ce qui est indéchiffrable, aboutissent à la négation absolue, à l'athéisme complet, parce qu'il y a chez l'homme un fond d'orgueil tel qu'il ne lui paraît pas admissible que quoi que ce soit puisse échapper à sa compréhension; parce que, si sa raison ne parvient pas à saisir, à expliquer un fait sortant des conditions ordinaires de la vie, sa première pensée est d'affirmer que ce fait n'existe pas. Car c'est d'orgueil qu'est fait l'athéisme. Toutefois, les philosophes du dix-huitième siècle, dont la modestie n'était pas la qualité dominante, n'ont point été jusque-là; ils se sont arrêtés, les uns au doute, les autres au scepticisme et, s'il en est un qui ait employé toutes les ressources de son esprit et de son talent à critiquer l'athéisme, c'est assurément Diderot.

Lorsqu'en 1746, il écrivit dans les trois jours qui séparent le vendredi saint du lundi de Pâques, ses *Pensées philosophiques*, qui devaient lui rapporter cinquante louis destinés à Mme de Puisieux et être condamnées au feu par arrêt du Parlement du 7 juillet 1746, précisément parce qu'on était à cette époque de l'année pendant laquelle, chez le catholique, le sentiment religieux se développe avec une certaine intensité, il réfléchit à ce qu'il allait écrire. Si la rédaction d'un tel ouvrage lui a demandé si peu de temps, c'est que, déjà, sur toutes ces questions, son esprit avait arrêté sa ligne de conduite et qu'il pouvait,

au courant de la plume, jeter sur le papier le résultat de ses méditations antérieures. Et comme il revient souvent sur l'athéisme pour discuter les conditions de son existence, il est permis de croire que cet état d'esprit a été l'objet de ses préoccupations spéciales. Dans la pensée vingt-deuxième, il le définit ainsi :

« Je distingue les athées en trois classes. Il y en a quelques-uns qui vous disent nettement qu'il n'y a point de Dieu et qui le pensent. Ce sont les vrais athées; un assez grand nombre qui ne savent qu'en penser et qui décideraient volontiers la question à croix ou pile : ce sont les athées sceptiques. Beaucoup plus qui voudraient qu'il n'y en eût point, qui font semblant d'en être persuadés et qui vivent comme s'ils l'étaient : ce sont les fanfarons du parti. Je déteste les fanfarons; ils sont faux; je plains les vrais athées; toute consolation me semble morte pour eux et je prie Dieu pour les sceptiques; ils manquent de lumières. »

Retenons cet aveu : Je plains les vrais athées; toute consolation me semble morte pour eux. Chateaubriand, sur ce point, se rencontrait avec Diderot, lorsqu'il disait : « Il n'y a de véritablement malheureux en quittant la terre que l'incrédule; pour l'homme sans foi, l'existence a cela d'affreux, qu'elle fait sentir le néant. »

Mais, plus on avance dans l'étude de l'œuvre de Diderot, plus on trouve la preuve que jamais l'athéisme véritable n'a même effleuré son esprit. La pensée vingt-sixième est une page bien curieuse, qui mérite d'être placée tout entière sous les yeux de ceux qui, de nos jours, se disent issus des philosophes du dix-huitième siècle; de ceux qui, officiellement chargés de l'éducation de l'enfant affirment que l'école doit être, non pas seulement neutre, mais ab-

solument ignorante en matière de religion. Voyons donc comment cet esprit libre, qui s'est affranchi de toute foi, de toute croyance, de toute superstition — en ce qui concerne le culte seulement, ne l'oublions pas — envisage le devoir du précepteur, du maître chargé d'élever un enfant :

« On nous parle trop tôt de Dieu, écrit-il; autre défaut, on n'insiste pas assez sur sa présence. Les hommes ont banni la divinité d'entre eux; ils l'ont réléguée dans un sanctuaire; les murs d'un temple bornent sa vue; elle n'existe point au delà. Insensés que vous êtes ! Détruisez ces enceintes qui rétrécissent vos idées; élargissez Dieu. Voyez-le partout où il est, ou dites qu'il n'est point. Si j'avais un enfant a dresser, moi, je lui ferais de la Divinité une compagnie si réelle qu'il lui en coûterait peut-être moins pour devenir athée que pour s'en distraire. Au lieu de lui citer l'exemple d'un autre homme qu'il connaît quelquefois pour plus méchant que lui, je lui dirais brusquement : « Dieu t'entend, et tu mens ! » Les jeunes gens veulent être pris par les sens; je multiplierais donc autour de lui les signes indicatifs de la présence divine. S'il faisait, par exemple, un cercle chez moi, j'y marquerais une place à Dieu et, j'accoutumerais mon élève à dire : « Nous étions quatre, Dieu, mon ami, mon gouverneur et moi. »

Rappelons-nous le vicaire savoyard apportant à Émile auquel il s'agit d'apprendre ce que c'est que Dieu, sa profession de foi; lui développant dans des phrases peut-être un peu pompeuses tous les principes d'une religion juste, humaine, imbue d'un spiritualisme qui a fait considérer ce morceau célèbre comme un chef-d'œuvre de l'esprit humain éclos au milieu du scepticisme matérialiste de son temps. Rapprochons cette page de rhétorique, de la pensée

sobre, précise de Diderot et demandons-nous laquelle est la plus vraie, la plus pratique ; laquelle, si elles étaient appliquées, donnerait les résultats les plus heureux pour l'éducation de l'enfant. N'est-ce pas Diderot qui a raison ? N'est-ce pas lui qui indique le moyen le plus sûr d'élever son âme vers les vérités d'où découlent toutes les sciences humaines, vérités qu'en se sondant soi-même, Diderot était bien obligé de croire et de proclamer, tout comme Rousseau qui, au dîner de Mlle Quinault, s'écriait de toute sa conviction et de toute son énergie : « Si c'est une lâcheté que de souffrir qu'on dise du mal de son ami absent, c'est un crime que de souffrir qu'on dise du mal de son Dieu qui est présent. Et moi, Messieurs, je crois en Dieu. »

Mais ce Dieu, ce n'est pas le Christ ; c'est toujours le Dieu inconnu de Jean-Jacques qui ne se révèle que par sa puissance, qui ne se révèle pas par la bonté, qu'on ne sait comment prier, auquel on ne rend aucun culte public, que chacun peut honorer à sa guise, comme il lui plaît, qui n'a aucun ministre, aucun prêtre pour enseigner une doctrine inexistante d'ailleurs et qui, ne montrant à l'humanité aucune des grandes idées qui font les hommes meilleurs, reste sans action sur la civilisation, sur les progrès sociaux et moraux que les peuples doivent accomplir pour parvenir à la somme de bien-être et de bonheur compatible avec les nécessités de leur vie. En sorte que, même quand ils proclament l'existence, la toute-puissance de Dieu, les philosophes font une manifestation sans efficacité aucune ; du moins, ils nous permettent d'affirmer que ceux qui les disent athées ne les connaissent pas.

Ce n'est pas seulement dans ses *Pensées philosophiques* que Diderot vraiment spiritualiste crie bien

haut sa croyance en la divinité. Dans une lettre adressée à Voltaire, le 11 juin 1749, il n'est pas moins formel dans ses affirmations. Il venait de publier sa *Lettre sur les aveugles*; il en avait envoyé un exemplaire à Voltaire qui le remerciait en lui adressant les *Éléments de Newton* et le félicitait sur son dernier ouvrage. Il y faisait cependant quelques restrictions. « Je vous avoue, lui disait-il, que je ne suis point du tout de l'avis de Saounderson qui nie un Dieu parce qu'il est né aveugle. Je me trompe peut-être, mais j'aurais à sa place reconnu un être très intelligent qui m'aurait donné tant de suppléments à la vue, et en apercevant par la pensée des rapports infinis dans toutes les choses, j'aurais soupçonné un ouvrier infiniment habile. » Diderot, en lui répondant, lui transcrivait des raisonnements qu'il eût pu faire tenir à son aveugle Saounderson. — « Ah ! Monsieur, qu'il est facile à un aveugle de se perdre dans un labyrinthe de raisonnements semblables et de mourir athée, ce qui, toutefois, n'arrive pas à Saounderson... Je lui laisse ce qui reste aux sceptiques les plus déterminés, toujours quelqu'espérance qu'ils se trompent. Mais que cela soit ou non, je ne suis point de leur avis. Je crois en Dieu, quoique je vive très bien avec les athées. » Puis regrettant de ne pas aller le visiter, il lui explique qu'il est enchaîné dans sa retraite par des chagrins de famille, par des occupations énormes, et par une passion violente qui dispose presque entièrement de lui ; et constatant que la raison, à elle toute seule, n'est pas suffisante pour conduire l'homme dans la vie, pour le diriger dans la droite voie, pour lui donner la santé de l'âme, il se prend à douter de la panacée universelle dont il préconise cependant l'usage, et s'écrie avec une ombre de mélancolie : « O Philosophie, Philosophie, à quoi

donc êtes-vous bonne, si vous n'émoussez ni les pointes de la douleur et des chagrins, ni l'aiguillon des passions[1] ! »

Cette lettre, dans laquelle, s'adressant à Voltaire, Diderot a dû se peindre en toute vérité, sans déguisement, sans fard, contient un mot qui va nous servir de guide pour nous conduire sûrement à l'exacte détermination des idées du philosophe en matière religieuse. « Je laisse à Saounderson, dit-il, ce qui reste aux sceptiques les plus déterminés : toujours quelqu'espérance qu'ils se trompent. » Mais, il faut avouer que, rendu à la fin de la vie, cette espérance est, pour l'homme, chose bien vague, lorsqu'il s'agit surtout de cette éternité qui va commencer pour son âme immortelle,ou bien, à en croire les athées, de ce néant dans lequel elle va sombrer à tout jamais. Il est plus consolant de croire et d'être par conséquent assuré de ne se point tromper.

Mais, à ce moment encore, Diderot ne tient pas à ce qu'on le soupçonne de scepticisme. « Je ne suis point de leur avis, dit-il, je crois en Dieu. » Dans sa pensée vingt-deuxième, il est tout aussi formel : « Je prie Dieu pour les sceptiques : ils manquent de lumières. » — Il était cependant très incertain, cherchant sa voie, ne sachant trop encore s'il devait s'en tenir à l'athéisme ou aller jusqu'à la foi. Il semble avoir pris son parti car, dans la trente-quatrième de ses *Pensées philosophiques*, il se décide à dévoiler son état d'âme : « On risque autant, déclare-t-il, à croire trop, qu'à croire trop peu. Il n'y a ni plus ni moins de dangers à être polythéiste, qu'athée ; or, le scepticisme peut seul garantir en tout temps et en tout

1. *Cat. de la vente d'aut. de M. Bovet*, n° 739. La lettre de Voltaire et la réponse de Diderot ont été publiées par M. Assézat dans son édition complète de Diderot, t. XVIII, *in fine*.

lieu de ces deux excès opposés. » Et encore : « Un demi-scepticisme est la marque d'un esprit faible ; il décèle un raisonneur pusillanime qui se laisse effrayer par les conséquences. »

Cette fois, nous sommes éclairés. Si Diderot n'était pas tombé dans l'athéisme, il côtoyait le scepticisme lorsqu'il publiait sa *Lettre sur les aveugles*, et si Saounderson meurt sceptique, c'est assurément que le philosophe, encore indécis, lui a, néanmoins, prêché lui-même cette doctrine qui dessèche l'âme et qui, tout « en lui laissant l'espoir de s'être trompée », la prive de cette croyance en une vie heureuse seule capable de la raffermir dans le bien et de la déterminer à pratiquer la vertu.

Lancé sur cette voie, Diderot ne s'arrêta plus. Non content de créer des personnages dont l'esprit se nourrit de la doctrine du scepticisme, de mettre son imagination au service d'une idée que, sans doute, il croit juste, comme il est devenu sceptique lui-même, il le déclare hautement et, il public *la Promenade du sceptique*. C'est bien de lui qu'il s'agit ici ; c'est bien lui qui, tout en circulant dans ces nouveaux jardins d'Academus, nous livre le résultat de ses réflexions sur les questions les plus hautes, les plus délicates, les plus troublantes qui puissent agiter l'âme humaine et — n'en soyons nullement surpris — son scepticisme, nous le retrouvons à notre époque même ; il s'est mué en anticléricalisme. Non seulement il ne nie pas l'existence de la divinité, mais pour mieux étayer son raisonnement, il admet formellement que Dieu existe, qu'il possède la toute-puissance, toutes les qualités que nous nous plaisons à lui reconnaître, mais il raille les procédés imaginés par l'homme pour adorer, pour servir ce Dieu, pour se le rendre favorable. Toutes les pratiques de la religion catholique sont

bafouées avec cet esprit un peu lourd qui lasse à la longue ; depuis le pape jusqu'au plus humble prêtre, le clergé tout entier est l'objet de ses critiques acerbes et, il est dès lors impossible de le nier, c'est bien lui qui a le plus contribué à faire considérer la religion comme une pure superstition, les prêtres comme les artisans du mensonge et qui, par ses raisonnements solidement charpentés, a le plus influé sur l'esprit public pour en chasser le sentiment religieux, la foi, déjà singulièrement affaiblie par le matérialisme et la débauche qui, depuis plus d'un siècle, avaient gâté la société française.

Puis, viennent *Jacques le Fataliste*, *la Religieuse*, œuvres dans lesquelles l'anticléricalisme se développe ; *les Bijoux indiscrets* qui déshonorent sa plume comme *la Pucelle* a déshonoré celle de Voltaire ; l'*Encyclopédie* la *Correspondance littéraire* et les comptes rendus des salons ; une correspondance énorme, dans laquelle il continue à frapper sur l'Église à coups de syllogismes, de raisonnements qu'il considère volontiers comme invincibles ; tout un labeur immense, auquel, semble-t-il, une vie humaine ne saurait suffire, et il meurt en 1784, après avoir, comme Socrate, disserté avec ses amis sur la philosophie, discuté les différentes routes à suivre pour arriver à cette science qui avec eux, n'est que déception et avoir prononcé cette parole peu consolante, la dernière qu'ait recueillie sa fille : « Le premier pas vers la philosophie, c'est l'incrédulité. »

CHAPITRE IX

VOLTAIRE CATHOLIQUE

Voltaire. — Sa réputation. — Est le seul des philosophes qui ait cru en la divinité du Christ et ait pratiqué sa religion. — Sa correspondance. — Il remplit « ses devoirs ». — Attitude différente, suivant qu'il écrit à des amis ou à des indifférents. — Écrasons l'infâme ! — Les Pâques de Voltaire, 1768. — Sa mort, 30 mai 1778. — Incidents qui l'ont précédée. — Mort de Rousseau. — Mort de Diderot.

Voltaire mérite une place à part dans cette étude sur les idées religieuses des hommes qui, avec lui, ont sapé les bases du christianisme. C'est lui, d'ailleurs, qui, aujourd'hui encore, est resté comme le type de l'écrivain dont la plume aiguisée, fine, mordante, déchirait avec un esprit inimitable tout ce qui, en quelque temps et en quelque circonstance que ce fût, se couvrait du manteau de la religion. Il combattait en grand seigneur, en véritable gentilhomme, dans un style toujours léger, toujours charmant, en laissant errer sur ses lèvres minces un sourire narquois, en lançant de ses yeux perçants un regard moqueur et acéré, et il semble que ses contes si pleins d'une ingénieuse raillerie, que ses épigrammes si fines, que ses vers si légers aient été écrits par un

petit-maître, au sortir des soupers de la Régence, ou des fêtes du grand prieur du Temple. Être voltairien est, de nos jours encore, l'épithète que l'on applique à tous ceux qui passent pour mécréants et, sous le second Empire, Émile Augier, au dernier acte du *Fils de Giboyer*, faisait tomber le rideau sur cette phrase bien de circonstance au temps du prince Napoléon et de la princesse Mathilde, de Sainte-Beuve, de Renan, et des Goncourt : « Nous disions donc que cet affreux Voltaire !... »

C'est qu'en effet, cet affreux Voltaire a passé pour le type du philosophe non seulement sceptique, défaut commun à Diderot et à lui, mais absolument incroyant, niant l'existence de Dieu, niant tout ; pratiquant l'athéisme jusque dans ses conséquences les plus lointaines, enfouissant le corps et l'âme dans le même néant et se bornant à jeter sur cette pitoyable sépulture du catholicisme les fleurs de sa poésie toujours spirituelle et souvent sarcastique.

Les renommées, une fois établies, sont donc bien tenaces, que rien ne peut les détruire ! Pas même le temps, pas même les études si nombreuses, si sérieusement documentées, publiées sur le roi des poètes n'ont pu faire disparaître cette légende qui représente Voltaire comme l'athéisme fait homme, alors, que de tous les prétendus philosophes de son temps, il a peut-être été le seul croyant en la divinité du Christ et pratiquant la religion chrétienne. Il l'a fait un peu sournoisement peut-être ; il l'a néanmoins proclamé dans ses lettres dont quelques-unes sont pleines de l'affirmation de ses croyances, et cela ne suffit pas. Il passe pour tellement sceptique, son sourire est tellement railleur, son regard est tellement moqueur qu'il semble qu'on ne puisse, en cette matière, l'entendre dire quoi que ce soit de sérieux. Sa phrase est

à ce point légère, son esprit à ce point primesautier, il a tellement l'air de se moquer du monde, que lorsqu'on le surprend, dans sa correspondance, protestant de son bon et pur catholicisme, on se demande s'il plaisante ou s'il accorde vraiment à de semblables affirmations toute l'importance qu'elles méritent. Car — il faut bien l'avouer — on a encore la mémoire pleine de ses accès de bruyante gaîté lorsqu'il parlait des Jésuites, ses anciens maîtres ; les noms des P. P. Nonote et Patouillet résonnent encore aux oreilles, et on se prend à sourire malgré soi des amusantes saillies qui, avec un naturel admirable, jaillissaient de sa plume, lorsqu'il voulait égratigner l'épiderme fort sensible de ses pieux adversaires ; et cependant, en 1730, à propos d'*Œdipe*, il écrivait au P. Porée, son ancien maître, à qui il soumettait certains scrupules de rhétorique : « Adieu, cher et Révérend Père ; je suis pour jamais à vous et aux vôtres, avec la tendre reconnaissance que je vous dois et que ceux qui ont été élevés par vous ne conservent pas toujours. » — Si durant sa jeunesse, passablement libertine, il a affecté de traiter avec un certain dédain les choses religieuses et de pirouetter sur les talons comme tout joyeux gentilhomme lorsque les idées se tournaient vers le sérieux de la vie, au fond, il conservait un reste de foi qui ne demandait qu'à se réveiller et qui se réveilla, en effet, lorsque, l'âge venu, il fallut forcément songer au départ.

Tous les bons mots, toutes les saillies, tous les petits vers mutins, je dirai même toutes les injures lancés, en termes plus ou moins violents contre la religion, le catholicisme en particulier, contre le clergé depuis le pape et les évêques jusqu'aux humbles prêtres et aux religieux, tout cela, de la part de Voltaire, c'est de l'élégance, c'est de l'amusement pour soi et pour

les autres, c'est un genre, — genre qui avait un réel succès dans la société de ce dix-huitième siècle héritier de l'indifférence religieuse, de l'absence de foi et du libertinage qui régnaient en maîtres au temps de la Régence et de Louis XV.

Il n'en est pas moins vrai que lorsqu'il voulait traiter sérieusement les choses sérieuses, Voltaire était obligé de rentrer en lui-même, de s'avouer, comme il l'avouait alors aux autres, que la vie était autre chose qu'une fête perpétuelle ; que les abbés galants, que les grandes dames faciles, que les nuits de Sceaux et les orgies du Temple n'avaient qu'un temps et que, si Mme du Châtelet occupait auprès de lui une place qui ne lui appartenait en aucune façon, il fallait, de temps à autre, opérer un retour vers les idées sérieuses et reconnaître qu'à certains moments le sentiment religieux se réveille irrésistiblement chez l'homme. Nous verrons, à coup sûr, Voltaire s'associer à Diderot et à d'Holbach pour souhaiter que la raison triomphe enfin de la superstition ; nous le verrons féliciter le philosophe des attaques furieuses qu'il ne ménageait point à la religion et aux prêtres qui l'enseignent ; il faut bien hurler avec les loups et, lorsqu'on est considéré par tous comme le chef d'une école, suivre un peu servilement ceux que l'on est censé conduire à la bataille ; mais, au fond, Voltaire est un spiritualiste, un croyant ; il croit en l'existence de Dieu ; il croit en l'immortalité de l'âme et il ne s'en cache nullement. En 1734, il adressait à La Condamine un exemplaire de ses *Lettres philosophiques* ; à la lecture, La Condamine fut un peu effrayé ; il lui semblait entrevoir dans l'ouvrage quelques tendances vers l'athéisme. Il s'en ouvrit à Voltaire qui lui répondit le 22 juin : « Remarquez, je vous prie, si l'existence de Dieu, dont je suis très convaincu, n'est pas admise dans

mon livre[1]. » En novembre 1737, c'était à Thiériot qu'il disait : « Savez-vous bien qu'on avait accusé plusieurs personnes d'athéisme? Savez-vous bien que vous étiez du nombre? Je n'en dirai pas plus. Ah! mon cher ami, que nous sommes loin de mériter cette sotte et abominable accusation ! Il est au moins de notre intérêt qu'il y ait un Dieu et qu'il punisse ces monstres de la société, ces scélérats qui se font un jeu de la plus damnable imposture. » Et à Rousseau qui se plaignait à lui des difficultés qu'éprouvait alors — comme aujourd'hui d'ailleurs — l'homme de lettres à vivre de sa plume, il écrivait le 30 août 1755 : « Si quelqu'un doit se plaindre des Lettres, c'est moi, puisque dans tous les temps, et dans tous les lieux elles ont servi à me persécuter. Mais, il faut les aimer, malgré l'abus qu'on en fait, comme il faut aimer la société dont tant d'hommes méchants corrompent les douceurs; comme il faut aimer sa patrie, quelques injustices qu'on y essuie; comme il faut aimer l'Être suprême, malgré les superstitions et le fanatisme qui déshonorent trop souvent son culte. » A cette époque, Voltaire et Jean-Jacques n'étaient pas encore les ennemis irréconciliables qu'ils devinrent après la publication de la *Lettre sur les spectacles* ; Rousseau ne passait pas encore pour un fou, pour un faux philosophe ; et le grand homme consentait à échanger ses idées avec le citoyen de Genève qu'il considérait un peu comme un élève auquel les bons conseils peuvent être salutaires.

Il faut reconnaître, d'ailleurs, qu'alors qu'il écrivait ainsi à La Condamine et à Rousseau les idées religieuses de Voltaire ne différaient guère de celles de Di-

1. Toutes les lettres de Voltaire qui vont être citées dorénavant, et qui ne seront pas accompagnées d'une note spéciale, sont extraites de sa correspondance générale.

derot et de Jean-Jacques lui-même, devenu parisien par son installation dans la capitale. Il en était encore à l'Être suprême : Dieu, pour lui ne s'était pas particularisé; il était resté cette intelligence supérieure, ce pouvoir unique de qui tout provenait ici-bas, à qui il était inutile de rendre un culte imposé par les hommes. C'est toujours la religion naturelle prônée par les philosophes, religion commode à suivre, parce qu'elle ne revêt aucun rite particulier, qu'elle n'exige l'exercice d'aucune pratique spéciale et on ne saurait mieux définir ce système religieux qui a été celui des esprits forts du dix-huitième siècle, que ne l'a fait Voltaire lui-même dans une lettre écrite, le 5 janvier 1759, à un destinataire resté inconnu : « Adorer Dieu; laisser à chacun la liberté de le servir suivant ses idées; aimer ses semblables, les éclairer si l'on peut, les plaindre, s'ils sont dans l'erreur; ne prêter aucune importance à des questions qui n'auraient jamais causé de trouble si l'on n'y avait jamais attaché aucune gravité; voilà ma religion. »

C'est bien un peu sommaire, et il est facile de glisser de cette conception si simple à l'absence totale de religion ; mais l'âge venant, la réflexion aidant, la pratique plus longue de la vie modifiant les idées, l'expérience des choses humaines démontrant l'absolue nécessité de la croyance, non pas en une divinité idéale, théorique, mais en un Dieu réel, personnifié par un être divin sans doute, que l'on connaît, que l'on peut appeler par son nom, qui répond à une conception moins vague, moins éthérée que cette abstraction nécessairement un peu confuse, un peu nébuleuse que les philosophes avaient empruntée à l'antiquité, Voltaire en arriva à la croyance au Christ-Dieu, il en vint à la pratique de la religion catholique; il en vint à proclamer sa foi nouvelle non pas, remar-

quons-le bien, dans celles de ses œuvres destinées au public, que les libraires répandaient dans l'Europe entière où elles étaient accueillies, lues et louées par le monde savant, mais dans sa correspondance privée, dans les lettres qu'il écrivait à ses familiers, dans les épanchements de son cœur avec ses « anges » car, c'est là qu'il faut aller chercher le fond de sa pensée. Voltaire, en effet, n'a jamais eu le courage moral; il n'avait pas la franchise, l'énergie de dire nettement ce que sa conscience l'obligeait à faire; et ses croyances religieuses s'étant affirmées, il se gardait bien de le reconnaître en public parce qu'il eût craint de voir disparaître la renommée universelle que lui avait value sa systématique et spirituelle campagne contre l'Église. Nous commençons bien à le connaître, maintenant; nous l'avons vu, jusqu'à présent, impitoyable pour ses détracteurs, nous l'avons vu pusillanime au point de ne jamais avouer, sauf à ses intimes, la paternité de certains ouvrages dont le bruit fâcheux l'effrayait. C'est à ce même sentiment, à cette même préoccupation d'une douteuse noblesse de caractère qu'il obéit, lorsqu'en écrivant en 1761 aux frères Cramer pour renier Candide, ce fils qui porte cependant, d'une manière indélébile, tous les caractères qui font deviner son père, il disait : « Peut-on rire, quand il y a douze jésuites aux fers à Lisbonne ! Le monde est bien pervers ! » Dieu sait, cependant, si Candide se faisait faute de malmener les jésuites, et si le père Malagrida et ses malheureux compagnons ont dû subir les outrages du Patriarche de Ferney !

C'est avec l'âge — je le disais — que ses idées se modifient, que la transformation de sa mentalité religieuse s'affirme. C'est lui-même qui le déclare, d'ailleurs. Il écrivait à Mme d'Argental, le 14 janvier 1761 :

« J'ai 67 ans; je vais à la messe de ma paroisse; je bâtis une église; j'y communie et je m'y ferai enterrer, mordieu, malgré les hypocrites. Je crois en Jésus-Christ, consubstantiel à Dieu, en la vierge Marie, mère de Dieu. Lâches persécuteurs, qu'avez-vous à dire? » Cette dernière apostrophe pourrait faire croire qu'il est devenu un homme énergique, décidé à confesser publiquement sa foi, dût-il encourir la réprobation des philosophes, qu'il qualifie de « lâches persécuteurs. » Erreur! En dehors de sa correspondance, en dehors des lettres qu'il adressait à ses intimes, à ceux pour qui rien n'était caché de ce qui intéressait soit son âme agitée par ces pensées sérieuses, soit son corps tourmenté par la maladie et la souffrance, on ne trouvera nulle part, dans ses écrits, l'affirmation de sa foi catholique. Bien au contraire, il y accentue ses sarcasmes contre la religion et s'il arrive qu'on fasse allusion à sa conversion récente, il s'indigne et crie à la calomnie. Ce n'est pas précisément un caractère ferme que celui de Voltaire; il est bien ondoyant et divers, toujours prêt à se montrer sous un jour différent suivant qu'il s'adresse à tel ou tel de ses amis.

Le 19 janvier 1761, quelques jours après avoir écrit à Mme d'Argental la lettre si nette, si catégorique que je viens de reproduire, il eut l'occasion de correspondre avec Helvétius et, des Délices, il insérait dans sa lettre la phrase que voici : « Il est vrai que les prêtres de Genève et de Lausanne sont des hérétiques qui méprisent saint Athanase et ne croient pas Jésus-Christ Dieu ; mais on peut du moins croire ici la Trinité comme je fais sans être persécuté. Faites-en autant! » Certes, il y a là une protestation qui ne manque pas d'une certaine crânerie, et le vieillard dit son fait aux pasteurs protestants de Genève qui deve-

naient volontiers intolérants en condamnant, par exemple, l'*Émile* et *le Contrat social* et persécutaient les catholiques, mais voyez avec quelle énergie, quelques jours plus tard, le 27 janvier 1761, il écrivait à d'Argental, son cher ange : « Oui, Monsieur, je sers Dieu car j'ai en horreur les jésuites et les jansénistes, car j'aime ma patrie, car je vais à la messe tous les dimanches, car j'établis des écoles, car je bâtis des églises, car je vais établir un hôpital, car il n'y a plus de pauvres chez moi en dépit des commis des gabelles. Oui, je sers Dieu, je crois en Dieu, et je veux qu'on le sache. » Et le 31 à Thiériot : « Je suis très fâché que les impies aient rayé de ma pancarte le culte et les exercices de religion parce que je remplis tous ces devoirs avec la plus grande exactitude... La nécessité de remplir tous les devoirs de la religion chez moi, m'est d'autant plus sévèrement imposée, que je suis comptable de l'éducation que je donne à Mlle Corneille. » Il y a donc chez Voltaire la conviction d'abord, car c'est évidemment par conviction qu'il accomplit ce qu'il appelle lui-même d'un mot précis et énergique : ses devoirs religieux ; mais il y a en outre, le père de famille, celui qui a charge d'âme, qui ayant adopté une enfant, la petite nièce de Corneille, et sentant l'obligation que lui impose son adoption, s'occupe lui-même de lui donner une éducation convenable, ne connaît pas d'autre moyen d'en faire une femme accomplie, de lui assurer une existence heureuse, que de l'élever suivant les lois de l'Église ; qui se rend compte que l'unique procédé pour y parvenir, c'est de lui donner l'exemple de la pratique de ces devoirs, et qui va à la messe tous les dimanches, et qui communie, et qui se conduit enfin, en catholique absolument convaincu.

Ce fut vers cette époque, en 1763, que Voltaire

commença à se servir de cette formule qui, comme un tocsin, résonnait au pied de ses lettres : « Écrasons l'infâme ! » Il est à remarquer que cette phrase qui semble un cri de guerre, termine les lettres qu'il écrit à ses amis, à ses confidents, à ceux dont il connaît les idées et les opinions conformes aux siennes : M. et Mme d'Argental, Damilaville, d'Alembert et Thiériot ; quant aux autres, les correspondants d'occasion, ceux à qui il écrit suivant que les circonstances l'y obligent, ils ne sont pas favorisés de ce *Delenda Carthago* ; ils ne sont pas, pour cela, assez avant dans le cœur du vieux poète.

Les hommes de passion, qui ont intérêt à faire de Voltaire le détracteur de la religion, celui des philosophes qui lui a porté les coups les plus rudes et l'a ridiculisée sous les sarcasmes les plus vifs et les plus acérés ; ceux qui oublient que d'Holbach, que Diderot ont été pour elle des adversaires autrement redoutables, s'en vont prétendant partout que l'Infâme, c'est la religion ; que c'est ce catholicisme exécré, prêché par des prêtres menteurs et serviles qu'il a voulu écraser et, combien de fois n'avons nous pas entendu de prétendus libres penseurs endurcis, terminer un discours fulminant contre le cléricalisme en agitant un poing menaçant et en jetant aux échos un peu étonnés la célèbre apostrophe de Voltaire : Écrasons l'infâme !

Que n'avaient-ils lu la correspondance du grand homme ! C'est une mine inépuisable dans laquelle il a emmagasiné toute l'histoire de ses idées, depuis leur genèse jusqu'à leur complet développement. Ce qu'on y trouve est surprenant. On y trouve par exemple l'explication donnée par lui-même de ce verbe sonore, de cette sorte de serment terrible, grâce auquel il tenait en haleine la combativité de ses amis.

J'ai le regret de dire à ceux qui s'emparent de ce tonnerre bien inoffensif, que la religion n'y est absolument pour rien. En voici la démonstration :

Dans une lettre adressée le 4 novembre 1765 à Damilaville, lettre fort longue, qui touche à de nombreuses et diverses questions, dont je ne reproduis que le paragraphe essentiel tout entier, Voltaire s'exprime ainsi [1] : « Les vrais sauvages sont les ennemis des beaux-arts et de la philosophie ; les vrais sauvages sont ceux qui veulent établir deux puissances ; les vrais sauvages sont les calomniateurs des gens de lettres. *La calomnie mérite bien le nom d'infâme que nous lui avons donné.* Avouez que vous l'avez trouvée bien infâme quand vous avez été témoin de ma vie philosophique et retirée, quand vous avez vu mon église que je tiens pour aussi jolie, aussi bien recrépie, et aussi bien desservie que celle de Pompignan. Son frère, l'évêque du Puy m'appelle impie et voudrait me faire brûler parce que j'ai trouvé les psaumes de Pompignan mauvais. Cela n'est pas juste, mais la vertu sera toujours persécutée. » Et à la fin : « *Adieu, mon vertueux ami, confondez la calomnie, et écrasez cette infâme.* »

L'infâme, ce n'est donc pas la religion puisque c'était la calomnie : les vrais sauvages ne sont point les dévots puisqu'il s'agissait des calomniateurs des gens de lettres, les Fréron, les Pompignan, les Joly de Fleury, les Saint-Hyacinthe, les La Baumelle, tous ceux contre qui Voltaire a dû lutter sa vie entière, ceux qui composaient la « canaille littéraire » ; ces « regrattiers de la littérature » qu'il n'a jamais cessé de traiter de calomniateurs ; contre lesquels, avec un

1. Édition Beuchot, *Correspondance générale*, t. XI, p. 479, lettre nº 4505.

acharnement impitoyable, une énergie que l'âge ne calma jamais, il combattait, les écrasant sous les coups répétés de sa terrible raillerie, les cinglant avec les mots piquants, ironiques qui jaillissaient de son esprit, d'autant plus malicieux, qu'il se défendait contre ce qu'il appelait lui-même des persécutions.

C'était bien à la calomnie que ses amis et lui avaient appliqué l'épithète d'infâme. Ne le rappelle-t-il pas à Damilaville? Ne l'invite-t-il pas à confondre la calomnie et à écraser *cette* infâme? Je ne crois pas qu'un doute puisse encore subsister. La religion n'est pour rien dans cette sorte d'anathème que Voltaire lançait si volontiers; il faut encore supprimer cette légende.

D'ailleurs, pour qui connaît Voltaire, pour qui l'a étudié surtout dans sa correspondance — car dans ses épanchements avec ses amis, il se livre tout entier, il révèle avec une sincérité absolue tous les côtés de sa nature si complexe, toutes les singularités de son caractère si personnel — il n'est pas possible d'admettre un instant que cette phrase qui revient sans cesse sous sa plume, qui tinte à coups redoublés comme un tocsin, s'applique à la religion. Le déisme de Voltaire est bien connu : il n'est plus nié que par ceux qui ont intérêt à le faire et en tirent un argument en faveur de leur lutte contre l'Église ; nous le verrons à Ferney, précisément à cette époque, remplissant ses devoirs religieux non point en hypocrite, comme on a l'a dit trop souvent, mais en homme convaincu; les plaisanteries, assez rares d'ailleurs, qu'on rencontre dans sa correspondance contre la religion et le clergé étaient adressées à Fréderic, qui l'incitait à les écrire; au marquis d'Argens qui, dans ses *Lettres juives* lui indiquait la voie dans laquelle Voltaire le suivait, parce qu'il était de ceux qui hurlent

avec les loups ; ou aux encyclopédistes qui l'avaient pris pour chef et derrière lesquels il marchait un peu à contre-cœur. Il n'avait pas réussi d'ailleurs à convaincre de la sincérité de ses manifestations antireligieuses Diderot qui, publiquement, le traitait de *Cagot*, et avait à peu près rompu avec ce vieillard déguisé en impie, qui, manifestement, faisait sa paix avec l'Église. Quelle apparence, dès lors, que l'infâme fût la religion et que ce fût elle qu'il fallût à tout prix écraser ? Tandis que la calomnie, cette arme lâche avec laquelle on l'a si souvent blessé, contre laquelle, sa vie durant, il n'a cessé de crier vengeance, contre laquelle il s'est défendu avec un acharnement, avec une persistance que rien n'a pu lasser, il est tout naturel qu'il la traite d'infâme ; il est tout naturel qu'il ordonne, presque, à ses amis de l'écraser. Ce qu'il faut écraser, ce sont les vrais sauvages, « les calomniateurs des gens de lettres », les folliculaires qui remplissent de leurs fausses nouvelles la *Gazette de Hollande*, *l'Année littéraire*, *le Mercure galant*, *les Nouvelles à la main*, les *Mémoires secrets* ; les libraires qui, effrontément, publient, sous le nom de Voltaire, des écrits « dignes de laquais ».

D'où venaient-ils ces fabricants, ces colporteurs d'histoires à scandales, dans quel milieu naissaient ces nouvelles équivoques ? Quelle sorte de gens se chargeaient de les répandre dans cette société du dix-huitième siècle, gourmande de ces secrets qui devenaient promptement ceux de la comédie ? Quelles circonstances pouvaient favoriser l'éclosion de ces bruits malveillants ? Il faut bien avouer que la cour était la première coupable. On n'ignorait nullement que Louis XV était friand de lire, tous les matins, un rapport de police bourré de tous les cancans, de tous les bruits scandaleux qui avaient couru la

ville. Certaines gens avaient pour métier d'en fabriquer à l'intention du roi et leur imagination n'était jamais en défaut. On se les racontait à Versailles; ils échouaient à Paris ; ils étaient ramassés au profit de certains salons, de certaines femmes qui les recueillaient avec soin mais ne les gardaient pas pour elles. Mme Doublet de Persan, par exemple, avec son ami Bachaumont et d'autres habitués de sa maison, tenait des nouvelles du jour, un registre qu'elle appelait *le Grand Livre*. Il se composait de deux parties : l'une contenant les nouvelles hasardées, l'autre les nouvelles officielles. Le valet de chambre de Mme Doublet était chargé de faire des extraits qui alimentaient les *Mémoires secrets* et ne se faisait aucun scrupule de spéculer pour son propre compte avec les histoires douteuses.

La calomnie a, d'ailleurs, été une maladie générale au dix-huitième siècle. Elle avait envahi surtout les gens de lettres ; les uns, « la canaille », faisaient métier de calomnier; les autres, les honnêtes gens, étaient les victimes des premiers. Cela tenait un peu à l'organisation de la librairie, à l'impossibilité où se trouvaient les auteurs de défendre leurs droits, lorsque, n'ayant pas sollicité ou obtenu de privilège, ils étaient incapables de lutter contre l'audace et les tentatives de chantage des marchands de livres. Voltaire a passé sa vie à exhaler sa colère contre ces « coquins » ; à dénoncer à tous ses amis les abus scandaleux qui découlaient d'un semblable état de choses. Avait-il écrit un chapitre du *Siècle de Louis XIV*, un article du *Dictionnaire philosophique*, il en faisait tirer des copies qu'il envoyait à ses intimes : d'Argental, Cideville, le duc de Richelieu ; à ceux enfin qu'ils savait être les admirateurs de son génie; or, ces copies, on ne les tenait pas tellement cachées, serrées avec un

soin si jaloux qu'il n'en échappât pas quelques-unes qui, saisies au passage par un La Morlière, un Thémiseul de Saint-Hyacinthe ou un La Beaumelle, s'en allaient à beaux deniers comptés chez un libraire d'Amsterdam, de Londres, de Lyon ou de Paris qui, une fois la copie payée, en devenait légitime propriétaire, avait le droit de la publier sans même demander l'assentiment de l'auteur, et, un beau jour, on jetait sur le marché des livres deux ou trois éditions du même ouvrage de Voltaire qui, surpris, furieux de pareilles indélicatesses, poussait de véritables cris de colère et harcelait tout le monde de ses plaintes contre de semblables calomnies littéraires. Sa vie entière a été remplie par ses sollicitations contre « ces fripons » de libraires; sa correspondance est pleine de ses cris de fureur contre les « coquins » qui dérobaient les copies de ses œuvres et se permettaient de modifier son texte pour le remplacer par des « horreurs, des sottises des halles qui font dresser les cheveux sur la tête ».

C'est là la véritable calomnie et, ce sont là les véritables calomniateurs ; c'est elle que Damilaville et Voltaire ont appelée l'Infâme ; ce sont eux qu'ils se sont donné la mission d'écraser. Voltaire s'y entendait d'ailleurs, à les écraser, les infâmes; rappelons-nous les persécutions dont il abreuva le malheureux La Beaumelle. Seule, la mort put le soustraire à cette haine inlassable qui, pour se manifester, attendait son moment et profitait de toutes les occasions favorables. C'est qu'aux yeux de Voltaire, La Beaumelle a été le calomniateur littéraire qui lui a porté les coups les plus sensibles. Il parvint à se procurer la copie de *la Pucelle* que possédait le frère du roi de Prusse ; il la vendit au libraire Grasset et, d'accord avec l'acquéreur, il fit peser pendant plus de deux années sur la

tête du vieillard la menace de la publication du poème dont, après trente ans écoulés, il ne pouvait s'empêcher de rougir. Pendant plus de deux années, cette pensée que *la Pucelle* allait être imprimée l'a littéralement affolé ; il en parlait toujours, il en écrivait sans cesse et à tout le monde : à d'Argental ,le 14 novembre 1755 : « Cette maudite Jeanne d'Arc a fait grand tort à notre *Orphelin de la Chine* ;... vous pouvez compter que ma vie est empoisonnée et mon âme accablée depuis six mois. Je suis si honteux qu'à mon âge on réveille ces plaisanteries indécentes que mes montagnes ne me paraissent pas avoir assez de cavernes pour me cacher. » Jamais il n'a pardonné à La Beaumelle qui lui a infligé le plus cruel tourment de sa vie ; il l'a écrasé. Quant à Grasset, le libraire qui détenait le manuscrit et avait eu l'audace singulière de tenter un chantage éhonté en venant offrir à Voltaire lui-même d'en racheter quelques feuillets refaits, moyennant cinquante louis, il le fit arrêter à Genève, emprisonner et chasser du territoire de la République. Le 13 août 1755 en annonçant, des Délices, cette exécution à Mme de Fontaine, « Voilà, lui disait-il, comme il faudrait traiter partout les calomniateurs. Je ne les crains point ici ; je ne les crains qu'en France. » Il les craignait en effet, à un tel point que, par une lettre du mois de novembre 1755, il dénonçait leurs agissements à l'Académie française ; qu'il a tenu à mettre le public au courant des calomnies littéraires dont il se disait victime. Il l'a fait en insérant dans la première édition de *l'Orphelin de la Chine* la lettre que, le 30 août 1755, il adressait à J-J. Rousseau pour le remercier de l'envoi de son discours de Dijon. Il y énumérait toutes les vilenies commises par la « canaille » pour que personne n'en pût ignorer : « C'est l'ingratitude, l'imposture et la rapine me pour-

suivant depuis quarante ans jusqu'au pied des Alpes, jusqu'au bord de mon tombeau. » C'était cela qui était infâme ; c'était cela qu'il fallait écraser.

Je n'irai point jusqu'à prétendre que Voltaire n'a pas compris dans cet anathème les ennemis des philosophes. Évidemment, dans certaines lettres à d'Alembert, on pourrait trouver la trace de cette préoccupation qui se manifeste surtout parce qu'il écrit au grand maître de l'*Encyclopédie*. Mais pourquoi cette préoccupation naît-elle dans son esprit ? Parce que les ennemis des philosophes, Palissot, Lefranc de Pompignan, Fréron, rentraient dans cette catégorie de malfaiteurs auxquels il appliquait l'épithète de « calomniateurs » déshonorante, à ses yeux ; parce qu'ils étaient de ceux qu'il fallait écraser comme il a écrasé Fréron dans *l'Écossaise* ; mais ce qui me paraît indiscutable c'est que jamais « l'Infâme » n'a été la religion elle-même, que jamais ce cri de haine ne s'est appliqué au christianisme, puisque Voltaire proclamait sa foi en la divinité du Christ, puisqu'il remplissait publiquement ce qu'il appelait « ses devoirs » et que si parfois il se permettait des actes ou des propos déplacés ils n'altéraient nullement les croyances dont il a donné des preuves jusqu'à son dernier jour. J'ajoute enfin que la lettre du 4 novembre 1765, dans laquelle Voltaire rappelle à Damilaville qu'ensemble, ils ont donné le nom d'Infâme à la calomnie et lui recommande d'écraser cette infâme, porte en elle-même la preuve que la religion n'est pas le but visé par cet appel à la haine. Ne dit-il pas à son ami : « Avouez que vous l'avez trouvée bien infâme (la calomnie), quand vous avez été témoin de ma vie philosophique et retirée, quand vous avez vu mon église, que je tiens pour aussi jolie, aussi bien recrépie et aussi bien desservie que celle de Pompignan. » Il ne me semble pas possible d'admettre que s'adres-

sant à un ami très intime, à un confident de toutes ses pensées, Voltaire invite Damilaville à écraser la religion, alors qu'il se fait presque honneur et gloire d'entretenir avec soin, avec respect l'église, le temple dans lequel le curé de Ferney célèbre cette messe à laquelle, accompagné de Mme Denis, il assiste presque tous les dimanches. Que l'anathème vise les ennemis des philosophes, comme Pompignan, soit, mais la religion elle-même, je le nie.

Au cours de cet étonnant dix-huitième siècle, la calomnie a fait une autre illustre victime qui, elle aussi, comme Voltaire, a crié bien haut sa haine contre cette infâme : c'est Beaumarchais, l'un des disciples les plus connus des encyclopédistes, l'un des hommes les plus énergiques et les plus spirituels de son temps. L'affaire Goëzman, au cours de laquelle il a publié tant de Mémoires, nous donne l'histoire de l'une des calomnies les plus noires dont un citoyen — à cette époque et depuis le *Contrat social* de Rousseau, ce terme était déjà consacré — ait eu à souffrir. Beaumarchais n'est peut-être pas un personnage dont la délicatesse de sentiments fut très épurée, très susceptible; il n'en connut pas moins, avec Voltaire son correspondant d'occasion, ces forbans littéraires qui victimaient sans scrupule les gens de lettres en réputation. L'un d'entre eux, Baculard d'Arnaud, qui n'avait reçu de Voltaire que des bienfaits, joua, dans le procès Goëzman, un rôle au moins étrange. Beaumarchais, comme son maître, résolut d'écraser l'infâme. Il créa le type de don Basile qui, depuis *le Barbier de Séville* et *le Mariage de Figaro* personnifie la calomnie et, nous l'entendons tous, répondant à Bartholo qui cherche avec lui les moyens d'empêcher Almaviva d'approcher de Rosine et qui songe à « s'embusquer, le soir, armé, cuirassé » :

« Bone Deus ! — se compromettre ! — susciter une méchante affaire, à la bonne heure et, pendant la fermentation, calomnier à dire d'expert, Concedo. » Et comme Bartholo lui réplique : « Singulier moyen de se défaire d'un homme ! » « La calomnie, Monsieur, vous ne savez guère ce que vous dédaignez, répond Basile avec la conviction d'un homme qui sait; j'ai vu les plus honnêtes gens près d'en être accablés. Croyez qu'il n'y a pas de plate méchanceté, pas d'horreurs, pas de conte absurde qu'on ne fasse adopter aux oisifs d'une grande ville en s'y prenant bien et, nous avons ici des gens d'une adresse !... » Or, qu'était donc Beaumarchais ? l'élève et l'ami de Voltaire, le dépositaire de sa pensée au même titre que Damilaville, d'Argental et d'Alembert; un disciple qui savait ce que son maître entendait lorsqu'il jetait son cri de guerre : « Écrasons l'Infâme » ; qui n'ignorait nullement quel était l'infâme qu'il fallait écraser. Laisse-t-il transpirer dans sa tirade célèbre quoi que ce soit, qui permette de supposer qu'une pensée de haine religieuse se mêle à sa diatribe contre la calomnie ? Nullement. Son personnage, Basile, est-il un de ces prêtres qui prêchent la superstition et dont les philosophes dénonçaient les prétendus mensonges ? Nullement; il tient à l'église, il est vrai, car il est « organiste », mais il est également « maître à chanter de Rosine ». Est-il donc un de ces dévots tout confits en oraisons et qu'on pourrait suspecter d'hypocrisie ? Nullement; c'est, dit Figaro à Almaviva qui l'interroge, « un pauvre hère qui montre la musique à Rosine, infatué de son art, friponneau, besoigneux, à genoux devant un écu et dont il sera facile de venir à bout ». C'est l'homme de toutes les complaisances, comme la duègne, moyennant finance. Il n'y a rien dans tout cela qui dénote une pensée anti religieuse

et, je le répète, Beaumarchais, c'est, en ce qui concerne la calomnie, l'écho de Voltaire. En veut-on la preuve? Voici ce qu'il écrit dans la préface du *Mariage de Figaro* : « Je ne parle pas de ces libellistes honteux (allusion aux détracteurs de sa pièce), qui n'ont trouvé d'autres moyens de satisfaire leur rage, l'assassinat étant trop dangereux, que de lancer du cintre de nos salles, des vers infâmes contre l'auteur pendant que l'on jouait sa pièce. Ils savent que je les connais; si j'avais eu le dessein de les nommer, ç'aurait été au ministère public; leur supplice est de l'avoir craint; il suffit à mon ressentiment mais on imaginera jamais jusqu'où ils ont osé élever les soupçons du public sur une aussi lâche épigramme ! Semblables à ces vils charlatans du Pont-Neuf qui, pour accréditer leurs drogues, farcissent d'ordres, de cordons, le tableau qui leur sert d'enseigne. »

C'est encore là, n'est-ce pas, la canaille littéraire, ces libellistes honteux dont les feuilles sont les réceptacles des calomnies les plus odieuses. C'est encore là l'infâme que, comme Voltaire, Beaumarchais cherche à écraser; car, on nous a un peu transformé Basile. Depuis que Rossini a brodé sur le thème de Beaumarchais la dentelle d'une musique éblouissante de légèreté, de jeunesse, de gaîté, on a fait de don Basile la personnification du prêtre qui rêve davantage aux biens de ce monde qu'au bonheur de l'autre, hypocrite et rapace, prêt à tous les métiers pour un sac d'écus; il prend, en jouant, des airs de contrition, des attitudes pieuses; il lève les yeux au ciel et module sa voix sur un ton de componction qui appelle le sourire; on sourit, on est désarmé; mais au fond, on en fait un personnage odieux et un peu ridicule. On l'affuble d'un chapeau de prêtre espagnol qui prend, parfois, des proportions grotesques, alors que l'au-

teur a voulu qu'il fût coiffé « d'un chapeau noir rabattu »; rien de tout cela n'est exact. Le Basile moderne est né sous la Restauration; il est issu de l'opposition à la *Congrégation*; il est surtout un souvenir de Rodin du *Juif-errant*; c'est une déformation du Basile primitif qui, lorsqu'il disait sur un ton convaincu, sérieux, un peu craintif, en se rapprochant de Bartholo pour lui parler presqu'à l'oreille : « La calomnie, Monsieur! Vous ne savez guère ce que vous dédaignez », produisait certainement plus d'effet qu'en développant, comme aujourd'hui, son manteau noir en ailes de chauve-souris et en jetant autour de lui des regards épouvantés.

Non, assurément; le vrai Basile n'est pas la personnification de cette calomnie, odieux moyen de nuire, dont Voltaire, et Beaumarchais après lui, auraient fait l'un des attributs les plus détestables et les plus faux de la religion; il est la personnification de la calomnie littéraire que Damilaville et Voltaire avaient appelée l'Infâme, et qu'ils voulaient écraser[1].

Cependant il semble que vers 1766 les convictions religieuses de Voltaire vont se modifier et osciller

1. A-t-on remarqué que Beaumarchais a imité Rousseau et la *Nouvelle Héloïse* dans le célèbre monologue de Figaro, acte 5, scène 3 de la *Folle journée* ? Saint-Preux, dans un moment où il est amoureux à la fois de Julie et de Claire, lance cette apostrophe, dans une lettre, à Mme de Wolmar : « Femmes, femmes, objets chers et funestes, qui punissez quand on vous brave, qui poursuivez quand on vous craint; dont l'amour et la haine sont également nuisibles et qu'on ne peut rechercher ni fuir impunément. »

Écoutons Figaro : O femme, femme, femme! créature faible et décevante; nul animal créé ne peut manquer à son instinct; le tien est-il donc de tromper ! »

Il y a là un rapprochement frappant : même début, même mouvement phraséologique; même pensée développée dans des termes peu différents. L'influence de Rousseau se fait, là, nettement sentir.

vers la religion naturelle telle que la raison seule l'avait suggérée à Diderot et à Rousseau. Le 17 janvier 1766, il écrivait à Mme du Deffand : « Vous et votre ami, vous pouvez avoir été convaincus par ma dernière lettre combien je suis éloigné de quelques philosophes modernes qui osent nier une intelligence suprême, productrice de tous les mondes. Je ne puis concevoir comment de si habiles mathématiciens nient un mathématicien éternel. Ce n'était pas ainsi que pensaient Platon et Newton. Je me suis toujours rangé du parti de ces grands hommes : Ils adoraient un Dieu et détestaient la superstition [1]. » Cette intelligence suprême, ce mathématicien éternel, ces grands hommes qui adoraient un Dieu, qui détestaient la superstition, tout cela sent bien le langage de convention dont on faisait usage à cette époque sans foi, le style dont se servaient les encyclopédistes et leurs adeptes. Mais, il faut se rappeler que Mme du Deffand,

1. M. Carré, professeur d'histoire à la Faculté des lettres de l'Université de Poitiers, auteur du *Règne de Louis XV* qui forme le tome VIII de l'*Histoire de France de Lavisse*, dit à la page 301 que, pour Voltaire, *l'infâme*, c'était la *superstition*. Je ne puis partager l'interprétation de M. Carré dont je connais d'ailleurs et dont j'apprécie la haute valeur et l'incontestable compétence en ce qui concerne le dix-huitième siècle qu'il a étudié à fond.

Il est un point sur lequel M. Carré et moi nous serons certainement d'accord ; c'est que, dans le langage des philosophes, qui dit superstition dit religion catholique. Ne perdons pas de vue, en effet, que comme conséquence de la négation de la divinité du Christ, doctrine soutenue par d'Alembert et surtout par Diderot, les philosophes affirmaient que le culte rendu au Christ, qui n'était pas Dieu, constituait une *superstition* et que les prêtres qui enseignaient ce culte étaient des imposteurs. Que l'infâme soit la *religion* comme le veulent quelques-uns ou la *superstition* comme le veut M. Carré, c'est exactement la même chose ; ce sont deux mots qui ont même signification ; c'est purement de la synonymie. Il est vrai que M. Carré ne paraît pas avoir connu la lettre de Voltaire à Damilaville que j'ai citée plus haut et dans laquelle il déclare que l'infâme, c'est la calomnie.

bien qu'amie de Voltaire, bien qu'admiratrice des philosophes, bien que brouillée avec d'Alembert, « cet habile mathématicien qui ose nier un mathématicien éternel », qui l'a abandonnée pour suivre la fortune de Mlle de Lespinasse, n'est cependant pas dans l'intimité de Voltaire au même niveau que ses chers anges ou que Damilaville et que si, à ces amis si chers, on peut tout dire en toute confiance, il est bon de se tenir en garde à l'égard de ceux qui, malgré tout, ne sont que des indifférents. C'est le système constant de Voltaire : il pratique ses devoirs religieux en cachette ; il l'avoue à ses intimes ; il le nie avec tous les autres ! Cependant, deux ans après cette lettre à Mme du Deffand, moins précise que celles écrites à M. et Mme d'Argental, Voltaire accomplissait un acte public qui étonnait l'Europe entière : En avril 1768, il faisait ses Pâques. Diderot écrivait à son ami Falconet, alors à Saint-Pétersbourg : « Notre patriarche de Voltaire vient de faire ses Pâques, au grand scandale et des dévots et des impies. »

C'est là un événement, un des incidents de la vie du grand homme qu'à l'époque même, on a appelé « l'affaire de 1768 » qu'il est intéressant d'approfondir.

On a pris l'habitude de taxer d'hypocrisie les actes de religiosité accomplis par Voltaire avant et après cette année fameuse qui peut compter comme le point culminant de sa vie philosophique. Est-ce bien exact ? Pour le savoir, il est indispensable d'étudier et de connaître à fond les dispositions d'esprit dans lesquelles il se trouvait à cette époque, de même que le milieu dans lequel il vivait.

Voltaire n'était plus jeune ; il avait soixante-treize ans et se plaisait à le répéter à tous ceux avec qui il était en relation de correspondance. Il n'est pas une de ses lettres écrites en 1768 qui ne débute par cet aveu

qu'il faisait d'ailleurs d'assez bonne grâce,y ajoutant même toute la dose de malice et d'esprit dont il était coutumier. Mme du Châtelet était morte en 1749 ayant définitivement éteint toutes les ardeurs dont ce corps si frêle était capable; ses affections s'étaient reportées sur Mme Denis et plus tard, sur Mlle Corneille à laquelle il prétendait servir de père. Pour retenir auprès de lui sa nièce qui allait devenir sa gouvernante, il s'était efforcé dès le principe, de lui créer une existence dorée, une vie de plaisirs et de réceptions à laquelle elle était d'ailleurs fort sensible. Il avait table ouverte à Ferney: il y recevait l'Europe entière: son théâtre était le rendez-vous du monde littéraire de son temps: les fêtes succédaient aux fêtes, et la bonne grosse Mme Denis goûtait infiniment ces journées occupées par les visites que recevait le patriarche suivies des longues soirées consacrées aux amusements dont elle prenait largement sa part. Lorsque Mlle Corneille franchit le seuil du château, ce fut un redoublement de joie, de gaîté, d'entrain; il fallait distraire cette enfant, l'instruire, l'élever pour qu'elle pût trouver dans un milieu convenable le mari à la vie duquel Voltaire entendait associer celle de sa pupille. Paris était depuis longtemps abandonné: les Philosophes donnaient parfois de leurs nouvelles; Diderot et d'Alembert surtout, se rappelaient de temps à autre au souvenir de celui qui leur avait montré la voie à suivre pour arriver à dépouiller l'Église du reste d'influence qu'elle avait encore conservé, mais tout cela s'estompait derrière les brumes d'un passé lointain; d'autres soins, d'autres soucis retenaient les préoccupations du vieillard. On sentait que le diable était devenu vieux et que le moment était proche où il allait se faire ermite.

Ferney, que Voltaire avait acheté en 1759, sous le

nom de Mme Denis, mais dont il était, en réalité, le propriétaire, Ferney lui apparaissait comme sa résidence d'élection. Non seulement il avait réuni dans son domaine tout le confortable, tout le luxe artistique qui ne pouvait qu'augmenter l'agrément de ce séjour, mais il avait rêvé de transformer en un village doté de toutes les facilités de la vie une agglomération de misérables maisons abritant quelques paysans qui vivaient sous la protection du seigneur. Or, Voltaire, qui était seigneur de Ferney, voulait, de rien, faire quelque chose et toutes les facultés de son intelligence, toutes les forces de son énergie, toutes les ressources de sa volonté étaient employées uniquement à la réalisation de son rêve. Il construisit des maisons pour attirer les gens du voisinage auxquels d'ailleurs il distribua des terres; il fit élever un hôpital dans lequel les malades étaient soignés à son compte par des religieuses; il donna de l'argent aux pauvres gens pour éteindre autant que possible la misère; il installa des industries destinées à procurer à tous un travail rémunérateur et plus tard, avec l'aide de la cour, il créa une fabrique d'horlogerie qui fit la prospérité du pays. Il se faisait le bienfaiteur de ses vassaux. Tout philosophe qu'il fût, tout ami des encyclopédistes qu'il prétendît être, bien qu'on le proclamât le chef de la secte des impies, Voltaire était bien trop intelligent pour ne pas comprendre que, dans toute réunion d'hommes, la religion et la morale sont indispensables pour assurer l'ordre public, les bonnes mœurs, le respect du bien d'autrui, la cordialité des relations, la soumission et la déférence envers le seigneur. Reconnaissant la nécessité d'un culte, et du culte catholique dans lequel il était né, il fit construire l'église paroissiale de Ferney au fronton de laquelle il fit graver cette inscription peu mo-

deste : *Deo dicavit de Voltaire*, livrant ainsi aux commentateurs, matière aux dissertations les plus savantes et, comme il faut que le seigneur donne l'exemple à son petit peuple, il prit un aumônier dans la personne du P. Adam qu'il avait recueilli lors du désastre de la Compagnie de Jésus et duquel il disait plaisamment lorsqu'il le présentait à ses invités : « Messieurs, voilà le P. Adam ; il est inutile de vous avertir que ce n'est pas le premier homme du monde. »

Le P. Adam servait bien un peu de secrétaire à Voltaire, mais il s'occupait aussi de convertir ceux avec qui il se trouvait en contact continuel et, peu à peu, aussi bien pour donner l'exemple aux habitants de Ferney que pour indiquer à Mlle Corneille dans quelle voie elle devait conduire sa vie, on vit Mme Denis, puis Voltaire pénétrer dans l'église, assister à la messe. Pâques venant, le seigneur de Ferney se confessa, communia ; il reconnut vraisemblablement qu'il y avait là un moyen d'acquérir la paix de l'âme ; les souvenirs d'enfance se réveillèrent ; l'élève des Jésuites retrouva quelques-uns des sentiments qui avaient réchauffé sa conscience d'enfant et, sans faste, sans bruit, sans aucun tapage, la personnalité de Voltaire s'étant un peu effacée dans le silence dont il s'entourait volontairement, dans l'éloignement qui le séparait de Paris, il accomplissait régulièrement ses devoirs religieux sans que personne y prît garde, sans que personne songeât à s'en scandaliser, ni les impies ni les dévôts qui, il faut bien le reconnaître d'ailleurs, n'en étaient nullement informés. Rien jusqu'à présent ne nous permet de présumer que Voltaire a joué, dans ces circonstances, un rôle qui serait purement odieux.

Mais, des événements nouveaux, imprévus, allaient rappeler le vieillard de Ferney au souvenir du grand

public et, à partir de ce moment, la tempête allait se déchaîner.

En mars 1768, on apprit que Mme Denis et Mme Dupuy, la petite-nièce du grand Corneille, étaient arrivées à Paris fuyant Ferney où elles ne voulaient plus demeurer. *Les Mémoires secrets* de Bachaumont, l'*Année littéraire* de Fréron racontaient qu'il y avait, entre l'oncle et la nièce, séparation complète et en cherchaient les raisons. A la cour, à la ville, c'était là l'événement important ; partout on s'y intéressait et l'on répétait les versions diverses qui circulaient dans la société. Tout cela était exact : Voltaire s'était aperçu un beau jour que ses affaires étaient fort dérangées. Aux Délices, à Ferney, il avait dépensé sans compter ; à construire des hôpitaux et des églises, à installer à grands frais un théâtre, à tenir table et maison ouvertes, pour la plus grande joie de Mme Denis, il avait englouti une grosse part de sa fortune et il se réveillait en face d'un véritable gouffre au bord duquel il fallait s'arrêter. Il avait, d'ailleurs, fait des placements malheureux et, en particulier, avait prêté des sommes très importantes au duc de Wurtemberg qui ne se hâtait pas de les lui rendre, ce qui faisait dire à Bachaumont, le 7 mars 1768 : « On débite aussi que M. de Voltaire va à Stutgard chez le prince de Wurtemberg répéter des sommes considérables qui lui sont dues. »

Il n'y avait qu'un moyen de porter remède à cette situation très alarmante, c'était de réformer son train de maison, d'arrêter ses dépenses, de fermer les portes de Ferney et de vivre désormais en ermite, décidé à clore son existence derrière des barrières assez épaisses, assez solides pour qu'elles fussent impénétrables. Ce fut à quoi il se résolut avec courage. Il alla même jusqu'à envisager la possibilité de

vendre Ferney. Cette vie retirée ne pouvait être que favorable au développement des sentiments religieux qui s'étaient réveillés dans son âme et, de fait, Voltaire, redevenu croyant, ne se contraignait plus pour céder aux exhortations du P. Adam et occuper dans l'église paroissiale, dont il avait été le généreux donateur, le banc qu'il y avait réservé pour lui et les siens. Ses souvenirs de jeunesse lui revenaient en foule et il ne pouvait pas ne pas se rappeler qu'en décembre 1723, alors que Diderot et d'Alembert n'avaient pas encore pu exercer sur son esprit l'influence néfaste qu'ils surent prendre plus tard, il écrivait au baron de Breteuil qu'il avait été pris de la petite vérole ; que M. de Gervais, médecin du cardinal de Rohan, vint le voir et le trouva avec une fièvre maligne dont on ne lui laissa point ignorer la gravité. « On m'annonça, dit-il, dans le même temps, que le curé de Maisons qui s'intéressait à ma santé demandait s'il pouvait me voir sans m'incommoder. Je le fis entrer aussitôt. Je me confessai et je fis mon testament qui, comme vous croyez bien, ne fut pas long. » Il ne pouvait pas ne pas se rappeler qu'en novembre 1737, alors qu'il avait accepté à Cirey l'hospitalité de Mme du Châtelet, et qu'encore une fois, d'Alembert et Diderot n'avaient point fait leur entrée dans la société parisienne, il écrivait à l'abbé Moussinot qui lui avait proposé de lui envoyer un prêtre chimiste, qui pût l'aider dans les travaux scientifiques qu'il avait alors entrepris : « Mais, il faudrait qu'il sût dire la messe et qu'il voulût la dire les dimanches et fêtes dans la chapelle du château. Cette messe est une condition sans laquelle je ne puis me charger de lui. »

Il avait compté sans Mme Denis qui, accoutumée à l'existence bruyante, tapageuse, agitée qu'elle avait

menée jusque-là, habituée à recevoir les flatteries intéressées, l'encens un peu épais que lui prodiguaient sans aucune discrétion les princes, les grands du monde, les hommes de lettres qu'attiraient à Ferney la spirituelle hospitalité de son oncle, ne pouvait plus supporter la tristesse de ce château abandonné, les privations que lui imposait Voltaire devenu économe par nécessité ; qui mourait d'ennui au milieu de ces montagnes fermant de toutes parts son horizon, et qui pensait que son importante personne n'était pas faite pour s'étioler au milieu de paysans grossiers, incapables de saisir toutes les grâces de son esprit.

Ce qui devait arriver arriva. De cet antagonisme de tous les instants naquirent des heurts, des discussions, des querelles qui rendaient insupportable la vie commune. Mme Denis exigeait que son oncle lui assurât les distractions dont elle jouissait auparavant ; Voltaire s'obstinait à s'isoler du monde et en donnait les raisons les plus sérieuses ; la rupture se produisit. La nièce fantasque et acariâtre du prince des poètes fut assez habile pour intéresser à sa cause Mlle Corneille devenue Mme Dupuy et toutes deux, un beau jour, quittèrent le château sans rien dire, se rendirent à Gex, se firent conduire à Lyon et coururent la poste jusqu'à Paris où elles débarquèrent dans les premiers jours de mars 1768, abandonnant Voltaire à la solitude, aux idées sombres qui s'étaient emparées de lui, aux préoccupations que lui causaient les calomnies auxquelles il était en butte à cette époque, et aux efforts qu'il devait faire pour mettre ordre à sa situation pécuniaire vraiment très compromise.

L'arrivée à Paris de Mme Denis et de sa compagne de voyage ne passa point inaperçue. Bachaumont fort au courant de toutes les nouvelles annonçait en ces termes cet événement le 8 mars 1768 :

« Mme Denis, nièce de M. de Voltaire et sa compagne fidèle depuis nombre d'années, vient de quitter ce cher oncle, et est à Paris depuis peu, avec Mme Dupuy, la petite-fille du grand Corneille et qui doit son établissement au zèle officieux de M. de Voltaire. Cette séparation donne lieu à mille propos que le temps seul peut éclaircir. » Le 14 mars, il continuait : « On ne tarit point sur les histoires de toute espèce auxquelles donne lieu l'arrivée de Mme Denis dans ce pays-ci »; et le 30, il se décidait à faire connaître au public la vérité qui avait fini par percer, en imprimant ce qui suit: « Il paraît très certain que Mme Denis est à Paris pour y rester ; que sa séparation d'avec son oncle, M. de Voltaire, est une suite de querelles domestiques qui ne leur permettent plus de vivre ensemble. Les dépenses considérables que M. de Voltaire a faites aux Délices et dans les châteaux de Tourney et de Ferney ont fort dérangé les affaires de ce grand homme qui n'a pas compté avec lui-même. Il se trouve aujourd'hui fort en avance sur ses revenus dont la plupart ne sont pas liquides. Ce qui l'a forcé à une réforme de maison dont l'entretien était très cher et surtout entre les mains de personnes peu économes. Dans cet embarras M. de Voltaire, qui se trouvait un riche mal aisé a voulu, pour se débarrasser tout de suite de ses créanciers et se mettre au niveau, vendre la terre de Ferney comme d'une défaite plus facile ou comme celle dont la vente rendrait davantage. Il a fallu le consentement de Mme Denis sous le nom de laquelle elle était achetée et, cette nièce l'a refusé opiniâtrement. »

Du coup, voilà Voltaire, dont la personnalité avait un peu perdu de sa grande notoriété à raison du silence qui s'était fait autour de son nom et de l'ombre derrière laquelle il se cachait volontairement, revenu

au premier plan de l'actualité. Grâce aux indiscrétions des *Mémoires secrets*, sa querelle avec Mme Denis occupait les conversations, son projet de vente de Ferney était connu de tous, l'état de sa fortune compromise courait le monde et, le grand homme, mis au courant de tous ces bruits dont l'exactitude ne pouvait être niée, éprouvait le besoin d'écrire pour expliquer les événements dont ses amis se préoccupaient, pour pallier les appréciations parfois malveillantes dont les papiers publics lui apportaient l'écho.

Le 15 mars, il écrivait à M. Hennin : « Il est vrai, Monsieur, que Ferney est à vendre, qu'on en a déjà offert beaucoup d'argent et que j'en ai dépensé bien davantage pour rendre la maison aussi agréable et la terre aussi bonne qu'elles le sont aujourd'hui. Il est encore vrai que je la donnerai à celui qui m'en offrira le plus, le tout pour faire des rentes à maman, car pour moi, je ne dois penser qu'à mourir. » Maman, c'est Mme Denis, au bonheur de qui son oncle pense toujours, au point que, même après sa fuite inconvenante, il écrit le 30 mars à son notaire M. de Laleu une lettre fort curieuse, dans laquelle il établit le bilan de sa fortune qui s'élevait à 45.200 livres de rente, plus 8.800 livres de rente qui lui étaient dues par le maréchal de Richelieu, la maison de Guise, et M. de Lezeau mais qui, depuis longtemps n'étaient pas payées. Pour faire marcher la maison de Ferney, il prenait 36.000 livres par an; ses autres dépenses dépassaient de beaucoup ce qui restait libre sur ses revenus. Il chargeait son notaire de faire rentrer toutes ses créances même au prix de transactions possibles, de régler tout ce qu'il pouvait devoir et d'arranger les choses de telle sorte que, dans l'avenir, Mme Denis pût toucher chez lui 20.000 livres de pension chaque année; puis, à Mme du Deffand qui

sans doute, lui avait écrit dès que la nouvelle lui était venue de la séparation de l'oncle d'avec sa nièce, il répond : « Je vais vous ouvrir mon cœur : j'ai été pendant quatorze ans l'aubergiste de l'Europe et je me suis lassé de cette profession. J'ai eu chez moi trois ou quatre cents Anglais... j'ai eu chez moi des colonels français avec tous leurs officiers;... j'ai bâti un château comme Béchamel, et une église comme Le-Franc de Pompignan; j'ai dépensé cinq cent mille francs à ces œuvres profanes et pies ; enfin d'illustres débiteurs de Paris et d'Allemagne, voyant que ces magnificences ne me convenaient point, ont jugé à propos de me retrancher les vivres pour me rendre sage. Je me suis trouvé tout d'un coup réduit presque à la philosophie. » Et, comme il tenait à excuser la conduite de Mme Denis, blâmée un peu par tout le monde, il continuait : « J'ai envoyé Mme Denis solliciter les généreux Français et je me suis chargé des généreux Allemands. Mon âge de soixante-quatorze ans et des maladies continuelles me condamnent au régime et à la retraite. Cette vie ne peut convenir à Mme Denis qui avait forcé la nature pour vivre avec moi à la campagne. Il lui fallait des fêtes continuelles pour lui faire supporter l'horreur de mes déserts qui, de l'aveu des Russes, sont pires que la Sibérie pendant cinq mois de l'année. » Sur le même sujet, cet oncle excellent, plein de mansuétude et toujours tout prêt à donner à ses amis les explications les plus naturelles pour excuser la conduite de Mme Denis qui étonne tout le monde, écrivait le 15 avril à M... X : « Eh bien! il faut donc contenter la curiosité de votre amitié et celle de M. et Mme d'Argental? Voici mes raisons : J'ai soixante-quartorze ans; je me couche à dix heures et me lève à cinq. Je suis las d'être l'aubergiste de l'Europe; je veux mourir dans la retraite; cette retraite

profonde ne convient ni à Mme Denis ni à la petite Corneille. Mme Denis l'a supportée tant qu'elle a été soutenue par des amusements et par des fêtes. Je ne puis pas suffire à la dépense d'un prince de l'Empire et d'un fermier général. J'envoie Mme Denis se faire payer des seigneurs français et je me charge des seigneurs allemands. Je suis actuellement fort à l'étroit et je lui donne vingt mille francs de pension en attendant qu'elle en ait trente-six mille, outre la terre de Ferney. Voilà, mon cher ami, à quoi tout se réduit. » Il paraît du reste que Voltaire ne réussit pas dans ses négociations auprès de ses débiteurs allemands, car il résulte d'une lettre que j'ai déjà citée[1], écrite le 9 juillet 1768 par Mme Denis à Dupont, avocat à Colmar, que l'oncle avait fait donation à sa nièce des sommes dues par le duc de Wurtemberg et qu'elle prenait ses précautions pour que le débiteur ne pût pas se soustraire à l'obligation de lui payer la somme dont le grand homme l'avait constituée donataire.

C'est en cet état d'esprit qu'était Voltaire, lorsque, retiré du monde, il se rapprochait de Dieu. Son intérieur était attristé et par la découverte pénible des pertes qu'il avait faites, et par la nécessité à laquelle il était acculé de mettre un terme à des dépenses que sa situation gênée ne lui permettait plus, et par les discussions et les luttes que cet ensemble de circonstances cruelles faisait naître sans cesse entre Mme Denis et lui. Sa gaîté avait fait place aux soucis journaliers, son esprit avait perdu de sa spontanéité, son entrain avait disparu, éteint par une sorte d'ennui morose qui lui faisait prendre la vie en dégoût. Il ne pensait plus qu'au moment où il la pourrait quitter ; il semblait que ce fût pour lui la délivrance d'une exis-

1. V. p. 66.

tence qui, sur sa fin, menaçait d'être malheureuse et sa correspondance à cette époque est toute remplie d'une sorte de découragement dont il ne peut se défendre de confier les causes à ses amis les plus chers. « Je n'attends plus que la mort, écrivait-il à M. de Rochefort, et quoique je fasse des gambades sur le bord de mon tombeau, je n'en suis pas moins près d'y être couché tout de mon long. » Bref, il était malheureux. Qui donc pourrait nier que le malheur crée une disposition naturelle de l'âme à se réfugier dans la religion? C'est là qu'instinctivement tout homme va chercher un secours, puiser la force qui lui est nécessaire pour surmonter les tristesses de la vie, l'énergie dont il a besoin pour lutter contre les coups répétés de la mauvaise fortune, et Voltaire était trop intelligent pour n'avoir pas compris que là était son refuge, trop clairvoyant pour n'avoir pas tenté de faire usage de ce remède dont l'efficacité n'est pas niable pour les hommes de bonne foi. Je ne puis m'empêcher de croire que, soustrait par son éloignement de Paris à l'influence, à l'action des encyclopédistes, quelque peu terrassé d'ailleurs par l'infortune, Voltaire était convaincu, lorsqu'à Ferney, il accomplissait simplement, sans ostentation, les actes religieux dont nous avons trouvé l'aveu dans sa correspondance.

Or, à cette même époque, Paris et la France étaient inondés de libelles contre la religion catholique, imprimés à Amsterdam chez Marc-Michel Rey, dont les auteurs se cachaient sous le voile de l'anonyme, ou signaient ces œuvres de noms de fantaisie. Chaque jour voyait naître un de ces pamphlets qu'on attribuait à Voltaire, afin d'en assurer la vente. La verve antireligieuse du grand homme était si connue que personne ne pouvait être surpris de cette abondante production, et les *Mémoires secrets* ne cessaient de

publier des annonces conçues presque toutes dans le goût de celle que voici : « 8 avril 1768. M. de Voltaire vient encore de s'égayer aux dépens de la religion dans un libelle intitulé : *Relation de l'expulsion des Jésuites de l'Empire de Chine*, par l'auteur du *Compère Mathieu*. » Puis, ce fut *le Catéchumène* qui lui fut attribué ; puis le poème de *la Guerre civile de Genève*; puis *la Théologie portative*, dont il fut déclaré le père, puis encore la traduction du traité *De tribus impostoribus* ; et Voltaire protestait avec toute l'énergie dont il était capable, car le flot montait toujours et, comme on ne prête qu'aux riches, tout ce qui paraissait dans ce genre lui était attribué. Il en avait tant écrit : il en avait tant renié, dont il était cependant le père, que la malignité publique avait beau jeu à lui prêter les innombrables libelles qui, d'Amsterdam, se répandaient en France. Et pourtant, s'il était l'auteur du poème sur *la Guerre civile de Genève*, que d'ailleurs il avouait à ses amis, il est aujourd'hui certain que l'auteur du *Compère Mathieu*, indiqué par Bachaumont comme ayant écrit l'*Histoire du bannissement des Jésuites de la Chine*, n'était autre que du Laurens, auteur également de *la Théologie portative*, et que c'est Bordes — un correspondant de Voltaire — qui a écrit *le Catéchumène*. Le seigneur de Ferney ne cessait d'adresser à ses amis lettres sur lettres pour les persuader que tous ces bruits n'étaient que calomnies. Le 1er avril 1768, il protestait auprès de Choiseul : « Je ne me suis pas encore fait chartreux, lui disait-il, attendu que je suis trop bavard; mais je fais régulièrement mes Pâques et je mets aux pieds du crucifix toutes les calomnies fréroniques et pompignantes qui m'imputent toutes les gentillesses antidévotes que Marc-Michel Rey imprime depuis trois ou quatre ans contre les plus pures lumières de la Théologie. Il y a

deux ou trois coquins défroqués qui travaillent sans relâche à l'œuvre du démon. » Le même jour, il écrivait à d'Argental : « J'ai beau travailler sans relâche au *Siècle de Louis XIV*, j'ai beau voyager avec une princesse de Babylone, m'amuser à des tragédies et des comédies, être agriculteur et maçon, on s'obstine à m'imputer toutes les nouveautés dangereuses qui paraissent. Il y a un baron d'Holbach, à Paris, qui fait venir toutes les brochures imprimées à Amsterdam chez Marc-Michel Rey. Ce libraire, qui est celui de Jean-Jacques, les met probablement sous mon nom. Il est physiquement impossible que j'aie pu suffire à composer toutes ces rapsodies ; n'importe, on me les attribue pour les vendre. » A Bordes, le 4 avril, il disait : L'*Histoire du bannissement des Jésuites de la Chine* est une plaisanterie infernale de ce Mathurin du Laurens, réfugié à Amsterdam chez Marc-Michel. C'est un drôle qui a quelque esprit, un peu d'érudition et qui rencontre quelquefois... Ce qu'il y a de triste en France, c'est que les Frérons m'accusent d'avoir part à ces infamies. Je ne connais ni du Laurens ni aucun de ces associés que Marc-Michel fait travailler à tant la feuille. Ils ont l'impudence de faire passer leurs scandaleuses brochures sous mon nom... Est-il possible, qu'à mon âge, soixante-quatorze ans, on puisse me soupçonner de faire des plaisanteries contre la religion dans laquelle je suis né! » N'oublions pas d'ailleurs que, dès le 27 janvier 1761, il avait écrit à d'Argental : « Oui, je sers Dieu, je crois en Dieu, et je veux qu'on le sache. » Or, il est incontestable qu'en 1768, Voltaire considérait que l'affirmation publique de sa croyance, que l'aveu de l'accomplissement de ses devoirs religieux devait être un moyen sûr de prouver à tous qu'il n'était nullement l'auteur des libelles impies qui lui étaient attribués ; il souffrait tellement

qu'on pût dire que lui, Voltaire, qui allait à la messe, qui rendait le pain bénit, qui communiait, était l'auteur de plaisanteries indignes dirigées contre la religion qu'il pratiquait, qu'il le criait partout, de manière à ce que tout le monde en fût bien convaincu, à ce que personne ne pût en douter et, comme malgré tous ses efforts, il ne parvenait que très difficilement à se faire croire, pour que sa protestation fût aussi publique que possible, pour qu'elle pût être connue de la France entière, il imagina de faire, le jour de Pâques 1768, une manifestation religieuse qui dût clore la bouche à tous ses calomniateurs. Il fit ses pâques en grande pompe. « M. de Voltaire, dit Bachaumont, partit de chez lui, précédé de deux de ses gens portant des hallebardes, en forme de suisses. Venait ensuite l'architecte, avec le plan de l'église, espèce d'offrande que le catéchumène faisait précéder comme acte de sa réconciliation. Il marchait ensuite, avec la figure d'un pénitent, avec la componction sur le visage et sans doute dans le cœur. Deux gardes-chasses fermaient la marche, la baïonnette au bout du fusil. A l'entrée de l'église s'est trouvé le P. Adam, qui a fait le rôle de médiateur entre le Ciel et le pécheur... Il ne faut pas oublier les tambours et les fanfares qui célébraient ce grand jour... Sortant de la Sainte Table, il a prêché ses vassaux ; il leur a débité tous les principes de la morale la plus pure et la plus sage ; il a apostrophé un de ses paysans, connu pour un coquin ; il l'a exhorté à se réconcilier avec Dieu, à reconnaître combien il lui était redevable et à lui, son seigneur, de n'avoir pas été pendu. »

Du coup — il faut le reconnaître — Voltaire était redevenu l'homme d'esprit terrible qu'il avait été. Cette ostentation, cette publicité tapageuse, ce sermon prononcé par lui dans l'église même, tout cela

aboutissait bien au but qu'il visait : faire savoir au monde entier que le vieux sceptique était décidément réconcilié avec Dieu ; mais autorisait également des doutes sérieux sur la sincérité de cette manifestation ; tout cela donnait certainement une apparence de vérité au récit plutôt moqueur et aux réflexions peu bienveillantes des *Mémoires secrets* et aussi à l'observation très juste de Diderot écrivant à Falconet que Voltaire avait scandalisé et les dévôts et les impies.

Personne, en effet, ne douta qu'il n'y eût là une sorte de comédie sacrilège, et le premier qui le dit ouvertement au seigneur de Ferney, ce fut l'évêque d'Annecy, dans une longue lettre datée du 11 avril, lettre peut-être maladroite, qui, rendue publique, eut pour conséquence de provoquer chez Voltaire un mouvement en arrière. « Monsieur, disait le prélat, on dit que vous avez fait vos Pâques ; bien des personnes n'en sont rien moins qu'édifiées parce qu'elles s'imaginent que c'est une nouvelle scène que vous avez voulu donner au public en vous jouant encore de ce que la religion a de plus sacré. » Il est vrai que l'évêque continuait son épître en affirmant que, plus charitable que bien d'autres, il a dû croire que, puisqu'il s'est confessé, puisqu'il a communié, il l'a fait de bonne foi, en vrai chrétien, persuadé de ce que la foi nous dicte par rapport au sacrement qu'il a reçu ; mais il ajoute que, dorénavant, les incrédules ne pourront plus se glorifier de le voir marcher à leur tête, et que le public ne sera plus autorisé à le regarder comme le plus grand ennemi de la religion chrétienne, de l'Église catholique et de ses ministres. « Fasse le ciel, disait-il en terminant, que vous ne vous occupiez plus à l'avenir que de la recherche de ce bonheur souverain qui peut seul remplir le vide d'un cœur

qui ne trouve rien ici-bas qui puisse le contenter. »

Voltaire n'eut pas de peine à saisir la pointe d'ironie qui se cachait sous cette littérature épiscopale ; il prit la plume, et répondit au prélat par l'épître dont voici quelques extraits. « Votre lettre me cause beaucoup de satisfaction, mais elle m'a un peu étonné. Comment pouvez-vous me savoir gré de remplir des devoirs dont tout seigneur doit donner l'exemple dans ses terres, dont aucun chrétien ne doit se dispenser et que j'ai si souvent remplis ?... Si l'homme fait le bien pour l'amour du bien même, si ce devoir (épuré et consacré par le christianisme), domine dans son cœur, il peut espérer que Dieu, devant qui tous les hommes sont égaux, ne rejettera pas des sentiments dont il est la source éternelle. Je m'anéantis avec vous devant lui et, n'oubliant pas la formule introduite chez les hommes, j'ai l'honneur d'être, Monseigneur... etc. ; et en post-scriptum, il lui rappelle qu'en France, un seigneur de paroisse doit, en rendant le pain bénit, instruire ses vassaux d'un vol commis dans ce temps-là. « Ce sont des affaires de police qui sont de son ressort. » Il expliquait ainsi l'allocution dont il avait fait suivre sa communion et, pour bien affirmer qu'il entendait rester le chef de la police dans sa paroisse, il envoyait au curé de Ferney le billet que voici : « Je prie M. le curé d'avertir les paroissiens qu'on s'est plaint au Parlement de Dijon des indécences et des excès qui se commettent quelquefois dans les cabarets à Ferney. Les remontrances de M. le curé mettront fin à ces plaintes : il inspirera le respect pour la religion et pour les mœurs. »

Est-il besoin de dire que les gazettes étaient pleines de ces événements ? Ils occupaient tout Paris et Voltaire passait son temps soit à se défendre contre ses détracteurs, soit à s'expliquer avec ses amis. Sa

correspondance à cette époque de sa vie est bien curieuse à lire. Il employait encore le même système qui lui avait servi auparavant : avec ses intimes, avec ses anges, il parlait librement et exposait franchement les raisons qui l'avaient fait agir. Une lettre du 22 avril à d'Argental, en donne quelques-unes et, vraiment, elles n'inspirent pas une grande créance dans la sincérité du vieillard. Cependant, il y fait encore un aveu qu'il est bon de retenir : « C'est, dit-il, un devoir que j'ai rempli avec Mme Denis une ou deux fois, si je m'en souviens bien. » Mais, après cette reconnaissance de l'accomplissement d'un devoir auquel seule sa conscience pouvait le contraindre, il explique que l'intérêt a été la cause de la manifestation à laquelle il s'est livré, et il énumère les raisons bien peu sérieuses qui l'y ont déterminé. Encore est-il bon de remarquer que ses explications ne visent que la pompe extérieure dont il avait cru devoir se faire accompagner, mais nullement l'acte religieux en lui-même dont il parle toujours avec un certain respect. Au comte de la Touraille, qui n'est pas un « excommunié », comme d'Argental, il ne croit pas nécessaire de dire les motifs « qui l'ont fait changer sa table ouverte contre la sainte Table » ; il se borne à s'étonner que les Parisiens jouissent d'une si heureuse oisiveté qu'ils daignent s'amuser de ce qui se passe sur les frontières de la Suisse, au pied des Alpes et du Mont-Jura. « Je ne conçois pas comment la chose la plus simple, la plus ordinaire, et que je fais tous les ans, a pu causer la moindre surprise. Je suis persuadé que vous en faites autant dans vos terres quand vous y êtes. Il n'y a personne qui ne doive cet exemple à sa paroisse. » Entre temps, il entretenait avec l'évêque d'Annecy une polémique dont il se tirait avec son esprit ordinaire, combattant avec des arguments spé-

cieux, revêtus des formules les plus respectueuses, les reproches véhéments que lui adressait le prélat ; il correspondait avec d'Alembert qui le plaisantait un peu lourdement sur l'édification qu'avait causée « le spectacle qu'il avait donné le 3 d'avril, en rendant lui-même le pain bénit à la grande satisfaction de la Jérusalem céleste et principalement des Trônes, des Dominations et des Puissances qui en sont fort contents, d'autant plus qu'on leur a assuré que le beurre en était bon ». Mais, somme toute, d'Alembert trouvait que « l'illustre maître » était allé trop loin et ne se gênait nullement pour le lui déclarer dans une lettre du 31 mai dont je ne transcrirai que quelques passages qui permettront d'apprécier combien Voltaire avait dépassé le but qu'il visait. « Je sais, lui disait d'Alembert, que vous vous plaignez de vos amis et des discours qu'ils ont tenus, dites-vous, ou, du moins, laissé tenir sur la cérémonie que vous avez cru devoir faire le jour de Pâques dernier. Je ne sais pas s'il en est quelqu'un parmi eux qui l'ait blâmée hautement ; il est au moins bien certain que je ne suis pas de ce nombre, mais il ne l'est pas moins que je ne saurais l'approuver dans la situation où vous êtes. Peut-être ai-je tort, car, enfin, vous savez mieux que moi les raisons qui vous ont déterminé, mais je ne puis m'empêcher de vous demander si vous avez bien réfléchi à cette démarche. Vous savez la rage que les dévôts ont contre vous... avez-vous cru leur faire prendre le change par le parti que vous avez pris ?... J'ai bien peur, mon cher ami, que vous n'ayez rien gagné à cette comédie peut-être dangereuse pour vous [1]. »

D'Alembert, d'ailleurs, n'était que l'écho fidèle de

1. Cette lettre de d'Alembert est reproduite dans les *Œuvres complètes de Voltaire*, édition Beuchot, correspondance générale, t. XV, p. 103.

l'opinion générale. Dans tous les partis on avait cherché l'explication de la conduite de Voltaire; on s'imagina, non sans raison, en tenir la clé, en supposant que, abandonné de Mme Denis et de la petite Corneille, seul à Ferney dont il négociait la vente, il brûlait du désir de rentrer à Paris où l'appelaient son affection pour sa nièce ingrate, son amitié pour ses anges, pour Mme d'Argental surtout, pour la marquise de Villette qu'il n'appelait que « belle et bonne », son désir ardent de reparaître à la Comédie pour laquelle il travaillait toujours. Mais il était averti que quelqu'un s'opposait énergiquement à son retour, la reine, dont la mort était prochaine d'ailleurs, prévenue contre lui parce qu'elle le regardait comme l'auteur de tous les libelles contre la religion qui se répandaient depuis quelque temps en France. On racontait qu'un jour qu'elle se rendait à l'église à Versailles, elle avait aperçu à la devanture d'un libraire une de ces brochures antidévotes dont on imputait à Voltaire la paternité et qu'elle avait envoyé donner l'ordre qu'on fît disparaître l'ouvrage; qu'à son retour, la brochure n'ayant point été enlevée, elle était entrée dans la boutique, avait saisi le volume, l'avait déchiré de ses mains et jeté sur le sol, au grand émoi du libraire ébahi. On disait que Voltaire avait consulté sur l'opportunité de son retour un ministre dont la réponse avait été que la seule façon de démentir ces calomnies et de mériter l'indulgence de la reine était de faire un acte de catholicité qui détruisît les imputations de ses ennemis; que, se conformant à ces conseils, le vieux pécheur s'était déterminé à rentrer dans le giron de l'Église. « Malheureusement, dit Bachaumont, le 19 mai 1768, à force de vouloir donner de l'éclat à sa conversion, il a joué une scène de dérision dont on

n'a pas manqué de se prévaloir auprès de la reine pour l'indisposer encore plus contre lui, et, conséquemment, toute cette hypocrisie est en pure perte et ne lui servira ni pour le ciel ni pour la terre. » Or, il y a une erreur incontestable, qui prouve combien, à Paris, on était ignorant de ce qui se passait à Ferney. Ce n'est point à Pâques 1768 que Voltaire résolut de rentrer dans le giron de l'Église. Nous avons vu par sa correspondance, dont de nombreux extraits ont été cités, que dès 1761 il avouait à tous sa conversion nouvelle et rien ne permet de supposer qu'à cette époque bien antérieure aux incidents qui le déterminèrent à la manifestation tapageuse de 1768, l'intérêt personnel fût l'unique mobile de la transformation qu'avaient subies ses idées religieuses. Encore une fois, il accomplissait ce qu'il appelle lui-même ses devoirs, simplement, sans faste, sans ostentation, à l'insu de tous ceux qui, le sachant, auraient pu l'en blâmer et user de leur influence pour le ramener à la haine de la superstition. D'Argental et Damilaville, ses confidents intimes, recevaient ses aveux, mais ne songeaient pas à le critiquer; d'Alembert et Diderot — d'Alembert surtout — ne se mêlaient nullement, alors, de ces actes de catholicité qu'ils ignoraient sans doute, d'ailleurs, et quant aux Pâques de 1768, s'il a imaginé une mise en scène qui a pu apparaître comme une dérision, il ne l'a fait qu'en vue d'obtenir un résultat déterminé, de réaliser un projet qui, par lui-même, n'a rien d'antireligieux, puisqu'il s'agissait de prouver, par la grande publicité de son geste, qu'il ne pouvait pas être l'auteur des libelles qui désolaient les âmes croyantes.

De toutes les lettres de Voltaire qui ont trait à cet événement, à cet incident de sa vie philosophique, il n'en est qu'une seule dans laquelle on

puisse trouver des arguments en faveur de cette thèse que l'acte accompli par le roi des poètes était une scène d'hypocrisie vraiment indigne d'un homme intelligent et honnête, c'est celle écrite à d'Argental le 22 avril 1768 ; mais il ne faut pas oublier que Voltaire s'adressait à un correspondant qu'il appelle un « excommunié » et que, comme il le dit en plusieurs circonstances : « Il faut hurler avec les loups. » Il est utile en outre de se rappeler qu'à l'évêque d'Annecy, il écrivait : « Les bagatelles littéraires n'ont aucun rapport avec les devoirs du citoyen et du chrétien ; les belles lettres ne sont qu'un amusement. La bienfaisance, la piété solide et non superstitieuse, l'amour du prochain, la résignation à Dieu doivent être les principales occupations de l'homme qui pense sérieusement ; » et personne ne peut affirmer qu'il ne pensait pas sérieusement celui qui, le 4 avril 1768, écrivait à Bordes : « Est-il possible qu'à mon âge de soixante-quatorze ans, on puisse me soupçonner de faire des plaisanteries contre la religion dans laquelle je suis né. » Le retour de Voltaire aux pratiques religieuses me paraît donc avoir été de sa part une œuvre de sincérité et de foi, et quant aux Pâques de 1768, si elles ont été accompagnées d'une mise en scène certainement inconvenante, le but cherché, l'intention publiquement et hautement avouée de faire cesser les calomnies dont il était l'objet, suffit à permettre de croire qu'au fond, il y a un acte de croyance, de respect pour la religion catholique, maladroitement accompli qui, au lieu d'être blâmé avec les termes véhéments dont s'est servi l'évêque d'Annecy, aurait dû lui valoir, tout au moins, le silence des dévots.

Jusqu'en 1778, car nous allons d'un seul bond, franchir dix années de sa vie, si Voltaire écrit beaucoup, si à Ferney, qu'il n'a point vendu, il continue

à se confesser, à communier, à rendre le pain bénit, averti par tout le tapage qui s'est mené en 1768, il le fait sérieusement, posément, en homme convaincu, sans ridicule ostentation, sans rien qui puisse attirer l'attention et faire revivre les querelles et les inutiles discussions d'autrefois. Il s'occupe de créer et de faire prospérer la fabrique d'horlogerie sur laquelle il compte pour amener le bien-être dans le village qu'il a fondé ; Mme Denis, revenue à de meilleurs sentiments ou, tout simplement convaincue qu'avec l'âge, l'heure de la retraite a sonné, est rentrée à Ferney pour reprendre auprès de son vieil oncle son rôle de gouvernante ; avec elle, la prospérité a reparu au château : il est inutile, en effet, de lui payer les 20,000 livres de rente qui lui étaient indispensables pour vivre à Paris. Mais, quelque chose manquait à Voltaire : il avait quatre-vingt-quatre ans ; depuis longtemps il n'avait pas revu la Capitale ; depuis longtemps, il n'avait assisté à aucune représentation de la Comédie et cependant, malgré son âge, il avait écrit pour elle cette tragédie d'*Irène* qu'il destinait au « Tripot », c'était le nom peu aimable qu'il lui donnait, et qu'il souhaitait voir jouer par Lekain, l'acteur de ses rêves, à qui il restait à peine quelques jours à vivre, par Mme Molé, Mlle Sainval, Mme Vestris, Larive, Monvel et Brizard. Tout à coup on apprit que, dans une lettre datée du 2 février 1778, adressée à son ami de Vaines, premier commis des finances, le vieillard annonçait son départ. — Pour où ? Pour Dijon, où il devait se rendre avec Mme Denis pour suivre un procès. « Vous me parlez de voyage, dit-il à son correspondant, vous m'attendrissez et vous faites tressaillir mon cœur, mais j'ai bien peur de ne faire incessamment que le petit voyage de l'éternité ; car je suis roué, et mon corps est en lambeaux pour avoir

été ces jours passés à Syracuse et à Constantinople ; j'ai été si horriblement cahoté que je ne puis plus remuer. »

Ces allusions au travail que lui imposait la composition de la tragédie d'*Irène* étaient de nature à faire comprendre que le voyage à Dijon n'était qu'un prétexte et que Paris était l'objet de ses suprêmes désirs. Il le laissait entrevoir peut-être un peu timidement dans la même lettre : « J'ai fait autrefois un voyage à Paris, dit-il, je ne crois pas avoir jamais demeuré trois ans de suite dans cette ville. Je ne la connais que comme un Allemand qui a fait son tour de l'Europe. » Il comprit bientôt qu'il était impossible de donner le change plus longtemps et il fit savoir que le marquis de Villette et sa femme, avec Mme Denis devaient quitter Ferney pour Paris le jeudi 5 février et que lui, il partirait le samedi 7 pour Dijon. Il n'ajoutait pas qu'il irait ensuite de Dijon à Paris mais tout le monde comprit qu'il n'abandonnerait point sa nièce et que c'était là une manière indirecte d'annoncer son arrivée dans la capitale. En effet, le 10 février dans l'après-midi il entrait à Paris, mettait pied à terre rue de Beaune, chez le marquis de Villette « et une heure après, disent les *Mémoires secrets*, il alla gaillardement et de son pied, rendre visite au comte d'Argental, quai d'Orçay. Il était dans un accoutrement si singulier, enveloppé d'une vaste pelisse, la tête dans une perruque de laine surmontée d'un bonnet rouge et fourré, que les petits enfants qui l'ont pris pour un chie-en-lit dans ce temps de carnaval, l'ont suivi et hué. » Dès le lendemain, en robe de chambre et en bonnet de nuit, il recevait la cour et la ville. La fatigue du voyage, les réceptions qui occupaient une partie de son temps ne l'empêchaient pas de songer à sa tragédie. Avait-il

un moment de liberté, il retournait dans son cabinet, dicter à son secrétaire des corrections pour *Irène*. Le 16, il recevait les comédiens au nom de qui Bellecour le harangua et à Mme Vestris qui était devant lui, il disait, faisant allusion à son rôle, qu'il avait passé la nuit à arranger : « Madame, j'ai travaillé pour vous toute la nuit, comme un jeune homme de vingt ans. » Le lendemain, il devait assister à la représentation de *Cinna* aux Français, mais le docteur Tronchin lui défendit de sortir : Il était atteint de strangurie, difficulté d'uriner, qui, dès le premier moment inquiéta beaucoup son vieil ami. Et c'est alors que commença ce que l'on a appelé le scandale de la mort de Voltaire.

En admettant qu'il y ait eu vraiment un scandale, pas plus que celui des Pâques de 1768, il ne pourrait prouver que Voltaire ait été un athée, qu'il ait entendu nier l'existence de Dieu et affirmer le néant. Loin de là; eût-il été à ces deux époques de sa vie l'hypocrite que l'on a prétendu, qu'il ne l'eût jamais été qu'à l'égard de ceux devant qui il niait ses pratiques religieuses; vis-à-vis des autres, de ceux qui recevaient ses aveux, il n'agissait point hypocritement; devant eux, au contraire, il rendait un éclatant hommage à cette religion dont on a prétendu qu'il niait tous les dogmes; il affirmait son existence et sa réalité et il faudrait établir, pour l'incriminer tout à fait, qu'il y a eu, de sa part, une intention de dérision, un désir de se moquer des pratiques religieuses, d'abuser de la bonne foi des prêtres qui l'approchaient, et je n'ai vu nulle part qu'on soit parvenu à établir d'une manière absolument certaine de telles intentions. Il ne fut hypocrite, fourbe ou trompeur ni à un moment ni à l'autre. Je crois l'avoir démontré pour les Pâques de 1768; il est important de l'éta-

blir pour les événements qui ont précédé sa mort.

Voltaire est donc malade, malade au point d'inquiéter ses amis, surtout le marquis de Villette qui veille sur cette précieuse santé et qui prend soin d'empêcher les importuns de pénétrer jusqu'à lui. Cependant, bien qu'il se plaignît du mal de tête, on laissa entrer chez lui, le lundi 18 février, Franklin, Mme Necker, l'ambassadeur d'Angleterre et Balbastre, l'artiste distingué à qui le malade demanda « une pièce de clavecin, qui sembla calmer ses maux ». Mais c'était encore trop et le lendemain Tronchin lui trouva les jambes enflées. « Il le fit coucher et lui déclara qu'il ne répondait pas de sa vie, qu'il n'avait pas huit jours à exister s'il ne se conduisait pas autrement et ne prenait pas un repos absolu. » Dès ce moment, Voltaire eut peur de la mort ; véritablement effrayé, il ne vit plus personne et ferma sa porte aux gens de la plus haute considération : le comte d'Artois lui-même ne put obtenir de connaître le jour où il le pourrait voir. Cette malheureuse tragédie d'*Irène* le tourmentait cependant toujours et, malgré sa fatigue, il accablait de travail son secrétaire Vagnières.

Une légère détente se produisit ; il reçut Franklin qui lui présenta son petit-fils et lui demanda sa bénédiction pour cet enfant. Il se prêta à ce désir qui fut jugé comme « une adulation indécente, puérile, basse et même d'une impiété dérisoire ». — « Le philosophe se leva, imposa les mains sur la tête du petit innocent et prononça avec emphase ces trois mots : Dieu, liberté, tolérance » ; et les *Mémoires secrets* qui rapportent cette scène étaient bien informés car, dans une de ses dernières lettres, écrite à Florian, le 15 mars, Voltaire lui disait : « J'ai vu M. Franklin chez moi, étant très malade ; il a voulu que je donnasse ma bénédiction à son petit-fils. Je la lui ai donnée en

disant : Dieu et la liberté, en présence de plus de vingt personnes qui étaient dans ma chambre. » Dieu ! La croyance en la divinité a donc hanté l'âme de Voltaire jusqu'à sa dernière heure ? En ce moment où, très malade — il le déclare lui-même — averti par Tronchin que sa vie est en danger, il a cessé d'être le philosophe à l'esprit alerte, le sceptique aux saillies imprévues, le poète aux vers faciles qui a rimé les chants impies de *la Pucelle*, pour devenir l'homme grave, le vieillard arrivé au terme de la vie, qui voit s'entr'ouvrir sous ses yeux l'avenir infini avec son mystère troublant ; est-il possible d'admettre que lorsqu'il invoquait le nom de Dieu en accomplissant une sorte de cérémonie religieuse qui devait rester comme un souvenir ineffaçable dans la mémoire de tous ceux qui remplissaient la chambre du moribond, il eût joué une comédie indigne de lui et de l'auditoire grave, sérieux dont il était environné ? Qui donc pourrait consentir à se figurer Voltaire, debout, les mains étendues, laissant errer sur ses lèvres minces un sourire sarcastique au moment où, les yeux levés, le geste bénissant, tel un aïeul qui veut attirer les bontés d'en haut sur la tête de ses petits-enfants, il invoque le nom de celui de qui tout dépend ici-bas ? Et ce Dieu, quel pouvait-il être ? Était-ce le Dieu innommé de Rousseau ? Était-ce l'Être suprême ou le Mathématicien éternel, créateur et organisateur des mondes ? N'était-ce pas, à ce moment, le Christ, à la divinité duquel Voltaire croyait, quoi qu'on dise, lorsqu'en 1761, et plus tard, dans l'église de Ferney, en accomplissant timidement peut-être, secrètement, pour que les philosophes l'ignorassent, mais avec le calme d'un chrétien convaincu, les prescriptions de sa religion, il proclamait sa foi ? Mais depuis, dans maintes circonstances, il l'a reniée, me dira-t-on. Et sans doute ; personne

plus que Voltaire n'a subi l'influence du respect humain, de cette crainte du qu'en dira-t-on qui détermine bien des actions humaines ; mais, au moment même où il accomplissait ces actes religieux, il était de bonne foi et c'est là le point capital. A l'heure suprême, il a subi la crainte salutaire et s'il eût été livré à ses seuls désirs, à sa propre impulsion, il eût infligé à son impiété passée le plus solennel démenti.

Le jeudi, le mieux s'accentua, la consigne devint moins inflexible. On fit entrer le vieux maréchal de Richelieu, un peu plus jeune cependant que le malade et qui, malgré sa toilette et sa décoration, avait l'air plus cassé que Voltaire en bonnet de nuit et en robe de chambre. Le vendredi, ce fut Mme du Barry qui se présenta l'après dîner pour le visiter. « On a eu bien de la peine à déterminer le vieux malade à la voir. Son amour-propre souffrait de paraître devant cette beauté sans toilette et sans préparation. Il a cédé enfin à ses instances et réparé par les grâces de l'esprit ce qui lui manquait du côté de l'élégance extérieure. » Le dimanche, malgré l'enflure de ses jambes, il recevait les comédiens et faisait chez lui, la distribution et la confrontation des rôles d'*Irène* ; il posait devant le sculpteur Pigalle qu'à la demande de M. d'Angivillers, le roi, surmontant l'antipathie que lui inspirait Voltaire, avait chargé d'exécuter une statue du philosophe. Mais, tout cela était excessif ; les forces du vieillard ne pouvaient résister à une telle excitation. Le mercredi suivant, il fut pris de crachements de sang qui alarmèrent tous ses amis. On le jugea très gravement atteint, mais l'entourage se préoccupa surtout à la pensée qu'on pourrait obtenir du malade un acte extérieur de religion dont on se prévaudrait comme d'une conversion et sérieusement, on songea à le faire partir. Mme de Saint-Julien faisait

préparer une voiture faite exprès pour lui rendre le retour plus commode[1].

Les craintes manifestées par les philosophes, qui redoublaient d'efforts pour que leur chef ne fît rien « qui fût indigne de lui » sont la preuve certaine qu'à cette heure suprême, ils sentaient que le vieillard était prêt à céder devant la première tentative faite pour le ramener dans la voie de l'Église. Peut-être appréhendaient-ils qu'il appelât un prêtre pour ne pas être porté à la voirie comme on l'avait fait pour son amie, Adrienne Lecouvreur. Son état s'aggravait d'ailleurs ; au commencement de mars 1778, il avait baissé au point que Tronchin défendait de le laisser parler à personne. On ne faisait plus que le montrer à ceux qui venaient ; il prenait la main aux uns, leur souriait ; il témoignait aux autres qu'ils lui déplaisaient par des cris affreux ; il ne vivait que de tisanes et de bouillon coupé, ce qui lui rendait la tête vide et lui ôtait le peu de forces qui lui restaient et, « le lundi gras, il se confessait sans préparation et avec beaucoup de docilité, ce qui, de sa part, est le comble du délire », disent les *Mémoires secrets*.

Voici ce qui s'était passé : Tronchin, bien que protestant, était « fort religieux pour observer les devoirs de sa profession ». Afin de mieux frapper l'imagination du malade qu'il voulait ébranler pour s'en rendre le maître, et le réduire au repos absolu dont il avait besoin... il lui dit qu'il devait toujours voir, comme Damoclès, une épée suspendue sur sa tête, ne tenant qu'à un fil. Cette menace répandit la terreur dans l'âme du philosophe. » Sous l'impression que lui causait la peur de la mort, il ordonna qu'on priât le curé de Saint-Sulpice de le venir voir. Le

1. Toutes les citations qui vont suivre sont extraites des *Mémoires secrets* de Bachaumont, t. IX, année 1778.

curé empêché de se déranger, envoya à sa place un prêtre excellent et dévoué, l'abbé Gauthier. Il se présenta au marquis de Villette qui l'introduisit chez Voltaire. « Le philosophe est entré en pourparler et s'est laissé dégrossir la conscience. Le curé, profitant de la voie ouverte, est venu peu après et a eu avec le malade une seconde conversation ;... le pasteur est revenu tous les jours jusqu'au vendredi exclusivement et jeudi surtout, il est resté plus de deux heures dans la maison. »

Comment expliquer que le marquis de Villette qui faisait pourtant bonne garde, ait laissé sans protestation, sans songer à s'y opposer, des prêtres s'approcher ainsi du lit du malade? Cela ne suffit-il pas à démontrer que, terrassé par la peur de la mort, ému de l'effrayant pronostic de Tronchin, Voltaire exigea qu'on appelât un prêtre, et que son hôte, craignit, s'il s'y opposait, de provoquer chez le vieux philosophe repentant, une crise qui eût pu lui être fatale? C'est peut-être là ce qui explique que le 11 mars, Bachaumont disait : « Les partisans de M. de Voltaire ne pouvant nier sa confession trop répandue dans le public, cherchent aujourd'hui à effacer les impressions fâcheuses qui en pourraient résulter en la faisant envisager comme un acte dérisoire... Mais outre qu'il est constant par le témoignage de tous ceux qui l'entouraient qu'il avait réellement peur, outre qu'on a vu par les différentes actions qui ont précédé, accompagné et suivi cet acte, qu'il n'avait pas assez de présence d'esprit pour jouer alors la comédie, c'est que cette comédie serait indigne d'un homme de génie et d'un bon citoyen et d'un honnête homme. » Il faut remarquer que les rédacteurs des *Mémoires secrets* étaient bien loin de combattre les idées philosophiques du temps ; ils n'en

devaient pas moins la vérité à leurs lecteurs, et ils étaient bien obligés de constater, ce que nous soutenons aujourd'hui, que Voltaire, volontairement fit appeler un prêtre ; qu'il se confessa ; que cet acte de religion était connu du public tout entier. Ils étaient obligés de dire que pour détruire l'effet qu'avait produit cet acte religieux de celui qui passait pour le roi des sceptiques, ses amis répandaient le bruit qu'il n'y avait eu de sa part, qu'une pure comédie. Condorcet écrivait à Turgot : « Le mandement a manqué son coup ; le grand homme est sauvé. Le curé de Saint-Sulpice est arrivé hier tout courant pour tâcher d'avoir un corps ou une âme. On lui a répondu que le corps n'était pas dans le cas d'être enterré ; que pour l'âme, depuis qu'elle avait pris de l'opium on ne savait ce qu'elle était devenue. Elle revient peu à peu ; l'affaiblissement est moindre ; la fièvre est calmée et M. Tronchin répond presque du malade, s'il ne se tue pas [1]. »

Cette tactique est encore celle qu'on suit aujourd'hui lorsqu'il s'agit des actes de religiosité accomplis par Voltaire ; mais les rédacteurs des mémoires répondent eux-mêmes à un aussi pauvre argument, en affirmant que le malade, pendant sa confession « n'avait pas assez de présence d'esprit pour jouer la comédie » et voilà du coup, l'argument qui s'effondre sous la constatation d'un fait certain, indéniable,

1. *Œuvres de Condorcet*, Didot frères, 1847, *Correspondance entre Turgot et Condorcet*, t. Ier, p. 272. Arago, l'éditeur des œuvres de Condorcet, a daté cette lettre de la fin de mai 1778. Il y a là une erreur : elle est du mois de mars, après la confession de Voltaire, Si elle était du mois de mai, comme Voltaire a reçu la visite du curé de Saint-Sulpice et de l'abbé Gautier le 30 à six heures du soir et qu'il est mort le même soir à onze heures, Condorcet n'aurait pas pu écrire « l'affaiblissement est moindre ; la fièvre est calmée, etc. ».

parce qu'il est rapporté par des contemporains bien placés pour connaître et apprendre au public tous les détails de cet événement dont tout le monde parlait à Paris.

C'est dans ces dispositions d'esprit que se trouvait Voltaire, sous le coup de la peur de mourir, n'ayant ni l'intention ni d'ailleurs la force de jouer la comédie, d'accomplir un acte de dérision, qu'après avoir examiné une déclaration rédigée par le curé de Saint-Sulpice et que l'abbé Gauthier présentait à sa signature et l'avoir rejetée, il écrivit, de sa main, et signa la déclaration de foi dont le texte est bien connu, pièce capitale dans ce débat entre les impies et les dévôts, que les premiers s'obstinent à considérer comme n'ayant nulle valeur, parce qu'elle serait le résultat d'une simulation certaine, que les seconds acceptèrent et peuvent encore accepter comme la manifestation suprême d'une volonté consciente et aussi énergique que les circonstances pouvaient le permettre. « Je soussigné déclare, qu'étant attaqué depuis quatre jours d'un vomissement de sang, à l'âge de 84 ans, et n'ayant pu me traîner à l'église, M. le Curé de Saint-Sulpice ayant bien voulu ajouter à ses bonnes œuvres celle de m'envoyer M. l'abbé Gauthier prêtre, je me suis confessé à lui et que si Dieu dispose de moi, je meurs dans la sainte religion catholique où je suis né, espérant de la miséricorde divine qu'elle daignera pardonner toutes mes fautes et que, si j'avais scandalisé l'église, j'en demande pardon à Dieu et à elle. Voltaire. Le 2 mars 1778, dans la maison de M. le Marquis de Villette, en présence de M. l'abbé Mignot mon neveu et de M. le marquis de Villevieille, mon ami. »

Voilà le document d'une incontestable importance qu'il est utile d'examiner, d'étudier, de disséquer,

si l'on veut connaître les dispositions religieuses de Voltaire en cas de mort.

Je sais bien que Tronchin avait peut-être exagéré la situation. Cette épée de Damoclès suspendue par un fil au-dessus de sa tête, n'était pas une image qui pût rassurer le malade. Je sais bien que le lendemain de la confession, le marquis de Villette et Mme Denis, effrayés de l'effet qu'allait produire cet écrit déposé entre les mains de l'archevêque de Paris, songèrent à en obtenir la rétractation et firent appel, sans le consentement du vieillard, « au docteur Lorry, médecin voyant aisément couleur de rose, petit-maître, homme d'esprit dont on espérait plus aisément tirer parti » ; que celui-ci rassura Voltaire en lui affirmant que sa guérison était entre ses mains et fit rédiger par le marquis de Villette, ne voulant pas le signer lui-même, un bulletin donnant l'espoir d'une convalescence prochaine qui fut publié dans le n° 64 du *Journal de Paris*. Je n'ignore pas, qu'en effet, un mieux marqué se produisit et que Tronchin, toujours en possession de la confiance du vieillard, lui permit de manger un œuf et substitua aux tisanes de l'eau et du vin, ce qui le ranima ; que le vendredi soir, 9 mars, il soupa avec des œufs brouillés, que le samedi, il se mit à table avec tout le monde ; « que Condorcet, d'Alembert et les autres philosophes vinrent le gourmander fortement » ; qu'il s'excusait presque de sa confession, « son refrain ordinaire étant qu'il ne voulait pas que son corps fût jeté à la voirie ». Il est certain que la nuit du 12 au 13 mars fut mauvaise, qu'il rendit beaucoup de sang clair qu'on jugea venir de la poitrine ; « qu'on faisait bonne contenance dans la maison, pour éviter un second esclandre de la part des prêtres, mais qu'on était inquiet ; que le jeudi 14, le malade était très affaissé ; que la consternation était extrême, que

Mme Denis pleurait mais que, pour en imposer à l'extérieur, M. et Mme de Villette affectèrent de se montrer à l'Opéra ».

Tout le monde sait que la perspective de voir jouer *Irène* ressuscita Voltaire pour la troisième fois ; qu'il trouva la force, le 31 mars, de monter dans son carrosse, « couleur d'azur parsemé d'étoiles, peinture bizarre qui faisait dire à un plaisant que c'était le char de l'Empyrée » ; qu'il se rendit à l'Académie, assista à la séance remplie par l'éloge de Despréaux lu par d'Alembert, puis se mit en route pour la Comédie Française. « Dès que sa voiture unique a paru on s'est écrié : Vive Voltaire ! Les savoyards, les marchandes de pommes, toute la canaille du quartier s'étaient rendus là et les acclamations ont retenti pour ne plus finir. » Je ne rappellerai pas cette représentation d'*Irène*, triomphe pour l'auteur, mais non pour la tragédie assez pauvre d'ailleurs, et il est facile de s'imaginer la joie et l'émotion du poète, couronné par Brisard et s'écriant : « Ah ! Dieu, vous voulez donc me faire mourir ! » Tout cela est connu, et ce qui ne l'est pas moins, c'est que revenu à l'apparence de la santé, chapitré et par le marquis de Villette et par Condorcet et par d'Alembert et par Mme Denis elle-même, Voltaire s'efforça de détruire l'effet produit par sa confession, par la déclaration de foi qu'il avait signée. Tout comme il l'avait fait en 1768 en polémiquant avec l'évêque d'Annecy, il polémiquait avec le curé de Saint-Sulpice, « et comme il est parfaitement revenu à lui, il a retrouvé ce ton de persiflage honnête qu'il entend si bien et dont il n'est pas possible de se fâcher. Mais, bien attaqué, bien défendu, le ministre du Seigneur sans quitter son costume de gravité et dans un style administratif proportionné au personnage, ne le plaisante pas mal, en lui disant les vérités dures qu'exige sa fonction. »

Mais, la fin arrivait. Le 28 mai, on apprenait qu'il était retombé plus gravement malade et bien qu'on ne pût connaître au juste son état à raison du silence que gardaient ses domestiques, ses parents et ses amis, on avait tout lieu de craindre qu'il succombât cette fois. « Il paraît — disait Bachaumont — que la crainte de voir arriver des prêtres autour de lui une seconde fois et le déterminer à quelque démarche confirmative de la première est la cause du mystère qu'on observe. »

Le 30 mai, sur les onze heures du soir, Voltaire expirait.

Les détails de ses derniers moments étaient restés jusqu'ici ignorés. Un livre récemment paru[1] vient de nous les révéler. Ce très curieux procès-verbal des circonstances qui ont accompagné les heures dernières du grand écrivain mérite d'être lu, parce qu'il est comme la constatation officielle des tortures qu'endura le malheureux combattu entre le désir d'avoir les secours de la religion et la fausse crainte de déplaire à ceux qui l'entouraient. Jamais on ne comprendra mieux l'horreur de cette expression : les affres de la mort.

Revenons à la profession de foi signée par Voltaire le 2 mars. Lorsqu'on l'étudie sans parti pris, avec le désir sincère de pénétrer l'intention de son auteur, on reste frappé par la forme grave et sérieuse qu'affecte ce document. Ceux qui affirment que le malade n'a jamais eu la volonté formelle de se réconcilier avec l'Église ; qu'il est resté jusqu'à la fin l'incrédule qu'il paraissait être ; qu'il s'est spirituellement joué des instances lassantes des prêtres qui le circonvenaient,

1. Frédéric Lachèvre, *Voltaire mourant, enquête faite en* 1778 *sur les circonstances de sa dernière maladie*. Paris, Champion, 1908.

oublient qu'il suffit de lire attentivement cette pièce rédigée par lui, écrite et signée de sa main, accompagnée de l'énonciation des circonstances qui devaient, à ses yeux, lui donner tous les caractères de gravité de nature à apporter la conviction dans les esprits pour y découvrir un ton de vérité et, dans l'ensemble, un accent de sincérité qui convenaient à l'acte important qu'il accomplissait. Qu'il ait pris la plume sous l'empire de la peur, c'est possible; il n'y a rien là que de très humain. Il faudrait n'avoir jamais subi de douloureuses séparations pour ignorer que l'approche de la mort est parfois plus terrible que la mort elle-même, et les philosophes vrais ou faux ne feront jamais croire à personne que parce qu'ils se sont affublés de ce titre, parce qu'ils ont prétendu étudier Dieu et l'homme, les réalités de la vie terrestre et les contingences de la vie future, ils ont doté leur âme d'une fermeté telle qu'elle puisse sans faiblesse aucune voir arriver l'heure dernière. La mort fait peur à tous, aux dévots comme aux impies, et les dernières prières, le suprême sacrement ont précisément pour objet de rendre moins redoutable ce terrible moment, de calmer les appréhensions et aussi les douleurs qui accompagnent toujours la fin de la vie. Voltaire a donc eu peur ; c'est entendu. Ce n'est pas très philosophique, dit-on — c'est possible — ; il n'en est pas moins vrai que hanté par l'idée de la mort et très désireux de retrouver la sérénité que, d'une manière certaine, la religion donne aux moribonds, il a commencé son acte de foi par ces mots : « Je soussigné, déclare. » Ce terme est à retenir car il est comme l'affirmation énergique, formelle que tout ce qui va suivre est l'expression de sa ferme volonté et qu'il tient absolument à ce que l'acte qu'il va rédiger soit rendu public ; il veut que tout le monde puisse

savoir que s'il a été, dans ses écrits, un adversaire de l'Église, il a cessé de l'être ; il désire que tous ceux que son attitude agressive avait attristés apprennent, de lui-même, qu'il entend mettre fin à la lutte et vivre dorénavant en chrétien sérieux et sincère.

« Je soussigné déclare qu'étant attaqué depuis quatre jours d'un vomissement de sang, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, et n'ayant pu me traîner à l'église...» Voilà bien l'aveu de la peur qui s'est emparée de son esprit. Il semble qu'il soit possible de sentir percer sous les mots qui enveloppent sa pensée, un sentiment d'anxiété qui l'étreint; cette préoccupation, on la devine sans peine : il a quatre-vingt-quatre ans, et, à cet âge avancé, des vomissements de sang qui se prolongent pendant quatre jours constituent un symptôme d'une gravité qui l'alarme. N'a-t-il pas d'ailleurs encore présente à l'esprit la phrase de Tronchin et, par une action réflexe, ses yeux ne fixent-ils pas avec angoisse cette épée suspendue à un fil qui, à chaque instant, est une menace pour sa vie ? Il a tellement entrevu la mort, il l'a sentie si proche de lui, qu'il a eu la pensée de se traîner jusqu'à l'église. Il n'a pu le faire, mais il a fait prier le prêtre de venir jusqu'à lui : « M. le curé de Saint-Sulpice ayant bien voulu ajouter à ses bonnes œuvres celle de m'envoyer M. l'abbé Gauthier, prêtre, je me suis confessé à lui... » C'est donc bien Voltaire qui a demandé au curé de Saint-Sulpice de le venir voir. Il n'est pas utile de se livrer à de longs et profonds raisonnements pour comprendre que si le curé lui a envoyé l'abbé Gauthier c'est évidemment qu'on l'avait prié de venir lui-même et qu'empêché de le faire, il a délégué un prêtre pour le remplacer. Mais c'est là, il me semble, un argument décisif qui prouve de la manière la plus formelle la sincérité absolue du document que nous analysons. A qui pourrait-on faire croire que

Voltaire, malade, sentant venir sa fin prochaine, rendu à cette heure suprême où toutes les pensées revêtent un caractère de gravité, en même temps de tristesse, on pourrait dire d'effroi que causent les appréhensions d'un avenir inconnu, a eu cet accès de gaité gamine qui consistait à appeler auprès de lui un prêtre afin de jouer une comédie qui pût égayer les adversaires de l'Église ? Une semblable idée ne peut entrer dans l'esprit de personne ; elle heurte le bon sens et il faudrait, pour qu'elle pût être admise, qu'elle fût assortie de preuves tellement éclatantes, que le doute fût absolument impossible. Or, Voltaire ajoute : « Je me suis confessé à lui. » Ce qui veut dire volontairement, spontanément, en toute liberté d'esprit, avec toute son intelligence, puisqu'après la confession, au moment où il rédigeait sa déclaration, il était en possession de toutes ses facultés et accomplissait un acte de sa volonté la plus ferme et la plus réfléchie.

Cette phrase parut grosse de conséquences à tous ceux qui entouraient Voltaire et qui tenaient à ce que cette déclaration, déposée entre les mains de l'archevêque de Paris et publiée dans toutes les gazettes, fût considérée comme le fait d'un homme d'esprit se jouant de la crédulité du prêtre admis auprès de lui. On chercha le moyen d'en détruire les effets. On s'arrêta à celui-ci : Le médecin Lorry, chargé de rassurer le malade, dut aussi rassurer le public. Il le fit dans une note parue au *Journal de Paris*. Il en devait ressortir pour tout le monde que le philosophe n'était point en danger de mort, qu'il avait pu, par conséquent, recevoir, sans y attacher une importance bien grande, la visite du prêtre et que, conservant toute sa liberté d'esprit, toute la vigueur de son imagination, toute sa gaieté et tout son entrain, il

avait considéré comme une plaisanterie vraiment originale, le fait de rédiger cette déclaration qu'il se réservait de renier dès le lendemain. La lecture de cette pièce doit, il me semble, faire rejeter une telle interprétation de la pensée de Voltaire. Au moment où, de sa propre main, il rédigeait ce que j'appelle son acte de foi, la souffrance, la peur de mourir, la pensée que ses restes pourraient être jetés à la voirie avaient fait de ce vieux sceptique, de cet homme dont la croyance était non pas abolie, mais simplement obscurcie, un être clairvoyant, apercevant ce que lui imposaient et son éducation première et le retour sincère vers la religion qui avait marqué les années précédentes.

« Je déclare — continue Voltaire — que si Dieu dispose de moi, je meurs dans la sainte religion catholique où je suis né. »

Voilà une profession de foi formelle et qui ne comporte aucune arrière-pensée. Mais ce n'est pas la première fois que Voltaire a professé sa croyance en la religion catholique. Il l'a formulée en d'autres termes, il est vrai, mais d'une manière tout à fait énergique dans une lettre du 14 janvier 1761. « Je crois en Jésus-Christ, consubstantiel à Dieu, disait-il, en la vierge Marie, mère de Dieu. » Et ce n'était pas à un indifférent qu'il écrivait en ces termes si formels, à l'un de ceux à qui il se croyait obligé de cacher ses véritables sentiments en fait de religion ; c'était à Mme d'Argental, une amie tout particulièrement chère, ce bon ange, sous les ailes de qui il s'abritait si souvent, une de celles qui avait droit à ses confidences les plus intimes, auxquelles il ne célait aucune de ses pensées, ce qui nous conduit à affirmer que s'il faisait une confidence aussi grave de sa part, c'est qu'assurément, elle troublait le plus intime de son âme. Peut-

on être surpris, d'ailleurs, de voir professer publiquement sa foi dans le Christ, un homme qui, depuis longues années, suivait les règles de la religion et s'indignait qu'on pût le supposer capable de traiter avec dérision le catholicisme dans lequel il était né ? Il n'a donc fait, dans cette circonstance suprême, que proclamer ce qui, dans l'intimité de son âme, constituait une indiscutable vérité et que, des lèvres seulement et par pure rodomontade, il bafouait dans ses propos et dans ses écrits.

« Espérant — continue-t-il — de la miséricorde divine qu'elle daignera pardonner toutes mes fautes et que, si j'avais scandalisé l'Église, j'en demande pardon à Dieu et à elle »; puis il signe. C'était là ce à quoi, peut-être, le clergé tenait le plus. Il voulait que Voltaire, avant de recevoir les sacrements, écrivît une rétractation aussi catégorique que possible des libelles antireligieux qui, pendant si longtemps, avaient été la cause de cette guerre acharnée qui désolait l'Église, et c'est aussi la seule phrase de cette déclaration qui puisse prêter à quelqu'équivoque. Il est certain qu'elle est conçue dans des termes qui ne permettent pas de penser qu'il y ait eu, de la part du malade, un aveu complet, un regret formel des scandales incontestables que, volontairement, sciemment, puisqu'au fond il était un croyant, il n'avait pas cessé, sa vie durant, de répandre à plaisir contre cette religion dont, en secret, il suivait les prescriptions. Mais admettra-t-on que le fait d'avoir obtenu de Voltaire, même sous une forme dubitative, une quasi reconnaissance de ses fautes, ne constituait pas une véritable victoire? Avec son esprit coutumier, il avait tourné la difficulté à laquelle il était acculé, c'est exact; il avait bien soin de dire en effet: « Si j'avais scandalisé l'Église », évitant ainsi de reconnaître qu'il l'avait effectivement

scandalisée ; mais, même sous cette forme, c'était presque un aveu ; exiger de lui davantage, c'était peut-être courir au-devant d'un échec, faire fléchir sa volonté et perdre tout le bénéfice que devait très légitimement escompter le clergé d'une semblable déclaration, œuvre de la volonté réfléchie et libre de celui qui passait à juste titre pour le chef de la secte des Impies. Et puis, la déclaration achevée, après l'avoir signée, il la date : « le 2 mars 1778 ». Comme il entend que ce soit un acte sérieux, entouré de toutes les garanties de sincérité qui puissent affirmer sa véritable valeur, comme il veut que le public à qui il destine cette déclaration soit convaincu qu'il ne s'est pas joué de sa bonne foi, il lui indique les moyens de contrôler ses affirmations, de savoir au vrai si, oui ou non, l'écrit émane bien de lui, s'il est bien l'expression de sa pensée, s'il est bien la manifestation de sa volonté nullement contrainte, il désigne l'endroit où elle a été rédigée : « dans la maison de M. le marquis de Villette » ; il fait connaître les noms des témoins de cet acte solennel : « En présence de M. l'abbé Mignot, mon neveu, et de M. le marquis de Villevieille, mon ami, » qui, semble-t-il dire, pourront affirmer, au besoin, que Voltaire, sentant la mort venir, a voulu que son âme s'en allât en paix dans l'éternité et, de fait, ils ont signé cette déclaration, comme pour attester la sincérité des intentions du moribond.

Tel est cet acte qui avait répandu la consternation chez les encyclopédistes. A tout homme de bonne foi, on peut poser la question de savoir s'il est possible de trouver dans cet écrit un mot, un seul mot qui fasse naître dans l'esprit la pensée qu'il y a eu, de la part de Voltaire, une pure comédie, une intention dérisoire, une manœuvre destinée à faire croire au prêtre que Voltaire était repentant. C'était unique-

ment un moyen d'affirmer sa foi et, dès lors, sa déclaration s'explique toute seule. Une scène inconvenante jouée par le vieux poète eût nécessité un état d'esprit qui lui laissât toute liberté de faire le plaisant à cette heure toujours cruelle ; Bachaumont nous atteste qu'il en était physiquement incapable et je le crois sans peine. Je n'ai jamais ajouté foi à ces histoires qui traînent un peu partout et qui nous narrent les bons mots des grands hommes morts en riant. C'est Voltaire lui-même qui, dans une lettre du 1er avril 1766, raconte à Thiériot la fin du marquis de Maugiron. Alors que le prêtre s'apprêtait à lui donner l'extrême-onction : « Je vais bien les attraper, dit le moribond, ils croient me tenir et je m'en vais. » Il mourut à ce mot. C'est Duclos, à sa dernière heure, qui, s'adressant au curé de Saint-Germain-l'Auxerrois, accouru auprès de lui, demandait : « Comment vous appelez-vous, monsieur le curé ? » — Chapeau. — Eh ! Monsieur, je suis venu au monde sans culotte, je puis fort bien en sortir sans chapeau. » Tout cela est fort joli et est servi tous les jours en exemple de la force d'âme de ceux qui faisaient profession de philosophie. Malheureusement, nous savons trop les uns et les autres que ces mots plaisants, que ces saillies plus ou moins spirituelles ne se rencontrent pas sur les lèvres ardentes des pauvres êtres anéantis qui exhalent leur dernier souffle.

Tout ceci, d'ailleurs, ne vise point à faire de Voltaire un Père de l'Église et à lui préparer une place sur les autels, mais à détruire la légende qui le représente comme le chef convaincu et acharné de ces impies du dix-huitième siècle qui se sont efforcés de battre en brèche la religion catholique et qui, s'ils sont parvenus à attiédir la foi, n'ont pu déraciner complètement de l'âme humaine ce sentiment inné qui

la pousse invinciblement à se réfugier dans la religion aux heures des pires tristesses de la vie. Voltaire n'a jamais été qu'un impie de surface ; le désir de faire briller son esprit, de répandre tout le long de sa route les sarcasmes et les ironies qu'il était de bon ton dans la société de son temps de laisser traîner un peu partout contre l'Église, le besoin de paraître commander à la légion de faux philosophes qui l'avait acclamé comme son chef, en a fait le sceptique apparent que nous connaissons. Ce n'était qu'une illusion. Au fond, il avait gardé la foi de son enfance, et, lorsqu'il était éloigné de l'influence de ses amis, comme un tison qui lentement se consume sous la cendre mais se rallume et brille de nouveau au moindre souffle, si elle s'éclipsait lorsqu'aucune traverse ne venait tourmenter sa vie, elle renaissait et s'imposait impérieusement à lui à chaque fois qu'un obstacle se dressait sous ses pas ou que la maladie, venant tenailler son corps frêle et son âme apeurée, le forçait à envisager la fin d'une existence qui n'avait connu que les flatteries et les succès.

Au surplus, l'enquête publiée par M. Lachèvre n'est point faite pour contredire mon intime conviction : Voltaire a eu le désir de faire une fin chrétienne. Elle la fortifie au contraire. Elle présente tous les caractères de la sincérité la plus absolue. Destinée, vraisemblablement à l'évêque d'Annecy qui, prévoyant que le philosophe serait inhumé à Ferney, désirait être au courant des circonstances de sa mort pour arrêter sa conduite en cette occurrence délicate, elle constate ceci : C'est que, lorsque le bruit se répandit dans Paris que Voltaire était mourant, l'abbé Gauthier, qui, déjà une première fois, avait reçu de lui l'accueil que l'on sait, lui écrivait le 30 mai, le jour même de sa mort, pour lui

demander, s'il ne jugeait pas le moment venu de le recevoir de nouveau. « Quelques heures après la lettre reçue — dit l'auteur du manuscrit publié par M. Lachèvre — l'abbé Mignot se rendit chez l'abbé Gauthier. « Je viens — lui dit-il — Monsieur, vous cher- « cher et vous prier de confesser M. de Voltaire. Votre « dernière lettre lui a fait impression ; il veut se con- « fesser et ne se confesser qu'à vous. »

L'abbé Gauthier, à qui le curé de Saint-Sulpice avait fait entendre que la déclaration qu'il avait acceptée trois mois auparavant, était insuffisante, crut devoir prendre les instructions du curé qui se rendit avec lui chez le malade, apportant le texte préparé d'une nouvelle rétractation conçue dans des termes plus précis et plus énergiques que la première. Ils arrivèrent sur les six heures du soir. Il était déjà bien tard. Voltaire était depuis plusieurs jours dans un état d'exaltation physique mais de dépression intellectuelle et morale qui inspiraient à tous ceux qui l'entouraient une véritable horreur. Je ne répéterai pas ici les scènes répugnantes auxquelles durent assister les témoins épouvantés de cette mort horrible. Il faut les lire dans le texte même. Lorsque M. de Villette présentant au mourant M. de Tersac, lui dit : « Mon oncle, voilà M. le curé de Saint-Sulpice » le vieux philosophe qui paraissait assoupi se retourna et s'agita avec violence, allongeant à trois ou quatre reprises ses bras d'une manière menaçante contre son curé ; il lança sur lui des regards de fureur et prononça quelques paroles qu'on ne put distinguer, mais qu'on interpréta facilement par ses gestes emportés. » Il n'avait point oublié l'intervention peut-être maladroite du curé de Saint-Sulpice à l'occasion de sa déclaration de foi et lui manifestait brutalemen tque sa présence lui était importune.

« Le curé abandonna la place au confesseur. La voix de l'abbé Gauthier calma les fureurs de cet énergumène qui lui tendit les bras, et lui prit les mains en lui disant : « M. l'abbé Gauthier, faites mes « compliments à M. l'abbé Gauthier » et autres propos aussi ridicules... Le curé, convaincu de l'inutilité de son ministère et de celui de M. Gauthier le détermina à se retirer. L'abbé délivra ce billet : « Je déclare « que j'ai été appelé pour confesser M. de Voltaire que « j'ai trouvé hors d'état d'être entendu et sans con- « naissance. Le 30 mai 1778. »

A ces extraits déjà probants, il est bon d'ajouter la phrase par laquelle se termine le *Mémoire* de l'abbé Gauthier, cité en note par M. Lachèvre : « Comme je vis qu'il était en délire, je ne lui parlai ni de confession ni de rétractation. Je priai les parents de me faire avertir dès que la connaissance lui serait revenue ; ils me le promirent. Hélas ! je me proposais de revoir le malade lorsqu'on m'apprit qu'il était mort trois heures après que nous l'eûmes quitté, c'est-à-dire le 30 mai 1778, sur les onze heures du soir. Si j'avais cru qu'il fût mort si tôt, je ne l'aurais pas abandonné et j'aurais fait tous mes efforts pour lui aider à bien mourir. Il est donc mort sans sacrements. Dieu veuille qu'il ne soit pas mort sans avoir un vrai désir de les recevoir, de faire une rétractation de toutes les impiétés de sa vie. »

Il a donc fallu, encore cette fois, que Voltaire appelât le prêtre pour qu'on se décidât à le faire venir. Sans doute, si pendant ses derniers jours il eût été livré à ses seuls désirs, si on n'eût pas attendu que son intelligence eût sombré pour faire appel à l'abbé Gauthier que peut-être, avant la crise suprême le moribond avait souhaité voir, il l'eût accueilli avec le respect et la confiance qu'il lui avait manifestés

trois mois auparavant. Mais, ses amis faisaient bonne garde. Le marquis de Villette, Mme Denis, d'Alembert surtout luttèrent avec une énergié farouche contre les désirs formulés par le malade ; ils ne cédèrent que lorsqu'ils le purent faire sans danger pour la philosophie. Ce sont eux qui doiventporter la responsabilité de la fin lamentable de ce malheureux obligé, jusqu'à sa dernière heure et même après sa mort, de rester le chef de la secte des impies.

Ce ne fut pas seulement auprès de Voltaire qu'ils excercèrent leur funeste influence. L'année précédente, en 1777, ils tentèrent d'écarter de Mme Geoffrin mourante, l'assistance du prêtre qu'elle réclamait elle aussi. Certes, elle avait été tout entière séduite par les idées des philosophes, elle leur avait donné sans compter l'appui de sa notoriété ; elle s'était faite leur inspiratrice ; elle avait consenti à voir éclore chez elle les théories audacieuses qui jetaient aux quatre coins de l'Europe des semences qui ne devaient produire que des fruits détestables ; elle avait sacrifié une partie de sa fortune pour permettre à l'*Encyclopédie* de paraître et il semblait qu'elle fût acquise sans retour au triomphe de la raison contre la superstition cléricale dont ses convives étaient les ennemis passionnés. Avec le temps, avec l'âge, ses idées se modifièrent. Elle se fatigua du bruit qui se menait autour de l'hôtel de la rue Saint-Honoré ; la mauvaise réputation des philosophes la faisait souffrir et peu à peu, elle s'était rapprochée de l'Église, au point qu'à Fontenelle mourant, elle avait envoyé certain capucin de sa connaissance, qui sans trop de peine, avait ramené à Dieu le vieillard presque centenaire. Cela se passait en mai 1768 ; on venait d'apprendre que Voltaire avait fait ses Pâques et c'était parmi toute la secte une véritable indignation que Piron

raille agréablement dans une lettre adressée à son ami Legoux-Gerland de l'Académie de Dijon : « Ah ! le joli bulletin qui nous vient de Ferney, dit-il, voilà, voilà Messieurs les encyclopédistes, qui vous apprend à vous ranger à vos devoirs et aux pratiques de piété. »

Lorsqu'elle tomba malade « d'un excès de dévotion », dit l'abbé Galiani — elle prit froid en suivant avec un zèle extrême les exercices du Jubilé qui fut célébré en 1776 — d'Alembert, Marmontel, l'abbé Morellet vinrent s'installer à son chevet pour s'opposer à ce qu'elle pût recevoir un prêtre. Ils avaient compté sans Mme de la Ferté-Imbault qui avait pris la direction de la maison. De sa propre autorité, elle refusa de recevoir les amis de sa mère ; elle ferma impitoyablement la porte à tout ce monde encyclopédiste qu'elle n'avait jamais pu souffrir et les chassa durement de l'hôtel où, si longtemps, ils avaient tenu leur Académie. D'Alembert, outré, fit part à Voltaire de l'affront qui lui avait été fait ; l'abbé Morellet écrivit à Lord Schelburne. « La pauvre Mme Geoffrin revient un peu de son accident, sa tête se remet, elle est capable de causer et d'entendre, mais sa machine est dans un état bien triste. Savez-vous que son impertinente fille a fermé la porte de sa mère à d'Alembert, à Marmontel, à moi et à deux ou trois hommes de lettres de ceux qu'on appelle encyclopédistes et philosophes pour s'en faire honneur dans le monde dévot[1] ? »

Grâce à cet acte d'énergie, Mme Geoffrin put mourir en paix quelques mois plus tard, mais instruit par ce premier échec, d'Alembert prit ses mesures pour

1. Lettres de l'abbé Morellet à Lord Schelburne publiées par Lord Edmond Fitz-Maurice. Paris, Plon, 1898.

que pareille mésaventure ne pût l'empêcher de jouer son triste rôle auprès de Voltaire et, si c'est là un mérite, il peut assurément le revendiquer tout entier.

La mort du « Coryphée de l'impiété », c'est ainsi que Bachaumont appelle Voltaire, a été comme le signal du départ pour les philosophes. Quelque mois plus tard, le 2 juillet 1778, Jean-Jacques Rousseau mourait à Ermenonville. Il revenait à neuf heures de sa promenade du matin ; une attaque d'apoplexie le terrassa. Il y avait à peine deux mois qu'il avait accepté l'hospitalité offerte par son ami le marquis de Girardin. Son corps fut inhumé dans le parc du château, dans l'Ile des peupliers, au milieu de la pièce d'eau appelée : le petit lac. Il mourait protestant.

On a prétendu que Rousseau s'était suicidé ; rien n'est venu établir la réalité d'une semblable assertion. Toutes les gazettes du temps parlent d'une apoplexie séreuse et prétendent qu'un procès-verbal du baillage de la vicomté d'Ermenonville constate juridiquement cette cause de la mort presque subite de Jean-Jacques. Ce qui a pu faire penser au suicide, c'est que quelques mois auparavant, en février 1777, il avait rédigé « un mémoire domestique », dans lequel il déclarait que sa femme malade, hors d'état de soigner son petit ménage; que lui-même âgé, « et ne pouvant seul se pourvoir au dehors des choses nécessaires à la subsistance et les préparer, ni maintenir la propreté dans la maison, — et, en note il ajoutait : mon inconcevable situation, dont personne n'a idée, pas même ceux qui m'y ont réduit, me force d'entrer dans ces détails ; — il avait été forcé pour y pourvoir de prendre une servante, mais cette ressource était insuffisante, et il demandait qu'on leur donnât le moyen de vivre dorénavant dans un asile où ils

pourraient, à leurs frais, soutenir leurs vieux jours[1].

Il paraissait bien y avoir dans un pareil écrit, la trace d'une lassitude extrême, d'un dégoût profond qui, souvent, conduisent au suicide. Sans aucun doute, tout cela était fort exagéré. Il était sur le point de publier ses *Confessions*; déjà, il en avait donné lecture chez le marquis de Pezay ; deux copies manuscrites avaient circulé dans certains salons de Paris; la curiosité était excitée au dernier point et, on disait que les philosophes, Diderot surtout, redoutaient fort l'apparition de l'ouvrage dans lequel ils étaient assez mal traités. Rousseau pouvait donc avoir l'espoir de voir augmenter ses ressources et d'ailleurs la situation n'était point aussi désespérée que le pouvait faire craindre le mémoire dont je viens de parler. Thérèse, à la mort de son mari, trouva un petit pécule qu'elle plaça à rente viagère et dont elle vécut de manière suffisante jusqu'à ce que le débiteur de la rente, la révolution venue, ne la payât plus qu'en assignats. Jean-Jacques mourait bien isolé, sans faire autant de bruit que Voltaire et ne s'attendait certes pas à la grande notoriété qui, quelques années plus tard, allait s'attacher à son nom.

Le 30 juillet 1784, c'était le tour de Diderot qui, lui aussi partait modestement à une époque où déjà les idées philosophiques commençaient à bouleverser la France. Il mourait subitement, à table — il venait de manger un abricot; — la question des dernières prières ne se posa donc pas pour lui. Mais depuis longtemps il était malade; il habitait depuis près de trente ans au quatrième étage d'un maison située rue Taranne, vis-à-vis la rue Saint-Benoît. Sa bibliothèque était au cinquième. Son médecin avait déclaré, non

1. *Mémoires secrets* de BACHAUMONT, année 1778.

une fois, mais cent fois, dit Mme de Vandeul, qu'il périrait s'il continuait de monter. Grimm sollicita de l'Impératrice de Russie un logement qu'elle accorda. On lui trouva un superbe appartement rue Richelieu ; il était enchanté, s'occupait d'arranger ses objets familiers, de placer ses estampes, de recevoir ses amis; il causait avec eux sur la philosophie et les différentes routes pour arriver à cette science. Le premier pas vers la philosophie, dit-il, la veille de sa mort, c'est l'incrédulité. » Déjà, rue Taranne, il avait reçu la visite d'un prêtre : « Son attitude n'avait point été décourageante. Une fin si subite, dit Grimm, jointe aux égards avec lesquels il avait reçu, l'année dernière, les visites du curé de Saint-Sulpice, paroisse sur laquelle il demeurait alors, n'ont laissé aux prêtres aucune apparence de motifs pour troubler ses derniers moments, ni pour lui faire refuser les derniers devoirs[1], » et Mme de Vandeul termine ainsi ses courts mémoires sur son père : « Son enterrement n'a éprouvé que de légères difficultés. Le curé de Saint-Roch lui envoya un prêtre pour le veiller. Il mit plutôt de la pompe que de la simplicité dans cette affreuse cérémonie. Il fut inhumé dans la chapelle de la Vierge à Saint-Roch. »

Il n'est pas jusqu'à Saint-Lambert, le fidèle ami de Mme d'Houdetot, qui, sur ses vieux jours, ne se fît catholique. En 1790, il fit imprimer son catéchisme, dont le quatrième volume s'achevait sur ces mots : « La religion chrétienne est-elle utile à la société? — Je le crois. »

Le comte de Montmorin de Saint-Hérem, l'un des derniers ministres de Louis XVI, père de Mme de

1. Extrait de la *Correspondance* de Grimm publié dans la *Revue rétrospective*, t. VI, 2, série XI, 465. Cité par MM. Assézat et Tourneux, *Œuvres complètes de Diderot*, t. I, p. 65, note 2.

Beaumont, cette femme charmante, la muse de Fontanes, de Joubert, de Chateaubriand, qui s'en alla mourir phtisique à Rome auprès de l'auteur des *Martyrs ;* celle que Joubert comparait « à ces figures d'Herculanum qui coulent sans bruit dans les airs, à peine enveloppées d'un corps, » le comte de Montmorin a défini l'irréligion au dix-huitième siècle d'un mot typique que d'Escherny reproduit dans ses *Mélanges*. Un jour que Diderot racontait les orgies qu'il faisait, jeune, chez Laudès, fameux traiteur avec ses amis, Montmorin lui disait : « Conviens, Diderot, conviens que tu n'es un impie que parce que tu es un libertin. » — Croyez-vous donc, Monseigneur, que je le sois à propos de bottes? répondit le philosophe, avouant, un peu cyniquement peut-être, le véritable mobile qui avait dirigé la campagne ardente que ses amis et lui avaient menée contre la religion. Tant que l'âge leur permettait l'usage, l'abus même des plaisirs, la philosophie, la religion naturelle, exempte de toute gêne, de toute astreinte cultuelle était la sagesse même; lorsque la vie touchait à sa fin, ou que la maladie réveillait les idées sérieuses, le sentiment religieux surgissait de lui-même et rappelait vers Dieu le mécréant d'autrefois. Tous ont subi cette transformation nécessaire. Il n'en est pas moins vrai que par leurs exemples et par leurs écrits, ils ont contribué à corrompre l'âme de tout un peuple.

CHAPITRE X

RÉFLEXIONS SUR LE TEMPS PRÉSENT

Conclusions. — Quelle influence ont eu les idées des philosophes sur la société moderne? — *Influences politiques.* — Le *Contrat social* et la Constitution de 1791. — La Liberté, — l'Égalité. — L'Assemblée législative ; — application de la Constitution. — La République n'est pas née des idées philosophiques. — Le système constitutionnel faussé par la Révolution et par l'Empire. — *Influences religieuses et sociales. — La profession de foi du vicaire savoyard*; — sert de type au spiritualisme des assemblées révolutionnaires. — La Constitution de 1791. — la Convention. — Le matérialisme et le culte de la Raison. — Robespierre et le culte de l'Être suprême. — Retour au spiritualisme. — L'Anticléricalisme de nos jours. — Rousseau et l'École neutre. — Tendances actuelles vers l'athéisme. — Conséquences : La criminalité ; — le divorce et la famille ; — la dépopulation.

Il faut conclure, et examiner quelle influence ont pu avoir sur notre société moderne, au point de vue politique, social et religieux, les théories des prétendus philosophes dont nous venons d'étudier la vie et les idées.

Constatons tout d'abord un fait indiscutable : Les hommes de lettres qui étaient venus se grouper autour des grands premiers rôles, qui se disaient volontiers leurs disciples, sont restés sans action sur l'esprit pu-

blic. Buffon, La Harpe, Marmontel, n'ont pas fait faire un pas à ce que l'on appelle le progrès de l'humanité; Helvétius, d'Holbach ont à peine survécu dans le souvenir et leur nom n'est parfois évoqué que par les curieux dont les études spéciales se dirigent vers la philosophie ou les mœurs du dix-huitième siècle si séduisant malgré toutes ses tares. D'Alembert a profité de sa très courte intimité avec Diderot, duquel des questions d'intérêt ne tardèrent pas à le séparer. Condorcet ne s'était guère détaché du groupe dont il faisait partie ; son rôle à la Convention, sa mort tragique ont fait sa renommée ; il jouit de nos jours d'un regain de faveur : son système d'éducation, plus pratique que celui de Jean-Jacques, faussé d'ailleurs par l'esprit de parti et la haine religieuse qui en est la base, a séduit nos modernes éducateurs qui s'efforcent d'appliquer des doctrines dont le danger n'a pas tardé à se révéler ; un seul, Bernardin de Saint-Pierre, surnage au milieu de ce naufrage de tant d'écrivains qui se croyaient assurés de l'immortalité.

« Ce bon Monsieur de Saint-Pierre », comme l'appelait Walckenaer, éditeur de La Fontaine et de La Bruyère, dans une lettre écrite le 8 décembre 1820 à Aimé Martin qui venait de publier un *Essai sur le chantre de Paul et Virginie*, est le disciple le plus accompli de Rousseau. « Comme lui, mais avec plus de bonhomie, il n'était pas sans orgueil, son cœur sans répulsion, son esprit sans prévention. » Mais ses romans d'un sensualisme émouvant, d'un sentimentalisme qui, sans qu'il s'en doutât peut-être, rappellent les pages les plus ardentes de *la Nouvelle Héloïse*, ont fait pleurer toutes les femmes. Virginie c'est Chloé, avec tout le charme que lui a donné le bonhomme Amyot dans sa traduction un peu naïve; les amours ingénues de Paul et de Virginie sous le

feuillage des bananiers des tropiques ne sont ni moins troublantes, ni moins lascives que celles de Daphnis et de la jeune bergère d'Acadie. Virginie, c'est encore Julie, restée presqu'une enfant, que la mort a surprise trop tôt pour que son âme pût tressaillir à l'éclosion des passions humaines, comme Paul, c'est Saint-Preux que la fin prématurée de Virginie a privé de toutes les joies de la possession.

Ces seconds rôles ne sont pas les seuls élèves des philosophes ; il en est d'autres qui, par le livre ou le théâtre, ont contribué à répandre leurs doctrines : Beaumarchais, Raynal, Mably, suivis de loin par les enfants perdus de la philosophie, poussant jusqu'à leurs dernières conséquences les principes de Rousseau, préparant les revendications les plus audacieuses : les Brissot, précurseur de Babœuf et de Proudhon ; les Sieyès, les Desmoulins, les Marat, pour la plupart détraqués comme l'ermite, et que, ainsi que Luther répudiant les anabaptistes, il eût reniés, ne se souciant pas plus de reconnaître ses fils spirituels que ses fils naturels.

Mais, en dehors de Bernardin de Saint-Pierre, dont les œuvres ont contribué à amollir l'âme française, tout l'intérêt se concentre sur ces trois noms, les seuls qui méritent de retenir l'attention : Voltaire, Diderot et Rousseau.

Il semble que, par la nature de leurs écrits, par les principes qu'ils ont soutenus, par les idées qu'ils ont défendues, on puisse les classer ainsi qu'il suit, en mettant hors de discussion l'influence littéraire qu'ils ont certainement exercée sur les générations venues après eux : l'action de Voltaire a été à la fois politique et antireligieuse ; celle de Diderot a été purement antireligieuse ; celle de Rousseau s'est fait sentir tout

ensemble dans le domaine des idées politiques, sociales et religieuses.

N'oublions pas, d'ailleurs, que jusqu'à la publication par d'Alembert de l'article « Genève » dans l'*Encyclopédie* et de la *Lettre sur les spectacles* par laquelle Rousseau répondait à cet article, l'entente sur tous les points a été complète entre tous les philosophes. Au surplus, à ce moment comme plus tard, la philosophie tout entière, telle que la pratiquaient les adeptes des idées nouvelles consistait uniquement en une guerre acharnée contre ce qu'ils appelaient « la superstition » ; la question politique avait été à peine entrevue par Voltaire qui n'avait pas encore songé à prôner le parlementarisme anglais. Diderot, dans la logique impitoyable de ses déductions, n'avait jamais été conduit à donner son opinion sur la question sociale. Ils se bornaient tous deux à critiquer dans leurs écrits les rois injustes et peu ménagers de la fortune publique tout en flattant un peu servilement, peut-être, l'un le roi de Prusse, l'autre l'impératrice de Russie, mais aucun système politique et social n'avait agité un seul instant leurs pensées, et quant à Jean-Jacques, c'est à partir de cette séparation qui fut violente, nous l'avons vu, que débarrassé de l'influence de ceux qu'il appelait : « ses faux amis », que délivré de *la Nouvelle Héloïse* dont il avait fini d'écrire la romanesque aventure, il songea à donner un corps à ses conceptions humanitaires en composant l'*Émile* et *le Contrat social*.

J'ai déjà dit comment l'affranchissement des communes qui fut l'œuvre de nos aïeux du moyen âge avait été secondé par les rois ; le souverain avait parfaitement compris que l'intérêt de la monarchie consistait à donner aux classes populaires une place plus importante dans l'État et, en même temps, à mettre un frein aux droits exorbitants que s'était arrogés la

noblesse féodale toujours prête à combattre les prérogatives du suzerain, ou bien à opprimer les vassaux obligés de supporter les conséquences des exemptions de toutes sortes dont jouissaient ceux qu'alors on pouvait appeler les mauvais seigneurs. Ce fut là une révolution véritable, accomplie, du consentement de la monarchie elle-même, avec une clairvoyance, une entente des modifications politiques et sociales alors supportables par la masse des habitants, qui sont tout à fait remarquables. Que dirait l'État républicain de nos jours, si aujourd'hui comme à cette époque cependant, bien lointaine, les municipalités jouissaient des libertés qui avaient été conférées aux communautés d'habitants de l'ancienne France ? N'avaient-elles pas le droit de n'être taxées qu'avec leur consentement ; de convoquer elles-mêmes leurs milices ; de nommer elles-mêmes leurs magistrats ? Les bourgeois de la ville n'administraient-ils pas eux-mêmes les affaires de la commune, sans contrôle aucun du pouvoir central ; et dans les cités entourées de murailles, qui les rendaient semblables à des places fortes, les habitants sous les armes ne s'assemblaient-ils pas sur l'ordre des échevins, pour défendre eux-mêmes leurs libertés trop souvent menacées par les bandes à la solde des seigneurs coureurs de grandes routes ? Comptait-on sur l'État, dans ces temps que volontiers, l'on appelle barbares, où chacun faisait ses affaires soi-même sans qu'un fonctionnaire, comme de nos jours, administrât, de loin, les affaires communales, approuvant ou rejetant, à sa guise, les délibérations des corps municipaux ? N'est-il pas juste de dire qu'au moyen âge, l'homme que Rousseau crut anoblir en lui donnant le titre de « citoyen » jouissait de plus de libertés, fût-il attaché à la glèbe, ouvrier dans les villes, ou membre des corporations de métiers, qu'à

notre époque qui a vu naître la distinctien des classes et ce quatrième état, le Prolétariat, qui aspire à conquérir, fût-ce par la violence, l'Égalité, vision fugitive, qui s'évanouit comme un mirage, et le bien-être matériel qu'il est désirable de donner à tous, mais par des moyens plus honnêtes et plus pratiques que ceux prônés par le socialisme de nos jours? Certes! Et cette monarchie tant décriée a dû s'accommoder de toutes les modifications politiques et sociales que nécessitaient les besoins nouveaux du peuple et les progrès de la civilisation. Elle fut successivement tempérée par les États généraux, puis par l'influence des parlements; après un retour vers l'absolutisme qui fut une faute, elle eut de nouveau recours aux états généraux réclamés par la nation entière, et l'aboutissant naturel de ces modifications consenties par la royauté, c'était une monarchie constitutionnelle; or précisément au moment où les états généraux allaient se réunir, le malaise était partout; on comprenait qu'une crise politique et sociale était imminente; et l'influence des philosophes était prépondérante. Voltaire avait rapporté de son long séjour en Angleterre une admiration profonde pour le parlementarisme; il aimait dans sa correspondance avec les hommes politiques de l'Europe, à préconiser ce système de gouvernement dont il avait pu étudier et constater le bon fonctionnement. Diderot et d'Alembert, ce dernier peut-être sans un grand enthousiasme, avaient joint leurs efforts à celui de Voltaire; Walpole qui avait recueilli les derniers élans du cœur de Mme du Deffand presque mourante était admis dans les salons à la mode et prêtait toute l'autorité de sa situation à ceux qui rêvaient d'une monarchie constitutionnelle; l'abbé Morellet allait à Londres étudier le peuple anglais et ses mœurs politiques; il se liait

d'amitié avec tous les parlementaires, en particulier avec Lord Schelburne qui allait devenir premier ministre et rester son correspondant fidèle, et le comte d'Artois, qui avait introduit en France, avec les courses de chevaux, le langage, le vêtement et les habitudes londoniennes, achevait de tourner toutes les têtes et d'orienter les idées vers la grande île où le roi régnait et ne gouvernait pas.

Mais, le grand instigateur de ce mouvement anglophile, ce fut Montesquieu qu'on range parmi les philosophes et que je n'ai point étudié comme Voltaire ou Rousseau, de peur de souiller son hermine dans leurs malpropres compromissions et de ravaler sa réputation d'honnête homme et de penseur en juxtaposant ses idées et celles des autres. *L'Esprit des lois* peut être, avec raison, considéré comme le *Discours de la Méthode* en politique, et son influence sur le développement de nos institutions a été considérable. Chose étrange ! Voltaire, qui n'a jamais pu comprendre Descartes qu'il bafouait volontiers dans sa correspondance philosophique avec Frédéric, a professé le plus profond dédain pour Montesquieu qu'il ne comprenait pas davantage. Il est vrai que, comme il l'avait fait pour Crébillon, il a attendu sa mort pour le couvrir de ses saillies impertinentes ; mais, dès 1752, il écrivait de Potsdam au marquis d'Argens : « C'est un roide jouteur — comme dit Montaigne. — Mme du Deffand a eu raison d'appeler son livre : *De l'esprit sur les lois.* On ne peut mieux, ce me semble, le définir. » Cette définition qu'il approuvait, qui satisfaisait son esprit, indique bien qu'il n'a pas aperçu tout ce que contenait en germes l'ouvrage du Président et tout ce que devaient léguer aux temps modernes les doctrines politiques que Montesquieu empruntait au système représentatif de l'Angleterre.

Le terrain était donc tout préparé pour une transformation fondamentale de la monarchie séculaire ; d'autant plus que la noblesse presqu'entière, surtout la petite noblesse de province, que tout le monde de la finance, que toute la magistrature, y compris les membres des Parlements, étaient imprégnés des théories des philosophes ; que les hommes de loi, les juges et avocats aux Présidiaux, le personnel judiciaire des petites villes formant la partie active, vivante, intelligente d'un Tiers État qui souffrait de n'être rien, s'étaient, eux aussi, laissé séduire par les doctrines nouvelles ; qu'à tous il apparaissait que le peuple devait participer à l'administration des affaires du royaume, et que, ces affaires allant décidément fort mal, il était urgent de chercher et de trouver le moyen de mettre fin à cette alarmante situation.

La nation était sous le coup de cette impression très profonde, lorsqu'elle fut convoquée pour élire ses députés aux États généraux, lorsque les Ordres furent assemblés pour la rédaction de leurs cahiers. On sait en quoi consistèrent les réclamations respectueuses d'ailleurs de ce peuple aux yeux duquel apparaissaient, comme une lueur d'espoir en l'avenir, ces deux vérités malheureusement chimériques, impossibles à réaliser que Rousseau avait prises pour bases de son *Contrat social*: L'homme naît libre ; tous les hommes sont égaux. Et le roi toujours sage, toujours respectueux des volontés de son peuple, toujours prêt à lui accorder la somme de libertés compatibles avec des mœurs et des besoins qui se modernisaient, avait accepté l'amoindrissement de sa situation, avait fait volontiers abandon de ses droits régaliens en ne s'opposant pas aux vœux formulés par les États généraux et, de fait, en 1789, la Constituante était née. Elle pouvait faire une besogne excellente, accomplir des réformes précieuses. Elle

pouvait, si elle eût été animée d'un peu de sens pratique, conduire la nation dans des voies qui devaient lui assurer le calme, la prospérité, un long avenir consacré tout entier aux œuvres de la paix, de l'agriculture, du commerce, de l'industrie qui commençait à naître ; elle pouvait, si elle eût su bâtir une constitution sage, raisonnable, appropriée aux mœurs de la nation qui l'avait investie de sa confiance, donner à la monarchie ainsi réconfortée, consolidée, si je puis dire, une existence assez longue, assez paisible pour attendre les modifications que le temps apporte à toutes les conceptions humaines et qu'il n'eût pas manqué d'apporter à l'édifice solide encore, bien que séculaire, sous lequel s'abritait la vie d'un peuple ; elle pouvait, si elle eût su imposer à la France des règles politiques et sociales en harmonie avec son passé et aussi avec les besoins que les progrès de l'humanité avaient développés chez elle, lui éviter les sanglantes et néfastes épreuves que la lutte des partis ne tarda pas à lui imposer ; malheureusement, le *Contrat social* avait dévoyé tous les esprits ; les rêves de Rousseau semblaient faciles à réaliser ; le grand mot de liberté jeté par-dessus les océans, par les insurgents d'Amérique, crié par Franklin à Paris pour obtenir les secours qu'il sollicitait, avait grisé tous ces nouveaux citoyens nés à peine à cette égalité que Jean-Jacques affirmait certaine et, au lieu de sauver la France, la Constituante l'a perdue.

Ce fut, en effet, à ce moment si critique de la vie de notre pays que se manifesta l'énorme influence qu'avait prise sur l'esprit public la personnalité de Rousseau, de cet homme dont l'existence fut presque misérable, dont l'âme, malgré les études si approfondies dont elle a été l'objet, est demeurée presque impénétrable ; de ce philosophe, dont les conceptions nous paraissent aujourd'hui impossibles à réaliser,

après que, depuis plus d'un siècle, la France s'est épuisée en tentatives infructueuses pour en assurer la mise en pratique. Voyons l'œuvre de la Constituante : Elle se réunit pour bâtir un édifice à l'abri duquel un peuple va vivre sa vie future ; il faut qu'elle construise une maison solide dans laquelle il puisse s'abriter, qui soit assez résistante pour subir sans s'écrouler les assauts que les passions qui bouillonnent ne manqueront pas de lui donner. Elle avait sous les yeux un modèle admirable, qui avait subi l'épreuve du temps : cette constitution anglaise qui, avec raison, avait provoqué le respect de Voltaire ; qui ne manquait pas de définir avec une précision presque mathématique les droits et les devoirs du souverain ; les droits et les devoirs du peuple représenté par la Chambre des communes ; les devoirs du ministère responsable vis-à-vis du pouvoir législatif ; et comme sous un régime de cette nature, essentiellement versatile, sujet aux fluctuations constantes amenées presque fatalement par la volonté changeante d'un peuple associé, par ses délégués à l'administration de l'État, il faut un organe intermédiaire chargé de maintenir entre le pouvoir législatif et l'agent d'exécution un équilibre salutaire, sorte de contrepoids nécessaire qui, se portant tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, doit empêcher les Communes d'empiéter sur les droits du souverain, ou le souverain de s'emparer des prérogatives de la chambre populaire, la constitution anglaise avait créé une chambre haute, composée des membres de la noblesse, nommée par le Roi, conservatrice du pacte politique qui devait conduire l'Angleterre au plus haut degré de prospérité qu'ait pu atteindre un peuple moderne. Mais les Anglais sont gens pratiques, qui ne se paient point de mots. Chez nous, les formules toutes faites grisent toujours des cerveaux en état de

permanente ébullition. L'homme naît libre, avait dit Rousseau ; et la Constituante, imbue de cette idée théoriquement vraie, en ce sens qu'aussitôt entré dans le monde l'homme perd forcément la liberté qu'il possédait en naissant, la transformèrent ainsi : si l'homme naît libre, il doit vivre libre. Et les voilà qui se lancent à la poursuite de cette chimère et qui s'évertuent à trouver le moyen de permettre à l'homme de vivre libre bien qu'il doive vivre en société.

C'étaient pourtant des hommes intelligents que ces constituants : ils appartenaient à toutes les classes de la société. Le haut et le bas clergé se rencontraient avec la noblesse de cour et celle de province. Ces deux ordres privilégiés coudoyaient le tiers qui constituait certainement l'élite intellectuelle de la nation. Tous étaient remplis des intentions les meilleures ; tous avaient l'amour du roi dont ils vantaient les incontestables qualités ; tous voulaient donner au peuple les lois les plus sages, les plus aptes à le conduire vers le bonheur rêvé ; mais tous avaient l'esprit faussé par les billevesées du *Contrat social* ; tous prenaient pour des vérités indiscutables les rêveries écloses dans l'imagination de Rousseau, et avec le désir de faire une œuvre saine, pratique et durable, ils ont construit une machine dont les rouages sont compliqués au point qu'il fut très difficile de la mettre en mouvement, et que lorsqu'enfin elle marcha, le moindre cahot, le plus petit grain de sable faussèrent tous les organes de l'appareil et le conduisirent fatalement sur une route opposée à celle qu'ils voulaient lui faire suivre.

Sous prétexte que l'homme doit vivre libre, ils ont cherché tous les moyens possibles de délivrer le citoyen des liens qui le rattachent à l'ensemble de la nation. Le Français n'est pourtant pas un être né dans

un désert, qui ne doit rencontrer aucun autre homme; une de ces abstractions sur lesquelles on peut fonder toutes les utopies que le cerveau humain est capable de concevoir; et cependant, « c'est ainsi, dit Taine, qu'on a taillé sur ce patron plusieurs millions d'êtres absolument semblables entre eux, puis, par une seconde simplification aussi énorme que la première, on les a supposés tous indépendants, tous égaux, sans passé, sans parents, sans engagements, sans traditions, sans habitudes, comme autant d'unités arithmétiques toutes séparables, toutes équivalentes et l'on a imaginé que, rassemblés pour la première fois, ils traitaient ensemble pour la première fois. » Et pour que cette conception idéale se revête d'une forme réelle, pour que le citoyen né libre puisse être réellement libre dans la société au milieu de laquelle il vit, la Constitution nouvelle s'efforce de le soustraire à toute contrainte vis-à-vis de l'État lui-même ; dans chaque commune, elle crée une municipalité qui a une vie propre, élue par tous les citoyens qui possèdent tous le droit de vote, qui établit son budget comme elle l'entend, qui administre ses affaires à sa guise, qui a sa milice, la garde nationale, dont les chefs sont élus par l'ensemble des citoyens. Et comme l'homme libre qui est le mandant a le droit d'imposer sa volonté à la municipalité qui n'est qu'un mandataire et à la garde nationale qui n'est que son agent d'exécution, les habitants des communes imposent à leur municipalité d'aller envahir les châteaux des nobles, de détruire leurs récoltes, de piller leurs caves et leurs trésors, de saisir les prêtres insermentés, de massacrer les femmes et les enfants avec l'appui des gardes nationaux obligés d'obéir à ces maîtres impitoyables, ivres de la liberté absolue que la Constitution leur a reconnue. Tout ce système était vaguement calqué sur l'orga-

nisation des Communes du moyen âge ; mais au moyen âge, les folies philosophiques n'avaient pas encore, Dieu merci, envahi toutes les cervelles, tandis qu'en 1790, le mot de Liberté crié à tort et à travers, inscrit sur les murs, inséré dans la Déclaration des droits a tourné toutes les têtes, si bien que, par une pente toute naturelle, les citoyens ont glissé de la liberté à la licence, de la licence à la tyrannie vis-à-vis des autres et en sont arrivés à proclamer : la Liberté ou la Mort.

Et d'ailleurs, il faut reconnaître, de bonne foi, que sous le régime féodal, l'indépendance communale constituait une tentative d'organisation dans l'anarchie, tandis que l'indépendance de la Commune révolutionnaire, c'était l'introduction de l'anarchie dans un état antérieurement centralisé, c'est-à-dire, organisé.

Tous les hommes sont égaux, a dit Rousseau, et cette formule, vide, creuse, fausse, a passé du *Contrat social* dans la Constitution. Pour que les hommes soient égaux, elle supprime les privilèges de la noblesse et du clergé, et, dans la nuit du 4 août, ces deux ordres aident le tiers à abolir tout ce qui pourrait rappeler leurs vieux droits féodaux. Elle enlève au roi toute autorité parce que le roi doit devenir l'égal de ses sujets ; elle repousse l'idée d'une Chambre haute parce qu'elle ne pourrait être composée que de membres de la noblesse et cesserait d'être l'égale de l'assemblée élue par le peuple ; elle supprime tout ordre, toute corporation, tout pouvoir ; elle ne laisse subsister que la municipalité à qui elle confie tous les droits et tous les devoirs, et l'idée d'égalité a tellement envahi tous les cerveaux que, pour la consacrer, pour la rendre tangible, les citoyens se réunissent, municipalités en tête, garde nationale

en armes, marchant en bataille pour aller, au nom de l'égalité comme au nom de la liberté, piller et incendier les châteaux, dévaster les récoltes, brûler les vieux titres, tuer à coups de baïonnettes les vieillards et les femmes, et ces violences se produisent tous les jours, dans la France entière, au cri de : « l'égalité ou la mort! » Malgré les fédérations qui, elles aussi, n'étaient que l'application des utopies du *Contrat social;* malgré les efforts de l'Assemblée Législative à qui incombait l'obligation de faire appliquer cette constitution mort-née; malgré l'alliance entre les trois pouvoirs de l'État que constatait la formule alors adoptée : « La nation, la loi, le roi »; malgré la sanction que le souverain donna lui aussi à la Constitution de 1791 en inscrivant sur son sceau royal : « Louis XVI, par la grâce de Dieu, et les lois constitutionnelles de l'État, roi des Français », le désordre envahit bientôt le pays et ce fut au milieu d'une anarchie complète que la Convention arriva au pouvoir. Les idées des philosophes avaient abouti au néant.

Mais si le peuple est allé jusqu'à ces violences qui rendaient cruelle, impossible même aux membres des deux ordres auparavant privilégiés la vie dans leur propre patrie, et leur faisait préférer l'émigration au pillage, à l'incendie, à la mort même; si, sous prétexte de créer l'égalité des citoyens, proclamée par le premier article de la Constitution de 1791, la France entière a été livrée à de véritables hordes de jacobins dont les sanglants exploits ont été abondamment et exactement rapportés par Taine, c'est que les philosophes, par leurs imprudents discours, ont incité la foule toujours aveugle, toujours mobile, à user de ces procédés sauvages pour courber la nation sous le niveau égalitaire. Condorcet est un exemple curieux de ce qu'étaient ces esprits surexcités, exaltés, sur-

chauffés par les théories philosophiques poussées jusqu'à leurs extrêmes limites.

Condorcet est assurément un homme intelligent; c'est, en même temps, dans les circonstances ordinaires de la vie, un citoyen paisible, bon, vaniteux, sans doute, mais incapable d'une mauvaise action; en politique, il déraille complètement; la rage s'empare de lui; il devient féroce et lui qui a été le disciple de Voltaire, l'ami de Diderot, de d'Alembert, de Turgot, l'enfant chéri des encyclopédistes; lui qui a été nourri de la substance même des idées nouvelles, qui a puisé sa doctrine à la source la plus pure, la plus autorisée, il va nous dire comment il faut entendre l'égalité, dans la nation reconstituée sur le modèle du pacte de 1791; il va nous dire pourquoi la création de deux Chambres dans le système gouvernemental récemment décrété, eût fait de la constitution une œuvre antiégalitaire.

Il est élu à la Législative en 1792; à peine y est-il arrivé qu'il juge opportun, nécessaire, de commémorer l'anniversaire de la séance du 19 juin 1790 au cours de laquelle la Constituante « détruisit, dit-il, les hochets de la noblesse et mit la dernière main à l'édifice de l'égalité politique »; et, pour fêter ce grand événement, il propose un décret qui ordonne « le brûlement de tous les titres généalogiques qui se trouveront dans un dépôt public quel qu'il soit ». Voici sur quels motifs il basait sa proposition : « D'autres vestiges subsistent encore dans les bibliothèques publiques; ..... il faut envelopper ces dépôts dans une destruction commune; vous ne pouvez point garder aux dépens de la nation ce ridicule espoir qui semble menacer l'égalité. Il s'agit de combattre la plus ridicule, mais la plus incurable de toutes les passions. En ce moment même, elle médite encore

le projet de deux Chambres ou d'une distinction de grands propriétaires si favorable à ces hommes qui ne cachent plus combien l'égalité pèse à leur nullité personnelle. » Et l'assemblée s'empressait de voter le décret proposé.

C'était bien là la doctrine véritable, la vraie leçon prêchée par les philosophes, car, dans sa justification dont il a laissé un fragment daté de juillet 1793, Condorcet déclare qu'au « moment de la Révolution, l'égalité absolue entre les citoyens, l'unité du corps législatif ..... lui parurent devoir être la base de la nouvelle organisation sociale. » Comment s'étonner de voir la populace ameutée, violenter les nobles, lorsqu'on entend un homme considérable par sa situation, noble lui-même, les traiter du haut de la tribune avec cet insultant mépris sous prétexte d'égalité sociale ? Comment s'étonner de voir les municipalités jacobines saccager les châteaux, piller les récoltes, brûler les titres de noblesse, lorsque l'assemblée elle-même proclame que, pour créer une égalité fausse et illusoire, ces titres seront brûlés publiquement ? Certes, pendant cette triste période de notre histoire, le peuple français a été déconcertant par sa passion haine use, par le débordement de ses instincts d'envie basse et sauvage; mais que penser, je le demande, de ceux qui dirigeaient alors les affaires de l'État ?

A la Convention, Condorcet qui s'était fait l'apôtre de cette égalité irréalisable née du *Contrat social*, « ce code de toutes nos mystifications représentatives et parlementaires », disait Proudhon [1], Condorcet continua par ses discours violents, par ses projets pas-

1. Lettre de Proudhon à Michelet, datée de la Conciergerie, 11 avril 1851, reproduite par Michelet dans : *Histoire de la Révolution*, t. IV, préface de 1868.

sionnés de faire prévaloir ses idées perverties par l'esprit philosophique. Nommé rapporteur du projet de Constitution de 1793 par lequel l'assemblée, après la chute des girondins, essayait d'organiser un gouvernement républicain il obtint que le pouvoir législatif résidât dans une Chambre unique. Il fallait bien encore une fois sauver le principe de l'égalité et éviter qu'une Chambre haute pût faire ployer sous l'autorité de sa fonction supérieure l'assemblée uniquement chargée de présenter les lois. La Constitution de 1793 ne vécut que quelques mois ; après thermidor, on se rendit compte que la machine gouvernementale ne pouvait pas fonctionner avec l'instrument par trop défectueux chargé de lui imprimer le mouvement; la Convention nomma une commission à laquelle elle donna mission de préparer une constitution nouvelle. Boissy d'Anglas fut nommé rapporteur, et l'on vit cette assemblée qui, quelques mois auparavant avait voté avec enthousiasme ce code des droits et des devoirs du citoyen qui confiait à une Chambre unique le pouvoir de proposer, d'élaborer, de discuter et de voter les lois de l'État, se déjuger et, pressée par les arguments de Boissy d'Anglas, décréter la Constitution de l'an III qui créait deux Chambres distinctes : les Cinq Cents chargés de proposer les lois ; les Anciens, chargés de les accepter ou de les rejeter et un pouvoir exécutif, composé des Directeurs. On revenait au bon sens, à la véritable doctrine de tout gouvernement représentatif.

C'était là, dit-on, une constitution réactionnaire. Sans doute. Mais c'est que la réaction s'imposait; c'est que les haines commençaient à s'apaiser ; c'est que l'égalité sociale qui restait toujours avec la liberté le seul postulat des citoyens était cependant l'objet de réclamations moins agissantes, moins vio-

lentes qu'aux premiers temps de la Révolution et qu'un peu de calme était revenu dans le pays si cruellement agité. C'est incontestable ; la Constitution de l'an III préparait inconsciemment le Consulat et l'Empire ; mais, quand donc a-t-on vu que les périodes de violences et de folies démagogiques n'étaient pas toujours suivies de périodes de réaction conservatrice ? Le tout est de ne pas les rendre nécessaires.

On peut se demander si la République a été la fille légitime de la philosophie du dix-huitième siècle ? Assurément, ni Voltaire, ni Diderot dans leurs conceptions les plus osées n'ont entrevu la possibilité d'établir en France un gouvernement républicain. Ils n'ont jamais prôné qu'une monarchie constitutionnelle. Tous ceux qui les ont suivis — leurs disciples — ont pu étudier dans leurs ouvrages les républiques anciennes et Diderot n'a pas manqué, d'ailleurs, de le faire ; mais, aucun d'eux n'a songé à remplacer en France la monarchie par un gouvernement populaire dont ni les uns ni les autres n'avaient rencontré la formule. Rousseau seul, dans *le Contrat social*, a donné les règles d'un état républicain calqué sur la petite République protestante et intolérante de Genève ; mais, personne n'ignore que *le Contrat social* n'est qu'une œuvre où l'imagination joue le rôle prépondérant ; un rêve dont, à l'application, on a dû reconnaître l'irréalité, et il n'est pas bien certain que, lorsqu'il l'écrivait, Jean-Jacques n'était pas d'avance convaincu qu'il ne faisait qu'une œuvre illusoire, comme il l'était que l'éducation donnée à Émile ne convenait nullement aux enfants nés ailleurs que dans son esprit inventif, mais malade.

En 1789, autour de Camille Desmoulins, il y avait peu de républicains, c'est Michelet qui l'avoue ; M. Aulard va plus loin, il affirme — et il paraît être dans le

vrai — qu'en 1789 et en 1790 il n'y avait pas de républicains.

Rien donc, au début de la Révolution, ne pouvait faire prévoir que nous aboutirions à une République issue de la philosophie ; rien surtout ne permettait de supposer que cette République imprévue engendrerait l'anarchie, conséquence naturelle, d'ailleurs, de la Constitution, faussée dans ses principes et dans son application par les formules malsaines de Rousseau. En réalité, la République a été l'œuvre de la Commune insurrectionnelle, des sections révolutionnaires, l'œuvre surtout de l'ambition des partis avancés, de l'entente passagère des jacobins de toute eau avec les girondins-brissotins qui « se glissèrent entre les partis », suivant l'expression de Robespierre et se massacrèrent en cherchant à constituer le gouvernement destiné à remplacer la monarchie effondrée avec le roi dans la journée du 10 août.

Cette République tyrannique et sanguinaire, qui est allée mourir dans les bras de Bonaparte, a d'ailleurs oblitéré en France toutes les notions de gouvernement. Lorsqu'après l'Empire, Louis XVIII revint, ramenant avec lui la monarchie légitime, il comprit qu'elle ne pouvait vivre qu'à la condition de s'adapter aux habitudes et aux mœurs qui avaient pénétré l'esprit de la nation pendant la terrible crise à laquelle avait succédé la brillante mais compressive période d'autocratisme instituée par Napoléon. Le roi tenta loyalement de faire vivre une monarchie constitutionnelle en octroyant une charte libérale — trop libérale même, aux yeux d'un certain groupe de royalistes dont Chateaubriand était tout à la fois l'orateur chaleureux et le polémiste infatigable ; à chaque instant, l'équilibre risquait de se rompre : le virus révolutionnaire, le vent de folie qui avait soufflé sur la France pendant

les dix années qu'avait duré l'odieux régime sous lequel les pires passions s'étaient donné libre carrière, avait laissé derrière lui comme un dépôt malsain, dont le relent attirait parfois le peuple habitué aux plus détestables spectacles. Tous les principes étaient discutés ; la lutte avec le parti libéral qui, aux élections de 1821, menait une campagne violente avait pris une acuité d'où renaissaient les espérances des hommes qui avaient conservé le souvenir des théories sociales de Rousseau appliquées par la Révolution ; on en vint à saper le principe de la légitimité au sujet duquel Talleyrand écrivait de Valençay, le 29 juillet 1820 : « La force mystérieuse de la légitimité se perd parce qu'elle n'a jamais été comprise. Tous les hommes de révolution la réduisent à être un moyen de conservation pour la puissance des rois, tandis que c'est surtout un élément nécessaire de repos et de bonheur pour les peuples ; tandis que c'est la garantie la plus solide et, j'oserais dire, la seule, de l'existence des nations et de leur durée. La légitimité des rois ou, pour mieux dire, la légitimité des gouvernements est la sauvegarde des nations, et c'est pour cela qu'elle est sacrée. » Ce que Talleyrand n'ajoutait pas, cependant, c'est que la question se posait en France, parce qu'on attendait la délivrance de la duchesse de Berri ; or, l'enfant qui vint au monde fut le duc de Bordeaux ; le principe de la légitimité était donc sauvegardé tout à la fois dans la famille royale et dans le gouvernement du pays ; on était assuré d'avoir pour l'avenir « l'élément nécessaire de repos et de bonheur pour le peuple » ; mais à la suite de la secousse violente qui acheva le dix-huitième siècle, l'équilibre était trop instable ; la lutte entre les idées opposées était trop ardente pour que la nation pût adopter un principe gouvernemental immuable, et elle s'en allait comme le

voyageur d'autrefois cahotée à droite ou à gauche suivant que les partis avaient été plus ou moins violents dans le combat d'où dépendaient ses destinées. En 1830, le principe de la légitimité fut méconnu ; « la garantie la plus solide, la seule, de l'existence des nations et de leur durée » fut abolie. En 1848, la crise se renouvela ; la République, cette fois, fit pencher le plateau de la balance ; on vit renaître les utopies du *Contrat social* ; on assista à la colossale faillite des ateliers nationaux. L'Empire revint, qui chercha à faire vivre en bonne intelligence le principe d'autorité avec les théories socialistes nées dans l'imagination de Jean-Jacques, poison déposé par la Révolution dans les veines du peuple, qui, lentement, avait envahi son organisme tout entier, et après une série de désastres inoubliables, le plateau de la balance indiqua de nouveau la République comme le régime qui devait sauver la France.— L'a-t-elle sauvée ? — Ce qui est certain, c'est que nous avons franchi d'un pas lent mais assuré le chemin qui sépare les rêveries inapplicables du *Contrat social*, des rêveries autrement dangereuses, mais tout aussi inapplicables, du parti socialiste actuel ; ce qui est certain, c'est que, sans mettre encore en pratique les théories décevantes et destructives de toute société prêchées par les hommes qui rêvent arriver au pouvoir et sont sur le point de s'y installer, nous sommes allés jusqu'à la limite extrême de ce que, sans périr, peut supporter une nation. Depuis plus d'un siècle, la France vit dans un état d'instabilité qui la tue, qui la désagrège peu à peu, qui décourage toutes les énergies. Au lieu de recourir à des expériences qui ne donnent que des déceptions, que ne fait-elle appel au régime passé qui lui a procuré tant de gloire, tant de bien-être, et qui, lui du moins, lui assurerait la paix et la tranquillité dans l'avenir ?

*
* *

J'ai essayé de démontrer — et je crois y avoir réussi — qu'aucun des philosophes du dix-huitième siècle n'a pratiqué l'athéisme véritable ; que lorque, dans un écrit de ce temps, on rencontre le mot — athée — il faut lire, qui ne croit ni à la divinité du Christ, ni à sa religion ; j'ai montré Rousseau d'abord catholique puis protestant, pratiquant successivement l'une et l'autre religion ; Voltaire, catholique croyant, sceptique en apparence seulement, se donnant le facile plaisir soit en conversation, soit la plume à la main, de lancer des traits plaisants contre la « prêtraille », de jouer au pape le bon tour de lui dédier sa tragédie de « Mahomet », de cribler de ses coups d'épingles et les Jésuites qui l'attaquaient et l'évêque d'Annecy qui le critiquait et le curé de Saint-Sulpice qui voulait obtenir une rétractation plus explicite que celle qu'il avait rédigée, mais au fond, et en lui-même, catholique très convaincu, accomplissant « ses devoirs », désireux de quitter la vie en bon chrétien, ce qu'il eût fait, si son entourage eût permis à l'abbé Gauthier de se trouver seul un peu plus tôt avec lui. Quant à Diderot et d'Alembert, j'ai tiré de leurs écrits, en particulier des œuvres du premier, la preuve indiscutable qu'ils furent non pas des athées mais des sceptiques qui n'en voulaient qu'à la « superstition », au clergé chargé d'enseigner la religion et qui comme Rousseau d'ailleurs, dans l'*Émile* et *le Contrat social*, n'entendaient reconnaître que la religion naturelle dérivant simplement de la raison humaine.

Ces idées étaient celles d'une société dans laquelle les mœurs étaient depuis longtemps singulièrement perverties mais, il faut reconnaître que si, comme le ver, elles avaient attaqué le cœur du fruit, à la surface il n'y

paraissait nullement. Les églises étaient pleines ; on courait aux sermons des prédicateurs à la mode et les prêtres étaient l'objet de l'attention et des petits soins des hommes à l'esprit sceptique, comme des femmes à la morale peu sévère qui se faisaient un plaisir de les recevoir à leur table, et de leur donner l'hospitalité. C'est dans cette société qui n'avait conservé qu'une foi qui n'agit point, rongée par l'indifférence en matière de religion qu'allaient se recruter les membres de la première des grandes assemblées de la fin du dix-huitième siècle. La Constituante se recruta en effet parmi la noblesse de cour, comblée d'honneurs et d'argent par les rois ; parmi le haut clergé dont les revenus, grâce aux bénéfices, atteignaient des sommes considérables, résidant peu d'ailleurs, ayant des charges en cour et des obligations mondaines peu favorables aux longs séjours dans les diocèses éloignés ; dans ces deux ordres, les mœurs étaient mauvaises, les habitudes peu sévères ; comme conséquence nécessaire, les idées religieuses avaient subi chez eux une éclipse presque totale et la propagande philosophique avait fortement contribué à oblitérer le sentiment naturel qui pousse l'homme vers la divinité. La Constituante comprenait également des nobles de province, ruinés par des spéculations désastreuses accomplies aux mauvais jours de la banque de Law ; ne parvenant pas à faire rentrer les droits et dîmes qui constituaient le plus clair de leurs revenus ; des membres du bas clergé, réduits à la portion congrue, respectant mal, par un sentiment de jalousie fort explicable, les évêques et les abbés dont ils ne voyaient que trop le luxe peu sacerdotal et, pour compléter cet ensemble, composé d'éléments disparates, difficiles à unifier, tout un groupe d'hommes nouveaux, le Tiers dont on ignorait encore les tendances, formé de députés intel-

ligents, instruits, habitués aux affaires mais ayant lu — et les seuls ayant su lire les œuvres de Rousseau, de d'Holbach, d'Helvétius, les seuls ayant puisé dans l'*Encyclopédie* des principes différant complètement de ceux qui formaient auparavant le fond de l'éducation commune, et surtout, des notions antireligieuses qui, parce qu'elles dispensent de tout devoir, pénètrent facilement à travers les replis de l'âme et l'envahissent tout entière.

Il est facile de comprendre que, dans ce milieu à qui allaient être confiées les destinées du pays, l'atmosphère n'était pas imprégnée d'une religiosité très intense et qu'il était presque naturel d'y constater plutôt une froideur voulue à l'endroit des préoccupations qui, souvent, assaillent l'homme réfléchissant à ses destinées futures. Aussi, lorsque l'assemblée discuta les articles de la Constitution qu'elle entendait donner au pays et que, sous l'influence détestable du *Contrat social*, elle proclama le principe de la liberté originelle et de l'égalité des citoyens, elle supprima toutes les créances féodales, abolit les titres et noms de terres, accrut les préjugés qui existaient déjà contre l'aristocratie, suscita contre elle de véritables persécutions, la poussa ainsi vers l'émigration qui lui a été tant reprochée, alors qu'en réalité, elle ne pouvait s'y soustraire et, comme corollaire indispensable, elle supprima les ordres religieux, s'empara de tout ce qu'ils possédaient ; elle confisqua les biens ecclésiastiques, institua la constitution civile du clergé, l'obligea à prêter le serment et, sans se douter qu'elle venait de créer un schisme en contraignant le prêtre à l'obéissance passive vis-à-vis du pouvoir civil sous prétexte que, touchant un traitement, il devenait un fonctionnaire de l'État, elle l'obligea presque à refuser le serment civique et suscita, contre lui et les fidèles,

une persécution qui eut pour conséquence le soulèvement de la Vendée. Je sais bien que les historiens modernes affirment que les Vendéens ont pris les armes surtout pour ne pas obéir au décret de février 1793 qui ordonnait la levée de 300.000 hommes, et — ce qui semble leur donner raison — que l'émeute qui éclata le 10 mars à Saint-Florent-le-Vieil, fut occasionnée par les opérations du recrutement ; mais, soutenir une semblable doctrine, c'est, d'abord, ravaler cette insurrection purement royaliste et catholique à des causes égoïstes et antipatriotiques ; c'est ensuite prendre un prétexte occasionnel pour une cause et se servir de ce prétexte pour masquer les blessures profondes, principes réels du soulèvement.

Lorsque l'Assemblée législative chargée d'appliquer la Constitution nouvelle se trouva en face de l'anarchie, lorsque les passions assurées de l'impunité, devenues souveraines, on laissa se manifester à leur aise les vieilles haines religieuses, l'Assemblée impuissante fut sans force pour résister au désordre qui se propageait dans le pays tout entier et empêcher les prêtres insermentés de subir les violences et les outrages prodigués également aux nobles attardés, persuadés que leur bonté et leur dévouement à la cause populaire les dispenseraient du sacrifice de l'Émigration.

Jugeant, enfin, qu'elle avait accompli le mandat spécial que lui avait confié la nation, la Législative céda la place à une assemblée nouvelle, qui pour résister à l'étranger ligué contre la patrie, s'empara du pouvoir et administra par ses comités. La question religieuse se présenta une des premières à ses préoccupations. Il fallait lutter contre les fidèles qui n'entendaient pas s'incliner devant le prêtre schismatique ; la persécution se fit plus violente ; l'institution des

évêques constitutionnels, leur prestation de serment dans la salle des séances ne ramenèrent personne autour d'eux ; les églises restèrent vides ; il semblait que toute idée religieuse, que tout désir d'accomplir les obligations d'un culte public quelconque eussent abandonné l'âme française. La Convention s'émut de cet état de choses. — Étrange contradiction ! — elle poursuivait de sa haine violente le culte catholique, elle rêvait voir la France déchristianisée mais elle comprenait qu'une religion était indispensable à l'homme vivant en société et, pour répondre à un besoin de l'âme humaine, à une nécessité sociale qui impérieusement se manifestait chez ceux-là mêmes qui persécutaient le catholicisme, elle alla ramasser dans le bagage des philosophes du dix-huitième siècle la Raison, cette raison, l'unique éducatrice morale de l'homme ; à la place du culte catholique, devenu un objet de raillerie, puisque le Christ n'était pas Dieu, elle créa la Raison déesse, elle l'installa sur les autels et l'encensa au cours des cérémonies dont l'ordonnance était réglée par le peintre David. Et pour que personne ne pût se tromper sur les intentions de l'Assemblée, pour qu'il fût bien établi, bien constaté que la Convention conservait un idéal et n'entendait pas imposer à la France la négation de la divinité et de l'immortalité de l'âme, Danton, du haut de la tribune, empruntant la formule si chère à Voltaire, à Diderot, à d'Alembert, à d'Holbach, lançait de sa voix puissante cette affirmation : « Nous n'avons point détruit la superstition, pour établir l'athéisme. »

Mais, ce n'était pas encore suffisant : somme toute avec la déesse Raison, présente en chair et en os sur les autels des cathédrales, la Convention était tout simplement revenue au paganisme ; les danses de jeunes filles, lançant des fleurs à la divinité, les théories de

jeunes garçons agitant des branches de laurier, les parfums qui brûlaient aux pieds de l'idole pendant que les vieillards chantaient l'hymne composée par Méhul sur les paroles de Chénier, tout cela n'était qu'une vulgaire copie des cérémonies de la Grèce ou de la Rome païenne, tout cela laissait l'âme d'un peuple subjuguée par un culte simplement matériel qui risquait d'ailleurs de le ridiculiser à jamais.

Robespierre aperçut nettement que la France allait s'enliser dans un matérialisme épais et que, dès lors, c'en était fait d'elle. Il entreprit avec l'énergie, avec la volonté indomptable qu'il apportait à toutes choses, sa campagne idéaliste pour arriver à faire décréter l'Être suprême.

Robespierre est une nature tellement complexe qu'on parviendra difficilement à le connaître à fond. Il est une énigme bien plus encore que Rousseau qui par ses ouvrages, par ses *Confessions* surtout, permet qu'on le pénètre un peu et qu'on essaie de deviner ce qui se cache dans cette âme, qui évidemment, ne s'est découverte que dans les parties qu'elle entendait montrer. Robespierre n'a rien écrit ; il est resté impénétrable ; caché dans sa vie privée, plus caché encore dans sa vie publique, il a passé comme un de ces êtres étranges sur lesquels il est permis de faire toutes les hypothèses, parce qu'ils sont demeurés froids et impassibles, ne livrant jamais leur secret. Mais, s'il n'a rien écrit, il a parlé, et ses discours à la Convention ne sont pas seulement un assemblage de phrases sonores ; ils contiennent aussi l'expression de sa pensée intime et, c'est là seulement qu'on peut tenter de l'y découvrir. On l'a dit ambitieux — cela n'est pas douteux ; — il a rêvé certainement être le maître de la France. On l'a dit autoritaire — cela n'est pas douteux ; il a tenu la Convention et ses Co-

mités sous sa domination absolue. Il a rêvé soumettre le pays à son impassible volonté, après avoir impitoyablement abattu les têtes qui s'élevaient trop au-dessus de son niveau. S'il eût vécu, il eût clos la Révolution et fut, sans doute, devenu un Bonaparte civil. En faisant voter la fête de l'Être suprême, il se ménageait assurément un triomphe, et Président de la Convention, il inquiéta l'assemblée qui se demanda si elle ne s'était pas donné un maître. Mais dans le discours sur la Divinité qu'il prononça le 18 floréal an II (7 mai 1794) il se montra homme d'état, clairvoyant et habile ; il fit preuve également de cette sensibilité maladive, enseignée par Rousseau, comme tous ces monstres qui, pour assurer le succès d'une idée, comptaient pour rien la vie des autres.

Le matérialisme grossier qui, sous l'apparence de culte de la Raison, envahissait l'assemblée et par elle se propageait dans le pays tout entier, abaissant les caractères, avilissant la nation et la ramenant insensiblement aux pratiques des peuples de l'antiquité, devait froisser un esprit cultivé, une nature affinée — et, malgré les abominables sacrifices devant lesquels, inflexible, se roidissant dans sa rigide volonté, il ne recula jamais — Robespierre était de ceux-là. Ne pouvant tolérer que les idées des philosophes, celles de Rousseau surtout dont il était un ardent admirateur, fussent ridiculisées, presque profanées par le spectacle démoralisateur de ces filles d'opéra ou de maisons borgnes installées sur les autels, présidant aux Saturnales en lesquelles avait dégénéré le culte nouveau, Robespierre eut la pensée de rendre un peu d'idéal à cette nation dont il dirigeait les destinées. Il eut l'intuition que, bientôt, le culte de la Raison sombrerait sous le ridicule et le dégoût, qu'il ne serait remplacé par rien de

plus élevé et, qu'insensiblement, la France glisserait dans l'athéisme, cet athéisme contre lequel les philosophes avaient protesté avec tant d'énergie. Il alla chercher ses inspirations chez Rousseau, son maître. L'*Émile*, qui était alors le manuel de l'éducation civique, lui fournit le programme d'une religion spiritualiste qui permît d'opposer une digue solide à l'avalanche qui entraînait la France dans l'abîme, et *la Profession de foi du vicaire savoyard* devint le moule duquel sortit le culte de l'Être suprême.

Que cette conception fût de nature à favoriser ses projets ambitieux, cela est incontestable, et lorsque, peu de temps après, la Convention accueillait Robespierre à la tribune par les cris de : A bas le tyran ! — elle lui montrait à quel point le triomphateur de la fête de l'Être suprême lui avait inspiré de terreur. Il n'en est pas moins vrai qu'en tenant compte des sentiments de justice qui doivent toujours guider la plume de quiconque entreprend de juger les événements et les hommes, il faut dire et proclamer bien haut que le tyran rendait à son pays un immense service : il arrêtait sa chute rapide vers l'athéisme, il faisait reculer le matérialisme qui déjà l'envahissait ; il faisait revivre un peu d'idéal dans l'âme de la France et, qu'il le voulût ou non, il préparait ainsi et rendait plus facile la restauration de la religion catholique qu'un autre esprit audacieux devait réaliser quelques années plus tard.

Il est à lire tout entier, ce discours sur la Divinité qui laissa la Convention haletante et presqu'effrayée de l'audace de Robespierre. Remarquable par la forme un peu déclamatoire comme l'était l'éloquence de ce temps où — contrairement à ce qui se passe de nos jours — malgré le déchaînement des passions on professait hautement le respect de la tribune, il n'est pas

moins remarquable par l'ampleur des idées. C'est le spiritualisme le plus pur qui inspire l'orateur ; c'est la doctrine de l'existence de Dieu, de l'immortalité de l'âme dont il se fait l'apôtre convaincu, et il est facile de concevoir l'effroi de cette assemblée qui, pour la première fois, entendait retentir au milieu d'elle un pareil langage.

« Qui donc — disait l'orateur, dans une apostrophe éloquente, s'adressant à l'athée — qui donc t'a donné la mission d'annoncer au peuple que la divinité n'existait pas, ô toi qui te passionnes pour cette doctrine aride de l'athéisme et qui ne te passionnes jamais pour la patrie ? Quel avantage trouves-tu à persuader à l'homme qu'une force aveugle préside à ses destinées et frappe au hasard le crime et la vertu ; que son âme n'est qu'un souffle léger qui s'éteint aux portes du tombeau ? L'idée du néant lui inspirera-t-elle des sentiments plus purs et plus élevés que celle de son immortalité... ? Si l'existence de Dieu, si l'immortalité de l'âme n'étaient que des songes, elles seraient encore la plus belle des conceptions de l'esprit humain. » — Quand on songe que ce discours a été prononcé en 1794, en pleine Terreur, dans une assemblée décimée, courbée sous un vent destructeur, qui ne pouvait voir en celui qui lui parlait ainsi de Dieu que l'homme qui disposait à son gré de la vie de ses collègues, il semble bien qu'on va entendre s'élever un murmure de protestation contre l'audace du tyran, mais on ne peut s'empêcher d'éprouver ne fût-ce qu'un peu de respect pour celui qui bravait ainsi les colères amassées et qui, faisant abstraction de sa sécurité personnelle, oublieux de la haine qui, souvent, soulève les assemblées, continuait néanmoins son discours en faisant de Rousseau l'éloge le plus complet et le plus éloquent qui se puisse lire.

Mais, si Robespierre a été un admirateur passionné de Jean-Jacques dont il voulait faire revivre en France les idées purement spiritualistes, écoutons comme il traite les ennemis de son maître, ces philosophes qui ont osé faire de l'auteur du *Vicaire savoyard* un fou, un traître à la philosophie : « Charlatans ambitieux — dit-il — qui avaient été pensionnés par tous les despotes tout en déclamant parfois contre le despotisme et, fiers dans leurs écrits, s'étaient montrés rampants dans les antichambres. » Aucune parole plus vraie n'a jamais été proférée contre Voltaire, le flatteur de Frédéric, l'adulateur de ces princesses allemandes devant lesquelles le roi des poètes ne craignait pas d'abaisser et son talent et sa grande notoriété, ni contre Diderot dont le caractère entier, la nature rude, la vertu austère dont il aimait se parer se sont singulièrement fondus devant les aumônes de l'Impératrice de Russie. Vraiment, Rousseau était vengé dans une circonstance solennelle, car, après s'être élevé contre les prêtres ambitieux, Robespierre déclarait que « le véritable prêtre de l'Être suprême, c'est la nature ; son temple, l'univers ; son culte, la vertu » ; et, en cela, il revenait à cette religion naturelle qui fut celle de Jean-Jacques écrivant l'*Émile* et et *le Contrat social* et qui, n'ayant aucun Dieu déterminé, ne connaissait aucun culte spécial.

Mais, ce qui est vraiment remarquable, c'est la lutte acharnée de Robespierre contre l'athéisme, « cette doctrine aride qui ne peut que dessécher le cœur de l'homme ». Il le poursuivait partout, il le combattait en toutes circonstances et, non content de l'écraser de son éloquence, il tenait à montrer solennellement, au peuple tout entier, le cas qu'il fallait faire de cette dangereuse théorie. Le jour de la fête de l'Être suprême, Robespierre, président de la Con-

vention, occupait sur la Montagne la place la plus élevée. « Armé du flambeau de la Vérité, il descendit de l'amphithéâtre, s'approcha du monument édifié sur le bassin circulaire et qui représentait le monstre de de l'athéisme ; il y mit le feu et remonta à la tribune. » Ne s'explique-t-on pas maintenant le propos de Naigeon qui, dans son indignation d'athée déçu, se précipitait chez les hôtes qui le cachaient en s'écriant : « Ce monstre de Robespierre ! il vient de faire décréter l'Être suprême ! »

En matière religieuse, l'influence des philosophes, de Rousseau, en particulier, a donc été prépondérante sur l'esprit des grandes assemblées de la Révolution.

*
* *

Que nous ont-ils laissé, à nous, qui sommes les héritiers de cette génération déjà lointaine ? Avec une république bâtie sur les idées fausses du *Contrat social*, ils nous ont laissé l'anticléricalisme issu de la *Profession de foi du vicaire savoyard* et des diatribes de Voltaire, de Diderot et de d'Alembert. La formule est un peu modifiée ; mais, du moins, jusqu'à ces derniers temps, l'idée est restée la même. La superstition, c'est aujourd'hui le cléricalisme. Supprimer la superstition, c'est, à notre époque, persécuter la religion catholique, ses prêtres, ses fidèles pour parvenir à déraciner la foi. Ce système a déjà été appliqué pendant la Révolution. Qu'a-t-il produit ? Rien, qu'un matérialisme abêtissant qui, malgré les efforts de Robespierre, a conduit la société française à une période de révoltante immoralité ; elle a déterminé le Premier Consul à préparer le Concordat, et à rétablir le culte catholique. C'était une mesure de salubrité publique qui s'imposait sans aucun délai, comme

c'était un acte de haute politique qui devait avoir pour résultats l'apaisement des passions, le relèvement des mœurs, le retour de tout un peuple à la vie normale, au respect des lois et de l'autorité.

Pendant près de cinquante années, soit sous l'Empire, soit sous la monarchie légitime, soit sous le règne de Louis-Philippe, la religion catholique reprit en France la place qu'elle devait occuper. La vie publique fut agitée par la lutte des partis qui est le propre du régime parlementaire ; mais, du moins, il n'est pas possible de soutenir que le retour aux pratiques religieuses a été une cause de faiblesse pour le pays, ni que l'influence du clergé a amené les troubles qui renversèrent du trône et Charles X et Louis-Philippe. Je n'ignore point que les fauteurs de révolution n'ont pas manqué de crier que le peuple étouffait sous l'éteignoir de la congrégation et qu'il était temps de ramener la République pour lui permettre de revoir la lumière du jour et de respirer le grand air de la liberté ; mais c'était là une arme de guerre, un argument d'occasion dont ils se sont servis avec leur habilité coutumière. La vérité, c'est que la lutte existait entre le principe d'autorité et le principe de liberté : que l'esprit public perverti par les souvenirs funestes de la Révolution supportait mal la main parfois malhabile qui prétendait le diriger et, qu'en un jour de colère, résistant à la direction qu'entendaient lui imposer les chefs du gouvernement, le peuple se soulevait et, d'un mouvement de ses puissantes épaules, bouleversait les trônes et dispersait les rois.

Encore est-il bon d'ajouter, pour rester dans la réalité absolue de l'histoire, que les révolutions de 1830 et de 1848 ont été des mouvements de surprise ; que la monarchie légitime et les orléanistes sont tombés sans qu'il y eût des causes sérieuses de mécon-

tentement contre les régimes qu'ils incarnaient et que, somme toute, ces mouvements populaires ont été surtout l'œuvre de minorités agissantes; des révolutions de la capitale, dues à une agitation surtout parisienne qui ne répondait nullement à l'état des esprits dans l'ensemble du pays.

Ce serait d'ailleurs une erreur de croire que la question religieuse a été pour quelque chose dans l'avènement de la République en 1848. Elle y demeura complètement étrangère et personne ne songea à la rendre responsable des modifications qui venaient de se produire dans l'état gouvernemental de la France. Ne suffit-il pas de se rappeler que le clergé avait été largement gagné par les idées libérales? Qu'il était appelé à bénir les arbres de la liberté que, devant la garde nationale assemblée, présentant les armes, les municipalités faisaient planter sur tout le territoire de la République? Ne suffit-il pas de se rappeler l'émouvante scène qui se produisit aux Tuileries le 24 février? Le peuple de Paris en proie au même délire qui s'était emparé de la foule pendant les sanglantes journées de 1789, s'était engouffré dans le palais, brisant les meubles, lacérant les tableaux, souillant le trône, promenant partout sa fureur et sa folie dévastatrice. Un crucifix, lancé d'une fenêtre, vint tomber aux pieds de ces hommes qui criaient leur haine à la royauté et, les armes à la main, s'apprêtaient à en faire usage. Un ouvrier, respectueusement, se découvre, ramasse le crucifix, l'élève au-dessus de sa tête. Un jeune polytechnicien qui était à ses côtés, montrant la croix de son bras étendu, s'écrie : « Mes amis, saluons le Christ; c'est notre maître à tous! » Les têtes se découvrent, les fronts s'abaissent ; l'ouvrier portant la croix, accompagné du polytechnicien, se dirige vers Saint-Roch. Et voilà cette foule,

tout à l'heure presque féroce, qui suit respectueuse, têtes nues, les armes abaissées, et, en procession, pénètre dans l'église. Le crucifix est placé sur l'autel ; le curé délivre un reçu du dépôt qui vient de lui être confié, et ce devoir accompli vis-à-vis d'un Dieu, le peuple revient aux Tuileries achever de saccager le palais des rois [1].

Les faits protestent donc contre cette affirmation qu'en 1848, l'âme du peuple était envahie par les idées anticatholiques chères aux philosophes. En dehors d'ailleurs de quelques théoriciens comme Louis Blanc et l'ouvrier Albert, férus du *Contrat social*, qui en créant les ateliers nationaux entendaient appliquer le droit au travail proclamé par Rousseau, aucun républicain ne songeait à cette époque à mettre en pratique des principes qui ne pouvaient convenir qu'à une société idéale, composée d'individus nés libres mais ne pouvant pas vivre libres ; nés égaux entre eux, mais à qui tout, dans la vie, rappelle que l'égalité n'existe pas.

Ils n'en eurent d'ailleurs pas le temps : l'Empire, de son geste autoritaire, coupa court à toute tentative d'application des théories du XVIII[e] siècle. Napoléon III, au fond un rêveur débonnaire, séduit par un socialisme naissant qui commençait à peine à sortir des limbes, à projeter quelques vagues lueurs, quelques rayons imprécis sur les droits de l'ouvrier dans le monde moderne, favorisa la création et le développement des sociétés de secours mutuels et de coopération ; mais ses luttes parfois ardentes contre les évêques royalistes, sa campagne contre le pape

1. Le polytechnicien qui a été le héros de cet incident s'appelait Ernest Potel ; originaire de La Rochelle, il y est décédé inspecteur général honoraire des Ponts et Chaussées, au commencement de 1909.

Pie IX étaient inspirées non par sa haine antireligieuse, mais par la nécessité de se défendre contre les attaques des monarchistes soutenus par le parti catholique et de donner satisfaction aux républicains soulevés contre ses tendances plutôt cléricales. C'était là une sorte de politique de bascule qui ne visait qu'à maintenir l'Empire en France et à fonder définitivement la dynastie des Bonaparte.

Enfin, avec la république proclamée le 4 septembre 1870, alors que l'ennemi couvrait de ses armées plus de la moitié du territoire, les philosophes arrivèrent au pouvoir. Gambetta n'était pas autre chose qu'un disciple de Rousseau; ses satellites reflétèrent en tout temps et en toutes circonstances les lueurs philosophiques qui leur étaient largement distribuées par l'astre autour duquel ils gravitaient. Sous les présidences de M. Thiers et du maréchal de Mac-Mahon, le parti ne se livra qu'à des manœuvres qui devaient le rapprocher de la place et lui permettre de s'emparer de la position; à partir du 16 mai 1877, la République était maîtresse de la situation; sous son impulsion, la France s'est mise en marche d'un pas prudent et mesuré vers l'accomplissement des destinées auxquelles l'aurait conduite la Convention, si Bonaparte ne lui avait barré la route et, par son intervention, n'avait amené un temps d'arrêt qui s'est prolongé pendant près de quatre-vingts ans. Nous voici de nouveau placés sous l'égide de cet absurde *Contrat social* et de la non moins absurde lutte contre la superstition en faveur de la Raison pure..

Le premier cri de guerre a été lancé par Gambetta : « Le cléricalisme, voilà l'ennemi. » Il s'est répercuté, jeté à tous les échos par les hommes politiques qui lui ont succédé au pouvoir et qui tous étaient des disciples fervents du XVIII[e] siècle. Paul Bert,

Jules Ferry, Waldeck-Rousseau lui-même ont été les prisonniers de cette formule qui restera comme la devise de la République nouvelle. La guerre au cléricalisme, qui n'est pas autre chose que la guerre à la superstition inventée par les philosophes, a été le but unique des efforts des républicains jusqu'à la fin du ministère Waldeck-Rousseau. Ce pauvre Waldeck, grisé par la familiarité de Gambetta, lui, si compassé, si roide, si réservé, séduit, amusé, par l'exubérance, le verbe tapageur, le langage pimenté, le bon garçonnisme du méridional, il s'est laissé choir au milieu des rêvasseries de Jean-Jacques ; il a laissé son esprit si net, son talent si fin, si distingué, sa parole si autorisée, son âme nourrie des principes les plus élevés se compromettre dans cette mauvaise compagnie, et il est mort, emportant la douleur de voir sa loi sur les associations — œuvre détestable d'ailleurs — torturée par M. Combes pour lui faire produire, comme sous la Convention, la séparation des Églises et de l'État, la confiscation des biens ecclésiastiques, la persécution contre le clergé, la déchristianisation de la France, la chute dans l'athéisme et l'effondrement final, conséquence nécessaire d'un pareil saut dans l'abîme! Et c'est à ces désastres effroyables que la République nous a conduits! Par le mal qu'elle a fait jusqu'ici, nous pouvons préjuger l'irréparable catastrophe dans laquelle nous précipiteront les projets dont on nous annonce la réalisation prochaine.

L'idée de l'école neutre procède directement de l'*Émile*. L'enfant, d'après Rousseau, doit être livré aux seules inspirations de la nature. C'est elle qui doit lui faire connaître ses droits, qui doit lui dicter ses devoirs ; c'est elle qui doit lui inspirer l'amour du bien, la haine du mal ; c'est elle qui doit lui apprendre à se

protéger contre les dangers de la vie mais, comme elle n'est pas capable de lui révéler et Dieu et l'âme, ou qu'elle ne pourrait lui en donner que des notions incomplètes ou inexactes, Rousseau admet la nécessité de procurer à Émile, sur ces deux points importants une éducation spéciale. *Le Vicaire savoyard* dévoile à l'enfant l'idée de Dieu, celle de l'immortalité de l'âme en s'attachant à élever ses sentiments vers un spiritualisme dicté par la seule nature, inspiratrice sublime, d'après le philosophe, d'une conscience honnête, délicate, soucieuse d'accomplir tous ses devoirs envers Dieu, envers les autres, envers soi-même.

Comment nos philosophes modernes ont-ils traduit cette conception déjà singulièrement étrange du citoyen de Genève ? L'âme de l'enfant n'appartient pas à ses parents; ils n'ont plus le droit de la diriger dans la voie qu'ils jugent la meilleure, la plus capable de lui donner les notions d'honnêteté, de respect, d'obéissance qui sont nécessaires à l'homme pour se conduire dans la vie; de lui inculquer l'amour de Dieu, la pratique de la religion qui seuls sont capables de verser dans cette âme dont l'éducation leur est arrachée, quelque peu de cet idéalisme qui aide à supporter les souffrances et les déboires de l'existence ; qui lui assure, après la mort, le bonheur qui, presque toujours, a fui ici-bas, devant tous ses efforts pour l'atteindre. Ce n'est plus la nature qui doit instruire l'enfant. L'idée de faire de la nature l'éducatrice d'Émile revêtait encore une forme relativement élevée car, en somme, la nature — bien qu'à elle seule elle ne puisse inspirer, que des pensées purement matérialistes, lorsque sa contemplation n'est pas épurée par cette vérité que Dieu en a été le créateur — peut cependant conduire une âme à quelque chose de grand

car en elle-même, elle est assurément grande et belle ; mais aujourd'hui c'est l'État qui se charge de l'éducation de l'enfant et qui confie toutes ces jeunes intelligences à des maîtres élevés par lui, nommés par lui, chargés par lui de distribuer une instruction, une éducation réglées par des programmes officiels en tête desquels il a inscrit la neutralité, ce qui veut dire que le maître peut parler de tout à ses élèves, excepté de Dieu, de la religion, de l'âme, et qu'il ne doit enseigner aucun des devoirs que l'homme doit remplir envers celui que Robespierre appelait : l'Être suprême. De là à nier l'existence de cet être suprême, de ce Dieu que Voltaire proclamait grand et bon, il n'y a qu'un pas. Les instituteurs, sous l'œil bienveillant de leurs chefs l'ont franchi en plusieurs étapes. Ils ont d'abord nié la divinité du Christ et bafoué les pratiques religieuses, fidèles en cela à la doctrine du dix-huitième siècle ; ils en sont aujourd'hui à nier l'existence de Dieu, l'existence de la Patrie, que dans son discours sur la Divinité, Robespierre défendait dans un langage qui surprend aujourd'hui. Ils font verser toute une génération dans l'athéisme, « cette doctrine aride, cette force aveugle qui frappe au hasard le crime et la vertu » et persuade à l'homme « que son âme n'est qu'un souffle léger qui s'éteint aux portes du tombeau ». Conséquence : la criminalité augmente et les criminels sont maintenant des enfants.

Il n'y a pas encore bien longtemps l'assassinat était le fait du miséreux sans éducation, sans instruction, traînant sans souliers sur les routes, réduit à la dernière détresse, tuant pour voler et volant pour manger. De nos jours, l'assassinat est le fait de bambins de dix-huit ans, élevés dans les écoles publiques ou dans les lycées, bacheliers pour la plupart, fami-

liers, malgré leur jeune âge, de toutes les Sodomes, rongés par les vices les plus abjects, qui tuent pour voler, mais qui volent pour jouir. Car à notre époque sans foi, la vie tout entière se résume en un seul mot : Jouir ! C'est le matérialisme dans ce qu'il a de plus bestial. Les apaches, la terreur des nuits de Paris, produits incontestables de l'éducation que l'on appelle neutre distribuée avec tant de libéralité par l'État athée, en sont arrivés à ce point de dédain de la vie humaine qu'ils tuent quelquefois pour tuer, pour voir couler le sang, par bravade, par forfanterie.

Quels autres résultats pourraient donc donner une semblable éducation ? L'enfant sort de l'école, l'âme vide ; on ne lui a parlé de rien d'un peu élevé ; on ne lui a pas appris, en l'entretenant de la divinité, de l'immortalité de l'âme, du respect de la vie humaine, des peines et des récompenses qui l'attendent après sa mort, à chercher à dompter ses passions, à souffrir, car en vérité, souffrir, c'est toute la vie. Il rentre chez ses parents ; il trouve un père paresseux, débauché, ivrogne, qui ne croit à rien — c'est fort bien porté aujourd'hui — une mère dont la conduite est peu faite pour lui inspirer le respect et l'affection ; chez l'un ni chez l'autre, il ne rencontre aucune notion du devoir, aucun bon conseil, aucune parole consolatrice, aucun respect pour la religion ; il n'entend que l'injure déversée contre le prêtre, contre celui qui enseigne la morale, l'obéissance, l'énergie nécessaires pour mettre un frein aux pensées mauvaises, haineuses, féroces qui sommeillent toujours dans l'âme humaine. Il ne reste que la bête : or la bête ne connaît que des appétits. Lorsque l'idée de tuer s'empare de son cerveau, elle tue ; lorsque la folie sensuelle l'aiguillonne, elle devient Soleilland, et il est remarquable que les Soleilland se font nombreux à notre époque.

J'avoue que je ne comprends pas comment il n'est pas encore venu à la pensée d'un avocat chargé de défendre aux assises un de ces dégénérés, l'une de ces malheureuses victimes de l'éducation laïque, de se retourner vers l'avocat général et de lui dire : « Comment ! c'est au nom de la société que vous réclamez un châtiment ? Mais qui donc a conduit ce misérable devant la justice, si ce n'est la société elle-même ? N'est-ce pas elle qui ?...» Je n'ai pas l'intention de faire ici la plaidoirie à prononcer, mais j'ose croire qu'elle ne serait pas indigne de certains talents que je connais bien et qu'elle produirait sans doute quelqu'effet sur l'esprit de jurés intelligents.

Voilà où nous a conduit l'*Émile* de Rousseau, volontairement déformé par les républicains de nos jours. On ne peut s'empêcher de frémir à la pensée de ce que seront les générations futures si, déjà, celles que nous connaissons sont à ce point dégradées par un système d'éducation intentionnellement matérialiste et athée.

Après avoir, par l'école dite neutre, arraché de l'âme de l'enfant tous les sentiments un peu élevés dont les germes y sont déposés dès sa naissance et qu'il faudrait développer, les néo-philosophes ont pensé que rien n'était plus utile, pour pervertir à jamais le sens moral, que de désorganiser la famille et ils ont ressuscité le divorce. Le divorce est une création de la Révolution, c'est dire qu'il est né à une époque d'impiété et qu'il est la conséquence de la dissolution des mœurs qui, à cette époque, avait gâté l'âme française. Le Code Napoléon lui avait imposé quelques règles sévères. La Restauration le supprima en 1816. Il fut rétabli de nos jours à la suite d'une campagne menée par M. Naquet qui prétendait être l'écho de l'opinion publique et qui, en réalité, n'était

que l'écho d'articles de presse dont lui ou ses amis étaient les auteurs. L'un des arguments que l'on fit valoir en faveur du divorce était le concubinage auquel on condamnait les séparés de corps ; or, pendant soixante-quinze ans, la France s'était passée de ce procédé radical de rupture des liens du mariage et elle se contentait parfaitement de la séparation de corps qui satisfaisait amplement tous les besoins des époux obligés de renoncer à la vie commune, sans que la moralité publique s'en fût sérieusement ressentie. Mais, la séparation de corps, aux yeux des adeptes du dix-huitième siècle n'était qu'un détestable palliatif ; elle laissait subsister le mariage. D'ailleurs, le divorce était réprouvé par l'Église ; c'était un motif suffisant pour qu'on s'efforçât de le faire revivre. Le but visé avec une inlassable persévérance n'était-il pas de faire à la religion une guerre acharnée, de lui porter des coups qui pussent ruiner l'influence qu'elle exerçait sur l'esprit public ? Cependant, la sévérité de l'Église en matière de mariage et de divorce était en grande partie la conséquence d'une très vieille expérience. La dissociation de la famille romaine, la décadence des mœurs qui en fut la conséquence étaient dues à l'abus du divorce. Les mêmes causes devaient produire les mêmes effets. L'Église nous livrait donc les fruits de son expérience et, comme remède aux maux de notre société, elle préconisait la reconstitution de la famille en prenant pour base le mariage indissoluble. Théorie, certes, d'une vérité, d'une utilité sociales incontestables, mais qu'il importait aux philosophes modernes de ruiner sans retour. Tout a été écrit, tout a été dit, pour ou contre le divorce ; se livrer à des dissertations plus ou moins développées pour démontrer l'influence funeste qu'il doit nécessairement avoir sur la famille et sur les mœurs, serait

s'exposer à des redites. Il n'est pas inutile, cependant, de faire remarquer que les philosophes n'ont point été étrangers à l'adoption de ce moyen brutal accordé aux époux fatigués d'une union mal assortie, de rompre les liens qui les unissaient l'un à l'autre. L'Église enseigne que le mariage doit être envisagé d'une manière sérieuse, ce n'est point uniquement un contrat civil qui règle les obligations réciproques de deux associés ; ce n'est pas, encore moins, le rapprochement de deux individus qui ne recherchent que des satisfactions purement matérielles ; c'est l'union de deux êtres qui vont former une famille, et pour que la famille puisse vivre, se développer, accomplir le devoir social qui lui est dévolu, il est indispensable qu'elle reste unie, que les époux soient indissolublement liés l'un à l'autre, afin que leur action commune s'exerce sur les enfants pour que, par eux, la famille se perpétue et assure à la nation sa continuité, son existence dans les conditions les plus favorables pour le bonheur commun.

Pour obtenir un tel résultat, il faut que la famille soit le refuge, je ne dirai pas de toutes les vertus — cette expression semblant ne pouvoir s'appliquer aux humains — mais d'une moralité à toute épreuve, d'une pratique constante des règles qui maintiennent dans l'ensemble d'une société un niveau d'honnêteté indispensable pour qu'elle avance sûrement vers une civilisation toujours plus parfaite. C'est le moyen d'accroître le bien-être commun et de donner à l'homme la possibilité de passer sa vie entouré de la somme de bonheur compatible avec les causes de douleurs qui l'accablent sans cesse. Seule, la religion est capable de procurer le courage, la force nécessaires pour atteindre un but aussi élevé. Or, les philosophes — je parle de ceux qui par leur notoriété et aussi par

leur talent planent au-dessus de ce qu'au dix-huitième siècle, on appelait : la secte — n'ont jamais su ce qu'était la famille. Voltaire, célibataire d'ailleurs, était un débauché grand seigneur, égoïste et jouisseur qui n'a jamais compris que les dons les plus rares de l'intelligence et de l'esprit accompagnés de la fortune pouvaient lui imposer des devoirs sociaux. Il s'en est absolument affranchi. Rousseau manquait de sens moral ; il a associé sa vie à celle d'une fille d'auberge à laquelle une longue habitude l'avait définitivement attaché. Un jour, à Bourgoin, au cours de son odyssée, alors qu'il fuyait les persécutions que lui avaient valu *Émile* et *le Contrat social*, traînant toujours et partout Thérèse avec lui, il s'avisa qu'il devait l'épouser. En face de la nature et devant le patron de l'hôtel de la Fontaine-d'Or, Thérèse devint la citoyenne Rousseau; mais, auparavant, il avait déposé au Tour des enfants trouvés les malheureux petits êtres auxquels il avait donné la vie. Ce n'est certainement pas lui qui aura l'autorité suffisante pour nous dicter les règles nécessaires à la fondation d'une famille et à l'éducation des enfants. C'est lui cependant qui nous a tracé le modèle que l'on s'efforce de suivre aujourd'hui ! D'Alembert n'a été que l'amant de Mlle de Lespinasse et Grimm que le parasite qui s'était introduit au château de la Chevrette pour assurer son existence aux côtés de Mme d'Épinay. Quant à Diderot, le seul d'entre les philosophes qui fut marié, sa vie conjugale partagée entre son intérieur et Mme de Puysieux puis Mlle Voland, constitue précisément l'exemple à ne pas suivre. Donc, si dans leurs ouvrages, les hommes qui ont été les protagonistes des idées qui devaient conduire la société moderne vers l'anticléricalisme devenu, de nos jours, l'athéisme, n'ont pas songé à préconiser le divorce comme un moyen de

désorganiser la famille, par le dérèglement de leurs mœurs, par la guerre qu'ils ont faite à la religion, seule sauvegarde de la moralité publique, ils ont favorisé l'éclosion de cette doctrine détestable qui aura pour la France les conséquences les plus funestes.

On s'imagine avoir victorieusement répondu aux préoccupations qui assaillent les esprits sérieux, en disant : Mais le divorce existe ailleurs et ne produit pas les effets déplorables qu'avec trop de raisons on redoute chez nous. C'est ne tenir aucun compte d'un élément cependant fort important dans l'étude d'une pareille question : le tempérament d'une race. Le divorce existe, en effet, dans des pays protestants. Or, nulle part, l'idée religieuse n'est aussi respectée que chez les peuples qui pratiquent la religion réformée et cela suffit pour que ce procédé de rupture radicale des liens du mariage — toujours et partout détestable d'ailleurs — ne produise pas les effets très inquiétants que l'on peut constater chez nous. Si dans les pays situés sous une autre latitude que la nôtre, en avançant davantage vers le nord, le divorce comme en France, désorganise la famille et laisse les enfants dans cette situation lamentable de ne savoir auquel du père ou de la mère ils doivent donner leur affection — car malgré toutes les précautions prises pour ne leur rien faire connaître, ils sentent bien que l'un ou l'autre est coupable — notre caractère, notre tempérament, nos habitudes de galanterie, notre goût naturel pour le fruit défendu ont vite fait d'installer dans ce foyer désert une étrangère qui s'y introduit sans avoir le droit d'y vivre. Rarement, en France, on se remarie après avoir divorcé, et voilà le concubinage qui devient presque la règle. Or, avec le concubinage, la natalité diminue. En France, d'ailleurs, le divorce a toujours produit l'immoralité. Les désordres

du Directoire ont été — disent quelques historiens — des gestes de réaction contre la grande peur qui avait envahi toutes les âmes sous le régime sanguinaire de la Terreur. C'est possible — il peut y avoir là une parcelle de vérité ; — mais il est certain néanmoins que la facilité avec laquelle le divorce était prononcé à cette époque favorisait le dévergondage et que les Françaises n'auraient point été les émules de Mme Tallien et de l'escadron volant qui agrémentait les réceptions de Barras si elles avaient été retenues par les liens du mariage et par l'affection de leurs enfants.

De nos jours, le divorce a déjà produit d'épouvantables ravages. Que les gens sérieux s'interrogent ; qu'ils réfléchissent sur ce qu'ils voient tous les jours autour d'eux. Nous revenons au Directoire ; des lois nouvelles rendent le divorce plus facile ; on va bientôt — dit-on — se contenter pour le prononcer du consentement mutuel des époux. Plus de religion, plus de liens de famille, aucun idéal dans la vie tout entière consacrée à la jouissance, à l'appétit de l'argent, à la satisfaction immédiate de tous les besoins matériels ; aussi la démoralisation est extrême ; le dévergondage règne en maître ; on n'entend plus parler que de scandales et la mode elle-même, qui copie presque servilement les folies du Directoire, va nous montrer un jour prochain la femme presque dévêtue, étalant sa chair comme les reines de Thermidor qui, audacieusement, s'exhibaient dans des phaëtons aux Champs Élysées.

La bourgeoisie, ce que l'on appelle la classe moyenne, qui comprend les petits rentiers, la plupart des fonctionnaires, le commerce en général, l'élément modéré, le fond sérieux de la nation, n'a point encore été atteinte par la maladie du divorce. Là, comme ailleurs, les mauvais ménages ne sont pas rares, mais

le grand désir d'avoir une vie tranquille, soigneusement soustraite à la curiosité toujours maligne; le sentiment du devoir, l'acceptation du sacrifice par la femme et aussi l'influence de l'idée religieuse qui s'est réfugiée dans ce milieu moyen, déterminent les époux ou bien à souffrir en silence de leur désunion, ou bien à recourir à la séparation de corps lorsque, vraiment, la vie commune est devenue impossible.

Dans la haute société, le divorce, lorsqu'on y recourt, se plaide à grand fracas. On étale sous les yeux d'un public friand de ces scandales, toutes les histoires, tous les commérages que semble-t-il, on devrait tenir soigneusement cachés ; ou bien, sans se soumettre à la publicité de l'audience, la femme se réfugie au premier étage de l'hôtel, le mari se contente d'occuper le second ; la salle à manger est considérée comme terrain neutre ; les époux s'y rencontrent quelquefois à l'heure des repas et en dehors de ces rares instants communs, chacun vit de son côté, à sa guise, sans s'occuper de l'existence de l'indifférent auquel on est lié par le mariage. Lorsqu'avant cette séparation de bon ton, il est né des enfants, on peut aisément imaginer les impressions qu'ils vont ressentir en constatant un pareil état de choses. S'il n'y en a pas, il n'en naîtra jamais et, c'est encore la société qui en pâtira.

C'est dans le peuple que le mal est profond et que le divorce produit des ravages épouvantables. Dans ce milieu qui, malgré l'instruction incomplète qu'on cherche à lui donner mais qu'on fait purement matérialiste en retranchant intentionnellement tout ce qui pourrait élever l'âme, rehausser le respect de soi-même, donner à l'individu les qualités nécessaires à une vie honnête et bien remplie, il a été accepté non pas comme un remède à une situation quelquefois

vraiment lamentable, mais comme un moyen de courir plus facilement, en toute liberté, vers la débauche et le concubinage. Pour toute nourriture intellectuelle, l'homme a l'école laïque et neutre, nous savons ce qu'elle est : une école de matérialisme, de négation de l'idée de Dieu, de stupides outrages à la religion. Quand il en sort, on lui donne le cabaret à tous les coins de rues, la fièvre électorale qui, tous les ans s'empare de lui et en fait presque un fou furieux; puis ce sont les réunions au syndicat, les meetings où il se grise de discours violents, grossiers, criminels ; la grève pendant laquelle il s'excite à crier, à insulter l'armée impassible, à briser les instruments de travail qui sont pourtant les sources de sa vie. Qu'est-ce qui reste pour la famille après une existence pareille? L'ouvrier rentre chez lui le soir, tard, encore tout échauffé de ces journées de chômage, les yeux mauvais, la bouche pleine de mots grossiers, le poing tendu vers cette société marâtre, injuriant sa femme, frappant ses enfants; un beau jour, la mère en a assez de cet homme qui n'apporte jamais un sou, qui la laisse se débrouiller toute seule avec sa nichée de marmots et quand elle est lasse d'être battue, injuriée, salie, elle fait une demande d'assistance judiciaire pour obtenir le divorce. On procède à une enquête, les faits dont elle s'est plainte sont archi prouvés et voilà une famille désorganisée. Le mari et la femme ne tardent pas d'ailleurs à se créer un intérieur irrégulier. Elles sont légion, hélas ! dans la classe ouvrière, les femmes qui ne peuvent plus supporter les brutalités des hommes élevés par l'école moderne, entraînés à la vie de cabaret, de réunions publiques, de grèves, et qui réclament comme une délivrance la rupture du mariage.

Et la femme du peuple, s'imagine-t-on que l'édu-

cation qu'on lui donne soit de nature à en faire une mère de famille, une épouse dévouée à ses devoirs ? Prenons un ouvrier sans ressources, qui n'a que ses deux bras pour vivre et dont la femme occupe son temps à tremper la soupe et à ravauder les hardes de toute la famille, ce qui est, d'ailleurs absolument respectable. Ils ont une fillette à laquelle il faut donner de l'éducation. On l'envoie, c'est forcé, à l'école laïque, et neutre bien entendu. On ne lui enseigne qu'un tas de choses dont elle n'aura jamais besoin. Quant à la morale, à la religion, on ne lui en parle jamais, ou bien, ce qu'on lui en dit est tellement vague, que presque toujours, il n'en reste nul souvenir. Dans la famille, elle ne trouve aucun correctif à cette éducation par trop sommaire ; le père est un socialiste qui ne veut pas qu'on parle du bon Dieu à son enfant.

Elle sort de l'école pour entrer à l'atelier, apprentie chez une couturière, une modiste, une repasseuse. Elle a quatorze ans bientôt ; elle est gentille, elle sent déjà s'éveiller en elle, un vague instinct de coquetterie ; on la voit, imitant les grandes personnes, relever sa jupe par derrière bien qu'elle lui monte à moitié du mollet. Elle rencontre sur sa route un cousin, ou bien un ami de son frère, et déjà, la voilà perdue. C'est vrai ; mais, ni à l'école, ni chez elle, on n'a tenté, en lui donnant une solide éducation religieuse, de lui faire comprendre ce qu'est la pudeur, même chez une enfant. Et puis, ses camarades d'atelier ne lui parlent que de leurs petits amis. Saisir une conversation de fillettes de cet âge qui trottinent dans la rue, c'est à faire frémir.

Elle grandit et elle passe à la haute dignité de midinette. Elle est devenue charmante, avec ses chapeaux de quatre sous, ses robes qu'elle taille et coud

elle-même, elle est mise à la dernière mode, chaussée à la perfection ; sa taille est bien prise ; elle est jolie avec cela, pimpante, parfumée. Oui mais, qui est-ce qui paie tout cela, si peu que cela coûte? C'est effrayant à avouer mais pour être acceptée dans un magasin, on exige qu'elle soit bien habillée. Or, comme le père ne gagne que juste ce qu'il faut pour manger, elle se jette dans les bras d'un commis, d'un surnuméraire d'administration ou d'un étudiant. Cela n'a plus rien qui doive la surprendre d'ailleurs. Il paie ses toilettes et cela est suffisant. Quant à la mère, elle est ravie et trouve que sa fille est très bien casée.

Un jour, il naît un enfant, et l'on voit la midinette portant son petit sur les bras traîner dans les salles d'audiences, réclamant à son amant des dommages intérêts pour rupture de promesse de mariage, ou déballant devant les juges avec un certain cynisme toute une correspondance trop tendre dans laquelle le pauvre garçon s'est bien un peu reconnu le père du bébé qui est là devant le tribunal et qu'elle berce pour qu'il ne crie pas. On lui accorde un capital pour elle, une rente pour l'enfant jusqu'à sa majorité. Elle a gagné le gros lot. Dorénavant, elle élèvera son petit, ne se mariera pas et, il y a de grandes chances pour qu'elle verse dans la galanterie.

Mais, quand la midinette n'a pas d'enfant? il faut bien, l'âge du mariage arrivé, qu'elle songe à se caser. Qui va-t-elle épouser ? Un de ces commis de magasin, un de ces jeunes employés d'administration dont elle a fait les délices? Jamais ; ces messieurs sont très pratiques ; ils n'oublient pas qu'elle n'apportera pour tout capital que sa personne toujours gentille bien qu'un peu fanée peut-être, et ce n'est pas suffisant. Il faut donc qu'elle épouse un ouvrier.

Mais l'ouvrier, sa journée faite, rentre au logis sale, couvert de poussière, sentant la sueur ; ses gestes sont grossiers, ses manières brutales ; pour elle si délicate, habituée à des gens d'une autre éducation, il y a là quelque chose qui la froisse, qui blesse sa vanité de gentille personne. Elle en a vite assez de son mari ; elle lui manifeste son dédain, son dégoût : le pauvre homme est rebuté à chacune de ses tentatives de rapprochement ; il se fâche, il frappe et, la midinette mariée, se sauve avec un amant. Six mois après le mariage, l'ouvrier est devant le tribunal, racontant ses déboires et réclamant le divorce qui lui est accordé. Conséquence : Encore un ménage désorganisé, pas d'enfants et une dévoyée de plus.

A qui la faute ? A l'école sans Dieu, par laquelle ont passé et la mère et la fille. Si au lieu de nous donner des poupées attifées pour le plaisir des yeux, les mères de famille nous fabriquaient de bonnes filles, aux principes solides, habituées au travail manuel, vivant dans leur milieu, n'ayant point débuté dans le libertinage, ayant vécu dès leur enfance au milieu d'ouvriers comme elles, pareils scandales ne se produiraient point et la France ne se dépeuplerait pas, car et c'est à cela qu'il faut en venir : en France, on limite le nombre des enfants et les plus égoïstes proclament sans vergogne qu'ils n'en veulent point avoir. La natalité diminue chaque année dans une proportion inquiétante et, un statisticien tant soit peu habile — ils le sont tous du reste — aurait vite fait d'indiquer le temps très court qui sera nécessaire pour que la France, auparavant si grande et si prospère, soit réduite à n'être plus que l'ombre d'elle-même. On s'en préoccupe et avec raison, car on constate tous les ans avec un certain effroi la stagnation du contingent militaire et, un membre du Sénat, récem-

ment décédé M. Piot a jeté un cri d'alarme. Il a fait davantage, non content de donner l'éveil, il a entrepris une campagne ; il a écrit beaucoup, il a parlé pas mal, il a obtenu enfin la nomination d'une commission parlementaire chargée de rechercher les causes du mal et de trouver les remèdes que comporte un aussi inquiétant état de choses. — Il est presque inutile de dire que la commission n'a absolument rien fait ; — peut-être même ne s'est-elle pas réunie une seule fois. Dernièrement encore, son inaction a frappé tout le monde et on l'a rappelée à l'exécution de son mandat. Pendant ce temps M. Piot continuait d'écrire, de parler et de proposer les remèdes les plus divers.

Les causes du mal ? Je viens d'en indiquer quelques unes. Il y en a bien d'autres. L'une d'elles, la plus grave, la plus visible, qui crève les yeux, mais dont on se détourne parce qu'on ne veut pas la voir, c'est l'irréligion, c'est la guerre à l'Église, c'est la destruction de la foi, c'est l'enseignement athée qui éloigne à tout jamais de la pratique du culte ; c'est la campagne ardente contre ce que l'on a bêtement appelé le cléricalisme, campagne qui n'est autre chose que la mise en pratique des détestables maximes du dix-huitième siècle qui, sous prétexte d'affranchir la raison, n'ont que trop de chances d'être écoutées parce qu'en réalité elles enseignent l'oubli de tous les devoirs.

Le remède ? — on s'ingénie à le trouver. Tantôt, c'est une prime aux familles nombreuses ; tantôt, comme dans le nouveau projet d'impôt sur le revenu, un dégrèvement progressif suivant le nombre des enfants ; tantôt un impôt frappant les célibataires ; que sais-je ? toutes les inventions les plus folles, les plus délirantes, écloses dans des cerveaux creux, obsti-

nés à ne pas voir la lumière qui les aveugle. Comment ne comprennent-il pas que tous leurs efforts sont vains ? Après tout, c'est peut-être parce que la fameuse commission parlementaire s'aperçoit que son œuvre sera stérile, qu'elle ne se réunit jamais. — Il n'y a qu'un remède et son efficacité est certaine : le retour à la religion. Elle seule fait du mariage autre chose que ce qu'on en a fait de nos jours : un devoir, le plus grand, le plus important de tous; elle seule apprend aux époux en développant en eux la croyance en Dieu, en l'immortalité de l'âme, en leur apprenant que la vie n'est qu'un temps de misère et de souffrances qui seront largement payées par une éternité heureuse, à supporter avec patience et courage tous les déboires, toutes les douleurs dont est faite, souvent, l'existence en ménage ; elle seule leur apprend que le concubinage est une faute grave, faute contre la morale, parce que c'est un spectacle détestable que celui de ces faux ménages qui sont, de nos jours, devenus si nombreux ; faute contre la société, parce que d'habitude, le concubinage est stérile ; elle seule leur apprend qu'il est de ces pratiques aujourd'hui publiquement prônées, qui sont absolument réprouvées entre époux, car c'est elle qui a dit au monde entier cette parole qui, pendant des siècles, a suffi à assurer la perpétuité des races : Croissez et multipliez ; » elle seule leur apprend à élever leurs enfants dans des principes assez solides pour en faire des hommes utiles et non pas des apaches comme beaucoup de ceux qui sortent des écoles dites neutres ; elle seule enfin inspire aux hommes le respect de l'autorité, l'amour de la patrie et les incite à se dévouer pour elle jusqu'au sacrifice de leur vie.

La religion est donc une force considérable, en même temps que la meilleure école de morale pu-

blique. Il suffit d'ailleurs de jeter les yeux autour de soi pour constater les bienfaits qui découlent de son observance. Les États protestants qui nous entourent, l'Angleterre, l'Allemagne, la Hollande sont assurément ceux dans lesquels les sentiments religieux sont le plus développés; ils sont aussi les plus peuplés. En France, la Bretagne et la Vendée sont restées les provinces les plus soumises à l'influence bienfaisante du recteur ; c'est là que se rencontrent encore les familles nombreuses ; cherchez à connaître les sentiments de ces ménages chez qui l'on voit grandir, se développer et réussir dans la vie quatre, cinq et, quelquefois, six enfants : toujours vous constaterez que la religion occupe chez eux la place qui lui revient légitimement, et vous serez forcé d'avouer que le vieux proverbe est toujours vrai parce qu'il est l'expression d'une expérience qui se renouvelle depuis que le monde existe : Dieu bénit les nombreuses familles.

Malheureusement, pour enrayer ce mouvement vertigineux qui entraîne la France vers le matérialisme ; pour l'arrêter dans cette course effrénée vers le seul bien-être matériel, vers les jouissances de la vie qui enlèvent aux hommes tout courage, toute énergie et les conduisent au suicide, le pire des moyens pour fuir les responsabilités de l'existence ; pour les déterminer à répudier les billevesées du *Contrat social* avec lesquelles on les leurre en politique et les grossièretés de l'anticléricalisme avec lesquelles on les trompe en religion, il faudrait une volonté dont ne veulent pas user les mauvais bergers qui nous mènent. Voilà plus de cent cinquante ans qu'ils sèment à doses plus ou moins fortes les idées pernicieuses de Rousseau, de Voltaire et de Diderot ; peu à peu, le poison a pénétré jusqu'au plus profond

de notre organisme. Parfois la dose était tellement forte que le peuple se soulevait de souffrance et allait chercher le remède entre les bras de la monarchie ; cette fois, le venin mortel est distillé avec une habileté rare et les haut-le-cœur ne se manifestent plus. Cependant, nous sommes arrivés à un tournant du chemin où il semble bien qu'il faille s'arrêter, sous peine d'en être réduits à formuler cette prière qui monte au cœur et aux lèvres de tous les malheureux qui sentent venir la mort : — *Salva nos*, *perimus* !

FIN

TABLE DES CHAPITRES

Pages.

INTRODUCTION 1

CHAPITRE PREMIER

COUP D'ŒIL SUR LE PASSÉ

Naissance et développement des idées des philosophes. — Facilités rencontrées par elles dans les milieux sociaux au dix-huitième siècle. — Conséquences politiques et religieuses auxquelles elles ont abouti 6

CHAPITRE II

LE CYNISME DE VOLTAIRE; LES DÉSORDRES DE DIDEROT

Les philosophes. — LEUR VIE PRIVÉE. — Voltaire et Mme du Châtelet. — Mme Denis. — Diderot. — Mlle Babuty. — Mme de Puisieux, Mlle Voland. 43

CHAPITRE III

LES AMOURS ROMANESQUES DE ROUSSEAU

J.-J. Rousseau. — Enthousiasme soulevé par ses œuvres. — Hommages rendus à sa mémoire. — Thérèse Levasseur. — Mme d'Houdetot. — D'Alembert et Mlle de Lespinasse . 81

CHAPITRE IV

VOLTAIRE ET SES VICTIMES

Les philosophes. — Leurs amis. — Voltaire ; ses querelles avec J.-J. Rousseau, J.-B. Rousseau, l'abbé Desfontaines, La Condamine. — Sa haine contre Angliviel de la Beaumelle . . . 120

CHAPITRE V

L'ÉVANGILE DES PHILOSOPHES

L'*Encyclopédie*, ses débuts. — D'Alembert se sépare de Diderot. — Ses collaborateurs l'abandonnent. — Attitude de Voltaire. — Diderot a, tout seul, la charge de l'entreprise. — Son voyage en Russie. — Intervention de Catherine II . . 166

CHAPITRE VI

LES CAUSES DE LA HAINE DE DIDEROT CONTRE ROUSSEAU

Querelle entre Diderot et Rousseau. — Le château de la Chevrette. — L'Ermitage. — Mme d'Épinay. — Mme d'Houdetot. — Double rôle joué par Grimm. — Rupture définitive entre Diderot et Jean-Jacques. — Quelques mots à l'occasion d'un livre récent 198

CHAPITRE VII

LES ENNEMIS DES PHILOSOPHES

Les attaques contre les philosophes. — Le Théâtre. — Dorat et *les Prôneurs*. — Palissot et *les Philosophes*. — *L'Écossaise*. La pièce est-elle de Diderot ou de Voltaire? — Supplice de Fréron. — Palissot et *l'Homme dangereux*. — Le parti philosophique discrédité 256

CHAPITRE VIII

DE L'ATHÉISME AU XVIIIe SIÈCLE

Les philosophes ont-ils été des athées ? — De l'athéisme au dix-huitième siècle. — Rousseau. — Ses transformations

religieuses. — D'abord catholique fervent, puis sceptique avec Diderot et Grimm. — Le Discours de Dijon. — *L'Émile*. — *La Profession de foi du vicaire savoyard*. — *Le Contrat social*. — Retour au protestantisme. — Diderot. — Son scepticisme. — Il est le père de l'anticléricalisme 286

CHAPITRE IX

VOLTAIRE CATHOLIQUE

Voltaire. — Sa réputation. — Est le seul qui ait cru en la divinité du Christ et ait pratiqué sa religion. — Sa correspondance. — Il remplit « ses devoirs ». — Attitude différente, suivant qu'il écrit à des amis ou à des indifférents. Écrasons l'Infâme ! — Les Pâques de Voltaire, 1768. — Sa mort, 30 mai 1778. — Incidents qui l'ont précédée. — Mort de Rousseau. — Mort de Diderot. 329

CHAPITRE X

RÉFLEXIONS SUR LE TEMPS PRÉSENT

Conclusions. — Quelle influence ont eue les idées des philosophes sur la société moderne ? — INFLUENCES POLITIQUES. *Le Contrat social* et la Constitution de 1791. — La liberté. — L'égalité. — L'Assemblée législative. — Application de la Constitution. — La République n'est pas née des idées philosophiques. — Le système constitutionnel faussé par la Révolution et par l'Empire. — INFLUENCES RELIGIEUSES ET SOCIALES. — *La Profession de foi du vicaire savoyard*. — Sert de type au spiritualisme des assemblées révolutionnaires. — La Constitution de 1791. — La Convention. — Le matérialisme et le culte de la Raison. — Robespierre et le culte de l'Être suprême. — Retour au spiritualisme. — L'anticléricalisme de nos jours. — Rousseau et l'école neutre. — Tendances actuelles vers l'athéisme. — Conséquences : la criminalité, le divorce et la famille, la dépopulation . . . 402

2673. — Tours, imprimerie E. Arrault et Cie.

4040

PQ265. T6

a39001 003859843b

5-68
72-1
73-1
74-11